

LA BELGIQUE PITTORESQUE

GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE PHYSIQUE, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET HISTORIQUE

PAR

F. ALEXIS-M. G.

Membre des Sociétés de géographie de Paris, de Bruxelles, d'Anvers.

Socio corresponsal de la Sociedad geografica de Madrid, etc.

Auteur d'un cours complet de Géographie, etc.

Ouvrage illustré de nombreuses cartes et gravures

3^{me} ÉDITION



PROCURES DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES :

ALOST

NAMUR

Place Impériale, 26

Boulevard Ern. Mélot, 14

Société Saint-Augustin, DESCLÉE, DE BROUWER & C^{ie}
BRUGES — BRUXELLES — GAND — ANVERS — MALINES — LOUVAIN

1914

PROPRIÉTÉ. — TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Tous les exemplaires sont revêtus de la griffe de l'auteur.

LA BELGIQUE PITTORESQUE

INTRODUCTION

La « Patrie belge ». — La Belgique n'occupe qu'une place bien minime sur la carte de l'Europe, et pourtant, dans notre pensée comme dans notre cœur, elle grandit au point d'éclipser ou d'égaliser, en un sens, le reste du monde.

C'est que la Belgique est notre *patrie*, à nous, le patrimoine que nos ancêtres nous ont légué, et, quel que soit le plus ou moins de fertilité ou de pittoresque de son territoire, comparé à d'autres plus renommés ou plus étendus, c'est pour nous « le premier pays du monde ».

Ah ! s'il est vrai de dire « qu'à tout cœur bien né la patrie est chère », il y a lieu de le dire surtout pour un pays qui, si petit soit-il, a joué plusieurs fois un grand rôle dans l'histoire, depuis les temps héroïques, où les Nerviens étaient réputés « les plus braves de la Gaule », jusqu'au moyen âge, où apparaissent les grands noms de Charlemagne et de Godefroid de Bouillon ; jusqu'aux temps modernes, où Charles-Quint, lui aussi né belge, avait « un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais » ; jusqu'à nos jours enfin, où la petite Belgique, surpeuplée, active, industrielle, se place au rang des cinq ou six grandes puissances commerciales du globe. Elle est même au premier rang des nations, si l'on ne considère que la densité de sa population et la somme des libertés civiles et religieuses dont elle jouit, grâce à une constitution politique qui fait l'admiration de l'étranger.

Que serait-ce si le patrimoine belge n'avait été réduit par les empiètements des grandes puissances voisines ?

Sans remonter au temps des Romains, alors que la *Gallia Belgica* était six fois plus considérable qu'aujourd'hui, puisqu'elle était riveraine de la Seine au sud et du Rhin au nord et à l'est, que serait la Belgique, si on lui

restituait les parties de la Flandre et du Hainaut, ainsi que l'Artois, annexés à la France; la partie du Luxembourg, restée à l'Allemagne; le Limbourg oriental, le Brabant septentrional et la Flandre zélandaise, incorporés aux Pays-Bas?

Reprenant ainsi les limites extérieures de ses principautés féodales, qui avaient si longtemps joui d'une brillante indépendance, la Belgique reconstituée serait agrandie de plus de la moitié; elle compterait près de 50.000 km² de territoire, au lieu de 29.500, avec une population de plus de 11 millions d'habitants, au lieu des 7.571.000 que lui assignent les dernières statistiques.

Ce serait la « grande Belgique »!

Par compensation, si l'on nous permet d'appliquer l'expression si juste: « la Patrie est là où il y a des compatriotes », nous retrouvons la Patrie belge en France, où travaillent trois cents milliers de Flamands et Wallons, qui n'y ont pas renié leur nationalité; nous la retrouvons en Espagne, en Italie, en Autriche, surtout en Russie, où les capitalistes, les ingénieurs et les ouvriers belges initient ces pays plus arriérés aux secrets de l'industrie moderne. Nous la retrouvons aux États-Unis, où des villages entiers sont belges et portent des noms belges; au Brésil, dans l'Argentine, au Chili, où les Belges se distinguent dans des emplois supérieurs. Nous la retrouvons plus loin encore en Chine, où la construction et la direction des chemins de fer sont confiées à nos ingénieurs. Et plus spécialement, ne la voyons-nous pas au cœur même de l'Afrique, au Congo, où, par l'initiative de leur Roi, les Belges ont su créer de toutes pièces un empire quatre-vingts fois plus vaste que la Belgique elle-même et peuplé de 15 millions d'âmes!

Et si d'autres nations ont pu parler avec un orgueil bien légitime de leur « plus grande Bretagne » et de leur « plus grande France », pourquoi ne dirions-nous pas, en réunissant ces Belgies extérieures à la Belgique propre, que vraiment il y a aussi à travers le monde une « plus grande Belgique »?

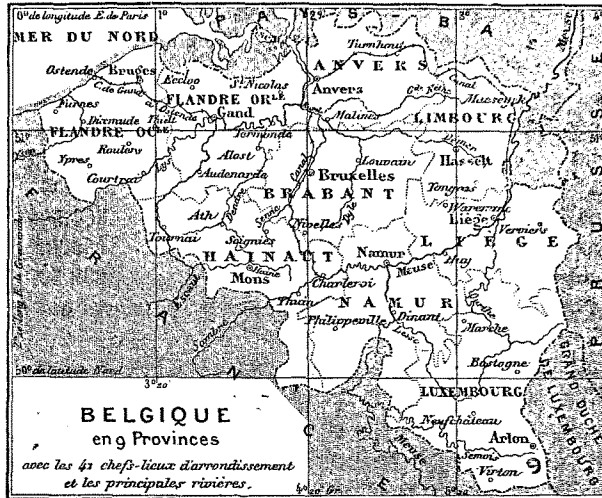
Mais, sans nous arrêter à des regrets inutiles ou à d'autres considérations, si fondées qu'elles soient, apprenons à connaître, dans ses limites actuelles, cette « patrie belge » telle qu'elle a su se développer depuis 1830, alors que dégagée des liens qui l'unissaient à la Hollande, elle commença le dernier cycle de son histoire sous la forme et le titre glorieux de ROYAUME DE BELGIQUE, reconnu dès lors comme neutre et indépendant par les grandes puissances de l'Europe.

LA BELGIQUE ACTUELLE.

Le **royaume de Belgique** est borné au nord-ouest par la mer du Nord, qui le sépare de l'Angleterre; au nord, par la Zélande et le Brabant septentrional, provinces des Pays-Bas; à l'est, par le Limbourg hollandais, la Province rhénane, prussienne, et le grand-duché de Luxembourg; au sud et au sud-ouest, par les *départements français* de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Ardennes, Aisne et Nord.

Sauf quelques *bornes physiques* : la *mer*, au nord-ouest ; la *Lys*, au sud de la Flandre occidentale ; la *Meuse*, à l'est du Limbourg, les *limites* de la Belgique sont *politiques* ou conventionnelles, déterminées par le bornage cadastral du territoire des communes limitrophes.

Le développement des frontières belges est de 1338 kilomètres, dont 67 affectent la mer du Nord, 431 les Pays-Bas, 97 la Province rhénane, 129 le Grand-Duché et 614 la France. Sans les sinuosités, qui sont très marquées au nord et au sud-ouest, elles auraient à peine 800 kilomètres, ou 160 lieues de circuit.



Voici quelle est la *position astronomique* de la Belgique.

LATITUDE BORÉALE : Au nord, $51^{\circ}30'$, commune de Meerle (Anvers).

Au sud, $49^{\circ}30'$, Torgny (Luxembourg).

LONGITUDE OR^{talé} : A l'ouest, $0^{\circ}16'$ est de Paris, Adinkerke (Fl. occ.).

A l'est, $3^{\circ}44'$ est de Paris, Membach (Liège).

Est de Greenwich, $2^{\circ}36'$ (Adinkerke), $6^{\circ}4'$ (Membach).

Position moyenne : $50^{\circ}1/2$ de latitude nord et 2° de longitude est de Paris.

Le territoire belge a géométriquement la forme d'un triangle rectangle, à pointes émoussées, dont l'hypoténuse se trouve vers la France. Ses dimensions approximatives sont :

Du nord au sud, $2^{\circ} \times 111 \text{ km.} = 222 \text{ kilomètres, ou } 44 \frac{1}{2} \text{ lieues ;}$

De l'ouest à l'est, $3^{\circ}35' \times 70 \text{ km.} = 250 \text{ kilomètres, ou } 50 \text{ lieues ;}$

Du nord-ouest au sud-est, 285 kilomètres, ou 57 lieues.

La *superficie* de la Belgique est d'environ $30\,000 \text{ km}^2$, ou 3 millions d'hectares, plus exactement de 29.457 km^2 ou 2.945.715 hectares.

Elle équivaut à celle d'un triangle rectangle de 250 kilomètres de base sur 236 de hauteur, soit $250 \times \frac{236}{2} = 29.500 \text{ kilomètres carrés.}$

La surface restreinte de son territoire n'assigne à la Belgique que le 18° rang parmi les États ou groupes d'États européens : l'Albanie et le Montenegro seuls sont moins étendus. Elle ne représente que la 18° partie de la France ou de l'Allemagne, la 333° partie de l'Europe, et la 4 500° partie des terres du Globe. Mais sa *population relative*, qui est de 257 habitants par km², la place au premier rang des Puissances mondiales.

Les **provinces**. — Le royaume de Belgique se divise administrativement en 9 provinces, indiquées ci-après par ordre de position géographique, avec leur *chef-lieu*, leur *superficie* et leur *population* au 31 décembre 1912.

| | | | |
|---------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|
| 1. BRABANT | chef-lieu <i>Bruxelles</i> , | 3283 km ² | 1.523.000 habitants. |
| 2. FLANDRE OCCID ^{le} | » <i>Bruges</i> | 3235 » | 885.000 » |
| 3. FLANDRE ORIENT ^{le} | » <i>Gand</i> | 3000 » | 1.134.000 » |
| 4. PROV. D'ANVERS | » <i>Anvers</i> | 2832 » | 1.005.000 » |
| 5. LIMBOURG | » <i>Hasselt</i> | 2412 » | 284.000 » |
| 6. HAINAUT | » <i>Mons</i> | 3721 » | 1.247.000 » |
| 7. PROV. DE NAMUR | » <i>Namur</i> | 3660 » | 364.500 » |
| 8. PROV. DE LIÈGE | » <i>Liège</i> | 2894 » | 896.700 » |
| 9. LUXEMBOURG | » <i>Arlon</i> | 4418 » | 232.500 » |

Tel est l'ordre dans lequel nous étudierons les provinces qui font l'objet principal de cet ouvrage.

Mais, auparavant, il est nécessaire de se faire une idée d'ensemble du pays, sous les divers rapports du relief du sol, des zones ou régions physiques, du climat, des productions naturelles et industrielles, enfin de son organisation politique et de ses origines historiques.

Ces chapitres préliminaires sont comme les racines et le tronc de l'arbre national, auquel se rapportent les 9 Provinces qui en sont les grosses branches ramifiées elles-mêmes par leurs divisions et subdivisions en arrondissements, cantons et communes, ayant leurs caractères propres.

Notre but est d'offrir ici à nos élèves un ouvrage qui, bien loin de leur faire oublier les manuels de géographie dont ils se seront servis en classe, leur fournisse au contraire un agréable et instructif développement des matières qu'ils ont étudiées jadis et dont ils ne pouvaient soupçonner alors tout l'intérêt et toute l'étendue.

Conservé au sein de leur famille, cet ouvrage utile, précieux même par son objet, sera pour eux, comme pour leurs parents, une occasion de se raffermir dans l'affection qu'ils doivent à la Patrie commune, dont ils peuvent être justement fiers, et pour la défense de laquelle ils sauraient au besoin sacrifier leur vie.

CHAPITRE I.

LE RELIEF DU SOL ET LES EAUX.

I. LA MER ET LE LITTORAL.

La mer du Nord, qui est une dépendance de l'Océan Atlantique, baigne les côtes de la Belgique sur une longueur de 67 kilomètres. Elle n'y forme pas de *golfe*, ni de *baie*, ni de *port naturel*; la navigation y est même rendue difficile par la présence de *hauts-fonds*, ou bancs de sable. Plusieurs *fosses* ou *bas-fonds* forment ce qu'on appelle les *rades foraines* d'Ostende et de Nieuport.

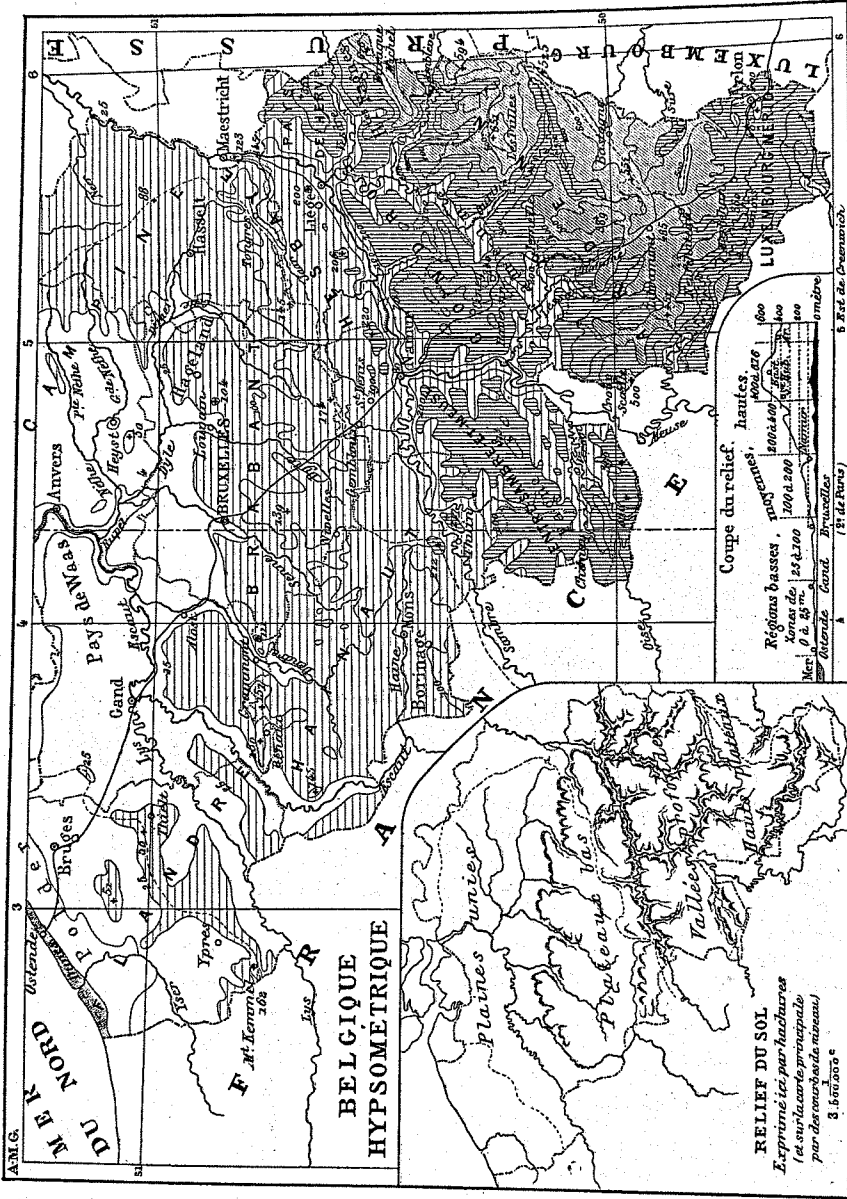
La *côte*, tracée en ligne presque droite, sans inflexion, sans avancement qui mérite le nom de *cap*, ne présente point de *presqu'île* ni d'*île*; le territoire belge est donc entièrement continental.

La mer du Nord mesure au large 100 mètres de *profondeur* moyenne; mais, sur nos côtes, elle n'a que de 2 à 10 mètres de fond. La courbe *bathy-métrique* de 10 mètres développe ses sinuosités à 6 ou 8 kilomètres de la côte; celle de 20 mètres à 16 kilomètres, la plaine de la Basse Belgique se prolongeant ainsi sous les eaux océaniques jusqu'à 20 kilomètres des dunes.

Le *relief sous-marin* présente une succession de *bancs* ou *hauts-fonds* étroits, mais longs de plusieurs lieues, s'étendant parallèlement à la côte et séparés les uns des autres par des *bas-fonds*.

Marées. — Par l'effet de la rotation de la Terre, jointe à l'attraction du soleil et de la lune, deux fois par jour il y a *flux* ou *marée haute*, lorsque l'onde marine monte, et *reflux*, *jusant* ou *marée basse*, lorsqu'elle descend. A Ostende, la différence des deux niveaux varie de 4 à 6 mètres, et le niveau moyen au-dessus de la basse mer (2 m. 10) est désigné comme base du nivellement général du sol en Belgique. Le flot de marée est produit sur nos côtes par le *Maelstream*, courant marin venu du Pas de Calais et de la Manche, et qui est lui-même une dérivation du *Gulf-Stream*.

Plage et dunes. — On appelle *plage*, *grève* ou *estran* (en flamand *strand*) la partie basse de la côte que la haute mer recouvre et que la basse mer découvre alternativement sur une largeur variable, en Belgique, de 50 à 400 mètres. Notre plage est bordée d'une chaîne de *dunes* ou collines sablonneuses, amoncelées par les vents d'ouest et qui forment une digue naturelle protectrice contre les flots de l'Océan. Les belles plages sablonneuses et presque horizontales d'Ostende, de Nieuport, de Blankenberghe et d'Heyst sont fréquentées chaque été par de nombreux baigneurs, qui trouvent en outre d'agréables et salutaires promenades dans les dunes.



II. LES TROIS RÉGIONS OROGRAPHIQUES.

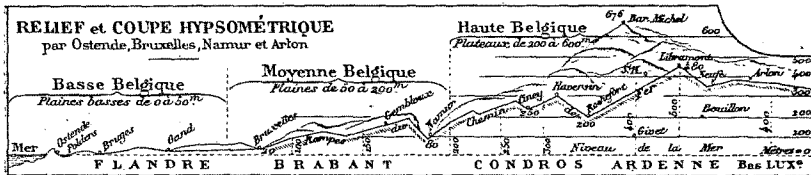
Aspect général du pays. — Pour se rendre compte de la disposition orographique de notre pays, supposons un voyage en chemin de fer d'Ostende à Arlon, par Bruxelles et Namur.

1° D'Ostende à Bruges et à Gand, le voyageur traverse une vaste *plaine* argileuse ou sablonneuse fertile, d'une *horizontalité* sensiblement parfaite, surtout dans la Flandre occidentale; de Gand à Alost et Bruxelles, à peine aperçoit-il vers le sud quelques *ondulations* du sol, sans que le niveau de la voie ferrée dépasse 20 mètres :

C'est la **BASSE BELGIQUE** qu'il vient de traverser.

2° A partir de Bruxelles, les *mouvements* de terrain se manifestent dans le Brabant et la Hesbaye par des *rampes*, des *viaducs* jetés sur les vallons, des *tranchées* coupant des collines de sables ou d'argiles à lits horizontaux. Le niveau s'élève jusqu'au delà de Gembloux, à 190 mètres (station de Saint-Denis-Bovesse), d'où l'on descend dans la *profonde vallée* de la Meuse par des tranchées en roches dures et redressées, pour arriver rapidement à Namur, par 80 mètres d'altitude :

De Bruxelles à Namur, c'est la **MOYENNE BELGIQUE**.



3° De Namur, la voie ferrée remonte par une rampe très sensible le *plateau* ondulé du Condroz, par Ciney, jusqu'au delà d'Haversin, à 340 mètres, *point culminant* d'où le voyageur jouit d'une vue magnifique sur l'Ardenne. Après une descente rapide sur Jemelle-Rochefort, à 200 mètres, on escalade le *plateau ardennais* par une succession de tranchées en roches dures, souvent dressées verticalement; puis on enfile la *haute vallée boisée* de la Lomme, pour atteindre le faite à Libramont par près de 500 mètres d'altitude. De là, on redescend de nouveau, par 360 mètres, à Marbehan; d'où, l'Ardenne étant franchie, on passe dans le *Bas Luxembourg*, qui contraste avec l'Ardenne par ses terres meubles en couches horizontales, et l'on aboutit à Arlon par 400 mètres :

De Namur à Arlon, c'est la **HAUTE BELGIQUE**, caractérisée par le plateau ondulé de l'Ardenne.

Étendue et caractères des trois régions. — Dans sa plus grande extension, la Basse Belgique s'avance jusqu'à la vallée de la Sambre et de la Meuse. Mais, à cause de sa grande étendue relative, on la partage en deux parties; de sorte qu'il est d'usage de considérer trois régions orographiques, portant, ainsi que nous venons de le voir, les épithètes de *basse*, *moyenne* et *haute Belgique*.

La **Basse Belgique** s'étend de la mer du Nord et de la frontière hollandaise jusqu'à une ligne sinueuse tirée d'Ypres à Courtrai, Audenarde, Deynze, Alost, Louvain, Hasselt et Maestricht. Comprenant la *Flandre septentrionale* et la *Campine*, elle se distingue par l'horizontalité de ses plaines, dont le niveau est généralement inférieur à 20 mètres dans les Flandres et l'arrondissement de Malines, mais qui s'élève insensiblement dans la Campine de 20 à 75 mètres. Ce sont les zones *poldérienne* et *sablonneuse*, qui sont aussi les premières divisions géologiques et agricoles.

La **Moyenne Belgique**, correspondant à la zone *limoneuse*, s'étend depuis la ligne d'Ypres à Louvain et Maestricht jusques et y compris les vallées de la Sambre et de la Meuse, d'Erquelines à Visé. D'une altitude moyenne de 125 mètres sur les bords de la Meuse, elle est formée de plaines ondulées, agréablement mouvementées, coupées de vallons larges et très fertiles dans la *Flandre méridionale*, le *Hainaut*, le *Brabant* et la *Hesbaye*, celle-ci comprise dans les provinces de Namur, Liège et Limbourg.

La **Haute Belgique** comprend toutes les parties sud-ouest du pays, depuis les vallées de la Sambre et de la Meuse jusque Arlon, dans les provinces de Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg. Elle est composée de plateaux plus ou moins accidentés, aux sommets arrondis, souvent boisés, sillonnés de vallées étroites, profondes et sinueuses, où coulent des rivières trop rapides pour être facilement navigables.

D'une altitude moyenne de 350 mètres, elle se divise en trois parties : au nord-ouest, la zone *calcaireuse* ou condrusienne, haute de 250 mètres seulement et séparée de l'Ardenne par la large dépression des vallées du Viroin, de la Lesse centrale, de la Marchette, de l'Ourthe et de la Vesdre ; — au centre, la zone *schisteuse* ou ardennaise, qui dépasse 450 mètres en moyenne, avec un point de 675 mètres, cime culminante de la Belgique ; — au sud, la zone *marneuse* ou du Bas Luxembourg, dont l'altitude moyenne est de 350 mètres. Celle-ci se trouve en contre-bas de l'Ardenne, et s'incline vers les plaines de la Lorraine française.

Telles sont les grandes divisions physiques et orographiques, dont nous indiquerons plus loin les caractères géologiques et agricoles.

La Plaine et le Plateau. — Les deux tiers de notre territoire, au nord de la Sambre et de la Meuse, constituent la *Plaine belge*, qui forme l'extrémité occidentale de la *grande plaine de l'Europe du Nord*, laquelle s'étend du Pas de Calais à la Baltique et aux monts Ours.

L'altitude moyenne de cette plaine, en Belgique, est à peine de 40 mètres ; son altitude maximum est de 220 mètres au nord-est de Namur.

Le *Plateau*, qui couvre le sud-est de la Belgique, est désigné sous le nom générique d'*Ardenne* ; il fait partie d'un massif qui s'étend aussi en France, en Prusse et se rattache aux *monts Hercyniens* de l'Allemagne centrale. La vallée de la Meuse le divise très inégalement en Ardenne occidentale et en Ardenne orientale.

Ce n'est que par extension et en se plaçant au point de vue de l'orographie

générale de l'Europe, qu'il est permis de comprendre sous le nom générique d'Ardenne les collines et les plateaux du Condroz, de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de la Hesbaye, du Brabant, etc., situés en dehors de l'Ardenne géologique.

Les six Régions hypsométriques. — Le relief du sol d'un pays se détermine mathématiquement par l'emploi des *courbes de niveau*, qui sont des lignes sinueuses passant par les points de même hauteur. Elles représentent sur une carte les nouveaux rivages que la mer formerait si les eaux montaient d'une quantité égale à la *cote d'altitude* marquée sur chaque courbe.

Le sol de la Belgique atteignant plus de 600 mètres d'altitude, on peut le partager en six régions de largeur très variable, mais d'égal hauteur verticale, s'élevant de 100 mètres l'une au-dessus de l'autre, depuis le niveau moyen des mers jusqu'aux sommets de l'Ardenne. Ces régions sont déterminées par les *courbes de niveau* de 0, 100, 200, 300, 400 et 500 mètres.

Cependant les parties basses étant plus étendues que les parties hautes, on peut subdiviser la première terrasse de 100 mètres en deux parties par la courbe de 25 mètres; de sorte que la basse et la moyenne Belgique comprennent trois régions hypsométriques: celle de 0 à 25 mètres, marquée sur certaines cartes par la teinte vert foncé; celle de 25 à 100 mètres, en vert pâle, et celle de 100 à 200 mètres en jaune.

Dans la Haute Belgique, en négligeant au contraire les courbes de 300 et de 500 mètres comme trop rapprochées, on obtient trois autres régions: celle de 200 à 400 mètres (teinte bistre), celle de 400 à 676 mètres (rose), celle moins élevée de 300 à 400 mètres (bistre), ce qui porte à six le nombre des régions hypsométriques, dont nous allons considérer l'étendue et les courbes déterminantes.

La région hypsométrique de 0 à 25 mètres comprend, outre la zone des polders, dont le niveau est inférieur à 0 mètre, le nord des deux Flandres et presque toute la province d'Anvers; elle s'étend depuis la mer jusqu'à la courbe de niveau de 25 mètres qui se dirige approximativement de Dixmude sur Diest et fait retour sur Turnhout et Brasschaet.

La région de 25 à 100 mètres s'avance au sud jusqu'à la courbe de 100 mètres, qui va en contournant de Mons sur Bruxelles et Maestricht. Elle comprend le sud des deux Flandres, l'est de la province d'Anvers, presque tout le Limbourg et une partie du Brabant et du Hainaut.

La région de 100 à 200 mètres s'avance jusqu'au delà de la Sambre et de la Meuse, sur la rive droite desquelles se dessine la courbe de 200 mètres; celle-ci remonte la vallée de la Meuse et va contourner la dépression du Viroin et de la Lesse centrale, de même que la vallée de l'Ourthe jusque près de Marche.

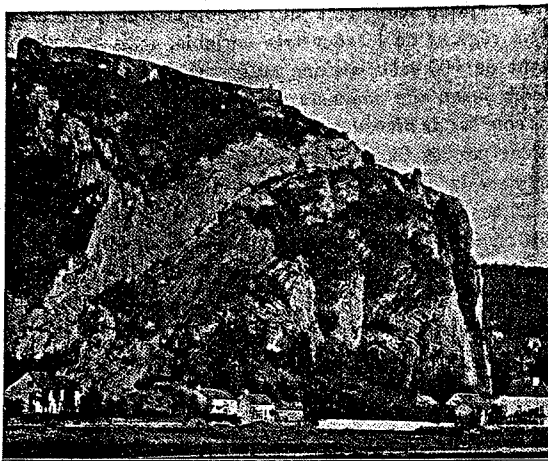
Cette zone comprend le centre du Hainaut, le sud du Brabant, le nord de la province de Namur, le nord-ouest de la province de Liège et le sud du Limbourg.

La région de 200 à 400 mètres s'avance jusqu'au delà d'une courbe sensiblement dirigée de Herve sur Marche, Gedinne et Rocroi, et comprend les

plateaux de l'Entre-Sambre-et-Meuse, du Condroz, du pays de Herve, dans les provinces de Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg.

La région de 400 à 676 mètres correspond à peu près aux limites de l'Ardenne, dans les provinces de Namur, Liège et Luxembourg, sauf qu'elle empiète sur l'arrondissement d'Arlon.

La région de 300 à 400 mètres, en contre-bas de la précédente, est formée par le retour des courbes contournant au sud-ouest le plateau ardennais; elle constitue le Bas Luxembourg, dans les arrondissements d'Arlon et de Virton.



Rochers des bords de la Meuse. — Ruines du château de Poilvache, près Dinant.

En examinant l'altitude moyenne de chaque province, il ressort que le Luxembourg est la province la plus élevée; mais celle de Liège présente le point culminant et les plus grands écarts de niveau; toutes deux et celle de Namur ont les vallées les plus profondes et les plus pittoresques.

III. LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES.

Régime des eaux courantes. — Les cours d'eau de la Belgique ne sont pas, comme ceux qui descendent des Alpes, alimentés par des glaciers et des neiges persistantes, mais par des eaux de pluie ou de neige fondue, qui ruissellent à la surface ou sont arrêtées dans des réservoirs de divers genres, selon les pentes du sol et sa nature plus ou moins perméable.

Dans les *polders*, les eaux n'ont pas d'écoulement sensible: les ruisseaux et les canaux se confondent, et l'on doit profiter de la marée basse pour ouvrir les vannes et drainer le terrain, qui est constamment imbibé par l'infiltration.

Dans la BASSE BELGIQUE, les terrains sablonneux ou limoneux, sont peu

cohérents, très poreux et très perméables ; ils absorbent les eaux de pluie qui, retenues par des sous-sols argileux, s'amassent en nappes souterraines pour aller sourdre lentement dans les lieux en contre-bas. Il en résulte des *sources constantes*, de nombreux ruisseaux, et les rivières coulant doucement et à pleins bords, sont d'autant plus profondes que les pentes sont plus faibles, ce qui les rend naturellement navigables.

Dans la HAUTE BELGIQUE, au contraire, les terrains primaires, très durs, n'étant pas perméables, les eaux ruissellent à la surface des coteaux, descendent les vallons et les ravins, et cela d'autant plus rapidement que les pentes sont plus fortes ; d'où il résulte, au temps des grandes pluies ou de la fonte des neiges, des inondations fertilisantes pour les prairies basses, mais parfois désastreuses pour les cultures des vallées.

Toutefois, les roches calcaires plissées présentent, dans le Condroz surtout, de vastes poches remplies d'argiles rétentives, et aussi de nombreuses fissures, des cavités profondes, *grottes* ou cavernes, comme celle de Han, où les eaux s'engouffrent et forment soit des réservoirs, soit des *rivières souterraines*, qui jaillissent en fortes *sources*.

Sur le plateau ardennais, les eaux sont retenues, soit par les sous-sols argileux formant des marais et tourbières (*fagnes*), soit par les forêts, les bruyères, les gazons moussus, d'où elles ne s'égouttent que lentement.

Grâce à ces circonstances, nos rivières ne tarissent jamais complètement, même au temps des sécheresses, et notre pays, constamment verdoyant, ne présente pas en été l'aspect aride et désolé de bien des contrées méridionales.

Les bassins. — La Belgique est comprise dans le bassin maritime de la mer du Nord, sauf une parcelle du Hainaut qui appartient au versant de la Manche. Elle forme une grande partie des *bassins fluviaux de l'Escaut* (superficie, 14.660 km²) et *de la Meuse* (12.480 km²), une très petite partie de ceux *du Rhin* (500 km²) et *de la Seine* (160 km²), enfin un *versant côtier* renfermant le *bassin de l'Yser* (1.650 km²).

Les cinq bassins fluviaux sont séparés par quatre lignes de partage des eaux, que l'on peut désigner par les noms des fleuves mêmes : lignes *Escaut-Yser*, *Meuse-Escaut*, *Rhin-Meuse* et *Seine-Meuse*.

La *pente générale* du terrain, qui, en Belgique, s'infléchit du sud-est au nord-ouest, ne concorde pas avec la direction générale des cours d'eau, laquelle se dessine du sud-ouest au nord-est, parallèlement aux bords de la mer. A diverses époques géologiques, les affaissements et les soulèvements du massif ardennais ont modifié le cours des rivières, qui ont creusé leurs vallées par érosion, et la situation de la mer elle-même qui, plus d'une fois, a recouvert le nord du pays.

Les bassins de l'Yser et de l'Escaut sont formés de *plaines basses* argilo-sablonneuses, horizontales au nord, légèrement accidentées vers le sud. Ils comprennent les deux Flandres, le Brabant, la plus grande partie des provinces d'Anvers, de Limbourg et de Hainaut.

Le bassin de la Meuse, auquel on rattache les petits bassins de l'Oise et de

la Sûre, est formé de *plateaux montueux*, accidentés, creusés de *vallées profondes* et pittoresques, à travers les massifs rocheux calcaires ou quartzo-schisteux des provinces de Luxembourg, de Liège, de Namur et de la partie orientale du Hainaut; tandis que dans la Campine limbourgeoise et anversoise, il est formé de plaines sablonneuses et marécageuses.

Les **principaux cours d'eau** de la Belgique sont :

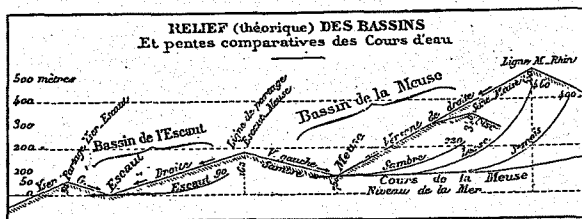
L'Yser, rivière maritime, et son affluent l'Yperlée.

L'ESCAUT, fleuve, et ses tributaires : la *Haine*, la *Lys*, la *Dendre*, la *Durme*, le *Rupel*, la *Dyle*, le *Démer*, la *Senne*, la *Grande-Nèthe* et la *Petite-Nèthe*.

La MEUSE, fleuve, et ses affluents : la *Semois*, le *Viroin*, la *Lesse*, la *Sambre*, la *Méhaigne*, le *Hoyoux*, l'*Ourthe*, l'*Ambève*, la *Vesdre*, le *Geer* et le *Dommel*.

La *Sûre*, sous-affluent du Rhin.

Les sources de l'*Oise*, affluent de la Seine



Nous donnons ici la description des deux fleuves seulement, réservant celle des affluents pour le chapitre des provinces qu'ils traversent.

L'Escaut (en flamand *Schelde*) prend sa source en France au nord de St-Quentin (département de l'Aisne), à une altitude de 90 mètres, et traverse le département du Nord, où il arrose Cambrai, Valenciennes, puis Condé, au confluent de la *Haine*. Il entre en Belgique par 15 mètres d'altitude, au village de Bléharies, et arrose les provinces de Hainaut, des deux Flandres et d'Anvers.

Il reçoit le canal de Pommercœul à Péronne-les-Antoing, passe à Antoing, à Tournai, à Espierres, où afflue le canal de Lille; à Bossuyt, où débouche le canal de Courtrai, et reçoit le *Rhosne* à la limite de trois provinces. Puis il baigne Audenarde, Gand, où il reçoit la *Lys* et communique avec les canaux de Bruges et de Terneuzen. Se dirigeant ensuite vers l'est, il passe à Melle, Wetteren, Termonde, où afflue la *Dendre*, sépare la Flandre orientale de la province d'Anvers, en arrosant Thielrode, où il reçoit la *Durme*, Tamise, Rupelmonde, à l'embouchure du *Rupel*, Anvers, où débouche le canal de la Campine; puis s'élargissant en estuaire, véritable bras de mer plutôt que fleuve, il a 1200 mètres de largeur lorsqu'il quitte le territoire belge, entre les communes de Doel et de Santvliet.

Dans les Pays-Bas, en Zélande, il se divise en deux branches dont l'une, le *Hont* ou Escaut occidental, se jette dans la mer du Nord en face de Fles-

singue, tandis que l'autre, l'Escaut oriental, est actuellement barrée à l'ancienne bifurcation par la jetée du chemin de fer de la Zélande.

La longueur de l'Escaut est de 370 kilomètres, dont 107 en France, 207 en Belgique, 56 en Hollande. Sa largeur est de 20 mètres à peine à son entrée en Belgique, de 40 à Gand, de 100 à Termonde, de 600 à Anvers et de 1200 à 4000 en Zélande. Son altitude est de 90 mètres à sa source, de 15 à son entrée en Belgique, 6 à Audenarde, 3 à Gand et 0 à Termonde.

Sa vallée, très large et sans profondeur jusqu'à Gand, s'efface ensuite pour se confondre avec la plaine des Flandres et des polders. L'Escaut, simple rivière en amont de Gand, devient fleuve de Gand à Anvers, puis bras de mer à Doel, où commencent les eaux salées.

Métamorphoses de l'Escaut. Les géologues belges Rutot, Stainier, Van Overloop et Van den Broeck, se basant sur l'étude des traces laissées par les fleuves, nous ont révélé de curieuses transformations de nos cours d'eau.

Ainsi, d'après M. Rutot, à l'époque *tertiaire* boldérienne, le haut *Escaut français* passait de Condé à Mons et Soignies, d'où il poursuivait par les vallées de la Dendre et de la Senne pour rencontrer la mer au Rupel. En même temps, d'après Stainier, la *Meuse française* contournait à l'ouest l'Ardenne pour descendre par la vallée de la Sambre.

Aux temps quaternaires et à l'époque campinienne, il existait sur l'emplacement de Gand un large golfe marin, où venaient aboutir non seulement la Lys et l'Escaut, mais encore un énorme *Rupel*, formé du Démer, de la Dyle, de la Senne, des deux Nèthes et même de la Dendre; ce Rupel coulait de Termonde vers Gand en sens inverse de l'Escaut actuel.

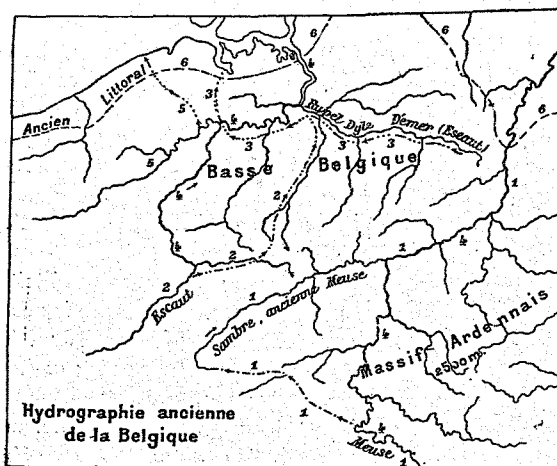
Plus tard, par suite d'un affaissement du sol, la mer flandrienne envahit le pays jusqu'à Ypres, Courtrai, Tournai, Alost, Bruxelles, Louvain et Diest, dont les emplacements eussent été alors de véritables ports. Puis, par un soulèvement de la région Sud-Est ou ardennaise, la mer se retirant, les rivières se sont reconstituées : le Rupel actuel, grossi de ses affluents, traçait le bas Escaut en aval de Rupelmonde; tandis que la Dendre et la Durme ébauchaient l'Escaut de Termonde à Rupelmonde; enfin l'Escaut gantois prit le chemin de Termonde, et ainsi fut formé l'Escaut actuel de Gand à Anvers.

La *Meuse* (en flamand *Maes*, en wallon *Mouse*) prend sa source en France au plateau de Langres, par 409 mètres d'altitude, et y parcourt les départements de la Haute-Marne, des Vosges, de la Meuse et des Ardennes; dans ce dernier, elle reçoit la *Chiers*, la *Semois*, le *Viroin*, et arrose Sedan, Mézières, Charleville, Nouzon, Fumay et Givet.

La Meuse baigne trois provinces belges. En quittant Givet, elle pénètre dans la province de Namur, entre les villages de Heer et d'Agimont, se grossit de la *Lesse* à Anseremme, arrose Dinant et Bouvignes, puis reçoit la *Molignée* et le *Bocq*, qui alimente Bruxelles par canalisation souterraine; ensuite elle baigne Namur, où afflue la *Sambre*, absorbe le *Samson* et passe à Andenne. Dans la province de Liège, elle reçoit la *Méhaigne* en amont de Huy et le *Hoyoux* à Huy même, arrose Seraing, Liège, où elle se grossit de

l'*Ourthe* et alimente le canal de Maestricht, baigne Herstal, Visé, puis, sur la limite des Limbourg belge et hollandais, Maestricht, où elle reçoit le *Geer* et alimente le canal de Bois-le-Duc, enfin Maeseyck et Kessenich, où elle quitte le territoire belge.

Dans les Pays-Bas, la Meuse reçoit en outre le *Neer*, le *Dommel*, la *Marck* et d'autres ruisseaux nés dans la Campine belge. Par contre, les sables campiniens lui enlèvent une partie de ses eaux. Elle se déverse dans la mer du Nord par trois bouches, qui se réunissent à celles de l'Escaut et du Rhin, pour former les deltas et les polders de la Hollande méridionale.



1, la Meuse et 2, l'Escaut à l'époque tertiaire (miocène boldérienne). — 3, l'Escaut-Rupel, à l'époque quaternaire campinienne. — 5, la Dyle, et 6, le littoral, à l'époque campinienne. — 4, la Meuse, et 4, l'Escaut, à l'époque actuelle.

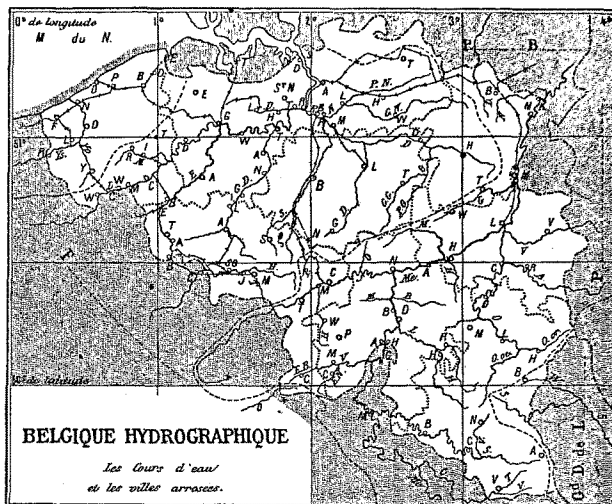
La longueur de la Meuse est de 900 kilomètres, dont 450 en France, 194 en Belgique et 256 en Hollande. Sa largeur, de 80 mètres à Heer, 110 à Namur et 140 en aval de Liège, lui donne dans la traversée de notre pays l'ampleur d'un véritable fleuve, se divisant parfois pour enfermer plusieurs longues îles. Son altitude est de 409 mètres à sa source, 100 à son entrée en Belgique, 75 à Namur, 55 à Liège, 25 à sa sortie définitive du royaume.

Sa vallée, très pittoresque, boisée et rocheuse, profonde de 200 à 350 mètres dans sa traversée de l'Ardenne entre Mézières et Givet, de 150 à 200 mètres de Givet à Liège, se termine en aval de Maestricht, en se confondant avec la plaine de la Campine belge et hollandaise.

Géologie. Ainsi que nous l'avions déjà signalé en publiant notre première carte hypsométrique (1865), la Meuse, fleuve « perceur » de montagnes, coupe ou traverse entre Mézières et Givet le bourrelet de l'Ardenne qui, plus élevé (500 mètres à la Croix-Scaille) que sa source même, semblait devoir lui

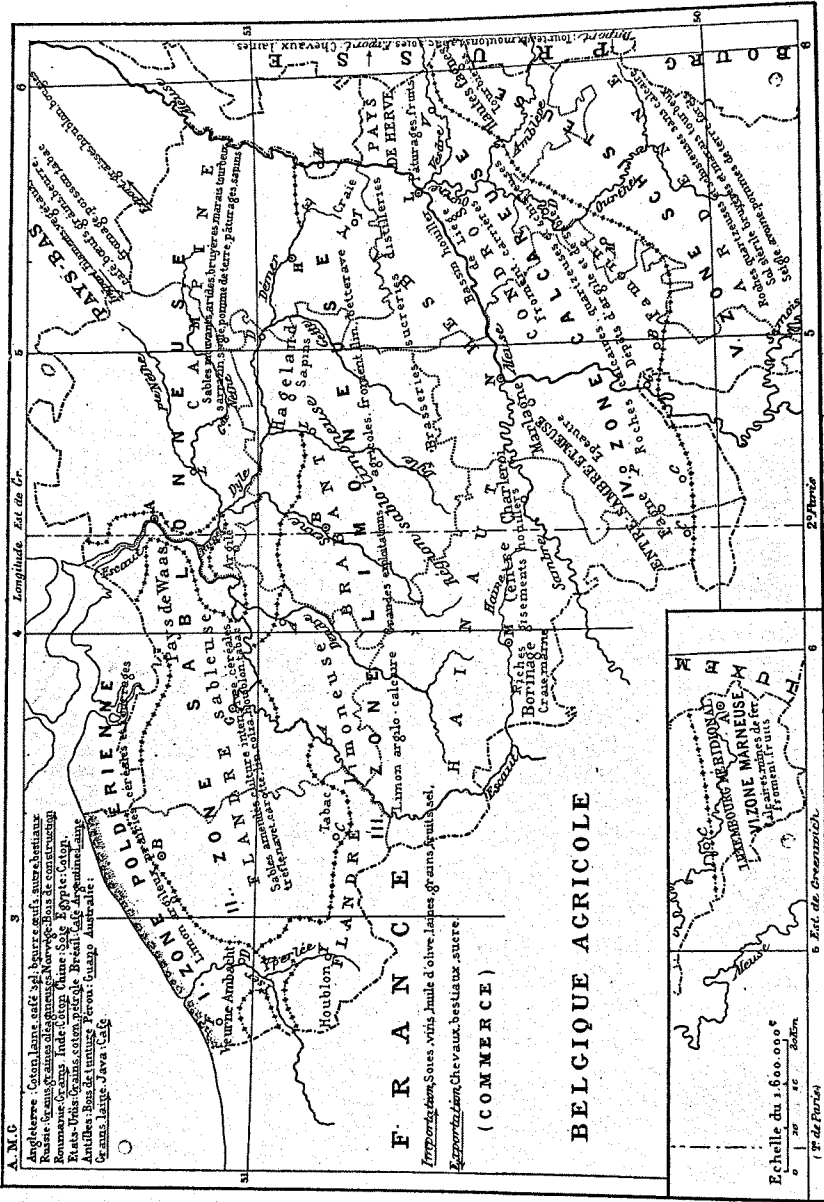
barrer le passage vers le nord ; tandis qu'elle aurait pu se diriger de Mézières vers l'ouest par la vallée de la Sormonne et les dépressions de la Thiérache, qui ont moins de 250 mètres et sont formées de terrains secondaires, moins durs que les roches primaires de l'Ardenne.

Aussi les géologues présumant-ils qu'à l'époque tertiaire la Sambre actuelle faisait partie de l'ancien cours de la Meuse, qui contournait l'extrémité occidentale de l'Ardenne. Plus tard, profitant d'un affaissement de ce massif, peut-être aussi d'une fracture ou faille dans la direction de Mézières à Givet,



Dinant et Namur, la Meuse aurait tracé son lit actuel en approfondissant et élargissant par érosion une vallée déjà ébauchée par des affluents qu'elle a remplacés. C'est elle, d'après Stainier, qui a porté des cailloux roulés jusque sur les terrasses et les plateaux environnants de la rive gauche, notamment à Champion.

Lacs. La Belgique ne possède aucun lac. Les étangs y sont assez nombreux ; le plus grand est l'étang de *Virelles* (115 hectares), près de Chimay. Le beau lac-réservoir de la *Gileppe*, près de Verviers, est artificiel. Des marais, assez étendus, se trouvent dans la Campine et l'Ardenne. Les anciennes *moeres* des polders et les criques, méandres détachés du bas Escaut, ont été desséchées et endiguées.



CHAPITRE II.

GÉOLOGIE ET RÉGIONS NATURELLES.

I. GÉOLOGIE.

La **géologie**, ou la science qui traite de la structure de l'écorce du globe, distingue :

1° Les *terrains archéens* ou *éruptifs*, formés par le refroidissement de matières que l'on suppose avoir été en fusion ; ils affectent une texture *crystalline* et ne présentent *pas de fossiles* ;

2° Les *terrains sédimentaires*, qui se sont déposés par couches au fond des mers anciennes ou des eaux actuelles. Ces couches ou *strates*, primitivement molles et horizontales, ont été par la suite durcies, en même temps que redressées, disloquées, renversées, de sorte qu'on les retrouve en stratification plus ou moins concordante ou discordante.

Les **TERRAINS ÉRUPTIFS** ne présentent en Belgique que les masses porphyriques d'où l'on extrait les pavés de Lessines, de Quenast et de quelques autres localités de la 3° zone.

Les **TERRAINS SÉDIMENTAIRES** sont ordinairement divisés, d'après leur âge relatif, en cinq groupes désignés par les épithètes de *primaires* (les plus anciens), *secondaires*, *tertiaires*, *quaternaires* et *modernes*. On y trouve, surtout dans les plus récents, les *fossiles*, restes d'animaux et de végétaux anciens, qui donnent aux terrains leurs caractères paléontologiques.

Ces terrains ou formations se subdivisent en *systèmes*, *étages* et *assises*, caractérisés par leur nature géognostique, minéralogique, stratigraphique et paléontologique. On les désigne par des noms spéciaux, pris, soit de leur nature, soit d'une localité où ils prédominent. On en jugera par la classification ci-après.

Classification des terrains. Les terrains **primaires** constituent le massif de la haute et de la moyenne Belgique ; ils sont en général formés de roches cohérentes de couleurs foncées (quartzite, schiste, grès, marbre), disposées en couches souvent brisées et relevées, renfermant du charbon, des minerais, ainsi que les premières traces de fossiles. Ces terrains portent les dénominations de Cambrien, Silurien, Dévonien et Carboniférien.

Les terrains **CAMBRIENS**, qui comprennent les *étages Devillien*, *Revinien*, *Salmien*, et les terrains **SILURIENS** constituent l'Ardenne et quelques lambeaux de la Moyenne Belgique. C'est là qu'on rencontre surtout les schistes feuilletés, particulièrement les ardoises.

Les terrains **CARBONIFÉRIENS** s'étendent au pied de l'Ardenne, jusqu'au delà

de la Meuse, de la Sambre et de la Haine¹. Au point de vue industriel, c'est la plus importante de nos couches géologiques; car on y extrait non seulement la *houille*, moteur du travail, mais encore les calcaires des Ecaussinnes et de Soignies.

Les terrains **secondaires**, qui suivent les primaires, sont en couches *horizontales* (stratification discordante). Ce sont des grès rouges, des calcaires terreux, des sables, des argiles, tous dépôts meubles et de couleurs claires, renfermant des coquillages géants et des débris de reptiles et de grands mammifères anciens.

Parmi eux, les terrains TRIASIQUES et JURASSIQUES (*Liasique* et *Oolithique*) forment le sol du Bas Luxembourg; tandis que les CRÉTACÉES se trouvent en deux massifs, l'un dans les pays de Herve (*assise de Herve*), de Maestricht (*étage maestrichtien*) et dans les vallées du Geer et de la Méhaigne; l'autre dans le Borinage et les environs de Mons (*étage nervien*).

Les terrains **tertiaires**, plus étendus que les secondaires, se divisent en ÉOCÈNES (*étages landenien, yprésien, panisélien, bruxellien et laekenien*), OLIGOCÈNES (*étages tongrien et rupélien*), MIOCÈNES (*étage boldérien*) et PLIOCÈNES (*étages diestien et scaldisien*). Ils constituent le sol inférieur de la moitié septentrionale du pays, au nord d'une ligne tirée de Mons à Liège; mais ils sont recouverts par des terrains quaternaires.

Les terrains **quaternaires**, aussi nommés alluvions anciennes et terrains diluviens, forment des dépôts meubles qui s'étendent dans les vallées et sur les plaines de la Moyenne et de la Basse Belgique, au nord de la Sambre et de la Meuse. Ils se composent: 1° de dépôts de *silex* et de *cailloux roulés*, apparents surtout dans le Limbourg et le pays de Herve; 2° du *limon argileux hesbayen* et du *limon sableux brabançon* (3° zone); 3° des *sables campinien* et *flandrien*, qui recouvrent le nord de la Campine et des Flandres (2° zone).

Les terrains **modernes** sont en général formés de débris de terrains antérieurs; ils se composent des alluvions qui bordent les cours d'eau actuels, des terres végétales et des éboulis, de l'argile d'Ostende et des Polders, des dunes du littoral et des tourbes. Il y en a partout, et ils sont encore en voie de formation.

Idée succincte de la formation géologique du sol belge. De même que nous voyons chaque jour le limon ou la vase se déposer en couche horizontale au fond des eaux tranquilles, ainsi presque toutes les roches du sol belge se sont autrefois formées en couches au fond des mers qui recouvraient primi-

1. Parmi ces noms de terrains, beaucoup ont pour radicaux des noms belges: Ardenne, Salm, Gedinne, Condroz, Herve, la Nervie (pays des Nerviens), Landen, Ypres, le *Panisel* (colline à l'est de Mons); Bruxelles, Laeken, Tongres, le Rupel, le *Bolderberg* (colline du Limbourg), Diest, l'Escaut (Scaldisien), Campine, Hesbaye, Polder.

En dehors de ces noms, *Deville* et *Revin* sont deux localités françaises sur la Meuse. — *Bath* (ville), *Devon*, *Cambrie*, *Silurie* (au pays de Galles) sont anglais, de même que *lias* et *trias*, expressions de carriers. — *Carboniférien*, *crétacé*, *jurassique* dérivent des mots carbone, craie, Jura (monts). — Le grec a donné les noms de *éocène* (nouveau), *miocène* (moyen), *pliocène* (plus nouveau), qui marquent l'âge relatif.

tivement notre pays. Sous l'action des agents atmosphériques : air, chaleur, pluie, joints à la compression et à la filtration, ces *roches* se sont plus ou moins transformées et durcies, puis elles ont été successivement soulevées hors de l'eau par des forces internes, en donnant lieu à des îles, des collines, des plateaux, des plaines et des vallées.

Dans la PÉRIODE PRIMAIRE, l'Ardenne surgit sous forme de quatre flots de schistes ardoisiers (Stavelot, St-Hubert, Bouillon, Rocroi). Ces terrains ardennais furent plus tard compris dans une grande île de *terrains siluriens*, qui se prolongeait jusqu'au delà du Rhin (chaîne Hercynienne), tandis que d'autres flots émergeaient autour de Namur et de Nivelles. Ces formations ne recèlent que de rares fossiles, car la température était alors trop élevée pour les êtres organisés.

Puis la mer déposa successivement sur le flanc nord de l'Ardenne les couches de grès, de calcaires et de houille qui constituent le *Condroz* et ses prolongements (*terrains carbonifères*). Alors, grâce au climat chaud et humide, apparut cette végétation puissante, génératrice des couches de houille.

La cause occasionnelle du relief belge est une violente poussée du sud-est, qui, lors de la surrection de la grande chaîne carboniférienne dite *hercynienne* (s'étendant depuis la Bretagne jusqu'en Bohême), a refoulé les terrains primaires les uns *contre* et parfois *sur* les autres en plis alignés du sud-ouest au nord-est. « Dans une longue période continentale, le relief ardennais a dû atteindre plus de 2500 mètres d'altitude ; mais il a disparu ensuite par érosion, et il s'est transformé en une pénéplaine que la Meuse a parcourue librement jusqu'à ce qu'un mouvement de bascule eût établi le relief actuel. » (De Lapparent.)

Dans la PÉRIODE SECONDAIRE, pendant que la Haute-Belgique était déjà émergée, qu'elle subissait les dénudations causées par les agents atmosphériques, et ne pouvait plus recevoir de nouvelles couches de roches, la mer déposa les terrains *jurassiques* du Bas-Luxembourg, et les *crétacés* du Limbourg et des environs de Mons, recélant des fossiles d'animaux de grande taille. Ces terrains furent émergés ensuite par de nouveaux exhaussements du sol, sans qu'il y ait eu cette fois de compression latérale pour leur faire perdre leur horizontalité.

Dans les périodes subséquentes, se succèdent sur la Moyenne et la Basse-Belgique les dépôts de graviers, de cailloux, de sables calcareux et d'argiles TERTIAIRES, plus tard recouverts entièrement par les dépôts QUATERNAIRES des sables campaniens et de la puissante couche argilo-calcaire-sablonneuse, dite limon hesbayen.

La Belgique apparut ainsi complète avant l'époque du déluge biblique, à l'exception des polders, qui ne se sont formés que dans les temps historiques, et des terres alluviales que les eaux courantes déposent encore chaque année sur leurs rives lors des inondations : ce sont les terrains MODERNES.

Quant aux *roches éruptives* belges, elles ont fait éruption dans les temps

primaires (pour le porphyre de Quenast et de Lessines, entre le Silurien et le Dévonien).

Le creusement des *vallées* s'est opéré surtout à l'époque quaternaire, alors que le climat, doux et excessivement pluvieux, donnait aux cours d'eau, énormément grossis, une puissance érosive qu'ils ont perdue depuis.

II. LES SIX ZONES AGRICOLES.

Les six zones agricoles. — D'après la nature géologique du sol, sa fertilité et ses productions, la Belgique peut se diviser en six **RÉGIONS AGRICOLES**, savoir : les régions *poldérienne* et *sablonneuse* (Basse-Belgique), la région *limoneuse* (Moyenne-Belgique), les régions *calcaireuse*, *schisteuse* et *marneuse* (Haute-Belgique). La présence du limon argileux dans les première et troisième zones, et l'absence de calcaire qui caractérise la cinquième ont fourni les limites des six divisions.

Les zones ou régions agricoles se subdivisent en *contrées géographiques* spéciales (Flandre, Campine, Hesbaye, Condroz, Ardenne, etc.), véritables divisions naturelles ou historiques, que l'usage conserve, indépendamment des divisions administratives actuelles : provinces, arrondissements et cantons.

I. ZONE POLDÉRIENNE.

I. La **zone poldérienne**, dont la contenance est d'environ 100.000 hectares, comprend les *dunes* (4000 hectares) et les *polders*.

Les **Dunes**, de formation *moderne*, sont des collines de sable fin, mouvant et presque entièrement improductif, formant une chaîne continue entre les bords de la mer et la bande poldérienne.

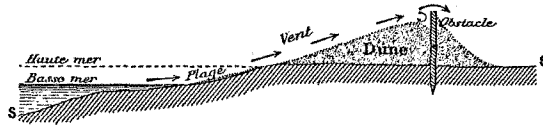
La hauteur des dunes atteint 50 mètres sur la frontière française, mais descend successivement à 30 mètres près de Nieuport, à 20 et à 15 mètres au delà d'Ostende. De même, leur largeur, qui est de 2000 mètres au sud-ouest de Nieuport, passe à 500 mètres, parfois à moins de 100 mètres au nord-est d'Ostende. De Wenduyn à Heyst, elles sont tellement insuffisantes qu'on a dû les renforcer par une digue pour s'opposer aux flots de la mer. A Knocke, elles ont de nouveau 1500 mètres de largeur, mais pour finir bientôt à la frontière hollandaise.

Voici comment s'explique la *formation* des dunes.

La mer du Nord entame les côtes du sud-ouest, en y formant les falaises de Calais et de Douvres. C'est le flot de fond qui ronge les couches sous-marines et les anciennes tourbières, en avant même de la côte, tandis que le flot de surface transporte les matériaux de démolition sous forme de sable quartzeux, qu'il dépose sur notre littoral.

Le sable quartzeux, dur et blanc, mêlé de coquillages et de tourbe, ainsi déposé sur la plage, émerge et se dessèche à marée basse ; puis il est soulevé par les vents du sud-ouest, de l'ouest ou du nord-est et amoncelé en dunes

(du celtique *dun*, élévation). Successivement, le sable de la crête des dunes est repris par le vent et tend ainsi à s'avancer dans l'intérieur des terres, si on ne l'arrête par des plantations de pins, comme dans les dunes de Gascogne, et surtout par des semis d'une graminée, le *hoyat*, dont les longues racines fixent le sable mouvant. Des lapins sauvages terrent en grand nombre dans les sables.



Les rares habitants des Dunes cultivent dans les dépressions humides, appelées *pannes*, la pomme de terre, le seigle, l'avoine et quelques légumes ; mais ils y joignent la culture de quelques grasses terres des polders, ainsi que la pêche en mer.

Les **Polders** appartiennent aux deux Flandres. Ce sont des terrains argileux (*alluvions modernes*) extrêmement fertiles ; ils forment une bande profonde de 1 à 3 mètres, large de 10 à 15 kilomètres, qui s'étend de Furnes à Bruges, parallèlement à la mer, se dirige par la Zélande vers Anvers, et remonte sur les rives de l'Escaut inférieur et du Rupel. Les polders ayant un niveau souvent inférieur à celui des hautes marées, on les maintient à l'abri des inondations au moyen de digues. Ils constituent d'excellents pâturages à l'herbe abondante et salée, mais on les cultive aussi en orge, escourgeon, avoine, féveroles, trèfle, betteraves, lin. On y élève de jeunes chevaux, et un nombreux bétail est mis à l'engrais. Les fermes, très isolées, sont de 10 à 40 hectares ; les terres, très compactes, exigent de forts attelages pour le labour.

Le *climat*, essentiellement marin, comme celui des Dunes, est doux, constant, pluvieux, mais malsain et fiévreux, à cause des terrains humides ou des marais non desséchés.

Le **Veurne-Ambacht** (Métiers de Furnes) est la partie des Polders située entre l'Yser et la mer. Il est sillonné par 200 kilomètres de canaux et fossés, régis par une *wateringue* (association) et dont les eaux s'écoulent par des écluses lorsque la mer est basse ; il est couvert d'excellentes prairies nourrissant de nombreuses vaches à lait ; le beurre de Dixmude est réputé.

II. ZONE SABLONNEUSE.

La **zone sablonneuse**, la plus septentrionale, a pour limites au nord la Hollande et les Polders ; au sud la ligne sinueuse menée de Dixmude à Ypres, Courtrai, Audenarde, Alost, Louvain, Hasselt et Maestricht. Sa contenance totale est de 820.000 hectares.

Formée de plaines basses et uniformes, dont l'altitude moyenne est à peine

de 20 mètres, elle constitue, avec la zone poldérienne, la Basse-Belgique. Son sol, sablonneux, appartient aux terrains *quaternaires*, désignés particulièrement par les étages Rupélien (argile jaunâtre pour briques), Boldérien (gravier coquillier), Diestien (cailloux et sable ferrugineux), Scaldisien (sable noir et gravier), dans lesquels on trouve une faune riche en fossiles : tortues, baleines et autres cétacés, requins, etc. Par sa nature, le sol sablonneux est stérile, mais fertilisable ; tandis que les alluvions modernes, très fertiles, bordent les rivières, notamment l'Escaut.

On y distingue deux contrées : la *Flandre sablonneuse*, fertilisée, et la *Campine*, restée en partie stérile.

La *Flandre sablonneuse*, d'une contenance de 370.000 hectares, comprend la partie médiane des deux provinces de ce nom. Siliceuse et maigre, elle serait naturellement aussi stérile que la Campine, si, notamment dans le PAYS DE WAES, la mer n'avait déposé un sous-sol argileux, au moyen duquel l'industrie active des habitants a pu, en le défonçant, amender et fertiliser le sol. Elle jouit du doux climat marin.

La propriété, très morcelée, comprend des fermes de trois hectares en moyenne, admirablement soignées, grâce à une culture intensive. On y récolte particulièrement le seigle, le froment, l'orge, le lin, le chanvre, le colza, le tabac, les légumes, les plantes-racines, la chicorée. La moitié des terres produit pour l'alimentation du bétail. Les bêtes à cornes et les porcs, très nombreux et nourris à l'étable, constituent le principal revenu. Les chevaux sont très forts. Beaucoup de lapins et de porcs sont élevés en partie pour l'exportation. Le Pays de Waes, particulièrement bien cultivé, a mérité le surnom de « jardin de la Belgique ».

La *Campine* est une vaste plaine de 440.000 hectares, qui s'étend au nord du Démer, depuis Anvers et Lierre jusqu'à la Meuse limbourgeoise. Elle comprend presque toute la province d'Anvers, le nord du Brabant et la moitié du Limbourg ; c'est la partie physiquement la plus pauvre du royaume, bien qu'elle soit plus peuplée que l'Ardenne ; mais il est probable que l'exploitation du bassin houiller, récemment découvert à de grandes profondeurs, enrichira la zone centrale campinienne.

Le sol sablonneux, léger, mouvant et aride, est parfois relevé par le vent en *dunes* terrestres. Lorsque le sous-sol est argileux ou ferrugineux, par conséquent imperméable, il provoque la formation de marais et de tourbières. On y voit d'immenses bruyères incultes, accidentées de bois de sapins et de pins sylvestres. Les parties irriguées et amendées, ainsi que les rives des cours d'eau, se prêtent à la culture du sarrasin, du seigle, des pommes de terre, des navets et même des asperges. Les fermes sont de 10 à 20 hectares. Des pâturages maigres nourrissent un bétail qui donne d'excellent *beurre*. Le fumier est fabriqué avec des couches de végétaux, de terre et de gazon, servant de litière, et conservé dans l'étable jusqu'à son emploi. Les chevaux et les moutons sont peu nombreux et peu remarquables. Les abeilles, fréquentant la bruyère, donnent beaucoup de miel très estimé.

III. ZONE LIMONEUSE.

La zone limoneuse, correspondant à la Moyenne-Belgique, est limitée au nord par la ligne sinueuse menée de Dixmude à Ypres, Courtrai, Audenarde, Alost, Louvain, Hasselt et Maestricht¹ ; au sud, par les vallées de la Sambre et de la Meuse. Sa contenance est d'environ 1.070.000 hectares, soit le tiers du royaume, formant quatre contrées spéciales : la *Flandre limoneuse*, le *Hainaut*, le *Brabant* et la *Hesbaye*.

Cette zone présente l'aspect d'une plaine légèrement accidentée, inclinée au nord-ouest et d'une altitude s'élevant de 25 à près de 200 mètres sur la Meuse. Le *sous-sol* est constitué : 1° par des terrains *primaires* : grès et phylades siluriens, apparents dans les hautes vallées de la Senne, de la Dyle et de la Méhaigne ; calcaires carbonifériens, extraits d'Ath à Soignies, et calcaires carbonifères du bassin houiller, sur les bords de la Sambre et de la Meuse ; 2° par des terrains *secondaires*, qui sont les dépôts crétacés des étages hervien, maestrichtien et nervien (Mons) ; 3° par des terrains *tertiaires*, savoir : les dépôts des étages landenien (marne), yprésien (argile), panisélien (sable), bruxellien (sable quartzeux), laekenien (sable calcaireux) et tongrien (argile marine).

Quant au *sol* superficiel, il est formé d'une puissante couche de limon argilo-calcaire *quaternaire*, dit *limon hesbayen*, lequel recouvre « comme un manteau déchiré » tous les plateaux de la zone ; tandis que l'érosion fluviale l'a enlevé des vallées, mettant à nu les roches sous-jacentes plus anciennes, extraites dans les carrières.

Ce limon, remarquable par sa grande fertilité, est la partie médiane du vaste dépôt qui s'étend depuis la Normandie jusqu'en Westphalie. Aussi cette zone renferme-t-elle en Belgique les plus grandes exploitations agricoles, en même temps qu'elle possède les richesses minérales les plus importantes.

Le *climat* étant modéré et salubre, la culture, qui est très soignée, donne des récoltes de toutes espèces : céréales en abondance, principalement le froment et l'orge, et occupant les deux tiers du sol ; plantes textiles, oléagineuses, surtout le lin et le colza ; tabac, houblon, betteraves sucrière et fourragère, chicorée ; prairies artificielles, surtout les trèfles.

Cette région possède les plus belles et les plus grandes fermes du pays,

1. D'après les agronomes de l'État, qui ont publié les excellentes *Monographies des Régions belges*, la limite de la zone limoneuse qui, de Dixmude, descend au sud sur Ypres et Courtrai, devrait se diriger de Dixmude sur Thielt, Roulers et Cruysbautem, agrandissant ainsi de cinq ou six cantons la Flandre limoneuse au détriment de la Flandre sablonneuse. La limite remonterait également au nord d'Alost jusqu'à Termonde et Vilvorde ; dans le Limbourg, elle suivrait au nord de Maestricht la rive gauche de la Meuse sur deux à trois kilomètres de largeur.

Mais, pour les géologues, ce sont là plutôt des terrains sablonneux, améliorés de longue date par la culture intensive, et que les agronomes assimilent aux terrains limoneux.

Aussi croyons-nous préférable de nous en tenir, dans cet ouvrage, aux limites classiques bien connues, tout en tenant compte à l'occasion de l'observation exposée ci-dessus.

ayant jusqu'à plus de 100 hectares et employant un nombreux personnel, de forts attelages et un outillage perfectionné : machines à semer, à faucher, à moissonner, à faner, à battre. Les chevaux de labour sont de belle race et les moutons en plus grand nombre que dans la deuxième zone. Le gros bétail est par contre moins nombreux, mais excellent, nourri à l'étable, où une abondante litière de paille, renouvelée chaque jour, recueille les déjections ; les fumiers sont entassés ensuite dans de vastes cours, au centre des bâtiments, avant d'être conduits dans les champs.



Un marché aux chevaux à Tongres, zone hesbayenne. — Statue d'Ambiorix.

Les productions et les conditions agricoles énumérées ci-dessus se rapportent à chacune des quatre contrées susdites, avec les particularités ci-après.

La **Flandre limoneuse** comprend la partie méridionale des deux Flandres, au sud de l'Yperlée, de la Mandel et de l'Escaut. Son sous-sol renferme peu de carrières et les constructions se font en briques.

Le **Hainaut**, entre l'Escaut et la Sambre, renferme les riches gisements houillers des vallées de la Haine (**BORINAGE, CENTRE**) et de la Sambre (**CHARLEROY**), ainsi que les carrières donnant les superbes pierres bleues à tailler des Ecaussines et de Soignies, la chaux hydraulique de Tournai, les pavés de Lessines, la craie, la marne du Borinage et des environs de Mons. Le Hainaut,

agricole, minier et métallurgique, est vraiment notre province « à deux étages ». Le **BORINAGE** est un district essentiellement charbonnier.

Le **Brabant**, entre la Dendre et la Gette, comprend au sud d'importantes carrières, et à l'est, entre la Senne et la Gette, une partie *sablo-limoneuse* moins fertile que le reste de la zone ; le sable domine surtout dans le **HAGELAND**, entre Louvain et Diest.

Cette partie *sablo-limoneuse*, qui s'avance au sud jusqu'à Binche, est parfois considérée comme une région spéciale.

La **Hesbaye**, riche en céréales et en betteraves sucrières, s'étend entre la Gette et la Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. Elle comprend une partie *crétacée* ou crayeuse, à l'est de Tongres, et une partie du bassin houiller de Liège.

IV. ZONE CALCAREUSE.

La **zone calcareuse** est limitée au nord par la Sambre et la Meuse, au sud-est par une ceinture de roches *calcaires* passant au sud de Chimay, Couvin, Givet, Beauraing, Rochefort, Marche, Durbuy et Verviers. Sa contenance est de 450.000 hectares.

C'est une série de plateaux de 200 à 400 mètres d'altitude, qui s'allongent de l'ouest à l'est, interrompus par les profondes vallées de la Meuse namuroise, de l'Ourthe et de la Vesdre. De là, la division en trois contrées spéciales : l'*Entre-Sambre-et-Meuse*, le *Condroz* et le *Pays de Herve*.

Le sous-sol est constitué par de nombreuses bandes parallèles de roches primaires calcaires, quartzieuses et schisteuses, appartenant aux terrains *carbonifériens*.

A ces terrains se rapportent la bande calcaire devonienne, qui limite l'Ardenne, et une autre qui suit le bassin houiller dans la direction de Fosses à Huÿ ; puis ce sont les schistes du Condroz et de la Famenne, et le calcaire carbonifère extrait à Dinant, Samson et autres lieux des bords de la Meuse ; enfin les parties du grand bassin houiller qui longent la Sambre, la Meuse et la Vesdre, ainsi que plusieurs petits bassins non exploités dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et le Condroz.

A l'est, dans le pays de Herve, un manteau *crétacé* recouvre les terrains primaires carbonifères.

Au point de vue agricole, le sol résultant des débris de ces roches calcareuses, quartzieuses et schisteuses, mêlés à des dépôts d'argile et de sable, est généralement assez fertile sur les plateaux, *très fertile* dans les vallées ; il donne une grande variété d'aspect à cette 4^e région, dont l'altitude moyenne est de 200 mètres.

Le *climat*, moins doux que dans la Basse-Belgique, est partout salubre.

Les cultures, exploitées en grandes fermes, y sont extensives et moins riches : l'épeautre et l'avoine dominent sur le seigle et le froment.

L'*Entre-Sambre-et-Meuse*, dont le nom indique bien la situation, est

une contrée pierreuse et sèche au nord dans la **MARLAGNE**, passablement marécageuse dans la partie schisteuse appelée **FAGNE**, au sud de Philippeville. Elle produit spécialement l'épeautre et possède des carrières de calcaires et de marbre; elle était jadis remarquable par ses mines de fer, aujourd'hui presque épuisées. Les bois et les terres incultes ou *Sarts* occupent un quart du sol.

Le **Condroz**, où le calcaire domine, est un pays assez sec, mais fertile, produisant le froment et riche en carrières. Situé entre la Meuse et la Vesdre, il est bordé au sud par la **FAMENNE**, partie schisteuse et moins riche. Les bois sont étendus et les pâtures servent à l'élevage des chevaux et surtout de moutons plus nombreux que partout ailleurs.

L'Entre-Sambre-et-Meuse et le Condroz renferment des dépôts de minerais de fer, de zinc et aussi du charbon dans le voisinage de la troisième zone. Le *calcaire* est extrait comme marbre, comme pierre à bâtir ou comme pierre à chaux. Les bancs calcaires renferment des cavités ou *cavernes*, dans lesquelles on trouve des ossements d'ours, d'éléphants, de rhinocéros, et des outils en silex ou en corne. Il y a des cavités (à Han-sur-Lesse, à Nismes, près de Couvin), dans lesquelles se perdent des cours d'eau, qui reparaissent plus loin.

On a donné le nom de « **Petite Suisse** » à la partie la plus pittoresque du cours de la Meuse, entre Givet et Namur, en y joignant les vallées de la **Molignée**, de la **Lesse** et autres. Les touristes y admirent la variété des gorges profondes, aux eaux torrentueuses, des collines boisées, des sites agréables, des ruines féodales couronnant les hauteurs, des villas modernes, de même que les *grottes* célèbres de Han, Rochefort, etc.

Le **Pays de Herve**, entre la Vesdre et la Meuse, se rattache à la Hesbaye par la nature de son sol argileux (terrains crétacés), mais le sous-sol renferme des gisements houillers et métallifères. Il est couvert d'immenses vergers et d'excellentes prairies, où de nombreuses et belles vaches laitières paissent jour et nuit depuis le printemps jusqu'aux gelées. Le lait est employé à la fabrication du beurre et des fromages renommés dits de Herve.

V. ZONE SCHISTEUSE.

La **zone schisteuse**, ou *Ardennaise*, est limitée au nord par la ligne de *terrain calcaire carbonifère* ou devonien, allant de Chimay à Couvin, Givet, Beauraing, Rochefort, Marche, Durbuy et Verviers; au sud par une autre bande de *calcaire jurassique*, allant de Chiny à Attert. Sa superficie est d'environ 420.000 hectares.

L'**Ardenne** forme un plateau élevé de plus de 400 mètres d'altitude moyenne, sillonné de vallées profondes et sinueuses, creusées par les eaux à une époque reculée. Elle est formée de roches primaires très anciennes, de nature quartzreuse et schisteuse, appartenant aux terrains cambriens et siluriens.

Les terrains *camabriens*, comprenant les étages Devillien, Revinien et Salmien, renferment les roches dans lesquelles on extrait les ardoises de Fumay, de Alle, de Vielsalm (avec les coticules ou pierres à rasoir), et des mines peu importantes de manganèse (Vielsalm). Les terrains *siluriens* sont formés également de grès, de phyllades (à Herbeumont), de poudingues et de psammites.

La décomposition sur place de ces roches primaires, dont le calcaire est absent, a donné un sol naturellement léger et peu fertile. Aussi le pays ne présentait, il y a un siècle, que de mauvaises pâtures et des marais tourbeux ; maintenant, que de bonnes voies de communication permettent d'y amener de la chaux et autres amendements, la culture s'y est établie d'une manière régulière dans les champs.

Le *climat* de l'Ardenne, à cause de l'altitude, est le plus froid de la Belgique (8° à 6° 1/2) ; les écarts annuels atteignent parfois 65° ; les hivers, très longs, retardent de près d'un mois les semailles et les récoltes ; les pluies sont aussi les plus copieuses (100 à 120 cm.). Sauf dans les vallées, le sol est schisteux ou quartzeux, c'est-à-dire très maigre : d'où la culture extensive. Un tiers de la région est en *forêts* de hêtres, de chênes et de sapins, un autre tiers en *bruyères* ou terrains vagues formant de maigres pâtures (sarts ou virées), que l'on essarte en brûlant le gazon après dix ou quinze ans de repos, pour y prendre quelques récoltes de seigle ou d'avoine. Les *champs*, qui forment le reste de la zone, sont cultivés en avoine, seigle, froment de mars et pommes de terre. Les bêtes-à cornes, relativement nombreuses, mais de petite taille, constituent avec les porcs la principale ressource du pays. Les moutons, en disparition et petits, donnent une laine médiocre et une viande excellente. Le cheval ardennais est trapu, mais sobre et résistant. L'Ardenne est un pays de grande chasse : sanglier, cerf, chevreuil, loup, renard ; puis ce sont des lièvres et des oiseaux de marais. La tenderie aux grives y est populaire.

Les *Hautes-Fagnes* désignent les hauts plateaux fangeux, froids et stériles, à sous-sols argileux imperméables, qui s'étendent entre la Vesdre et l'Ourthe. Là se trouvent les vastes solitudes herbeuses de la Baraque-Michel, de Francorchamps et des Tailles, qui restent pendant de longs mois le domaine des neiges.

VI. ZONE MARNEUSE.

La zone marneuse, la plus méridionale, est située en contrebas du versant sud-est de l'Ardenne, à une altitude moyenne de 350 mètres ; elle forme une contrée géographique qu'on a appelée le Bas-Luxembourg, ou LUXEMBOURG A FROMENT, d'après sa production spéciale, et encore la LORRAINE BELGE, par analogie avec la Lorraine française. Son étendue est de 95.000 hectares.

Le sol, assez accidenté, est constitué par des bandes parallèles de terrains secondaires, appartenant aux systèmes triasique et jurassique. Composé de calcaires tendres, de marnes argileuses et sableuses, il est naturellement

fertile, en même temps qu'il renferme de belles carrières et de puissants gîtes de minerai de fer oolithique et de limonite.

Cette zone jouit du *climat* continental le plus chaud du pays, grâce à sa latitude méridionale et à son exposition au midi, ainsi qu'à la nature de son sol jurassique, et au relief ardennais qui l'abrite contre les vents froids du nord. On y trouve, à côté des cultures de froment, de méteil et d'orge, celle des arbres fruitiers, même de la vigne. Les pâtures sont excellentes. Les produits végétaux et animaux, plus riches qu'en Ardenne, sont analogues à ceux des meilleures parties du Condroz. Les porcs sont relativement plus nombreux que les moutons et les bêtes à cornes. Il existe beaucoup de bois sur les hauteurs et de prairies dans les fonds marneux.

III. CLIMAT.

Le climat de la Belgique, grâce à la moyenne latitude du pays (50°), à son relief peu accentué, au voisinage de la mer et à l'influence du Gulf-Stream, est *tempéré, variable* et assez *pluvieux*. Il est généralement sain, excepté dans les polders et dans les parties marécageuses de la région basse, où règnent souvent des fièvres paludéennes.

Le vent du Sud (courant tropical) nous amène la chaleur; le vent océanique du Sud-Ouest, le plus fréquent, produit les pluies abondantes et les tempêtes; la *bise*, ou vent du Nord-Est (courant polaire), nous donne le froid en hiver et la sécheresse en été.

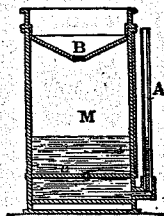
La température moyenne de l'année est de $10^{\circ} 3$ centigrades pour la Basse-Belgique, comme dans la France du Nord-Ouest; de 9° pour la 4^e zone, comme en Allemagne; de 8° pour l'Ardenne, et de 7° pour les Hautes Fagnes, comme dans la Suède méridionale.

L'*isotherme* de 10° suit sensiblement la courbe de niveau de 100 mètres, celle de 9° la courbe de 250 mètres, celle de 8° la courbe de 400 mètres. La diminution est donc d'un degré pour 150 mètres d'ascension.

Les plus grands *froids* ($- 27^{\circ}$, vers le 10 janvier), se font sentir sur les sommets de l'Ardenne (par exception $- 30^{\circ}$ en 1895 à Vielsalm); les plus grandes *chaleurs* (35° , vers le 16 juillet), dans les vallées du bassin de la Meuse et surtout de la Semois, où le climat est relativement excessif (37° en 1892 à Bastogne). Les plaines du Nord-Ouest ont un climat rendu plus tiède et plus constant par le voisinage de la mer.



Baromètre à siphon



Pluviomètre à double fond; B. entonnoir; M. eau; A. tube indicateur.

Météores. On compte, année moyenne, 190 jours de pluie, 60 jours de gelée, 25 jours de chute de neige, 15 jours de tonnerre, 10 jours de grêle.

La *hauteur d'eau tombée*, recueillie au *pluviomètre*, est par année en moyenne de 80 centimètres (60 cm. dans les vallées de l'Escaut, de la Sambre et de la Meuse, 68 à Bruxelles, 100 en Ardenne) ; celle des neiges varie de 30 centimètres, dans la plaine, à 1^m20 sur les sommets de l'Ardenne, qui, après l'été, reprennent plus tôt et conservent beaucoup plus tard leur manteau d'hiver.

Les *tremblements de terre* sont rares et peu sensibles.

La *hauteur barométrique* varie de 72,4 à 78 centimètres, avec une moyenne de 75,6. Elle baisse d'un centimètre pour 150 mètres d'altitude environ.

L'aiguille de la *boussole* fait avec la méridienne de Bruxelles un angle de déclinaison de 17° vers l'ouest, variant de 20° à 15° dans une période séculaire.

L'observatoire astronomique et météorologique est installé à Uccle, au sud de Bruxelles, par 100 mètres d'altitude.

Les **quatre saisons** sont peu régulières et mal définies, à cause des fréquentes variations des courants atmosphériques, résultant de la lutte constante entre le vent polaire et le vent tropical. En général, l'*été* est la saison la plus chaude, l'*hiver* est la plus froide, l'*automne*, la plus pluvieuse. La saison la plus agréable est le *printemps*, pour la grande plaine, l'été pour la zone maritime, l'automne pour l'Ardenne. L'air est plus pur et plus vivifiant dans les régions hautes, moins salubre dans la plaine basse, surtout dans les polders.

« Bien que la Belgique ait quatre saisons météorologiques, elle se rapproche de la zone où il n'en existe plus que deux : un été chaud, mais court, et un hiver long et rigoureux. En effet, nos saisons intermédiaires du printemps et de l'automne sont courtes et assez peu caractérisées. Souvent l'hiver reprend pied au printemps, au moins momentanément, et en détruit le caractère ; tandis que l'automne est coupé et abrégé par des froids précoces. C'est chez nous que les quatre saisons de l'Europe moyenne finissent. Placés à l'extrémité sud-ouest de la plaine baltique, nous communiquons de plain-pied, au delà de l'effacement de l'Ardenne, avec les contrées plus méridionales et plus douces de la Picardie, de l'Île-de-France et de la Loire. D'ailleurs, le printemps et l'automne sont mieux marqués et plus beaux quand le courant atmosphérique vient du sud-ouest ou du sud, que dans les années où le vent du nord-est domine et nous place sous l'influence exclusive du climat baltique.

« D'après le témoignage des historiens, le climat de la Gaule était plus rude que de nos jours. Dans les pays sauvages, les forêts sont étendues et, par leurs nombreux étages de feuilles superposés, elles facilitent le rayonnement de la chaleur bien plus que les champs cultivés et les prairies. De ce refroidissement résulte la chute des pluies plus abondantes, qui à leur tour refroidissent le sol. C'est donc, selon toute vraisemblance, le passage de l'état sauvage à l'état de culture qui, vers l'époque romaine, a adouci le climat de notre pays. » (D'après Houzeau, *Patria Belgica*).

La Belgique pittoresque.

3

IV. PRODUCTIONS NATURELLES.

I. Minéraux. Grâce à la variété de ses formations géologiques, la Belgique est très favorisée en minéraux. Elle possède, non compris l'or et le diamant, un cinquième des espèces minérales classées (soit 108 sur 540), et les plus importantes au point de vue industriel. On peut les classer comme suit :

Combustibles : houille, terre-houille, tourbe. — *Terres* ou roches friables : limon, argile, marne, sable. — *Pierres* ou roches dures : porphyre, calcaires, marbres, marnes, phosphate de chaux, ardoises. — *Minerais métalliques* : argent, fer, cuivre, plomb, zinc, pyrites, mais en très petites quantités. — *Eaux minérales* : ferrugineuses, sulfureuses.

Les terrains primaires, notamment les carbonifériens, sont les plus riches en gisements métalliques et carrières de pierres dures, tandis que les argiles et les roches tendres appartiennent aux terrains plus modernes.

« Eu égard à son étendue, la Belgique est, en ce qui concerne les minéraux, l'une des contrées les plus favorisées de la Terre. A l'exception de quelques métaux et pierres précieuses, on peut dire que l'on rencontre dans notre pays tous les matériaux dont l'homme a besoin pour les usages de la vie. L'extraction de ces substances est facilitée par le mode de gisement des terrains qui les renferment. En effet, tandis que les contrées relativement très vastes, comme les parties septentrionales de la France et de l'Allemagne, ainsi que certaines provinces de la Russie, présentent une uniformité remarquable dans la composition des terrains qui se montrent à la surface, la Belgique, bien plus restreinte, nous offre en *affleurements* des représentants de la plupart des divisions principales que l'on a établies jusqu'à ce jour dans les terrains qui constituent la croûte de la Terre. On doit attribuer en partie à cette circonstance la diversité des industries qui se sont développées dans notre pays. »

F. Cornet (*Patria Belgica*).

II. Flore belge. La Belgique ne présente que 1 1/2 pour cent des *espèces végétales* vasculaires connues (1220 sur 110 000) ; ce petit nombre est dû à son relief peu accentué, à son climat relativement uniforme et tempéré, et aussi à l'extension des cultures, qui ont détruit beaucoup d'espèces sauvages ou spontanées. Par contre, l'industrie agricole et horticole y a introduit de nombreuses espèces *étrangères*.

En effet, « la Belgique n'a pas toujours eu l'aspect qu'elle présente aujourd'hui ; son tapis végétal a certainement éprouvé des modifications. Il ne faut pas remonter à des époques très éloignées pour constater l'existence de changements plus ou moins considérables survenus dans la composition ou l'aspect de notre végétation. C'est ainsi que la flore des vastes marais du littoral a été détruite par le dépôt poldérien, et que les grandes forêts qui recouvraient la moyenne Belgique ont presque entièrement disparu. Antérieurement à la destruction ou à la réduction des forêts, au défrichement des terres incultes, notre pays nourrissait probablement une flore composée uniquement d'espèces indigènes, c'est-à-dire de plantes dans la présence des-

quelles l'homme n'était intervenu ni directement, ni indirectement. Plus tard, la hache vint éclaircir les forêts et, sur les terres limoneuses, les céréales et les plantes fourragères prirent la place de la végétation primitive. Avec ces plantes cultivées, se sont introduites des espèces étrangères à nos climats. De siècle en siècle, par les progrès de la civilisation, la Belgique ne cessa de s'enrichir d'espèces exotiques, qui se sont mélangées plus intimement avec nos plantes indigènes. » (F. Crépin).

Tableau botanique. Voici la *classification usuelle des plantes* les plus communes en Belgique.

I. Plantes alimentaires.

| | | |
|--|--|--|
| CÉRÉALES (grains) | { pour le pain pour la boisson | le froment, l'épeautre, le seigle, le maïs. l'orge (bière), le seigle (alcool). |
| LÉGUMES Plantes de jar- din, cultivées pour leurs | { fruits { secs verts tubéreuses oignons racines tiges, feuilles et fleurs | fève, haricot, pois, lentille. melon, courges, fraise. pomme de terre, topinambour. oignon, poireau, ail, ciboule. carotte, panais, navet, scorsonère, etc. choux, laitue, céleri, cerfeuil, persil, asperge, chicorée, cresson, pourpier. |

II. Plantes industrielles.

| | | |
|---------------|------------------|---|
| SACCHARIFÈRES | ou à sucre | la betterave. Exotique : canne à sucre. |
| OLÉAGINEUSES | ou à huile | colza, navette, lin, chanvre. |
| TEXTILES | pour le tissage | lin, chanvre. Exotique : coton. |
| TINCTORIALES | pour la teinture | gaude, garance. Exotiques : safran, pastel. |
| NARCOTIQUES | à fumer | tabac, pavot . |

III. Plantes fourragères.

| | | |
|--------------|--|---|
| DES CHAMPS | { pour le grain — tige et feuilles — racines | avoine, orge, féverole. toutes les plantes en général. pomme de terre, betterave, navet, etc. |
| DES PRAIRIES | { artificielles naturelles | trèfles rouge, blanc, incarnat, hybride, mélilot. sainfoin, luzerne, lupuline, vesce, pois. gazons formés surtout de <i>graminées</i> : vulpin, fléole, pa- turin, agrostis, dactyle, houlque laineuse, ivraie vivace, brize, brômes, fétuques, et de <i>papilionacées</i> : trèfles, vesces, lotiers. |

IV. Plantes diverses.

| | | |
|-----------|-------------------------------|---|
| NUISIBLES | { une récoltes véténieuses | { ail sauvage, chiendent, chardon, berie, brôme, cuscute, colchique, nielle, petite oseille, rhinante, fougères, prêles, etc. élématis, renoncules âcre et bulbeuse, hellébore, aco- nit ; chélidoine, cigües, cerfeuil enivrant, asclépiade, digitale, douce-amère ; tabac, belladone, jusquiame, pomme-épineuse (solanées) ; colchique d'automne, gouet, mercuriale, parisette, cuphorbes. |
|-----------|-------------------------------|---|

MÉDICINALES. Généralement toutes les espèces à propriétés actives, même les vénéneuses.

V. Arbres et arbustes.

| | | | |
|------------|---|----------------|---|
| FRUITIERS | { | fruits en baie | vigne, groseillier, framboisier. |
| | | — à noyau | prunier, cerisier, pêcher, abricotier. |
| | | — à pépins | pommier, poirier, cognassier, néffier, sorbier. |
| | | — secs | châtaignier, noyer, noisetier. |
| FORESTIERS | { | résineux | conifères : pins, sapin, épicéa, mélèze, thuya. |
| | | feuillus | chêne, hêtre, orme, frêne, charme, tilleul, marronnier, robinier, platane, bouleau, aulne, peuplier, saule. |

III. Faune belge. Les animaux, corps vivants et organisés, sont, comme les végétaux, soumis aux lois du climat, aux conditions d'alimentation et aux causes de destruction. Aussi la Belgique, territoire restreint, présente-t-elle moins de 2 1/2 pour 100 des espèces de vertébrés connus (530 sur 22 000).

Pour ne nous occuper ici que des VERTÉBRÉS ou animaux supérieurs, voici, d'après Houzeau, comment s'en fait la répartition des espèces caractéristiques dans les zones agricoles.

Sur le Littoral. C'est là que se rencontrent les mammifères marins, dont deux espèces seulement, le phoque et le marsouin, se trouvent régulièrement sur nos côtes. Parmi les oiseaux, quelques mouettes et hirondelles de mer y séjournent toute l'année ; mais beaucoup d'échassiers et de palmipèdes s'y montrent à l'époque du passage. Dans les dunes, on observe communément le lézard vivipare, qui, du reste, vit également dans d'autres régions de la Belgique.

En Campine. Le castor (bever) y habitait autrefois les vastes marécages, ainsi que l'indique sans doute le nom de Beverloo. La loutre y dévaste encore les étangs, où l'élève des carpes se pratique sur une assez grande échelle. A l'époque du passage, les oiseaux de marais et les canards y abondent. Un reptile peu répandu en général, le pélobate ou crapaud brun, n'y est pas rare.

La Hesbaye est dépourvue de forêts, de marais, de landes et de rochers ; elle est entièrement cultivée. En conséquence, la faune y est fort pauvre, mais c'est un motif de plus pour considérer avec attention les animaux qui persistent à s'y rencontrer, malgré des circonstances aussi peu favorables. Constatons en fait de mammifères : l'abondance des campagnols et des musaraignes ; la présence constante des blaireaux, des renards et des lapins, qui y établissent leurs terriers et leurs garennes, même dans les tumulus romains ; celle de quatre espèces de fouines et belettes ; le nombre énorme de corbeaux freux, réunis par colonies dans quelques localités ; la pie, le geai, le pic vert, dans les jardins ; le martin-pêcheur, le long des ruisseaux ; le lièvre, la perdrix, dans les champs ; aucun oiseau aquatique sédentaire, excepté la poule d'eau, dont le passage est fort rare. L'orvet est le seul reptile écailleux qu'on y rencontre ; mais il tend à disparaître, ainsi que le hérisson, depuis que des clôtures plus soignées remplacent les vieilles et larges haies qui leur servaient d'asile.

La profonde *vallée de la Meuse*, qui traverse la Belgique du sud au nord, offre des productions plus variées. Son climat est assez chaud pour permettre

la culture de la vigne sur les coteaux les mieux exposés. Le grand-duc et les choucas habitent les rochers inaccessibles, au pied desquels les lézards des murailles et nos deux espèces de couleuvres se chauffent au soleil.

La *zone condrusienne*, région boisée, montueuse et rocailleuse, coupée par des vallées abruptes où coulent de petites rivières, participe de l'Ardenne par la faune, mais ne possède pas les espèces véritablement subalpines. La vipère, le seul de nos reptiles qui soit dangereusement venimeux, existe dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, mais se retrouve dans le Luxembourg et la Flandre, également le long de la frontière française.

L'Ardenne est une région subalpine. C'est dans ses forêts qu'il faut chercher le sanglier, le loup, la martre, le chat sauvage, le cerf, le chevreuil, l'écureuil, bien que ces deux derniers se rencontrent également dans les grands bois des autres régions. Les bruyères marécageuses des Hautes Fagnes et les forêts d'alentour recèlent le petit coq de bruyère et la gélinotte. Le merle d'eau hante le bord des torrents, le merle de roche chante sur le sommet des rochers ou des ruines féodales. A l'époque du passage, les hauts marécages sont fréquentés par divers échassiers. Un reptile aquatique curieux est à signaler : c'est le crapaud sonneur, qui se trouve aussi çà et là dans le Condroz.

Le *Bas Luxembourg* est habité par des animaux analogues, associés à quelques-uns de la vallée de la Moselle. Le vrai loir y trouve sa limite septentrionale. On y rencontre fréquemment le lézard agile.

Si l'on parcourait les différentes classes du règne animal, on constaterait beaucoup d'exemples de ces distributions géographiques curieuses, dont une partie peut s'expliquer par les conditions physiques de nos diverses régions, mais dont une autre partie relève de causes naturelles inconnues.

Tableau zoologique. Voici, d'après M. de Sélis-Longchamps et (pour les insectes) M. Poskin, la classification des *espèces zoologiques* de notre pays.

Vertébrés. — I. CLASSE DES MAMMIFÈRES.

(68 espèces, dont 35 communes, 16 localisées, 10 domestiques).

ORDRES. 1. **Quadrumanes.** Aucune espèce indigène.

2. **Insectivores.** (Toutes espèces utiles). Chauves-souris (10 espèces), vespertillon; rhinolophe ou fer-à-cheval; oreillards, murins, pipistrelle, noctule.

Taupe; musaraigne, musette; hérisson.

3. **Carnassiers.** (Généralement nuisibles). Blaireau. Espèce éteinte: ours brun. — Martre, fouine, putois, (furet domestique), hermine, belette, loutre.

Renard, loup, (chien domestique). Chat sauvage (et chat domestique). — Phoque ou chien marin.

4. **Ronrensg** (Tous nuisibles). Écureuil; loir, lérot et muscardin. — Rat surmulot, rat noir, rat d'eau, souris; mulots, campagnols ou souris des champs. — Lapin et lièvre. (Cochon d'Inde, en domesticité). — (Disparu: castor).

5. **Pachydermes.** (Cheval, âne, mulet, en domesticité). — Sanglier du pays; cochon domestique).

6. **Ruminants.** Cerf, chevreuil. (Daim, en parc. Bœuf et vache, mouton, chèvre, domestiques). — Disparus: bison et aurochs (ou bœuf sauvage).

7. **Cétacés.** Phoque, marsouin ou cochon marin (mer et bas Escaut). — Plusieurs balcines de petites espèces échouent sur nos côtes.

II. CLASSE DES OISEAUX.

320 espèces, dont 50 sédentaires, 50 venant nicher en été, 100 de passage, communs, 120 rares.

ORDRES. 1. **Rapaces diurnes.** Faucons pèlerins, émerillon, cresserelle (utiles). Autour épervier. Aigle balbuzard. Buse commune, bondrée et buzard (très utiles). Milan. — *Nocturnes*, tous utiles : Hibou commun ou duc ; grand-duc ; chat-huant, chevêche, chouette-hulotte, effraie.

2. **Passereaux** a) *Dentirostres* (insectivores utiles) : pie-grièche ; gobe-mouche ; loriot. Grives commune, française, draine, litorne ; merle noir, m. à plastron, m. de roche, m. d'eau. — *Becs-fins* : traquet, tarier, rossignol de muraille, rouge-queue, gorge-bleue, rouge-gorge, rossignol, bergeronnette, hoche-queue jaune ; accenteur ; fauvette à tête noire, f. grise, f. à tête blanche ; pouillot ; rousset ; moqueur ; rousserole ; roitelet et troglodyte ; mésange à longue queue, m. charbonnière, m. petite charbonnière, m. grise, m. bleue, m. huppée.

b) *Conirostres* : *granivores*. Alouettes, farlouses, béguinette ; chardonneret, tarin, linot, pinson, p. d'Ardenne, verdier, serin ou canari ; moineau domestique, m. friquet, rossignol d'eau, ortolan. Bouvreuil, bec-croisé ; gros-bec. — *Omnivores*, souvent utiles : Geai, Rollier. Pie. Corbeau, corbine, corneille mantelée, choucas des clochers, freux. Étourneau. Casse-noix.

c) *Fissirostres*. Engoulevent. Martinet. Hirondelle de cheminée, h. des fenêtres, h. de rivière.

d) *Ténuirostres*. Huppe, sittelle, grimpeur, martin-pêcheur (syndactyle).



Oiseau. La mésange.

3. **Grimpeurs.** Pic-vert, pic-noir, pic-épeiche. Torcol. Coucou. (*Perroquet* en captivité).

4. **Gallinacés.** Pigeon domestique ou biset, ramier, tourterelle, t. à collier. — (Dindon. Paon ; Faisan gris, f. doré, f. argenté. Coq et poule. Pintade, domestiques). — Perdrix grise, p. rouge, caille. Tétràs, ou coq de bruyère ; gélinotte.

5. **Echassiers.** Antruche (en captivité). Outarde ; petite outarde. Pluvier, p. doré ; vanneau ; tourne-pierre ; huïtrier. — Héron cendré. Spatule. Flamant. Ibis ; courlis ; barges, bécasse, bécasseau et bécassines ; chevalier. Crex, râle, poule d'eau ; foulque ou morelle.

6. **Palmpipèdes.** Cygne. Oie. — Canard commun, c. tadorne, c. pilet, c. siffleur, sarcelles, c. de Barbarie ; souchet ; morillon ; macreuse, milouin, milouinan, garrot. — Harle, piette, bièvre. — Cormoran ; nigaud ; fou. — Hirondelles de mer. Mouette rieuse ; goëland à manteau noir, g. à manteau bleu. Pétrel, oiseau des tempêtes. — Pingouin ; guillemot ; plongeon ; grèbe huppé, petit grèbe ou castagneux.

III, IV. CLASSES DES REPTILES ET DES BATRACIENS.

20 espèces, dont 10 communes.

ORDRES. 1. **Chéloniens.** Tortue de mer, tortue grecque (en captivité).

2. **Sauriens.** Lézard vivipare, lézard gris. Orvet. (Inoffensifs et utiles comme insectivores).

3. **Ophidiens.** Couleuvre commune, c. lisse (non venimeuses). Vipère (venimeuse, mais rare).

4. **Batraciens,** insectivores utiles : Grenouille rousse, g. verte ; rainette verte. Crapaud commun. (Venimeux, non dangereux). Salamandre rousse ou terrestre, tritons ou salamandres aquatiques.

V. CLASSE DES POISSONS.

60 espèces environ.

ORDRES. 1. **Sélaciens.** Squalo requin (accidental dans l'Escaut) ; squalo-ange ; aiguillat et chien de mer. Raie blanche, r. bouclée, en mer.

2. **Sturioniens.** Esturgeon, dans l'Escaut.

3. **Acanthoptères.** Perche, grémille ; rouget, vive, mulle, maquereau, épinoche, épinochette, thon, chabot, trigle, hirondelles de mer.

4. **Malacoptères.** Carpes, cyprin doré (en captivité), loche, barbeau, tanche ; véron ; meunier, ablette, goujon. Brochet, saumon, truite, ombre, éperlan. Hareng, alose, sardine, anchois ; morue ; égréfin, merlan, merluche, lotte. Poissons plats : sole, turbot, flétan, plie. Anguilles, congre ou anguille de mer.

5. **Syngnathes.** Cheval marin et aiguille de mer.

6. **Cyclostomes.** Lamproie, lamprillon des eaux douces.

Invertébrés. — CLASSE DES INSECTES.

ESPECES UTILES. *Pour leurs produits* : l'Abeille (*hyménoptère*), qui produit le miel et la cire ; le Bombyx du mûrier (*lépidoptère*), qui n'est pas indigène, mais dont la chenille (ver à soie) est élevée artificiellement pour produire la soie ; les *Cantharides* (*Coléoptères*), qui jouissent de propriétés vésicantes, mais rares dans nos régions.

Pour les services qu'ils nous rendent en détruisant des espèces nuisibles : *Coléoptères* : les *Carabes*, *Staphylins*, etc., qui dévorent les insectes et leurs larves, les *Coccinelles* (bêtes à bon Dieu, bêtes de la Vierge), qui détruisent les pucerons ; ennemis également des pucerons les *Hémérobates* (*névroptères*) et les *Syrphes* à l'état larvaire (*diptères*) ; enfin, vivant en parasites internes aux dépens d'une grande quantité d'insectes nuisibles et surtout larvaires, les *Ichneumons*, *Braconides*, etc. (*hyménoptères*) et les *Tachinaires* (*diptères*).

ESPECES NUISIBLES. ORDRES. 1. **Coléoptères** (3200 espèces). Le *Zabre bossu*, ennemi du seigle ; l'*Atomaire*, qui érode le collet des jeunes betteraves ; les *Taupins*, dont les larves souterraines (vers fil de fer) détruisent les racines d'une foule de plantes cultivées, en compagnie des larves du *Hamneton* (vers blancs) ; celui-ci, d'autre part, à l'état adulte, dévore les feuilles de la plupart de nos arbres ; détruisent également les feuilles, les *Chrysoméliens* en général (*Linus* du peuplier, *Galéruque* de l'aune, *Criocère* des asperges, *Gastrophyses* de l'oseille, *Altises* des crucifères, *Cassides* de la betterave, etc.) ; les *Longicornes* et autres *xylophages* (*Prione*, *Saperdes*, etc.), qui creusent leurs galeries dans le bois des arbres ; les *Scolytes* et *Bostriches*, qui minent l'écorce des arbres et surtout des résineux ; les *Anthonomes*, qui détruisent les organes floraux du pommier et empêchent les fleurs de s'ouvrir ; les *Bruches* et autres *Charançons*, qui ravagent les graines (*Bruche* du pois, etc.), la *Calandre* du blé qui, hôte trop répandu des greniers, vit au dépens de nos provisions de céréales.

2. **Orthoptères.** (46 esp.). Les *Forficules* (perce-oreilles), qui rongent bourgeons, fleurs et fruits sucrés ; les *Blattes* et le *Grillon* domestique (cri-cri), qui salissent et détruisent les provisions ; les *Criquets*, dont certaines espèces, heureusement exotiques, ravagent les cultures dans leurs désastreuses émigrations ; la *Courtillière* (taupe-grillon), qui, en creusant ses galeries dans les jardins, coupe les racines des plantes.

3. **Névroptères** (300 esp.), généralement utiles, sauf quelques espèces qui détruisent le frai de poissons et les jeunes alevins.

4. **Hémiptères.** (1200 esp.). Les *Punaises* de l'homme et des animaux (punaise des lits, etc.). Le *Tigre* du poirier, qui ravage les feuilles, les *Pucerons*, *Phylloxera*, *Coccides* (*Kermès* et *Cochenilles*), qui sucent la sève des végétaux.

5. **Hyménoptères.** (3600 esp.). Les *Fourmis* et les *Guêpes*, dont les morsures ou piqûres sont douloureuses, et qui en outre dévorent les fruits sucrés ; les *Tenthrides*, dont les larves (fausses chenilles) ravagent le feuillage des arbres ; *Lydas* et *Lophyses* du pin, *Nématès* du groseillier, du saule, *Lyda* du poirier, etc. ; le *Cephe*, qui vit à l'intérieur du chaume des céréales ; les *Sirex*, dont les larves sont aussi *xylophages*.

6. **Lépidoptères** (1500 esp.). Leurs larves, vraies chenilles, vivent généralement de matière végétale et sont nuisibles ou indifférentes, suivant qu'elles s'attaquent à des plantes oui ou non cultivées; la plupart se nourrissent de feuilles; *Pierides* du chou et des crucifères, *Bombycides* (*Bombyx neustris*, *Liparis chysorabuxa* et dispar; *Orgyies*, qui vivent sur les arbres fruitiers et forestiers; la *Nonne*, qui ravage les résineux; le *Liparis* du peuplier ou du saule; la Processionnaire du chêne); les *Noctuelles* (noctuelle du pin); les *agrotis* (vers gris), qui attaquent les racines et les feuilles inférieures des céréales, plantes potagères, etc.; le *Plusia gamma*, ravageant tréfilères, luzernières, betteraves, etc.; les *Arpentuses* (Phalène du pin, du groseillier, etc.); une foule de petites espèces (microlépidoptères), parmi lesquelles les plus importantes sont les *Hyponomeutes* (pommier, cerisier, etc.); la *Tordeuse verte* du chêne, les nombreuses tordeuses des arbres fruitiers et forestiers, la *Teigne* du mélèze, les *Coléophores* diverses.

La région des autres larves de papillons est variable: *Cossus gâte-bois* (arbres divers), *Sésie* apiforme (peuplier, saule), dans le tronc des arbres; *Pyrales* des pousses, bourgeons, etc. (résineux); les *Vers-gris*, etc., sur les racines; la *Teigne* du froment, l'*Alucise* des céréales, la *Pyrale* des pommes, des prunes (fruits véreux), etc., qui s'attaquent aux semences ou aux fruits; la *Teigne* des vêtements, des pelletteries; les *Galleries* de la cire des ruches, les *Asopie* et *Aglossa* des graisses et farines.

7. **Diptères** (1500 esp.). Beaucoup d'espèces nuisibles, dont voici les principales. Sont nuisibles à l'état larvaire: les *Cécidomies*, *Oscines*, *Chlorops*, ennemis des céréales; les *Anthomyes*, *Psilomye*, *Théphrite*, *Agromyze*, etc., parasites des plantes légumières et fourragères, le bibion des jardins, les tipules (racines des plantes diverses), la cécidomie des poirettes, les *Destres*, vivant dans l'estomac ou le cerveau du cheval ou du mouton, l'*Hypoderme*, qui se loge sous la peau du dos des bovidés, la *Calliphore* (mouche à viande), qui gâte les provisions de viande, etc. — Sont nuisibles à l'état adulte tous les suceurs de sang, tels que *Cousins*, *Anophèles*, *Taons* divers, *Stomoxe* et tant d'autres qui incommode l'homme ou les animaux domestiques et sont des agents de transmission de maladies contagieuses diverses.

8. **(Aptères) Anoploures** (poux); vivant sur l'homme et les animaux à sang chaud (*Poux* de l'homme, du cheval, du bœuf. — *Pricius* des animaux domestiques). — **Aphaniptères** (puces), vivant sur l'homme et les mammifères (*Puces* de l'homme, du chien, du chat).

AUTRES CLASSES D'INVERTEBRÉS

I. **MYRIAPODES. Nuisibles.** Les *Scolopendres*, les *Gloméris* attaquent les fruits; les *Iules* sont venimeux.

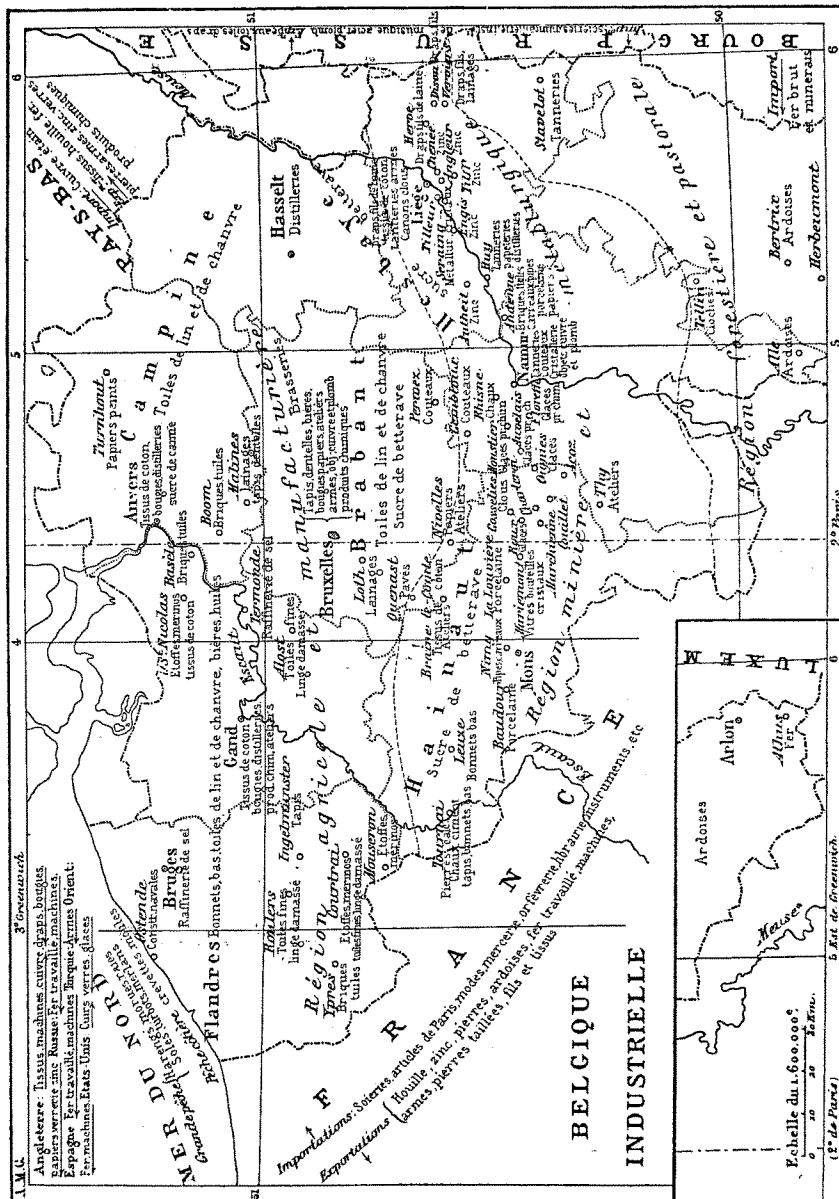
II. **ARACHNIDES. Utiles.** Les *Araignées*, qui détruisent beaucoup d'insectes. — *Nuisibles.* Le *Sarcopte* de la gale et le *Lepte automnal* (rouget), qui s'attaquent à l'homme; les *Acares* (mites), qui détruisent les provisions; les *Laodes* (tiquets), qui vivent sur les animaux. — Les vrais scorpions n'existent pas en Belgique.

III. **CRUSTACÉS. Utiles.** Les *Écrevisses*, *Crevettes* (fl. garnaat.) *Salicoques* (chevrettes). *Homards*, *Crabes* et *Tourteaux*, que l'on mange. — *Nuisibles.* Les *Cloportes*, qui rongent les fruits.

IV. **ANNÉLIDES. Utiles.** Les *Sangsues médicinales*, que l'on emploie en médecine. — *Nuisibles.* Les *Sangsues piscicoles*, qui attaquent les poissons. Les *Lombrics* ou vers de terre, qui perforent les jardins.

V. **VERS INTESTINAUX. Nuisibles.** Les *Ascarides*, *Oxyures*, Vers solitaires ou *Tœnias*, *Trichines*, etc., qui habitent les viscères de l'homme. Les *Strongyles*, *Douves*, etc., qui habitent les viscères des animaux. Le *Cœnure*, qui cause le tournis du mouton, devient *Tœnia* dans le corps du chien, etc.; le *Cysticercque*, qui cause la ladrerie du porc, devient *tœnia* dans le corps de l'homme, etc.

VI. **MOLLUSQUES. Utiles.** Les *Hélices* (escargots et caracoles), *Moules*, *Huitres*, *Bucardes* comestibles, *Myes* des sables, etc., que l'on mange. Les *Seiches*, dont on emploie l'os intérieur dans les cages d'oiseaux et la liqueur noirâtre (encre de Chine). Les *Mullettes*, qui produisent des perles. — *Nuisibles.* Les *Limaces* et *Hélices* (colimaçons), qui ravagent les jardins et les champs cultivés. Les *Tarets* et *Pholudes*, qui percent le bois des parties sous-marines des constructions navales.



CHAPITRE III.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

I. AGRICULTURE.

L'industrie agricole, en Belgique, s'occupe à la fois de la *culture des végétaux* et de l'*élevage des animaux domestiques*.

« L'art agricole est une branche du travail national qui place la Belgique, avec la Lombardie et l'Angleterre, à la tête des contrées les mieux cultivées du monde. Depuis le moyen âge notre pays est renommé autant pour son agriculture que pour son industrie. Tandis que nos glorieuses communes marchaient à la tête des peuples industriels, les étrangers qui visitaient la Flandre l'appelaient « le jardin de l'Europe », et ce nom, elle le mérite encore. — C'est en apprenant à mieux connaître sa patrie qu'on est porté à l'aimer davantage, et l'étude de l'agriculture belge est bien faite pour fortifier notre patriotisme.

« Nulle part peut-être mieux qu'en Belgique, on ne peut se rendre compte de l'*influence* que la composition géologique du sol exerce sur la culture elle-même ; en tout cas, nulle part on ne le peut aussi facilement et en aussi peu de temps. Cette diversité des régions est si marquée, qu'on peut presque aussitôt voir dans laquelle on se trouve, rien qu'à l'inspection de la plante agricole qui y occupe le plus de place.

« La première région, celle des polders, borde la mer. Ce sont les herbages qui y dominent, ou bien les féveroles et l'orge dans les champs cultivés ; dans les Flandres et en Campine, c'est le seigle ; dans la région hesbayenne, le froment, avec la betterave ; dans le Condroz, l'épeautre ; en Ardenne, l'avoine ; enfin, dans le bas Luxembourg, l'abondance des fruits annonce un terrain spécial.

Économie rurale. « De même que les terrains en Belgique sont de plus en plus anciens à mesure qu'on s'éloigne de la mer, de même le mode de culture y est aussi de plus en plus primitif et « extensif ». D'abord, on rencontre en Ardenne la propriété indivise et le pâturage commun, qui étaient en usage chez les Germains. Les animaux domestiques sont tous ensemble au pâturage, formant la *herde*, le troupeau de la commune ; un pâtre les conduit sur le terrain communal, les surveille et le soir les ramène au village, où chaque bête rentre d'elle-même dans son étable. En Condroz, un tiers ou un quart de la terre se repose un an ; en Hesbaye, le sol tout entier produit tous les ans. Enfin, en Flandre, non seulement toute terre produit, mais une grande partie du sol donne deux récoltes par an. Or, toutes les régions de la

Belgique devraient arriver à ce dernier résultat, car il n'en était pas de moins fertile que la Flandre, qui n'est qu'un lambeau de la Campine, c'est-à-dire un sable stérile, mais mis en valeur par vingt siècles de bonne culture et de travail assidu. »

(De Laveleye, P. B.)

Produits végétaux. — Depuis 1885, la transformation agricole s'est opérée en Belgique de la manière la plus marquée. Le précieux concours des sociétés d'agriculture et de leurs organisateurs, appartenant souvent à l'élite de la noblesse et du clergé, a puissamment contribué à la formation de mutualités, de coopératives, de caisses de crédit et de sociétés d'assurances de tous genres. Toutes les influences ont été mises en œuvre pour pousser à l'emploi plus fréquent des engrais chimiques et des machines, pour assurer un meilleur choix des semences et des cultures, pour provoquer une mise en valeur plus habile et plus lucrative des produits de la ferme et améliorer les races de chevaux et de bétail.

En général, les surfaces ensemencées ont diminué depuis trente ans, tandis que le rendement moyen à l'hectare s'est considérablement augmenté. C'est ainsi que le *froment*, beaucoup moins cultivé, conserve cependant sa production d'autrefois (4 300 000 quintaux en 1911) ; les cultures de *seigle*, un peu réduites, donnent un tiers en plus (6 200 000 q^x) ; quant aux champs d'*avoine*, un peu plus étendus, la récolte est presque doublée : cette céréale tient aujourd'hui le record pour la quantité et la valeur (6 300 000 q^x et 180 millions de francs). Les plantations de *pommes de terre*, bien moins développées, donnent un rendement total supérieur (27 500 000 q^x). Les surfaces de *betteraves fourragères* ont presque triplé (71 000 hectares), tandis que celles de navets, rutabagas et carottes ont diminué. Réduites aussi les *prairies naturelles et artificielles* (415 000 hectares), sauf les luzernières. Enfin les cultures de *betteraves sucrières* (59 000 hectares) et de *tabac* (4 270 hectares) ont presque doublé, alors que celles de lin, de chanvre, de houblon et de chicorée ont généralement beaucoup diminué. Comparativement à l'année 1880, le prix de ces denrées est moins élevé, sauf celui des pommes de terre.

Il y a une légère augmentation pour l'étendue des *forêts et sapinières*, qui occupent 530.000 hectares, et une grande diminution des bruyères et terrains vagues, réduits à 160.000 hectares.

Les produits végétaux les plus importants sont, comme les produits animaux, ceux des 2^e et 3^e régions agricoles, formant les parties basses du pays.

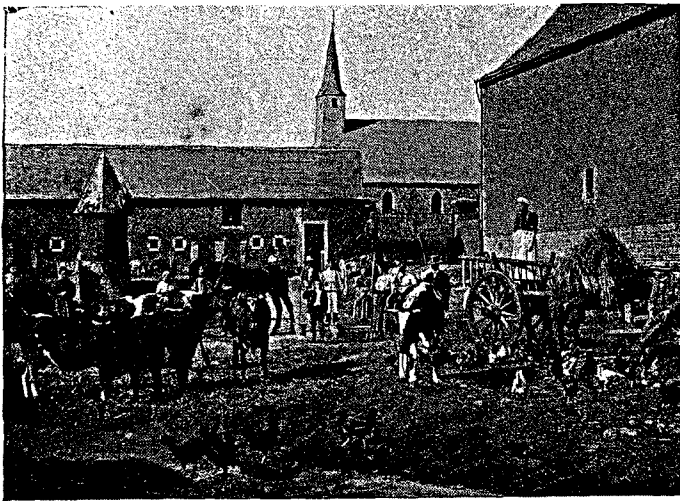
La valeur totale de nos produits agricoles s'élève annuellement à environ 1 700 000 000 de francs.

Animaux. — En 1911, la Belgique comptait 262 000 chevaux, 1 812 000 bœufs, vaches et veaux, 1 230 000 porcs, environ 270 000 chèvres et 200 000 moutons ; viennent ensuite pour le nombre les ânes et mulets ; enfin la liste des animaux domestiques se complète par celle des lapins, de la volaille et des abeilles, auxquels on peut ajouter les produits de la chasse et de la pêche.

Depuis 1880, le nombre des chevaux a un peu diminué, celui des bêtes bovines a augmenté de plus d'un quart ; le nombre des porcs et des chèvres

est aussi en progrès, celui des moutons en décroissance. C'est donc le cheptel bovin qui s'est le plus développé ; cependant son alimentation rationnelle, qui emploie les tourteaux, pulpes, farines, etc., permet de réaliser une économie annuelle de plus de 45 millions de francs. Le prix des chevaux s'est beaucoup accru, ainsi que celui des vaches laitières, des bœufs de boucherie et des pores.

Le cheval belge. « Il fut un temps où, en Belgique, on parlait de la race flamande, de la race ardennaise, de la race du Brabant-Hainaut, de la race du Condroz ou du double ardennais, de la race du Hageland, etc. Aujourd'hui, tous ces noms ont disparu pour faire place à la dénomination unique de « race belge ». Si les programmes des concours des chevaux reproducteurs, qui se tiennent annuellement au Palais du Cinquantenaire, font encore mention



La cour d'une ferme dans la région condruzienne.

des chevaux ardennais, c'est uniquement dans un intérêt commercial et parce que, dans certains pays étrangers, nos chevaux de petite taille sont encore connus sous le nom d'ardennais.

« Comme d'autres variétés de chevaux belges, l'ardennais a fait place, même dans le Luxembourg, au cheval du type belge, et si l'on rencontre encore dans cette dernière province des sujets rappelant, par un effet d'atavisme, le type ancien du cheval ardennais, on constate qu'il en est de même de l'ancien cheval du Hageland, aux formes élégantes, et de l'ancien cheval flamand, considéré comme l'un des ancêtres du « black horse » des Anglais.

« Le perfectionnement auquel a été portée la race chevaline belge est dû, en grande partie, aux travaux des commissions provinciales d'expertise des étalons, d'ailleurs puissamment secondées, depuis 1886, par la Société Le

cheval de trait belge. Aussi tous les pays qui pratiquent l'élevage du cheval de gros trait sont devenus tributaires de la Belgique. Celle-ci exporte annuellement des chevaux pour une valeur de 30 millions. » (La BELGIQUE, 1830-1905).

II. INDUSTRIE.

Les principales industries qui dérivent de l'agriculture, ou qui transforment les produits du sol, sont : les *industries alimentaires* : meunerie, boulangerie, brasserie, distillerie, sucrerie et chocolaterie, huilerie, fabrication du beurre, de la margarine et du fromage ; — les industries du *vêtement* : filature, tissage, confections, tannerie, chaussures et chapellerie ; — les industries de l'*ameublement* : sculpture, ébénisterie, papeterie, etc.

Ces industries s'exercent le plus généralement dans les zones basses et fertiles, c'est-à-dire dans la région septentrionale du pays.

Les principaux **produits alimentaires fabriqués** sont : la farine, la bière, les alcools, le sucre et les huiles.

Meunerie. Les moulins à farine se trouvent partout, pour les besoins locaux. Louvain, Anvers, Gand, Bruges, Thielt, etc. fabriquent même pour l'exportation, mais s'approvisionnent surtout de grains étrangers, vu l'insuffisance de la production indigène.

Les moulins à vapeur, ou minoteries, sont les plus importants ; les petits moulins à vent et à eau ne se trouvent plus que dans les campagnes, où ils diminuent graduellement. Les meules en pierre, qui fonctionnent encore dans la plupart de ces derniers, venaient généralement de La Ferté-sous-Jouarre, près de Paris ; on leur substitue aujourd'hui des cylindres métalliques cannelés.

Brasseries. La *bière*, notre boisson nationale depuis l'époque des Gaulois, se fabrique avec la farine fermentée d'orge germée. On y ajoute du houblon pour lui donner son arôme et la conserver. On en produit partout pour la consommation locale (17 millions d'hectolitres). Les plus réputées sont celles de Bruxelles, de Louvain et des Flandres. Nos bières s'exportent peu, tandis que nous importons beaucoup de bières anglaises et allemandes.

Distilleries. Les alcools (740 000 hectolitres) se fabriquent surtout avec le seigle, la pomme de terre et la mélasse des sucreries. Les résidus servent à l'engraissement du bétail, comme aussi la pulpe des sucreries et les tourteaux des huileries.

Sucreries. La betterave râpée, réduite en pulpe, donne un jus qui, traité de diverses manières, fournit successivement la mélasse, le sirop, la cassonade, le sucre candi, le sucre blanc, raffiné au moyen d'os brûlés ou noir animal, et même l'alcool.

La fabrication du sucre indigène ou de betteraves se fait en grand dans la 3^e zone, surtout en Hainaut et en Hesbaye (235 000 tonnes). Les raffineries de sucre de canne et autres, d'Anvers et de Gand, travaillent en grande partie pour l'exportation (120 000 tonnes).

Huileries. Les huiles se fabriquent surtout dans les Flandres et le Brabant

avec des graines de colza, de navette, de lin, de chanvre, aussi avec les graisses de baleine, de phoque ; quant à l'huile minérale ou pétrole, on l'importe généralement raffinée — pour 40 millions — des États-Unis, du Caucase et de la Roumanie.

La valeur des produits alimentaires est estimée à 700 millions de francs, dont : farines, 300 millions de frs ; riz pelé et féculs, 27 millions ; bières, 130 millions ; alcools, 70 millions ; sucres, 100 millions ; huiles, 50 millions ; beurres, margarine et fromages, 25 millions ; chicorée à café, 20 millions ; à quoi l'on peut rattacher les tabacs et cigares, 28 millions.

La valeur des produits industriels est variable, car elle résulte de la situation industrielle et politique générale ; telle production diminue, augmente, disparaît ou change de localités avec le temps et les circonstances, et les renseignements donnés à ce sujet sont ainsi susceptibles de rectification d'une année à l'autre.



Filature. — Moulin à filer mécaniquement.

Filature et tissage. Les matières textiles, ou à tisser, sont des filaments végétaux : lin, chanvre, coton, jute, ramie — ou animaux : laines, poils, soie, auxquels on fait subir diverses opérations de préparation, puis le filage, le tissage et, suivant le cas, le blanchiment, la teinture ou l'impression.

L'industrie textile était déjà au moyen âge une des branches les plus importantes de notre activité nationale. Les Flamands étaient réputés comme les premiers tisserands du monde. Ils recevaient les laines d'Angleterre, les convertissaient en étoffes et exportaient dans les pays voisins, notamment en France, leurs draps et autres lainages. Au XIII^e et au XIV^e siècle, les villes de Gand, de Bruges et d'Ypres atteignirent, grâce à leurs corps de métiers, un très haut degré de prospérité. Bruges était célèbre par ses manufactures de tissus de laine, de lin et de soie ; Ypres tirait sa richesse du travail de la laine. Gand, au XIII^e siècle, comptait plus de 400 000 fileurs et tisserands. Louvain, Courtrai, Poperinghe, Huy et Bruxelles ont également joué un rôle très important dans l'industrie textile. En 1281, on voit mentionnée, pour

la première fois, la halle aux draps de Bruxelles, et dès le XIV^e siècle, cette ville, ainsi que Malines, produisait des étoffes de soie et des tissus de laine si recherchés qu'on les contrefaisait sous le nom de « draps de Bruxelles ». En 1360, il y avait à Louvain 4 000 fabriques ou métiers à fabriquer le drap. Puis vint la décadence de Gand et de Bruges à la suite des guerres et des troubles politiques.

Les habitants de Verviers, qui s'étaient mis à fabriquer des draps dès le XII^e siècle, attirèrent définitivement dans la principauté de Liège l'industrie drapière. En 1757, les métiers verviétois produisaient 70 000 pièces de tissus de laine. Dans le courant de l'année 1798, un ouvrier anglais se présentait dans la fabrique de MM. de Biolley et Simonis, qui étaient, à cette époque, à la tête de l'industrie verviétoise, et il leur proposait de fabriquer des machines semblables à celles dont on se servait en Angleterre pour la filature de la laine. Cet ouvrier n'était autre que le père de John Cockerill. Depuis cette époque l'industrie drapière a pris un développement considérable, non seulement à Verviers et dans sa banlieue, mais encore à Bruxelles, St-Nicolas, Malines, Liège, Anvers, etc. La filature de la laine comptait en 1909 environ 600 000 broches.

C'est à un Gantois, Liévin Bauwens, que revient le mérite d'avoir introduit en Belgique l'industrie *cotonnière*. A grand'peine échappa-t-il aux rigueurs de la loi anglaise, punissant sévèrement ceux qui faisaient connaître, hors de l'Angleterre, les métiers connus sous le nom de « mull-jennys ». Bauwens installa, en 1791, dans le local de la Chartreuse, à Gand, un établissement où le coton était cardé et filé d'après le nouveau système.

En 1912, la filature du coton occupait en Belgique 1 300 000 broches à filer ou à retordre, dont près des deux tiers pour la ville de Gand, qui est aussi le principal centre de tissage. Les autres localités sont notamment Mouscron, Braine-l'Alleud, Saint-Denis-lez-Mons, Tournai, Renaix, Alost, etc.

Quant à l'industrie *linière* (300 000 broches), la Flandre, qui produit d'excellentes qualités de lin, s'est livrée de bonne heure, avec succès, à la transformation de cette matière première en fils et tissus. Au XV^e et au XVI^e siècle, l'industrie linière avait pris un grand développement dans notre pays. Liévin Bauwens introduisit également, dans les ateliers de détention de Gand, l'application de la mécanique à la filature du lin.

Aujourd'hui le tissage linier est répandu dans un grand nombre de localités flamandes, surtout à Gand, Alost, Lokeren, Courtrai, Roulers. La filature du *jute* produit 20 millions de kilos de fils à Gand, Tamise, Lokeren, Roulers, Berlaere.

Le *fil de soie* n'est produit en Belgique que dans quelques établissements et par plusieurs fabriques de *soie artificielle*, principalement celle de Tubize. Des *soieries* sont tissées à Anvers, Deynze, Thielt, Ath et Forest.

La production des filatures et des tissages belges dépasse généralement et de beaucoup la consommation intérieure; il en résulte que nos industriels sont obligés de chercher des débouchés à leurs produits. Mais le plus grave,

c'est qu'il n'y ait pas de tarif prohibitif ou restrictif à l'entrée en Belgique des produits étrangers.

La valeur de nos tissus fabriqués annuellement s'élève à plus de 420 millions de francs, dont : draps et lainages, 150 millions (les $\frac{3}{4}$ pour Verriers) ; toiles, 110 millions ; tissus de coton, 80 millions ; tissus mixtes, 35 millions ; dentelles, 30 millions ; soieries, 8 millions de francs. Cette fabrication occupe 200.000 ouvriers et une force motrice de 100.000 chevaux, faisant mouvoir 2.500.000 broches.

Le produit de la tannerie et de la mégisserie est de 45 millions de francs, celui de la papeterie, 35 millions et celui de l'imprimerie, 25 millions.

Mines et carrières. « Les mines et les carrières sont des excavations que l'on pratique plus ou moins profondément pour retirer de la terre des substances utiles à l'homme, qui les emploie directement dans leur état primitif, ou après leur avoir fait subir certaines transformations physiques et chimiques.

« Au premier rang des richesses minérales de la Belgique se place la houille, si précieuse en général pour une foule de fabrications et pour le chauffage domestique. Puis viennent les minerais de fer, de plomb et de zinc, qui alimentent la métallurgie.

» Les substances pierreuses, terreuses et sableuses sont employées par de nombreuses industries, dont les principales sont : l'agriculture, qui fait usage, comme amendements, de la chaux, de la marne, du tuffeau et du phosphate de chaux ; la sucrerie, qui utilise la baryte, et certains calcaires pour en retirer la chaux et l'acide carbonique, nécessaires à la défécation ; la verrerie, la gobeletterie et la fabrication des glaces, qui font entrer dans la composition de leurs produits : du sable, du calcaire, du manganèse et de la baryte ; la fabrication des poteries et des produits réfractaires, qui emploie, avec diverses argiles, le sable, le kaolin, l'eurite, le silex, etc. ; la fabrication des produits chimiques, qui utilise la pyrite de fer, le manganèse, la baryte, le schiste alunifère, etc. ; la construction des édifices et des voies de communication, pour laquelle on extrait en Belgique d'énormes quantités de terre à briques, de sables, de pierres à chaux, de pierres de taille, de marbres, de pavés et d'ardoises ; enfin la draperie, qui fait usage de la terre à foulon. »



Coupe d'une veine horizontale.

La houille. L'exploitation de la houille est d'origine essentiellement belge. Son nom viendrait même d'un mineur liégeois, Jean Huloz, qui vivait au

xii^e siècle (à moins qu'on ne préfère le faire venir du germain *hol*, *heul*, creux, profond).

Au xiv^e siècle, il y avait des charbonnages dans le Hainaut, notamment à Bracquegnies. Au xvii^e siècle, on comptait, entre Quiévrain et Mariemont, 120 bures qui atteignaient jusqu'à 35 toises (60 mètres) de profondeur. Le moyen d'extraire était le modeste bourriquet à bras (treuil), remplacé aujourd'hui par de puissants moteurs à vapeur.

Le *terrain houiller* occupe en Belgique une zone de deux à trois lieues de largeur sur trente-cinq de longueur, qui s'étend dans la direction de Douai,



Végétation houillère: A. Calamite; B. Fougère arborescente; C. Fougère herbacée; D. Cordaite; E. Sigillaire; F. Lepidodendron; G. Galamophylite; H. Astérophylites.

en France, à Aix-la-Chapelle, en Prusse, en suivant les vallées de la Haine, de la Sambre et de la Meuse.

On le divise en deux parties par le vallon du ruisseau le Samson, à l'est de Namur, et en *quatre bassins houillers*, dont trois dans la partie occidentale : le **BORINAGE**, ou le Couchant de Mons ; le *bassin du CENTRE*, ou de La Louvière ; le *bassin de CHARLEROY*, ou de la Sambre, et le 4^e, dans la partie orientale, le *bassin de LIÈGE*, ou de la Meuse.

Des sondages, pratiqués à partir de 1901, notamment à Asch et à Westerloo, ont fait reconnaître, dans la direction de Maestricht à Anvers, l'existence

La Belgique pittoresque.

4

d'un important bassin houiller de la CAMPINE, dont l'exploitation se prépare activement.

La houille est un combustible formé de végétaux (fougères, calamites, lépidodendrons, sigillaires) carbonisés et enfouis sous terre en couches superposées et séparées par la roche schisteuse. Ces couches ou *veines*, souvent repliées sur elles-mêmes, sont au nombre de plus de cent en Belgique, et ont chacune une épaisseur de trente centimètres à deux mètres. Elles remplissent une dépression du terrain calcaire carbonifère (terrains primaires) et sont recouvertes par des terrains plus modernes. Leur surface totale est de 140.000 hectares et elles sont exploitées dans plus de deux cents charbonnages au moyen de *bures*, ou puits donnant accès à des galeries souterraines situées à 500, et même 1000 mètres de profondeur (à Montignies et Gilly). Les couches inférieures sont calculées à plus de 2500 mètres sous les villes de Mons et de Liège, pour venir affleurer près de Namur au ruisseau de Samson.

La houille est appelée le *pain de l'industrie*. En effet, l'activité industrielle d'un pays est généralement proportionnelle à la consommation du charbon et subordonnée à la facilité de se le procurer à bas prix. Les régions houillères deviennent par là même manufacturières, et, par suite, très peuplées. D'ailleurs elles forment, comme on l'a dit, des terres à *deux étages* : exploitées à la surface par l'agriculture, à l'intérieur par l'industrie minière. Le bassin houiller de la Belgique est, en dehors des grandes villes, la partie la plus peuplée du pays et peut-être du continent européen.

La *valeur* des produits minéraux est d'environ 445.000.000 de francs, savoir : houille, 350 m. ; minerais de fer, 0,7 m. ; de zinc, plomb et manganèse, 0,2 m. ; pierres de taille, pavés, chaux, moellons, marbres, ardoises, 65 millions.

Les mines métalliques belges, en décroissance rapide, sont presque épuisées ou industriellement inexploitable. Aussi importons-nous de l'étranger presque tous les minerais ou métaux bruts travaillés dans nos établissements.

La valeur des charbons varie, suivant les années, de 340 à plus de 400 millions, bien que la quantité extraite se conserve à la moyenne de 23 millions et demi de tonnes. Les produits des carrières augmentent en quantité et, par suite, en valeur.

Le nombre d'*ouvriers* employés dans les houillères est de 145.000 ; dans les mines métalliques, de 560 ; dans les carrières, de 36.000 ; dans les usines sidérurgiques, de 33.000.

Les **industries métallurgiques et autres**, qui ont pour objet les *transformations* successives des produits minéraux en objets usuels, comprennent : les hauts fourneaux, les fonderies, la construction des machines, la fabrication des outils et ustensiles de tous genres, l'armurerie, la coutellerie, la clouterie, la boulonnerie, la quincaillerie, la verrerie, les produits chimiques, la céramique : porcelaine, faïences ; les poteries, pipes, briques, tuiles, etc.

Le domaine principal de ces industries est la région centrale du pays : 2^e zone et partie sud de la 3^e zone, siège de l'extraction de la houille.

Le minerai de fer est très répandu dans la nature. En Belgique, on l'extrait

sous forme de *limonite*, sorte de scorie brune ou jaune ; d'*oligiste*, substance pierreuse ou terreuse rouge ; parfois de *pyrite*, sulfure de fer, de couleur noire.

Nous importons des *minerais de fer* surtout de la Lorraine française, du Grand-Duché de Luxembourg et de la Norvège ; du *minerai de zinc* d'Amérique, d'Espagne et d'Italie ; du *zinc brut* de France, des Pays-Bas et d'Allemagne ; du *plomb brut* d'Espagne, du Mexique et de Turquie ; du *cuivre brut* des États-Unis, des Pays-Bas et d'Australie.

Le nombre des *hauts fourneaux* ne s'est pas sensiblement modifié en Belgique depuis une trentaine d'années, mais leur outillage a été complètement transformé. La capacité de chacun a été progressivement augmentée pour atteindre des productions de 200 à 250 tonnes. Aussi la quantité de fonte produite s'est-elle élevée de 608.000 tonnes, en 1880, à plus de deux millions en 1911. D'autre part, les produits gazeux des hauts fourneaux sont d'une puissance telle qu'un type de 150 tonnes actionne un moteur de 2000 chevaux. Cette force, autrefois totalement perdue, est aujourd'hui distribuée électriquement aux aciéries, laminoirs et ateliers qui sont groupés, avec les hauts fourneaux, dans les grandes usines belges.

De 1880 à 1911, la valeur de la production des fabriques de *fer* et des usines à ouvrir le fer est descendue de 84 millions de francs à 37 millions. Par contre, la quantité et la valeur des produits des *aciéries* sont passées de 235.000 tonnes et environ 25 millions de francs à 4.975.000 tonnes et 511 millions de francs. Les usines à *zinc* ont aussi beaucoup progressé, leurs produits s'étant élevés de 60.000 à 198.000 tonnes, valant 26 et 124 millions. Enfin les usines à *plomb* ont fourni, en 1911, 44.000 tonnes pour 15,5 millions de francs ; les fabriques d'*argent*, 252 tonnes pour 27 millions ; celles de *cuivre* et de laiton ouvrés, environ 7000 tonnes.

La valeur des *automobiles*, *motocyclettes* et *bicyclettes* fabriquées annuellement s'élève à 30 millions, ainsi que celle des *armes* de tous genres, dont 1.212.000 ont été soumises au banc d'épreuves de Liège en 1911. La valeur des *cristaux*, *verres* et *glaces* peut être évaluée à 90 millions de francs.

III. COMMERCE.

Le **commerce** de la Belgique, tant *intérieur* qu'*extérieur*, alimenté par une foule de produits de toute nature, ne le cède en activité à celui d'aucun autre pays.

Le **COMMERCE INTÉRIEUR** comprend le *commerce en gros*, qui se fait entre producteurs et négociants, ceux-ci emmagasinant pour revendre, et le *commerce de détail*, par lequel le producteur et le négociant vendent directement aux consommateurs et satisfont aux besoins journaliers. Il s'exerce d'une manière permanente en ville dans les boutiques, les magasins, et d'une manière périodique dans les marchés quotidiens ou hebdomadaires et les foires. Celles-ci, plus florissantes avant l'établissement des voies de communication rapide, sont encore importantes, non seulement à Bruxelles et autres villes où elles durent

parfois un mois, mais encore dans certains centres agricoles, tels que Waromme, Ciney, Tongres, pour les grains, les chevaux et les bestiaux, ainsi qu'en de nombreux chefs-lieux de cantons.

Le commerce est accidentellement favorisé aussi par les habitudes modernes de déplacement, les voyages de vacances, les excursions des touristes qui visitent les beaux sites et les curiosités du pays, les baigneurs qui fréquentent les villes d'eau, etc.

Le COMMERCE EXTÉRIEUR, appelé COMMERCE SPÉCIAL, se divise en deux sections : Importation et Exportation. Le *commerce spécial d'importation* comprend les marchandises étrangères déclarées pour la consommation et les marchandises importées en franchise temporaire pour recevoir une main-d'œuvre et être réexportées. Le *commerce spécial d'exportation* comprend les marchandises belges et les marchandises nationalisées qui sortent du pays, ainsi que les marchandises importées en franchise temporaire, qui sont réexportées après avoir reçu une main-d'œuvre.

Par marchandises *nationalisées*, il faut entendre, d'une part, les marchandises étrangères dont on a payé les droits d'entrée, et d'autre part, celles qui, entrées en franchise, ont été déclarées pour le commerce ou l'usage des nationaux.

Le TRANSIT comprend les marchandises étrangères qui traversent le pays, ou sans s'arrêter ou en passant par les entrepôts sous régime de douane.

Le COMMERCE SPÉCIAL belge est très considérable ; en 1913 il atteignit une valeur de 8.655 millions de francs, dans laquelle les *importations* figurent pour 4.998 millions et les *exportations* pour 3.657 millions de francs.

Notre commerce spécial a décuplé depuis 1880 ; proportionnellement à la population, il tient le *premier rang* après celui des Pays-Bas, lequel vise surtout à l'entrepôt. En Belgique, comme en Angleterre, en Allemagne, en France, puissances très industrielles, le chiffre des importations est toujours supérieur à celui des exportations.

De même que le commerce spécial, le *transit* est favorisé en Belgique par la situation de celle-ci au milieu des pays les plus commerçants de l'Europe, ainsi que par le développement de ses voies ferrées et navigables ; il s'élève à deux milliards et demi de francs.

La valeur du commerce *général* belge dépasse donc onze milliards de francs.

Le chiffre de notre commerce spécial assigne à la Belgique le *cinquième rang* parmi les puissances du monde. Il représente le quatorzième du commerce de l'Europe (113 milliards), presque le tiers de celui de l'Angleterre (26 milliards), plus du tiers de celui de l'Allemagne ou des États-Unis et plus de la moitié de celui de la France. Il égale les deux tiers du trafic de la Hollande et dépasse celui de la Russie, des Indes anglaises, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, des États-Unis chinois, du Japon et de toute autre grande nation. Eu égard à la population, la Hollande seule, grâce à sa marine et à ses riches colonies, dépasse la Belgique pour la valeur du commerce spécial.

Les pays qui font le plus d'ÉCHANGES avec la Belgique sont : l'Allemagne

et la France, chacune pour environ un cinquième de tout le *commerce spécial* ; l'Angleterre, pour un neuvième ; les Pays-Bas, pour un dixième. Puis viennent les États-Unis, la Russie, l'Argentine, les Indes anglaises, la Roumanie, l'Australie, le Congo belge.

Dans le *transit*, l'Allemagne figure pour deux cinquièmes, la France pour un cinquième, la Hollande et l'Angleterre, chacune pour un dixième, la Suisse pour un dix-huitième.

Les produits *transitants* allemands, français, anglais, etc., sont surtout les laines et lainages, les soieries, les cotonnades, les machines et la quincaillerie. Du reste, le transit n'intéresse la Belgique que par le profit qu'en retirent surtout les chemins de fer.

Les IMPORTATIONS de l'étranger en Belgique ont consisté en 1912 : 1° en *animaux vivants* : 73 millions de francs ; 2° en *boissons et objets d'alimentation* (1140 millions : grains, café, vins, épices, poisson, beurre et fromages) ; 3° en *matières brutes ou simplement préparées* (2640 millions : laine, coton, lin, caoutchouc, diamants, minerais, nitrates, peaux, pétrole, graines oléagineuses, bois de construction) ; 4° en *produits fabriqués* (807 millions : fils et tissus, cuirs et métaux ouvrés) ; 5° en *or et argent non ouvrés et en monnaies* : 297 millions.

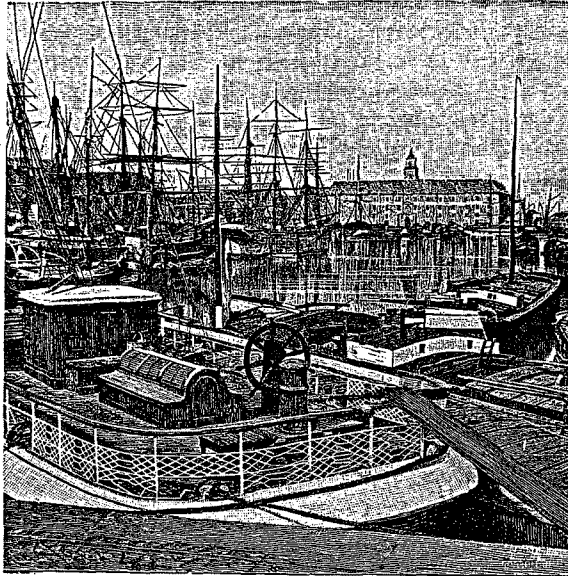
Nos EXPORTATIONS ont produit : 1° *Animaux vivants* : 40 millions (chevaux) ; 2° *Boissons et objets d'alimentation* (463 millions : céréales, fruits, légumes, viandes, sucre, denrées coloniales) ; 3° *Matières brutes ou simplement préparées* (1.023 millions : laines, coton, lin, peaux, caoutchouc, houille, pierres) ; 4° *Produits fabriqués* (1.476 millions : fils et tissus, wagons, tramways, fers, aciers, zinc, machines, armes, verres et glaces, diamants et pierres taillés, papier, produits chimiques) ; 5° *Or et argent non ouvrés ou monnayés* : 50 millions.

Les desiderata du commerce belge. — I. *Pays producteur par excellence*, la Belgique le serait davantage encore si elle avait plus de débouchés assurés. Alors que 73 pour 100 de notre commerce se font avec les États européens qui, peu à peu, nous ferment leurs marchés, nous devrions étendre nos relations avec les pays lointains, c'est-à-dire : 1° avec les pays qui nous fournissent beaucoup plus que nous ne leur vendons ; tels la Roumanie-Bulgarie et l'Argentine, qui nous vendent pour 250 et 300 millions de francs : grains, laines, peaux, et ne nous achètent que pour 1/11 ou 1/3 de ces sommes ; l'Inde britannique, l'Australie, les États-Unis sont dans ce dernier cas ; — 2° avec les pays jeunes ou encore privés de grandes manufactures, tels que la Russie, la Chine, où les Belges vont déjà placer leurs capitaux, créer des usines métallurgiques, des verreries, construire des chemins de fer, etc. Tels sont aussi le Japon, les républiques de l'Amérique du Sud, l'Afrique centrale et toutes les colonies anglaises, où existe le libre échange.

II. *L'insuffisance de nos relations directes* avec l'étranger est manifeste. Sur la quantité de produits manufacturés que nous exportons en Angleterre, en France et en Allemagne, beaucoup évidemment ne sont pas consommés dans

ces pays, producteurs eux-mêmes : ils sont réexportés vers des pays plus lointains, et alimentent ainsi le commerce de nos voisins, en même temps que leur marine, alors que nous en perdons le profit.

III. *Notre marine marchande*, autrefois si florissante et aujourd'hui presque nulle, *devrait être développée* : telle est la pensée exprimée à Anvers en 1898 par Léopold II et poursuivie par son successeur. En effet, il serait plus intéressant de voir le commerce *belge* se faire directement par navires *belges*, par exemple avec les pays coloniaux (Congo, Indes), la Chine, l'Amérique, plutôt que de se servir de l'intermédiaire de marins et de spéculateurs étrangers ; car ceux-ci perçoivent toujours un certain bénéfice sur les matières



Port de commerce. L'un des bassins d'Anvers.

premières qu'ils nous vendent et sur nos produits manufacturés qu'ils vont débiter au loin, en effaçant parfois les marques des fabriques belges, pour les faire passer comme produits français, anglais, allemands ou hollandais.

Et d'abord la création de lignes belges de navigation s'impose, car « le commerce suit le pavillon » : cela se constate par le succès de nos lignes établies vers l'Angleterre et vers le Congo.

Pour encourager le pays dans cette voie, il appartient, semble-t-il, à l'État de répandre les connaissances spéciales dans toutes nos provinces, d'organiser un enseignement professionnel qui puisse former des ingénieurs-constructeurs, des mécaniciens pour navires, des charpentiers et même des marins ; il lui appartient d'ajouter aux écoles navales d'Anvers et d'Ostende d'autres qui

provoqueraient et encourageraient de nombreuses vocations et doteraient nos armements d'un personnel instruit et discipliné.

L'initiative du capitaine de Gerlache dans son expédition vers le pôle Sud en 1900, à bord de la *Belgica*, est d'un bel exemple à ce sujet.

Depuis 1905 des progrès importants ont été accomplis dans ce sens. Et d'abord le Congo, légué par le Roi-Souverain, est devenu *Colonie de la Belgique*. Nous obtenons ainsi, sans grands frais préalables, tous les avantages commerciaux et l'occasion de nous initier aux entreprises coloniales, entreprises que favorisera encore la nouvelle *Union coloniale belge*.

De plus, il a été organisé un *corps consulaire* formé de négociants expérimentés, qui font connaître nos fabricats sur les grands marchés du globe, tandis que le *Musée commercial* de Bruxelles permet à nos industriels de s'enquérir des genres de produits qui se vendent le mieux à l'étranger. A cette fin, le gouvernement fait dresser un *catalogue* général de tous les producteurs belges, avec la nature de leurs produits et divers renseignements utiles, pour les répandre sur tous les marchés du dehors.

Enfin notons la création de l'*école navale* d'Ostende, subsidiée par l'État, et de la Société de *navigation au long cours*, l'*Avenir*, due aux armateurs.

Voies de transport. — Pour le service des voyageurs et des marchandises, on distingue : les *voies d'eau* : mers, rivières, canaux, et les *voies de terre* : routes et chemins de fer. La part de notre commerce extérieur qui se fait par mer égale les trois quarts de celle qui a lieu par voies d'eau douce et de terre.

Les transports par chemins de fer et par bateaux à vapeur sont les plus rapides et, pour les voyageurs, les plus avantageux, car ils font gagner du temps. Les transports par eau sont plus économiques pour les marchandises lourdes et encombrantes, qui n'exigent pas un service accéléré. Ainsi, lorsque la taxe kilométrique est au chemin de fer de 2 centimes par voyageur et par tonne de marchandise, et qu'elle atteint jusqu'à 25 centimes sur les routes ordinaires, elle peut tomber à 1 centime sur le canal et à 1/2 centime sur mer. Ce qui explique l'emploi simultané et non exclusif des divers modes de transports.

La *marine marchande* belge est la plus faible de l'Europe ; elle ne comptait en 1912 que 105 navires, presque tous à vapeur, jaugeant ensemble 181.640 tonneaux et ne faisant que le 1/7 de nos transports.

Notre commerce maritime est très actif ; mais il se fait pour les 6/7 sous pavillons étrangers, spécialement sous pavillons anglais (près de la moitié), allemand (1/4), danois, néerlandais, suédois, norvégien, japonais, français, autrichien, russe, espagnol.

Le *mouvement de la navigation* dans nos ports de mer a été en 1913, à l'entrée et autant à la sortie, de 11.500 navires jaugeant 16.900.000 tonneaux (t. Moorsom, 2 m³ 83) ; soit un mouvement total de 23.000 navires presque tous à vapeur, d'une jauge nette de 34 millions de tonneaux.

Ports de mer. Les ports de commerce de la Belgique sont : *Anvers*, sur

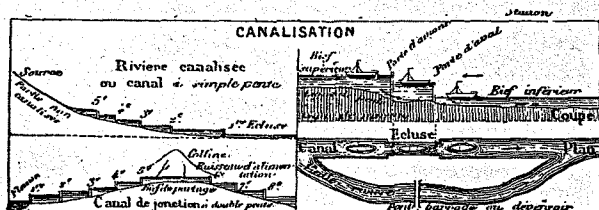
l'Escaut maritime ; Zeebrugge, Ostende et Nieuport, situés sur la côte ; Gand, Selzacte, Bruges et Bruxelles, situés sur des canaux maritimes.

Le port d'Anvers est l'un des plus beaux et le plus important du continent, dépassant même celui de Hambourg. Généralement fréquenté par des navires de fort tonnage, il fait à lui seul les 9/11 de notre commerce maritime. Il est desservi comme tête de ligne par une centaine de services réguliers de navigation maritime à vapeur, auxquels s'ajoutent un grand nombre de services réguliers à voiles et une vingtaine de services réguliers d'escale.

Voies navigables. — Les cours d'eau de la Belgique ont un parcours navigable d'environ 1200 kilomètres et les canaux un développement de 970 kilomètres ; soit, en totalité, 2170 kilomètres de voies navigables. Celles-ci sont naturellement plus nombreuses dans la basse ou la moyenne Belgique que dans la région haute. En 1911, elles ont transporté 58.000.000 de tonnes de marchandises à une distance moyenne de 25 kilomètres, soit un total de 1440 millions de tonnes kilométriques.

Un cours d'eau est *navigable* lorsqu'il offre une profondeur d'eau suffisante (minimum, 2 mètres) et constante pour le passage des bateaux. L'Escaut inférieur, le Rupel, la Nèthe, dont la pente est faible ou nulle, sont naturellement dans ce cas. Les autres cours d'eau belges ayant une pente plus ou moins rapide, ont dû être canalisés, ou suppléés par des canaux latéraux.

Les 14 cours d'eau de la Belgique, navigables en tout ou en partie, sont :



l'Yser ; l'Yperlée, l'ESCAUT, la Lys, la Dendre, la Durme, le Rupel, les deux Nèthes, la Dyle, le Démer, la MEUSE, la Sambre et l'Ourthe.

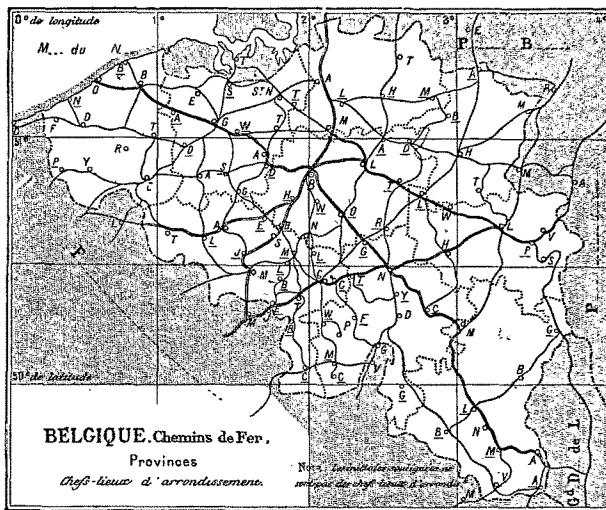
Les *canaux* belges comprennent : 1° les *canaux à petite section*, ayant une largeur de 15 à 25 mètres, une profondeur minimum de 2 m. 20, et destinés aux bateaux plats ordinaires jaugeant 400 tonneaux ; — 2° les *canaux à grande section*, dont la largeur de 20 à 40 mètres et la profondeur dépassant 4 mètres permettent l'accès aux bâtiments de mer à haut bord, faisant le cabotage ; tels sont ceux de Gand à Ostende et de Louvain à Malines, qui ont joui autrefois d'une grande activité relative ; — 3° les *canaux maritimes*, larges de plus de 50 mètres et profonds de 7 à 9 mètres ; ce sont ceux de Bruges à Zeebrugge, de Gand à Terneuzen et de Bruxelles à Willebroeck.

Les voies navigables étant utilisées surtout pour le *transport économique*, mais à petite vitesse, des marchandises lourdes et encombrantes : houille, minerais, pierres de taille, etc., il est naturel que les plus actives en Belgique

soient celles qui aboutissent aux bassins houillers et à la région industrielle du pays.

Pour l'importance du poids des marchandises, sans parler de la grande navigation maritime aboutissant à Anvers, il faut citer : l'Escaut (21.000.000 tonnes), communiquant avec les canaux de Mons à Condé (680.000 tonnes), et de Pommerœul à Antoing (590.000 tonnes) ; — la Meuse (3.700.000 tonnes) et ses prolongements par les canaux de Liège à Maestricht (2.700.000 tonnes), puis à Bois-le-Duc ou Bocholt (3.050.000 tonnes) et de la Campine ou Jonction Meuse-Escaut (3.500.000 tonnes) ; — la Sambre (2.315.000 tonnes), avec les canaux de Charleroy à Bruxelles (1.100.000 tonnes), de Bruxelles à Willebroeck (2.150.000 tonnes), et le Rupel (3.600.000 tonnes).

Viennent ensuite les canaux de Gand à Ostende (2.700.000 tonnes), de



Gand à Terneuzen (6.000.000 de tonnes) ; de Bruges à Zeebrugge (780.000 tonnes) ; puis la Lys (3.500.000 tonnes), la Dendre, avec le canal de Blaton à Ath (1.400.000 tonnes).

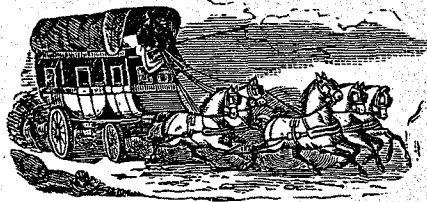
En règle générale, il suffit de se rappeler les produits spéciaux de chaque partie du pays pour présumer quelles sont les *marchandises transportées* par les canaux qui la traversent.

Les bateaux de la Sambre et du canal de Charleroy transportent vers la France et vers Bruxelles les charbons, les fers ouvrés du bassin de Charleroy, les calcaires et la chaux des Écaussinnes, etc. Ils ramènent vers Charleroy des ardoises de France, du plâtre, du sable pour verrerie, les minerais de fer de la province de Namur et surtout de la Lorraine française, les tuiles et briques de Boom, le bois et les planches d'Anvers, etc. — La Meuse et les canaux de Liège sur Anvers transportent des produits similaires ; en outre,

des ardoises françaises, des calcaires du Condroz, des bois de charbonnage, des billes de chemins de fer, des perches pour houillères venant de l'Ardenne. — Le Borinage expédie son charbon vers la France et vers Gand par les canaux de Condé, d'Antoing, d'Ath et par la Dendre, etc., qui transportent en outre les tuiles et les briques des Flandres, les calcaires et la chaux de Tournai, les pavés de Lessines et des environs d'Ath, etc.

Chemins de fer. — Les chemins de fer belges de grande communication avaient en 1911 un développement de 4680 kilomètres. Aucun pays, eu égard à la superficie, ne possède un réseau plus complet. La ligne de Bruxelles à Malines fut la première établie sur le continent (1835). L'État possède et exploite la plus grande partie des chemins de fer (4.330 km.), les uns construits par lui dans l'origine, les autres rachetés à des compagnies. Les frais d'établissement des voies ferrées belges, depuis 1834, se sont élevés à près de 3 milliards de francs, dont 700 millions pour le matériel roulant. Les recettes brutes ont été en 1911 de 314 millions, et les frais d'exploitation de 211 millions, laissant un bénéfice net de 103 millions.

Des chemins de fer *vicinaux*, à vapeur ou électriques, ont été établis sur



L'ancien service des diligences.

des routes ordinaires ; ils aboutissent soit aux chemins de fer proprement dits, soit aux gares des grandes villes. Leur longueur est d'environ 3.855 kilomètres, y compris les tramways communaux qui sillonnent beaucoup de villes. Les frais d'établissement de ces voies s'élèvent à environ 240 millions ; en 1911, leurs recettes étaient de 24.570.000 francs et leurs dépenses de 17,8 millions, soit un bénéfice de près de 7 millions.

Routes. — La *grande voirie* comprend : les routes royales, à la charge de l'État, les routes provinciales, à la charge des provinces, et les routes concédées à des compagnies, ayant une longueur totale de 9.800 kilomètres.

La *petite voirie* se compose des chemins vicinaux ou communaux, qui ont une longueur de 31.000 kilomètres.

On trouve encore en Belgique de nombreux vestiges de routes romaines. Les principales, partant de Bavay (France), se dirigeaient, l'une, dite *Chaussée de Brunchaut*, vers Binche, Gembloux, Perwez, Waremme, Tongres et Maestricht (en latin *trajectum ad Mosam*, passage de la Meuse) ; — une autre, sur Mons et Assche (Brabant) ; — une troisième, par Pommerœul et Enghien vers Gand, etc.

Postes. — Le service des postes se fait aujourd'hui rapidement par les chemins de fer. Quelques malles-postes ou diligences parcourent encore les routes du Luxembourg et d'autres parties du pays, privées de voies ferrées. Le nombre des bureaux de poste est de plus de 1600. Le mouvement postal était, en 1911, de 880 millions de lettres, cartes et imprimés de toute nature ; il a quadruplé depuis 1880. Les recettes nettes se sont élevées à 18 millions et demi de francs.

Le nombre des *télégrammes* de toute espèce expédiés en 1911 s'est élevé à plus de 22 millions, y compris 9.380 radiotélégrammes. On comptait alors 42.000 kilomètres de fils et 1461 bureaux télégraphiques, ainsi que 21 stations de télégraphie sans fil, côtières ou de bord. Le bénéfice net a été de 1.550.000 francs. La longueur des fils servant à la *téléphonie* locale, interurbaine et internationale était, en 1911, de 160.000 kilomètres. Le nombre des communications s'est élevé à 2.440.000 ; celui des abonnements locaux à 42.000 et celui des bureaux téléphoniques à 793. Recette nette : 219.000 francs.

Nombre des travailleurs. D'après le recensement de 1895, la *population agricole* de la Belgique était de 1.205.000 personnes, soit 18 % de la population du pays. Par province, elle se répartissait comme suit : Luxembourg et Limbourg, 40 % ; Flandres, 26 ; Namur, 20 ; Brabant et Anvers, 18 ; Hainaut, 13 ; Liège, 12.

La *population industrielle* était au 31 octobre 1896 de 1.102.000 personnes. Les industries textiles en comprenaient $\frac{1}{6}$, celles qui avaient pour objet le vêtement et les métaux chacune $\frac{1}{7}$, les mines $\frac{1}{8}$, la construction $\frac{1}{12}$, l'alimentation et l'ameublement chacune $\frac{1}{12}$ environ ; soit $\frac{1}{3}$ du total pour la grande industrie, sans compter les ateliers de l'État. Les $\frac{7}{8}$ des ouvriers travaillent dans les fabriques, mines, etc., $\frac{1}{8}$ à domicile.

Enfin, la *population commerçante* comprenait 350.000 négociants en tous genres ; ce qui donnait au total 2.650.000 travailleurs, non compris les gens de professions libérales.

Quant aux *moteurs mécaniques*, on en comptait, en 1911, 20.000 dans les mines, usines et manufactures, d'une force totale de 1.160.000 chevaux-vapeur, très inégalement répartie par province ; soit en milliers de chevaux : Hainaut, 436 ; Liège, 210 ; Brabant, 183 ; Flandre orientale, 122 ; Flandre occidentale, 67 ; Anvers, 65 ; Namur, 51 ; Limbourg, 18 ; Luxembourg, 7 milliers. En outre, 8000 moteurs, de 1.610.000 chevaux-vapeur, pour les *chemins de fer* et la navigation.

Au total, 2.770.000 *chevaux-vapeur* en 1911 (au lieu de 607.000 en 1880), ce qui représente la force d'environ 8 millions d'ouvriers qui, ajoutés au chiffre actuel des travailleurs, pouvant s'évaluer à 3 millions, donnent 11 millions d'hommes, s'exerçant dans plus de 300.000 entreprises de toute nature.

En aucun pays peut-être, on ne trouverait une telle proportion de producteurs : d'où la nécessité impérieuse, pour la Belgique, de trouver des débouchés pour ses produits.

CHAPITRE IV.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

I. LES PEUPLADES PRÉHISTORIQUES.

Que savons-nous des **premiers habitants** de notre pays? A cette époque reculée que l'histoire écrite n'atteint pas, ils ne peuvent nous être révélés que par des objets matériels ayant résisté aux injures du temps, et recueillis soit sur le sol, soit dans les grottes si nombreuses en pays calcaires, tels que les bords de la Meuse.

Sans vouloir admettre toutes les conclusions, souvent prématurées, de la science « préhistorique », nous répondrons ici à cette intéressante question, d'après M. Fraipont, membre de l'académie royale de Belgique.

I. PÉRIODE PALÉOLITHIQUE ou de la *Pierre brute* . — Les plus anciennes traces de l'industrie humaine en Belgique ont été relevées par M. Rutot, sur le versant des collines de la Flandre occidentale, notamment au hameau de Reutel, près d'Ypres. Cette industrie, qualifiée de *reutélienne* , offre pour seuls caractères : l'utilisation, comme percuteurs, de rognons de silex sans préparation, mais choisis ; l'emploi de fragments de silex comme racloirs ; l'abatage ou le martelage des tubercules des rognons pour rendre ceux-ci maniables. Les Reutéliens trouvaient les silex dans leur pays.

A ces peuplades ont succédé des hommes d'une industrie moins primitive, caractérisée par l'emploi de grattoirs et racloirs multiformes, avec quelques pièces très nettement retouchées. Cette industrie porte le nom de *mesvinienne* , de la tranchée de Mesvin, près de Mons. Les Mesviniens étaient contemporains du Mammouth ; mais, pas plus que les Reutéliens, ils ne nous ont légué d'ossements.

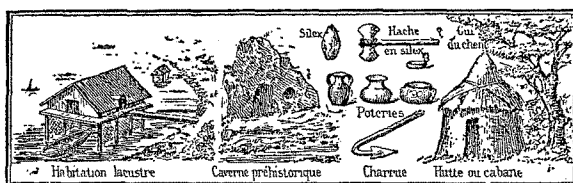
Vint ensuite l'industrie *chelléenne* , que certains géologues considèrent comme la base du quaternaire, et où se montre pour la première fois la faune du Mammouth. Cette faune, dont le Mammouth est le porte-drapeau, comprend comme types caractéristiques : le Rhinocéros à narines cloisonnées ; le Grand Cerf à ramure énorme ; l'Ours des cavernes : ces quatre espèces, aujourd'hui disparues ; l'Hyène tachetée et le Lion, qui ont émigré vers le Sud ; le Bouquetin, le Chamois, le Lièvre blanc, la Marmotte, réfugiés aux Alpes ; le Renne, le Cerf du Canada, l'Élan, le Bœuf musqué, le Glouton, le Lynx, l'Ours gris, le Lemming, le Hamster, qui ont émigré au Nord.

La flore comprenait les représentants de nos forêts actuelles, avec des conifères et des amentacées réfugiées dans les montagnes.

Dans ces forêts, parmi ces animaux redoutables, vivait l'homme, faible mais

courageux, disputant les cavernes aux hyènes et aux lions, et triomphant, grâce à son intelligence, de la force brutale des fauves. Il dépeçait sur place le gros gibier et ne portait à son gîte, où conduisait un sentier abrupt, que les parties comestibles et la tête débarrassée des cornes encombrantes. On trouve aujourd'hui, dans les grottes, des ossements de toutes les espèces énumérées ci-dessus. Les os longs et les crânes sont brisés, la gourmandise ayant déjà enseigné aux hommes de ces âges lointains que la moelle et la cervelle étaient un fin régal. Des débris de charbon de bois, accumulés à l'entrée des grottes, attestent que le feu était connu : l'employait-on pour éloigner les bêtes féroces ou pour faire cuire les aliments ?

L'âge du *mammouth* en Belgique peut se partager en deux époques : l'outil typique qui caractérise la plus ancienne est le racloir de toutes formes et de tous volumes. Les débuts de l'art du potier remontent à cette époque : l'homme savait mêler l'argile et le sable et en façonner des récipients qu'il



séchait au feu. Des spécimens de cette poterie ont été trouvés en Belgique, à Engis et à Petit-Modave.

Les hommes de cette première époque du *mammouth* ont transmis leurs ossements à l'étude de nos savants. En 1886, MM. Lohest et De Puydt en ont trouvé des squelettes complets dans la grotte de Spy-sur-l'Orneau (Namur). L'*homme de Spy*, type aujourd'hui classique, était petit, à peine haut de 1 m. 60 ; son crâne, allongé, étroit, déprimé, avait le front bas, fuyant, les saillies sourcilières très proéminentes ; ses bras étaient courts, sa main large, ses jambes à demi ployées d'avant en arrière, dans la station debout (?).

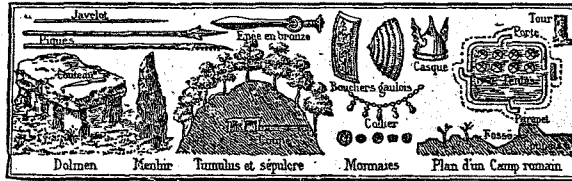
Pendant la seconde époque du *mammouth*, qui suivit peut-être l'immigration des populations venues, croit-on, de la Champagne, un autre type d'hommes se superposa à la race de Spy (ou de Néanderthal). Ces nouveaux venus avaient un outillage plus perfectionné ; aux raclours et aux pointes, ils ajoutèrent d'autres instruments variés : retouchoirs, burins, scies, couteaux ; la matière première était indigène ou empruntée à des roches étrangères au pays, ce qui indique des relations commerciales déjà étendues.

Le sentiment artistique et le goût de la parure sont attestés par des colliers et des bracelets faits de coquilles ou de dents perforées, ou d'ivoire de *mammouth* : l'ouï la dénomination d'*éburnéenne* attribuée à cette industrie. Les artistes commencèrent à graver sur les parois de leurs cavernes, avec un burin de silex, les figures au trait du *mammouth*, du renne, de l'aurochs, du cheval, du saumon, de l'homme. Cette race vivait encore de chasse et poursuivait le

même gibier, sauf le grand cerf, dont l'espèce était éteinte. Elle avait les arcades sourcilières très peu proéminentes, les fémurs peu arqués, et appartenait au type de Cro-Magnon (France).

A la seconde époque du mammouth succéda l'âge du renne, caractérisé par la disparition de nos régions de certaines espèces (Lion, Hyène), par l'extinction d'autres (grands Ours, Rhinocéros à narines cloisonnées, grand Cerf) et par la prédominance du Renne et de la faune nordique. Les hommes de cette époque étaient encore des chasseurs; leurs stations en Belgique sont peu nombreuses. A ce moment, se dessine une industrie de transition, dite *élapéenne*, et caractérisée par la décadence de la taille du silex et la substitution du bois de cerf au bois de renne dans la fabrication des harpons et pointes de lances.

II. PÉRIODE NÉOLITHIQUE ou de la *Pierre polie*. — Au cours de cette période, la Belgique fut envahie par des peuplades nombreuses, venues de



l'Asie mineure, du Caucase et du Touran ou Tatarie. Ces peuplades utilisaient encore la pierre pour en faire des outils et des armes, mais savaient polir le silex et les roches dures; au lieu d'habiter les grottes, elles bâtissaient des cabanes de bois ou de torchis, réunies en bourgades, ou construisaient des maisons sur pilotis au milieu des marais et des lacs. Elles avaient perfectionné l'art du potier, cultivaient certaines céréales, savaient tisser des étoffes, et avaient déjà réduit en domesticité le chien, le bœuf, le cheval, le mouton, la chèvre, le porc.

Les traces laissées par les néolithiques en Belgique peuvent se ranger dans ces catégories: puits d'extraction et ateliers de taille (le plus important est celui de Spiennes); — nombreuses stations à ciel ouvert; — stations à tranchets (on a trouvé des milliers de pièces à Rhode-Saint-Genèse, à Werwinkel, à La Hulpe, etc.); — fonds de cabanes de la Hesbaye, offrant des poteries fort intéressantes, dont quelques-unes d'une pâte très fine et faites au tour; — sépultures dans les grottes.

III. PÉRIODE DES MÉTAUX. — Il n'y a pas eu, à proprement parler, d'âge du bronze en Belgique: à cette époque, le pays était parcouru par des fondeurs nomades, ne se mêlant pas aux populations indigènes. Celles-ci sont demeurées intactes jusqu'à l'âge du fer, avec lequel a commencé à se montrer un nouveau type ethnique, appartenant à la *race Hallstatt*. Les hommes de ce type étaient de haute taille, à tête allongée: c'étaient pour les historiens anciens « les grands blonds aux yeux clairs »; belliquestes, remuants, pendant

plusieurs siècles ils constituèrent l'aristocratie militaire, tandis que les indigènes continuaient de labourer et d'élever des troupeaux, pour nourrir leurs maîtres. Du mélange de ces étrangers et des peuples subjugués naquit le type qui constitue le fond de la population de la Belgique, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Ce mélange se fit au cours des temps protohistoriques, depuis l'introduction des métaux jusqu'à la conquête des Gaules par César.

Quant à la religion des *druides* ou des dolmens, elle ne semble pas avoir eu grande influence dans le pays, car les mégalithes de ce genre sont rares sur le territoire belge; mais des cavernes naturelles étaient utilisées pour la sépulture. Les buttes funéraires se comptaient jadis par centaines sur le faite de partage situé entre Tirlemont, Tongres et Maestricht; mais toutes, à l'exception de trois, ont été nivelées. Les pierres levées qui furent peut-être, pendant la période germanique, consacrées à *Brynhild* la guerrière, sont devenues, dans le langage populaire, les « pierres de Brunehaut », la reine d'Austrasie grandie par l'imagination des hommes. Il en reste une à Hollain, près de Tournai, et une autre à Velaine, près de Namur.

II. LES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE.

I. Gaule-Belgique. — La Belgique primitive, qui nous est connue surtout par Jules César, comprenait le tiers septentrional de la Gaule situé entre l'Océan, le Rhin, la Marne et la Seine. Elle comptait plus de vingt peuplades indépendantes. Celles qui habitaient dans les limites de la Belgique actuelle sont :

Les MORINS et les MÉNAPIENS, à l'ouest de l'Escaut, dans la Flandre et la Zélande; — les AMBIVARITES, sur la rive droite de l'Escaut inférieur (Anvers, Campine); — les ATUATIQUES, du confluent de la Sambre au Démer (Hesbaye, pays de Namur et de Tongres); — les ÉBURONS, sur les deux rives de la Meuse, dans le Limbourg et le pays de Liège: anéantis par César, ils furent remplacés en Campine par les *Tongrois* ou *Toxandres*; — les NERVIENS, entre l'Escaut, la Dyle et la Meuse (Hainaut, Brabant et Namur); — les TRÉVIRIENS, entre la Meuse, le Rhin et la Moselle: provinces de Namur, de Luxembourg et pays de Trèves.

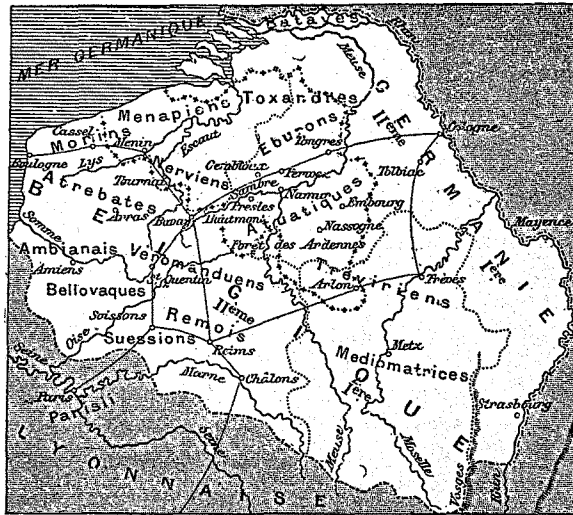
Jules César, qui subjuguait ces peuplades, et qui les cite comme « les plus braves de la Gaule », nous laisse également les noms *latins* de quelques cours d'eau de la contrée: *Scaldis* (Escaut), *Legia* (Lys), *Mosa* (Meuse), *Sesmarus* (Semois), *Lætia* (Lesse), *Sabis* (Sambre), *Urta* (Ourthe), *Rhenus* (Rhin), *Sequana* (Seine). — La mer du Nord fut pour les Romains l'*Occanus Germanicus*, et la forêt d'Ardenne, l'*Arduenna sylvia*.

II. Belgique romaine. Sous l'empire Romain, la Gaule-Belgique, agrandie jusque vers Bâle, fut divisée par Auguste en BELGIQUE propre, à l'ouest, en GERMANIE supérieure et inférieure, le long du Rhin. Constantin ayant subdivisé la Belgique propre, il y eut les quatre grandes provinces suivantes :

La GERMANIE 1^{re} ou supérieure, chef-lieu Mayence (*Mogontiacum*);

La GERMANIE 2^{me} ou inférieure, chef-lieu Cologne (*Colonia Agrippina*) ;
 La BELGIQUE première, » Trèves (*Trevirorum*) ;
 La BELGIQUE deuxième, » Reims (*Durocortorum*).

Outre ces villes, Tournai (*Tornacum*), Menin (*Minariacum*), Wervicq (*Viroviacum*), Bavai (*Bagacum*), Gembloux (*Gemiuiacum*), Perwez (*Perniciacum*), Tongres (*Atuatica*), Maestricht (*Trajectum ad Mosam*), Arlon (*Orolaunum*), Nassogne (*Nassonacum*) et un certain nombre d'autres sont signalées dans les itinéraires romains. Dans une foule de localités belges, on a trouvé des antiquités et des vestiges de routes, de camps, de cimetières, de villas, qui prouvent la prospérité de la période gallo-romaine.



Belgique gauloise et romaine.

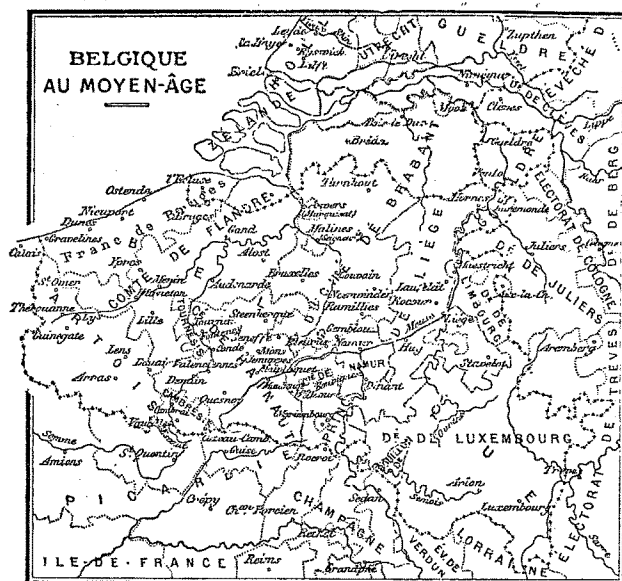
III. Belgique franque. — Les Francs, venus des bords du Rhin, se fixèrent au V^e siècle dans la Campine (plaine Vrankrijk) et la Belgique (Tournai), d'où ils ont conquis le reste de la Gaule.

Sous les Mérovingiens, la partie occidentale de notre pays, à l'ouest de l'Escaut et de la Meuse supérieure, fut comprise dans le royaume de Soissons, plus tard la NEUSTRIE (royaume de l'Ouest), et la partie orientale dans le royaume de Metz, qui devint l'AUSTRASIE (royaume de l'Est).

Les principales subdivisions furent dès cette époque : le Mempisque et la Flandre (Ménapie), le Rhyen et la Mansuarie (Campine), le Hainoum (sur la Haine), le Brabant, la Hesbagne, la Luvia (Liège), le Lomme (Namur), le Condroz et l'Ardenne.

La dynastie de Charlemagne, issue de la Belgique même, étendit d'abord les limites de la domination franque, depuis l'Èbre jusqu'à l'Elbe et la Tisza.

Mais au ix^e siècle, il y eut plusieurs partages de l'empire Carolingien. En 843, le traité de Verdun attribua au roi de France, Charles le Chauve, la partie de la Belgique située à gauche de l'Escaut, qui devint le comté de Flandre ; la partie située entre l'Escaut et le Rhin échut à Lothaire I^{er} et resta dès lors plus ou moins étroitement rattachée à l'empire d'Allemagne jusqu'en 1794. — En 855, Lothaire II, fils de Lothaire I^{er}, forma du territoire situé entre l'Escaut, la haute Meuse et le Rhin, le royaume de LOTHARINGIE, qui, bientôt érigé en duché, fut subdivisé en 959 par saint Brunon, prince-archevêque de Cologne, en duché de Haute-Lotharingie (Lorraine actuelle) et



Les principautés féodales.

duché de Basse-Lotharingie ou *Lothier* (Belgique orientale et Province rhénane).

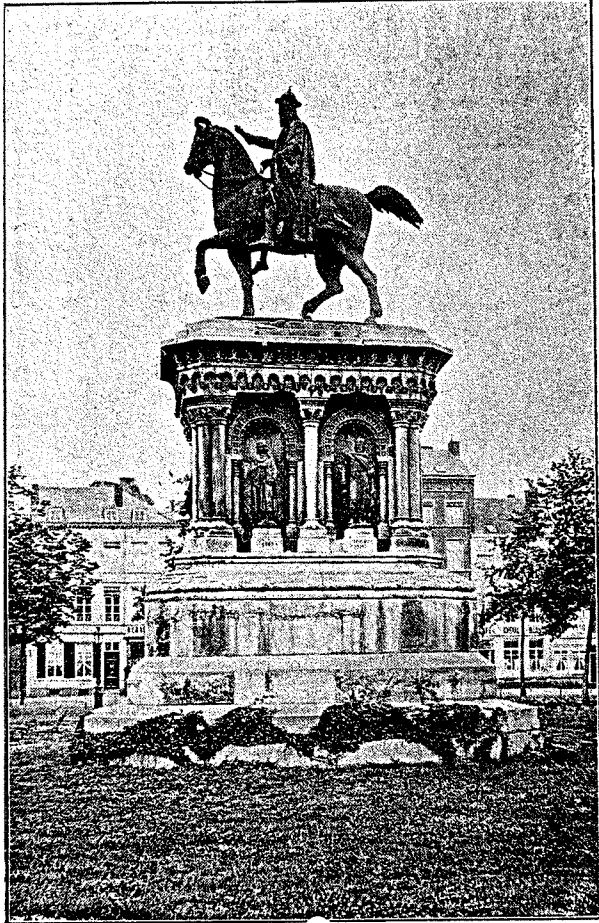
IV. Les principautés féodales. — En 864, Charles le Chauve créa le comté de Flandre, qu'il donna à son gendre Baudouin Bras-de-Fer. D'autre part, au x^e siècle, dans la Lotharingie, les seigneurs, devenant de plus en plus puissants par l'organisation de leurs *fiefs*, s'émancipèrent de l'autorité des ducs du Lothier, qui disparut pour faire place aux principautés suivantes : le comté de Louvain (plus tard duché de BRABANT), les comtés de HAINAUT, de NAMUR, de LUXEMBOURG, de LIMBOURG, le marquisat d'ANVERS, la seigneurie de Malines, ainsi que la principauté ecclésiastique de LIÈGE.

Ces principautés, sauf la Flandre, relevaient de l'empire d'Allemagne, mais étaient presque indépendantes, et elles maintinrent jusqu'à la Révolution

La Belgique pittoresque.

5

française leurs limites et leur autonomie administrative, tout en passant successivement par mariages sous la souveraineté de plusieurs maisons étrangères. Durant la *période communale* (XII^e-XIV^e siècle), alors que les princes et la noblesse belge s'illustraient dans les *Croisades* ou guerroyaient entre



Liège. — Charlemagne, empereur d'Occident.

eux, les communes furent peu à peu affranchies par des chartes ou constitutions, stipulant des libertés communales. Plus tard, le souverain dut à son avènement faire sa « joyeuse entrée » en jurant fidélité à ces Constitutions.

V. Maisons de Bourgogne et d'Autriche-Bourgogne. — Au XI^e siècle, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, hérita du comté de Flandre et acquit

successivement toutes les autres principautés belges (sauf celle de Liège), ainsi que les comtés de Zélande, de Hollande et de Frise. Il prit alors le titre de *grand-duc d'Occident*. Charles le Téméraire y ajouta la Gueldre et tenta de constituer un puissant royaume rappelant la Lotharingie, mais il fut vaincu en Suisse et en Lorraine; sa fille, Marie de Bourgogne, transféra la souveraineté de notre pays à la maison d'Autriche par son mariage avec l'archiduc Maximilien. *Charles-Quint*, leur petit-fils, né à Gand, acquit en outre la suzeraineté de la seigneurie de Groningue, de l'Over-Yssel et de l'évêché d'Utrecht.

Ainsi se trouvèrent formées les XVII provinces dites des *Pays-Bas*, à cause du caractère topographique de leur territoire et de sa situation sur le cours inférieur de trois grands fleuves.

VI. Pays-Bas espagnols. — Les Pays-Bas passèrent avec Philippe II, fils de Charles-Quint, à la couronne d'Espagne (1555), mais vingt ans après, les provinces du nord, devenues protestantes, se révoltèrent et constituèrent, par l'Union d'Utrecht (1579), la république des VII PROVINCES-UNIES : *Zélande, Hollande, Utrecht, Gueldre, Over-Yssel, Frise et Groningue*.

Les 9 provinces méridionales, restées catholiques et soumises à leur roi, furent dès lors désignées sous le nom de PAYS-BAS ESPAGNOLS : *Artois, Flandre, Hainaut, Brabant, marquisat d'Anvers, seigneurie de Malines, Limbourg, Luxembourg et Namur*.

Mais, un siècle plus tard, Louis XIV enleva à l'Espagne l'Artois et une partie de la Flandre et du Hainaut, avec Arras, Lille, Cambrai, Avesnes, qui furent perdus pour la Belgique.

VII. Pays-Bas autrichiens. — Par le traité d'Utrecht, en 1713, les Pays-Bas espagnols, diminués du Brabant hollandais, furent donnés à l'empereur Charles VI et prirent dès lors le nom de Pays-Bas autrichiens. Leurs limites étaient à peu près celles de la Belgique actuelle, sauf que les duchés de Limbourg et de Luxembourg étaient plus étendus. Le despotisme du gouvernement de Joseph II provoqua, sur la fin du XVIII^e siècle, la révolution dite *Brabançonne*, et, en 1789, nos provinces voulurent se constituer en États indépendants; mais la domination autrichienne fut rétablie l'année suivante.

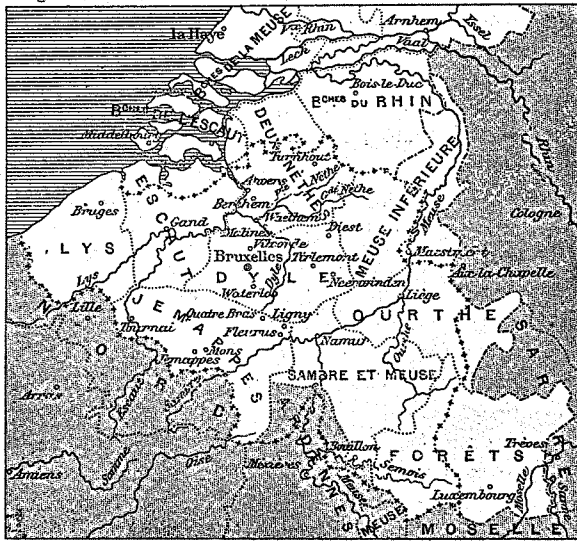
VIII. Domination française. — La République française, en guerre avec l'Autriche, envahit nos provinces, qui, après plusieurs années de vicissitudes, furent annexées à la France par le traité de Campo-Formio, en 1797. Elles formèrent les 9 départements dits : de la *Lys*, ch.-lieu Bruges; — de l'*Escaut*, ch.-l. Gand; — des *Deux-Nèthes*, ch.-l. Anvers; — de la *Meuse inférieure*, ch.-l. Maestricht; — de la *Dyle*, ch.-l. Bruxelles; — de *Jemappes*, ch.-l. Mons; — de *Sambre-et-Meuse*, ch.-l. Namur; — de l'*Ourthe*, ch.-l. Liège; — et des *Forêts*, ch.-l. Luxembourg.

IX. Royaume des Pays-Bas. — Après la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne et le traité de Londres (1814-1815) formèrent le *royaume des PAYS-BAS*, en réunissant nos 9 provinces précitées aux 10 Provinces-Unies

du nord : Zélande, Hollande méridionale et septentrionale, Utrecht, Frise, Groningue, Drenthe, Over-Yssel, Gueldre, Brabant septentrional.

X. **Royaume de Belgique.** — Enfin, en 1830, les provinces belges, révoltées contre la tyrannie hollandaise, se constituèrent en ROYAUME DE BELGIQUE, reconnu comme *indépendant* et *neutre* par le traité de Londres, signé en 1831 par les cinq grandes puissances. Par le traité définitif de 1839, Maestricht, avec une partie du Limbourg, devint province hollandaise, et le Luxembourg de langue allemande (sauf Arlon) forma un grand-duché incorporé à l'Allemagne. La province belge du Luxembourg, trop réduite, fut agrandie des arrondissements de Marche et de Neufchâteau, distraits de la province de Namur.

Les Révolutions. — Nous terminerons ce chapitre en empruntant à



Les départements belges sous Napoléon I.

M. Lemonnier (*La Belgique*) un aperçu des difficultés que la patrie belge a rencontrées depuis la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à son émancipation définitive par les glorieuses journées de 1830.

« Après le long règne de Marie-Thérèse se lèvent menaçantes les figures de Joseph II, de Napoléon et de Guillaume de Hollande. A peine s'est-on habitué aux douceurs d'une cour ennemie des aventures, que celles-ci recommencent ; c'est d'Alton, exécuteur des hautes œuvres de l'empereur rationaliste, s'avancant à travers les provinces révoltées, pour assurer l'accomplissement du décret qui dissout les États généraux du Brabant, coupables d'avoir refusé le vote des subsides ; cinq années après, c'est Dumouriez,

le vainqueur de Jemappes, arrachant la Belgique à la domination autrichienne et y implantant la république française, brusquement remplacée l'année suivante par la réintégration de l'Autriche; puis, de nouveau la bataille de Fleurus rend le pays à la France et balaye les Impériaux.

» Traitée en pays conquis, elle qui, à travers les régimes les plus vigoureux, avait su garder son autonomie, elle devient aux mains de Napoléon une machine à produire l'or et le sang nécessaires aux ambitions colossales qui ébranlaient les empires; des fournées humaines, le meilleur de sa chair, s'en vont s'anéantir au gouffre des défaites et des victoires; entrée dans l'engrenage aux dents de fer qui se nomme la conscription, les perquisitions, les impôts, le tribut en argent et en nature, elle perd même, dans son indignité, le droit de s'enorgueillir de ses collections d'art; ses chefs-d'œuvre, héritage d'un passé merveilleux, vont s'ajouter dans les musées de Paris, comme un fonds de gloire ancienne nécessaire à l'apothéose de l'empire nouveau.

» Tout à coup cette date : 1814, sonne à la grande horloge, et de nouveau la chevauchée des armées recommence. Une prodigieuse avalanche d'Anglais, de Prussiens, de Hollandais s'abat sur la Belgique, obscurcissant de ses lourdes masses noires le soleil d'Austerlitz décliné à l'horizon. En 1815, c'est une tourmente plus effroyable que toutes celles qu'on a vues : les artilleries crachent la mitraille dans l'atmosphère changée en fournaise et les lugubres plaines de Waterloo pareilles à des charniers boivent des fleuves de sang. Cette fois, l'homme du destin est bien terrassé.

» Et, comme après l'écoulement d'un torrent, le silence succède aux tonnerres des mêlées dans le pays belge, qui se détache de la France et passe à la Hollande sous le roi Guillaume. Cependant l'union n'est qu'à la surface; des germes de mécontentement s'engendrent de la prédilection trop peu dissimulée du prince pour ses villes bataves; bientôt la contrainte générale éclate sous la pression des impôts, la prédominance officielle de la langue néerlandaise dans l'administration, les privilèges accordés aux Hollandais de préférence aux aborigènes, l'accaparement par le gouvernement du monopole de l'enseignement, (l'oppression des catholiques et du clergé), mille vexations grandissantes qui amènent enfin les grandes journées de 1830, desquelles sortit la Belgique indépendante et libre.

1830. » Des extrémités du pays, des hameaux aussi bien que des villes, et de la plaine et de la montagne accourent alors des hommes au cœur vaillant et à la tête chaude; sans avoir besoin de se concerter, mais résolus à vaincre ou à périr, ayant pour arme la plus sûre leur foi dans la patrie, (et leur religion), soldats éprouvés qui, la veille, labouraient la glèbe natale ou maniaient l'outil professionnel, ils marchent au-devant des bataillons aguerris, et, à la baïonnette, à la hache et au sabre, font ployer les lignes ennemies ou payent de leur vie leur héroïsme, derrière les barricades où les grenadiers les exterminent. Rien n'est comparable à cet élan d'un peuple qui rompt ses chaînes, se souvenant des lions qu'il y a partout dans ses trophées : à Bruxelles, les femmes et les enfants chargeaient les fusils dans les rues ;

les vieillards épaulaient en chancelant ; bourgeois et ouvriers se touchaient fraternellement le coude aux postes périlleux ; chaque maison défendue de la cave au grenier, avec ses volets entre-clos d'où partaient les balles, et ses lucarnes béantes vomissant sur l'ennemi les meubles, les ustensiles, les briques arrachées aux murailles, était un rempart imprenable derrière lequel toute une cité combattait.

» Pendant que les bras manœvraient, les cerveaux ne demeuraient pas oisifs : la désorganisation grandissante des lignes hollandaises à l'extérieur avait pour complément l'organisation d'un gouvernement provisoire à l'intérieur. Il s'est trouvé dans cette Belgique trop légèrement qualifiée d'apathique, des hommes de conseil supérieur et de décision rapide qui, au bruit des fusillades, sous la pluie des boulets, surent tout à la fois pourvoir aux mille nécessités de la défense, parer à l'anarchie, édicter des lois et jeter les bases d'un État stable. Le trône fut offert à Léopold de Saxe-Cobourg, et ce prince, prévoyant une grande nation en ce petit peuple prodigue de son sang, l'accepta : le royaume était constitué...

» De calmes énergies tournées vers le travail succédèrent à la grosse dépense de nature, nécessitée comme première mise de fonds dans la constitution du pays indépendant. En peu d'années, les arts, les sciences, l'industrie, les affaires se développent, s'équilibrent, forment une rapide circulation morale et matérielle ; en même temps, l'armée s'organise, l'administration se raffermi, les écoles s'ouvrent, un premier chemin de fer rapproche les distances ; et bientôt, la sécurité grandissant, les centres industriels prennent une extension plus vaste, le commerce bénéficie des gains plus assurés, l'épargne amasse sans danger des capitaux : c'est une floraison universelle de toutes les aptitudes qui ont pour objet la richesse, le bien-être, le train normal de la vie plutôt que la gloire et ses aventures. »

« Et pour achever ce tableau d'une touche de peintre, partout l'activité humaine se déploie à travers un déroulement de paysages variés, où les vallées succèdent aux landes marécageuses et les grandes pétrifications aux renflements légers d'une plaine transformée par la culture en un énorme potager : ici les constructions modernes, les transformations récentes, l'adaptation de la nature aux besoins nouveaux ; là les ruines, les vieux souvenirs, les restes d'une tradition demeurée comme un décor splendide brossé par les âges, sur lequel se détache et se meut la vie contemporaine. »

Telle est, sommairement, la série des vicissitudes que la politique a fait subir à notre pays au cours de deux mille ans. Plus loin, quelques détails spéciaux s'ajouteront dans l'histoire de chaque province et des localités qui ont joué un rôle particulier.

CHAPITRE V.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

I. LA POPULATION.

La **population absolue** de la Belgique s'élevait, en 1910, année du dernier recensement général, à 7.423.784 habitants. Depuis la fondation du Royaume, elle s'est développée comme suit, grâce à l'excédent des naissances sur les décès : en 1831, elle comptait 3.786.000 habitants ; en 1846, 4.337.000 ; en 1866, 4.828.000 ; en 1880, 5.520.000 ; en 1890, 6.000.000 ; en 1900, 6.694.000. Durant la dernière période décennale recensée, l'accroissement moyen a donc été de 73.000 habitants par année.

L'accroissement a été surtout rapide dans les provinces de Brabant et d'Anvers, qui ont presque triplé leur population ; ensuite, dans celles de Liège et de Hainaut, qui ont plus que doublé la leur. Les provinces de Namur, de Limbourg et de Flandre orientale ont grandi de plus de la moitié ; celles de Flandre occidentale et de Luxembourg, d'un peu moins de la moitié. Cette différence d'accroissement s'explique par la raison que les grandes villes et les régions industrielles attirent à elles l'excédent des régions agricoles, où les salaires sont moins élevés.

La superficie du pays, étant de près de 30.000 kilomètres carrés, donne une *densité ou population relative* de 252 habitants par kilomètre carré.

Comparée aux États de l'Europe, la Belgique occupe le premier rang pour la densité de la population, le huitième pour la population absolue et le dix-neuvième pour la superficie.

Chaque année, plus de 30.000 Belges *émigrent* et vont s'établir temporairement ou définitivement, soit dans les pays frontières : France, Allemagne, Hollande, soit outre mer : au Canada, aux États-Unis, dans l'Argentine, le Brésil, etc. Cette *émigration* annuelle est compensée par une *immigration* un peu plus grande d'étrangers en Belgique. Environ 430.000 Belges habitent à l'étranger : 300.000 en France, 18.000 en Portugal, 15.000 dans les Pays-Bas, 13.500 en Allemagne, 4.000 en Angleterre, en Russie et au Luxembourg, 50.000 aux États-Unis, 10.000 au Canada, 6.000 en Argentine. En outre, 40.000 ouvriers belges vont chaque année en France pour faire les récoltes et d'autres travaux.

Jusqu'à ces derniers temps, la Belgique n'avait pas eu de *colonie*, ou de possession territoriale à l'étranger. En 1843, ses agents essayèrent vainement de fonder un établissement belge à Santo-Tomas de Guatemala, au fond du golfe de Honduras, dans l'Amérique centrale. Aujourd'hui elle possède un

vaste domaine colonial en Afrique, le Congo, légué par Léopold II, qui en était Souverain, et annexé en 1908.

Bien que le Congo, pays intertropical, ne soit pas une colonie de peuplement pour notre race, il servira utilement de champ d'exploitation industrielle et commerciale, propre à occuper un certain nombre de nos nationaux.

Répartition de la population dans les 6 zones naturelles.

1^{re} ET 2^e ZONES. — En compulsant les documents statistiques officiels, nous trouvons que la population relative des deux premières zones doit être d'environ 300 habitants par kilomètre carré. Si nous voulons nous rendre compte de ce chiffre relativement élevé, nous verrons qu'il s'explique : 1^o par la nature fertile ou fertilisée du sol de la plus grande partie de cette région, qui peut donner du travail à une forte population, agricole d'abord, manufacturière et marchande ensuite ; 2^o par la disposition du climat tiède et humide, si favorable à la végétation, à la culture des plantes alimentaires et industrielles ; 3^o par la configuration du pays en plaines basses et unies, dont l'altitude moyenne, étant à peine de 25 mètres, n'offre pas d'obstacle à l'établissement des voies de communication par terre et par eau ; 4^o par les ports qui mettent nos villes flamandes en rapport direct avec les pays étrangers, d'où leur arrivent les matières premières destinées à leurs fabriques, et auxquels, en retour, elles envoient leurs tissus et autres fabrications.

Toutes ces causes sont de nature à produire, dans les Flandres surtout, de fortes agglomérations de population. C'est pourquoi la densité s'y élève au-dessus de la moyenne du pays — 252 habitants par km² — et atteint même le chiffre de 450 dans la Flandre avec Anvers, si l'on fait abstraction de la Campine. En effet, cette dernière contrée n'a pas les mêmes avantages naturels que ses voisines : elle n'est pas fertilisée, elle ne possède pas de ports de commerce et, jusqu'à nos jours, on ne lui connaissait pas de richesses minérales ; aussi est-elle restée une contrée pauvre, qui ne compte guère que 90 habitants par kilomètre carré.

La 3^e ZONE (Flandre mér., Hainaut, Brabant, Hesbaye) possède : 1^o un sol très fertile ; 2^o un climat tempéré ; 3^o elle est aussi formée de plaines, et en outre, 4^o elle possède les plus riches mines et carrières du pays. Ces diverses causes favorisent l'établissement de grandes exploitations de tous genres : agricoles, minérales, manufacturières, métallurgiques ; de nombreux chemins de fer, canaux, etc., etc. Aussi cette zone compte à elle seule la moitié de la population belge, avec plus de 350 habitants par kilomètre carré.

Mais on peut encore ici établir une distinction ; il y a dans cette zone des parties purement agricoles : le nord, et des parties à la fois agricoles et minières : le sud. La population kilométrique des premières ne dépasse guère 260 habitants, surtout si l'on considère que peut-être les deux tiers des 630.000 âmes de Bruxelles et de ses faubourgs n'appartiennent à ces localités que par la centralisation des administrations du pays dans la capitale, et que, comme tels, ils peuvent être retranchés de l'arrondissement de Bruxelles pour être répartis dans tout le royaume. En revanche, les parties méridionales de

la troisième zone, possédant à la fois les richesses agricoles et minérales, constituent, comme on l'a dit, « une terre à double étage », exploitée à la surface et dans ses profondeurs ; leur population relative s'élève à 500 et même, en ne prenant que le bassin houiller, à environ 700 habitants par kilomètre carré !

Les bassins houillers de Mons, du Centre, de Charleroy et de Liège forment donc *la région physique la plus peuplée* de la Belgique et celle qui présente la plus grande somme de produits industriels extraits de son sol. Elle le serait bien plus encore si elle jouissait des avantages commerciaux que donne une bonne position maritime.

5° ZONE. Par contraste, examinons ce qui se passe dans la cinquième zone où l'Ardenne. 1° Cette contrée est élevée, accidentée, même montagneuse ; ses plateaux ont en moyenne 400 mètres d'altitude, et chaque cours d'eau y marque une dépression, une vallée généralement profonde, bordée d'escarpements abrupts et dans laquelle l'eau coule très rapidement : d'où il suit que la construction des routes, des chemins de fer, des canaux surtout, y rencontre les plus grandes difficultés ; 2° le sol ardennais n'est pas fertile, parce qu'il est mal composé, et son amélioration par les amendements est très difficile et très onéreuse ; 3° le climat est trop longtemps froid pour être favorable aux cultures ; 4° les gisements de minerais usuels ou les carrières importantes y manquent à peu près complètement.

D'où l'on peut conclure que l'Ardenne, n'étant pas une région minière ni agricole, ne peut guère être riche ni peuplée ; ses ressources sont les bois, les pâturages et quelques cultures, qui ne peuvent pas occuper beaucoup de bras ni donner de forts revenus. Elle possède peu de chemins de fer, lesquels ne s'établissent guère, en effet, que là où il y a beaucoup de monde ou beaucoup de marchandises à transporter. Elle ne peut pas être non plus un pays de grandes manufactures ni de grandes agglomérations d'habitants : loin de là, l'excédent de la population émigre constamment vers les contrées où les capitaux sont plus nombreux et le travail mieux rétribué.

De fait, les documents statistiques nous disent que la contrée ardennaise possède à peine 55 habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire le cinquième de la moyenne générale du pays, ou le treizième de la densité du bassin houiller.

4° ET 6° ZONES. Quant à la quatrième zone, formée de l'Entre-Sambre-et-Meuse et du Condroz, et la sixième, qui comprend le Luxembourg méridional, elles sont plus favorisées que l'Ardenne sous divers rapports, mais moins que la Basse Belgique : leur population kilométrique est respectivement d'environ 180 et 95 habitants, soit les cinq septièmes et les deux cinquièmes de la moyenne du royaume.

CONCLUSION. Comme pour tous les pays du globe en général, la population belge est répartie très inégalement sur le territoire, en raison même des possibilités de l'existence par le travail et des ressources qu'il procure aux habitants.

II. ETHNOGRAPHIE.

Le peuple belge appartient à la *race blanche* ou caucasique, et à deux familles ethnographiques : les familles latine et teutonnes, qui se distinguent surtout par la différence des langues parlées.

Les WALLONS, qui se rattachent le plus à la famille *latine*, ont en majorité les yeux et les cheveux *bruns*, les FLAMANDS et les ALLEMANDS, qui appartiennent à la branche *germanique* de la famille *teutonnes*, ont généralement les yeux clairs et bleuâtres, les cheveux *blonds* ou châtain.

Toutefois, ces deux *types brun* et *blond*, mêlés à des individus de *type*



Mœurs wallonnes. Concours de pinsons.

noir, surtout dans la province de Liège, résultent d'un mélange de diverses populations, soit préhistoriques : celtiques ou gauloises, soit romaines, germaniques, voire même espagnole et autres, qui à diverses époques de l'histoire, ont habité ou gouverné notre pays.

Par une coïncidence remarquable, le contraste qui existe dans l'aspect général de la nature, entre la Belgique sud-orientale, ou des collines, et la Belgique du nord et de l'ouest, ou des plaines, se reproduit dans les populations elles-mêmes, les Wallons et les Flamands : l'opposition est parfaite-

ment tranchée entre les deux éléments, suivant une ligne tracée de Saint-Omer à Maestricht.

L'opinion commune veut que la population Wallonne soit d'origine gauloise, tandis que les Flamands seraient les descendants des Germains. Cette opinion repose sur un fond de vérité; mais il est hors de doute que les mélanges ont été de tout temps fort nombreux dans ces pays, si souvent envahis par les armées étrangères et continuellement visités par les trafiquants de toute l'Europe.

« Physiquement, dit Élisée Reclus, le belge **Wallon** est facile à distinguer de son compatriote le Flamand. Il a la figure plus osseuse, les membres plus forts, le corps plus anguleux; la chair est moins développée chez lui; il a rarement le teint frais et vermeil, que l'on rencontre si fréquemment parmi les Germains de la plaine. On rencontre parmi les Wallons plus d'hommes grands que parmi les habitants des Flandres; c'est dans les provinces à type gaulois de Namur et du Luxembourg que la taille moyenne des conscrits est toujours la plus élevée. Les Wallons ont aussi sur les Flamands l'avantage de vivre plus longuement et d'être plus exempts de maladies. Ainsi, tandis que dans les Flandres et dans la province d'Anvers on compte 90 décès pour 100 naissances, on n'en compte que 70 dans les quatre provinces wallonnes de Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg. Cette immunité relative des Wallons doit-elle être attribuée à la race, ou plutôt à la plus grande aisance relative et aux meilleures conditions de salubrité? Ils ont plus de bien-être, habitent des régions plus hautes et plus saines et sont groupés en populations moins pressées: de là peut-être une durée plus longue de la vie.

» De nos jours, ce sont les Wallons qui l'emportent par l'activité industrielle et la culture de l'esprit; mais les Flamands ont gardé leur supériorité dans les arts proprement dits; ce sont eux surtout qui donnent au pays ses peintres et ses musiciens. Le nombre de Wallons de langue française est inférieur à celui des Flamands, mais plusieurs colonies wallonnes sont éparses en dehors du territoire national, dans les grandes villes de la Hollande et de la Germanie rhénane: on y vante leur amour du travail, leur persévérance, leur probité. Le caractère liégeois, pris en particulier, se distingue par quelque chose de méridional, la gaieté, l'entrain, la présence d'esprit, l'amour de la plaisanterie.

» Les **Flamands** purs ont, comme les Wallons, un type très distinct. Ils ont les yeux clairs, la chevelure blonde ou châtain; leur teint est d'une grande fraîcheur et le sang se porte facilement à la peau au moindre mouvement de colère. Les contours du visage sont fréquemment indécis, surtout chez la femme, et se déforment de bonne heure. Les anciens tableaux, auxquels il faut toujours revenir pour l'étude comparée des types, indiquent un trait spécial aux visages des Flamands et des Allemands du Nord, la séparation du menton et de la joue par un sillon très fin, ce qui donne à la physionomie quelque chose de prudent et d'avisé. Quant à la stature des Flamands, l'opinion commune se trouve en désaccord avec la statistique.

L'expression populaire de « grands Flandrins » n'est pas justifiée, puisque les deux Flandres sont précisément celles des provinces belges où l'on rencontre le plus de petits hommes.

» Dès l'époque romaine, les Germains arrivent en multitude dans les plaines de la Belgique : ce sont des tribus franques qui ont fourni l'élément principal de la nationalité flamande. Cependant le nom même des Flamands doit être attribué aux immigrants saxons qui peuplèrent le littoral : le mot *Flamingen* ou *Vlamingen* désigne des « étrangers ». Aux premiers colons d'origine saxonne vinrent s'en ajouter d'autres, amenés de force dans le pays par Charlemagne, à la suite de ses grandes guerres en Germanie. Ils purent s'établir d'autant plus facilement dans les régions occidentales que celles-ci étaient à peine habitées. De vastes marécages, des lacs formés par le débordement des rivières, s'étendaient en deçà des dunes, et presque tout le reste du pays, qui est devenu les Flandres actuelles, la province d'Anvers et le Limbourg, était une plaine de sable inculte. »

III. LES LANGUES.

Les langues populaires en Belgique sont : le *flamand*, le *wallon* et l'*allemand*. Le *français*, forme littéraire du wallon, est en usage dans tout le pays parmi les classes aisées et dans les relations officielles. Toutefois, l'emploi des langues est libre.

Le flamand est spécialement la langue des cinq provinces septentrionales, sauf l'arrondissement de Nivelles ; le français et le wallon, patois ou forme populaire du français, sont celles des quatre provinces méridionales : on distingue le wallon *tournaisien*, *montois*, *namurois* et *liégeois*. L'allemand est usité principalement dans cinq cantons orientaux des provinces de Liège et de Luxembourg.

D'après le recensement général de 1910, 3 846 000 individus parlent le flamand, 3 674 000 le wallon ou le français et 145 000 l'allemand. Dans ces chiffres, les bilingues sont comptés deux fois et les trilingues trois fois.

La limite des langues coupe le territoire belge de l'ouest à l'est, dans la direction de St-Omer (France) à Aix-la-Chapelle (Prusse), puis, du nord au sud, depuis Moresnet ou Aix jusque vers Metz. Au nord de la ligne ouest-est, les *localités flamandes* sont : Messines, Wervicq, Menin, Renaix, Grammont, Enghien, Hal, Hougaerde, Landen, Sichen. — Aubel est allemand.

Au sud, sont les *localités wallonnes* de Warneton, Comines, Mouscron, Ruyen, Flobecq, Acren, Lessines, Tubize, Waterloo, Jodoigne, Waremme, Glons, Visé et Bassenge. Une zone étroite, placée à cheval sur la limite des langues, est formée de villages *bilingues*, où les deux idiomes sont plus ou moins mélangés.

Continuons de résumer ici l'étude d'Elisée Reclus sur nos populations.

« La conquête romaine, dit-il, fit en pays belge ce qu'elle avait fait dans le reste des Gaules, elle introduisit sa langue, et celle-ci, peu à peu modifiée

pendant le cours des siècles, est devenue le wallon, par un procédé de croisance analogue à celui qui a produit l'italien, le provençal et le français.

» La langue flamande, l'ancien *dietsch*, connu jadis par les Wallons sous le nom de « thiois », est un dialecte du *platt-deutsch* ou bas-allemand, de même que le hollandais et le frison. Les Flamands de la Campine, et surtout des environs de Turnhout, où l'immigration franque a plus longtemps duré que dans les autres régions de la Belgique, sont ceux qui, tout en gardant le mieux leurs coutumes, leurs mœurs, leurs antiques superstitions, parlent aussi la langue la plus pure.

» Dès le douzième siècle, le thiois était une langue écrite, et des fabliaux, des chansons de geste commençaient à en fixer l'orthographe. Pendant la période de libertés communales, la littérature flamande eut aussi sa part de grandeur... ; puis, redevenue langue de vaincus, sous le régime des Espagnols et celui des Autrichiens, elle fut de plus en plus considérée comme un patois et dédaignée des écrivains. En 1803, un décret de Napoléon ordonnait que tous les actes publiés dans les départements des ci-devant Pays-Bas autrichiens, où se serait maintenue la langue du pays, fussent désormais rédigés en français, et même en 1812 l'empereur ordonna, pour faciliter la besogne de la censure, que tout journal flamand eût à s'accompagner d'une traduction française : c'était du despotisme.

» Lorsque la Belgique eut été donnée à la Hollande, le néerlandais jouit à son tour de privilèges considérables, comme langue des nouveaux maîtres. La révolution de 1830 amena encore des changements, et le français devint l'idiome dans toute l'étendue de la Belgique. Il est en usage surtout dans les villes, comme aussi dans les grands corps délibérants, dans toutes les administrations, de même que dans l'armée, dans les groupes scientifiques, littéraires, industriels, commerciaux. Les deux tiers des journaux sont rédigés en français et ce sont eux qui ont la plus grande publicité. Pour les livres, l'influence du français est, grâce au voisinage de Paris, bien autrement prépondérante : à cet égard, il n'est point de ville belge qui ne soit plus ou moins francisée.

» Toutefois, le flamand a gagné en force de cohésion, en dignité, pour ainsi dire, depuis la renaissance littéraire des cinquante dernières années... Par un phénomène remarquable, l'union du néerlandais et du flamand en un seul idiome, union qui n'avait pu se faire sous le gouvernement de la Hollande, s'est accompli librement depuis la séparation officielle des deux peuples. L'orthographe néerlandaise a été définitivement adoptée en 1864 pour le flamand, et de nombreux congrès linguistiques, tenus tantôt au nord, tantôt au sud de la frontière des douanes, aident à faire disparaître dans la langue littéraire toutes les différences locales. On peut dire qu'il n'y a plus maintenant dans les Pays-Bas qu'un seul idiome germanique parlé par plus de huit millions d'hommes. »

CARACTÈRE NATIONAL. Les Belges se caractérisent par l'amour du travail, de l'ordre et de la liberté; par l'activité dans l'industrie et une grande ap-

titude pour les sciences et les arts, spécialement pour la musique et la peinture ; enfin, par l'attachement à la religion de leurs pères, à leur belle patrie et à la dynastie royale.

Placé aux confins des races du nord et du midi, le *peuple belge* participe du caractère *grave et studieux* des Allemands ; du caractère *industriel et spéculateur* des Hollandais et des Anglais ; du caractère *généreux, sociable et brave* des Français.

Le *bon sens* et la *modération* en toutes choses semblent être le trait principal et distinctif de son caractère.

IV. DU GOUVERNEMENT.

En Belgique, la *forme du gouvernement* est la *monarchie constitutionnelle représentative*, sous un *Roi* appartenant à une dynastie librement élue par les mandataires de la nation.



Léopold I, roi des Belges.

La Belgique est un état *neutre*, dont l'indépendance est garantie par le traité de Londres de 1831, conclu entre les cinq grandes puissances : Autriche, France, Grande-Bretagne, Prusse et Russie. La *neutralité* lui interdit toute immixtion dans la politique étrangère.

La *capitale* du royaume est BRUXELLES. — Les *armes* de la nation sont le LION BELGE, avec la devise : *l'union fait la force*. — Les *couleurs nationales* sont : ROUGE, JAUNE et NOIR. — Ces couleurs forment le pavillon belge, signe d'indépendance et de ralliement.

La CONSTITUTION BELGE de 1830, qui renferme les principes des lois fondamentales de l'État, a été décrétée le 7 février 1831 par le *Congrès national*. Remarquable entre toutes par sa stabilité, preuve de son excellence, elle n'a été *révisée* qu'une fois, le 7 septembre 1893, pour substituer au *suffrage restreint* (cens électoral) le *suffrage universel*, tempéré par le vote plural.

Cette Constitution, qui depuis plus de quatre-vingts ans régit notre patrie, place le *Pouvoir dans le peuple* ou dans ses Représentants. Elle consacre l'*égalité* de tous les Belges devant la loi, la *liberté individuelle* et l'inviolabilité de la propriété ; la *liberté des cultes*, de l'*enseignement*, de la presse et de

l'emploi des langues ; la liberté de réunion, d'association et de pétitionnement aux autorités publiques ; la responsabilité ministérielle et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Le gouvernement du pays comprend trois pouvoirs généraux : le *pouvoir législatif*, le *pouvoir judiciaire* et le *pouvoir exécutif*. Ces trois pouvoirs, qui émanent de la nation, sont indépendants l'un de l'autre ; ils se contrôlent mutuellement, de façon à éviter autant que possible l'arbitraire dans le gouvernement.

Le pouvoir législatif, ou celui de faire les lois, s'exerce collectivement par le *Roi*, la *Chambre des Représentants* et le *Sénat*.

Les *Représentants* sont au nombre de 186, dans la proportion de 1 Représentant pour 40 000 habitants ; ils sont élus pour 4 ans et renouvelés par



La reine Marie-Henriette.



Le roi Léopold II.

moitié tous les deux ans. Les *Sénateurs* sont au nombre de 120, dont 93 élus à raison de 1 Sénateur pour 80 000 habitants, et 27 élus par les conseils provinciaux. Ils sont nommés pour 8 ans et renouvelés par moitié tous les quatre ans.

Le pouvoir judiciaire est le pouvoir de punir les crimes et de régler les intérêts privés, par l'application des lois criminelles et civiles. Il appartient aux *Cours* et aux *Tribunaux*, qui sont composés de *juges nommés* par le *Roi*.

Le pouvoir exécutif est celui de faire exécuter les lois, les décisions de la justice et d'administrer le pays ; il appartient au *Roi*, qui ne peut cependant l'exercer que par l'intermédiaire de *ministres responsables*.

Du Roi. Les pouvoirs constitutionnels du *Roi* sont héréditaires dans la

descendance directe et légitime de Sa Majesté *Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha*, par ordre de primogéniture, à l'exclusion des femmes et de leur descendance.

FAMILLE ROYALE DE BELGIQUE. I. Le roi **LÉOPOLD I^{er}**, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha (né à Cobourg le 16 décembre 1790), élu roi des Belges le 4 juin et inauguré le 21 juillet 1831, mort à Laeken le 10 décembre 1865, après un règne paisible et prospère de 34 ans. Il était marié à la reine **LOUISE-MARIE**, princesse d'Orléans, fille de feu Louis-Philippe I, roi des Français, morte à Ostende le 11 octobre 1850.

De ce mariage sont issus quatre enfants : 1. le prince *Léopold*... mort enfant ; — 2. le roi *Léopold II* ; — 3. le prince *Philippe*, comte de Flandre ; — 4. la



S. M. le roi Albert.



S. M. la reine Elisabeth.

princesse *Charlotte*, veuve de Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, vivant retirée au château de Bouchoute.

II. Le roi **LÉOPOLD II**, né le 9 avril 1835, monta sur le trône le 17 décembre 1865 et fut marié en 1853 à l'archiduchesse **MARIE-HENRIETTE**, d'Autriche, née à Budapest en 1836, décédée à Spa en 1902. Il mourut le 16 décembre 1909, après un règne des plus heureux de 44 ans. — De ce mariage sont issus : 1. la princesse *Louise*, née en 1858, mariée en 1875 à son cousin le prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha ; — 2. le prince *Léopold*, comte de Hainaut, né en 1859, décédé en 1869 ; — 3. la princesse *Stéphanie*, née en 1864, mariée en 1881 au prince héritier Rodolphe d'Autriche, mort en 1890 ; — 4. la princesse *Clémentine*, née en 1872, mariée en 1910 au prince Victor-Napoléon.

III. Le prince *Philippe*, comte de Flandre (1837-1905), marié en 1867 à *Marie-Louise*, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen (1845-1912). — Quatre enfants : 1. le prince *Baudouin-Léopold*, né le 3 juin 1869, mort le 21 janvier 1891 ; — 2. la princesse *Henriette*, née en 1870, mariée en 1896 au duc de Vendôme, prince d'Orléans ; — 3. la princesse *Joséphine*, née en 1872, mariée en 1894 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen ; — 4. le prince *Albert-Léopold*, aujourd'hui roi.

IV. Le roi ALBERT I^{er}, né à Bruxelles le 8 avril 1875, marié en 1900 à ÉLISABETH, duchesse en Bavière, née le 27 juillet 1876, monta sur le trône le 23 décembre 1909. — Trois enfants : *Léopold*, héritier présomptif de la couronne, duc de Brabant, prince de Belgique, duc de Saxe, né à Bruxelles le 3 novembre 1901 ; — *Charles*, comte de Flandre, prince de Belgique, duc de Saxe, né à Bruxelles le 10 octobre 1903 ; — *Marie-José*, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, née à Ostende le 4 août 1906.

Depuis la mort du prince Baudouin, sur la décision des Chambres belges, les membres de la Famille royale joignent à leurs titres nobiliaires celui de *prince* ou *princesse de Belgique*.

V. ADMINISTRATIONS.

Comme tout État bien organisé, la Belgique se divise et subdivise en plusieurs séries de *circonscriptions territoriales*, établies pour faciliter les diverses administrations *civiles, judiciaires, ecclésiastiques, militaires* ; en outre, pour le service de la garde civique, de la gendarmerie, de l'instruction publique, des ponts et chaussées, des postes, des finances de l'État, etc. Chacune de ces divisions ou subdivisions est confiée aux soins d'administrateurs ou fonctionnaires spéciaux, nommés et rétribués par le gouvernement.

La Belgique comprend les principales divisions administratives suivantes : (en 1911).

| | | | |
|-----------|---|--|---|
| DIVISIONS | { | ADMINISTRATIVES (civiles) | { 9 provinces, 41 arrondissements administratifs, 2632 communes, dont 86 villes. |
| | | JUDICIAIRES. | { 1 juridiction suprême (<i>Cour de Cassation</i>), 3 ressorts de <i>cours d'appel</i> , 9 ressorts de <i>cours d'assises</i> , 26 arrondissements judiciaires, 222 cantons de justice de paix. |
| | | ECCLÉSIASTIQUES. | { 6 diocèses, dont un archevêché, 200 doyennés, 3440 paroisses, dont 250 cures, 3090 succursales. |
| | | MILITAIRES : 6 circonscriptions (en 1913). | |

Administration civile. Chaque province est administrée par un gouver-

La Belgique pittoresque.

6

neur, délégué du Roi, un *conseil provincial* électif et une *députation permanente*, issus du peuple.

Chaque *arrondissement administratif* est confié à un *commissaire d'arrondissement*, subordonné au gouverneur et chargé de la surveillance des communes qui ont moins de 5000 âmes, sauf les chefs-lieux d'arrondissement, réservés au gouverneur.

Il y a par arrondissement administratif un *conseil de milice* et un *conseil d'aptitude*; mais c'est le *conseil de revision* qui décide en dernier ressort si les hommes sont propres au service.

Chaque *commune*, division petite, mais importante par son autonomie relative, est administrée par un *bourgmestre* nommé par le Roi, par un *conseil communal* issu du peuple, et par des *échevins* élus par le conseil parmi ses membres.

Les *électeurs* à la commune sont tous les citoyens âgés de 30 ans, nés belges ou naturalisés, domiciliés dans la commune depuis trois ans au moins (sauf les exceptions prévues par la loi). Dans certaines conditions d'âge (35 ans), de fortune (censitaire), d'instruction (capacitaire), de position sociale (fonctionnaire, père de famille, prêtre), un électeur cumule 2, 3 ou 4 votes (*vote plural*).

86 communes belges portent le titre de *ville*; mais la distinction entre les communes *urbaines* ou villes et les communes *rurales*, établie par la loi fondamentale du 24 août 1815, a perdu toute importance au point de vue politique et administratif, depuis que notre Constitution a aboli les anciens privilèges et établi l'égalité des communes. La distinction n'est conservée que dans un intérêt de police.

On nomme *village* un assemblage d'habitations formant un centre de population assez compact; *section* ou *hameau*, une fraction de commune ayant une dénomination propre, mais ne jouissant pas de la personnalité complète; *bourg*, une agglomération de maisons plus considérable qu'un village, mais n'ayant pas le titre de ville.

Justice. Au chef-lieu de chaque *canton de justice de paix*, il y a un juge de paix pour les affaires civiles légères; cette justice de paix juge aussi les cas de simples contraventions, et alors elle s'appelle tribunal de police.

Au chef-lieu d'arrondissement judiciaire, il y a un *tribunal de 1^{re} instance* pour les affaires civiles importantes et qui prend le nom de tribunal correctionnel lorsqu'il juge les délits ou infractions aux lois.

Il y a trois *cours d'appel*, ou tribunaux de seconde instance: à Gand, pour les deux Flandres; à Bruxelles, pour le Brabant, le Hainaut et la province d'Anvers; à Liège, pour les provinces de Liège, Limbourg, Luxembourg et Namur.

Au chef-lieu de chaque province (sauf à Hasselt, remplacé par Tongres), siège tous les trois mois une *Cour d'assises*, chargée de juger les crimes et les délits politiques et de presse. La Cour d'assises comprend, outre les juges ordinaires, qui appliquent la peine, un jury composé de 12 citoyens tirés au

sort parmi les plus imposés de la province, et dont le rôle est de prononcer préalablement par *oui* ou *non* sur la culpabilité du prévenu.

Enfin une juridiction suprême pour tout le royaume, ou *Cour de Cassation*, siège à Bruxelles pour juger sur les défauts de forme d'un jugement rendu, le *casser* au besoin et le renvoyer à un autre tribunal.

Outre les tribunaux ordinaires, il y a des tribunaux particuliers, tels que la Cour militaire de Bruxelles et les 7 conseils de guerre (un par province, sauf Limbourg et Luxembourg), pour l'armée; les conseils de discipline, pour la garde civique; les *tribunaux de commerce* et les conseils de prud'hommes, établis dans les principaux centres d'industrie ou de négoce.

Cultes. Les cultes rétribués par l'État sont : les cultes catholique, protestant-évangélique, anglican et israélite.

Les pasteurs protestants relèvent d'un synode qui siège à Bruxelles. Les juifs ont plusieurs synagogues ou temples, et relèvent du consistoire de Bruxelles, présidé par un grand rabbin.

Pour l'administration du culte catholique, la Belgique forme 6 **DIOCÈSES** ou circonscriptions ecclésiastiques, divisés en *doyens* et ceux-ci en *paroisses* : cures ou succursales.

Les six diocèses sont : l'archidiocèse ou archevêché de **MALINES**, comprenant les provinces de Brabant et d'Anvers, avec 2.438 mille diocésains; — l'évêché de **GAND**, pour la Flandre orientale (1.123 mille); — l'évêché de **BRUGES**, pour la Flandre occidentale (878 mille); — l'évêché de **TOURNAI**, pour le Hainaut (1.233 mille); — l'évêché de **NAMUR**, comprenant les provinces de Namur et de Luxembourg (595 mille); — l'évêché de **LIÈGE**, comprenant les provinces de Liège et de Limbourg, avec 1.170 mille diocésains.

L'immense majorité des Belges professe la religion *catholique*, apostolique et romaine. A peine peut-on compter 25.000 protestants ou anglicans et 10.000 israélites.

Nul pays de la catholicité n'est aussi attaché au Pape et aux prescriptions de l'Église que la Belgique, qui a souffert pour sa foi dans plusieurs circonstances, fourni des soldats pour la défense de Rome, fondé partout des écoles catholiques à l'époque de la loi de malheur, et qui envoie des missionnaires au Congo, en Asie, en Amérique et en Océanie.

L'armée. — Voici, esquissée à grandes lignes, notre nouvelle organisation militaire, appliquée depuis le 15 décembre 1913.

L'armée comprend, sur le *pied de paix*, une seule classe sous les armes. Infanterie : 2.110 officiers et 31.553 hommes de troupes. Cavalerie : 339 officiers et 7.661 hommes de troupes. Artillerie de campagne : 501 officiers et 8.113 hommes de troupes. Artillerie de forteresse : 267 officiers et 4.050 hommes de troupes. Génie : 187 officiers et 2.363 hommes de troupes. Transport : 119 officiers et 643 hommes de troupes. Plus les effectifs de l'intendance, de l'administration, du service de santé et du service vétérinaire.

Les *six divisions*, entre lesquelles se répartissent ces forces, ont leur siège : la 1^{re} à Gand, pour les deux Flandres; la 2^e à Anvers, pour la province;

la 3^e à Liège, pour Liège et le Limbourg ; la 4^e à Namur, pour Namur et le Luxembourg ; la 5^e à Mons, pour le Hainaut, et la 6^e à Bruxelles, pour le Brabant.

Les divisions de Gand, d'Anvers, de Mons et de Bruxelles comprendront trois brigades mixtes, les deux autres en auront quatre. Au total, chaque division comprendra, en temps de paix, 3 ou 4 régiments d'infanterie, avec 36 ou 48 pièces d'artillerie embrigadées, 4 escadrons de 500 hommes, avec 12 pièces de 7,5 et 24 obusiers légers, plus le génie, les transports et le dépôt. L'effectif d'une division sera d'environ 6.500 hommes pour quatre d'entre elles, et de plus de 8.000 pour chacune des deux autres.

La mise de l'armée sur *pied de guerre* s'opère par la rentrée des réservistes dans les unités. L'effectif de l'armée de campagne sera, en y comprenant la division de cavalerie, de 170.000 hommes et pourra atteindre 250.000 hommes environ avec les forces mobiles des positions fortifiées.

Les *bases* de cette nouvelle organisation visent, d'une part, la liaison compacte des différentes armes et, d'autre part, la concentration, dès le temps de paix, aux mains du haut commandement divisionnaire, de tous les éléments de combat dont il disposera en temps de guerre.

Il y a 5 places fortifiées, qui sont : Anvers, Termonde, Diest, Namur et Liège. Huy a un fort. — Dinant et Bouillon conservent, comme Namur et Liège, d'anciens châteaux forts impropres à la défense.

Le camp de Beverloo sert aux exercices de l'armée, le polygone de Braschaet aux expériences de l'artillerie et le champ de tir d'Arlon pour l'infanterie. Des garnisons sont établies dans une trentaine de villes.

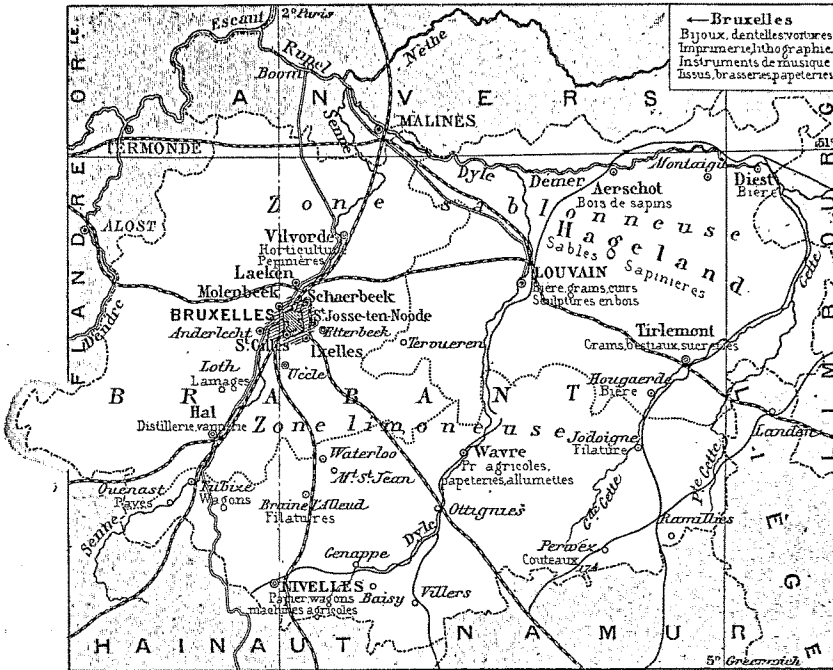
La Belgique n'a pas en ce moment de vaisseau de guerre. Le corps d'officiers de marine est chargé du service des paquebots de l'État entre Ostende et Douvres, de la protection de nos pêcheries en mer, et du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre.

Pour l' **instruction publique** , il y a en Belgique une double organisation de l'enseignement : l'une officielle, ou dépendante de l'État, l'autre libre et catholique, dirigée par l'*Épiscopat* et, dans certains cas, reconnue par le Gouvernement. De part et d'autre, les écoles répondent aux trois degrés d'enseignement : primaire, secondaire et supérieur.

L' *enseignement supérieur* comprend notamment quatre Universités, dont deux de l'État, à Gand et à Liège, — et deux libres, l'une à Bruxelles, établie par la Ville, l'autre à Louvain, fondée par l'Épiscopat, outre de nombreuses *écoles spéciales* : école du Génie civil, des arts et manufactures, d'agriculture, militaire, grands séminaires, etc.

L' *enseignement moyen* se donne dans les athénées, les collèges, les pensionnats, les petits séminaires, etc., et l' *enseignement primaire* comprend environ 12.500 écoles avec 1.180.000 élèves, c'est-à-dire le sixième de la population du pays.

PROVINCE DE BRABANT



Carte au 700.000^e ou 1 m¹/_m pour 700 mètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

La province de Brabant, la plus centrale et la plus peuplée du royaume, dont elle renferme la capitale, est entourée par les provinces d'Anvers, du Limbourg, de Liège, de Namur, du Hainaut et de la Flandre orientale, laissant à l'écart la Flandre occidentale et le Luxembourg. Par là même, c'est la seule province qui ne touche pas aux frontières. Sa superficie, de 3283 kilomètres carrés, lui assigne le 4^e rang pour l'étendue.

En général, elle présente l'aspect d'une plaine mouvementée et pittoresque, quoique d'altitude médiocre. Elle est sillonnée de larges vallées bien arrosées, verdoyantes et bordées de collines boisées.

Relief. — Le nord du Brabant fait partie de la Basse-Belgique, tandis

que les deux tiers de la province, au sud de la ligne Bruxelles-Louvain, appartiennent à la Moyenne-Belgique.

Le relief principal consiste en un demi-cercle de plateaux dépassant 100 mètres d'altitude moyenne et constituant le bassin supérieur de la Dyle. La ligne de partage Meuse-Escaut forme aux sources de cette rivière la partie dominante, laquelle atteint 169 mètres aux Quatre-Bras, commune de Baisy-Thy, et 174 mètres à Perwez. De là se détache la ligne secondaire Dyle-Senne marquant 139 mètres à Waterloo, 120 mètres à Tervueren, et s'abaissant à 20 mètres vers Vilvorde. La ligne Dyle-Gette s'élève à 104 mètres au mont Pellenberg, près Louvain, pour se terminer vers Werchter, au confluent de la Dyle et du Démer.

Le partage Dendre-Senne, à l'ouest, est formé par un plateau qui, ayant de 80 à 110 mètres d'altitude vers Leerbeek, s'abaisse à 40 mètres au passage du chemin de fer de Denderleeuw à Bruxelles et se relève vers Assche à 86 mètres pour s'abaisser de nouveau et disparaître au nord-ouest. La pente générale est assez uniforme du sud au nord, conformément à la direction des rivières principales.

Bassins. — Sauf la lisière sud-est, touchée par la *Méhaigne*, qui court à la Meuse, le Brabant est entièrement situé dans le bassin de l'Escaut, qui comprend principalement la *Dyle*, le *Démer* la *Gette*, la *Senne* et même la *Dendre*, à la frontière occidentale. A signaler les canaux navigables de Charleroy à Bruxelles et de Bruxelles à Willebroeck, qui relie la Sambre au Rupel, et le canal de Louvain à Malines.

Agriculture. — Par sa situation centrale et son altitude généralement modérée, le Brabant jouit d'un climat qui représente le climat moyen de la Basse-Belgique et même de la Moyenne-Belgique. Sa température moyenne est de 9°2 pour l'année; 17°5 pour juillet, le mois le plus chaud; 1°5 pour janvier, le mois le plus froid. La précipitation annuelle des pluies, mesurée au pluviomètre, atteint 70 centimètres.

Le sol du Brabant, formé d'alluvions tertiaires et quaternaires, appartient aux 2° et 3° zones agricoles. Dans la *zone sablonneuse* est comprise la bande de territoire située au nord de la ligne Vilvorde-Louvain-Diest; naturellement infertile, elle est rendue productive par les habitants, qui l'amendent avec l'argile tirée du sous-sol. La *zone limoneuse*, recouverte d'un limon argilo-calcaire très fertile, comprend le reste du pays; elle est traversée du nord-est au sud par une région *sablo-limoneuse*, qui a naturellement moins de fertilité, surtout dans le Hageland. Cette zone possède les plus grandes et les plus belles fermes du pays, employant un outillage perfectionné: machines à semer, à faucher, à faner, à moissonner, à battre.

Aussi le Brabant, d'ailleurs bien cultivé, est-il une province essentiellement agricole, qui produit en abondance des céréales, des légumes, des fruits, des fourrages et des plantes industrielles. Le froment, l'orge, le colza et le lin se cultivent surtout au nord-ouest; le seigle, l'avoine, les betteraves fourragère et sucrière, au sud-est; le tabac, dans les environs de Nivelles et de

Wavre ; le houblon, à l'ouest de la capitale, autour de laquelle s'est développée la culture maraîchère perfectionnée ; enfin de grandes et fertiles prairies s'étendent dans les vallées de la Dyle, de la Senne et du Démer. Quant aux surfaces boisées, il faut citer d'abord, entre Waterloo et Bruxelles, la belle forêt de Soignes, que termine, aux portes de la capitale, le bois de la Cambre, transformé en parc ; au sud de Louvain, se trouvent les grands bois d'Héverlé et de Merdaël ; de nombreuses sapinières tapissent le Hageland et le centre de la province.

Les chevaux du Brabant sont grands et vigoureux. Les bêtes à cornes appartiennent aux races hollandaise et flamande, parfois croisées avec la durham ; un grand nombre sont engraisées avec les résidus des distilleries. Une quantité considérable de lapins creusent leurs terriers dans les collines sableuses et boisées du Hageland et du centre ; les lièvres et les perdrix aiment surtout les champs du sud-est.

Industrie. — Le Brabant extrait le porphyre à paver de Quenast, près de Tubize, le grès à paver de Blanmont, près de Perwez, les pierres blanches à bâtir de Gobertange, près de Jodoigne ; les sablonnières abondent, et l'on a découvert une source arsénicale à Court-Saint-Étienne, au sud de Wavre. L'industrie proprement dite comprend des filatures et des tissages de coton et de laine à Forest, Loth, Braine-l'Alleud ; des fabriques de passementerie à Genappe, une grande fabrique de soie artificielle à Tubize, des papeteries importantes à Nivelles, à Wavre et aux environs ; des sucreries dans le sud-est, des distilleries à Hal et Bruxelles ; des ateliers pour matériel de chemins de fer à Nivelles, à Tubize, à Louvain, qui fond aussi des cloches ; des tanneries à Bruxelles, Louvain, Wavre, Tirlemont ; des brasseries, notamment à Bruxelles (faro et lambic), Louvain (peeterman), Diest, Hougaerde (bière blanche) ; bien d'autres établissements encore.

L'agglomération bruxelloise, si importante, compte de nombreuses usines pour le travail du fer, du cuivre, du zinc et la construction des machines ; des fabriques d'objets en caoutchouc, de bougies, de papiers peints. Comme dans les grandes capitales, toutes les industries de luxe y sont concentrées : bronzes d'art, modes, dentelles, chapellerie, orfèvrerie, bijouterie, gravure, carrosserie, instruments de musique et de précision, savons et parfums.

Historique. — Au temps de Jules César, le territoire de la province de Brabant était habité surtout par les *Nerviens*, nation fière et belliqueuse qui arrêta longtemps le général romain, mais fut enfin vaincue par lui à la bataille de Presles (Hainaut), l'an 51 avant Jésus-Christ. Pendant quatre siècles et demi, le Brabant subit la domination romaine, partagé entre la Belgique seconde et la Germanie 1^{re} ; puis il entra dans le nouveau *royaume franc*, fit partie de l'Austrasie et, après le partage des États de Charlemagne (843), fut incorporé successivement dans l'empire de Lothaire I^{er}, la Lotharingie et le duché de Lothier ou la Basse-Lorraine.

C'est au VII^e siècle qu'apparaît pour la première fois le nom de *Brabant* dans un poème en l'honneur de saint Liévin, martyrisé près d'Alost en 633.

Mais le nom de *Brabantum*, ou *Brabantia*, s'appliquait alors à la contrée située entre l'Escaut, le Rupel, la Dendre et la Haine ; plus tard, il s'étendit jusqu'aux rives de la Senne, de la Dyle et de la Velp.

Vers la fin du XI^e siècle, le Brabant était divisé en quatre comtés : le comté d'Ename, ou *Brabantum* proprement dit, entre l'Escaut et la Dendre ; le comte de Louvain, celui de Bruxelles et un comté formé par le Brabant-Wallon ou Roman-Pays, avec Nivelles pour chef-lieu. Les comtés de l'ouest et du sud tombèrent au pouvoir de la maison de Flandre. Ceux de Louvain et de Bruxelles se réunirent pour former au XII^e siècle le duché de Brabant, lequel ne comprenait plus le *Brabantum* primitif, mais s'étendait en revanche jusqu'à la Meuse inférieure, dans les Pays-Bas. Henri I^{er}, fils de Godefroid le Barbu, fut vraiment le premier *duc de Brabant*.

Au moyen âge, la population brabançonne, enrichie par l'industrie et le commerce, avait, très développé, le sentiment de l'indépendance. Aussi chaque souverain devait à son avènement jurer de maintenir ses libertés, devant les constitutions modernes. Son industrie consistait surtout dans la fabrication des draps, des tapis de haute lisse, des dentelles, des batistes et de la bière. Au XVI^e siècle, l'université de Louvain fit rayonner la lumière de la science dans toute la Belgique et à l'étranger.

En 1404, le duché entra dans la maison de Bourgogne, dont l'héritière, Marie de Bourgogne, épousa en 1477 Maximilien d'Autriche. Dès lors il fut scindé en quatre quartiers : le quartier de Bois-le-Duc, cédé en 1609 aux Provinces-Unies protestantes ; le quartier d'Anvers, avec le marquisat de ce nom ; le quartier de Louvain, enfin le quartier de Bruxelles, subdivisé en pays flamand, où était enclavée la seigneurie de Malines, province particulière, et en Brabant-Wallon, autour de Nivelles.

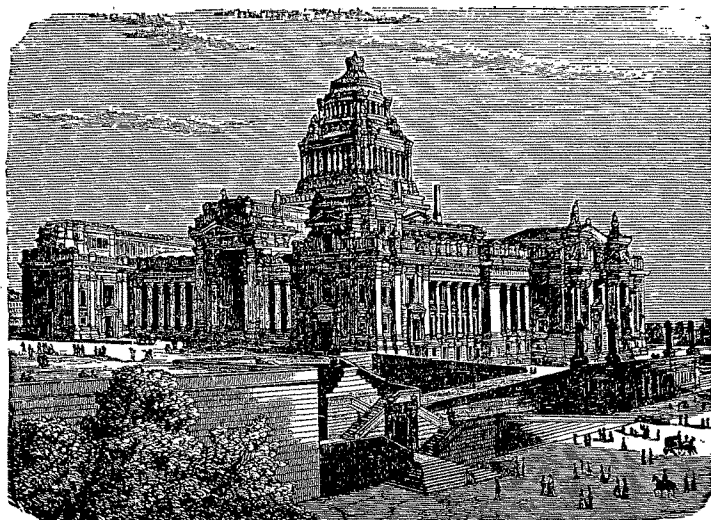
Après l'abdication de Charles-Quint (1556), le Brabant dépendit des rois d'Espagne et, sauf le quartier de Bois-le-Duc, il leur resta soumis jusqu'au traité d'Utrecht, en 1713 ; alors il fut rendu à l'Autriche, qui le possédait encore à la Révolution française. Celle-ci l'ayant conquis en 1795, la partie sud forma jusqu'en 1814 le département de la Dyle, avec Bruxelles pour chef-lieu ; puis, sous le régime hollandais, la province du Brabant méridional, — notre Brabant actuel — distinct du Brabant septentrional, resta aux Pays-Bas après la séparation de 1830.

Les *armoiries* de la province, ou plutôt des anciens ducs, sont : de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules. — Le titre de duc de Brabant, porté par Léopold II avant son avènement au trône, l'est actuellement par le prince héritier Léopold.

La population. — Le Brabant, qui comptait 556.000 âmes en 1831, en possédait 1.523.000 au 31 décembre 1912, soit une augmentation de 967.000 personnes, ou presque les 9/5 de la population du premier recensement belge. C'est la province la plus peuplée et celle dont la densité est la plus forte, soit de 464 habitants au kilomètre carré ; cela, grâce surtout aux 675.000 âmes de l'agglomération bruxelloise, due à la présence de la capitale. Cette population,

comme celle de la Belgique en général, est presque entièrement catholique. La *langue* populaire est le flamand pour les deux arrondissements de Bruxelles et de Louvain, et le wallon pour l'arrondissement de Nivelles, ainsi que pour la moitié des Bruxellois.

Administrations. Le Brabant forme, avec la province d'Anvers, l'archidiocèse de Malines, qui compte 51 doyennés. Au point de vue de la justice, il ressortit à la cour d'appel de Bruxelles et comprend trois arrondissements judiciaires : *Bruxelles, Louvain, Nivelles*, divisés en 29 cantons de justice de paix. Sous le rapport militaire, il constitue la circonscription de Bruxelles.



Le Palais de justice de Bruxelles.

Enfin il comprend les arrondissements administratifs de *Bruxelles, de Louvain* et de *Nivelles*, avec 346 communes.

Ces trois arrondissements du Brabant, comme ceux de la province d'Anvers, ont la bonne fortune d'être à la fois administratifs et judiciaires, dans les mêmes limites et avec les mêmes communes. Il n'en est pas de même pour les autres provinces, surtout pour les Flandres, le Limbourg, etc., où règne une grande confusion sous ce rapport.

A tout seigneur, tout honneur : parlons d'abord de la capitale du pays.

BRUXELLES CAPITALE.

Bruxelles, en flamand *Brussel*, la capitale de la Belgique et le chef-lieu du Brabant, est une grande et belle ville occupant une position tout à fait centrale dans le royaume, sur la limite qui sépare la région des plaines

de celle des collines et le pays de dialecte wallon du pays de dialecte flamand. Sa situation est également centrale entre la Hollande, l'Allemagne, la France et l'Angleterre, ce qui la fait souvent choisir pour lieu de réunion des congrès internationaux.

Relativement à sa distance des capitales européennes, Bruxelles est à 275 kilomètres nord-est de Paris, à 315 kilomètres est-sud-est de Londres, à 150 kilomètres sud de La Haye, à 1880 kilomètres ouest-sud-ouest de Pétersbourg, à 650 kilomètres ouest-sud-ouest de Berlin, à 900 kilomètres nord-ouest de Vienne, à 1150 kilomètres nord-nord-ouest de Rome...

Astronomiquement, la ville se trouve à 50°51'10" de latitude nord et, en longitude est, à 2°1'44" de Paris, 4°22' de Greenwich, près Londres.

L'heure de Bruxelles est celle de Londres et de l'Europe occidentale, d'après la division du globe en fuseaux horaires, division basée sur le méridien anglais de Greenwich et adoptée pour toute la Belgique.

Aspect. — La capitale est construite en partie sur les pentes et le sommet d'une éminence dépassant un peu 80 mètres d'altitude, en partie dans la plaine basse que traversent les bras de la Senne. A la différence de la plupart des capitales, elle doit sa division physique, non à son cours d'eau, innavigable, voûté sur tout son parcours en ville, mais à l'altimétrie qui la partage en ville haute et ville basse.

Son climat, humide, tempéré, variable, est naturellement plus salubre dans la partie haute que dans la partie basse, où règnent de fréquents brouillards. La moyenne annuelle de la température est de 10°3', avec le maximum de 18°4' pour le mois de juillet et le minimum de 2°3' pour le mois de janvier. La précipitation annuelle est de 730 millimètres d'eau, ce qui est un peu moins que la moyenne pour tout le pays.

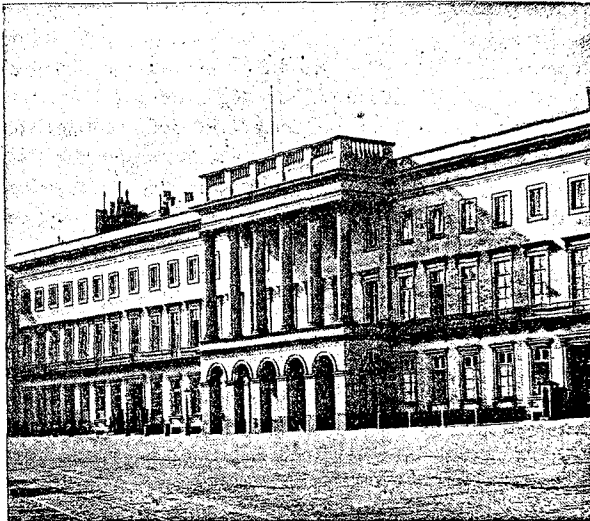
Bruxelles est sous bien des rapports l'une des premières villes de l'Europe. Ses monuments historiques, comme ses modernes édifices publics, la régularité des beaux quartiers, l'élégance des hôtels et des maisons, le nombre et la richesse des magasins, l'animation de la plupart des rues, les places et les promenades, voire même les bois qui l'entourent, tout concourt à lui donner l'aspect d'une grande capitale.

La cité se compose principalement de l'ancien Bruxelles, dont l'enceinte de boulevards décrit une sorte d'écusson pentagonal de 680 hectares, dirigeant sa pointe vers le sud-sud-ouest. Par suite de son extension en dehors des boulevards, la ville comprend en outre le quartier Maritime, dans la vallée, les quartiers Nord-Est et Léopold, plus l'avenue Louise, conduisant au bois de la Cambre, sur les hauteurs ; ce qui donne pour tout le territoire bruxellois une superficie de 1008 hectares et une population d'environ 176.000 âmes. Ces chiffres sont quasi quadruplés, si l'on ajoute à la ville les huit communes-faubourgs qui constituent ses prolongements immédiats.

Bruxelles est une ville propre et gaie, discrètement avenante, à laquelle on ne peut reprocher ni trop de bruit ni trop de monotonie. On y distingue actuellement trois parties. A l'est, la Ville-Haute, presque entièrement recons-

truite depuis 1731, est aussi élégante que tranquille ; on y trouve le Palais royal, les Chambres, les Ministères, le Parc, les plus belles rues avec leurs aristocratiques maisons et leurs principaux hôtels. A l'ouest, la Ville-Basse, déjà bien modernisée, centralise l'industrie et le commerce, qui la rendent très animée. Au centre, le Vieux-Bruxelles étend ses rues enchevêtrées sur les pentes intermédiaires, mais on le rétrécit chaque jour au point que dans peu d'années il aura complètement disparu. Les faubourgs eux-mêmes se sont déjà largement ouverts aux conseils de l'hygiène, par leurs artères spacieuses et rectilignes se coupant souvent à angles droits.

Au reste, l'archéologue n'aura pas à déplorer la disparition totale de la pittoresque cité du moyen âge. En effet, Bruxelles conserve à titre de monument public un précieux et inestimable joyau : « c'est la magnifique place



Bruxelles. — Le Palais du Roi, en face du Parc.

attenant au plus bel hôtel de ville de l'univers, place encore tout entourée de splendides logis des XV^e et XVI^e siècles : prestigieux et poétique anachronisme égaré dans la prose du XIX^e. »

Dans la ville moderne, l'étranger se plaît à considérer les rangées de maisons en briques, dont les portes et les fenêtres sont encadrées de pierres de taille bleues, venues du Hainaut. Les briques formant les pleins ne restent pas apparentes ; elles sont couvertes d'un enduit dont la teinte claire est maintenue dans un état de fraîcheur continuelle, par une peinture à l'huile des façades souvent renouvelée, qui contribue à donner à Bruxelles l'aspect d'une ville neuve et d'une propreté toute hollandaise.

Quartiers et principales rues. — VILLE-HAUTE. De la place Royale,

milieu de la Ville-Haute, se détachent deux grandes rues du quartier aristocratique. A l'ouest, la paisible *rue Royale*, la plus monumentale de Bruxelles, longe le Parc et sert de limite à son quartier de ce côté. On y trouve la colonne du Congrès, du sommet de laquelle on admire le panorama de Bruxelles et des environs sur une très grande étendue. Au sud, la rue de la *Régence*, avec ses palais du comte de Flandre et des Beaux-Arts, l'église Notre-Dame des Victoires et le Conservatoire de musique, aboutit au Palais de Justice. La rue *Ducale*, parallèle à la rue Royale, possède le palais des Académies, donné en 1829 au prince d'Orange par les Belges. La rue de la *Loi*, perpendiculaire à la précédente, forme le côté septentrional du Parc et perce d'un couloir tout droit, long de 1800 mètres, le quartier Léopold ; elle passe devant le palais de la Nation, où siègent les Chambres et les Ministères, et aboutit par deux fortes rampes au palais du Cinquantenaire ou des Expositions.

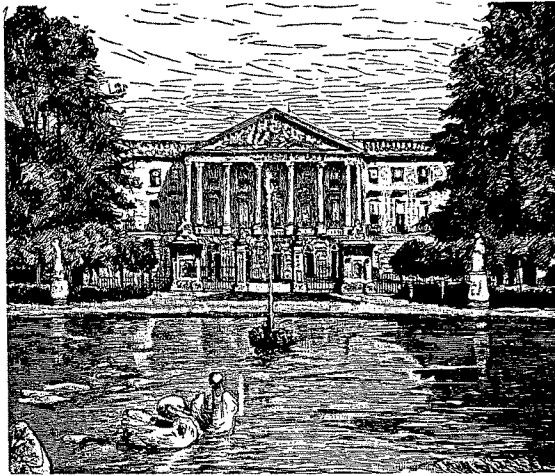
Dans le VIEUX-BRUXELLES, la principale artère est formée par une suite de rues irrégulières et pittoresques, qui la traversent et relient les deux quartiers neufs, commençant à la place Royale et finissant au nouveau Marché-aux-Grains : c'est d'abord la rue de la *Montagne de la Cour*, avec ses nombreux magasins et sa pente raide, qui n'empêche nullement les voitures d'y circuler : on la recoupe par la nouvelle rue dite *Montagne des Arts*, bordée d'édifices modernes dans le style ancien ; puis la rue de la *Madeleine*, avec ses façades de la Renaissance, et la rue du *Marché-aux-Herbes*, avec son marché couvert, ses galeries Saint-Hubert et ses magasins de luxe, la rue du *Marché-aux-Poulets* et la rue *Sainte-Catherine*.

VILLE-BASSE. De beaux boulevards intérieurs s'ouvrent du nord-est au sud-ouest dans toute la longueur de la Ville-Basse, qui s'est transformée en quartier nouveau. Ils s'étendent entre la gare du Nord et la gare du Midi, situées aux extrémités de la ville ; ce sont les boulevards du *Hainaut*, d'*Anspach*, de la *Senne* et du *Nord*, dont les trois premiers bâtis sur les voûtes de la Senne, c'est-à-dire sur un égout de 2150 mètres de longueur. Le boulevard Anspach offre une grande richesse et une grande variété de façades, grâce aux primes imaginées par la municipalité pour stimuler le goût des propriétaires ; c'est là que s'accumulent les cafés, les restaurants, les beaux magasins, et que se porte toute l'animation surtout le soir. Une autre grande artère, voisine et parallèle, rejoint aussi les deux gares du Nord et du Midi ; on y trouve la place Rouppe, l'Académie des Beaux-Arts, le palais de la Bourse, le théâtre de la Monnaie, l'hôtel des Postes et Télégraphes.

Les boulevards extérieurs offrent surtout un joli spectacle en été, le soir, quand les piétons et les voitures emplissent les avenues en quinconce. Les plus élégants sont naturellement ceux du nord et de l'est, c'est-à-dire ceux qui côtoient le quartier aristocratique. Les autres sont appelés « boulevards du bas ». Sur ces boulevards extérieurs, on trouve comme monuments importants : l'hôpital Saint-Jean, en face du Jardin Botanique, le palais des Académies, l'École vétérinaire, l'Abattoir, la caserne du Petit-Château d'Eau et l'Entrepôt. Le nouveau quartier Léopold se distingue par la régularité

avec laquelle ses rues se coupent à angles droits ; il renferme le parc Léopold et bon nombre de squares, ainsi qu'une station, premier débarcadère de la ville pour les trains venant des frontières allemande et luxembourgeoise.

Places et parcs. Bruxelles a de nombreuses places : celles du centre, forcément restreintes, n'ont généralement pas d'arbres ; par contre, celles des quartiers extérieurs sont plutôt des squares. Dans la Ville-Haute, la *place Royale* fut construite en 1776 par Guimard sur le modèle de celle de Nancy : elle est entourée de grands et splendides édifices et possède la statue équestre de Godefroid de Bouillon. Le *Parc*, qui en est voisin, avait été créé deux ans plus tôt par Zinner ; c'est un superbe quadrilatère de 450 mètres de long sur 320 de large, situé entre le palais du Roi et le palais de la Nation. Planté de grands arbres, il offre de belles allées, des pelouses, des bassins, des statues et



Le Palais législatif ou Palais de la Nation, siège des deux Chambres.

renferme le Vaux-Hall et le Théâtre du Parc. Cet ancien reste de la forêt de Soignes fut le témoin des combats de Septembre 1830, qui se terminèrent dans la nuit du 26 au 27 par l'évacuation des Hollandais. A proximité s'élève la statue du général français Belliard, qui à cette époque fut envoyé en parlementaire à Paris et mourut à son retour. La *place du Congrès* domine la ville centrale, avec laquelle elle communique par un escalier monumental ; la colonne du Congrès, en pierre, haute de 47 mètres, est surmontée de la statue de Léopold I^{er}. La *place des Martyrs*, parallélogramme oblong entouré d'édifices d'ordre dorique, fut choisie pour la sépulture des Belges qui périrent dans les journées de Septembre ; au centre, une crypte entourée de galeries renferme un énorme cube de maçonnerie supportant la statue de la Belgique. La *place des Barricades* est ornée de la statue de l'anatomiste André Vésale ;

celle du *Musée* est l'ancienne cour de la résidence de Charles de Lorraine (1744).

La place du *Grand-Sablon*, irrégulière, mais la plus vaste de la ville, renferme une fontaine érigée aux frais de lord Bruce (1744). La place du *Petit-Sablon*, très gracieuse, est entourée de 48 colonnes portant des statuette disposées en amphithéâtre; elle contient une fontaine surmontée du groupe en bronze des comtes de Hornes et d'Egmont.

La *Grand'Place*, le forum historique de la cité et l'une des plus belles places de l'Europe, mérite une description spéciale. Parallélogramme de 100 mètres de long sur 68 de large, elle est bordée par l'Hôtel-de-Ville et

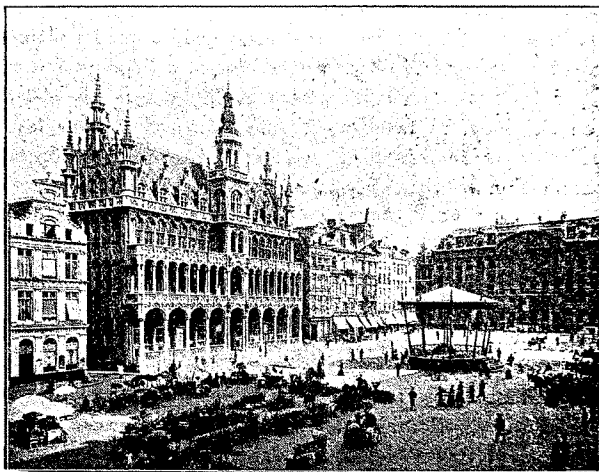


La Grand'Place et les Hôtels des corporations.

par l'ensemble des magnifiques hôtels des corporations, datant du moyen âge, mais reconstruits après leur destruction lors du bombardement de la ville en 1695 par l'armée de Louis XIV. « Rien de plus pittoresque et de plus amusant pour l'œil, dit Lemonnier, que cette succession de maisons dorées, festonnées, tailladées, de haut en bas encombrées comme des étagères. Ici, la maison du Cygne, ancien lieu de réunion de la corporation des Bouchers, terminée en galerie ajourée; là, la maison des Brasseurs, surmontée de la statue équestre du prince Charles de Lorraine; ailleurs, la *maison du Roi* ou Broodhuys (maison du Pain), d'où les comtes d'Egmont et de Hornes sortirent pour marcher à l'échafaud, et qui vient de reprendre son faite gothique, angulé d'aériennes tourelles; ailleurs encore, la maison des Impri-

meurs, ornée de vases et de médaillons à l'effigie des inventeurs de la presse ; plus loin, la maison du Renard, autrefois le siège des Merciers, reconnaissable à ses piliers doriques et à ses figures représentant les quatre parties du monde ; le Sac, qui appartenait moitié aux Tonneliers, moitié aux Menuisiers et aux Ébénistes, mélange de dorique et d'ionique, sous une profusion de bas-reliefs et de Termes ; la Louve, local primitif du serment des Archers, d'une décoration massive et touffue où s'amalgament des empereurs romains, un groupe de Rémus et de Romulus et quatre statues : la Vérité, le Mensonge, la Paix et la Discorde ; enfin le Cornet, propriété des Bateliers, bâtie en proue de navire, avec une nuée d'emblèmes, tritons, matelots et chevaux marins, qui mettent sur la pierre comme le mouvement et la gaieté des appareillages.

« Imaginez ensuite, dominant tout de sa masse, l'Hôtel de ville déployé



La maison du Roi, dite aussi maison du Pain, sur la Grand'Place.

sur une longueur de quatre-vingts mètres, avec son portique de dix-sept arcades ogivales, ses deux étages percés de quarante fenêtres rectangulaires, son toit à balustrade capuchonné de quatre rangs de lucarnes, le groupe symétrique de ses tourelles octogones s'effilant aux quatre angles ; imaginez-le, guilloché sur toute sa surface antérieure comme une colossale orfèvrerie, en une prodigalité de dais, de culs-de-lampe, de niches, de modillons, la pierre animée d'un fourmillement de personnages, partout la vie et la complication turbulente d'un livre d'annales, tout cet étonnant fouillis supportant d'ailleurs un chef-d'œuvre d'élégance et de hardiesse, la tour qui, d'abord carrée jusqu'au faite des toits, puis polygonale et partagée en étages, s'élance, jaillit, finit en une flèche évidée, lis tout à la fois et fusée, en haut de laquelle rutille le groupe en cuivre doré de saint Michel, patron de la

ville, terrassant le dragon : vous aurez une idée de cette place unique au monde !

» Enfin, il faudrait se représenter les étalages d'or, de brocart, de velours et de broderies qui, aux grands jours, défilent par la place, sous forme de drapeaux et de bannières, avec une profusion de faste et de mise en scène digne de la splendeur éternisée de toutes ces anciennes demeures des corporations. Comme on peut en juger lors des grandes fêtes, les Flandres, ayant toujours été par excellence le pays des associations d'hommes réunis pour le plaisir, la sécurité personnelle et les affaires, se distinguent, dans ce déroulement de gildes et de serments faisant reluire au soleil leurs insignes, par des gloires vieilles de deux, quatre et même huit siècles, perpétuées par des campagnards, des ouvriers, des bourgeois, les fils et les petits-fils de ceux d'autrefois, tous défilant processionnellement derrière les porteurs d'oriflammes et de pennons changés en vivants reliquaires et, des pieds à la tête, parés comme des figures de vieux tableaux.

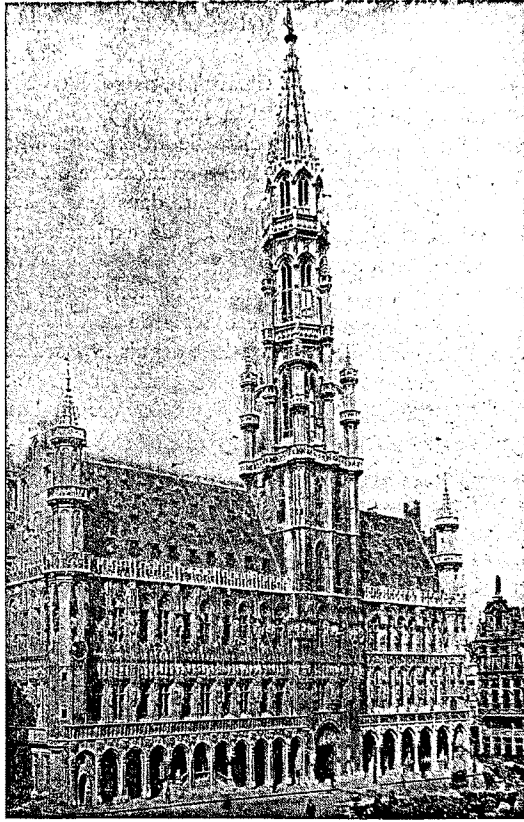
» Ces profanes magnificences n'ont de comparables que les pieuses richesses qui se gardent au trésor celé des sacristies et qui, à l'époque des processions, chatoient par les rues comme la gloire et la lumière visibles du Christ. Partout, en Belgique, la faveur publique se complaît dans les tendresses pour les belles églises fastueusement décorées, et un respect dévotieux s'attache à la conservation des vieux monuments du culte. » (*La Belgique*).

Parmi les **autres places, parcs ou jardins**, on peut citer dans la Ville-Basse : la place *Roupe*, avec sa statue de la Ville de Bruxelles au-dessus d'une fontaine monumentale ; la place de *la Monnaie*, avec son théâtre et l'hôtel de la Poste ; dans les quartiers extérieurs de l'est : le *parc Léopold*, qui remplace l'ancien Jardin zoologique et contient le musée d'Histoire naturelle ; le *parc du Cinquantenaire*, créé en 1880, avec le Palais de même nom, occupé en partie par des musées ou servant à des Expositions ; sur le boulevard extérieur du Nord, le *Jardin Botanique*, avec serres élevées sur des terrasses ; enfin, à l'extrémité du faubourg d'Ixelles, le *bois de la Cambre* (183 hectares), où les Bruxellois se rendent par l'avenue Louise, le quartier le plus luxueux de la ville et le plus fréquenté par les promeneurs. Ce bois est d'une végétation luxuriante, planté de superbes arbres séculaires, avec des allées d'arbres bordées de bosquets touffus et de riches charmilles ; il renferme des grottes, un pont rustique, une île, un lac, etc., etc., le tout disposé avec art par un habile paysagiste.

Un des plus beaux ornements de Bruxelles, ce sont ses **boulevards**, établis sur l'emplacement des fortifications du XIV^e siècle, et formant autour de l'ancienne ville un circuit de près de huit kilomètres. Plantés de quatre rangées d'arbres et bordés d'habitations élégantes avec jardinets, ils sont desservis par d'importantes lignes de tramways électriques et comportent des pistes pour cavaliers et cyclistes. Leur parcours est une promenade recommandée aux étrangers, qui verront ainsi défilé devant leurs yeux une suite de quartiers d'aspect varié.

L'*Allée Verte*, jadis très fréquentée, est plantée de quatre rangées de tilleuls et bordée par le canal maritime de Willebroeck jusqu'à Laeken ; délaissée par les promeneurs, elle ne sert plus qu'aux transports des marchandises.

Monuments religieux. La plus belle église de Bruxelles est la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, communément appelée *Sainte-Gudule*. C'est un édifice d'aspect imposant et majestueux, bâti en forme de croix latine sur



L'Hôtel de Ville de Bruxelles, style gothique du XV^e siècle.

l'une des pentes du Vieux Bruxelles. Fondée au XI^e siècle, reconstruite du XIII^e au XVI^e et restaurée au XIX^e, elle présente différents âges du style gothique qui ne laissent pas de former un ensemble harmonieux. Le portail, précédé d'un perron de 36 marches, est surmonté de deux tours quadrangulaires, hautes de 68 mètres, mais inachevées : leur plate-forme devait être couronnée de flèches. Cette façade, de style ogival tertiaire, se compose de

La Belgique pittoresque.

7

trois baies ou entrées, que surmonte une immense fenêtre, au-dessus de laquelle trône la statue de saint Michel terrassant le démon. L'intérieur, partagé en trois nefs, forme un beau vaisseau de 100 mètres de longueur. Aux piliers de la grande nef sont adossées les statues colossales du Sauveur, de la Sainte Vierge et des Apôtres. La chaire de vérité (1699), en bois sculpté, est d'une conception originale : à la base se trouvent Adam et Ève chassés du Paradis terrestre ; un ange, qui plane, les protège contre la mort ; les rampes des escaliers sont formées de troncs d'arbres et de feuillages, où se jouent des oiseaux et des animaux ; l'abat-voix est surmonté d'une Vierge tenant l'Enfant Jésus, qui de sa croix écrase la tête du serpent infernal. On remarque également les superbes vitraux, le magnifique chemin de croix en marbre de Carrare, les riches mausolées situés dans le chœur, et les deux grandes chapelles latérales : à droite la chapelle du Rosaire, à gauche celle du Sacrement de Miracle. Celle-ci fut construite en mémoire d'hosties consacrées qui, en 1369, furent poignardées par des juifs dans leur synagogue, et qui jetèrent miraculeusement du sang. Une chapelle expiatoire a été en outre élevée sur le lieu du crime, rue des Sols.

Notre-Dame des Victoires ou *Notre-Dame au Sablon*, des xv^e-xvi^e siècles, est après Sainte-Gudule la plus belle église ogivale de la ville. On l'a dégagée des mauvaises constructions qui l'étreignaient depuis la Révolution française.

Notre-Dame de la Chapelle, également gothique et reconstruite au xv^e siècle, est ornée de jolies fresques. *Saint-Jacques-sur-Caudenberg*, paroisse royale, sans ornements à l'intérieur, fut bâtie à la fin du xviii^e siècle sur l'emplacement d'une abbaye d'Augustins, où les Bollandistes travaillèrent à leur immense ouvrage des *Acta Sanctorum*.

Sont également modernes : l'église *Saint-Jean-Baptiste* ou du *Béguinage*, *Notre-Dame du Finisterre*, couronnée d'un dôme, *Notre-Dame de Bon-Secours* et l'église des *Minimes*, d'une grande pureté de style ; *Saint-Joseph*, de style italien à trois nefs d'égale hauteur ; *Sainte-Catherine*, bâtie de nos jours dans un style mélangé de bysantin, d'ogival et de renaissance italienne.

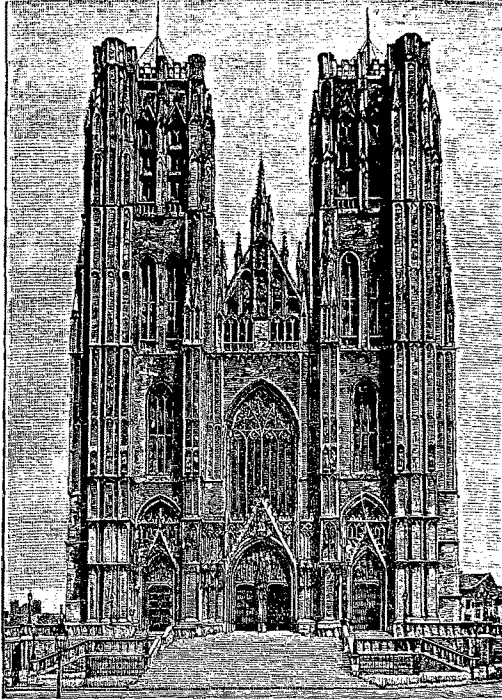
Aux portes de la ville, sur le territoire de *Koekelberg*, s'élève très lentement, mais, il faut l'espérer, sûrement, la basilique nationale du Sacré-Cœur de Jésus, dont l'inspiration est due à Léopold II. Conçue dans un style ogival fleuri et sur de vastes proportions, elle ajoutera un incomparable fleuron à la couronne religieuse et artistique de la capitale.

Monuments civils. Le plus célèbre, comme le plus important des édifices civils de Bruxelles, est l'*hôtel de ville*, dont il a été ci-devant question. Construit de 1444 à 1455, on y remarque à l'intérieur des tapisseries rappelant l'histoire de la Belgique, depuis Ambiorix jusqu'à Léopold I^{er}.

La maison du Roi, ou *maison du Pain* (Broodhuis), en face de l'hôtel de ville, est un bâtiment de styles gothique et renaissance, récemment restauré. Elle fut élevée par Charles-Quint sur l'emplacement d'une halle au pain et renferma plusieurs tribunaux chargés de veiller aux intérêts du domaine royal : de là, le double nom de ce monument, dont la façade à trois

étages est une vraie dentelle de pierre bleue. L'étage supérieur renferme un Musée communal intéressant pour l'histoire.

Le **palais du Roi**, devant le Parc, n'avait jusqu'ici de remarquable à l'extérieur que l'étendue de sa façade de 120 mètres, alors que l'intérieur est princièrement disposé. Datant de Joseph II, il se composait à l'origine de deux hôtels réunis par une colonnade en saillie. Grâce à Léopold II, qui y habitait assez rarement, il a été élargi, exhaussé, surmonté de plusieurs dômes majestueux et relié, par des portiques semi-circulaires, aux dépendances acquises en dernier lieu, ainsi qu'aux superbes jardins situés en arrière.



La collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, des XIII^e-XV^e siècles.

A côté, le **palais des Académies**, ancien *Palais Ducal*, de style renaissance italien, avait été bâti en 1623 pour le prince d'Orange; il est occupé par l'académie des lettres, sciences et beaux-arts, et par celle de médecine. De l'autre côté du Parc, au centre des Ministères, sur la rue de la Loi, le **palais de la Nation**, commencé sous Marie-Thérèse, orné de colonnades supportant un fronton, est le siège de la Chambre des Représentants et du Sénat.

Le **Palais de Justice**, inauguré en 1883, est un monument d'aspect baby-

Ionien, qui étonne par ses dimensions colossales. Érigé sur un des points culminants de la capitale, au prix de 50 millions, il ne couvre pas moins de 24.600 mètres carrés ; sa vaste salle des Pas-Perdus est surmontée d'un dôme couronné, s'élevant à 75 mètres du sol. On arrive au monument par la place Polaert, terminant la rue de la Régence, et on accède à la façade latérale par un escalier géant de 171 marches et des rampes carrossables.

Comme monuments publics, on pourrait encore citer le palais de la *Bourse*, en pierre blanche, et l'*Hôtel des Postes et Télégraphes*, dans la Ville-Basse ; la *Banque nationale*, près de la cathédrale, les nouvelles casernes, divers hôpitaux et théâtres, le palais remplaçant l'Observatoire, l'Entrepôt, les Abattoirs, les vastes installations Maritimes, etc.

Dans un carrefour, près de l'hôtel de ville, est la singulière *fontaine du Mannekenpis*. Depuis 1830, le petit bonhomme qui la surmonte revêt aux jours de fête le costume de la garde civique, remplaçant ceux que lui concédèrent Louis XV et Napoléon I^{er}. Plusieurs fois volé, il est toujours revenu dans son quartier, dont il est pour ainsi dire le fétiche populaire. On le dit « le plus ancien citoyen de Bruxelles ».

Musées. Le principal musée de Bruxelles est le *Musée royal de peinture et de sculpture*, contenant un grand nombre de tableaux des écoles flamande, hollandaise, française et autres des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles. Viennent ensuite : le Musée royal de peinture moderne ; le musée Historique communal, installé dans la maison du Roi ; le musée d'Armures, dans l'ancienne Porte de Hal ; le musée des Arts décoratifs et industriels, au palais du Cinquantenaire ; l'étrange Musée Wiertz et le musée d'Histoire naturelle, dans le Parc Léopold, avec la collection des fossiles trouvés dans les sables d'Anvers et au fond des charbonnages ; enfin le musée Commercial, le musée d'Industrie et, au Conservatoire, celui des instruments de musique. La galerie de tableaux du prince d'Arenberg est également intéressante.

La *Bibliothèque royale* renferme plus de 600.000 volumes et d'importantes collections : médailles, estampes, cartes et plans ; celle des manuscrits comprend la fameuse bibliothèque de Bourgogne, fondée au xiv^e siècle.

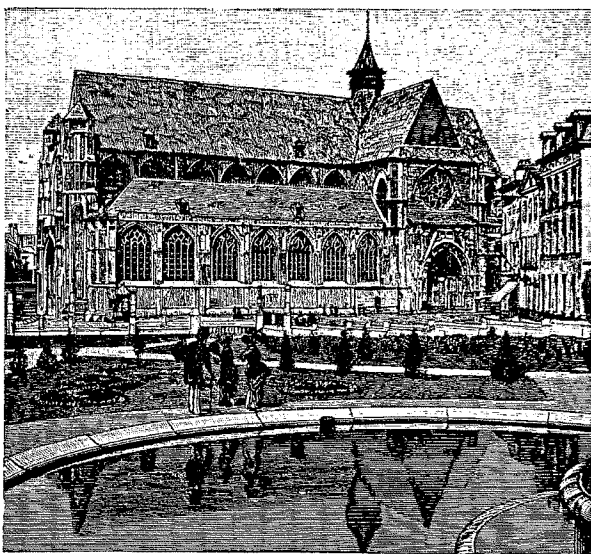
Pour l'*instruction publique*, les principales écoles sont : l'Université libre, comprenant toutes les facultés, excepté celle de théologie, et en outre diverses écoles spéciales ; un Athénée, servant de préparation à l'Université ; le Collège des Pères Jésuites et l'Institut ecclésiastique Saint-Louis, l'École militaire, l'École vétérinaire (à Cureghem), une École commerciale et diverses écoles professionnelles, le Conservatoire de musique. Notons ici que Bruxelles, par ses concerts, ses sociétés de chant et de musique instrumentale, est une des capitales européennes de l'art.

La ville possède diverses académies, une société royale de Géographie, et plusieurs sociétés savantes ayant leur siège à l'hôtel Ravenstein.

Les Bruxellois. La population de Bruxelles, qui était de 84.000 âmes en 1825, s'est élevée progressivement jusqu'à 200.000 en 1905, pour descendre à 176.000 en 1912. Cette décroissance est due aux expropriations opérées

pour la modernisation d'anciens quartiers et qui font refluer les habitants dans les faubourgs. Les étrangers sont assez nombreux : on compte 5500 Français, 5000 Allemands, 4000 Hollandais, etc. La langue française est presque exclusivement en usage dans la haute classe. La moyenne et la basse classe parlent surtout entre elles le flamand. En d'autres termes, c'est principalement la Ville Haute moderne qui est française, tandis que la Ville Basse, plus ancienne, est flamande. De même, le français règne dans les faubourgs appuyés à la ville haute et le flamand dans les faubourgs de la Senne.

La vie du Bruxellois est ponctuellement réglée. « Le dimanche, dit Camille Lemonnier, les familles bourgeoises s'installent aux tables des cafés, vont



Bruxelles. — L'église gothique de Notre-Dame au Sablon, du XIV^e siècle.

manger la gaufre aux tonnelles de Laeken et le goujon frit aux guinguettes d'Anderlecht, s'échouent sous les ombrages du bois de la Cambre ou s'aventurent en pique-nique jusqu'à Boitsfort et Groenendael. Ce ne sont pas là cependant les seules animations de Bruxelles, car la Basse-Ville et les faubourgs se remplissent souvent des étalages des kermesses. Qui n'a assisté à ces rigolades de peuple, ne sait rien de la passion du Bruxellois pour la fête. Ce sont de vieilles traditions de jeux et de concours. On organise des sorties de cortèges à panaches, des exhibitions de chars héraldiques, des chevauchées de cavalcadours en travesti, des tournois, des parties d'arc, d'arbalète, de palets, de quilles, des concours de grimaces, des bals en plein air. » On le voit, si les quartiers de la capitale flamande se sont modernisés, les habitants

ont gardé beaucoup des usages de leurs ancêtres. Parmi ces usages, il faut citer les réunions d'hommes au cabaret. Se grouper autour d'un pot de bière et fumer la pipe en devisant des questions politiques et sociales, c'est plus qu'une coutume à Bruxelles, c'est une véritable institution. Du reste, le Bruxellois moderne gagne en nervosité, autant que sous le rapport des œuvres de l'esprit. On a dit que Bruxelles est un petit Paris, ayant les promeneurs de ses Tuileries (le Parc) et de son bois de Boulogne (le bois de la Cambre).

Administrations. Bruxelles, capitale de la Belgique et du Brabant, est la résidence officielle du Roi, le siège des Chambres législatives et des Ministères, du gouverneur de la province, de la Cour de cassation, d'une cour d'appel et d'une cour d'assises, d'un tribunal de commerce et d'un conseil de prud'hommes, de la Banque nationale, de la cour des Comptes et du Bureau central de perception, de la cour militaire; la résidence du commandant supérieur de la cavalerie et le chef-lieu de la sixième division militaire. C'est aussi le siège du gouvernement central de la colonie du Congo, dont le gouvernement local réside à Boma.

L'administration particulière de Bruxelles est dévolue à un bourgmestre, assisté d'un collège de cinq échevins et d'un conseil communal de vingt-neuf membres élus pour 6 ans. La ville est partagée en six divisions et onze sections, celles-ci ayant chacune un commissaire de police. En 1910, son budget a chiffré plus de 49 millions de francs, dont 35,5 millions de recettes ordinaires. Il est à remarquer que, contrairement à ce qui existe pour les autres grandes villes ayant des faubourgs, il n'y a, entre Bruxelles et ses quartiers extérieurs, aucun rapport dans les services publics: chaque commune-faubourg a sa police, sa voirie, son mode d'éclairage, etc.

Industrie et commerce. Sous le rapport industriel, comme sous tous les autres, la ville de Bruxelles est arrivée à un haut degré d'activité et de perfection, qui la place au nombre des premières cités européennes. Ses dentelles ou *applications* sont particulièrement renommées, ainsi que les produits de sa carrosserie. On signale ensuite la confection des objets de luxe et de mode, les manufactures de céramique, de tapis, de drap, d'instruments de musique; les ateliers de construction de machines et d'automobiles, les brasseries (bières dites *faro* et *lambic*), les imprimeries et lithographies. De riches magasins y sont pour l'étranger l'objet d'une juste admiration.

Bruxelles est en quelque sorte l'entrepôt de tous les produits industriels du royaume et le centre de ses relations commerciales. Un vaste réseau de chemins de fer rayonne de là vers tous les points importants du pays et des États limitrophes. Il y a quatre gares, dont deux principales, celles du Nord et du Midi, qui communiquent avec la gare de l'Ouest, symétrique à la gare de l'Est ou du Quartier-Léopold. Une *gare centrale*, en construction aux environs de l'Hôtel de ville, communiquera en souterrain avec la première et en viaduc avec la seconde. Les rues de la ville sont sillonnées par un grand nombre de lignes de tramways, où les chevaux le cèdent de plus en plus à la vapeur et surtout à l'électricité. Le Bureau central des Postes et télé-

graphes, très bien organisé, est aidé par des bureaux auxiliaires pour le service des postaux, des dépêches et des communications téléphoniques.

Bien que Bruxelles ne possède pas de fleuve, il est devenu *port de mer* par l'Escaut, le Rupel et le canal maritime de Willebroeck. Ce canal et celui de Charleroy aboutissent au vaste bassin de Vergote, établi à proximité du parc de Laeken, avec des docks-entrepôts et une gare maritime. Annuellement il passe sur chaque canal de 12 à 15 mille bateaux, qui transportent plus de trois millions de tonnes de marchandises.

Alimentation, etc. Non loin du port maritime se trouvent les Abattoirs, qui alimentent la ville de viande de boucherie. Il y a en outre les Halles centrales, le Marché couvert de la Madeleine, le Marché aux poissons, le Marché matinal, qui se tient sur la Grand'Place et pourvoit la capitale de fruits, de légumes, etc.

L'agglomération bruxelloise est alimentée d'eau potable par deux distributions principales : celle de la ville et celle des faubourgs. Le service de la ville dispose de deux dérivations distinctes — celle du Hain et de la forêt de Soignes — et de quatre réservoirs. La Société intercommunale alimente, à l'aide de l'eau des sources du Bocq, la majeure partie des faubourgs de la capitale. Cette eau est distribuée par des conduites aux rues et aux maisons, de la même manière que le gaz et l'électricité.

La capitale a adopté le système de « tout à l'égout », pour l'écoulement des eaux pluviales et ménagères. Les égouts vont se jeter dans deux *collecteurs*, celui de la rive droite et celui de la rive gauche, qui se réunissent sous le nom d'*émissaire* pour se prolonger dans les champs d'Haeren, à sept kilomètres au nord-est.

Historique. Bruxelles (*Broeksel*, habitation des marais) doit son origine à une chapelle que saint Géry, évêque de Cambrai, bâtit à la fin du VI^e siècle dans une île de la Senne : de là, dans la Ville-Basse, le quartier encore appelé Saint-Géry. Au X^e siècle, c'était un lieu déjà assez important, où Charles de France, duc de Lorraine, se fit construire un château dans la dite île ; pour lui donner plus de relief, il fit apporter en une chapelle voisine le corps de sainte Gudule, petite-fille de Pepin de Landen, conservé jusqu'alors dans un monastère près d'Alost. A cette époque, Bruxelles était la capitale d'un comté. En 1040, Baldéric, comte de Louvain, de qui le pays relevait, l'entoura de murailles flanquées de tours, puis en 1047 il fit transférer les reliques de sainte Gudule en l'église Saint-Michel, qui précéda sur la colline de « Molenberg » la collégiale actuelle. Ses successeurs abandonnèrent le palais de Saint-Géry pour un manoir qu'ils construisirent sur le Caudenberg ou Froidmont, actuellement la place Royale. Plusieurs « lignages » ou groupes de familles de la bourgeoisie se partageaient le gouvernement de Bruxelles. La classe ouvrière, divisée en métiers ou corporations, formait sous le nom de « commun » une sorte de deuxième ordre, qui, à mesure que ses forces augmentèrent, réclama, même par les armes, sa part de franchises. Les tisserands et les foulons formaient les plus importantes corporations.

Aujourd'hui l'un des vestiges les plus intéressants du Vieux Bruxelles est la *Tour noire*, qui fut exhumée en 1887, lors des travaux du quartier de la Vierge noire, et qui a été intelligemment restaurée, mais reste enclavée dans les nouvelles constructions. La Tour noire faisait partie de l'enceinte de Bruxelles du XII^e siècle, et les restes de cette époque sont fort rares. La porte de Hal nous offre de son côté un spécimen de l'architecture militaire du XIV^e siècle, puisqu'elle fut construite en 1384, à la suite de l'agrandissement de l'enceinte décrété en 1357.

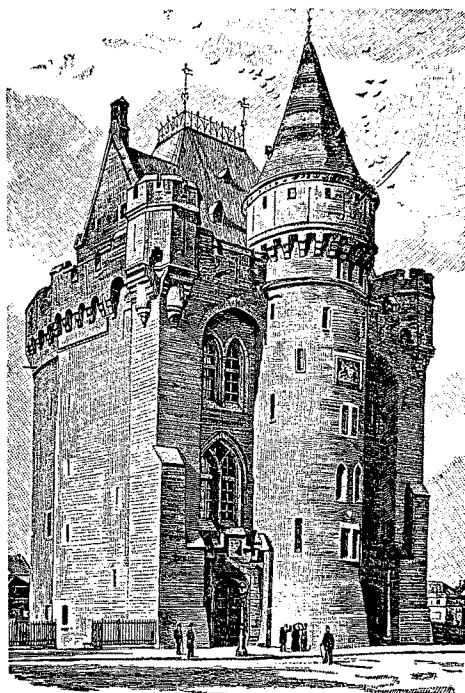
On crut longtemps, sur la foi de Gramaye, que la première enceinte de Bruxelles comprenait huit portes et vingt-quatre tours. En réalité, elle comportait *sept portes* et une *cinqantaine de tours*, dont chacune était défendue par un bâtiment massif, crénelé, percé d'une porte et de petites ouvertures. On se fera une idée de l'espace exigu où grouillait alors la population de Bruxelles quand nous aurons rappelé l'emplacement de quelques poternes ou viquets, c'est-à-dire de passages secondaires qui furent ouverts au XIII^e siècle dans la première enceinte, et qui ne servaient qu'aux militaires et aux piétons. Le viquet du Loup était situé près de l'ancien couvent des Augustins, le viquet du Waermoesbroeck, au coin de la Montagne aux Herbes-Potagères, le viquet de Ruysbroeck, place Gendebien, le viquet du Lion, rue de l'Éclipse, près de l'église de Bon-Secours. Les *sept portes* étaient : la porte Sainte-Gudule, depuis appelée le Treurenberg, la porte de Caudenberg, la Steen-Poort, située à l'angle des rues d'Or et de l'Escalier, la porte Saint-Jacques, la porte Sainte-Catherine, qui fut abattue en 1809, la porte à Peine perdue, érigée à l'angle du Rempart des Moines et de la rue de Flandre, et la porte de Hal.

Il existe encore en dehors de la Tour Noire, des tours appartenant à la première enceinte de Bruxelles, mais elles font partie intégrante de propriétés particulières, et, sur huit que l'on connaît, six ont été grossièrement restaurées ou maladroitement modernisées.

Avant le milieu du XIII^e siècle, la population débordait hors des murs. La ville, qui avait été prise en 1213 par les Anglais et les Flamands, le fut de nouveau en 1356 par Louis de Maele, comte de Flandre. L'année suivante on se décida à l'entourer avec ses faubourgs d'une nouvelle enceinte fortifiée, dont le pourtour était à peu près celui des boulevards actuels. En 1434, les habitants conquièrent une constitution municipale, qui porta un coup sensible aux patriciens et dont les bases se sont maintenues jusqu'en 1795. Le commun fut divisé en neuf *nations*, dont les doyens devaient être consultés dans toutes les affaires importantes.

Sous le gouvernement des puissants ducs de Bourgogne, la cité parvint à un haut degré de grandeur : elle se couvrit de magnifiques édifices et vit se développer le goût des lettres et des arts, tandis que ses manufactures d'armes, de draps, de tapisseries, de dentelles accroissaient rapidement sa richesse. La maison d'Autriche, qui succéda à celle de Bourgogne, ne vit point diminuer cette prospérité. Sous Philippe le Beau, Bruxelles devint de fait la capitale des Pays-Bas. Marguerite de Parme, sœur de Charles-Quint, et Marie

de Hongrie, tour à tour gouvernantes, y tinrent une cour brillante, fastueuse. Mais les luttes acharnées, suscitées par la Réforme et par l'astucieux prince d'Orange, aspirant à la souveraineté du pays, répandirent partout le ravage et la désolation. Le duc d'Albe, envoyé en 1567 par Philippe II, afin de rétablir l'ordre, sévit avec trop de rigueur : c'est alors que furent décapités sur la Grand'Place les comtes d'Egmont et de Hornes. « Rebelles au roi comme partisans orangistes et favorisant l'hérésie, ils avaient mérité leur supplice, mais leur exécution fut une faute politique, qui exerça une fâcheuse influence sur le peuple » (F. Mathieu).



Bruxelles. — L'ancienne porte de Hal, aujourd'hui Musée d'Armes.

Grâce au gouvernement paternel des archiducs Albert et Isabelle, le commencement du XVII^e siècle fut paisible pour Bruxelles ; mais de 1657 à 1684 des émeutes formidables y éclatèrent. En 1695, un nouveau désastre vint l'accabler : dans le but de faire lever le siège de Namur, le maréchal français de Villeroi, campé sur les hauteurs de Scheut, bombardra la capitale du 13 au 15 août. Quatre mille maisons furent incendiées et un grand nombre d'édifices religieux et civils, notamment ceux de la Grand'Place, se trouvèrent ruinés. Quatre années suffirent cependant pour tout réparer. Occupée en 1702 par les Français, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, la ville revint

à l'Autriche par le traité d'Utrecht, en 1713. Comme le reste du pays, elle prospéra sous le gouvernement de Marie-Thérèse et continua d'appartenir aux Autrichiens presque sans interruption jusqu'en 1792. Alors la République française la fit occuper par ses troupes, puis une seconde fois en 1794, et Bruxelles devint le chef-lieu du département de la Dyle.

Napoléon ou ses frères y furent magnifiquement reçus à diverses reprises ; mais, le 1^{er} février 1814, les Cosaques y entraient à leur tour, et l'année suivante, à Waterloo, les Bruxellois eux-mêmes combattirent à côté des Anglais et des Hollandais.

De 1815 à 1830, la Belgique étant réunie à la Hollande, Bruxelles alterna avec La Haye comme résidence bisannuelle du roi Guillaume, lequel toutefois se montra oppresseur des Belges. Dans la nuit du 24 au 25 août 1830, Bruxelles donna le signal de la révolution, qui, après les journées du 23 au 26 septembre, s'étendit à tout le pays, dont elle amena l'indépendance.

Le 21 juillet 1831, eut lieu sur la place Royale, l'inauguration solennelle de Léopold de Saxe-Cobourg, premier roi des Belges, et l'année suivante fut célébré son mariage avec la princesse Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français.

Sous le règne de ce prince, Bruxelles reçut de notables embellissements, de même que sous Léopold II, son fils et successeur, qui y épousa Marie-Henriette d'Autriche. C'est à Bruxelles que fut prise en 1876, sous le patronage du Roi, l'initiative de l'exploration du Centre de l'Afrique, dont l'un des résultats a été la fondation de l'État Indépendant du Congo. Dans cette ville ont eu lieu également le Congrès antiesclavagiste de 1894, pour la libération des Noirs africains, et la brillante Exposition universelle de 1910, inaugurée par le Roi Albert I^{er}. La capitale, nous l'avons vu, poursuit activement sa modernisation, en même temps qu'elle vient de se pourvoir de tout l'outillage d'un port maritime.

ARMOIRIES. Les armoiries de Bruxelles sont : de gueules, au saint Michel d'or terrassant le diable ; l'écusson timbré d'une couronne de comte et, pour supports, deux lions d'or portant chacun une bannière, dont les traves sont passées en sautoir derrière l'écu, celle de dextre aux armes du Brabant, celle de senestre aux armes de la ville, le tout reposant sur un tertre de sinople.

Personnages. Bruxelles a vu naître un grand nombre de personnages célèbres ; citons entre autres : Marie de Bourgogne, épouse de l'empereur Maximilien, † 1482. André Vésale, créateur de l'anatomie humaine, † 1564. Marnix de Sainte-Aldegonde, politique et écrivain protestant † 1598. T'Serclaes de Tilly, généralissime des Impériaux, † 1632. L'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, † 1633. Le médecin Van Helmont, † 1644. Le sculpteur François Duquesnoy, † 1646. Philippe de Champagne, peintre, † 1674. Van der Meulen, peintre de batailles, décorateur de l'Hôtel des Invalides, à Paris, † 1690. De Noyelles, général de la Compagnie de Jésus, XVII^e siècle. Le doyen des métiers Anneessens, exécuté en 1719 pour sa fermeté à défendre les franchises de la ville. Charles VI, empereur d'Allemagne,

† 1740. Marie-Thérèse, sa fille, qui lui succéda, † 1780. Le prince de Ligne, feld-maréchal autrichien, † 1814. Van der Noot, l'un des chefs de la révolution brabançonne, † 1827. Le sculpteur Godecharles, † 1835. Le chanoine Triest, bienfaiteur des sourds-muets, † 1840. Van Mons, fondateur de la pomologie, † 1842. Guillaume III, roi des Pays-Bas, † 1890. Le comte Philippe de Flandre, † 1905. Le roi Léopold II, † 1909. Le roi Albert I^{er}, glorieusement régnant, né en 1875.

FAUBOURGS DE BRUXELLES.

Faubourgs. Bruxelles est entouré de huit communes-faubourgs, qui n'en sont pour la plupart séparées que par les boulevards extérieurs. Ce sont : *Laeken, Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht* et *Molenbeek-St-Jean*.

Sauf Etterbeek, toutes sont des chef-lieux de cantons.

Leur population totale atteignait 499 000 âmes en 1912, ce qui donnait alors 675 000 habitants à l'agglomération bruxelloise. Ces faubourgs renferment naturellement une grande partie des usines et des fabriques de tous genres et même des édifices publics attribués à la capitale.

Laeken (du flamand *lach*, marécage) est une localité de 38 000 âmes, située à quatre kilomètres au nord de Bruxelles, dont elle forme l'un des plus jolis faubourgs. C'est en même temps un lieu de promenade très fréquenté par les Bruxellois, à cause de ses diverses curiosités. Et d'abord, on y trouve le Palais royal d'été, avec son parc magnifique renfermant une chapelle en fer, des serres remarquables et un pavillon japonais à cinq étages. Bâti à la fin du XVIII^e siècle sur la colline de Schoenberg (beau mont), ce palais a été reconstruit après l'incendie de 1890 ; de la jolie pelouse qui descend vers la Senne, on a une belle vue sur Bruxelles. Dans le Jardin public, créé sur la montagne du Tonnerre, on remarque surtout le *monument de Léopold I^{er}*, haut de 50 mètres. A l'ouest, se trouve la Ferme royale.

L'église gothique de *Notre-Dame*, non encore achevée, est surmontée d'un dôme couronné. Elle fut érigée, après la mort de la reine Louise-Marie, en partie avec le produit d'une souscription nationale ; la crypte renferme des sépultures de la famille royale. A côté, dans un cimetière rempli de mausolées du grand monde bruxellois, se voient les beaux restes de l'ancienne église consacrée, dit-on, sous Charlemagne par le pape Léon III. Laeken possède des fabriques de tapis renommés, des savonneries, des fonderies et les usines à gaz de la capitale.

Schaerbeek, qui compte 90 000 âmes, s'élève au nord-est de Bruxelles, dont il est le faubourg le plus considérable. Réputé depuis longtemps pour son horticulture, il se distingue encore par ses nombreuses fabriques de gants et de cigares, ses ateliers de sculpture et sa manufacture de vitraux peints. On y trouve aussi un tir national, une école de dessin dite de Saint-Luc et une gare centrale pour les marchandises.

L'église Saint-Servais, fondée au XIII^e siècle, a été reconstruite en 1876 dans le style gothique de cette époque ; la belle église moderne de *Sainte-Marie*, en style romano-byzantin, est surmontée d'un dôme couronné qui produit un bel effet au bout de la rue Royale, de Bruxelles. Signalons encore le nouvel hôtel communal, de style Renaissance flamande, et la superbe caserne Baudouin, occupée par le régiment des carabiniers. — Schaerbeek (rivière de la Forêt) doit probablement son origine à un château féodal du XII^e siècle, que possédèrent les châtelains de Bruxelles. C'est dans la plaine de la villa Monplaisir que se firent les premières courses de chevaux en Belgique. Les carrières de la localité recèlent des fruits fossiles particuliers, appelés *népatides*, et des grès siliceux compacts à formes noueuses, dits *pierres de grottes*.

Saint-Josse-ten-Noode, ou Saint-Josse dans le Désert, est un faubourg de 32 000 âmes qui produit des fruits et des légumes pour la capitale, des bouchons, des dentelles, du savon, des pianos, de la métallurgie. Il possède les églises de Saint-Josse et du Jesu, celle-ci desservie par les Pères Jésuites, la gare du Nord de Bruxelles et le Jardin botanique de l'État, dont les serres s'élèvent majestueusement sur une terrasse ; en outre, une école des arts du dessin et l'institution des Sœurs de Sainte-Marie.

Etterbeek, à l'est de Bruxelles, est un faubourg de 34 000 habitants, où l'on trouve une belle église gothique dédiée à sainte Gertrude, le palais du Cinquantenaire, avec musée dans le Parc de même nom, attenant à la nouvelle École militaire, des casernes de cavalerie et d'artillerie, une cartoucherie, etc.

Ixelles, au sud-est de Bruxelles, est un grand et joli faubourg de 82 000 âmes, comprenant en partie les nouveaux quartiers Léopold et Louise, composés de belles rues et de vastes places. On y remarque notamment les églises modernes de la Trinité et de Saint-Boniface, la gare du Luxembourg, le parc Léopold, propriété de la capitale renfermant le musée d'Histoire naturelle, des écoles annexes de l'Université, le curieux musée Wiertz, enfin un grand réservoir hydraulique de Bruxelles, qui réunit les eaux venant de Braine-l'Alleud, de Lillois et de Witterzée, au moyen de 32 000 mètres d'aqueducs. Le Bois de la Cambre (183 hectares), la promenade favorite des Bruxellois, a été distrahit de la commune d'Ixelles et rattaché au territoire de Bruxelles, avec l'avenue Louise qui y aboutit. Il renfermait jadis une abbaye cistercienne, dont les bâtiments sont en partie occupés par l'Institut cartographique militaire. — Ixelles possède des glaceries et de nombreux établissements industriels : fabriques de porcelaine et de bougies, fonderies de caractères typographiques, ateliers du chemin de fer, établissements horticoles Linden, manufactures de pianos et des grandes orgues Scheyven. — Ixelles, en flamand Elsenne (de Else-sele, demeure aux Aunes), fut fondé en 1200, en même temps que son abbaye Notre-Dame de Kameren ou de la Cambre, dans laquelle vécut la bienheureuse Aleyde, de Schaerbeek.

Saint-Gilles, peuplé de 67 000 âmes, est le faubourg le plus méridional de Bruxelles et non des moins animés. La création du quartier Louise, la

suppression des barrières de l'octroi et la nouvelle gare du Midi y ont développé le commerce et les usines : filatures de lin, parfumeries, fabriques de savons et de produits chimiques, ateliers de marbrerie. Saint-Gilles possède une église moderne, de style roman, une fontaine monumentale, un hôtel de la Monnaie, un beau Parc public ; enfin une Maison cellulaire de sûreté civile et militaire, qui, bâtie dans le style Marie-Tudor ou gothique anglais, est la plus remarquable de la Belgique. Saint-Gilles s'est associé avec Ixelles, Saint-Josse et Schaerbeek pour avoir un service d'eaux particulier, s'alimentant aux sources du Bocq, province de Namur. En 1222, la localité avait nom *Op Brussel*, haut Bruxelles.

Anderlecht, au sud-ouest de Bruxelles, sur le canal de Charleroy, est un gros faubourg de 68 000 âmes qui possède des filatures de coton, des fabri-



Plan de Bruxelles, avec ses faubourgs et sa banlieue. Échelle du 160.000.

ques d'indiennes et de bougies, des chapelleries, des cartoucheries, des fonderies et des ateliers de constructions mécaniques, ainsi que les Abattoirs de Bruxelles et l'école vétérinaire de Cureghem. Son beurre est très renommé. L'intéressante collégiale de Saint-Pierre est une église de style ogival flamboyant, bâtie au xv^e siècle sur une crypte du xi^e. Dans cette crypte se trouve le tombeau de saint Guidon ou Guy, patron des laboureurs, que l'on invoque aussi contre la maladie appelée « danse de saint Guy ». Au nord d'Anderlecht s'élève une éminence d'où l'on jouit d'un beau panorama : c'est de là que l'armée française de Villeroi bombarda si cruellement Bruxelles en 1695. La plaine voisine (*Scheutveld*) est célèbre par la bataille du 17 août 1356, gagnée par les Flamands sur les Brabançons. On y trouve aujourd'hui le séminaire de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie, dite de Scheut,

qui fournit des missionnaires à la Mongolie et au Congo belge. En 1890, on découvrit aux environs un cimetière franc qui contenait une soixantaine de tombes.

Molenbeek-St-Jean est situé à l'ouest de Bruxelles, dont le séparent les canaux de Charleroy et de Willebroeck. Ce gros faubourg de 76 000 âmes comprend de grands établissements industriels; tels sont des ateliers de construction de matériel de chemins de fer et de bateaux à vapeur, des fonderies et laminoirs, des fabriques de tissus, de tapis, d'huiles, de savons, de sucre, d'instruments de musique, de vitraux, ainsi que des moulins à vapeur. Il y a aussi de nombreux jardins consacrés à l'horticulture et à la culture maraîchère. Au nord-ouest, *Koekelberg* fabrique des toiles cirées, des produits chimiques et des cuirs. Sur son plateau, qui domine la capitale, à l'extrémité du parc Élisabeth, se construit une église nationale en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : elle consacra le 75^e anniversaire de la proclamation de l'indépendance belge.

ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES.

L'arrondissement de Bruxelles forme la partie nord-ouest du Brabant; il est constitué physiquement par le bassin d'une rivière très modeste, la *Senne*, qui n'en a pas moins l'honneur de renfermer la plus forte agglomération humaine de notre pays. Cette rivière, venue du Hainaut, arrose en Brabant : Tubize, où conflue la *Sennette*, Hal, Anderlecht, où elle pénètre dans l'agglomération bruxelloise, Vilvorde, où se jette la *Woluwe*; puis elle entre dans la province d'Anvers pour y rejoindre bientôt la Dyle.

La Senne n'est nullement navigable, mais elle est côtoyée par le canal de Charleroy à Bruxelles, continué par le canal maritime de Bruxelles à Willebroeck.

Sauf les cantons de Vilvorde et de Wolverthem, qui sont de la zone sablonneuse campinienne, tout l'arrondissement de Bruxelles appartient à la zone limoneuse, et comprend deux régions de plateaux séparés par la vallée de la Senne.

RÉGION OCCIDENTALE. La région de la rive gauche de la Senne, dit Van Bommel, « a un genre de pittoresque qui ne frappe pas d'abord et dont on ne saisit pas bien l'ensemble, mais que l'on apprécie parfaitement dans les détails. D'innombrables ruisseaux, dont le lit raviné se dérobe sous la végétation des rives, serpentent au milieu de prairies qui ont moins d'herbe que de fleurs. Ces prairies mêmes forment autant de vallons étroits et sinueux, séparés des champs cultivés par de simples berges que tapissent des plantes sauvages et que surmontent des broussailles ou quelques arbres de haute futaie. De temps en temps le ruisseau s'épanouit en un petit étang qui baigne le pied d'un ancien manoir ou sert, comme pièce d'eau, à orner le jardin d'une maison de campagne. Des chaumières se blottissent dans les replis du terrain, près d'une source, à demi cachées derrière des haies vives

et sous des noyers centenaires. Un vieux pont, une barrière, une vanne, un séchoir à fromages, un puits abrité sous un toit, une petite chapelle viennent accentuer, pour ainsi dire, toute cette rusticité. Puis, au delà, s'étendent les terres de labour, légèrement ondulées, sans autre délimitation de propriétés que les différences des cultures, et occupées par des chemins creux qui semblent se perdre dans les profondeurs du sol, tandis que les sentiers de traverse se déroulent, comme de longs rubans, sur les prairies, sur les berges et dans les blés. Tels sont les éléments dont les multiples combinaisons donnent lieu à des sites toujours variés, toujours « polis » dans le sens propre, mais un peu restreint, de cette qualification. »

La vallée de la Senne se compose d'une suite de prés verts, entièrement plats, bornés çà et là par des rideaux de peupliers dont le feuillage léger n'intercepte point complètement la vue. Ce sont, en amont de Bruxelles, les riches pâturages d'Anderlecht, et en aval les plaines de Monplaisir et des

1. Population des communes belges au 31 décembre 1912.

Les communes sont rangées par arrondissements judiciaires et par cantons de justice de paix (Cj.). — Leur population est indiquée par milliers et fractions de milliers d'habitants, d'après le recensement du 31 décembre 1912. — Par exemple, 12. signifie 12.000 hab. ; 3.4 = 3.400 h. ; 0.7 = 700 h.

BRABANT. — 29 cantons, 346 communes, 1.523.000 hab. = 93 conseillers provinciaux.

(1) Arrond. judiciaire de Bruxelles. 16 cantons, 123 communes. — Sup. 110.702 hect. Bruxelles (3 Cj.) 176., pour la ville seule. — 1^{re} Cj. Bruxelles (4 sections). — 2^e Cj. Bruxelles (4 sections). — 3^e Cj. Bruxelles (3 sections).

Anderlecht, 68., Berchem-Ste-Agathe, 3.3, Bodeghem-St-Martin, 1.2, Dilbeek, 3.4, Grand-Bigard, 1.2, Itterbeek, 1.1, Zellick, 1.4.

Assche, 9., Beckerzeel, 0.4, Cappelle-St-Ulric, 1., Cobbehem, 0.4, Esschene, 2., Hamme, 0.3, Hekelegem, 2.7, Liedekerke, 5., Lombeek-Ste-Catherine, 2.7, Maxenzeel, 1.1, Merchtem, 6., Molhem, 1.2, Opwyck, 6.3, Relegem, 0.5, Teralphene, 2., Ternath, 3.2.

Hal, 15., Bellinghen, 0.7, Bierghes, 1., Bogaerden, 0.6, Brages, 0.6, Buysinghen, 2.1, Castre, 1.8, Elinghen, 0.4, Huyssinghen, 1.9, Leerbeek, 0.7, Leeuw-St-Pierre, 8., Lembeek, 5.5, Pepinghen, 1.4, Saintes, 2.8, Tourneppe, 5.7.

Ixelles, 82., Auderghem, 8.2, Hoeylaert, 4.5, Overysche, 7.3, Watermael-Boitsfort, 9.3.

Laeken, 38., Ganshoren, 4.4, Jette, 15.5.

Lennick-St-Quentin, 3.3, Audenaeken, 0.3, Berchem-St-Laurent, 0.2, Borgt-Lombeek, 1.8, Gaesbeek, 0.4, Gannerages, 2.6, Goyck, 3.4, Hautecroix, 1., Herffelingen, 1.8, Hérimmes, 3.6, Lennick-St-Martin, 1.7, Lombeek-Ste-Marie, 0.7, Oetinghen, 1.9, Pamel, 3.8, Schepdael, 2.2, Strythem, 0.8, Thollenbeek, 2.6, Vlesenbeek, 1.7, Vollezeel, 1.9, Wambeek, 1.8.

Molenbeek-St-Jean, 76., Koekelberg, 12.7. — St-Gilles, 66.5.

St-Josse-ten-Noode, 32.5, Crainhem, 1.7, Etterbeek, 34.5, Sterrebeek, 1.8, Wesembeek, 1.8, Woluwe-St-Etienne, 2., Woluwe-St-Lambert, 9.7, Woluwe-St-Pierre, 6.

Schaerbeek, 90., Dieghem, 3.5, Evere, 6.5, Neder-Ockerzeel, 1.2, Nossegem, 1., Saventhem, 5.5, Steenockerzeel, 2.6.

Uccle, 29., Alsemberg, 2., Beersel, 2.3, Droogenbosch, 2., Forest, 27.5, Linkebeek, 2.3, Rhode-St-Genèse, 5.7, Ruysbroeck, 5.3.

Vilvorde, 17., Bergh, 1.3, Bueken, 0.4, Campenhout, 3.4, Elewytt, 1.6, Eppeghem, 1.7, Haeren, 3.1, Hofstade, 1.6, Machelen, 2.5, Melsbroeck, 1.7, Muysen, 3.5, Neder-over-Heembeek, 4., Perck, 1.4, Peuthy, 1.5, Sempst, 3.3, Weerde, 1.

Wolvenstem, 4.1, Beyghem, 0.7, Brussegem, 2.5, Cappelle-au-Bois, 2.2, Grimberghen, 5., Humbeek, 2., Londerzeel, 5.9, Malderen, 2.4, Meysse, 2.1, Nieuwenrode, 1.2, Ramsdonck, 0.8, Steenhuffel, 2.3, Strombeek, 2.9, Wemmel, 2.

(1) Pour la suite du Tableau, voir les autres arrondissements.

environs de Vilvorde. Madame Deshoulières, poète pastorale, habita Vilvorde avec ses enfants, et c'est là, dit-on, qu'elle aurait écrit ces beaux vers de son idylle célèbre :

Dans ces prés fleuris qu'arrose la Seine,
Mes chères brebis, cherchez qui vous mène.

La mention de la Senne serait, en effet, non moins exacte que celle de la Seine, quant aux « prés fleuris » de ses bords.

Non loin de la rive droite apparaissent les pentes rapides sur lesquelles Bruxelles s'élève en un large amphithéâtre, et qui se prolongent de chaque côté en collines d'abord assez dénudées ou même sablonneuses, mais bientôt riantes et boisées. Cette situation de Bruxelles permet d'en embrasser l'ensemble, malgré son étendue, en prenant le point de vue au delà des faubourgs de l'ouest.

RÉGION ORIENTALE. « Le vallon si pittoresque du Maelbeek, qui enserrait à l'est les faubourgs d'Ixelles, de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, a presque disparu aujourd'hui sous un tohu-bohu de bâtisses vulgaires ; mais un autre vallon, celui de la Woluwe, qui s'étend un peu plus loin, presque parallèlement au premier, a conservé ses beautés naturelles et donne une première idée des cours d'eau de la région montagneuse. Quelle différence déjà avec les rivières de la Basse-Belgique ! Des croupes arrondies et verdoyantes sur lesquelles sont étagées des maisons aux toits rouges, ou même de véritables escarpements, que la *forêt de Soignes* surmonte comme un diadème, environnent un chapelet d'étangs aux eaux dormantes peuplées de plantes aquatiques. Seulement, aux environs de Boitsfort surtout, les sites les plus accidentés ont été ingénieusement appropriés à l'établissement de chalets et de villas, qui donnent à ces agrestes localités une physionomie nouvelle. Au delà d'Auderghem, la vallée s'ouvre davantage, le relief du terrain perd de son importance, le ruisseau redressé coule plus rapide, et, vers Crainhem, Saventhem, Dieghem, c'est l'industrie, à son tour, qui s'empare du paysage, qui lui imprime son cachet, en utilisant les étangs et les chutes d'eau pour alimenter de nombreux moulins.

» Les forêts, de même que les montagnes, commencent au sortir de Bruxelles vers le sud-est, ayant pour magnifique introduction le parc du bois de la Cambre. Puis vient la haute futaie, avec ses colonnades de hêtres le long des routes et ses « drèves » semblables à des nefs gothiques. Ça et là une clairière baignée de soleil, ou un frais vallon ayant servi de retraite à quelque opulente abbaye, comme Groenendael et Rouge-Cloître, dont il reste à peine des vestiges, ou comme Villers, dont les ruines imposantes forment un ensemble vraiment romantique.

» Mais les défrichements font leur œuvre : de tous côtés les forêts reculent, cédant la place à de grands espaces découverts, dont l'agriculture ne tarde pas à prendre possession. D'immenses plaines s'élèvent en ondulant au midi et à l'est, et n'ont d'autre solution de continuité que quelques villages couchés

dans les dépressions du sol ou quelques bouquets d'arbres subsistant comme « témoins » de l'ancienne zone boisée, tandis que les cimes rondes de la forêt moutonnent à l'horizon. »

Banlieue de Bruxelles. Les cantons entourant Bruxelles renferment, outre les communes-faubourgs ou urbaines, un certain nombre de communes rurales signalées ci-après :

CANTON DE LAEKEN. — *Jette-Saint-Pierre*, qui fabrique de la chicorée, de l'huile de foie de morue et des produits chimiques, avait autrefois des seigneurs et une importante abbaye de Prémontrés, laquelle subsista 700 ans. — *Ganshoren*, ancienne seigneurie avec cour féodale, offre le château de Rivieren avec parc et pièces d'eau.

Cⁿ DE SCHAEERBEEK. — *Evere*, près de la Senne, possède une grande fabrique de chicorée et une importante maison d'aliénés, ainsi que le cimetière populaire de Bruxelles. De l'endroit dit Ternoyveld, le champ du tournoi (qui s'y donna en 1549), on jouit d'un immense panorama s'étendant de la forêt de Soignes, au sud de Bruxelles, à Malines et même, par un temps clair, jusque Anvers. — *Dieghem*, où l'on exploite des carrières, possède une église ogivale dédiée à sainte Catherine et couronnée d'une curieuse tour ; c'est un lieu de pèlerinage en l'honneur de saint Corneille, pape et martyr. Le 21 septembre 1830, les volontaires belges y luttèrent avec avantage contre un détachement de cavalerie hollandaise. — A l'est, *Saventhem* comprend une importante maroquinerie et des fabriques de papier et de toiles métalliques. Dans son église romano-gothique se trouve le célèbre tableau de Van Dyck : saint Martin partageant son manteau avec un pauvre.

Cⁿ DE ST-JOSSE. — *Woluwe-Saint-Lambert*, dans l'agréable vallée de la Woluwe, est connu surtout par son institut royal de sourds-muets et aveugles, dirigé par les Frères de la Charité. Depuis 1884, un ancien manoir seigneurial des environs est occupé par l'école Apostolique des Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, dits Pères Blancs, à destination du vicariat belge du Haut-Congo. — *Crainhem*, qui eut de puissants seigneurs, renferme une papeterie mécanique et un moulin à vapeur. — *Wesembeek* se recommande comme lieu de pèlerinage à saint Marcou, que l'on invoque contre les écrouelles, et par son château accompagné d'un parc magnifique et d'une vaste pièce d'eau.

Cⁿ D'IXELLES. — *Watermael-Boitsfort*, à la lisière septentrionale de la forêt de Soignes, est une commune composée de deux villages très intéressants : le premier par ses belles villas, ses châteaux, son antique église romane ; le second par ses charmants sites et les frais ombrages de sa forêt, rendez-vous estival de nombreux promeneurs ; jadis Boitsfort était la vénerie des ducs de Brabant. — *Auderghem* possède une église dédiée à sainte Anne, dont la statue très vénérée provient de l'ancien prieuré des Dominicaines de l'endroit. A quelque distance, était un couvent de chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin, le Rouge-Cloître, devenu une teinturerie. — *Hocuy-*

La Belgique pittoresque.

8

laert, sur l'Yssche, est notre principal centre de viticulture, d'ailleurs toute artificielle : les serres y couvrent une superficie de 30 hectares. Il existait jadis sur son territoire, à Groenendael, un célèbre prieuré d'Augustins, où les ducs de Brabant séjournaient souvent. En ce lieu, s'élève maintenant un hipodrome, le plus beau de la Belgique. En aval, *Overyssche* est l'ancienne *Isca* des Romains, que rappelle le hameau d'Isque, patrie de Juste-Lipse († 1606) ; on y voit encore la maison natale de ce savant, qui composait des poèmes à neuf ans et fut un célèbre professeur d'universités.

C^a d'ANDERLECHT. — A *Berchem-Sainte-Agathe* se trouvent l'institut provincial des sourds-muets et une ferme des Sœurs Maricoles. — *Grand-Bigard*, ancien marquisat dont il reste le château, eut une abbaye bénédictine de dames nobles, fondée en 1137 et dont le logis principal, du XVIII^e siècle, est habité aujourd'hui par les Frères des Écoles chrétiennes ; une relique de la première abbesse, sainte Wivine, honorée dans l'église du lieu, est l'objet d'un pèlerinage fréquenté.

Cantons ruraux. — Après les cantons de la banlieue de Bruxelles, viennent les cantons plus excentriques, qui forment aussi un cercle presque complet autour de la capitale.

Uccle, chef-lieu de canton de 29 000 habitants, s'élève dans un site pittoresque à cinq kilomètres au sud de Bruxelles, dont il devient un faubourg contigu à Saint-Gilles. On y voit une vingtaine de grands et moyens châteaux avec parcs, une centaine de villas de tous genres, l'Observatoire royal de Bruxelles construit à 100 mètres d'altitude. Uccle possède encore une maison d'aliénés, une fabrique d'indiennes (à Stalle), des distilleries et brasseries. L'église Saint-Pierre remplace depuis 1779 un édifice romain originellement consacré, dit-on, par le pape Léon III en présence de Charlemagne. La chapelle Saint-Job est un lieu de pèlerinage. Uccle avait un échiquier, dont la juridiction comprenait une centaine de villages et une partie de Bruxelles.

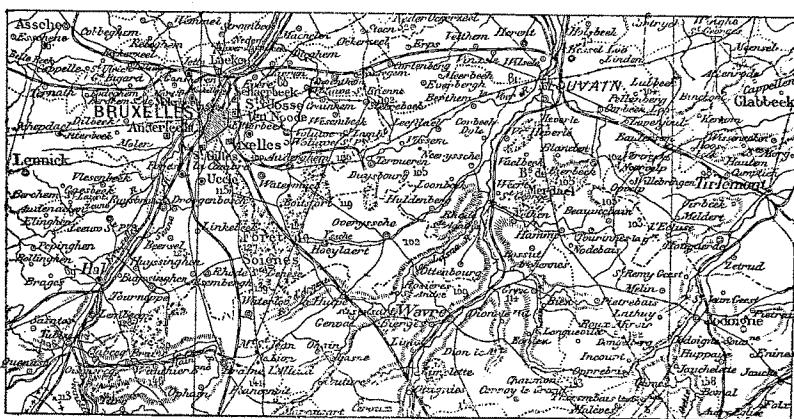
Forest (fl. Vorst), près de la Senne, conserva jusqu'en 1796 une abbaye de Bénédictins, fondée en 1099 sous Godefroid de Bouillon, en l'honneur de sainte Alène, mise à mort en haine de sa foi par ordre de son père, le seigneur de Dilbeek. Les reliques de cette vierge-martyre sont honorées dans l'église de Forest, reconstruite en 1764, tandis que les bâtiments abbatiaux sont occupés par des brasseries et des malteries. On remarque aussi le beau parc dû à Léopold II. Cette florissante localité de 27 000 âmes fabrique des soieries.

Au sud, *Ruysbroeck* est un gros village industriel où se trouve, entre autres usines, le grand établissement Remy (tissage et blanchiment de toile) occupant un millier d'ouvriers. Il est connu en outre par trois personnages célèbres : Guillaume dit *Rubruquis*, de son vrai nom flamand van Ruysbroeck, religieux franciscain envoyé en mission par saint Louis auprès du khan des Tatars, vers 1250 ; Jean van Ruysbroeck, architecte de l'admirable flèche

de l'hôtel de ville de Bruxelles; Jean de Ruysbroeck, le père de la prose flamande, mort en 1381 prieur du couvent de Groenendael.

En amont, se dressent les formidables tours du manoir de *Beersel*, détruit en 1488 par les Bruxellois révoltés contre Maximilien d'Autriche; puis, c'est la remarquable église gothique d'*Alseberg*, des XIV^e-XVI^e siècles, où l'on vénère une ceinture de la Mère de Dieu, ainsi que sa statuette miraculeuse, léguée par sainte Élisabeth de Hongrie à l'une de ses filles, épouse d'Henri II, duc de Brabant. — *Rhode-Saint-Genèse*, qui a une papeterie et une savonnerie, possédait jadis le prieuré de Sept-Fontaines, l'un des couvents qu'abritait la forêt de Soignes.

Hal, sur la Senne et le canal de Charleroy, est une jolie petite ville de 15 000 habitants, dominée par la tour de sa magnifique église ogivale de



Partie centrale de la province de Brabant.

Notre-Dame. Bâtie de 1344 à 1409, cette église renferme des objets d'art fort intéressants, mais surtout une célèbre statuette miraculeuse de la très sainte Vierge, en bois noirci, due comme celle d'Alseberg, à sainte Élisabeth de Hongrie, et qui attire depuis des siècles un grand concours de pèlerins. Aussi la basilique contient-elle de nombreux ex-voto, des tableaux et une argenterie très riche donnée par les ducs de Bourgogne, les gouverneurs, même des rois, des empereurs et jusqu'au pape Jules II. Dans une chapelle se voit le mausolée d'un fils de Louis XI. Au bas de l'église, on remarque 33 boulets de canon conservés avec soin et rappelant un des plus beaux miracles de Notre-Dame de Hal. En effet, la ville, qui reçut des fortifications au XII^e siècle, fut secourue par sa puissante protectrice dans deux sièges différents, où l'ennemi fut forcé de battre en retraite: le premier eut lieu en 1489 par Philippe de Clèves; le second en 1580 par les calvinistes du prince d'Orange; c'est dans ce dernier que, selon une tradition populaire, la Vierge recueillit les boulets

lancés par les assiégeants. Les Français démolirent en 1677 les remparts de la cité, dont le nom vient, dit-on, de ses halles du moyen âge. Hal a donné le jour au violoncelliste Servais, qui y a sa statue (xix^e siècle). On y trouve des fabriques de chicorée, de sucre de betteraves, d'ouvrages en osier et de boissellerie, d'importantes distilleries, malteries et brasseries, des établissements métallurgiques et une papeterie mécanique.

En amont, *Lembecq* participe à la plupart de ces industries. Dans l'église se conserve le tombeau d'un fils de Louis le Germanique, saint Véron, qui y mourut en 863. L'ancien château servit de logement au roi d'Angleterre Guillaume III et à sa cour en 1683; il est actuellement occupé par la maison-mère de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, qui possède les précieuses reliques de son illustre fondateur, saint Jean-Baptiste de la Salle.

Tourneppe est une localité très ancienne qui fabrique du papier et des tissus. *Leeuw-Saint-Pierre*, autrefois baronnie, posséda de 1234 à 1792 un prieuré de Bernardines appelé Petit-Bigard, par opposition à celui de Grand-Bigard situé près de Bruxelles. Le hameau de Loth, qui compte plus de 3.000 âmes, renferme de grandes filatures de laine et de coton, des tissages et des moulins à huile. *Saintes* conserve les reliques de sainte Renède, martyrisée en ce lieu au vii^e siècle.

LENNICK-SAINT-QUENTIN rappelle un combat livré en 1333 entre le duc de Brabant, Jean III, et plusieurs autres seigneurs belges. Au sud, *Hautecroix*, avec un grand pensionnat d'Ursulines, est un lieu de pèlerinage à Notre-Dame de Terlinden. A l'est, le château féodal de *Gaesbeek*, couronnant une éminence, est un type parfait du genre en Belgique. Son dernier possesseur l'a légué par testament à la ville de Bruxelles avec son contenu précieux d'antiquités et le magnifique parc qui en dépend. Dès le xiii^e siècle, ce manoir avait été le siège d'une puissante baronnie de la branche cadette des ducs de Brabant; il fut plusieurs fois pris et incendié aux xvi^e et xvii^e siècles. C'est, paraît-il, aux environs, à *Strythem*, que César, accouru d'Amiens au secours de son lieutenant Cicéron, rencontra l'armée des Belges et la défit en l'an 55 avant Jésus-Christ.

ASSCHE, sur un plateau incliné vers la Senne et la Dendre, présente l'aspect d'une jolie petite ville, avec une belle église gothique dont la tour s'aperçoit de très loin. Sa population de 9.000 âmes et ses fabriques de bière, d'huiles, de savons, lui donnent une certaine importance; mais on connaît surtout ses petites galettes fines et sucrées appelées « couques ». Assche tirerait son nom de *Hortus Cesaris*, jardin de César. Sa position stratégique porta en effet les Romains à y établir un camp, où aboutissait une chaussée; on y a trouvé de nombreuses médailles romaines. Ville en 1321 et marquisat en 1663, Assche a été plusieurs fois ravagé par la guerre et les incendies.

La commune d'*Hekelghem* offre les restes de la célèbre abbaye des Bénédictins d'*Afflighem*, fondée en 1086, magnifiquement rebâtie en 1770 et détruite en 1796 par les révolutionnaires français. Première abbaye en titre du Brabant, elle avait le privilège d'en garder l'étendard, que l'on allait

chercher en grande pompe au début d'une guerre. Elle possédait une bibliothèque extrêmement riche en manuscrits concernant les lettres, les sciences et les arts ; aussi bien compta-t-elle un grand nombre d'hommes de talent et de chroniqueurs érudits.

Liedekerke, sur la Dendre, est un gros village qui fabrique des dentelles. *Opwycck*, également peuplé, possède un important couvent des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et cultive le houblon et le lin. *Merchtem* fait en outre un grand commerce de beurre et de poulets. Au VII^e siècle, il appartenait à Emebert, frère de sainte Gudule ; par une charte de 1251, le duc Henri III l'éleva au rang de ville franche.

Au canton de WOLVERTHEM, la commune de *Meysse* présente le château de Bouchout, d'aspect féodal ; Léopold II l'acquit en 1879 pour être la résidence de l'impératrice Charlotte, veuve de Maximilien, l'infortuné souverain du Mexique. — *Grimberghen*, sur le Molenbeek, possède une très belle église de style roman et une abbaye de Prémontrés, fondée en 1127 par saint Norbert et le seigneur de l'endroit. Les Berthout, sires de Grimberghen, étaient très puissants ; ils combattirent souvent contre le duc de Brabant, leur suzerain, mais furent vaincus en 1143 à la bataille de Ransbeek, aujourd'hui Trois-Fontaines, dépendance de Vilvorde. La localité exploite une abondante carrière de pierres blanches.

Vilvorde, en flamand *Vilvoorden*, est situé au nord de Bruxelles sur la Senne et le canal maritime de Willebroeck. Cette ville de 17.000 âmes a une industrie prospère, qui comprend des fabriques de fécule, d'amidon, de vermicelle et de pâte à papier, des distilleries, sauneries, savonneries et tanneries. Elle est renommée par son école royale d'horticulture, avec pépinières, jardins et serres, occupant une superficie de 18 hectares. Il y a aussi une maison de correction pour condamnés militaires. L'église ogivale de Notre-Dame, du XIV^e siècle, renferme de belles statues et une célèbre statue de la Sainte Vierge. Autrefois nommé *Filfurdo* « passage du borbier », Vilvorde était connu dès l'an 700 ; il fut affranchi en 1192 par le duc de Brabant et fortifié en 1357. Au moyen âge, il eut une certaine importance par son industrie drapière et surtout par son château fort, qui fut durant quatre siècles une prison d'État. Le béguinage de Vilvorde était le plus ancien du pays.

En amont, *Neder-Over-Heembeek* montre un curieux ouvrage hydraulique, dit les Trois-Trous : les eaux de la Senne passent sous le canal de Willebroeck par un aqueduc-siphon en maçonnerie, composé de six arcades en plein cintre. Commencé en 1569 par l'italien Rinaldi, cet ouvrage est le plus ancien du genre que l'on connaisse. — A *Machelen*, près de la Senne, le château de Beaulieu servit en 1693 de quartier général à Guillaume III, roi d'Angleterre. *Perck* offre le non moins joli château de Ribeaucourt. Au XVII^e siècle, David Teniers y habita l'ancienne maison de campagne appelée *Dry Toren*, les Trois Tours, où il peignit une grande partie de ses tableaux. Il repose dans l'église du lieu, qui possède l'un de ses chefs-d'œuvre : saint Dominique en prière. A une lieue de là, près d'*Elcwyt*, le manoir du Steen

eut pour hôte, contemporain et ami de Teniers, le prince même de l'école flamande de peinture, Rubens, qui l'avait acquis en 1635.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN.

L'arrondissement de Louvain, à la fois judiciaire et administratif, est formé de huit cantons¹, comprenant la partie nord-est du Brabant. Il est caractérisé par le cours moyen de la Dyle, qui traverse du sud au nord une large et fraîche vallée de prairies ombragées de peupliers jusqu'à Louvain, d'où elle passe dans la plaine sablonneuse de la Campine. Ses eaux dérivées alimentent le canal de Louvain, qui sous peu rejoindra celui de Willebroeck ; mais elle porte elle-même bateau à Werchter, en recevant le *Démer*, également navigable, qui arrose Diest, Aerschot et se grossit de la *Gette*, à la limite du Limbourg. Celle-ci est formée de la *Grande-Gette*, qui baigne Hougaerde et Tirlemont, et de la *Petite-Gette*, qui arrose Léau.

Le sol, très sablonneux au nord, surtout dans le Hageland, devient argileux dans le canton de Tirlemont, qui appartient à la zone sablo-limoneuse.

Le Hageland, le « pays des haies », occupe le nord-est de l'arrondissement de Louvain. C'était jadis, comme son nom l'indique, le Bocage brabançon ; des luttes de guérillas s'y livrèrent à diverses époques, notamment sous le règne de Wenceslas et la première République française. C'était surtout une zone inculte, sablonneuse, couverte de halliers qui semblait servir de transition à la Campine. On y voyait le sol partout raviné de fondrières,

1. Arrond. judiciaire de Louvain, 8 cantons, 115 communes. — Sup. 112.766 hect. Louvain (2^e Cj.), 42.5. — 1^{re} Cj. Louvain (1^{re} et 4^e section), Cortenberg, 2.1, Erps-Querbs, 2.7, Everberg, 1.7, Herent, 6.8, Kessel-Loo, 10., Linden, 1.3, Meerbeek, 0.9, Pellenberg, 0.9, Velthem-Beysssem, 1.7, Wilsele, 3.8, Winzele, 1.6.

2^e Cj. Louvain (2^e et 3^e section), Berthem, 2.6, Bierbeek, 3.6, Blanden, 0.7, Corbeek-Dyle, 0.8, Corbeek-Loo, 1.7, Duysbourg, 1.4, Héverlé, 8.2, Huldenberg, 1.6, Leefdael, 2.1, Loonbeek, 0.5, Lovenjoul, 1., Neeryssche, 1.2, Ottenbourg, 1.2, Rhode-Ste-Agathe, 0.9, Tervueren, 4.6, Vaelbeek, 0.2, Vieux-Héverlé, 1.3, Vossem, 1.2, Weert-St-Georges, 0.9. Aerschot, 8.1, Beggynendyck, 1.8, Betecom, 2.8, Cortryck-Dutzel, 1.4, Gelrode, 1., Hauwaert, 1.3, Langdorp, 3., Nieuwrhode, 1.8, Rhode-St-Pierre, 1., Rillaer, 3.1, Thielt, 2.7.

Diest, 8.3, Becquevoort, 2.2, Caggevinne-Assent, 2.6, Cortenaeken, 1.7, Deurne, 0.5, Messelbroeck, 0.9, Molenbeek-Wersbeek, 1.2, Molenstede, 1.1, Montaigu, 4.1, Schaffen, 2.1, Sichein, 4., Testelt, 1.6, Waenrode, 1.3, Webbecom, 0.6.

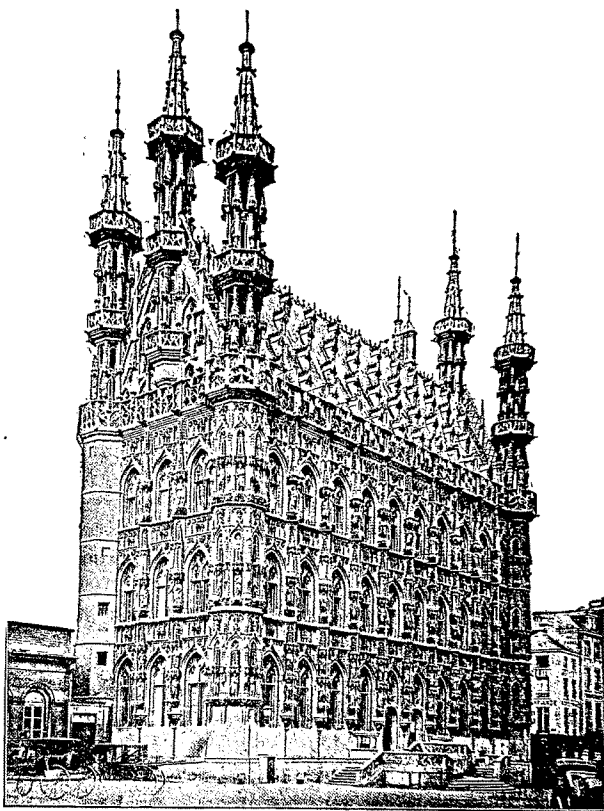
Glabbek-Suerbempde, 1.1, Attenrode, 0.9, Binckom, 1.1, Bunsbeek, 1.4, Cappellen, 0.8, Hoeleden, 1.3, Kerkom, 1., Kersbeek-Miscom, 1.3, Lubbeek, 3.4, Meensel, 0.8, Roosbeek, 0.8, Vissenaeken, 1., Winghe-St-Georges, 1.5.

Haecht, 2.7, Bael, 1.8, Boortmeerbeek, 2.1, Hever, 1.9, Holsbeek, 1.6, Keersbergen, 2.9, Rotselaer, 2.8, Thildonck, 1.7, Tremeloo, 2.6, Werchter, 2.7, Wesemael, 2., Wespelaer, 1.5.

Léau, 2.2, Budingen, 1.8, Dormael, 0.5, Geet-Betz, 2.3, Graesen, 0.4, Halle-Boyenhoven, 1.9, Heelenbosch, 0.3, Melckweser, 0.5, Neerlinter, 1.3, Orsmael-Gussenhoven, 0.8, Rummen, 1.5.

Tirlemont, 18.9, Boutersem, 1.2, Bost, 0.8, Cumptich, 1.8, Esmael, 0.5, Gossoncourt, 1.2, Haekendover, 1.1, Hautem-Ste-Marguerite, 0.7, Hougaerde, 4.4, L'Écluse, 0.5, Meldert, 1.1, Neerheylissom, 2., Neervelp, 0.6, Oirbeek, 0.3, Opheylissem, 0.8, Oplinter, 1.3, Opvelp, 0.9, Vertryck, 0.7, Willebringen, 0.8, Wommerson, 1., Zetrud-Lumay, 1.7.

ça et là mamelonné de buttes chauves, ayant pour toute végétation des saules ébouriffés au bord des mares, ou de sombres bois de sapins rompant la monotonie de la plaine. La charrue avait beau défoncer la terre, celle-ci ne produisait qu'une récolte avare. Aujourd'hui les progrès de l'agriculture ont par endroits transformé le Hageland, au point qu'on le distingue à peine de la Hesbaye. Mais si les halliers ont presque partout disparu de la contrée,



Louvain. — L'Hôtel de Ville, du XIV^e siècle.

si le sable aride s'y est changé en terre à froment, les villes qui l'entourent : Louvain, Léau, Diest, Aerschot, ont conservé dans leur décadence un certain air de noblesse et de grandeur.

Louvain, en flamand *Leuven*, est une ville célèbre de 42.000 âmes. Située à l'est de Bruxelles, elle est assise par 28 mètres d'altitude dans la vallée de la Dyle, d'où son canal la relie, par le Rupel et l'Escaut, à la grande cité d'Anvers. Vue du *Mont-César*, qui la domine avec son port très animé, elle

a l'aspect d'une grande cité d'où s'élancent vers le ciel de nombreux clochers, clochetons et tourelles, dont plusieurs rappellent les minarets de l'Orient. Cependant sa déchéance est visible : entourée d'un boulevard, promenade circulaire, construit sur les anciennes fortifications, elle ne recouvre plus tout son emplacement d'autrefois ; des champs et des jardins en occupent une bonne partie.

L' Hôtel de ville, qui s'élève près de la Grand'Place, parallèlement à l'église Saint-Pierre, est la merveille de Louvain par l'harmonieuse élégance de ses proportions, la pureté de ses profils et la richesse de son ornementation : de style ogival fleuri, c'est un chef-d'œuvre du genre, sans rival même en Belgique, cette terre classique des hôtels de ville. Lorsqu'on jette les yeux sur ce monument, qui n'a peut-être d'égal pour la richesse de l'ornementation que l'Alhambra de Grenade, on s'étonne de la magnificence et de l'instinct de l'art qui distinguaient les assemblées de marchands du xv^e siècle. La première pierre fut posée en 1448, l'extérieur fut achevé en 1459, l'intérieur quatre ans plus tard. L'architecte, ignoré jusqu'à nos jours, s'appelait Mathieu de Layens : c'était un « maître-maçon » gagnant douze sous par jour. Son plan, pour lequel il reçut cinq écus d'or, environ 46 francs de notre époque, fut soumis à l'examen de Gilles Pauwels, architecte de Philippe le Bon. Cet édifice est un quadrilatère, isolé sur trois de ses faces ; sa façade, un peu plus large que haute, a 33 mètres et présente trois étages de fenêtres ogivales. Aux six angles de l'édifice sont des tourelles octogones, garnies à différentes hauteurs de balcons en forme de corbeilles ; ces minarets, terminés en flèches pyramidales, sont des modèles d'élégance et de légèreté. On a restauré l'extérieur et garni de statues les niches des entre-deux des fenêtres. Les bases en cul-de-lampe de ces niches sont sculptées en bas-reliefs, retraçant des sujets bibliques avec la naïveté du moyen âge.

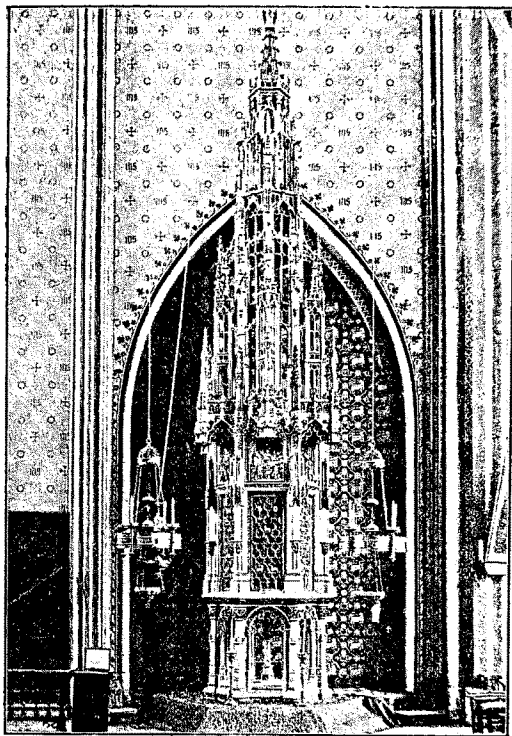
La *collégiale Saint-Pierre*, bâtie d'un seul jet au xv^e siècle, présente un majestueux vaisseau, avec de belles peintures, un magnifique jubé, une chaire de vérité en bois sculpté ayant la forme d'un rocher, d'où s'élancent deux palmiers hauts de dix mètres, enfin et surtout un splendide tabernacle en pierre, figurant une tour gothique de quinze mètres d'élévation, sculptée au xv^e siècle avec la légèreté d'une dentelle sur les plans du célèbre architecte Mathieu de Layens. On y vénère particulièrement les reliques de sainte Marguerite de Louvain, vierge et martyre.

L'église *Sainte-Gertrude*, des xiii^e-xvii^e siècles, se distingue par sa belle flèche en pierre ajourée et par ses magnifiques stalles en bois sculpté, représentant les scènes de la Vie et de la Passion du Sauveur ; ce sont vingt-huit compositions à encadrements gothiques fouillés dans le chêne avec une délicatesse extrême.

L'église *Saint-Jacques*, également ogivale, renferme un très joli tabernacle, imitation de celui de Saint-Pierre, exécuté en 1537 par le louvaniste Vander Bruyne.

L'église *Saint-Michel*, de style classique, est une belle construction des Jésuites, avec façade monumentale datant du xvii^e siècle.

L'**Université catholique** de Louvain, qui compte 3000 étudiants, tient ses réunions académiques dans les anciennes halles au drap, que sa devancière avait occupées dès 1679. Elle comprend les cinq facultés des lettres et philosophie, des sciences, de droit, de médecine et de théologie, auxquelles sont annexés divers établissements scientifiques, tels que : une École du Génie civil, des Arts et manufactures et des Mines, une École d'agriculture,



Louvain. — Le grand tabernacle en pierre de l'église Saint-Jacques.

une École de brasserie, une École des sciences commerciales et consulaires. Une importante bibliothèque, renfermant plus de 100.000 volumes, et de riches musées dépendent de l'Université, dont les diverses écoles sont disséminées dans la ville.

On remarque encore à Louvain : la Prison, le Jardin botanique, le vaste Hôpital civil, les statues du professeur Juste-Lipse, du diplomate Van de Weyer, du naturaliste Van Beneden et du Père Damien, l'apôtre des lépreux. Quant au château, construit au xi^e siècle sur le mont César, ce fut une

résidence des ducs de Brabant; le jeune Charles-Quint et ses sœurs l'habitèrent. Démoli par Joseph II vers 1789, il est remplacé par une abbaye de Bénédictins, que précède une statue colossale de la Mère de Dieu bénissant la ville.

Louvain possède des brasseries considérables de bières blanche et brune, ainsi que d'une bière spéciale dite pétermann, des minoteries et des malteries très importantes, des tanneries, des fabriques de dentelles et de produits chimiques, des fonderies de cloches et des ateliers de sculpture; en outre, il s'y fait un grand commerce de grains et farines, de chevaux et de bestiaux.

Louvain, autrefois capitale d'un puissant comté, fut l'une des plus riches et des plus peuplées cités belges. Son nom, qui viendrait de *Loo-ven* (*loo*, colline boisée; *ven*, marais), apparaît pour la première fois dans l'histoire au IX^e siècle, à propos de la grande victoire que l'empereur Arnould y remporta en 892 sur les Normands. Cent ans plus tard, Lambert de Hainaut, dit le Guerroyeur, devenu seigneur de Bruxelles, transféra sa résidence à Louvain, qui vit commencer sa prospérité. Au XIV^e siècle, on y comptait 100 000 habitants et plus de trois mille métiers à tisser le drap: « le soir, une demi-heure avant la fermeture des ateliers, on sonnait la grosse cloche pour avertir les mères de rentrer leurs enfants, exposés sans cela à être écrasés par la foule tumultueuse des travailleurs ». Cependant la ville avait encore d'autres industries: elle tannait les cuirs, fabriquait des armes de guerre et préparait l'hydromel. Mais les luttes intestines entre les patriciens et les bourgeois artisans vinrent arrêter cette prospérité. Ces derniers, vaincus et accablés d'impôts, se retirèrent en Angleterre, amenant ainsi la décadence de la cité, précipitée par une épidémie qui enleva 45 000 louvanistes. Pour compenser ces pertes, le duc Jean IV obtint du Pape, en 1425, l'institution d'une Université, qui fut la première dans les Pays-Bas. Elle devint célèbre dans toute l'Europe et compta à la fois jusqu'à 6000 étudiants. Charles-Quint fut un de ses élèves; André Vésale, Erasme, Juste-Lipse, Adrien Boyens d'Utrecht, plus tard pape sous le nom d'Adrien VI, y professèrent. Chaque année l'élève qui remportait le premier prix au concours était proclamé *Primus* et reconduit en grande pompe jusqu'à la maison paternelle. Toutefois, dès la fin du XVI^e siècle, l'Université perdit beaucoup de son lustre: elle fut supprimée en 1797. Le collège philosophique, fondé en 1817 par Guillaume I^{er}, devint un des griefs du clergé contre le gouvernement hollandais et contribua à la Révolution de 1830. L'Université catholique, établie d'abord à Malines sous l'impulsion de l'épiscopat, fut transférée en 1835 à Louvain, dont elle est actuellement le principal titre de gloire.

Jadis fortifiée, la ville repoussa victorieusement les Gueldrois en 1542, le prince d'Orange en 1582, les Hollandais et les Français en 1635; elle chassa ces derniers en 1710. Elle fut prise en 1789 par les Brabançons, en 1791 et 1793 par les Autrichiens, en 1792 et 1794 par les Français, qui la conservèrent jusqu'en 1814. Les Hollandais, qui y étaient rentrés en 1831, l'évacuèrent à l'arrivée de l'armée française.

Outre Van de Weyer et Van Beneden (xix^e s.), Louvain a vu naître : Eléonore d'Autriche, sœur aînée de Charles-Quint, † 1558 ; Van Espen, savant canoniste, † 1728 ; le peintre Van Dorne, † 1848.

Les armoiries de la ville sont : de gueules à fasces d'argent.

1^{er} CANTON DE LOUVAIN. — *Pellenberg*, autrefois baronnie, occupe à 104 mètres d'altitude le point culminant du Brabant septentrional ; aussi la tour de son église a-t-elle longtemps servi d'observatoire pour la triangulation du pays. Dumouriez ayant été défait à Neerwinden en 1793, son artillerie postée sur la hauteur balaya la route suivie par les Autrichiens ; ce qui permit aux Français d'opérer leur retraite de Louvain sur Tournai. — *Kessel-Loo*, où se trouvent de grands ateliers du chemin de fer, s'étend au pied d'un hé-



Tervueren. — Un échantillon du Musée congolais.

micycle de collines et d'anciennes dunes qui ont dû être un rivage de la mer du Nord. Importante fut l'abbaye de Vlierbeek, fondée pour des Bénédictins en 1125 par Godefroid le Barbu, comte de Louvain : incendiée par les hérétiques en 1532, elle ne se releva que lentement, pour être encore supprimée à la Révolution ; l'intérieur de l'église affecte la disposition d'une croix grecque.

Wilslec renferme aussi des ateliers de construction de matériel de chemins de fer, ainsi que des fabriques de produits chimiques. — *Herent*, dont l'église romane date en majeure partie des xi^e et xiii^e siècles, possède l'important établissement de Wygmaël, qui comprend une féculerie, une rizerie, une vermicellerie et une amidonnerie, qui passe pour être sans rivale dans le monde entier.

Cortenberg avait autrefois une abbaye de Bénédictines, où fut signée le 27 septembre 1312, entre le duc de Brabant, 58 seigneurs et 18 villes affranchies, la fameuse Charte ou Keure, dite aussi *loi de Cortenberg*.

2° CANTON DE LOUVAIN. — *Héverlé*, qui a d'importantes distilleries, est connu par son vaste bois aménagé en promenade, propriété des ducs d'Arenberg, avec un joli château. A la lisière méridionale du bois, se trouvent sept grands étangs, dits les Eaux-Douces, et une chapelle du XVIII^e siècle, renfermant une madone miraculeuse, but de pèlerinage. Le prieur de Terbanck remplace une léproserie bâtie en 1197, tandis que la célèbre abbaye de Parc, avec de vastes pièces d'eau, n'a cessé d'appartenir aux Prémontrés depuis sa fondation en 1128. — *Bierbeek*, jadis baronnie, conserve une très ancienne église romane dédiée à saint Martin.

Tervueren, dans le joli vallon boisé de la Voer, fut fondé par saint Hubert, premier évêque de Liège, qui y mourut en 727. Ce saint est honoré comme patron des chasseurs et l'on y conserve son cornet en ivoire, que l'on porte chaque année en procession. Aussi bien, Tervueren était un séjour de chasse très affectionné des anciens souverains. Aujourd'hui il est surtout visité pour son Musée du Congo, installé dans un superbe local. Cet important musée est divisé en Salles ou Sections concernant : les Congolais, avec armes, fétiches et objets divers ; les Animaux, de toute taille : mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, insectes ; les Minéraux, roches et métaux ; les Végétaux : textiles, graminées, fruits, caoutchouc, bois ; l'Ivoire ; les Objets nécessaires aux Colons, les Articles d'importation et d'exportation. A proximité du Musée, s'élève l'École coloniale et s'étend un Parc de 205 hectares, dépendance du château royal de Tervueren, en partie reconstruit en 1897 à la suite d'un incendie.

En aval, *Leeftael* montre un important château seigneurial, en partie du XVII^e siècle ; tandis qu'à l'est *Duysbourg* possède des mégalithes de l'époque préhistorique et prétend avoir été, avant Tournai, la résidence des chefs des Francs Saliens.

Au canton d'HÆCHT, *Tremeloo* est la patrie du Père Damien, apôtre des lépreux de l'île de Molokai (Océanie), mort en 1889 ; — *Wespelaer*, sur le canal de Louvain, est connu par le magnifique parc de son château, chanté par Delille dans son poème *des Jardins* : il est orné de bosquets, de grottes, de riviérettes, de temples grecs, de statues mythologiques, de sentences ; — *Wesemael* est un bourg d'origine antique, situé au pied d'une colline autrefois couverte de vignes. Son église, d'architecture remarquable, était une dépendance de l'ancienne abbaye d'Averbode. Les habitants de Louvain y venaient en grand nombre vénérer l'image de saint Job, d'où le nom de *Sinte-Jobs-Poorte* donné à la porte d'enceinte par où ils sortaient pour s'y rendre. Les barons de Wesemael formaient une des familles les plus puissantes du Brabant. Ils servaient de généraux aux ducs dans toutes leurs guerres, et de tuteurs durant leur minorité. Les barons de la première race, originaires de la maison d'Aerschot, s'éteignirent en 1464 ; leur héritage passa succes-

sivement entre les mains de Charles le Téméraire, des familles de Croy, de Brimeu, de Grobbendonck et d'Ursel.

Aerschot est une jolie petite ville d'environ 8 000 âmes, bâtie sur le Démer à la base de collines d'où l'on a une vue très étendue sur la plaine campinoise. L'église paroissiale de Notre-Dame est un bel édifice ogival du ^{xiv}^e siècle, renfermant plusieurs tableaux de de Crayer, un jubé et des stalles magnifiquement sculptés. Sur une éminence, se dressent les restes d'une tour dite d'Aurélien, peut-être en souvenir des princes d'Orléans, à qui Aerschot appartient au ^{xv}^e siècle. La ville fait le commerce de bois de sapin du Hageland et



Le sanctuaire de Notre-Dame de Montaigu.

possède des distilleries. Ancienne baronnie de la maison de Croy, Aerschot fut érigé en marquisat en 1507 et en duché en 1533 ; c'était aussi une place forte, dont les Français s'emparèrent à plusieurs reprises.

Diest, peuplée de 8 000 âmes, est une petite place située au milieu d'une riche vallée de prairies, sur le Démer qui y devient navigable. Protégée par une enceinte fortifiée, une citadelle moderne et un petit fort détaché, elle défend la ligne transversale Démer-Dyle-Rupel, qui rattache les deux importantes vallées de la Meuse et de l'Escaut. Rivale de Louvain au ^{xiv}^e siècle par ses draps, elle se distingue aujourd'hui par sa bière blanche appelée *bière de Diest* ; en outre, elle possède des fonderies de cuivre, des minoteries à

vapeur, des malteries et savonneries, des manufactures de tabac, de tissus de laine et de coton. On y trouve deux églises ogivales : Notre-Dame, du XIII^e siècle, avec fenêtres du XV^e et portail du XVIII^e ; Saint-Sulpice, de la fin du XV^e siècle et surmontée d'une tour carrée inachevée. La chœur de l'église du Béguinage et l'ancienne halle aux draps datent du XIV^e siècle. On remarque encore, près de la Grand'Place, rue du Marché, la maison natale de saint Jean Berchmans, novice jésuite mort en 1621, que Léon XIII a donné comme patron à la jeunesse. Sa chambre a été transformée en oratoire. Diest eut dès le XII^e siècle des seigneurs particuliers, qui prirent le titre de barons au XIV^e. En 1490, cette baronnie, ainsi que celle de Sichem, passa dans la maison d'Orange-Nassau.

En aval de Diest, *Sichem*, que les gens du pays regardent comme la plus ancienne ville brabançonne, fut entouré de murs en 1301 par Godefroid de Brabant. Florissant aux XIV^e et XV^e siècles, grâce à ses fabriques et à son commerce de draps et de laines, Sichem fut ensuite ravagé par la peste en 1499 et en 1602, assiégé et saccagé plusieurs fois durant les guerres du XVI^e siècle, enfin presque entièrement détruit par un tremblement de terre en 1580. On y remarque une église gothique du XIV^e siècle, un ancien couvent de chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin, actuellement fabrique de brosses, et, dans la campagne, une *tour d'asile*, qui faisait partie des remparts, mais communiquait sans doute avec le château fort, démoli par des Confédérés en 1599.

Au nord, à proximité de la province d'Anvers, s'élève la remarquable abbaye d'*Averbode*, de l'ordre des Prémontrés : fondée vers 1130 par le comte Arnould de Looz, elle fut saccagée en 1574 et 1590, supprimée en 1797 et finalement rétablie en 1834. L'église, rebâtie en 1672 dans le style byzantin, est richement meublée ; la bibliothèque contient 20 000 volumes.

Montaigu est une petite ville du Hageland, célèbre par son pèlerinage à Notre-Dame. Au XII^e siècle, il n'y avait là qu'un champ de bruyères avec un chêne au tronc duquel était attachée une image miraculeuse de la Vierge Marie. En 1604, l'archevêque de Malines y éleva une chapelle, remplacée peu après par la superbe église actuelle, couronnée d'un dôme ; celle-ci en effet, fut construite en 1627 par les archiducs Albert et Isabelle, en reconnaissance de la délivrance de Bois-le-Duc, assiégé par les Hollandais. La ville qui s'y forma bientôt reçut une enceinte heptagonale, d'après le tracé de l'archiduc.

Becquevoort, autrefois commanderie de l'ordre Teutonique, a été aussi une seigneurie des princes d'Orange-Nassau.

Le canton de GLABBEEK-SUERBEMPDE fut le théâtre de deux combats : en 1576 à *Vissenaeken*, où les Espagnols vainquirent Jean de Glimes, bailli du Brabant wallon, et en 1746 à *Kerkom*, où les Autrichiens furent défaits par les Français.

LÉAU, baigné par la Petite-Gette, se recommande par deux monuments : l'hôtel de ville à façade Renaissance, construit par Charles-Quint, et l'église

Saint-Léonard, bel édifice ogival du XIII^e siècle rempli d'admirables sculptures en pierre et en bois, notamment un tabernacle en pierre haut de seize mètres, exécuté par l'anversois Cornelius de Vriendt. Autrefois place forte sur les confins du Brabant et du Pays de Liège, Léau fut saccagé en 1213 par les Liégeois et pendant les guerres de religion, pris par les Français en 1678 et repris par les Alliés en 1705. Il avait été érigé en ville dès 1106. Sur son territoire se trouvait un lac de 150 hectares, profond et poissonneux, que l'on a desséché au siècle dernier et livré à l'agriculture.

Tirlemont, sur la Grande-Gette, est une ville proprette de 19 000 âmes, avec des rues accidentées, de vieilles maisons à pignons en gradins et, quand on s'éloigne du centre, des échappées de verdure, de champs cultivés. Une église domine les toits étagés sur la colline, c'est Saint-Germain, dont la tour et les piliers des nefs sont romans, les fenêtres et le chœur, en gothique primaire. L'église ogivale de Notre-Dame du Lac, sur la Grand'Place, est du XIII^e siècle; on remarque aussi deux beaux hôpitaux et, hors murs trois tumuli gallo-romains. La ville possède des filatures de lin et de coton, des blanchisseries de toile, des ateliers de construction de machines et, entre autres fabriques, des brasseries et des sucreries considérables. Très actif est son commerce de bière, de grains, de laines et de bestiaux.

Tirlemont (*Tienen*) apparaît dans l'histoire au IX^e siècle. Entouré de murs en l'an 1000, il prit un grand développement, grâce à ses fabriques de draps, si bien qu'on dut à plusieurs reprises reculer les limites de son enceinte, aujourd'hui trop vaste. La ville, en effet, déchet pendant les guerres qui amenèrent et suivirent le renversement de la maison de Bourgogne : place frontière du Brabant et du Pays de Liège, elle dut à cette situation d'être maintes fois assiégée, pillée et incendiée par les parties adverses. En 1635, les Français et les Hollandais réunis massacrèrent presque toute sa population; puis ses beautés architecturales eurent à souffrir de la Révolution française. Tirlemont est la patrie du jésuite Bollandus († 1656), fondateur du colossal ouvrage des *Acta Sanctorum*, ou Vies des Saints, qui se continue à Bruxelles.

En aval, *Oplinter* eut une seigneurie qui appartient à la famille de Wouters et une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée vers 1220. — *Hougaerde*, sur la Grande-Gette, exploite des carrières et fabrique, comme Tirlemont, du sucre de betteraves et une bière blanche, gazeuse et rafraîchissante.

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES.

L'arrondissement de Nivelles, à la fois judiciaire et administratif, est formé des cantons de Nivelles, Genappe, Wavre, Perwez et Jodoigne. Il comprend la partie méridionale et la plus élevée du Brabant, avec les points culminants de 169 mètres aux Quatre-Bras et de 174 mètres au sud-ouest de Perwez.

C'est un plateau ondulé, coupé de l'ouest à l'est par une série de vallées

parallèles qu'arrosent la *Senne*, passant à Quenast et 'Tubize; la *Dyle*, qui naît près de Houtain-le-Mont, par environ 150 mètres d'altitude, et descend par Genappe et Wavre vers Louvain; son affluent la *Lasne*, qui parcourt le champ de bataille de Waterloo; la *Grande-Gette*, qui sort du plateau de Perwez et arrose Jodoigne; enfin la *Petite-Gette*, qui suit la frontière orientale du Brabant.

Cet arrondissement appartient entièrement à la zone limoneuse ou sablo-limoneuse, remarquable par sa fertilité. Le trait le plus caractéristique se trouve dans les *fermes* massives construites en guise de redoutes, dont les fenêtres donnent sur une cour intérieure, et qui ne communiquent avec le dehors que par une porte surmontée ordinairement d'une tour carrée. On voit que c'est le pays de la grande culture; mais on se rappelle aussi les guerres et les déprédations dont cette contrée a été si longtemps le théâtre. Ce n'est pas seulement aux yeux des agronomes que ces campagnes ont paru belles. Quels terribles souvenirs éveillent les noms de Mont-Saint-Jean (Waterloo), de Quatre-Bras, de Seneffe, de Fleurus, de Ligny, de Sombreffe, de Ramillies, de Neerwinden! Rien de plus saisissant que la richesse de ces moissons tant de fois arrosées de pluies de sang!

Dans les lignes suivantes, M. Lemonnier dépeint la différence d'aspect et de mœurs entre la partie flamande et la partie wallonne du Brabant.

« La contrée wallonne s'annonce par de grandes landes interminables où les hameaux, de distance en distance, massent des agglomérations de maisons brunes, dont la brique, sans crépi et d'un ton sang de bœuf, se recuit au soleil. La blancheur claire des villages flamands s'est brusquement assombrie; une patine foncée revêt les façades et fait penser à des rancis. En même temps un changement d'humeur et d'esprit dérive des conditions différentes

Arrond. judiciaire de Nivelles, 5 cantons, 108 communes. — Sup. 104.821 hect.

Nivelles, 13., Baulers, 0.9, Bornival, 0.4, Braine-l'Alleud, 9.7, Braine-le-Château, 4., Clabecq, 1.5, Haut-Ittre, 0.5, Ittre, 2.9, Lillois-Witterzée, 1.2, Monstreux, 0.2, Oisquercq, 0.6, Ophain, 1.7, Plancenoit, 0.7, Quenast, 3., Rebecq-Rognon, 4.6, Thines, 0.3, Tubize, 6.8, Virginal-Samme, 2.3, Waterloo, 4.5, Wauthier-Braine, 1.6.

Genappe, 2., Baisy-Thy, 2.6, Bousval, 1.6, Gentinnes, 0.7, Glabais, 0.8, Houtain, 0.9, Loupoigne, 1.6, Maransart, 0.5, Marbais, 2.3, Mellery, 0.6, Sart-Dames-Avelines, 2.1, Tilly, 1.1, Vieux-Genappe, 1.4, Villers-la-Ville, 1.2, Ways, 0.7.

Jodoigne, 4.2, Autre-Eglise, 0.9, Beauvechain, 2., Bomal, 0.4, Dongelberg, 0.6, Enines, 0.5, Folx-les-Caves, 0.6, Glimes, 0.5, Hamme-Mille, 1.1, Huppaye, 1., Incourt, 0.8, Jandrain-Jandrenouille, 1.2, Jauche, 1.5, Jauchette, 0.5, Jodoigne-Souveraine, 0.5, Lathuy, 0.7, Linsmau, 0.5, Longueville, 0.6, Marilles, 0.8, Mélin, 1.3, Nodebais, 0.6, Noduwez, 0.9, Opprebaix, 1.5, Orp-le-Grand, 1.8, Piétrain, 1.1, Piétrebaix, 0.9, Ramillies-Offus, 0.7, Roux-Miroir, 0.5, St-Jean-Geest, 0.7, St-Remy-Geest, 0.6, Tourinnes-la-Grosse, 1.1.

Perwez, 2.8, Chastre, 1.6, Corbais, 0.7, Cortil-Noirmont, 1.2, Geest-Gérompont, 0.8, Grand-Rosière, 0.6, Héவில், 0.8, Malèves, 0.8, Mont-St-André, 0.6, Mont-St-Guibert, 1.7, Nil-St-Vincent, 1.2, Noville, 0.8, Orbais, 0.7, St-Géry, 0.4, Thorembais-les-Béguines, 0.7, Thorembais-St-Trond, 1.1, Tourinnes-St-Lambert, 1.7, Walhain-St-Paul, 1.9.

Wavre, 8.6, Archennes, 0.7, Bierges, 1.6, Biez, 0.6, Bonlez, 0.5, Bossut-Gottechain, 1.4, Céroux-Mousty, 1.6, Chaumont-Gistoux, 1.4, Corroy-le-Grand, 1.3, Court-St-Étienne, 4.3, Couture-St Germain, 0.6, Dion-le-Mont, 0.6, Dion-le-Val, 0.4, Genval, 2.3, Grez-Doiceau, 2.7, La Hulpe, 3.1, Lasne, 2.1, Limal, 2.5, Limelette, 0.9, Nethen, 1.6, Ohain, 2.3, Otignies, 2.9, Rixensart, 2.5, Rosières, 0.6.

de la vie ; tandis que le Flamand, essentiellement maraîcher, travaille à son champ, peu distant de la cabane qu'il occupe avec les siens, et n'a qu'une courte étape à fournir pour se retrouver au coin de son poêle, dans la douceur de son ménage, le Wallon, dans les plaines reculées qu'il ensemece, défriche ou laboure, avec une aptitude particulière pour la grande culture, demeure éloigné du toit familial pendant des journées entières et n'y rentre qu'à la nuit, pour prendre sa part du repas en commun et bientôt après se livrer au sommeil. Son existence passée au dehors, dans la solitude des champs, souvent très éloignés de son habitation, le prédispose, moins que son copain, le petit cultivateur toujours en train de soigner ses choux et de biner ses pommes de terre presque en vue de sa maison, à s'enfermer dans le bien-être d'une pièce surchargée, qui petit à petit s'est ornée, sur un fond blanchi de muraille, de miroirs, d'images encadrées, de petites vierges enguirlandées de paillon, parmi des scintillements de cuivres et de faïences régulièrement bouchonnés. Naturellement hâbleur, le Wallon aime les parolotes de cabaret : le dimanche, il s'y attarde, joue aux quilles, et la grosse gaieté des tablées lui semble préférable aux silences de la chambre où ronronne le chat dans les cendres, avec des intermittences de sonneries de pendule et de siffotements de bouilloire. D'ailleurs le sens des coquetteries de la maison lui manque : vous ne verrez pas chez lui, comme sous le chaume flamand, se perpétuer la douceur des choses séculaires, réjouissantes à l'œil : bahuts polis par l'usure et les nettoyages, vieux cuivres cabossés, héréditaires poteries, reluisantes d'émail ; mais, sous le jour cru des vitres, à peine tamisé par un bout de rideau, le vulgaire battant neuf d'un mobilier de noyer, acheté à la ville, s'allume d'un éclat aigre de vernis. »

NIVELLES. chef-lieu d'un arrondissement administratif et judiciaire, s'élève sur la Thisnes, sous-affluent de la Senne, dans un vallon encaissé et riant, près des confins du Brabant et du Hainaut. C'est une ville de 13.000 âmes, généralement bien bâtie. La collégiale Sainte-Gertrude, de style romano-byzantin, est l'un des monuments les plus remarquables de la Belgique par son antiquité et son architecture. Fondée par la femme de Pepin de Landen (tous deux y furent inhumés), reconstruite en 1048 et consacrée par le pape saint Léon IX en présence de l'empereur Henri III, elle fut restaurée depuis à plusieurs époques : aussi porte-t-elle la trace des divers styles jusqu'au xviii^e siècle. La façade, surmontée au centre d'une tour avec flèche, est flanquée de deux tourelles, dont l'une, celle du sud, est appelée « tour de Jean de Nivelles, » à cause d'un jacquemart en cuivre doré fort ancien qui y sonnait les demi-heures. L'intérieur renferme notamment une magnifique châsse contenant les reliques de sainte Gertrude. Nivelles possède encore un cloître, de la même époque que la collégiale, d'autres églises, de belles places, une jolie promenade et d'importantes écoles ; aux environs se trouvent plusieurs châteaux remarquables. Quant à l'industrie, elle comprend des fabriques de papier et de machines agricoles, mais surtout de vastes ateliers de construc-

La Belgique pittoresque.

9

tion de matériel des chemins de fer. L'arrondissement produit le fil de mulquinerie, employé dans la fabrication de la dentelle.

Nivelles se forma autour de l'abbaye de dames nobles fondée en 645 par la femme de Pepin de Landen, et dont sainte Gertrude, leur fille, fut la première abbesse. Après l'incendie de cette abbaye par les Normands, en 881, et sa reconstruction seize ans plus tard, Nivelles prit la forme d'une ville et fut fortifiée. L'abbesse, très puissante, recevait l'investiture de l'empereur lui-même et exerçait ses droits par un *avoué* ou protecteur. Les ducs de Brabant, nommés à cette fonction au XII^e siècle, réduisirent considérablement son autorité, et dotèrent de privilèges la ville, qui parvint à un haut degré de prospérité. Nivelles fut pris en 1356 par le comte de Flandre, en 1488 par les Flamands révoltés, repris en 1578 et 1580 par les Espagnols et le duc de Parme. En 1674, une terrible émeute provoqua l'exode de nombreux artisans, qui allèrent porter son industrie des toiles fines, appelées batistes, à Valenciennes, Douai et Cambrai, villes devenues françaises.

Le dicton populaire du « chien de Jean de Nivelles, qui se sauve quand on l'appelle, » paraît venir de ce que Jean de Nivelles, fils aîné d'un duc de Montmorency, s'étant brouillé avec sa belle-mère, se retira à la cour de Flandre et fut rappelé en vain par son père, qui le traita de chien et le déshérita. Nivelles est la patrie de sainte Marie d'Oignies, morte en 1213, et de Jean le Teinturier, qui créa à Naples une école de musique et mourut en 1484 : sa statue s'élève place Bléval.

Ittre possède une filature de coton et des papeteries ; on y vénère dans l'église Saint-Remi une image miraculeuse de Notre-Dame et les reliques de sainte Lutgarde. *Virginal-Samme* fabrique aussi du papier, ainsi que du zinc et du feutre. La grande quantité de médailles, de vases, d'objets en bronze et autres qu'on y a trouvés font supposer qu'il y eut ici une bourgade gallo-romaine. — *Rebecq-Rognon*, sur la Senne, produit du lin excellent, du tabac, des pavés et s'occupe en outre du blanchiment des toiles. Au XVIII^e siècle, le poète J.-B. Rousseau, banni de France, y habita longtemps à la Genette une propriété des d'Arenberg.

En aval, *Quenast* est connu par ses riches carrières de porphyre, où l'on fabrique journellement quarante milliers de pavés. *Tubize*, sur le canal de Charleroy, au confluent de la Senne et de la Sennette, est bien plus important encore par ses établissements industriels : fabriques de soie artificielle, de tuyaux de drainage, briques et tuiles, filatures de coton, fonderies de fer et de cuivre, ateliers de construction de locomotives et de matériel de chemins de fer. *Clabecq* possède également des forges, avec fonderie et laminoir.

Braine-le-Château, dans la vallée du Hain, doit son surnom à un manoir bien conservé des anciens comtes de Hornes, dont le tombeau se voit dans la belle église ogivale du lieu. Au centre de la place s'élève un pilori du XV^e siècle, sorte de colonne surmontée d'une lanterne, le seul monument de ce genre subsistant en Belgique. On sait qu'autrefois les coupables étaient attachés au pilori pour y être exposés aux regards publics.

En amont, **Braine-l'Alleud** renferme des brasseries, des filatures et des tissages de laine et de coton. Sur son territoire se trouvent plusieurs monuments intéressants : un viaduc du chemin de fer, long de 260 mètres, haut de 27 ; l'aqueduc qui conduit les eaux du Hain à Bruxelles ; la ferme d'Hougoumont ou de Goumont et la butte du Lion, relatives à la bataille de Waterloo.

Waterloo (nom formé des mots flamands *water*, eau, et *loos*, privé de) est un grand et charmant village situé à quinze kilomètres sud de Bruxelles, à proximité de la forêt de Soignes, sur la ligne de partage Dyle-Senne. Il exploite des carrières de pierres blanches et fabrique des produits chimiques. L'église et le cimetière sont remplis d'inscriptions tumulaires à la mémoire des officiers anglais tués dans la bataille du 18 juin 1815, l'une des plus retentissantes qui se soient livrées. Waterloo est éloigné de cinq kilomètres du champ de bataille, mais Wellington y avait placé son quartier-général, et il data de ce village le bulletin de la victoire ; c'est de cette circonstance fortuite que la bataille a reçu le nom sous lequel elle est inscrite dans l'histoire. Toutefois, les Anglais l'appellent aussi bataille de *Mont-Saint-Jean* et les Allemands bataille de la *Belle-Alliance*, d'après le théâtre de leur action principale.



Les sites du champ de bataille. — D'abord Waterloo est formé d'une longue rue, qui coupe ensuite le bois de Soignes et s'avance jusqu'à mi-chemin, c'est-à-dire à deux kilomètres et demi, de Mont-Saint-Jean. La ferme de ce nom, qui servit d'ambulance aux Alliés pendant la bataille, se trouve un peu en arrière de celle de la *Haie-Sainte*, qui était, sur la pente du plateau, au centre de la position des Anglais, des Belges, des Hollandais et des Hanovriens. Entre les deux s'élevait un grand orme, sous lequel Wellington se tint à cheval durant toute l'action ; il a été scié et les morceaux furent vendus comme souvenirs en Angleterre. Au sud, la ferme de *Goumont*, qu'occupaient également les Anglais, indique par ses ruines, demeurées telles quelles, la lutte meurtrière dont elle fut le théâtre : c'est par l'attaque de cette ferme, par le général Reille, que commença la bataille. Un peu à l'est se trouve l'auberge de la *Belle-Alliance*, où se voient encore des boulets fixés dans les murs. Aux deux côtés de la route se développait l'armée de Napoléon, qui lui-même demeura presque toute la journée du 18 près des fermes Decoster et de Rossomme ; il avait passé la nuit dans une maison voisine dite du Caillou, qui fut incendiée le lendemain par les Prussiens. C'est à la Belle-Alliance que, le soir de la bataille, Wellington et Blücher se rencontrèrent pour s'embrasser en vainqueurs. Au sud-est, près de *Plancenoit*, où donnèrent surtout les Prussiens, une éminence porte le monument gothique en fonte élevé à leurs morts. A l'est, vers *Ohain*, les fermes de Papelotte et de la *Haye* furent attaquées et défendues avec non moins de fureur ; puis, c'est

Lasne-Chapelle-Saint-Lambert et le bois « de Paris », par où arrivèrent dans la soirée les Prussiens de Bülow et de Blücher.

La *butte du Lion*, monument commémoratif élevé près de Mont-St-Jean par les Alliés, est un tertre artificiel en forme de cône tronqué, ayant 45 mètres d'élévation sur 160 de diamètre à la base ; il est surmonté d'un lion en bronze, pesant 28.000 kilogrammes et coulé à Seraing, auquel on accède par un escalier et d'où la vue embrasse tout le champ de bataille. Mais les milliers de mètres cubes de terre enlevés aux alentours pour la construction de cette énorme butte ont notablement changé l'aspect primitif du terrain ; celui-ci ne s'apprécie plus guère que par les tertres qui portent deux monuments funèbres : l'*obélisque* des officiers hanovriens et la *colonne* du lieutenant-colonel Gordon, aide de camp de Wellington. Au pied de la butte est un *petit musée* composé d'objets de toute sorte trouvés sur le champ de carnage. En 1904, fut tardivement inauguré le monument français de



Le Lion de Waterloo :
hauteur, 4 m. 50 ;
piédestal, 7 mètres.



La butte du Lion de Waterloo.

« l'*Aigle blessé* », symbolisant l'agonie de l'ère impériale ; il s'élève à l'endroit où se concentra la dernière résistance de la vieille garde.

Récit de la bataille. — Napoléon, entré en Belgique à la tête de 130.000 hommes, s'avança par Walcourt et Philippeville, et passa la Sambre à Charleroy le 15 juin. Le 16, il battit les Prussiens de Blücher à *Fleurus* et à *Ligny* ; puis il se dirigea le 17 par la route de Bruxelles vers Mont-Saint-Jean, où les Anglais, les Hollandais, les Belges et les Hanovriens, commandés par le duc de Wellington, attendaient en position de défense.

Le 18, jour de la grande mêlée finale, Napoléon commit une première faute en retardant l'attaque jusqu'à midi, sous le prétexte du sol détrempé par les pluies de la veille. En commençant dès l'aube, il aurait pu, ayant l'avantage du nombre, écraser d'abord les Anglais avant l'arrivée des Prussiens de Bülow et de Blücher, que le maréchal Grouchy avait ordre d'arrêter ; mais ceux-ci, ralliés à Wavre, vinrent quand même dans la soirée prendre part à l'action, en attaquant l'aile droite des Français. Pendant toute l'après-midi

on se battit héroïquement : les Anglais se maintinrent à la ferme d'Hougoumont contre tout un corps d'armée, et, sur le plateau de *Mont-Saint-Jean*, les Alliés se formèrent en carrés pour résister aux ardentes attaques de l'ennemi.

Voici, d'après l'historien français Ducoudray, le récit des incidents qui terminèrent la journée.

« Les cuirassiers de Ney surtout firent des prodiges de valeur. L'empereur se préparait à soutenir ces belles charges par son infanterie. Mais les Prussiens arrivaient. Bülow débouchait sur la droite avec 30.000 ennemis, quand, à sa place, on espérait voir Grouchy avec 30.000 Français. Il fallut leur faire face. Toutefois le combat se soutenait, les Prussiens furent d'abord refoulés. Ney entraîne une seconde fois toute la cavalerie sur la lisière du plateau de *Mont-Saint-Jean*, que Wellington veut défendre jusqu'à la dernière extrémité. Nos dix mille cavaliers se précipitent avec furie sur les bataillons anglais formés en carrés ; ils les entament, les ouvrent, s'emparent des canons. Déjà les Anglais se débandent et Wellington ne sait si les Prussiens auront le temps de paraître. Il est sept heures du soir. Ney demande toujours de l'infanterie : « De l'infanterie ! Où voulez-vous que j'en prenne ? Voulez-vous que j'en fasse ? » répond Napoléon. Celui-ci, toutefois, forme une colonne de bataillons de la garde, destinée à enfoncer le centre des Anglais. Elle est à peine formée que Blücher apparaît sur l'extrême droite, et Grouchy ne vient point. Napoléon ordonne de brusquer l'attaque. Tout cède devant les redoutables bataillons que Ney dirige avec l'entraîn du désespoir. On entoure Wellington, on lui demande ses instructions, s'il est tué. « Mes instructions, répond-il, c'est de tenir jusqu'au dernier homme. » Il mérita bien ce jour-là, par sa froide ténacité, le surnom de *Duc de fer*. — A son commandement : « Debout, gardes, et visez juste ! », des bataillons anglais de réserve couchés dans les blés se lèvent tout à coup, et leur feu subit, meurtrier, met le désordre dans les bataillons de la garde qui plient. Il est huit heures. On pourrait renouveler l'attaque avec les huit bataillons qui restent, mais Blücher arrive : il tourne la droite. La vieille garde n'a plus qu'une mission à remplir, c'est de jeter sur cet immense désastre un peu de gloire par son sublime héroïsme. Elle protège la déroute de l'armée, qui s'enfuit vivement poursuivie par une division de Blücher jusqu'à Genappe, où fut fait prisonnier le corps d'armée de Lobau. Décimés, les bataillons de vétérans se sacrifient pour le salut de tous. « La garde meurt et ne se rend pas ! », noble parole qui, si elle ne fut pas réellement prononcée par le général Cambronne, fut admirablement tenue. Napoléon, entouré par les débris de sa garde, fut entraîné, la mort dans l'âme, loin de ce funeste champ de bataille de Waterloo, où venait de s'abîmer sa merveilleuse carrière. »

Les Français avaient perdu 30.000 hommes, dont 7.000 prisonniers, 200 canons et 2 drapeaux ; les Anglais, 15.000 hommes, et les Prussiens, venus tard, 7.000 : chiffres considérables eu égard aux forces engagées, qui étaient d'environ 120.000 combattants de chaque côté.

Les troupes belges à Waterloo. — L'inauguration du monument de « l'Aigle blessé » intéressait les patriotes belges en partie autant que les Français, car dans l'apothéose de la Grande Armée nos ancêtres trouvent leur part. Le sixième de l'effectif de la garde impériale n'était-il pas formé de Belges? Le brave général Durutte et tant d'autres officiers n'étaient-ils pas nés dans nos provinces? En 1815, la Belgique, réunie à la Hollande par le Congrès de Vienne, comptait cependant une petite armée nationale, qui, embrigadée aux troupes hollandaises, fut placée sous les ordres du Duc de Fer. Les Hollando-Belges représentaient plus du quart de l'armée alliée.

« A Waterloo, le 18 juin, un seul corps de l'armée alliée n'était pas à l'abri de la crête du plateau : c'était la brigade hollando-belge du général Bylandt, postée dans les seigles en avant du chemin d'Ohain, ce qui attira sur cette brigade une grande partie du feu des batteries françaises préparant l'attaque. Ce sont ces soldats aussi qui supportèrent le premier effort, le plus redoutable, de l'assaut donné par toute l'infanterie du comte d'Erlon (1^{er} corps). Le 7^e de ligne belge combattit de si près qu'un des capitaines de ce régiment, qui reçut une balle au bras, vit la bourre en papier de la cartouche rester fumante dans le drap de son habit.

» Chaque fois qu'après une charge épique la cavalerie française se reformait, Wellington saisissait le moment et lançait sur elle ses escadrons. Trois régiments de cavalerie belge prirent part à ces chocs : c'étaient le 2^e de carabiniers, le 5^e de cheveu-légers et le 8^e de hussards. Les carabiniers, tout comme les cheveu-légers, étaient des vétérans de l'Empire. Cette cavalerie belge fut décimée, notamment le 8^e de hussards, qui, s'étant engagée trop à fond, reçut à plein fouet, la mitraille d'une batterie française et dut subir le choc des grenadiers à cheval.

» Lorsque la garde donna l'assaut suprême, elle fut rudement éprouvée à sa gauche. C'est là que combattait la division hollando-belge du général Chassé, — Chassé, le « général-baïonnette », le héros d'Arcis-sur-Aube où il combattait alors dans les rangs français, Chassé, qui, en 1832, devait si vaillamment défendre la citadelle d'Anvers contre le maréchal Gérard, son ancien compagnon de bataille. Dans cette division se trouvaient les 35^e et 36^e chasseurs et le 3^e de ligne belges. De plus, l'artillerie, commandée par le major belge Van der Smissen, fit de sanglants ravages dans les colonnes d'attaques de la garde.

» Telle fut la conduite des 5.000 Belges qui combattirent dans la morne plaine, aux côtés de 30.000 Anglais et de 35.000 Hollandais et Allemands. Le 23 juin, dans une lettre rendue publique, Wellington lui-même attesta que les troupes belges avaient « admirablement combattu » : « Fought admirably. »

(*Le Patriote.*)

Le hameau des **Quatre-Bras** (commune de Baisy-Thy) fut aussi le théâtre d'un sanglant combat le 16 juin 1815. Le maréchal Ney essaya en vain d'y culbuter les troupes hollando-belges du prince d'Orange et du général belge Perpouches, avant-garde de l'armée anglaise ; il comptait en poussant jus-

qu'à Bruxelles, couper les communications de Wellington et de Blücher, ce qui eût empêché la défaite du 18 juin. Comme à Waterloo, on assista aux Quatre-Bras à un poignant spectacle : les cheveu-légers belges n° 5, qui assistaient à la bataille, étaient tous de vieux soldats de l'Empire. Sur l'habit-veste gros vert de la plupart de leurs officiers brillait la croix de la Légion d'honneur. Or, ces braves cavaliers se sabrèrent furieusement avec le 6° de chasseurs à cheval français, corps dont plusieurs d'entre eux avaient fait partie auparavant. Les chasseurs français appelaient nos cheveu-légers par leurs noms. Le capitaine belge van Remootere reçut un coup de pointe d'un de ses anciens sous-officiers. Le capitaine belge Deleune entreprit un combat singulier avec le capitaine français de Vielle, son ancien frère d'armes. Le choc fut si furieux que, sur 300 cavaliers, le régiment belge en perdit 160 !

GENAPPE, sur la Dyle, est une ancienne petite ville dont le château servit de résidence au futur Louis XI (1456-1461), fuyant la cour de son père Charles VII, roi de France. Ses deux premiers enfants y naquirent savoir : la célèbre Anne de Beaujeu, qui régenta habilement le royaume, et un fils qui, baptisé dans l'église de Vieux-Genappe, mourut peu après et fut enterré dans l'église de Hal. Après la bataille de Waterloo, le général Gneisenau poursuivit les troupes de Napoléon jusqu'à Genappe, où eut lieu un dernier engagement, dans lequel le général Duchesne fut mortellement blessé et ensuite massacré.

Au sud-est, *Baisy-Thy* vit naître l'illustre Godefroid de Bouillon, chef de la première croisade, et qui, proclamé roi de Jérusalem, prit seulement le titre de baron du Saint-Sépulcre, « ne voulant pas, disait-il, porter une couronne d'or où le Roi des rois avait porté une couronne d'épines ». Il mourut le 13 juillet 1100.

Marbais, la plus méridionale des communes brabançonnnes, possède des fabriques de chicorée, des brasseries et d'importantes pépinières. C'était jadis une seigneurie du comté de Namur, enclavée dans les États du Brabant. — *Tilly*, sur la Thil, a donné le jour au célèbre t'Serclaes de Tilly, généralissime des Impériaux (1559-1632). Sur son territoire se voient les restes de la magnifique abbaye de Villers, qui faisait jadis partie de la commune de *Villers-la-Ville*.

Abbaye de Villers. — L'histoire de cette abbaye, comme celle d'une foule d'autres, se résume en trois phases : son origine humble et obscure, sa longue prospérité, sa destruction soudaine par l'impiété révolutionnaire. En effet, au XII^e siècle, douze pauvres moines viennent chercher dans ce désert une retraite ignorée ; ils y bâtissent une petite chapelle pour Dieu d'abord, un abri pour eux ensuite. Un rocher éboulé leur fournit des pierres, la forêt leur fournit du bois. Ils vivent de racines et de fruits ; le ruisseau leur donne une eau saine et limpide. Là, ils passent leur vie dans la prière et la culture du sol. En 1147, saint Bernard, qui prêchait la croisade en Belgique, vient les visiter et leur donne sa règle. Le pape Eugène III leur délivre une bulle, et voilà l'abbaye fondée. Maintenant, laissez faire la libéralité des princes et la

reconnaissance des peuples, l'humble ermitage fera bientôt place à une abbaye qui figurera dans la hiérarchie des puissances du monde. L'abbé portera la mitre et la crosse, il sera prince de l'Église. « *Villers*, dit un auteur de 1606, est l'honneur de notre Brabant, l'asile de la religion, le séminaire des vertus, la fille aînée de Clairvaux, la proche parente de Cîteaux, une heureuse colonie de l'ordre de Saint-Benoît ; rameau fécond planté en Belgique par les mains de saint Bernard et arrosé par lui ! »

La splendeur et la puissance de l'abbaye de Villers atteignirent leur apogée vers la fin du XVII^e siècle, et surtout au XVIII^e jusqu'en 1793. A cette époque, elle comptait 99 fermes et s'étendait elle-même sur 21 hectares de terrain : c'était, de l'avis de tous les écrivains contemporains, la plus belle abbaye du monde. « Mais tout à coup, dit Eugène Gens, au milieu d'une sécurité profonde, les moines de Villers entendent gronder un orage à l'horizon de la France. L'orage éclate, passe comme une trombe au-dessus de l'abbaye, en balaise les habitants, et les chants divins se taisent pour toujours sous les voûtes consacrées par saint Bernard. La République française met l'abbaye en vente ; un spéculateur l'achète et, pour la payer, enlève-le plomb des toits, le fer des murailles, puis abandonne le squelette dépouillé pour qu'il devienne ce qu'il plaira à Dieu. La ruine rend à la terre, pierre par pierre, la poussière d'où elle était sortie !... »

Aujourd'hui le chemin de fer traverse bruyamment cet antique séjour du calme et du silence, et y amène chaque année de nombreux promeneurs, désireux de contempler ces débris majestueux gisant au milieu d'un site agréablement boisé. Les parties les mieux conservées sont l'église, le cloître, le grand réfectoire, la brasserie, une porte monumentale. L'église était, paraît-il, le plus beau et le plus pur modèle de style gothique qu'il y eût en Belgique, le type le plus complet de cette architecture si éminemment chrétienne. Le gouvernement s'est rendu en 1892 acquéreur de ces belles ruines, et y a exécuté d'importants travaux de consolidation.

Wavre, ville de 8 600 âmes, sur la Dyle, possède une école régimentaire des carabiniers, ainsi que des fabriques de papier, de chandelles et un important marché aux bestiaux. Érigé en commune en 1293 par Jean I^{er}, duc de Brabant, Wavre devint en 1758 le siège d'un duché. En 1815, les Prussiens s'y rallièrent la veille de la bataille de Waterloo, et c'est ce que rappelle une statue de la « Belgique libre », érigée dans l'endroit en 1855.

Au hameau de Basse-Wavre se trouve un petit séminaire dont la chapelle est un lieu de pèlerinage à Notre-Dame de Paix. Dans le domaine de l'*Hosté*, on vient de découvrir les soubassements d'une opulente villa romaine, qui avait une façade de 150 mètres. Au centre et aux deux extrémités, existaient des locaux chauffés par de vastes hypocaustes, sorte de calorifères au bois, et une salle de bains, qui sera restaurée et conservée. La belle ferme actuelle de l'*Hosté*, reconstruite au siècle dernier, remplace un manoir qui devait remonter à la période romaine ; enfin un cimetière romain a été trouvé dans le bois de Pappendael.

La Dyle baigne encore : *Limal*, ancienne et puissante seigneurie, ayant un beau château avec parc ; *Ottignies*, où l'on extrait une terre noire employée dans la peinture et la fabrication du papier ; *Court-Saint-Étienne*, avec des sources arsenicales que l'on exploite et des établissements industriels.

Couture Saint-Germain, sur la Lasne, posséda une abbaye de Cisterciennes, où vécut sainte Lutgarde, qui y mourut en 1246. En aval, *Lasne-Chapelle-Saint-Lambert* compte de nombreux métiers à tisser le lin et le coton, tandis qu'*Ohain* tisse la laine, la soie, et se fait en outre remarquer par ses deux châteaux, l'un du moyen âge, l'autre du siècle dernier. *Genval* et *Rixensart*, sur la Lasne, fabriquent aussi des cotonnades. La « terre de Rixensart », ancienne seigneurie, posséda un château construit en 1625 par le général espagnol Spinola et près duquel se voient trois tumuli. L'église renferme les reliques de sainte Florentine et le caveau de la famille comtale de Mérode.

A l'ouest, *La Hulpe* est connue par ses papeteries et les beaux sites de ses environs. Son église renferme le tombeau de sir Charles Bailley, secrétaire de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse. Le château de Longue-Queue est un ancien rendez-vous de chasse des ducs de Brabant.

Grez-Doiceau fabrique aussi du papier et présente le château de Laurensart, tandis que *Archennes*, sur la Dyle, a un vaste établissement linier qui occupe l'emplacement de l'importante abbaye cistercienne de Florival.

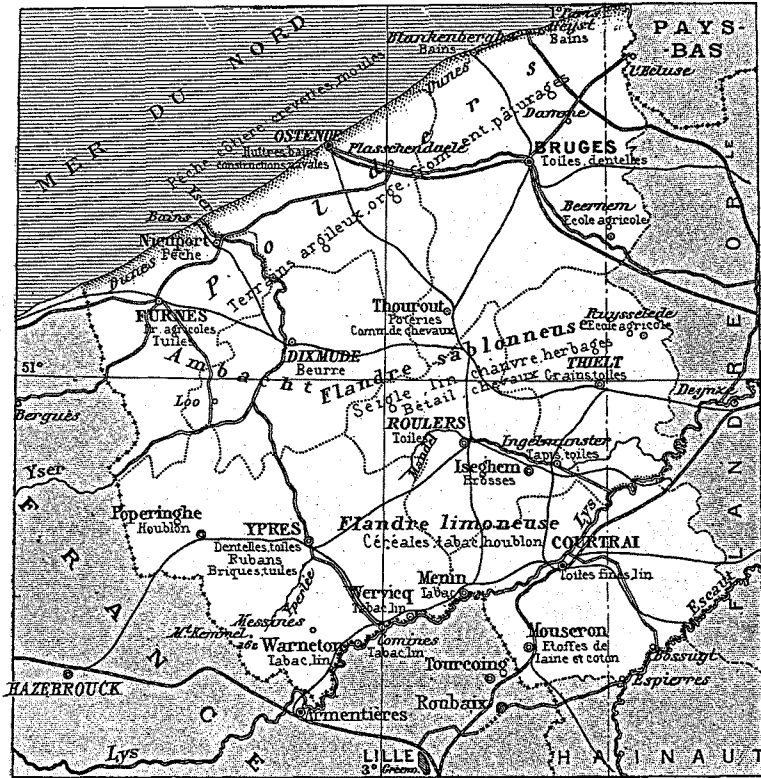
PERWEZ, aux sources de la Grande-Gette, fabrique de la coutellerie et des cuirs. C'était jadis une baronnie, remontant au XII^e siècle, et, plus anciennement, la ville romaine de *Perviciacum*, sur la chaussée de Bavay à Maastricht. Cette chaussée, construite en cailloux siliceux, arrondis en galets très durs, est bordée de quelques « tombes » indiquées par des amas de semblables cailloux, dits « bouleaux », recueillis dans les champs.

Walhain, sur le Nil ou Hain, eut pour seigneur Philippe de Sivry, qui aurait été le propagateur de la pomme de terre en Belgique à la fin du XVI^e siècle. A l'est, *Noville-sur-Méhaigne* rappelle la bataille gagnée en 1194 par Baudouin de Hainaut sur Henri l'Aveugle, comte de Namur.

JODOIGNE, sur la Grande-Gette, est l'antique *Geldonia*, mise au rang de ville en 1194 ; son église actuelle appartenait alors aux Templiers. Jadis vicomté, puis comté en 1720, c'est dans son ancien manoir que les ducs de Brabant faisaient élever leurs enfants. La localité fabrique des papiers peints et exploite des carrières de pierre blanche dite de *Gobertange*, du nom d'un hameau de la commune de *Mélin*, où s'extrait également cette pierre à bâtir.

Le territoire cantonal renferme plusieurs lieux intéressants ; tels sont : une dépendance de *Jauchette*, la Ramée, qui fut de 1207 à 1800 une abbaye de religieuses, dont il reste une ferme ; *Ramillies*, témoin de la sanglante bataille du 23 mai 1706, où les Alliés, commandés par Marlborough, défirent complètement les Français aux ordres de Villeroi ; *Fola-Ies-Caves*, dont les vastes excavations sont d'anciennes carrières souterraines, exploitées par les Romains ; *Orp-le-Grand*, dont l'église romane renferme les reliques de sainte Adèle et fut bâtie, dit-on, par la mère de Charles Martel.

FLANDRE OCCIDENTALE



Carte à l'échelle de 700 000^e, ou de 1^m/m pour 700 mètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

La **Flandre Occidentale**, en flamand West-Vlaanderen, est la 5^e de nos provinces pour la superficie, de par ses 3255 kilomètres carrés. Limitée politiquement par les Pays-Bas (Zélande), la Flandre orientale, le Hainaut et le département français du Nord, elle l'est physiquement au nord-ouest par la mer du Nord, qui lui forme un littoral de 67 kilomètres.

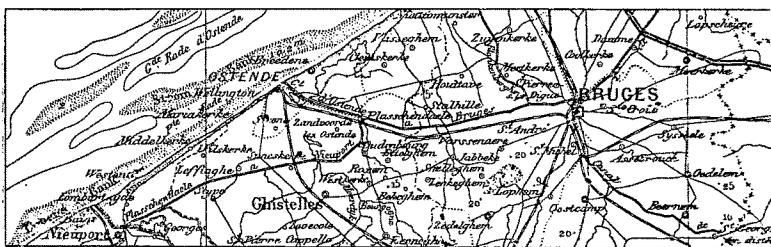
Le caractère maritime extérieur, dont cette province est seule à jouir parmi ses congénères belges, nous porte à en parler avant de décrire l'intérieur

du pays. Nous le ferons en résumant une étude technique présentée par M. le comte Visart, bourgmestre de Bruges, lors de la discussion à la Chambre, qui aboutit à la création du port de Zeebrugge.

Le littoral de la Flandre, pris dans ses traits caractéristiques, est une côte basse et généralement sablonneuse, quoique le sable ne soit souvent qu'une couche très superficielle, reposant sur des terrains d'alluvion et même sur des argiles tertiaires. Il forme une ligne presque droite de l'ouest vers l'est, sauf une saillie courbe que présente sa partie centrale, dont Ostende et Blankenberghe sont les points les plus avancés vers le nord-est.

Il se compose de quatre éléments à peu près parallèles qui se prolongent depuis le Pas de Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

1° On trouve d'abord une longue chaîne de collines, une espèce de bourrelet de sable qu'on nomme **dunes**, ayant de 30 à 50 mètres de hauteur sur une largeur de 2000 mètres entre Dunkerque et Nieupoort; puis se rétrécissant et s'abaissant à mesure qu'on avance vers le nord-est. De Wenduyme à Heyst, ce n'est plus qu'une simple lisière de 20 à 50 mètres d'épaisseur,



La mer côtière et ses bancs de sable. Canal d'Ostende à Bruges. — (Échelle du 500 000^e).

s'élargissant de nouveau en un massif assez considérable à Knocke, à l'extrémité du territoire belge, pour disparaître près de l'Escaut hollandais.

2° Devant ces dunes, s'étend la **plage** ou l'**estran**, qui descend doucement et régulièrement jusqu'aux profondeurs de 7 à 8 mètres sous marée basse. Le développement en largeur de l'estran est naturellement en raison inverse de son inclination. Depuis Dunkerque jusqu'à Blankenberghe, il a une pente si douce que les profondeurs régulières de la mer se trouvent à 1500 mètres et même plus loin du pied des dunes. A partir de ce point l'estran s'incline plus fort, et à Heyst c'est une espèce de talus un peu plus escarpé, qui s'abaisse rapidement et atteint des fonds de 7 mètres sous marée basse, à moins de 800 mètres du pied des dunes, dont la hausse de basse mer se rapproche de plus en plus. C'est ce qui a fait choisir ce point pour l'emplacement du port de Zeebrugge.

3° Les **profondeurs** de 7 mètres sous marée basse suivent, comme les dunes et l'estran, une ligne presque parallèle à la côte, et forment depuis la grande rade de Dunkerque jusqu'à la pointe de la Flandre zélandaise une

passerelle non interrompue, qui ne se rétrécit d'une manière très marquée qu'immédiatement à l'est des estacades d'Ostende, circonstance très défavorable pour ce port. La largeur de ce chenal est parfois, comme devant Nieuport, de trois ou quatre kilomètres, mais en moyenne elle est beaucoup moindre.

4° Au delà de ces profondeurs, s'élève la longue ligne de bancs de sable appelés **bancs de Flandre**. Ce sont comme des dunes sous-marines, dont la masse, la direction et la configuration correspondent assez bien à celles du littoral, comme si leur formation avait les mêmes causes et les mêmes lois. Ces bancs bordent toute la côte, laissant entre eux quelques ouvertures ou *passes* qui mettent la grande rade de Dunkerque, la rade de Nieuport, la petite rade d'Ostende et ce qu'on nomme la fosse d'Heyst en communication avec le large. Ces *hauts-fonds*, appelés bancs de Dunkerque, bancs de Nieuport, Stroom Bank, bancs de Wenduïne et Paarde Markt intérieur, sont situés à une distance uniforme d'environ une lieue de la plage, sauf le Stroom Bank qui obstrue la mer à 1600 mètres d'Ostende, et le Paarde Markt qui, au delà d'Heyst, par le travers de Knoeke, n'est qu'à 1200 mètres de la côte.

Sur toute cette côte, le phénomène des **marées** se produit avec une intensité légèrement décroissante de l'ouest à l'est. L'amplitude moyenne de la marée est à Dunkerque de 4 m. 30, à Flessingue de 3 m. 60 seulement. Elle se réduit rapidement ensuite, à mesure qu'on s'éloigne du Pas de Calais, et atteint à peine un mètre au nord de la Hollande.

On sait que la marée n'est pas un courant mais une onde, un gonflement des eaux de la mer produit par l'attraction de la lune et du soleil, qui se propage avec une rapidité extrême. Mais ce premier phénomène produit un phénomène secondaire, que l'on appelle les *courants de marée*.

Le courant de flot longe la côte de l'ouest à l'est et emporte les vases et les sables, qui vont se déposer plus loin en bancs sous-marins et obstruent les ports de marée, tels que ceux d'Ostende et de Nieuport, qui par là même sont de difficile accès.

D'où la nécessité d'un port en eau profonde de 10 mètres, qu'est celui de Zeebrugge, servant en même temps d'avant-port à Bruges.

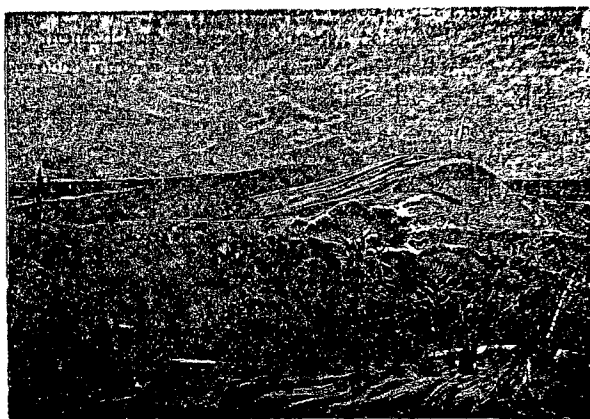
La **mer du Nord** est une dépendance de l'Océan Atlantique, auquel elle se rattache dans sa partie septentrionale ; c'est une mer presque fermée, dont le lit constitue un plateau sous-marin, situé à peine à 100 mètres de profondeur moyenne et relevé au centre par le plateau dit *Dogger-bank*, recouvert seulement de 40 mètres d'eau et où se fait une pêche active.

Sur la côte belge, tracée en ligne presque droite, elle ne forme ni *golfe*, ni *baie*, ni *port naturel* ; il n'y a pas non plus de *presqu'île*, ni de *cap*, ni d'*île* : la navigation est même rendue difficile par la présence de *hauts-fonds*, ou bancs de sable.

Le nom de *mer du Nord* vient évidemment de son orientation par rapport à la partie occidentale de l'Europe. Les Hollandais l'appellent ainsi (*Noordzee*) par opposition à leur *Zuiderzee*, mer du Sud. Mais cette désignation n'est que relativement vraie et n'est pas admise par d'autres riverains. Les

Danois l'appellent *West-see*, mer de l'Ouest, ce qui est exact pour eux et d'autant plus logique qu'ils désignent la Baltique sous le titre d'*Ost-see*, mer de l'Est. Les Allemands lui appliquent deux noms : *Nord-See* et *Deutsches-Meer*, mer du Nord et mer d'Allemagne ; par ce dernier, ils traduisent ainsi le nom d'*Oceanus Germanicus*, Océan Germanique, que les Romains lui donnèrent et que les Anglais lui ont conservé en l'appelant *German Ocean*. La mer du Nord mérite cette appellation bordée qu'elle est à l'est et à l'ouest par des nations de races germaniques.

Relief de la province. — La Flandre occidentale presque entière forme une plaine basse et unie, de 15 à 20 mètres seulement d'altitude moyenne ; elle est même inférieure au niveau de la mer en beaucoup d'endroits des polders ; dans les Métiers de Furnes est son point le plus bas : — 1 mètre d'altitude, tandis qu'au sud-ouest d'Ypres, près de la frontière française, le mont



Aspect des dunes, d'Ostende à Neuport.

Kemmel marque le point culminant : 162 mètres de cote altitudinale. Le relief principal est marqué par une série de plateaux bas et de collines formant le partage des eaux entre le versant côtier et le versant de l'Escaut.

Cette ligne de partage *Yser-Escaut*, dirigée vers le nord-est, passe à 162 mètres au mont Kemmel, s'abaisse rapidement à moins de 40 mètres à la tranchée du canal de Comines à Ypres, se relève bientôt à 69 mètres, présente encore 55 mètres à Passchendaele, 50 à Hooglede et près de Thielt, puis descend à moins de 10 mètres à la coupure du canal de Gand à Bruges, pour aller se perdre à 0 mètre dans la Flandre orientale.

Un second dos de terrain de plus de 50 mètres d'altitude détermine le partage des eaux de la *Lys* et de l'*Escaut*, qui atteint 85 mètres près de Mouscron.

Un relèvement isolé, sorte d'îlot de 51 mètres de hauteur, se montre à l'ouest de Thourout. La chaîne des *dunes* est élevée de 40 mètres vers Furnes.

Bassins. — Au point de vue des eaux courantes, la Flandre occidentale appartient à deux divisions hydrographiques : le versant côtier, arrosé par l'Yser et son affluent l'Yperlée ; le bassin de l'Escaut, versant de gauche, arrosé par ce fleuve et ses affluents, la Lys et la Mandel. Les canaux navigables sont ceux de Gand à Ostende, de Bruges à Zeebrugge, de Bruges à Damme, de Courtrai à Bossuyt et de Comines à Ypres.

Le climat de la Flandre occidentale est le plus maritime, c'est-à-dire le plus constant et le plus doux de la Belgique. La température moyenne de l'hiver varie de 2° 7, dans la région des Dunes, à 1° 8 dans la zone sablonneuse qui lui fait suite. La moyenne de l'été est de 16° 4 et celle de l'année de 9° 6. Mais les quantités de pluies sont plus différenciées, les Dunes ne recevant annuellement que 600 millimètres d'eau et la zone sablonneuse 725 millimètres. Le vent, qui souffle persévérément dans les dunes, empêche la végétation arborescente de s'y développer. Par contre, l'air très hygiénique de la mer attire les baigneurs sur la côte. De plus, les fièvres qui désolaient naguère la zone poldérienne ont été bien atténuées par le dessèchement et la mise en culture des anciens marais. Néanmoins l'humidité règne encore dans cette zone, qui est relativement peu habitée.

Agriculture. — La Flandre occidentale appartient aux 1^{re}, 2^e et 3^e zones agricoles. La ZONE POLDÉRIENNE comprend les dunes et les polders. Les Dunes, collines de sable, dont nous avons décrit ailleurs la nature aride et le mode de formation, produisent toutefois dans les dépressions humides appelées *pannes*, des légumes, des pommes de terre et du seigle. Les polders, d'origine marine ou fluvio-marine, sont des terrains argileux (alluvions modernes) extrêmement fertiles en herbages, céréales et betteraves ; ils forment, parallèlement à la chaîne des dunes, une bande plate et unie de 10 à 15 kilomètres de largeur, plus ample au midi sur l'Yser et qui se continue au nord par la Zélande, pour remonter les rives de l'Escaut inférieur et du Rupel. Cette zone est limitée à l'intérieur par la courbe de niveau de 5 mètres, qui marque l'ancien rivage de la mer.

Voici comment s'explique la formation des polders (*poel*, *palus*, marais). Il est probable que les eaux de l'Océan s'étendaient anciennement en une couche peu profonde, formant une lagune sur l'emplacement des polders actuels. Cette lagune était fermée au large par une barre sablonneuse, origine des dunes. Les atterrissements s'y formèrent à la longue, au moyen de l'accumulation du sable rejeté par la mer et du limon déposé par les cours d'eau affluents. Ces atterrissements étant généralement très fertiles, les riverains se sont empressés de les cultiver, et, pour empêcher dès lors toute inondation destructive, ils les ont défendus par des digues. Ces digues furent d'abord peu élevées, mais on a dû successivement les *exhausser* parce que les nouvelles terres, très meubles, s'affaissaient en se consolidant. C'est ainsi qu'en Hollande les digues de quelques polders, commencées au moyen âge, ont aujourd'hui une hauteur de plus de 7 mètres.

D'un autre côté, il paraît constaté que le littoral de la mer du Nord, depuis

le Pas de Calais jusqu'au delà du Zuiderzee, s'est également affaissé progressivement depuis les temps historiques. Cet *affaissement* qui se continue actuellement, croit-on, explique la présence à deux ou trois mètres de profondeur, sous l'argile des polders et jusque dans la mer, d'épaisses couches de *tourbe* dont la formation doit être antérieure à celle des polders eux-mêmes.

La région poldérienne est l'une des plus curieuses de la Belgique, par ce fait que l'homme est intervenu pour une grande part dans sa formation. Aussi a-t-elle une physionomie particulière. Elle présente l'aspect de vastes champs et de prairies, sillonnés de fossés, de canaux et de digues, au moyen desquels le pays jadis couvert de marécages et d'étangs a été asséché et mis à l'abri des inondations de la marée haute ou des rivières. Des sociétés appelées « wateringues », dont la fondation remonte à une haute antiquité, sont chargées de veiller au bon fonctionnement du système, qui doit en outre, dans les années sèches, fournir aux terres une quantité d'eau suffisante. Entre l'Yser et les Dunes, la contrée appelée *Veurne-Ambacht* ou « Métiers de Furnes » est renommée par ses gras pâturages qui nourrissent de nombreuses vaches laitières.

La ZONE SABLONNEUSE occupe le centre et l'est de la province. Composée de plaines basses de 20 mètres d'altitude moyenne, elle est constituée surtout par des terres sablonneuses pauvres, mais recouvrant un sous-sol argileux, au moyen duquel l'activité infatigable des habitants a pu les amender et leur faire produire abondamment le seigle, le lin, le tabac, la chicorée. La propriété est, du reste, très divisée, ce qui permet la pratique des « cultures dérobées », de sorte que la terre est toujours occupée par quelques récoltes et qu'ainsi les exploitations rapportent autant que si elles étaient plus étendues.

A la ZONE LIMONEUSE appartient le midi de la province au sud de Dixmude et de Courtrai, d'après les géologues, tandis que les agronomes font remonter la limite jusque Thielt ou Roulers, aux dépens de la zone sablonneuse. Le sol y présente l'aspect d'une plaine ondulée de 50 mètres d'altitude moyenne. Il est recouvert d'une couche argilo-calcaire quaternaire, dite limon hesbayen, très fertile en céréales, betteraves, lin, tabac et houblon.

En résumé, le froment, l'orge et la betterave sucrière s'obtiennent surtout dans les régions limoneuse et poldérienne ; le lin, le colza, la chicorée sont cultivés dans la plus grande partie de la province ; le seigle, l'avoine, les pommes de terre, les navets dans les terres sablonneuses, y compris celles avoisinant les dunes ; le houblon, aux environs de Poperinghe ; le tabac, dans la vallée de la Lys ; les prairies dans le Veurne-Ambacht et sur les rives de la Lys, dont les eaux sont excellentes pour le rouissage du lin et le blanchissage des toiles. On trouve quelques sapinières dans les dunes et vers Thourout.

Le lin, le chanvre, la chicorée et le colza ont été en partie délaissés au profit des plantes fourragères — trèfles et betteraves — depuis que l'effort agricole s'est orienté vers l'élevage des bêtes à cornes.

Les chevaux flamands, grands et gros, sont excellents pour les travaux agricoles. Les vaches de race flamande pure sont grandes et bonnes laitières,

mais se prêtent moins à l'engraissement ; généralement croisées aujourd'hui avec les races hollandaise, suisse et durham, elles sont nombreuses surtout dans le Veurne-Ambacht, qui produit le beurre renommé de Dixmude. Les chèvres, les porcs, les lapins et la volaille sont aussi élevés en grande quantité.

Industrie. — La Flandre occidentale, dont les terrains sont récents, possède peu de richesses minérales. La tourbe se trouve dans le nord de la bande poldérienne, l'argile plastique sur les bords de l'Yser et de l'Yperlée, le sable en grande quantité dans les dunes et la région centrale.

L'industrie linière tient le premier rang dans la province ; les diverses opérations qu'elle comporte : rouissage, filature, tissage, blanchiment, y occupent de nombreux bras, notamment dans les districts de Roulers et de Courtrai, villes réputées pour leur linge damassé. La confection des dentelles dites valenciennes a pour centres Courtrai, Ypres, Bruges, mais s'exerce partout, principalement en hiver. Ingelmunster fabrique des tapisseries, Mouscron, des tissus renommés de laine et de coton, Menin et Harlebeke, beaucoup de tabac, Thourout et Menin force chicorée, les villes côtières, des toiles à voiles, des cordages et des filets de pêche. Il y a aussi de nombreuses brasseries, tanneries, huileries et briqueteries.

Les pêcheurs du littoral recueillent, sur la côte même, les moules, les crevettes, les crabes et, au large, dans la mer du Nord, la morue, les harengs, soles, turbots, raies. Les huîtres et les homards, pêchés sur les côtes d'Angleterre et de Norvège, sont élevés dans les huîtrières d'Ostende, de Blankenberghe et de Nieuport.

Enfin, l'affluence des étrangers en été amène la prospérité dans les stations de bains de mer, principalement à Ostende, Blankenberghe, Heyst, Nieuport-Bains.

Historique. — L'ancien comté de Flandre constitua jadis la principauté la plus étendue et la plus riche de notre pays. Cette contrée, dont la France et la Hollande possèdent aujourd'hui des portions, forme une véritable unité géographique par son sol et ses habitants.

Au temps de la conquête romaine, c'était une région pauvre et sauvage, couverte de marais et de forêts, que la mer inondait souvent dans ses parties basses. Les Ménapiens et les Morins, qui l'habitaient, furent les seuls peuples de notre territoire qui refusèrent de demander la paix à Jules César. Longue et terrible dut être la lutte entre le général romain et ces vieux Belges, qui furent enfin exterminés. Leur patrie, dépeuplée, fut incorporée dans la Belgique seconde.

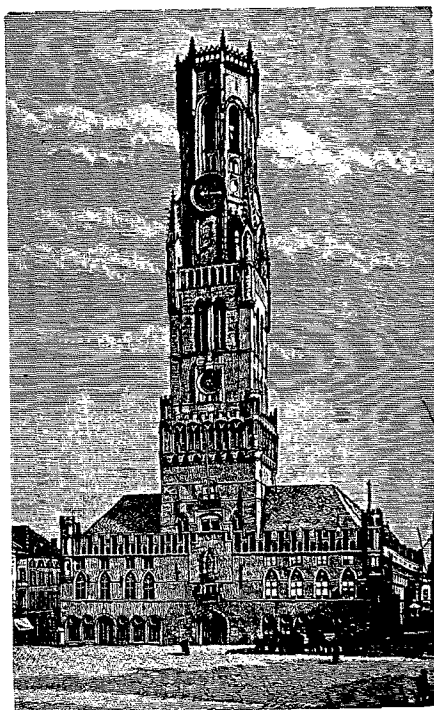
A la domination romaine succéda au v^e siècle celle des Francs, qui englobèrent le territoire dans la Neustrie. Charlemagne repeupla la Ménapie par des Saxons, qu'il avait expatriés. Lors du partage de l'empire carolingien, Charles le Chauve, roi de France, reçut la partie de la Flandre située à l'ouest de l'Escaut, sauf le pays de Waes, qui, avec la contrée flamande de la rive droite, releva de l'empire d'Allemagne.

C'est au vi^e siècle que le nom de *Flandre* apparaît pour la première fois dans l'histoire. On le fait venir, soit de l'expression *Vlac-land*, « pays des

marais », soit du mot saxon *Vlamingen*, signifiant « étrangers », les ancêtres des Flamands actuels étant de fait la plupart d'origine saxonne. Dans les premiers temps, ce nom semble s'appliquer seulement à la ville et au territoire de Bruges. Il prend graduellement dans la suite une application plus étendue, selon les fluctuations des délimitations féodales. Le pays fut d'abord administré par des officiers appelés *forestiers* (*vorster*), mot que l'on fait dériver de *vorst*, « prince ou principal ».

Le plus célèbre forestier fut Baudouin Bras de fer, à qui Charles le Chauve confia la garde des Marches de Flandre contre les incursions des pirates Normands. Baudouin s'acquitta heureusement de cette mission et il devint le gendre du roi, qui le créa *comte de Flandre*. Il est la tige de la lignée des vingt-cinq comtes héréditaires, qui finit à Marguerite de Maele, en 1405.

Sous Baudouin II, son fils, les Normands furent complètement défaits par l'empereur Arnould, entre Louvain et Malines, si bien qu'ils ne reparurent plus. Cependant le comte Arnould I^{er} († 964), voulant se prémunir contre leur retour, couvrit le pays de forteresses, dont les comtes ou gardiens devinrent ces puissants châtelains qui donnèrent lieu plus tard à la division territoriale en châtellenies, c'est-à-dire à la féodalité. Baudouin V, de Lille, fut un prince remarquable par sa sagesse et son courage; il mourut en 1067. Robert le Fri-



Les Halles et le Beffroi de Bruges.

son, d'humeur guerrière, défit la comtesse Richilde à Cassel en 1039. Robert II, son fils, se distingua dans la première croisade et vint périr au siège de Meaux, près Paris. Charles le Bon, de Danemark, arrière-petit-fils de Baudouin de Lille par sa mère, ne songea qu'à cicatriser les plaies de son peuple en refrénant les exactions des grands, ce dont il fut récompensé par l'assassinat (1127). Comme il ne laissait pas d'enfants, le comté passa successivement à deux autres descendants de Baudouin de Lille par les femmes : Guillaume de Normandie et Thierry d'Alsace.

Le vaillant Baudouin IX, petit-fils de ce dernier, devint comte de Flandre et de Hainaut ; il transféra d'Arras à Gand la capitale du comté. Plus tard, il s'engagea dans la 4^e croisade durant laquelle, en 1204, les princes croisés l'intronisèrent *empereur latin de Constantinople*. Sa fille Jeanne de Constantinople épousa Ferrand de Portugal, qui fut fait prisonnier à la bataille de Bouvines par Philippe-Auguste, en 1214. Marguerite II, dite *la Noire* (1244 à 1280), manifesta dans toute sa manière de vivre le luxe d'une reine plutôt que d'une comtesse. C'est qu'alors la Flandre était en pleine prospérité industrielle et commerciale. Pourtant le comté passa bientôt par mariage dans la maison française de Guy de Dampierre. Il fut en 1302 le théâtre de la sanglante bataille de Courtrai ou des « Éperons d'or », gagnée par les communes flamandes sur les troupes de Philippe le Bel, roi de France. Plus tard, des guerres civiles éclatèrent encore, notamment celles qui attirèrent aux Gantois les terribles défaites de Westroosebeke, en 1382, et de Gavere, en 1453.

Cependant le mariage de Philippe le Hardi avec l'héritière des Dampierre, Marguerite de Maele, avait fait passer en 1415 le comté aux mains des ducs de Bourgogne. Sous le régime de ces derniers, la Flandre vit successivement l'apogée de sa splendeur et le commencement de sa décadence. En 1477, elle entra dans la maison d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien.

Dès lors la Flandre ne fut plus qu'une province des Pays-Bas autrichiens ou espagnols, dont elle suivit les destinées de 1555 à 1713. Mais elle se trouva divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en trois parties : la Flandre hollandaise, perdue en 1579 ; la Flandre française, cédée en 1659, et la Flandre restée belge, distinguée en Flandre royale, à l'ouest de l'Escaut, et en Flandre impériale à l'est. De 1795 à 1814, durant la période de l'incorporation de la Belgique à la France, notre Flandre forma deux départements : celui de l'*Escaut*, actuellement la Flandre orientale, et celui de la *Lys*, devenu la Flandre occidentale. Avant la Révolution française, ce dernier territoire comprenait plusieurs divisions administratives, savoir : les châellenies du Franc de Bruges, de Courtrai, d'Ypres, de Warneton et de Furnes ; la généralité des Huit-Paroisses (au sud-ouest), les verges de Menin, des Treize-Villages (au sud-est), d'Harlebeke et de Thielt.

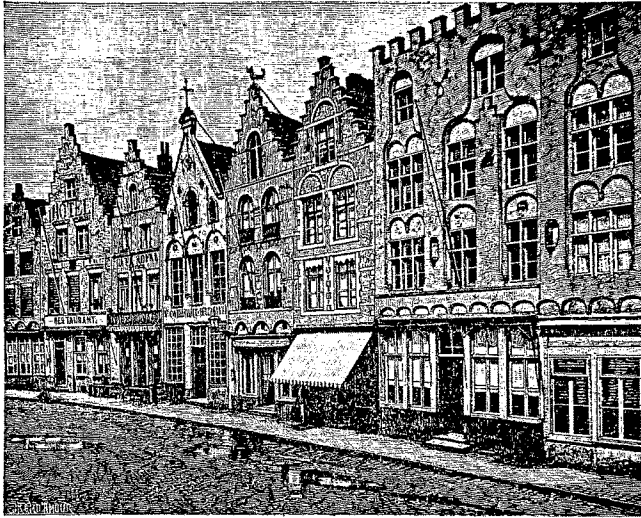
Les *armoiries* de la province sont : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

La population. — Au 31 décembre 1912, la Flandre occidentale comptait 885.000 âmes, soit 283.000 de plus qu'en 1831, l'année du premier recensement belge, époque où elle était la 3^e parmi les plus peuplées de nos provinces. La disette de 1846 lui fut fatale. Aujourd'hui elle tient le 6^e rang pour la population absolue, ainsi que pour la densité, avec 272 habitants par kilomètre carré.

La religion *catholique* y est partout professée et la langue *flamande* à

peu près exclusivement usitée, sauf à Warneton, Comines, Mouscron et dans leurs environs, où se parlent le wallon et le français.

« Les villes mortes de la Flandre, qui s'appellent Bruges, Dixmude, Ypres et autres, ont quelque chose de singulier et de saisissant par le contraste de leur solitude présente avec les édifices religieux et civils d'une époque pleine de grandeur. A certains jours et à certaines heures, on peut parcourir toutes les rues de Nieuport sans rencontrer âme qui vive. Quelques dentellières, assises sur le seuil de leur porte, le carreau sur les genoux, lèvent la tête avec surprise et saluent. Dixmude, Furnes, Ypres, Bruges même ont une semblable physionomie, un peu plus animée, surtout aux



Bruges. — Une vieille rue : maisons avec pignons à redents ou espagnolettes.

jours de marché. Courtrai, Roulers sont en train de faire peau neuve, grâce à la transformation de l'industrie linière ; mais jusqu'ici, à l'intérieur de la ville, rien n'a changé. Partout l'herbe croît entre les pavés ; partout règne, presque constamment, le plus profond silence, interrompu seulement, de temps à autre, par les notes mélancoliques du carillon s'éparpillant dans l'espace, vibrantes, confuses et comme indécises.

» On se demande à quoi servent ces larges rues irrégulières et ces places immenses, ce que fait le merveilleux jubé de Dixmude au milieu de cette espèce de grand village, quelle puissance symbolise encore cet hôtel de ville de Courtrai, ce qu'est devenu enfin le peuple de commerçants dont l'affluence avait nécessité la construction de ces énormes halles d'Ypres. Il y a là toute une civilisation désormais éteinte, tout un monde qui a disparu. » (Van Bommel).

Administrations. — La Flandre occidentale forme le diocèse de Bruges, qui comprend 15 doyennés. Elle ressortit à la cour d'appel de Gand et se divise en quatre arrondissements judiciaires : *Bruges, Courtrai, Ypres et Furnes*, divisés en 31 cantons de justice de paix. Elle appartient à la division militaire de Gand. Au point de vue de l'administration civile, il y a huit arrondissements, ayant pour chefs-lieux : *Bruges, Thielt, Ostende, Furnes, Dixmude, Ypres, Courtrai et Roulers*. Les communes sont au nombre de 250.

La multiplicité de ces divisions administratives ne peut guère s'expliquer que par des traditions historiques, car cette province ne l'emporte sur la plupart des autres ni par sa population, ni par son étendue, ni par les difficultés des communications.

ARRONDISSEMENTS DE BRUGES,

OSTENDE ET THIELT.

L'arrondissement judiciaire de Bruges contient non seulement l'arrondissement *administratif* de Bruges, mais encore la majeure partie des *arrondissements administratifs d'Ostende et de Thielt*, ainsi qu'une portion de ceux de Roulers et de Dixmude.

Les limites ne concordant pas entre ces diverses divisions, il en résulte une grande confusion, au point qu'un même canton dépend parfois de deux

FLANDRE OCCIDENTALE. 31 cantons, 250 communes, 885.000 habitants = 78 *Conseillers provinciaux*.

Arrond. judiciaire de Bruges, 9 cantons, 78 communes. — Sup. 122 675 hectares.

Bruges, 3 Cj., 53.6. — 1^{re} Cj. *Bruges* (Sections A, B, C), Assebroeck, 5., Beernem 5., Oedelem, 5.3, Oostcamp, 8., Ste-Croix, 5.5, St-Georges, 1.6, Syssele, 2.5, Waerdamme, 1.

2^e Cj. *Bruges* (Sect. D, E), Blankenberghe, 6.1, Houttave, 0.8, Jabbeke, 2.3, Lophem, 2.1, Meetkerke, 0.5, Nieuwmunster, 0.5, St-André, 7.4, St-Michel, 3.1, Snellegem, 1.3, Stalhille, 0.9, Uytkerke, 2., Varssenaere, 1.2, Wenduyne, 0.9, Zedelghem, 5.5, Zerkeghem, 1.5, Zuyenkerke, 1.2. — Clemskerke, 1.7, Vlisseghem, 1.1, O.

3^e Cj. *Bruges* (Sect. F), Coolkerke, 0.8, Damme, 1.2, Dudzele, 2.5, Heyst, 5., Houcke, 0.3, Knocke, 3.3, Lapscheure, 0.7, Lisseweghe, 2.2, Moerkerke, 3., Oostkerke, 1., Ramscapelle, 0.6, Westcapelle, 1.7.

Ardoye, 7., R. — Coolscamp, 2.3, Eeghem, 1.7, Swevezele, 6.3, T.

Ghistelles, 4., Bekeghem, 1., Eerneghem, 5.2, Ettelghem, 1.1, Leffinghe, 2., Moere, 1.3, Oudenbourg, 3.1, Roxem, 0.8, St-Pierre-Cappelle, 0.2, Slype, 1.3, Snaeskerke, 0.9, Westkerke, 1.3, Wilskerke, 0.5, Zande, 0.5, Zandvoorde, 1.2, Zevecote, 0.8, O. — Leke, 1.4, D.

OSTENDE, 43., Breedene, 4.3, Steene, 2.7, O.

Ruysselede, 7., Wynghene, 8.3, T.

THIELT, 12., Pitthem, 5., Schuyfferscappelle, 1.4, T.

Thourout, 11., Aertrycke, 4.9, Ruddervoorde, 5.5. — Cortemarck, 5., Couckelaere, 6., Handzaeme, 3.3, D. — Ichteghem, 5.7, O. — Lichtervelde, 6.8, R.

1. Les lettres qui suivent les noms de communes sont les initiales des arrondissements administratifs auxquels ils appartiennent. — Ex. T. Thielt ; C. Courtrai.

ou trois arrondissements, comme on peut s'en rendre compte par le tableau ci-dessus.

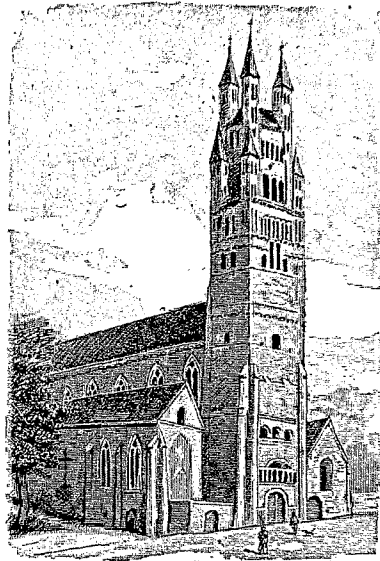
Afin d'éviter les bizarreries de cette situation, nous nous en tiendrons, dans les descriptions suivantes, aux cantons contenus dans l'arrondissement judiciaire de Bruges.

Au point de vue physique, ce vaste arrondissement est formé d'une *plaine* horizontale de moins de 10 mètres d'altitude moyenne, inférieure même au niveau de la mer dans la zone poldérienne, mais se relevant en deux plateaux de 50 mètres vers Thielt et Thourout.

Le drainage des eaux se fait par d'insignifiants ruisseaux endormis, qui souvent se confondent avec les canaux ; tels sont : le *Waerdamme*, qui se jette dans le canal de Gand à Bruges, et le *Moerdyck*, qui s'arrête dans le canal de Plasschen-daele à Nieuport.

Le sable règne partout, sauf dans les polders, et le pays est essentiellement agricole. Le paysage de cette région est d'une grande monotonie, mais, vers la côte, il acquiert de l'intérêt par le spectacle de la mer, des dunes et des polders.

La mer. « Nos peintres de marine, dit Van Bommel, n'en sont plus à chercher leurs motifs de tableaux sur les côtes de la Bretagne ou de l'Écosse, à ne reproduire que les hautes falaises, les écueils sinistres, contre lesquels déferlent les flots furieux, entraînant par d'effroyables remous les navires en dé-



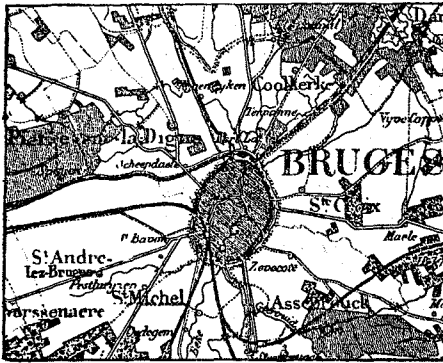
La cathédrale S.-Sauveur, à Bruges.

tre. Ils apprécient, ils aiment leur mer glauque et chatoyante changeant d'aspect à chaque instant sous les feux du jour, parsemée de paisibles embarcations de pêche et dominée à l'horizon par la longue traînée de fumée que laisse à sa suite un bateau à vapeur. Ils aiment ces larges plages sablonneuses, sans galets, sans récifs, que la marée haute recouvre rarement tout entières ; même ces **dunes** monotones se succédant à perte de vue, avec leurs mamelons couronnés de houppes d'herbes ébouriffées par le vent, avec leurs crêtes surplombant du côté de la mer en guise de corniches verdoyantes, avec leurs nappes de sable blanc étendues çà et là, d'un monticule à l'autre, et descendant vers la plage comme les pans d'une série de tentes alignées.

» Il faut gravir les dunes pour jouir du spectacle de la mer, qui toutefois se présente alors de trop près et d'une façon trop inattendue. Mais ce spec-

tacle a un autre attrait, tout spécial. Tandis que d'un côté la vue embrasse la mer unie et resplendissante, de l'autre elle se porte sur la vaste plaine des **polders**, d'une horizontalité presque analogue, striée seulement de quelques bandes de culture, et dont l'uniformité est à peine interrompue par quelques broussailles, des files de maisons basses ou la tour massive d'une église de village, disséminées et comme perdues dans cette étendue immense. C'est aux environs d'Ostende et de Blankenberghe que l'on peut rencontrer ce double coup d'œil : les dunes n'y forment guère qu'une digue naturelle, un simple bourrelet entre les terres cultivées et la plage, situées à peu près au même niveau.

La côte. « C'est sur les rivages de la Flandre que l'on va, pendant la belle saison, chercher l'air pur et la santé. Il est vrai que partout, à Ostende, à Blankenberghe, à Heyst, à Nieuport, c'est la dune même que l'on a appropriée, aménagée, transformée en une sorte de trottoir le long duquel s'élèvent



Bruges et ses environs. Au 100 000.

les hôtels, les kursaals, les pavillons et les villas. Toute cette côte prend alors un air de fête, une animation étrange. Aussi, rien de plus curieux que de voyager en mer dans ces parages par une soirée d'été. Mille lumières reflétées dans l'onde se mêlent aux leurs phosphorescentes des vagues qui se brisent, tandis qu'au milieu des sourds mugissements des flots, éclatant parfois en notes stridentes, arrive par bouffées la musique des concerts...

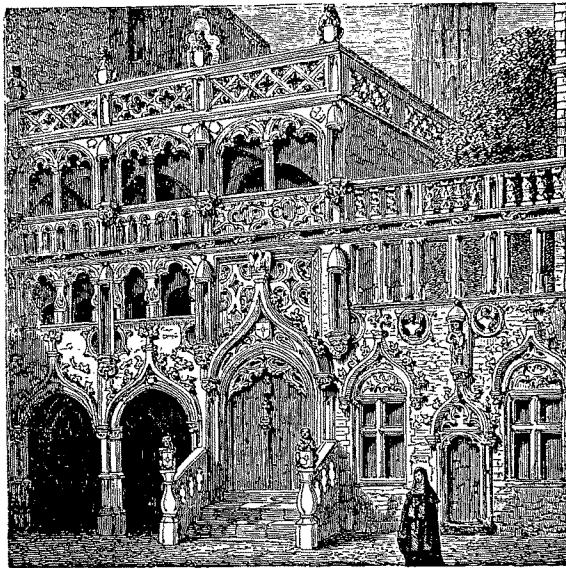
» Les pêcheurs d'Ostende et de Blankenberghe ne se sont nullement modifiés au contact de cette population mondaine et cosmopolite. Ils ont conservé le type des anciens flamands avec leur énergie, leur intrépidité dans le péril, leur ténacité ; mais l'esprit d'initiative ne les anime plus, et leur inertie va jusqu'à la défiance de tout progrès, ce qui est un peu le caractère de la Flandre actuelle. »

(Van Bommel, *Pat. Belg.*)

BRUGES (en flamand *Brugge*), chef-lieu de la Flandre occidentale, est une ville de 54.000 âmes, bâtie dans une plaine basse à 12 kilomètres de la mer du Nord, au point de jonction des canaux de Gand, d'Ostende, de Zeebrugge et de l'Écluse. C'est une des cités belges qui ont le plus conservé leur caractère du moyen âge. Bien déchue de son ancienne importance, elle ne remplit plus l'espace en forme d'ovale qu'entouraient ses murs aujourd'hui remplacés par des promenades bordées d'un canal. Entrecoupée elle-même de canaux, elle a de larges rues, plusieurs vastes places, de grandes et antiques maisons,

de beaux édifices et, entre autres objets d'art, de magnifiques peintures. Ses églises sont remarquables.

La cathédrale *Saint-Sauveur*, construction gothique du XIV^e siècle, dominée par une curieuse tour romane surmontée de clochetons superposés, renferme de nombreux tableaux, un jubé en marbre et la châsse de saint Charles le Bon, comte de Flandre, assassiné en 1427. L'église *Notre-Dame*, des XII^e-XIII^e siècles, offre les superbes mausolées de Charles le Téméraire et de sa fille Marie de Bourgogne, ainsi qu'une tour colossale de 120 mètres d'élévation, qui s'aperçoit de loin en mer. La Chapelle du *Saint-Sang*, avec façade de style gothique fleuroné et deux tours mauresques, est ainsi nommée de quelques gouttes du sang du Christ, rapportées de Palestine en 1148 par le comte de



La Chapelle du Saint-Sang, à Bruges.

Flandre, Thierry d'Alsace; elles s'y trouvent dans une fiole de cristal conservée en une belle châsse, tout en or et en vermeil, incrustés de pierres précieuses.

Quelques édifices civils sont aussi très intéressants. L'*hôtel de ville*, du XV^e siècle, est une élégante construction ogivale, à laquelle est attenant l'*Ancien Greffe*, dont la façade, de style Renaissance flamande, a été coquettement restaurée vers 1880. Les **Halles**, formant un bâtiment rectangulaire du XIV^e siècle, sont surmontées d'un magnifique beffroi, tour de 80 mètres de haut, qui renferme un carillon de 49 cloches, l'un des plus beaux du monde. Le *palais de Justice* est l'ancien palais des comtes de Flandre, dont une salle servait de réunion au magistrat du Franc de Bruges; dans cette

salle se trouve la Cheminée du Franc, chef-d'œuvre de sculpture de la Renaissance, où figurent, au milieu d'une foule d'ornements, d'écussons et de portraits, les statues en pied de Charles-Quint, de Maximilien et de Marie de Bourgogne, de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Ce magnifique et heureux mélange de pierre, de marbre, de bois, porte la date de 1529 et fut exécuté sur les dessins de Lancelot Blondeel.

Le *Franc de Bruges* était, avant 1794, le territoire maritime situé entre Bruges, Nieuport et l'Écluse ; on le nomma ainsi parce que ses habitants étaient affranchis juridiquement de Bruges, pour des services rendus à une époque de pénurie financière.

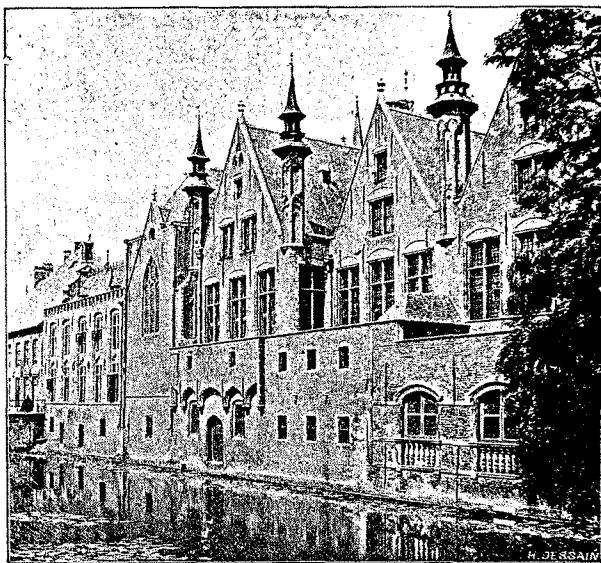
L'hôpital *Saint-Jean* possède les plus belles œuvres de Memling, notamment la *châsse de sainte Ursule*. Ce morceau d'orfèvrerie, orné de ciselures et de peintures, représente une petite chapelle gothique de forme rectangulaire et n'ayant pas 66 centimètres de hauteur entre sa base et le sommet de son toit aigu. Sur l'une des façades est représentée la très Sainte Vierge entre deux religieuses, figures plus petites de moitié. Sur l'autre façade, sainte Ursule cachant sous son ample manteau dix jeunes filles de taille également rapetissée. Les deux pentes du toit contiennent chacune trois cadres ronds avec des sujets peints. Enfin, sur les deux flancs de la châsse, divisés en six compartiments de forme ogivale, est représentée toute la légende de sainte Ursule et de ses compagnes, connues sous le nom de « Vierges de Cologne », parce qu'elles souffrirent le martyre dans cette ville, sous l'empereur Maximien.

L'hospice de la Potterie, du XI^e siècle, possédant une statue miraculeuse de Notre-Dame, est voisin de l'ancienne abbaye cistercienne des Dunes, actuellement occupée par le séminaire diocésain. L'hôtel Gruuthuuse, du XV^e siècle, renferme le musée de dentelles et d'archéologie, sauf les gravures situées dans un local voisin, ainsi que le musée de peinture. A citer encore le Béguinage et quatre portes d'enceinte du moyen âge, la maison dite Kranenburg, où les Brugeois enfermèrent Maximilien d'Autriche en 1488. La Grand'Place contient le monument des communiers flamands Breydel et de Coninck ; elle est voisine de la place du Bourg (de *burg*, l'ancien château fort) ; les places Simon Stevin, Jean Van Eyck et Memling sont ornées des statues de ces personnages. La principale promenade est le Parc ou Jardin botanique.

L'industrie et le commerce de Bruges sont bien loin d'être aussi importants qu'ils le furent au moyen âge. La cité s'occupe aujourd'hui d'horticulture, de la fabrication des toiles, des guipures et de la dentelle dite valenciennes, de la confection des vêtements sacerdotaux, de l'imprimerie, de la construction et de la réparation du matériel des chemins de fer et des bateaux. Non seulement le canal d'Ostende permet aux navires de 600 tonneaux de se rendre dans l'ancien bassin de commerce, où débouchent également deux autres canaux ; mais il existe plusieurs bassins maritimes, où aboutit le canal de Zeebrugge. En 1913, le mouvement du port brugeois a été, à l'entrée, de 643 navires d'une jauge nette de 276.000 tonneaux, et à la sortie de 669 navires

augeant 305.000 tonneaux. On espère, par ce port, rendre à la célèbre commune flamande au moins une partie de son ancienne prospérité.

Bruges fut fondée au milieu des marais ; son nom paraît venir d'un pont (*brug*) que l'on traversait moyennant péage. Saint Chrysole vint y annoncer l'Évangile vers 287. Au VII^e siècle, Bruges reçut le titre de ville et en 865 Baudouin Bras de Fer y construisit un château pour arrêter les incursions des pirates du Nord. Précédemment chef-lieu d'un petit territoire appelé Flandre, elle devint alors la capitale du comté de même nom ; en 960, Baudouin III l'entoura de murs. Déjà peuplée au XI^e siècle, Bruges fut, dès le XIII^e, la ville flamande la plus puissante et l'un des marchés les plus fréquentés de l'Europe. Les négociants de quarante « nations » y avaient leurs



Vue extérieure de l'hôtel du Franc de Bruges.

comptoirs, ses bassins étaient encombrés de navires. La Hanse germanique, les marchands de Londres et de l'Italie en avaient fait leur entrepôt commun. C'est là, dit-on, que la première Bourse fut fondée en 1360, la maison de Van den *Beursen* étant devenue le lieu de réunion où les commerçants traitaient de leurs affaires. En un mot, Bruges, Venise du Nord, rivalisait avec la cité des doges par son immense commerce.

C'était aussi, hors de l'Italie, la ville d'Europe où se fabriquaient les plus riches bijoux, où se tissaient les plus belles étoffes : soieries, draps, velours, tapisseries, en même temps que les célèbres toiles flamandes. Elle comptait alors 200.000 habitants. Malheureusement cette prospérité fut troublée par les guerres. En 1300, Philippe le Bel, roi de France, enleva Bruges au comte

Gui de Dampierre, qu'il retint prisonnier. L'année suivante, il y vint avec sa femme Jeanne de Navarre, qui, surprise d'y rencontrer une telle magnificence de parures, prononça, dit-on, ce mot célèbre : « Je croyais être seule reine ici, et j'en vois par centaines ! »

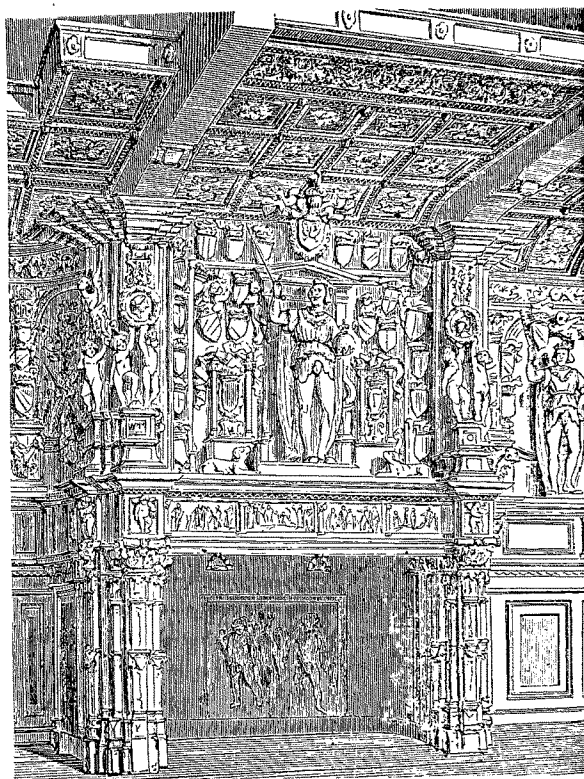
Cependant, les Brugeois se révoltèrent contre le gouverneur Jacques de Châtillon. Trente chefs des corporations ayant été arrêtés, furent bravement délivrés par les métiers mêmes. En 1302, nouvelle révolte à Bruges ; Châtillon y fait son entrée à la tête de 1500 cavaliers. Mais pendant la nuit, Pierre de Koninck, doyen des bouchers, et Jean Breydel, doyen des tisserands, rentrent dans la ville avec leurs troupes et massacrent 1200 cavaliers et 2000 sergents français : cette affaire s'appela les « Matines brugeoises ». Elle fut suivie de la défaite de Philippe le Bel à Courtrai, le 11 juillet 1302, puis de la bataille incécise de Mons-en-Puelle, en 1304, ce qui amena la paix. Mais quelques années après, la guerre éclate avec Gand, et Philippe van Artevelde s'empare de Bruges, qui est pillée.

Au xv^e siècle, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, tient une cour brillante à Bruges et y institue, en 1430, l'ordre de la « Toison d'or » : c'est l'apogée de la splendeur brugeoise. Plus tard, l'envasement du Suijn, sorte de bras de mer, en mettant obstacle aux communications maritimes, la fera décliner jusqu'en 1545, où le transfert à Anvers du comptoir hanséatique, lui donnera le coup mortel. Toutefois, Bruges reste une ville importante : en 1560, le pape Paul IV y crée un évêché ; ses tapisseries de haute lisse jouissent d'une réputation universelle, et ce sont des artistes brugeois que le ministre Colbert appelle à Paris pour y installer la manufacture royale des Gobelins ; enfin son école de peinture tient un des premiers rangs dans l'histoire de l'art flamand. Sous la domination française, de 1795 à 1814, Bruges fut le chef-lieu du département de la Lys.

Souvenirs. — « Bruges est la merveille, aujourd'hui le musée de la Flandre du moyen âge, rappelant au loin par ses hautes tours les diverses phases de sa glorieuse histoire. Voici, pour l'architecture religieuse, Saint-Sauveur et l'époque romane, Notre-Dame et l'époque ogivale ; pour l'architecture civile, le beffroi, qui surmonte les halles, et représente ainsi à la fois la puissance politique et la grandeur commerciale. Tout cet ensemble, vu de l'extérieur, a déjà sa physionomie particulière, jusqu'aux moulins qui dominent les anciens remparts et rappellent certaines villes hollandaises, jusqu'à la pittoresque tourelle du Minne-Water. Il suffit de parcourir ses rues pour reconnaître, pour deviner l'ancienne commune flamande, opulente, fastueuse, hautaine, fière de ses négociants et de ses armateurs, autant que de ses artistes, en relations avec le monde entier et généreuse autant qu'hospitalière, mais conservant avec un soin jaloux ses franchises, ses traditions, son caractère propre. Tout cela se lit, sculpté dans la pierre, sur ce palais du Franc, sur cet élégant hôtel de ville, sur ces halles qui semblent écrasées par la masse du beffroi, sur ces églises originales, sur ces bâtiments de corporations et ces habitations bourgeoises d'un style toujours bien déterminé,

bien flamand, bien brugeois même, quoique révélant parfois quelque souvenir lointain d'architecture étrangère. Et, à côté de ce Bruges somptueux d'une aristocratie de marchands, n'oublions pas le Bruges populaire, dont les maisons basses et uniformes bordent les interminables rues qui confinent aux remparts. Ces quartiers isolés ont leur importance aussi pour l'observateur philosophe : ils permettent de juger dans son ensemble, mieux que partout ailleurs, un passé qui, à côté de tant de splendeurs, avait également ses misères ».

(Van Bommel).



Cheminée du Franc de Bruges.

Parmi les nombreux *personnages* nés à Bruges, citons : les patriotes Jean Breydel et Pierre de Coninck, xiv^e siècle ; Van Berquem, qui inventa l'art de tailler le diamant, † 1476 ; Mansion, premier imprimeur de Bruges, † 1484 ; les peintres Memling ou Hemling, xv^e siècle ; de Witte, né vers 1548 ; Pourbus, † 1580 ; Jean Van Ost, dit le Vieux, † 1671, et son fils Jean-Jacques, † 1713. Nollet, † 1736. — Philippe le Beau, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, † 1506 ; Simon Stevin, inventeur du calcul

décimal, † 1635 ; le jésuite Saint-Vincent, précepteur de don Juan d'Autriche, † 1667 ; l'historien Pierre d'Orléans, † 1698 ; le publiciste de Potter, † 1859 ; le naturaliste français Milne Edwards, né de parents anglais, † 1885.

1^{er} CANTON DE BRUGES (Sud-Est). — *Sainte-Croix*, sorte de faubourg brugeois, possède des établissements pour le lavage et le peignage de la laine, le rouissage et l'écantage du lin. *Assebrouck*, lieu de pèlerinage à la Mère de Dieu, tisse le coton. *Oedelem* et *Oostcamp*, communes populeuses, ont des huileries et des tissanderies de lin. *Beernem* possède une école agricole de réforme pour jeunes détenues, et une école de bienfaisance pour jeunes mendiants ou vagabonds et pour les acquittées mises à la disposition du gouvernement.

2^e CANTON DE BRUGES (Ouest). — *Saint-Michel* est connu par sa maison d'aliénés, et *Saint-Pierre-sur-la-Digue*, par ses grands établissements horticoles, ses établissements industriels et ses chantiers de construction de bateaux. *Wenduyne-sur-mer* est une charmante station balnéaire, avec une nouvelle digue longue d'un kilomètre et pourvue d'une galerie vitrée ; au milieu des dunes se trouve un hospice maritime pour enfants scrofuleux.

Blankenberghe, simple village de pêcheurs et de cordiers il y a soixante ans, est aujourd'hui une importante station balnéaire, grâce à la reconstitution de sa plage, qui en a fait presque une rivale d'Ostende. Le long de cette plage, la *digue*, d'où l'on jouit d'une belle vue sur la mer, forme une promenade de 3500 mètres de long sur 20 de large, pavée en carreaux de ciment et bordée de magnifiques hôtels et villas. A son extrémité orientale se trouve la jetée-promenoir du Pier, où accostent les bateaux, tandis que vers l'ouest s'élève la rotonde du Casino, ou Kursaal, et le phare éclairant le petit port de pêche de Blankenberghe. Au centre s'élève le monument du sergent de Bruyne et du lieutenant Lippens, morts héroïquement au Congo en 1893. La localité, qui comprend un quartier ancien et un quartier neuf, eut à subir au moyen âge de désastreuses irruptions de la mer. Après celle de 1404, le comte Jean fit établir une immense digue de terre, s'étendant sur presque toute la côte flamande et qui porte encore son nom. En 1809, à la suite d'une nouvelle irruption marine, la partie située entre Wenduyne et Heyst a été reconstruite plus solidement, grâce à des jetées nombreuses, contre lesquelles vient se briser la lame. Un canal de 14 kilomètres sert à l'évacuation des eaux surabondantes des polders, qui sont coupés d'innombrables rigoles.

3^e CANTON DE BRUGES (Nord). — **Heyst-sur-mer** est devenu une agréable station de bains, presque aussi importante que Blankenberghe, avec une digue à peu près semblable et bordée de jolies constructions. De même aussi à côté de l'ancien Heyst s'élève un quartier neuf, et les habitants se livrent à la pêche maritime. A l'ouest, de puissantes écluses servent d'issue aux deux canaux de Schipdonck et de Léopold, creusés côte à côte. Ce dernier sert de déversoir à l'excédent d'eau de la région, drainée surtout par le canal Isabelle et transformée en riches polders.

Un peu à l'ouest, se trouve le nouveau port de **Zeebrugge**, qui sert aussi

d'avant-port à celui de Bruges, auquel le relie un canal de 40 kilomètres, ayant 70 mètres de largeur à la flottaison et 8 mètres de mouillage. Il comprend d'abord en eau profonde une rade ou port extérieur d'escale, composée d'une immense jetée courbe, môle de 2487 mètres sillonné de voies ferrées et où peuvent accoster les plus grands navires. Un chenal et une gigantesque écluse mettent la rade en communication avec le port intérieur de commerce et un bassin d'échouage des chaloupes de pêche. Pourvu d'un outillage perfectionné et déjà bordé d'importantes usines, le port devient l'un des plus actifs de notre pays. En 1913, son mouvement a été à l'entrée d'environ 190 navires, d'une jauge nette de 210.000 tonneaux ; ce qui, avec le transit du port brugeois, donne un mouvement total d'environ 845 navires jaugeant 500.000 tonneaux. Aussi les constructions s'élèvent-elles rapidement pour former les rues de la ville future.

A l'orient d'Heyst, *Knocke* prospère aussi par sa plage de bains, bordée d'une digue et de pittoresques dunes recouvertes de végétation.

Lisseweghe, sur un canal, conserve une belle église du XIII^e siècle, dont la tour inachevée atteint pourtant 65 mètres d'élévation. A côté se trouve une grange colossale, datant de 1174 : c'est le reste de la célèbre abbaye cistercienne de *Ter-Doest*, dont les moines firent défricher, endiguer et assainir toute la région littorale, en même temps qu'ils creusèrent le canal ; ce qui n'empêcha pas les Gueux de mer de dévaster le couvent en 1571. Quant à la grange, haute de 30 mètres, elle est divisée à l'intérieur en trois nefs par deux rangs de piliers en chêne posés sur des bases en pierre et qui soutiennent une remarquable toiture. Léopold II l'a visitée en 1904 et en a fait photographe plusieurs détails gothiques.

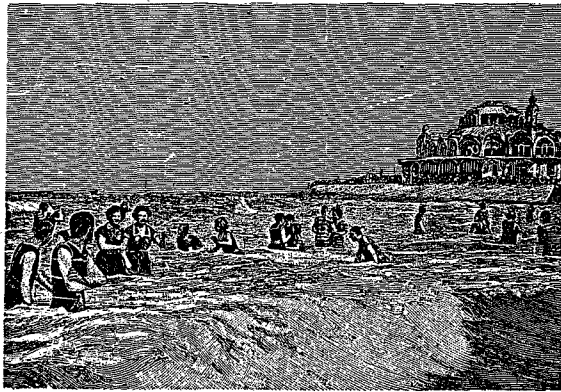
Damme, sur le canal de Bruges à l'Écluse, fut fondé en 1178, après une terrible irruption de la mer, qui amena la construction d'une digue (en flamand *dam*) : d'où son nom. Il se trouvait alors au fond du long estuaire du Suijn, et eut un port très actif, à proprement parler le port maritime de Bruges, où les négociants de la Baltique venaient échanger leurs produits. En 1213, la flotte de Philippe-Auguste, roi de France, composée de 1200 barques, y fut en partie détruite par les Flamands et les Anglais ; Philippe-Auguste, venu en toute hâte du siège de Gand, brûla le reste de sa flotte et la ville elle-même. Rebâtie en 1238, puis fortifiée, celle-ci fut prise en 1384 par le roi de France Charles VI et en 1706 par Marlborough. Damme, qui mérita le titre de ville jusqu'au XVII^e siècle, n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade située à 40 kilomètres de la côte, par suite des atterrissements et dessèchements. La belle église Sainte-Marie, en partie ruinée, l'hôtel de ville, l'hôpital Saint-Jean et des restes de fortifications témoignent de son ancienne importance. Une statue y a été élevée à l'un de ses enfants, Van Maerlandt, le père de la poésie flamande, mort en 1300.

RUYSSELEDE, dans la plaine au nord-est de Thielt, est connu par son école de bienfaisance pour les jeunes mendiants ou vagabonds. L'agriculture

y est florissante, et, comme à *Wyngheue*, on y fabrique des toiles, des dentelles et des bougies.

THIELT (12.000 habitants), *chef-lieu d'arrondissement administratif*, est une ville fort ancienne, assise en plaine par 30 mètres d'altitude. Fortifiée en 1172, elle était arrivée à un haut degré de prospérité lorsque, en 1383, les Gantois la prirent et l'incendièrent : elle ne s'est jamais relevée de ce désastre. L'église Saint-Pierre, reconstruite à diverses époques, est un beau monument ogival. La tour gothique de l'hôtel de ville remonte au XII^e siècle ; celle des Halles, du XIII^e siècle, renferme un joli carillon. Thielt, grand marché aux grains, possède des fabriques d'étoffes de laine et de coton, de dentelles et surtout de toiles. C'est la patrie d'Olivier le Daim, barbier, puis favori de Louis XI ; devenu impopulaire, il fut pendu en 1484.

Pitthem, sur une hauteur entourée de prairies, fabrique de l'huile, de la



Plage d'Ostende : baigneuses assistées par des marinières préposés. Vue du Kursaal.

toile et de la bière blanche. Il a donné le jour au savant jésuite Verbiest, missionnaire en Chine, qui ayant su gagner la confiance de l'empereur Kang-Hi, fut chargé d'organiser l'artillerie, ainsi que l'astronomie, et de réformer le calendrier chinois ; il mourut en 1688.

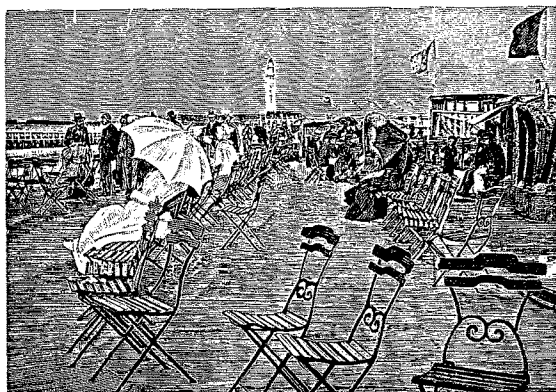
ARDOYE, entre Thielt et Roulers, participe à leur fabrication de toile, d'huile et de chicorée.

THOUROUT, au sud-ouest de Bruges, est une ville de 11.000 âmes, d'origine antique mais incertaine, dont le nom proviendrait d'un bois (*hout*) consacré au dieu Thor ou Jupiter. Vers 835, saint Ansaire, évêque de Hambourg, y établit un séminaire de jeunes Slaves et Danois, que les Normands détruisirent en 880. De leur côté, les protestants incendièrent la collégiale Saint-Pierre en 1578, et les Français la pillèrent après sa reconstruction en 1695. Aux environs, le château de Wynendaele, bâti au IX^e siècle par Robert le Frison, a été restauré de nos jours : c'était une résidence affectionnée des comtes de

Flandre. Thourout, qui eut au moyen âge des foires très fréquentées, en possède encore d'importantes pour la vente des chevaux et fait en outre le commerce de lin. Il fabrique des toiles, lainages, coutils et dentelles, de la chicorée et des tuyaux de drainage.

GHISTELLES, qui a des tanneries, était jadis une localité importante. En 1070, le seigneur Bertulphe y tua sa femme Godeliève, qui est honorée comme sainte. Le château, témoin de ce meurtre, fut lui-même transformé en monastère de religieuses bénédictines et devint un lieu de pèlerinage. Saccagé en 1577, le couvent a été reconstruit de nos jours.

Oudenbourg est entouré de potagers et de vergers qui approvisionnent le marché d'Ostende. On y cultive aussi les plantes d'ornement dans de magnifiques serres. Cette antique localité, ruinée au V^e siècle par les Huns et rétablie au VII^e, fut dotée d'une abbaye de Bénédictins par saint Arnold,



Sur la grande Digue d'Ostende, promenoir en face de la mer.

évêque de Soissons, qui y mourut en 1087. Jadis une lagune s'étendait de là jusque vers Dunkerque en arrière des Dunes, que longe maintenant un canal. *Leffinghe* possède une magnifique église, que dans la contrée on appelle « la cathédrale du Nord. »

OSTENDE, chef-lieu d'arrondissement administratif, port maritime prospère et surtout station balnéaire importante, est une ville de 43.000 âmes, située sur la mer du Nord, à l'extrémité du canal de Bruges et au terminus d'une des principales lignes ferrées qui relie le continent à l'Angleterre. Régulièrement bâtie, Ostende n'offre pas d'anciens édifices remarquables. Parmi ses églises, celle des Saints-Pierre-et-Paul est une très belle construction gothique surmontée de deux tours avec flèches en pierre; elle contient le mausolée de Louise-Marie, première reine des Belges, morte en cette ville le 11 octobre 1850.

La *Digue*, que la mer vient battre tantôt mollement, tantôt avec fureur, est

une immense construction en pierre de taille transformée en promenoir carrelé ; avec ses prolongements, elle ne mesure pas moins de dix kilomètres jusque Westende ; elle a 30 mètres de largeur et 10 de hauteur. Bordée de fort beaux hôtels et d'élégantes villas, on y remarque principalement la vaste et somptueuse rotonde du Kursaal, « peut-être sans égale en son genre », et le Chalet royal, résidence d'été du Roi. C'est là que se centralise le mouvement des étrangers ; car c'est au pied de la Digue que se prennent les bains de mer, qui font la vogue d'Ostende et y attirent chaque année en moyenne 30.000 baigneurs. La *plage*, très belle, est formée d'un sable moelleux offrant une surface plane en pente douce, presque insensible. Outre la Digue, promenoir des baigneurs, la ville offre de jolies promenades : le parc Léopold I^{er}, près duquel s'élève la statue équestre de ce monarque ; le parc Prince-Albert, attenant à l'hippodrome ; le parc Marie-Henriette, des trois le plus intéressant, et aussi les deux estacades de 650 mètres qui servent de jetées à l'entrée du port. Situé à l'est de la Digue, le *port d'Ostende* est encore protégé contre l'ensablement par deux grandes écluses de chasse et pourvu de superbes installations maritimes inaugurées en 1904. Il est le second port du royaume par le nombre et le tonnage des bâtiments de mer ; soit, en 1913, à l'entrée comme à la sortie, 1800 navires jaugeant 1.150.000 tonneaux.

En relation journalière avec Douvres par un triple service de paquebots (traversée en 3 1/2 heures), Ostende est surtout un port de passage pour les voyageurs (190.000 en 1914). En outre, il expédie régulièrement des comestibles sur Tilbury et Londres : légumes, œufs, volailles et lapins. L'entrée en est assez dangereuse par les gros temps, car elle est gênée par des bancs de sable mobiles. La petite rade est de mauvais mouillage ; mais la grande rade, au large du Stroom-Bank, est par contre excellente, ayant des fonds de 12 mètres. Le phare à feu fixe blanc, d'une portée de 40 kilomètres, se termine à 53 mètres de haut par une lanterne, d'où par un temps clair la vue s'étend jusqu'à Dunkerque. Presque en face se trouve la Minque ou halle aux poissons, l'une des plus importantes du continent : fréquentée par des pêcheurs de diverses nationalités, elle vend annuellement pour environ 5 millions de francs de poissons frais ou marée. La flottille de pêche du port ostendais compte plus de 300 embarcations à voiles ou à vapeur. Le transport de la marée a lieu en wagons frigorifiques. Les huîtres renommées d'Ostende sont pêchées dans l'embouchure de la Tamise et en diverses rivières du comté d'Essex, puis élevées et engraisées dans des parcs ou huîtriers ; des réservoirs y sont affectés aux homards et langoustes, importés principalement des côtes de Bretagne. La ville renferme des raffineries de sel, des fabriques de cordages, de toiles à voiles, de savons et de tabac, des chantiers de construction et d'armement de navires, une école de navigation, une école de mousses et des écoles de pêche.

Le nom d'*Ost-ende* « Est-pointe » vient de ce que cette localité occupe l'extrémité orientale d'une bande de terres maritimes appelées Streep (lisière). Ancien hameau de pêcheurs, que les Normands dévastèrent au xi^e siècle,

Ostende fut dotée d'une église en 1072 par Robert le Frison. Dès lors sa prospérité alla croissant. Marguerite de Constantinople l'éleva au rang de ville en 1267. Philippe le Bon l'entoura de murailles en 1445 et le prince d'Orange en fit une véritable place forte, qui soutint peu après un des sièges les plus mémorables des temps modernes. Investie par l'archiduc Albert, le 5 juillet 1601, elle ne se rendit qu'en septembre 1604 au général Spinola, qui n'y trouva plus que des ruines. Rapidement rétablie par les soins des archiducs, elle ne put néanmoins acquérir une grande importance commerciale durable. Mais l'institution de la Compagnie ostendaise pour le commerce des Indes, en 1723, la neutralité du pavillon autrichien pendant la guerre de l'Indépendance américaine (1773-1783) et la fermeture de l'Escaut en 1830 lui procurèrent de courtes périodes de prospérité, durant lesquelles le port reçut en une année jusqu'à 3000 navires de gros tonnage. La ville fut prise en 1745 et en 1794 par les Français, auxquels elle appartint jusqu'en 1814. De la démolition de ses remparts, en 1865, date l'érection du quartier occidental, qui est devenu la luxueuse cité balnéaire actuelle. On voit encore à l'est l'ancien fort Napoléon et à l'ouest celui de Wellington, près du champ de courses. Ostende a donné le jour à Van Dyck, amiral de la flotte espagnole au xvi^e siècle.

« **La dune se meurt** », disent mélancoliquement les admirateurs des beautés naturelles. Il y a beaux jours que celles d'Ostende ne sont plus ou sont cachées sous les constructions. Il n'en existe plus que quelques vestiges, entre Mariakerke et Middelkerke. Demain, tout sera rasé. Et il faudra aller bientôt plus loin que Westende pour les retrouver.

Du côté de Blankenberghe aussi on a tracé à travers les collines sablées la fameuse route pour automobiles qui relie Heyst à la frontière française. On ne doit la conservation de celles du Phare, à Ostende, qu'à la mauvaise réputation de ces parages, et au peu d'envie que les propriétaires ont de bâtir à cet endroit. Aussi faut-il approuver l'appel inquiet fait aux promeneurs par les autorités de Duinbergen : « N'abîmez pas la dune ! »

Bientôt, en effet, si cela continue, quelques dunes spécimen, vers Knocke et vers La Panne, nous rappelleront seules le charme et la beauté qu'elles donnaient au littoral. Les pauvres dunes ne disparaissent pas toutes seules, vous pensez bien. Et rien ne se défend moins bien qu'une dune inoffensive. Un coup de pioche, et elle croule, fuse et s'éteint. Ceux qui les attaquent ont donc beau jeu.

Cela se fait sournoisement. On amène un petit chemin de fer, avec une dizaine de wagonnets. Et quelques terrassiers vous chargent, en quelques heures, des trains complets. Vous vous êtes complaisamment vautré dans une « panne », par un beau jour de soleil. Vous revenez quelques jours plus tard. Mais c'est en vain que vous cherchez « votre » petit coin. Disparue, envolée la dune et tout son charme. Fûtût... Y en a plus. On fait passer par là une route, ou bien l'on crée une plage !...

ARRONDISSEMENTS DE FURNES,
YPRES ET DIXMUDE.

Les **arrondissements judiciaires de Furnes (1) et d'Ypres** comprennent les **ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS** de Furnes, de Dixmude et d'Ypres. Mais, le peu d'étendue de ces divisions et l'enchevêtrement de leurs limites permettent de les grouper en une seule région du sud-ouest, d'autant plus qu'elles ont les mêmes caractères généraux, savoir : l'horizontalité de leurs plaines poldériennes ou limoneuses, relevées seulement dans les environs d'Ypres, et leur situation dans un bassin fluvial spécial, celui de l'Yser.

L'Yser naît en France dans la plaine de Saint-Omer, à l'ouest du mont Cassel. Large de dix mètres à peine quand elle pénètre en Belgique, cette rivière devient cependant navigable à Rousbrugge, reçoit ensuite le *Poperinghe*, alimente le *canal de Loo* et se grossit du *Kemmelbeek*, puis de l'*Yperlée*, nés tous deux au pied du Kemmel, sommet culminant des Flandres, de par ses 162 mètres. A Dixmude, l'Yser recueille le *Crekelbeek*, venu des hauteurs de Thielt ; puis, tournant au nord-ouest, il va baigner Nieuport, au débouché des canaux de Plasschendaële et de Furnes, pour finir bientôt dans la mer du Nord, après un parcours de 78 kilomètres, dont 50 en Belgique. — L'embouchure de l'Yser forme un estuaire aux rives plates et gazonnées, ayant une flore toute maritime. « On aperçoit de là Nieuport avec son vieux phare placé en vedette au premier plan, et ses maisons, ses tours, ses moulins, ses rangées d'arbres, découpant sur l'horizon leurs contours variés. Autour de Dixmude s'étendent d'immenses prairies, à l'herbe drue et grasse, sillonnées de fossés pleins de roseaux et peuplées de grands troupeaux de vaches qui se groupent çà et là, vers le milieu du jour, à l'ombre de quelques bouquets d'arbres. Les perspectives que présente cette contrée uniformément plane ne manquent pas d'intérêt non plus, soit qu'on les aperçoive par dessous les ormes ou les hêtres qui bordent les routes, et dont le feuillage leur forme un gracieux encadrement, soit qu'on se borne à

1. **Arrondissement judiciaire de Furnes.** 4 cantons, 58 communes. — Superficie, 68.828 hectares.

FURNES, 6,7, Adinkerke, 1,4, Alveringhem, 2,5, Bulscamp, 0,9, Coxyde, 1,8, Eggewaerts-Cappelle, 0,4, Houthem, 1,4, La Panne, 3,1, Leysele, 1,5, Moeres, 0,3, Oeren, 0,1, St-Ricquiers, 0,2, Steenkerke, 0,9, Vinckem, 0,5, Wulveringhem, 0,8. — Lampernisse, 0,4, Nieucappelle, 0,7, Oostkerke, 0,3, Oudecappelle, 0,3, St-Jacques-Cappelle, 0,2, D.

DIXMUDE, 3,8, Beerst, 1,2, Bovekerke, 1,3, Caeskerke, 0,6, Clercken, 5,6, Eessen, 2,2, Merckem, 3,6, Vladsloo, 2, Wercken, 1,7, Woumen, 3,6, Zarren, 3,3, D.

NIEUPORT, 4,5, AVECAPPELLE, 0,6, BOITSHOUCKE, 0,2, OOSTDUNKERKE, 2,6, Pervyse, 1,4, Ramscappelle, 1, St-Georges, 0,4, Wulpen, 1, Zoetenaey, 31 h. — Lombartyde, 1,2, Mannekensvere, 0,4, Middelkerke, 3,1, Schoore, 0,5, Westende, 1,4, O. — Keyem, 1,3, Stuyvekenskerke, 0,3, D.

ROUSBRUGGE-HARINGHE, 2, Crombeke, 1,1, Proven, 1,7, Watou, 3,5, Westvleteren, 1,9, Y. — Beveren, 1,6, Ghyverinchove, 0,6, Hoogstade, 0,6, Isenberghe, 0,7, Stavele, 1,2. — Loo, 1,6, Polinchove, 1,5, D.

contempler ces lignes parallèles se succédant à perte de vue et finissant par se confondre avec l'horizon même, surmontées seulement de la vaste coupole du ciel.

Dunes et polders. — « Aux abords de Nieuport et vers la frontière française, l'exhaussement sablonneux des dunes occupe une largeur de deux à trois kilomètres, et constitue un véritable désert de sable, entrecoupé d'oasis d'un vert sombre. Les mamelons s'élargissent en plateaux complètement dénudés, ayant parfois des dimensions énormes, comme le Hoogen-Blecker, près de l'emplacement qu'occupait l'ancienne abbaye des Dunes. Nulle habitation, nul chemin tracé : il a fallu, par des poteaux enfoncés de distance en distance, indiquer aux douaniers la direction à prendre sur ce sol aride et mouvant.

» Mais ici, comme pour faire contraste, à peine a-t-on traversé le Sahara des Dunes que l'on tombe dans de jolis villages, dont les maisonnettes, soigneusement badigeonnées, révèlent une propreté toute flamande, et que protègent contre les sables d'épais taillis au feuillage frais et brillant. C'est Lombartzyde, Oost-Duinkerke, Coxyde, Adinkerke, la Panne. Puis apparaissent les champs cultivés, les plantations méthodiques, les gras pâturages, et plus loin le *Veurne-Ambacht*, plus boisé et plus fertile encore. Grâce au travail persévérant de l'homme, les *moeres* et les polders ont été non seulement conquis à l'agriculture, mais assainis : on n'a plus à y redouter aujourd'hui les fièvres paludéennes ».

(Van Bommel).

FURNES, en flamand *Veurne*, chef-lieu d'un arrondissement administratif et judiciaire, est une petite ville de 6.700 âmes, la plus occidentale de la Belgique. Jadis port de mer, elle est aujourd'hui située à cinq kilomètres de la côte, au centre de canaux qui rayonnent sur Dunkerque, Bergues (France), Ypres et Nieuport. D'aspect agréable, Furnes présente quelques monuments anciens très intéressants. L'église Sainte-Walburge, reconstruite en partie aux *xiv^e-xv^e* siècles et en voie d'achèvement, offre un chœur fort beau de style gothique primaire, de jolies stalles en bois sculpté et une Descente de Croix attribuée à Pourbus. L'église Saint-Nicolas, surmontée d'une tour massive, offre une élégante abside heptagonale du *xiv^e* siècle. Le bel hôtel de ville de la fin de la Renaissance renferme de magnifiques boiseries et de superbes tapisseries en cuir de Cordoue ; ainsi que le Palais de Justice, ancienne châtellenie, et le Pavillon des officiers espagnols, il s'élève sur la *Grand'Place*, dont les bâtiments représentent les divers styles architectoniques qui se sont succédé depuis le moyen âge.

On ne trouve de trace certaine de l'existence de cette ville qu'au *ix^e* siècle, époque où elle fut dévastée par les Normands. Baudouin Bras-de-Fer la rétablit et l'entoura de fortifications, qui furent dans la suite modifiées et complétées à diverses reprises. C'est dans la plaine au sud que les troupes de Philippe le Bel défirent, en 1297, celles du comte Gui de Dampierre. La cité fut ensuite pillée et incendiée par les Français, qui la prirent de nouveau en 1646, 1674 et 1794. — Avant le *xvi^e* siècle florissait, au nord de Furnes,

la célèbre abbaye des Dunes, dont le bienheureux Idesbald fut abbé et dans laquelle Richard Cœur de Lion se tint caché quelque temps. La célèbre procession de Furnes, dite « la Sodalité », qui représente la vie et la passion du Christ, remonte à l'an 1100 et se célèbre le dernier dimanche de juillet.

Le **Veurne-Ambacht**, ou « Métiers de Furnes », est une région plate, basse et fertile, sillonnée de canaux d'irrigation et de dessèchement, comprise entre la frontière française, le cours de l'Yser et les dunes côtières. En contrebas des hautes marées et des crues de l'Yser, elle est administrée, au point de vue hydrographique, par une association ou *wateringue*, la plus importante et peut-être la plus ancienne du pays. Furnes, qui en est la ville principale, fait un grand commerce de grains, de colza, de houblon, surtout de chevaux et de bestiaux, élevés ou engraisés dans ses pâturages, les plus riches de la Flandre. Il y a de nombreuses briqueteries et tuileries.

Le village de *Moeres* doit son nom aux immenses marais qui formaient la Grande et la Petite Moere, et furent desséchés en partie au commencement du XVII^e siècle. A proximité de la côte française, la bourgade de *la Panne*, érigée en commune en 1911, est devenue notre second port de pêche ; toutefois elle est surtout une station balnéaire, avec de nombreuses et charmantes villas disséminées sur le bord de la plage et dans les dunes, circulaires comme des « poêles à frire », *pannen* en flamand. Elle se prolonge à l'est par la plage de Saint-Idesbald (*Zee-Panne*), commune de Coxyde.

NIEUPOORT, en flamand *Nieuwpoort*, est une ville de 4.500 habitants, située à deux kilomètres de la mer, qui la baignait autrefois. Les canaux de Furnes et de Plasschendaele s'y réunissent, tandis que le cours inférieur de l'Yser canalisé sert de chenal à son port. Celui-ci n'est fréquenté que par ses chaloupes de pêche et environ 150 petits navires. Des parcs à huîtres y sont annexés, avec des dépôts de homards, langoustes et moules. Percée de rues se coupant à angles droits, propre et bien bâtie, la cité possède une belle église gothique des XII^e et XVI^e siècles, d'agréables promenades, ainsi que diverses fabriques pour la marine et deux écoles de navigation pour les pêcheurs. Nieuport n'était autrefois qu'un hameau appelé *Sandeshove*, dépendant de la ville maritime de Lombartzyde, détruite au XII^e siècle par des tempêtes. Il s'ensuivit que ce hameau se construisit un port, parvint au rang de ville et reçut le nom de *Novus portus*. Le comte Philippe d'Alsace l'entoura de fortifications en 1163 et lui octroya des privilèges particuliers. Réduit en cendres par les Anglais en 1383, Nieuport fut rebâti et fortifié deux ans après par le duc Philippe le Hardi ; ses relations commerciales développèrent alors sa population. Parmi les sièges qu'il soutint contre les Français, celui de 1488 fut repoussé avec l'aide des femmes, qui prirent vaillamment les armes. L'année suivante, le sire de Crèvecoeur essaya aussi vainement d'en déloger la garnison allemande, puis de combler le havre par le sable des digues voisines, qu'il avait fait rompre en inondant le pays. Vivement disputé en 1600 entre le prince d'Orange et l'archiduc Albert, Nieuport fut conservé à ce dernier par la courageuse défense du comte Belgiojoso. Ses

fortifications ont été démolies en 1857. C'est dans les dunes s'étendant vers *Westende*, station balnéaire, que se livra, le 2 juillet 1610, la bataille dite de Nieuport, gagnée par Maurice de Nassau sur l'archiduc Albert.

Nieuport-Bains est une charmante plage avec une longue et large digue garnie de coquettes villas, de beaux hôtels, y compris un casino, et entourée au sud d'importantes dunes boisées. Il se trouve à l'embouchure du chenal de Nieuport, dont l'une des estacades s'avance à plus d'un kilomètre en mer et forme une agréable promenade, ainsi que la digue et les dunes. *Middelkerke* possède également une plage fréquentée par les baigneurs et un hospice pour les enfants rachitiques de la classe pauvre de Bruxelles. C'est le point d'attache du câble qui relie la Belgique à l'Angleterre.

Lombartzyde (côte des Lombards), à 1500 mètres de la mer, possédait autrefois un port actif sur l'Yser : les marchands de Bruges et de Venise y avaient leurs entrepôts. Deux tempêtes, en 1116 et 1134, détruisirent le port et ruinèrent la localité, dont le commerce passa à Nieuport. L'église Notre-Dame renferme une madone miraculeuse très vénérée des marins flamands. — *Percyose* a été le berceau des Blavoet, dont l'un fut le chef des Blavotins, qui luttèrent pour l'indépendance du pays au XIII^e siècle.

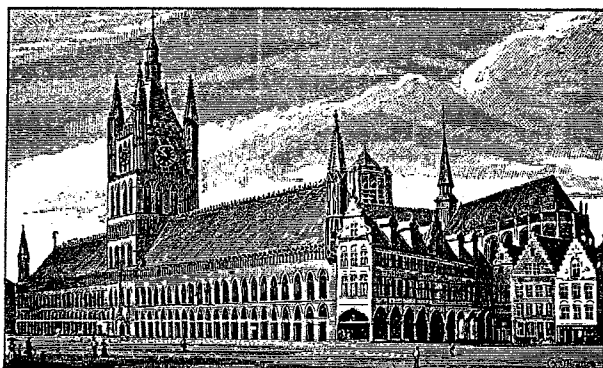
Zoetenaey tient un record en Belgique, dont il est la plus modeste commune : 31 habitants, avec quelques maisons et une auberge servant d'hôtel de ville. Pas d'église ni d'école : on emprunte celles d'Eggewaerts, comme on emprunte aux autres communes voisines le secrétaire communal, le garde-champêtre, voire même plusieurs conseillers communaux pour parfaire le nombre légal de sept. D'ailleurs, pas de pauvres, et souvent pas d'enfant en âge d'école.

DIXMUDE, chef-lieu d'arrondissement administratif, est une jolie petite ville de 3800 âmes, propre et bien aérée; située dans les polders, sur la rive droite de l'Yser canalisé. L'église paroissiale de Saint-Nicolas (XV^e siècle), que termine une élégante abside à cinq pans, renferme une « Adoration des Mages », œuvre capitale de Jordaens (1644), et un admirable jubé du style ogival fleuri, qui est une véritable « dentelle de pierres ». Sur la place du Marché s'élève un bel hôtel de ville gothique, reconstruit en 1880. Cette localité, qu'avoisinent de beaux pâturages, expédie une quantité considérable de beurre renommé en Angleterre, en France et jusque dans leurs colonies. On y trouve aussi des fabriques de chicorée et de tuyaux de drainage, des tanneries et des blanchisseries de toile.

Dixmude, en flamand *Diksmuide*, fut fortifié en 1270 par Gui de Dampierre; vainement assiégé par les Brugeois en 1459 et par les Gantois en 1580, il dut, au XVII^e siècle, ouvrir quatre fois ses portes aux Français, qui le rendirent à l'Autriche par le traité d'Utrecht, en 1713.

YPRES, en flamand *IJperen*, chef-lieu d'un arrondissement administratif et d'un arrondissement judiciaire, est une ville de 17.500 habitants, située à la jonction de l'Yperlée canalisée et du canal de Comines, dans une plaine fertile conquise sur les marais. Déchue de son ancienne prospérité, Ypres conserve toutefois d'admirables monuments. Les **Halles**, bâties de 1200 à

1342, constituent l'édifice ogival civil le plus vaste de la Belgique. Situées sur la Grand'Place et servant en partie d'hôtel de ville, elles présentent la forme d'un trapèze irrégulier, avec une façade qui n'a pas moins de 133 mètres de longueur, et au centre de laquelle s'élève un beffroi flanqué de tourelles. Le monument, dans sa forte et sévère unité, porte ce caractère de grandeur que les villes du moyen âge, jouissant de libertés politiques, ont imprimé, en Flandre comme en Italie, à leurs constructions municipales. Le rez-de-chaussée, composé de galeries voûtées, servait autrefois d'atelier aux drapiers, tandis qu'à l'étage s'étalaient les étoffes fabriquées. On y admire la coquette Salle échevinale et une immense galerie décorée de peintures historiques. A l'extrémité orientale s'adosse un charmant édifice de style Renaissance appelé « Nieuwerck ». L'ancienne Halle aux viandes, dite « la Boucherie », con-



Ypres. — Les Halles et le Beffroi, le Nieuwerck et la cathédrale.

tient le Musée communal. Du temps jadis se voient encore les intéressantes constructions qui furent la Châtellenie, la Conciergerie et des maisons de Templiers, enfin l'hôtel Merghelynck et des hospices. Parmi les quatre églises d'Ypres, la principale est l'ancienne cathédrale gothique de *Saint-Martin* :

Arrondissement judiciaire d'Ypres. 7 cantons, 47 communes. — Sup. 70.075 hectares.

Ypres (2 Cj.), 17.5, — 1^r Cj. Ypres (porte de Menin), Becelaere, 3.5, Gheluvelt, 1.7, Langemarck, 5.5, St-Jean, 0.9, Zillebeke, 2.1.

2^e Cj. Ypres (portes de Lille et de Dixmude), Bixschoote, 0.9, Boesinghe, 2.1, Brielen, 0.8, Dickebusch, 1.4, Elverdinghe, 1.7, Oostvleteren, 1.7, Vlamertinghe, 3.5, Voormezele, 1.4, Woesten, 1.4, Zuydschoote, 0.5. — Noordschoote, 0.5, Reninghe, 1.8, D.

Hoogdele, 4.7, Beveren, 2.8, Gits, 2.9, Ouckene, 1.5, Staden, 5.5, R.

Messines, 1.4, Dranoutre, 1.1, Kemmel, 1.6, Loere, 0.9, Neuve-Eglise, 2.5, Ploegsteert, 5.2, Warneton, 4.9, Wulverghem, 0.5, Wytschaete, 3.5.

Passchendaele, 4., Zonnebeke, 4.2. — Moorslede, 7.6, Oostnieuwkerke, 3., Westroosebeke, 2.3, R.

Poperinghe, 11.3, Reninghelst, 2.4, Westoutre, 1.6.

Wervicq, 10.1, Bas-Warneton, 0.8, Comines, 6.8, Gheluwe, 5., Hollebeke, 1., Houthem, 1.5, Zandvoorde, 1.

elle se compose de deux parties d'âges et de styles assez différents ; le chœur, du XIII^e siècle, est le plus beau spécimen en Belgique du style de transition ; les stalles, le buffet d'orgues, un arc de triomphe et des tableaux de maître attirent aussi l'attention ; à noter encore la simple dalle de Jansénius, évêque d'Ypres, dont les doctrines furent condamnées, après sa mort, par la célèbre bulle *Unigenitus* (1713). Devant l'église s'élève la statue en bronze de Vanderpeereboom, homme d'État et historiographe de la ville.

Quant à l'industrie de la vieille cité, elle consiste dans la fabrication des dentelles dites valenciennes, des rubans et des tissus de coton ; à quoi s'ajoute le commerce du houblon.

Ypres doit son origine à un château fort, saccagé au IX^e siècle par les Normands et rebâti en 902 par le comte Baudouin le Chauve. La ville, dotée de franchises et de privilèges, fut entourée de murailles en 1388 par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Par ses fabriques de drap, ses teintureries et ses foires, elle acquit une prospérité telle que sa population s'éleva à 80.000 habitants, — d'autres disent à 200.000, — et qu'elle compta plus de 4000 métiers. Après Gand et Bruges, Ypres était au XIV^e siècle la principale ville de la Flandre ; ses milices se distinguèrent à la bataille de Courtrai, en 1302. Mais la guerre, les discordes civiles, la peste, firent bientôt déchoir cette opulente cité, que Philippe le Bon ne voulut point relever de ses ruines. Au XVI^e siècle c'était définitivement une ville déchue. Au XVII^e et au XVIII^e, elle fut souvent prise et reprise par les Français. Louis XIV en fit une des principales places fortes de la Flandre. En 1801, Ypres perdit son évêché, créé en 1559 ; puis ce fut le tour des fortifications, remplacées au sud et à l'est par de pittoresques promenades. Il possède l'école d'équitation de l'armée belge, et, depuis 1904, un dépôt de mendicité, fondation d'une dame généreuse qui en a fait don à l'État.

Poperinghe, sur le ruisseau de ce nom, est une ville de 11.000 âmes, déchue aussi, mais néanmoins connue dans toute la Belgique et à l'étranger par son excellent houblon, dont les cultures couvrent le pays environnant. On y trouve des fabriques de faïences, de poteries, de pipes et de drains ; des manufactures de rubans, de lainages et de tabac ; plusieurs écoles industrielles, trois belles églises gothiques et un hôpital civil. Poperinghe est un ancien domaine de l'abbaye de Saint-Bertin à St-Omer. Il avait déjà rang de ville lorsque lui fut accordée en 1147 sa première charte constitutive. Au XIII^e siècle, la fabrication des serges et draps de toutes couleurs l'enrichit considérablement et augmenta sa population au point qu'il fallut y construire deux églises paroissiales. En 1360 on creusa le canal qui réunissait jadis l'Yser à la ville ; mais celle-ci fut saccagée et brûlée en 1382 par les Français et en 1436 par les Anglais.

MESSINES, près de la Douve, affluent de la Lys, possède un établissement royal d'éducation pour les filles de militaires pauvres, morts ou devenus invalides au service de l'État. Cette institution, fondée en 1776 par l'impératrice Marie-Thérèse, occupe les bâtiments d'une ancienne abbaye de béné-

dictines nobles, établie en 1060 par la princesse Adèle, épouse du comte Baudouin V. La ville, d'origine antique, doit son nom à trois jeunes filles (*meissens*) qui y moururent en odeur de sainteté. Dévastée par les Normands, elle fut encore prise et brûlée plusieurs fois, ainsi que l'abbaye. C'est la patrie de Guillaume de Messines, patriarche de Jérusalem, et de l'amiral de Coninck, gouverneur de Venise. A l'ouest, le mont Kemmel (162 mètres) est connu par son belvédère, d'où l'on jouit d'une vue magnifique.

Warneton (Waasten) est situé au confluent de la Douve et de la Lys, qui le sépare de la localité française de même nom. C'est une des villes frontalières de langue flamande parlant aujourd'hui français : Ploegsteert, lieu de pèlerinage très ancien, Bas-Warneton, Comines, Houthem, sont dans ce cas. On s'y occupe de la culture du tabac et de la fabrication du sucre de betteraves.

Wervicq, peuplé de 10.000 âmes, s'élève sur la rive gauche de la Lys, en face de la ville française de Wervicq-Sud. Sa belle église Saint-Martin, de style ogival rayonnant, est la plus grande de la province après la cathédrale d'Ypres. C'est que, avant Louis XIV, les deux villes belge et française n'en formaient qu'une, et cette unique cité comptait 50.000 âmes au XIII^e siècle, date de la fondation de l'église. Celle-ci fut plusieurs fois incendiée, notamment en 1794 par les Français ; après complète restauration, sa flèche atteindra 80 mètres. La ville possède encore plusieurs hospices, des écoles manufacturières, d'importantes blanchisseries et des fabriques d'excellent tabac. Wervicq (de *wær*, défense, *vicus*, bourg) est l'ancienne station romaine de *Viroviacum*. Jusqu'au triomphe du christianisme, le dieu Mars y était honoré dans un temple, qui subsista jusqu'au XVIII^e siècle. La ville fut saccagée en 1270 par les troupes de Richilde, comtesse de Hainaut, et incendiée en 1382.

Comines, à l'origine d'un canal qui le relie à Ypres, est comme Wervicq et Warneton, séparé par la Lys d'une localité française de même nom et avec laquelle il composa une seule cité jusqu'en 1667. Il est dominé par deux églises gothiques dédiées à saint Chrysole et à saint Éloi, apôtres du pays. Son industrie comprend des fabriques de siamoises, nankin, cotonnettes, rubans, fils à coudre et retors, bière et tabac. Comines, en flamand *Komen*, avait jadis un château fortifié qui fut pris et repris aux Espagnols par les Français en 1645, 1659 et 1672, puis démantelé. On y remarque les restes du manoir où naquit Philippe de Comines, connu pour ses mémoires sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII († 1509).

Au sud-ouest de *PASSCHENDAELE*, *Zonnebeke* doit son origine à une abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui y subsista du XI^e siècle à la Révolution française ; sa belle église de style dorique est dédiée à la Mère de Dieu. Au nord-ouest, *Westroosebeke* rappelle la victoire que le comte Louis de Maele, soutenu par Charles VI, roi de France, remporta le 27 novembre 1382 sur les Flamands, dont 20.000 restèrent sur le champ de bataille avec leur chef Philippe van Artevelde.

HOOGLEDE, qui possède diverses fabriques, eut autrefois des seigneurs, dont une pierre tombale se voit dans l'église, datant du XII^e siècle, mais plusieurs.

fois remaniée. Les Français commandés par Pichegru y défirent les Alliés, les 10 et 13 juin 1794.

ARRONDISSEMENTS DE COURTRAI ET DE ROULERS.

L'arrondissement judiciaire de Courtrai comprend l'arrondissement *administratif* de Courtrai et une partie de ceux de ROULERS et de THIELT.

Cette région sud-est de la Flandre occidentale, située sur les deux rives de la Lys, est une plaine limoneuse, bien cultivée, surtout en lin, qui y donne lieu au développement des filatures; aussi est-elle la partie la plus peuplée de la province, car sa densité est de 400 habitants par kilomètre carré, au lieu de 272, qui est la moyenne.

La Lys, en flamand *Leie*, est une rivière presque entièrement canalisée ayant son cours supérieur en France, qu'elle sépare ensuite de la Belgique, en arrosant plusieurs localités mi-belges, mi-françaises: Warneton, Comines, au débouché du canal d'Ypres, et Wervicq, dans l'arrondissement d'Ypres. Viennent ensuite Menin, Courtrai, que le canal de Bossuyt fait communiquer avec l'Escaut et Harlebeke. Elle reçoit le canal de la Mandel, dérivation de la rivière de ce nom, qui baigne Roulers, Iseghem et Ingelmunster, puis va se jeter à Gand dans l'Escaut, qui lui-même sépare au sud-est l'arrondissement de Courtrai des provinces de Hainaut et de Flandre orientale.

La Lys et le lin. — « Comme la Dendre dans les grasses prairies de Ninove et de Termonde, la Lys pousse à travers la campagne courtraisienne ses eaux naguère françaises et qui, à partir de Menin, reflètent la claire verdure des paysages flamands. Dès son entrée au pays, elle prend cette activité

Arrond. judiciaire de Courtrai. 11 cantons, 67 communes. — Sup. 67.801 hectares.

COURTRAI (2 Cj.), 36. — 1^{re} Cj. *Courtrai* (5 sections), Ansegem, 3.7, Bavichove, 1.7, Cuerne, 6.1, Gyselbrechteghem, 0.3, Hultse, 2.7, Ingoyghem, 1.6, Lendeledé, 3.7, Ooteghem, 1.8, Sweveghem, 6., Vichte, 1.4.

2^e Cj. *Courtrai* (4 sections), Aelbeke, 2.1, Belleghem, 3., Marcke, 3.2, Rollegghem, 2.3, St-Genois, 3.

Avelghem, 4.1, Autryve, 1.2, Bossuyt, 0.6, Caster, 0.8, Heestert, 2.2, Kerkhove, 1.1, Moen, 2.3, Tieghem, 1.9, Waermaerde, 0.8.

Harlebeke, 8.6, Beveren, 1.8, Deerlyck, 6., Desselghem, 3.1, Waereghem, 9.2.

Iseghem, 14.3, Cuchtem, 1.7, Emelghem, 3.2, Ingelmunster, 7.. R.

Menin, 18.4, Bisseghem, 2.6, Lauwe, 5., Reckem, 3.2, Wevelghem, 8.8. — Dadizeele, 2.1, Ledeghem, 3.6, R.

Meulebeke, 9.6, Aerseele, 3.3, Cueneghem, 1.8, Denterghem, 1.5, T.

Moorscele, 4.5, Gullegghem, 5.1, Heule, 6. — Rollegghemcappelle, 1.2, Winkel-St-Eloi, 2.5, R.

Mouscron, 23.1, Coyghem, 0.8, Dottignies, 5.2, Espierres, 1., Helchin, 1.1, Herseaux, 4.8, Luignc, 2.3.

Oostroosbeke, 4.7, Marekeghem, 0.8, Oesselghem, 1.1, Oyghem, 1.5, Vive-St-Bavon, 1.7, Wacken, 2.6, Wielsbeke, 2.1, T. — Vive-St-Eloi, 1.6.

ROULERS, 26., Rumbeké, 6.4, R.

de bonne ouvrière qu'elle gardera à travers tout son parcours et qui, aux approches de Gand et plus encore entre les quais de la remuante cité industrielle, grandit au point de faire mentir le vieil adage des grands poissons mangeant les petits, puisque ici, en effet, c'est la petite rivière qui dévore le grand fleuve.

» A pousser ses crochets dans tous les sens, à multiplier ses sinuosités ici, là, partout ; à cheminer de crique en crique de son train diligent de cours d'eau qui se sent nécessaire et, même en ayant l'air de flâner, accomplit une besogne régulière, elle jette plus de vie et de mouvement dans la contrée qu'un réseau ferré avec le souffle rauque de ses locomotives et l'animation de ses débarcadères. La placide indolence des rivières bordées d'herbages et vautrées dans leurs chaudes vases, comme les grands bœufs qui s'abreuvent à leurs gués, n'est pas son fait. Son idylle, à elle, est la verte linière qui en juin s'aigrette d'un étoilement bleu pâle, la grange où s'empilent des gerbes avec lesquelles on tissera les damas satineux, les bateaux chargés à pleins bords et traînant dans les ondes de flottantes chevelures de lin. Ce flexible et blond textile, dentelle végétale dont les esprits de la terre tissent mystérieusement les fils, en attendant que la main des hommes les transforme en luisantes blancheurs de toiles, pousse sur ses bords par zones infinies : toute la campagne s'en revêt comme d'une énorme nappe glauque.

» A l'époque de la floraison, la contrée entière s'azure, sur d'immenses étendues, d'un saphir tendre comme la couleur du ciel en mai, et cette limpide, délicate et pâle tache d'aquarelle prolongée jusqu'à l'horizon, a l'air d'un vaste lac dans les transparences duquel se refléterait la céleste coupole. La récolte venue, les maisons se vident de leurs hôtes valides : hommes, femmes, enfants, abandonnant les lares domestiques à la garde des vieillards, s'en vont par milliers s'embaucher aux linières. Un peuple de fronts hâlés se courbe alors sur le sol, remplissant la campagne d'un mouvement de fourmilière. Plus tard, quand, tombée sous la faucille, la plante appartient déjà à l'industrie, c'est encore la Lys qui la lave, la mûrit, finalement la décompose dans ses liquides réservoirs qui, mieux que les creusets de la chimie, en amollissent et détachent les fibres. De tout temps, les merveilleux agents dissolvants de ses eaux lui valurent un rôle prépondérant dans l'œuvre initiale du rouissage. Grâce à ses secrètes et naturelles vertus, Courtrai a entendu universellement vanter les « belles nappes, serviettes et ameublements en forme de damas », que ses adroits artisans tissaient autrefois et que non moins habilement fabriquent aujourd'hui ses machines, mais dont la brillante et solide trame a préalablement été façonnée par les génies de la rivière. » (Lemonnier, *la Belgique*).

COURTRAI, en flamand *Kortrijk*, est un chef-lieu d'arrondissement situé sur la Lys canalisée, qui le fait communiquer avec les principales cités de nos Flandres et celles du département français du Nord. Cette ville de 36.000 âmes, qui va se développant sans cesse, présente des rues larges et régulières, de belles places, de charmantes promenades et d'intéressants édi-

fices. L'église *Saint-Martin*, du xv^e siècle, en partie incendiée en 1862, est dominée par une jolie tour avec flèches à coupes renflées et contenant un beau carillon. Elle renferme une belle chaire sculptée et un superbe tabernacle en grès peint et doré de treize mètres de haut, datant de 1585. L'ancienne collégiale *Notre-Dame* fut bâtie en 1199 par Baudouin de Constantinople ; mais le chœur a été reconstruit au xv^e siècle ; on y remarque la chapelle *Sainte-Catherine*, avec les portraits en pied des comtes de Flandre, et un *Christ en croix* de Van Dyck. Dans l'église *Saint-Michel*, ornée de magnifiques vitraux, se conserve la statue vénérée de *Notre-Dame de Groeninghe*.

L'Hôtel de ville est un beau monument des xv^e et xvi^e siècles, renfermant deux cheminées, chefs-d'œuvre de sculpture ; il s'élève sur la *Grand'Place* près du *Beffroi*, tour en briques avec flèche et clochetons. Là aussi se trouvent l'Hôtel des *Postes*, élégant édifice moderne dans le style de la *Renaissance flamande* ; les *Grandes Halles*, construction ogivale du xvi^e siècle, restaurée



Culture et préparation du tabac.

de nos jours, siège de la *Bourse* et du *Musée d'art industriel et d'archéologie* ; le *Musée de peinture*, où l'on remarque la *bataille des Éperons d'Or*, par de *Keyser* ; enfin le *Béguinage*, aux rues tortueuses. Le curieux pont du *Broel* (1411) est surmonté de la statue de *saint Jean Népomucène*, martyr, et flanqué de deux grosses tours trapues (*Broelen Torens*), qui faisaient partie des fortifications. Le *Palais de Justice* s'élève à l'ouest dans le quartier neuf, non loin de la *Prison* et de l'*Hôpital*.

Courtrai est de vieille date une ville manufacturière : en 1416 on y comptait 6000 drapiers. Elle est aujourd'hui renommée par ses toiles fines, réputées les plus belles du monde, par son linge de table damassé, ses dentelles dites *valenciennes*, son fil de lin et ses blanchisseries. Elle fabrique aussi beaucoup d'huile, des meubles et des poteries artistiques.

Courtrai existait du temps des Romains sous le nom de *Cortoriacum*. *Saint Amand* y implanta le christianisme en 639 et, après lui, *saint Éloi* y bâtit

une église. Au IX^e siècle, les Normands dévastèrent la cité, que l'on fortifia en 1290. Sous ses murs se livra douze ans plus tard une bataille, dite aussi de Groeninghe ou des Éperons d'or, dans laquelle les Flamands infligèrent une sanglante défaite à l'armée de Philippe le Bel. En 1382, après leur victoire de Roosebeke, les Français se vengèrent de cet affront en livrant Courtrai aux flammes. Rebâtie en 1385 et fortifiée en 1459, la ville fut prise quatre fois par les troupes de Louis XIV. Le traité de Ryswick la rendit à l'Espagne en 1697, mais les Français la reprirent encore trois fois, renversèrent ses fortifications et en firent une sous-préfecture du département de la Lys.

Parmi les plus célèbres Courtraisiens, citons : le chirurgien Palfyn († 1730), qui y a sa statue, ainsi que Mgr de Haerne, lequel fut membre du Congrès de 1830, puis Représentant jusqu'en 1890 ; l'historien Goethals Vercruyse, qui a légué à la ville sa bibliothèque de 12000 volumes, † 1838 ; les peintres de Jonghe, † 1844, et Robbe, XIX^e siècle.

Bataille des Eperons d'or. — Les patriotes flamands soulevés contre Jacques de Châtillon, gouverneur de la Flandre pour Philippe le Bel, venaient de massacrer les Français à Bruges. « A cette nouvelle, le roi, exaspéré, charge le bouillant Robert d'Artois d'exterminer les rebelles. Une armée de 50.000 hommes, renfermant la fleur de la chevalerie française, s'avance donc vers la Flandre, où de toutes parts on voit les milices communales se réunir sous le drapeau national. Les chefs belges étaient Pierre de Coninck et Jean Breydel, doyens de corporations, qui furent créés chevaliers devant les lignes de nos bataillons, le comte de Namur, fils de Gui, et Guillaume de Juliers ; tous étaient résolus de vaincre ou de mourir. Le 11 juillet 1302, après s'être confessés et avoir reçu la bénédiction du Saint-Sacrement, au cri de : *Flandre au lion, point de quartier !* ils attendirent de pied ferme les Français dans les plaines de Courtrai, sur les bords du ruisseau de Groeninghe. Jamais bataille ne fut plus acharnée ; la chevalerie française fut écrasée sous les *goedendags* (« bonjours » : sorte de massue à pointes de fer) des communiens belges. Robert d'Artois, Jacques de Châtillon, 7.000 chevaliers, dont 63 princes, ducs ou comtes, 20.000 Français jonchèrent la plaine de leurs cadavres ; 700 éperons dorés, recueillis sur le champ de bataille et suspendus dans l'église de Notre-Dame de Courtrai, attestèrent aux siècles futurs la victoire des communiens qui rendait à la Flandre sa liberté. Aussi de Coninck et Breydel furent-ils acclamés comme les libérateurs de leur patrie. »

(F. C. Mathieu, *Histoire de Belgique*)

En 1902, le sixième anniversaire de la bataille a été splendidement célébré à Courtrai par des fêtes religieuses et civiles, où un brillant cortège historique rappelait les circonstances de cette journée mémorable ; plus de 40.000 personnes y accoururent de toutes les parties du royaume, et même de la France, tellement les organisateurs de la fête surent ménager les susceptibilités de leurs voisins du sud.

CANTONS DE COURTRAI. — *Cuerne*, sur la Lys, cultive et prépare le lin, qu'il transforme partiellement en dentelles. — *Sweveghem* paraît porter le

nom des Suèves, peuple germain que l'empereur Auguste transplanta entre Bruges, Courtrai et l'Escaut. En 1814, le général français Maison y défit le général saxon Thielman. — AVELGHEM, près de l'Escaut, possède des manufactures de toiles, de coutils et de tabacs.

Mouscron (*Moeschroen*), au voisinage de Roubaix, est une ville d'environ 23.000 âmes, qui participe activement à l'industrie de cette grande cité par ses filatures et ses tissages de coton et de laine, ses fabriques de chicorée, de tabac et de cigares. La dépendance de *Risquons-Tout* est connue par la tentative d'envahissement des révolutionnaires français en 1848. Cette échauffourée donna lieu à un chant populaire : « la liberté, pour conquérir le monde, n'a pas besoin de passer par chez nous. » Au sud de Mouscron, *Herseaux* tisse les mêmes étoffes, ainsi que *Dottignies*, où se cultivent en grand le lin et le tabac.

Menin, en flamand *Meenen*, est une ville de 18.500 habitants située sur la rive gauche de la Lys, qui la sépare de la France. Célèbre au xvii^e siècle par ses cent brasseries, Menin est aujourd'hui renommé par son tabac ; il fabrique aussi des objets en caoutchouc, des tissus de coton et de lin, de la dentelle, des papiers peints, des orgues. Menin, fortifié par les Espagnols en 1578, fut pris par Turenne en 1658 et entouré par Vauban de nombreux travaux de défense, qui en firent une des principales citadelles du pays. Restitué à l'Autriche par le traité d'Utrecht, en 1713, il fut repris en 1744 par Louis XV, qui rasa ses fortifications, et quatre ans après rendu à l'Autriche. C'est la patrie de Van der Mersch, général en chef de la Révolution brabançonne, qui chassa en 1789 les Autrichiens de la Belgique († 1792).

D'autres communes avoisinant la Lys s'adonnent à la culture et à la préparation du lin ; telles sont : *Lauwe*, *Wevelghem* et *Ledeghem*. Il en est de même de *MOORSELE*, *Gulleghem*, *Heule*, baignés par la Heule, et, plus au nord, de *Winkel-Saint-Éloi*.

HARLEBEKE, sur la Lys, a des fabriques de toiles, de dentelles, de tabac, d'huile et de chicorée. L'église Saint-Sauveur, rebâtie en 1769, conserve une tour de l'église primitive, qui fut collégiale. L'hôpital Notre-Dame a été fondé en 1060. Harlebeke, « ruisseau des aulnes », passe pour avoir été la résidence des premiers *forestiers* de Flandre, les prédécesseurs des comtes. Dévasté en 880 par les Normands et reconstruit en 945, il devint l'antagoniste de Courtrai et fut ruiné à diverses reprises. En 1265, Baudouin II de Constantinople lui accorda des privilèges et une foire franche. — *Deerlyck* fabrique des tissus, de même que *Wacreghem*, plus connu par son champ de course et ses importants marchés aux bestiaux.

ROULERS, *Rocselacre*, chef-lieu d'un arrondissement administratif, sur la Mandel et un canal aboutissant à la Lys, est une cité de 26.000 âmes, agréable et très salubre, que domine la tour gothique de son église Saint-Michel. Renommé depuis longtemps par sa fabrication des toiles, Roulers est un centre d'industrie plus prospère même que Courtrai par ses filatures et ses tissages de lin, ses fabriques de chicorée, de tabac, de brosses, etc. Son

marché de toiles est l'un des principaux de la Belgique. — Un diplôme de Louis le Débonnaire fait mention de Roulers en 822. Baudouin VII, à son retour de la bataille d'Eu, en 1119, y expira dans une maison que l'on voit encore sur la Grand'Place. La peste ravagea cette ville en 1438. Le 13 juillet 1794, les Français commandés par Pichegru et Macdonald défirent aux environs les Autrichiens de Clerfayt. A Roulers est né Rodenbach († 1869), aveugle qui propagea dans les Pays-Bas le système du Français Valentin Haüy pour l'éducation des jeunes aveugles et qui fut, pendant 37 ans, Représentant catholique à la Chambre belge.

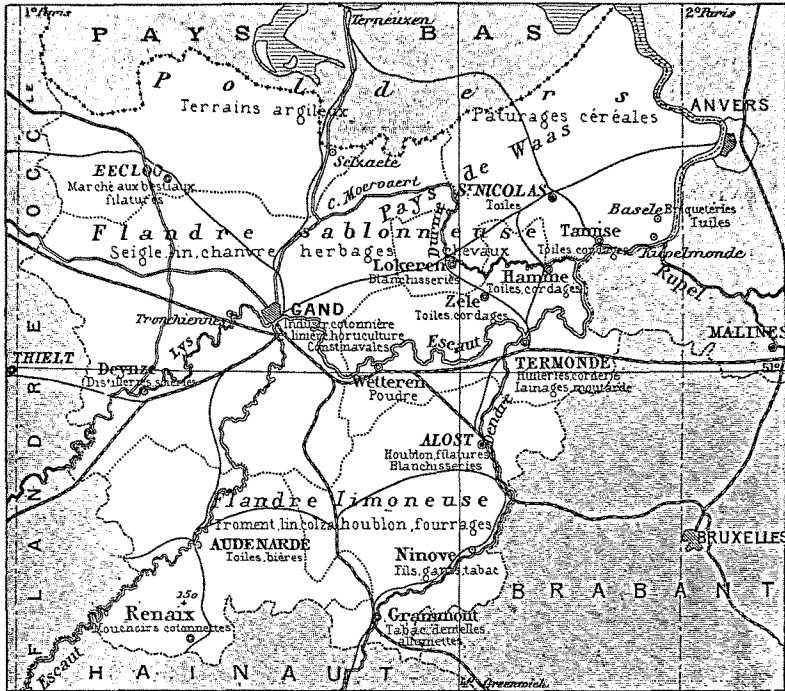
Rumbeke fabrique aussi de la toile, de la chicorée et du tabac. On y remarque le vaste château des comtes de Thiennes.

ISEGHEM, sur le canal de Roulers à la Lys, est une ville de 14.000 âmes, qui fait un grand commerce de lin et renferme de nombreuses fabriques de brosses et de chaussures, des tissages de toiles et de lainages, ainsi que des ateliers de construction. De même, *Ingelmunster* se distingue par ses manufactures de tapis et de tapisseries décoratives. Il possède une école manufacturière et un beau château, mais non plus le couvent qu'il dut y avoir jadis, ainsi que l'indique son nom signifiant « monastère de l'Ange ».

OOSTROOSEBEKE, arrosé par la Mandel, fabrique de la toile, des dentelles et de l'ébénisterie. En aval, *Wacken* a des tissages de cotonnades, des teintureries et une école manufacturière.

MEULEBEKE, au sud de Thielt, s'occupe du blanchiment et de la fabrication des toiles, des dentelles et des tissus pour pantalons, tandis que *Aersele* se spécialise dans le triage et le découpage des chiffons.

FLANDRE ORIENTALE



Carte au 700 000^e, ou de 1 m pour 700 mètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

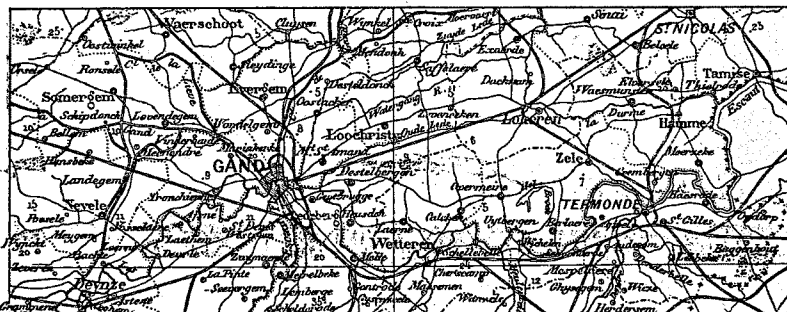
La **Flandre orientale** (Oost-Vlaanderen) est plus peuplée et cependant un peu moins étendue que la Flandre occidentale ; elle a une superficie de 3.000 kilomètres carrés, qui lui assigne le 6^e rang sous ce rapport. De forme trapézoïdale, élargie au nord sur la frontière zélandaise, elle est séparée par le bas Escaut de la province d'Anvers et limitée ailleurs par le Brabant, le Hainaut et la Flandre occidentale.

Relief. — C'est une vaste plaine, très basse au nord, relevée au sud par un plateau surmonté de collines qui s'étendent depuis le mont de l'Enclus, 141 mètres, jusqu'au delà de Grammont, 111 mètres, en s'élevant au nord de Renaix à 150 mètres, point culminant de la province.

Ce plateau s'étend et s'abaisse graduellement vers le nord jusqu'à l'Escaut. Il forme la ligne secondaire de partage Escaut-Dendre, d'une altitude moyenne de 50 mètres et se dirigeant par Sottegem, 99 mètres, vers Termonde, 0 mètre. — Le partage d'eau Lys-Escaut est moins élevé et se dirige de Worteghem (85 mètres) sur Nazareth (10 mètres), d'où il s'efface presque complètement jusqu'à Gand. — Au nord de l'Escaut et de la Lys, la plaine basse affecte une horizontalité presque parfaite et marque à peine quelques relèvements de 20 à 25 mètres près de St-Nicolas et d'Eecloo.

Les polders, s'étendant tout à fait au nord et le long du bas Escaut, ont un niveau inférieur à celui de la haute mer (— 1 mètre) ; c'est la partie la plus basse de la province, dont l'altitude moyenne est de 25 mètres.

La plaine des Flandres. — Comparée aux régions pittoresques du bassin de la Meuse, la plaine des Flandres offre le spectacle de magnifiques campagnes, où pas un pouce de terrain ne reste inculte, où s'étalent des prairies verdoyantes, d'abondantes moissons et les produits agricoles les plus variés,



Fragment au 500 000^e, ou 2 m_m. par kilomètre.

au milieu desquels se détachent de nombreuses habitations, souvent isolées, de construction modeste, parfois encore couvertes de chaume, mais respirant l'ordre, le calme des travaux purement champêtres et domestiques. De peuplex villages, dont les maisons basses, sans étage, mais propres, sont bâties en briques rouges, ou blanchies à la chaux, se dissimulent derrière de grandes plantations de peupliers qui bordent les champs, leur conservant la fraîcheur en été, et les abritant un peu contre le froid en hiver.

Mais aussi ces grands arbres, ces haies vives très élevées, joints à l'horizontalité du sol, interceptent partout le regard : les horizons étendus, les sites variés, qui font la beauté des pays de montagnes, manquent dans ces vastes plaines qui, malgré leurs riches cultures, semblent monotones aux yeux du touriste. Là où le laboureur jouit légitimement du fruit de ses travaux, où l'économiste est satisfait du bien-être public, le naturaliste cherche en vain un coin de terre lui rappelant le sol primitif, les plantes spontanées,

la forme réelle du relief, le cours naturel des eaux, l'œuvre de la Création, en un mot, et il sent alors qu'il n'est pas indifférent de voir à côté de la plaine riche et populeuse, la pauvreté apparente et les âpres grandeurs de la montagne, car le contraste fait mieux ressortir les caractères propres de l'une et de l'autre.

Bassins. — Sauf les sources de l'Ede, ruisseau côtier du nord-ouest qui va finir dans l'estuaire ensablé du Zwijn, toutes les eaux de la province s'écoulent par l'Escaut et ses affluents la Lys, la Dendre et la Durme, tous navigables et communiquant avec les canaux de Gand à Ostende, à Heyst et à Terneuzen ; en outre, le canal d'assainissement de Schipdonck.

L'Escaut (Schelde), venu du Hainaut, fait un instant limite entre les deux Flandres, puis il arrose Audenarde et diverses localités jusqu'à Gand, où il se grossit de la Lys, venue du sud-ouest par Deynze, en traçant des méandres nombreux et très prononcés. A Gand, le fleuve prend la direction de l'est, en faisant, lui aussi, un grand nombre de courbes capricieuses par Wetteren et Termonde, où il absorbe la Dendre baignant Alost. A la frontière de la province d'Anvers, changeant brusquement de direction, il serpente vers le nord-ouest par Tamise, Rupelmonde et la Tête-de-Flandre, en face d'Anvers, où il prend le caractère d'un bras de mer qui va s'élargissant vers le nord-ouest, puis l'ouest, pour finir à Flessingue.

Ajoutons ici quelques détails à ce qui a été dit (page 17) des « *métamorphoses de l'Escaut.* »

« Aux temps primitifs, avant la formation de la partie basse des Flandres et du Brabant, les affluents actuels de l'Escaut : la Lys, la Dendre, la Senne, la Dyle et les Nèthes, étaient eux-mêmes de petits fleuves portant directement leurs eaux à la mer, qui occupait au nord une ligne passant par Saint-Omer, Bergues, Dixmude, Bruges, Gand, Termonde, Boom et Anvers.

» Ces cours d'eau se sont joints dans les terrains d'alluvion formés des dépôts amenés par les rivières et par la mer. En examinant les plus vieux documents, on voit, dans un passé qui n'est pas très reculé, la Lys courir dans la direction du Zwijn par la vallée actuelle de la Lieve. L'Escaut se dirigeait au moins en partie vers le Braekman, petit golfe à l'ouest de Terneuzen. » C'est par ce bras septentrional que les flottes de Charlemagne descendaient du « Portus Gandensis » à la mer, et que les Normands remontaient pour atteindre Gand.

« Il est possible que l'Escaut gonflé des eaux de quelque déluge, se trouvant arrêté près de Gand faute de débouché, se sera jeté vers l'est en recoupant les fleuves descendant du Hainaut, du Brabant et du Limbourg. Ce fleuve aurait alors creusé son embouchure du Hont et traversé l'isthme qui reliait la pointe de Walcheren au continent. Les anciens plans du pays font voir au nord de l'Escaut le terrain d'alluvion sillonné, surtout dans le pays de Waes, de criques variables de forme et de direction, jusqu'à ce que la main de l'homme eût créé des digues pour enfermer les polders et fixer la position des cours d'eau. La Lys ayant quitté le Zwijn, et l'Escaut le

Braekman, les embouchures se sont comblées, les ports naturels de Bruges et de Gand ont disparu. En même temps l'Escaut s'est amélioré et est devenu une belle voie navigable. » (Chev. Marchal).

Climat. — La température moyenne de la Flandre orientale est de 9° pour l'année, de 1° pour janvier, le mois le plus froid, de 17° pour juillet, le mois le plus chaud. Dans le nord, de tardives gelées blanches, arrivant sur la fin du printemps, sont souvent préjudiciables aux récoltes. La hauteur moyenne des pluies est d'environ 70 centimètres par an.

Agriculture. — La Flandre orientale appartient aux zones poldérienne, sablonneuse et limoneuse.

Une partie de sa lisière septentrionale et la bordure de l'Escaut inférieur sont constituées par des *polders*, au sol argileux, très fertile en pâturages et en céréales. De là jusqu'à l'Escaut, approximativement, s'étend la *Flandre sablonneuse*, siliceuse et maigre, naturellement peu fertile. Mais le morcellement du terrain, l'amendement par les fumures, ainsi que par l'argile extraite du sous-sol, et un travail opiniâtre des habitants, qui passent pour les meilleurs agronomes belges, en ont fait une région de culture intensive, très productive en céréales, lin, colza, chicorée, navets, carottes et autres plantes fourragères. Le pays de Waes, situé entre l'Escaut, le canal de Terneuzen et la Zélande, est non moins remarquable par l'abondance des produits que par l'excellente tenue des propriétés et des habitations; aussi l'a-t-on surnommé le « Jardin de la Belgique ».

Au sud de l'Escaut se trouve la *Flandre limoneuse*, recouverte d'une épaisse couche d'argile calcareuse quaternaire, dite « limon hesbayen ». Ses terres fortes, fertiles et bien cultivées, produisent des récoltes aussi abondantes que variées; comme celles du pays de Waes, elles nourrissent une population très dense.

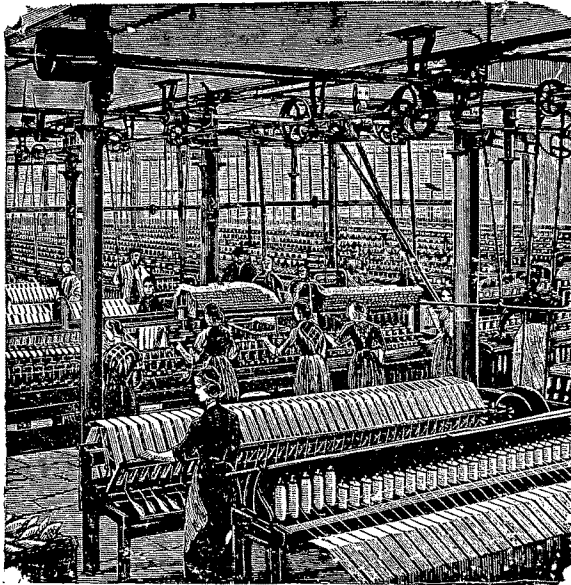
Le lin est surtout cultivé dans la vallée de la Lys, le tabac dans celles de la Lys et de la Dendre, le houblon aux environs d'Alost, le chanvre dans la région de Termonde, les fleurs et les légumes à Gand et dans plusieurs localités voisines, qui possèdent aussi d'importantes pépinières. Enfin les plus belles prairies occupent les polders et les vallées maîtresses. Par contre, la surface boisée est moindre ici qu'en toute autre province.

La Flandre orientale, comme l'occidentale, compte de nombreux représentants de nos grandes et fortes races d'animaux de plaine; tels sont les chevaux, très appréciés pour le labour et le halage des bateaux; les vaches, bonnes laitières, les chèvres et les porcs. Les lapins et la volaille abondent également, ainsi que le poisson dans le bas Escaut et le gibier d'eau dans les marais.

Industrie. — La filature et le tissage, du lin et du coton notamment, ainsi que la fabrication des dentelles, sont très prospères dans toute la province. Gand, que l'on a surnommé le « Manchester belge », Alost, Saint-Nicolas et Renaix sont les principaux centres de ces industries.

Filature et tissage. 1° *Préparation.* La laine des moutons doit être dé-

graissée à grande eau, pour enlever le suint ; puis *peignée*, si elle est longue, ou *cardée*, si elle est courte, au moyen de peignes et de cardes (brosses à dents de fer), qui démêlent les filaments et leur donnent le parallélisme nécessaire au filage. — Les tiges de lin ou de chanvre sont d'abord rouies, soit dans l'eau courante ou stagnante, soit sur pré ; puis, étant séchées, on les soumet au *teillage* pour débarrasser les *filaments* ou la *filasse* de ses enveloppes. — Le coton, duvet qui enveloppe les graines du cotonnier, nous arrive de l'étranger en *flocons*, qui doivent être cardés et nettoyés. — La soie en cocons, produit du ver à soie, est naturellement formée en un fil long de 600 mètres et plus, qu'il suffit de *dévider* et de *doubler* en réunissant plusieurs fils. On



Machines doubleuses et bobineuses, enroulant le fil sur les bobines.

obtient aussi le fil de soie par l'étirage d'une sorte de produit chimique ou collodion.

2° *Filage*. C'est la transformation des filaments, peignés ou cardés, en fils propres au tissage. Il se fait à la main et surtout à la mécanique, au moyen d'une machine munie de *broches* qui allongent, tordent et enroulent un grand nombre de fils à la fois (page 47).

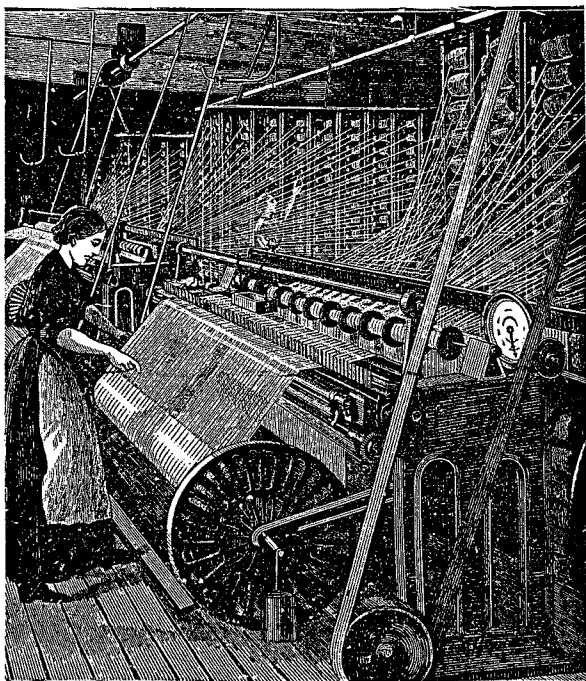
3° *Tissage*. Le tissage transforme les fils en tissus, en les entrelaçant de manière à former une pièce plus ou moins étendue. Le tissu ordinaire se fait au *métier à tisser*, au moyen de la *navette*, qui fait serpenter un fil appelé *trame* entre d'autres fils tendus parallèlement et formant la *chaîne*.

4° *Blanchiment*. Il se fait à l'eau, au soleil, à la vapeur, et aussi à l'aide d'acides ou de sels de potasse, de soude, de chlore, etc.

5° *T teinture*. Elle s'obtient par des substances colorantes *bleues* : indigo, tournesol ; *rouges* : garance, brésillet, santal, campêche, cochenille ; *jaunes* : safran, gaude, etc. L'aniline, extraite du goudron de houille, donne toutes les nuances et remplace en très grande partie les matières précitées.

6° *Impression*. Elle se fait au moyen de planches portant le dessin en relief et appliquées soit à la main, soit à la machine.

On trouve sur le bas Escaut de nombreuses huileries et de grandes corde-



L'ourdissoir, qui assemble parallèlement les fils pour former la chaîne.

ries ; celles-ci surtout à Hamme, Zele et Termonde ; d'importantes fabriques de tuiles, briques et tuyaux de drainage à Tamise, Rupelmonde, Steendorp et Stekene. Les brasseries, les distilleries et les tanneries de Gand, Audenarde, Deynze, Alost, Grammont sont renommées. Gand possède de vastes ateliers de construction de machines et de métiers à tisser. Grammont et Ninove ont de grandes fabriques d'allumettes chimiques ; Saint-Nicolas et ses environs, de nombreuses saboteries. Wetteren a une poudrerie.

Historique. — A l'époque de sa conquête par Jules César, l'an 51 avant Jésus-Christ, le territoire de la Flandre orientale était habité à gauche de

l'Escaut par les Ménapiens, à droite par les Nerviens. Les Romains l'incorporèrent dans la province dite Belgique seconde. Sous les Mérovingiens, rois francs de la première race, la partie située à l'ouest du fleuve fut dès le VI^e siècle comprise dans la Neustrie, et la partie à l'est dans l'Austrasie. Après le partage de l'empire de Charlemagne au IX^e siècle, le *comté de Flandre*, fief du roi de France, engloba dès sa formation l'ancienne partie neustrienne de la Belgique, sauf le pays de Waes, rattaché à la Lotharingie, ainsi que le territoire flamand de la rive droite de l'Escaut. Cette partie lotharingienne de la Flandre dépendit dès lors presque toujours de l'Allemagne et fut pour ce sujet appelée « Flandre impériale ». Les comtes de Flandre acquirent successivement ses différentes seigneuries, dont la plus importante, outre celle du Pays de Waes, était le comté d'Alost ou d'Eename, qui fut définitivement réuni en 1166. Le reste de l'histoire de la Flandre orientale se confond avec celle de sa sœur de l'ouest. Au XVIII^e siècle, les divisions administratives de ce territoire étaient : la châtellenie dite Vieux-Bourg de Gand et celle d'Audenarde, les métiers de Bouchaute et d'Assenede, la juridiction de Renaix, la verge de Deynze, les pays de Waes, d'Alost et de Termonde, ces deux derniers comprenant l'ancien comté d'Alost, la seigneurie de Termonde, les villes de Grammont et Ninove. De 1795 à 1814, sous la République et l'Empire français, elles formèrent le département de l'Escaut, ayant pour chef-lieu Gand.

La population. — La Flandre orientale a vu s'élever sa population de 738.000 âmes en 1831 à 1.134.000 en 1912, soit un gain de 396.000. Elle occupe ainsi le 3^e rang sous ce rapport et le second pour la densité avec 378 habitants au km². Cette population est à peu près toute catholique, et, sauf les environs de Renaix, qui parlent le wallon, elle fait couramment usage de la langue flamande.

Les Béguinages de Flandre. — « Parfois les nations ignorent elles-mêmes leur plus clair trésor. Qui se doute en Flandre que les béguinages sont des bijoux de pierres d'une rareté unique, ce qu'on a hérité et conservé de plus original, de plus exquis, des siècles morts ? Dans les vieilles villes de là-bas, à Bruges ou à Gand, voici tout à coup, au milieu des demeures modernes, le délicieux enclos qui s'entr'ouvre. C'est un hameau du moyen âge ! On a l'impression de marcher dans le paysage d'un tableau ! Au centre, s'arrondit un terre-plein, entourant l'église, une pelouse à fleurettes, comme l'avant-plan des triptyques.

» Tout autour de cette grande place, les petits couvents alignés. Chaque porte est verte, d'un vert de prairie. Les murs peints en rouge ou en gris, avec un pignon qui monte en escalier régulier. Entrons maintenant dans un des petits couvents. Devant la maison, il y a un jardinet de presbytère, méticuleux et délicieux, ourlé de buis ; les fleurs dociles y forment des initiales de Patronnes, des Sacrés-Cœurs percés d'un glaive de verdure. Voici les parloirs, voici surtout l'ouvroir. C'est la salle du travail en commun. Tout est blanc : les murs à la chaux, le plancher où du sable blanc fait des méandres

et des dessins, les rideaux de coton immaculé, enfin les cornettes des béguines, — blanc sur blanc, — tandis que leurs mains elles-mêmes ne manient que des choses blanches : lingerie qu'elles réparent, ou dentelles dont elles tressent les fils de la Vierge.

» Du fond des corridors nous arrivait comme un frémissement de lèvres priantes. Chaque jour, en effet, les bonnes religieuses se réunissent dans l'ouvroir, passant les heures de la matinée à travailler en récitant le rosaire...

» Cependant notre guide, nous ayant menés à l'étage, ouvrait devant nous la porte de chaque chambre de béguine. Ces chambres, presque toutes pareilles, s'ouvrent sur de longs couloirs cintrés, où coulait une lumière très douce détachant çà et là des murs un christ religieusement peint.

» C'est le dortoir des béguines. Voici leur lit, drapé de percale mauve, couleur séculaire chez elles, comme est séculaire aussi la forme du mobilier, de ces chaises garnies de jonc qui s'espacent dans les parloirs, dans leurs chambres. Comme tout est angélique, ici ! La vie des béguines est sans événements... Elles sont donc déjà comme hors du temps. Il faut les voir suivre toutes les minutieuses pratiques : la prière en commun, le rosaire, les sacrements. Et comme le culte, ici, s'enjolive ! On reconnaît des mains de femmes à l'arrangement des autels du Sacré-Cœur, des bancs de communion, des madones de parloir ou d'ouvroir. — Quand on entre dans l'église d'un béguinage, on a devant soi l'impression d'un paysage blanc, d'un pays de neige, d'un glacier aux calmes aiguilles. Toutes les béguines, en effet, en entrant sous le porche déploient par dessus leur robe sombre un grand voile blanc, qu'elles fixent par une épingle au-dessus de leur coiffe et qui retombe, les enveloppant toutes ; à la grand'messe et à vêpres, cette blancheur des voiles, cette blancheur des âmes s'expriment par des chants qui semblent blancs aussi. Ah ! cette maîtrise des églises de béguinages, jubés où les chantes sont également des béguines... Aux grandes fêtes de l'année, un cortège s'organise, se déroule dans les rues tournantes du béguinage ; on promène des bannières, des corbeilles de roses, des cassolettes, les statues de la Madone, des cierges, des encensoirs et le bel ostensor en or des dimanches et des Pâques. De saintes femmes du voisinage font escorte ; des enfants s'y mêlent, vêtus de mousseline blanche ou habillés en petits Saint-Jean !...

» Les béguines toujours vivent et s'éternisent, et c'est peut-être à cause d'elles que la terre de Flandre apparaît toute blanche dans le noir tumulte des siècles. »

(Georges Rodenbach).

Gand, Alost, Wetteren, Audenarde, Bruges, Malines, Aerschot et autres villes possèdent des béguinages, dont l'institution est attribuée à sainte Begge, au VII^e siècle.

Administrations. La Flandre orientale forme le diocèse de Gand, comprenant 25 doyennés. A la cour d'appel de Gand ressortissent ses trois arrondissements judiciaires de *Gand*, *Termonde* et *Audenarde*, divisés en 34 cantons de justice de paix. Elle fait partie de la division militaire de Gand et comprend six arrondissements administratifs : ceux de *Gand*, *Eccloos*, *Saint-Nicolas*, *Termonde*, *Alost* et *Audenarde*, composés de 298 communes.

ARRONDISSEMENTS DE GAND ET D'EECLOO.

L'arrondissement judiciaire de Gand (1) comprend l'arrondissement administratif de même nom, avec celui d'Eccloo, et le canton de Cruyshautem, de l'arrondissement d'Audenarde.

Cette partie nord-ouest de la Flandre orientale, sablonneuse et basse au nord de Gand, limoneuse et ondulée au sud, est caractérisée par le cours de l'Escaut, qui baigne Ledeborg, Gand, Gentbrugge, Melle, et par celui de la Lys, qui, au-dessus de Deynze, se décharge en partie dans le canal de Schipdonck, puis, en amont de Gand, se bifurque en deux bras, lesquels forment une grande île et dont l'un baigne Tronchiennes. Ces deux rivières alimentent les canaux de Gand à Bruges et à Terneuzen, ainsi que le canal de la Lieve, déversoir vers la mer,

L'Escaut et la Lys. — « Du haut de la tour de la cathédrale Saint-Bavon, par une belle journée on peut contempler l'azur du ciel, surplombant en dôme profond l'immense plaine circulaire qui s'offre au regard. Celle-ci est d'un bleu verdâtre à la ligne de l'horizon. Au sud, dans la direction des carrières de Baeleghem, dont les pierres ont servi à la construction de

1. FLANDRE ORIENTALE. 34 cantons, 298 communes, 1 124 000 hab. = 93 cp.

Arrond. judiciaire de Gand. 16 cantons, 107 communes. — Sup. 134 609 hectares.

GAND (3 Cj.) 167.5. — 1^{re} Cj. Gand (rive droite, sections de l'est, du nord, etc.)

2^e Cj. Gand (sections de l'ouest, etc.), Afsné, 0.5, St-Denis-Westrem, 2.5.

3^e Cj. Gand (rive gauche de la Lys, 6^e section, etc.), Mariakerke, 2.8, Tronchiennes, 5.5, Vinderhaute, 0.9.

Assenede, 5.8, Bouchaute, 2.8, Cluysen, 1.6, Ertvelde, 3.5, Selzaete, 7.5. E.

Caprycke, 3.7, Bassevelde, 3.6, Lembeke, 3., Oost-Eccloo, 2.2, St-Jean-in-Eremo, 0.9, Ste-Marguerite, 0.8, Waterland, 0.8, Watervliet, 2.8. E.

Cruyshautem, 6., Auwegem, 1.4, Heurne, 0.7, Huysse, 3.1, Mullein, 0.6, Nokere, 1.5, Syngem, 2.9, Wanneghem-Lede, 1.2, Au. — Zulte, 3.

Deynze, 5.2, Astene, 1.6, Bachte-Maria-Leerne, 1.3, Gotthem, 0.9, Grammene, 0.6, Leerne-St-Martin, 0.6, Machelen, 2.9, Olsene, 2.7, Peteghem, 3.5, Vynckt, 1.7, Wontergem, 0.9, Zeveren, 0.6.

EECLOO, 13.7, Adegem, 4.4, Maldegem, 10.6, Middelbourg, 0.9, St-Laurent, 3.6. E.

Everghem, 8.8, Desteldonck, 1.2, Mont-St-Amand, 16.8, Oostacker, 5.4, Wondelgem, 4.1.

Ledeborg, 14., Destelbergen, 4.7, Gentbrugge, 14.4, Heusden, 3.7.

Loochristi, 4.2, Mendonck, 0.4, Moerbeke-les-Polders, 6.5, Saffelaere, 3.7, Seveneeken, 2., Wachtebeke, 5.6, Winkel-Ste-Croix, 2.4.

Nazareth, 5.1, Asper, 2.1, Deurle, 1., Eecke, 2.3, Laethem-St-Martin, 1.5, La Pinte, 1.6, Seevergem, 1.3, Zwynaerde, 3.7.

Nevele, 3.3, Aeltre, 7.3, Hansbeke, 2.1, Landegem, 1.8, Lootenhulle, 2.8, Meygem, 1.2, Poesele, 0.6, Poucques, 0.9, Vosselaere, 0.8.

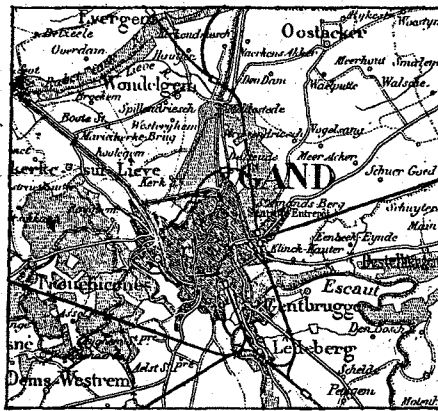
Oosterzele, 3.4, Baelegem, 3.4, Baeygem, 0.7, Bottelaere, 1.3, Dickelvenne, 2., Gavere, 2., Gontrode, 0.6, Gysenzele, 0.7, Landscauter, 0.5, Lemberge, 0.5, Meirelbeke, 6.7, Melle, 6.4, Meisen, 0.9, Moortzele, 0.8, Munte, 1., Schelderode, 1.2, Scheldewindeke, 2.7, Semmersucke, 1.5, Vurste, 1.7.

Somergem, 6., Bellem, 1.9, Knesselaere, 4.4, Lovendegem, 4.3, Meereन्द्र, 2.2, Ronsele, 0.4, Ursel, 2.5.

Waerschoot, 6.3, Oostwinkel, 1., Sleydinge, 5.7.

Saint-Bavon, de l'Hôtel de ville et d'autres monuments gantois, on aperçoit, sous forme de taches, des petits bois d'un vert presque noir. Ailleurs, des teintes d'un jaune pâle indiquent de vastes champs de seigle, étendus çà et là ; mais ce qui domine, c'est le vert tendre des riantes prairies qui bordent la Lys et l'Escaut et qui, non loin de Gand, sont reliées entre elles par les gras pâturages d'Evergem et d'Oostacker. — Vers le sud, au milieu de cette nappe de champs cultivés, de petits bois et des vastes prairies, où l'émeraude étale toutes ses nuances, on voit serpenter l'Escaut, comme un ruban argenté. Il fait son entrée en ville par le quai des Moines, en longeant le mont Blandin, sur le sommet duquel s'élèvent la tour et la coupole de l'église Saint-Pierre. Mais le fleuve disparaît bientôt au milieu des maisons, laissant à sa droite la station du chemin de fer de l'Etat.

» La Lys, qui partout ailleurs en ville est complètement invisible du haut



Carte au 160 000^e, ou 6 1/2''/m. pour 1 kilomètre.

de Saint-Bavon, daigne se montrer un instant à l'endroit où elle va rejoindre l'Escaut, après lui avoir enlevé la plus grande partie de ses eaux, grâce au canal du dixième siècle. C'est elle, d'ailleurs, qui est le véritable fleuve gantois. A peine les enfants connaissent-ils le pauvre Escaut. Mais parlez-leur de la Lys, de leur *Leie* : aussitôt vous verrez la joie briller dans leurs yeux : tous ont joué sur ses bords ; ils savent que presque tous les quais à la file portent son nom.

» Mais, dès qu'il a quitté la ville, l'Escaut reprend son rang, son prestige et le nom que déjà lui donnait César. Dans les vertes prairies de l'Heernisse, où il s'étend à l'aise, montant et descendant avec la marée, c'est lui seul qui frappe les regards. Le déclassé de tantôt est maintenant redevenu le grand fleuve, qu'on respecte déjà à Tournai et à Audenarde, et qui, quelques lieues plus loin, fait la gloire d'Anvers. Trois des grands tournants de l'Escaut brillent majestueusement au soleil et semblent proclamer qu'il a pris sur sa rivale une revanche définitive ».

(Wagner, *Belgique illustrée*).

Gand, en flamand *Gent*, est une grande et opulente ville de plus de 167.000 âmes, l'une des premières de la Belgique par ses monuments, son industrie, son commerce et son histoire. Chef-lieu de la Flandre orientale et de la 1^{re} division militaire, siège d'un évêché et d'une cour d'appel, elle occupe, non loin de la mer du Nord, une situation très avantageuse au confluent de l'Escaut, de la Lys et de plusieurs canaux. Ces voies navigables

et deux petits cours d'eau en font l'une des « Venise du Nord », car ils la découpent en de nombreux flots, que réunissent une soixantaine de ponts. Gand se divise en ville haute, bâtie sur la colline Saint-Pierre, et en ville basse, moins saine parce qu'elle est plus humide. D'aspect varié, il a des quartiers extérieurs aux rues larges, bordées de maisons élégantes et de riches hôtels. Dans le centre, au contraire, les rues sont généralement étroites, irrégulières, et l'on y rencontre de vieilles maisons à toits aigus et quelques façades espagnoles. Du reste, depuis vingt-cinq ans, des travaux considérables ont été accomplis pour dégager ou restaurer les monuments et embellir la ville de tous côtés.

Les monuments remarquables sont nombreux à Gand. La *cathédrale Saint-Bavon*, ancienne église Saint-Jean, est l'un des temples les plus riches de la chrétienté. C'est un édifice de lourdes proportions, mais ses vingt-quatre chapelles sont des sanctuaires de l'art ; on y voit des tableaux de maîtres, surtout l'Adoration de l'Agneau, le chef-d'œuvre de la peinture flamande primitive, par les frères Hubert et Jean van Eyck ; puis ce sont des mausolées d'évêques, le jubé, la chaire de vérité, des candélabres ayant appartenu à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, les fonts baptismaux qui servirent pour le baptême de Charles-

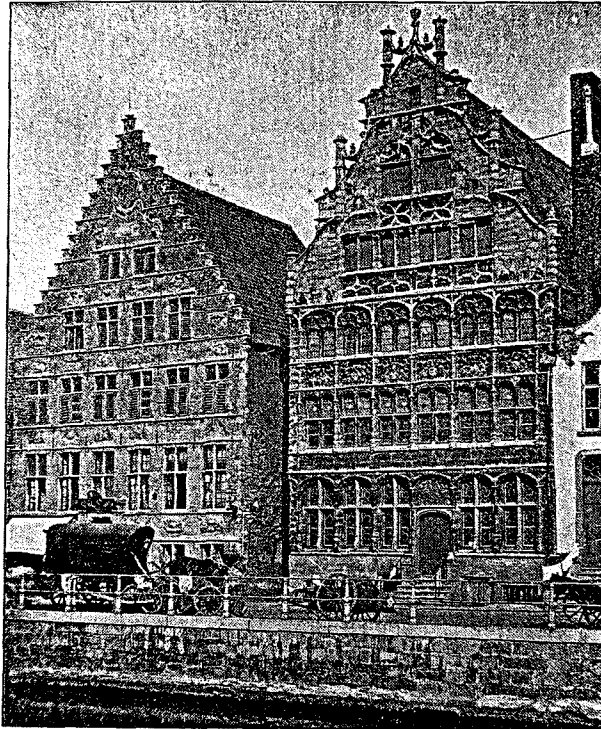


Gand. — L'hôtel de ville, des XV^e et XVI^e siècles.

Quint. Sous le chœur existe une crypte du XIII^e siècle, divisée en quinze chapelles. Longue de 96 mètres, la cathédrale offre une tour octogonale de 90 mètres de haut, terminée par une plate-forme d'où l'on découvre une grande partie de la Flandre. *Saint-Michel* est une belle église gothique des XV^e-XVII^e siècles ; mais sa tour est inachevée ; les Jacobins révolutionnaires de 1793 en avaient fait un temple de la Raison. *Saint-Pierre* est une ancienne abbatale reconstruite aux XVII^e-XVIII^e siècles ; elle a une façade corinthienne surmontée d'un magnifique dôme et, comme la précédente, elle renferme beaucoup de bons tableaux. Vient ensuite l'église Saint-Nicolas, aux nombreuses chapelles d'anciennes corporations ou confréries ; puis celles de Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Étienne et autres.

Au point de vue religieux, Gand se distingue encore par ses deux *béguin-*

nages, établissements ainsi nommés de leur institutrice sainte Begge, sœur de Pepin de Landen. Ce sont des communautés de femmes liées par des vœux, seulement quand elles sont dans l'intérieur du monastère, vivant de leurs ressources personnelles ou de leur travail, habitant des maisonnettes particulières agglomérées en plusieurs couvents, que séparent de petites rues; au centre, se trouve la chapelle commune. Le *Grand-Béguinage*, transféré à Mont-Saint-Amand, au nord-est de la ville, compte 570 religieuses, et le *Petit-Béguinage* environ 250 : leur fondation par Jeanne de Constantinople, comtesse de Flan-



Gand. — Maison des Mesureurs de grains et celle des Bateliers.

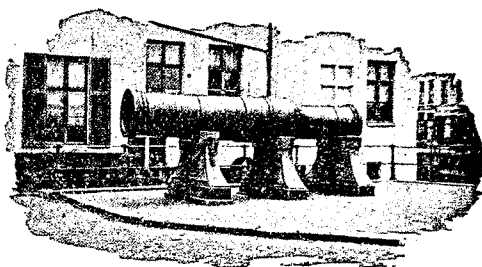
dre, remonte à l'an 1234. Notons aussi le couvent des Sœurs Blanches ou Sœurs de Charité de Gand, qui secondent au Congo les missionnaires de Scheut-lèz-Bruxelles. Les intéressantes ruines romanes de l'abbaye *Saint-Bavon* contiennent actuellement un riche musée lapidaire.

Parmi les édifices civils, il faut mentionner l'*Hôtel de ville*, des XV^e-XVII^e siècles, avec son admirable façade de style ogival fleuri et la salle dans laquelle fut signée en 1576 la pacification de Gand ; le *Belfroi*, tour carrée du XIV^e siècle, surmontée d'un campanile où trône un énorme dragon, et pourvue d'un su-

perbe carillon de 40 cloches, lequel remplace la fameuse Roelant, qui sonna si souvent le tocsin de l'incendie et de l'appel aux armes ; le *Château des Comtes* ('s Gravensteen), construit vers 867 par Baudouin Bras de fer, agrandi en 1180 et restauré de nos jours : c'est, avec le château-fort de Bouillon, l'édifice militaire du moyen âge le plus remarquable de la Belgique ; les comtes de Flandre quittèrent ce palais en 1368 pour celui de la Cour des Princes, où naquit Charles-Quint en 1500 ; enfin le château de Gérard le Diable (xiii^e s.), qui contient les archives provinciales.

La célèbre **Maison des Bateliers**, l'un des plus beaux bâtiments du pays, est construite dans le même gothique fleuri, ravissant d'élégance et de richesse qui caractérise l'Hôtel de ville de Gand. Ancien local de la corporation des francs-bateliers (armateurs), elle est arrivée jusqu'à nous à peu près intacte. La façade, d'une teinte brun-noir qui, au soleil, prend de beaux reflets d'ocre, se distingue par un dessin compliqué et simple à la fois. Des sculptures profondément fouillées la couvrent de haut en bas. Au-dessus de la porte

d'entrée se trouve un bas-relief représentant un grand navire du seizième siècle, emblème de la corporation des armateurs. Entre les fenêtres du premier et du second étage on aperçoit six écussons richement enguirlandés, et les colonnes d'Hercule qui encadrent d'ordinaire la devise de Charles-Quint : *Plus Oul-*



Gand. — « Dulle Griete », ou le gros Canon.

tre. A droite et à gauche des fenêtres du troisième étage, se voient les restes de deux grands bas-reliefs figurant des bateliers soulevant une ancre. L'effet de cette façade, avec ses sept clochetons échelonnés le long des deux rebords du pignon et se détachant sur l'azur du ciel, excite à bon droit l'admiration enthousiaste des connaisseurs.

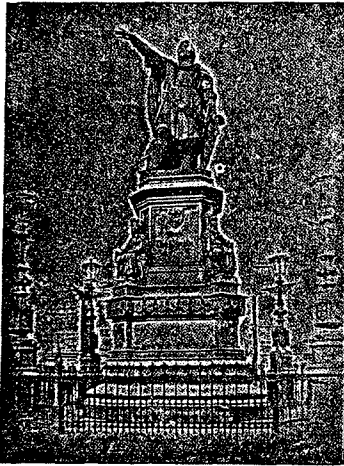
Une petite ruelle la sépare de la haute maison des *Mesureurs de grains*, qui date de 1698. Sans être tout à fait aussi belle, cette façade a un certain cachet d'originalité, grâce surtout à ses vingt-deux fenêtres et à son pignon hardi, dentelé d'une série ininterrompue de petits gradins. A côté se dresse un sombre magasin en style roman, qui n'est autre que l'ancienne *Maison de l'Étape* : autrefois Gand avait pour toute la Flandre le droit de « l'étape » ou le monopole du blé, comme Bruges avait l'« étape » des laines.

Le *Palais de Justice*, celui de l'Université et le Grand Théâtre sont modernes, ainsi que la maison de détention dite « Rasphuis », de forme octogonale. Citons encore l'hospice Guislain pour aliénés, l'hôpital de la Biloque, ancienne Abbaye offrant le plus beau spécimen de façade en briques moulurées de la Belgique, l'hôtel d'Hane-Steenhuysse, où Louis XVIII, roi de France,

logea pendant les Cent-Jours ; le Rabot, formé de deux anciennes tours de défense, plantées comme deux gros poivriers de pierre dans les eaux de la Lys.

La plus belle place de Gand est la *place d'Armes* ou le *Kouter*, entourée d'élégantes habitations de la Renaissance. Celle du *Marché du Vendredi*, ornée de la statue de Jacques van Artevelde, fut témoin des grands événements, souvent sanglants, accomplis jadis dans la cité. Au coin d'une rue voisine se trouve le grand Canon *Dulle Griete* (Marguerite l'Enragée), dont la construction date des premières années de l'invention de l'artillerie, c'est-à-dire du milieu du XIV^e siècle. Formé de lattes de fer forgé, entourées de cercles de même métal, il a une longueur de cinq mètres, une circonférence de trois mètres 66 centimètres et pèse 16 400 kilogrammes.

Comme promenades, citons : le *Parc de la Citadelle*, le *Jardin botanique*, le *Jardin Zoologique* et la *Coupure*.



Gand. — Statue de Jacques Van Artevelde.

La métropole flamande mérite toujours le titre de « ville des arts » : elle a une académie des Beaux-Arts très fréquentée, un Musée des Beaux-Arts, un Musée des Arts décoratifs et un Musée d'Archéologie très importants. L'École d'Industrie compte plus de 800 élèves. C'est aussi à Gand que se trouve l'Université de l'État en pays flamand ; l'École du génie civil et celle des arts et manufactures y sont annexées ; sa bibliothèque, très riche, occupe l'ancienne église conventuelle de Baudeloo. Enfin n'oublions pas l'Académie royale flamande et le Conservatoire royal de musique.

Gand, surnommé « le Manchester belge », est le centre des industries

cotonnière et linière en Belgique ; de là ses nombreuses et importantes filatures de lin (200.000 broches) et de coton (850.000), ses blanchisseries et ses teintureries, ses manufactures de toiles de lin et de jute, de linge de table et de toiles peintes. La ville fabrique aussi des dentelles, des lainages, du tabac, des phosphates et des carreaux de ciment ; elle possède d'importantes brasseries produisant des bières brune et blonde, dites *uitzet*, des raffineries de sucre de canne, des amidonneries et des savonneries, des fonderies, des ateliers de construction de machines et de métiers, de grandes scieries à vapeur, des chantiers de construction de bateaux. Gand se distingue encore par la culture des fleurs d'ornement, qui lui ont valu le surnom de « Ville des Fleurs » ; ses expositions florales, tous les cinq ans, sont merveilleuses, mais tout à fait exceptionnelle a été celle de l'Exposition universelle de 1913 ; du reste, c'est

un charme de visiter le marché aux fleurs ou les serres des amateurs et des jardiniers.

Le commerce de l'active cité est favorisé par un réseau complet de voies ferrées, par l'Escaut, soumis à la marée, par la Lys, le canal de Bruges-Ostende et le canal de Terneuzen. Les voies d'eau communiquent avec les bassins du port gantois, dont la superficie atteint 87 hectares. Aussi ce port est-il redevenu le second de la Belgique pour le commerce proprement dit. En 1913, son mouvement maritime a dépassé 2.000.000 tonneaux (Moorsom), tandis que la batellerie fluviale y a jaugé près de 8.000.000 de tonneaux.

Les fabriques et les serres. — Gand présente, outre ses béguinages, deux choses qui le rendent extraordinaire : ce sont ses fabriques et ses serres, c'est-à-dire deux mondes et aussi deux peuples distincts.

« La *fabrique*, énorme comme un donjon, le vrai donjon de ce temps, multiplie ses activités hurlantes dans le tonnerre de ses machines ; pour se carrer dans son ampleur, elle a fait table rase du passé, éventrant les vieux quartiers historiques ou simplement, quand elle pouvait s'en accommoder, s'installant dans les ruines féodales, avec un sans-gêne bourru de colosse. C'est ce qu'elle a fait de la vieille ville, bousculant tout, asservissant à ses besoins d'envahissement les palais et les églises, plantant au cœur de la cité ses hautes cheminées par dérision des pignons glorieux, et, jusque dans les recoins hantés par les ombres des anciens comtes, prolongeant son grand bourdonnement de ruche en travail : ceci est le présent, la vie tumultueuse et pressée, un grand fleuve humain coulant par les rues, des millions journalièrement enfournés au creuset de la fabrication. A de certaines heures du jour, quand l'usine, comme un vomitoire, écoule ses houles d'ouvriers, Gand a l'air d'une ville insurgée, courant aux barricades du pas redoublé de l'émeute.

» Ce grand travail n'est pas exempt de vicissitudes, à la vérité ; la machine, en multipliant innumérablement ses produits, a déterminé l'accumulation des stocks ; forcément les chômages sont venus rompre l'équilibre du mouvement industriel. Mais, malgré les crises et les grèves qui ailleurs décimaient le capital, avec des éventualités de ruine toujours en suspens, la fabrication gantoise, elle, s'est constamment maintenue. Rien, du reste, n'est comparable à quelques-unes de ses grandes installations : la *Linrière* n'occupe pas moins de cinq mille ouvriers, et l'on vous montrera à la *Lys* un moteur, le plus puissant du continent... »

Les Serres. « Quittons cependant les centres populeux : aux enfers du travail, aux ronflements des métiers, aux sifflements de la vapeur, à l'étourdissante rumeur du fer et du feu, succède la tranquillité d'une banlieue idyllique. Ce n'est pas que, sous cette placidité extérieure, les activités aient cessé, mais elles s'appliquent à des élaborations mystérieuses, dans les sourdines d'un travail sans hâte dont la nature fournit les éléments.

» De quelque côté que se portent les yeux, de *grandes serres*, parallèlement alignées parmi des rectangles symétriques de terrains livrés à la culture florale, signalent les installations horticolas (dont les plus célèbres sont celles de

Van Houten, voir page 192). Elles ont fini par former à la ville une ceinture épaisse, s'étendant sur plusieurs centaines d'hectares. Là, chauffée d'agents puissants, la terre fermente en une production sans trêve, gestant une flore merveilleuse dans l'espèce de coup de sang d'une sève tourmentée par le feu et l'eau. Des forêts de végétations, des montagnes de floraisons, une poussée ininterrompue de troncs solides comme le bronze et de tiges ténues comme le fil d'archal, y surgissent du sol bouillant et gras. Gand est peut-être la première ville horticole du monde. Chaque année ses établissements exportent par cargaisons les tulipes et les jacinthes, autrefois la gloire des jardiniers de Hollande. Cette immense industrie de l'oignon en fleur, ils l'ont accaparée et l'ont développée au point d'en posséder aujourd'hui le monopole incontesté. »

(Lemonnier, *la Belgique.*)

Historique. — Gand (de *Venta*, lieu de marché?) avait déjà quelque



Gand. — Le Château des Comtes restauré.

importance, à l'époque gallo-romaine, comme l'attestent les antiquités qu'on y a trouvées. En temps de guerre, les habitants se retiraient dans une forteresse occupant, entre la Lys et l'Escaut, l'espace aujourd'hui appelé de *Kuyp*, la Cuve. Vers 630, saint Amand, évêque de Tongres, vint à *Gandavum* prêcher le christianisme et y fonda deux monastères, l'un sur le mont Blandin ou Saint-Pierre, l'autre plus au nord, où se retira saint Bavon, qui lui laissa son nom. En 654, saint Liévin évangélisa aussi la ville, dont il est devenu le patron. Baudouin Bras de Fer y éleva en 868 le château des Comtes, pour défendre la cité contre les Normands; plus tard, Baudouin III y introduisit des tisserands et des foulons, Baudouin V la fortifia et Philippe d'Alsace lui accorda de nombreux privilèges. En 1180, Gand devint la capitale de la Flandre. Une loi, qui défendait à ses habitants d'acquérir des immeubles au dehors, contribua puissamment à sa prospérité industrielle et

commerciale. Philippe le Bel tenta de confisquer la Flandre, mais les Gantois prirent les armes, d'abord contre leur gouverneur, Jacques de Châtillon, puis contre le comte Louis de Crécy. Ce fut alors qu'ils mirent à leur tête, en qualité de *ruwaert* ou régent, Jacques van Artevelde, doyen des brasseurs, qui fit alliance avec les Anglais, dont les villes flamandes recevaient les laines pour le tissage de leurs draps.

La victoire de Courtrai, en 1302, rendit à la Flandre son indépendance, et la cité gantoise, par son commerce et ses manufactures de draps et de toiles, devint durant les XIV^e et XV^e siècles la plus importante commune du pays, l'une des plus riches de l'Europe.

Ses habitants, ayant refusé de payer un certain impôt à Philippe le Bon, furent vaincus par lui à Gavre en 1453. Marie de Bourgogne, sa petite-fille, leur octroya de grands privilèges, mais ils ne s'en révoltèrent pas moins contre Maximilien d'Autriche, son époux, qui les obligea à demander la paix (1485).

Charles-Quint, le plus illustre des Gantois, était fier de sa ville natale, qui pendant longtemps fut plus étendue et plus peuplée que la capitale de la France; ce qui lui faisait dire plaisamment: « Je mettrais Paris dans mon Gand (gânt) ». Cependant il dut lui-même accourir d'Espagne pour soumettre le peuple, excité à la révolte par la faction des Chaperons Blancs. C'était en 1540; il transforma l'abbaye de Saint-Bavon en citadelle, afin de mettre un terme aux séditions de la turbulente cité.

En 1566, sous l'influence du protestantisme, la populace se mit à dévaster les églises et les couvents au cri de : *Vivent les Gueux !* Le comte d'Egmont, puis le duc d'Albe vinrent y rétablir le calme au nom de Philippe II, et la *pacification de Gand* fut signée le 8 novembre 1576. Mais la lutte entre les Catholiques et les Gueux recommença bientôt; le duc d'Albe s'empara de Gand par la famine en 1584, et, comme précédemment, de nombreux protestants durent passer à l'étranger. Louis XIV prit et perdit la ville plusieurs fois; Louis XV y entra en 1745. Sous la République et l'Empire français, Gand fut le chef-lieu du *département de l'Escaut*. Napoléon le visita en 1805 et 1810, mais sa politique indisposa les Gantois, qui acclamèrent les Alliés. Louis XVIII s'y réfugia pendant les Cent-Jours. Sous le gouvernement néerlandais, Gand redevint la première ville manufacturière du royaume et fut doté du canal de Terneuzen. Depuis, sa prospérité n'a cessé de s'accroître, et actuellement sa population n'est sans doute pas inférieure à celle qui s'y trouvait à l'apogée de sa puissance communale.

Parmi les hommes éminents nés à Gand, citons: l'évêque chroniqueur Mussche, † 1282; le théologien Henri de Gand, † 1295; Philippe van Artevelde, tué à Westroosebeke, en 1382; Charles de Lannoy, généralissime des armées impériales et vice-roi de Naples, † 1527; Gilles de Haese, général en chef de la république de Venise, † 1547; l'empereur Charles-Quint, † 1558; le mathématicien-géographe Huilius, † 1606; l'astronome Phil. Laensberg, † 1632; l'érudite d'Espinoij, qui fit connaître les antiquités de la Flandre,

† 1633 ; les poètes flamands Harduyn et van Zevecote, †† 1644, 1642 ; le sculpteur Delvaux, † 1778 ; Liévin Bauwens, qui en 1800 introduisit d'Angleterre sur le continent (à Gand) les machines à filer le coton ; Quetelet, savant directeur de l'observatoire de Bruxelles, † 1874.

CANTONS DE GAND. *Saint-Denis-Westrem* possède des établissements d'éducation et d'apprentissage, des champs de course et de manœuvre, et le château dit de Puttenhove, qui serait l'ancienne maison de campagne de Charles-Quint. — *Tronchiennes*, en flamand *Drongen*, sur la Lys, est une localité de 5.500 habitants, où l'on trouve des distilleries et des savonneries. Son origine serait très ancienne, à en juger par les antiquités qui y ont été mises au jour. Les Normands y brûlèrent en 851 le monastère fondé par saint Amand et remplacé aujourd'hui par le noviciat des Pères de la Compagnie de Jésus. C'est la patrie du célèbre tribun Jacques van Artevelde, qui périt dans une émeute en 1345.

EVERGEM, au nord de Gand, est très industriel, tandis que *Oostacker* attire en foule les fidèles par sa grotte de Notre-Dame de Lourdes. Bien modeste, cette grotte n'imité d'ailleurs en rien les roches Massabielle, où la très Sainte Vierge est apparue en 1858, au pied des Pyrénées françaises. Elle est aujourd'hui accompagnée d'une magnifique église et de nombreuses faveurs ont récompensé la piété confiante des pèlerins.

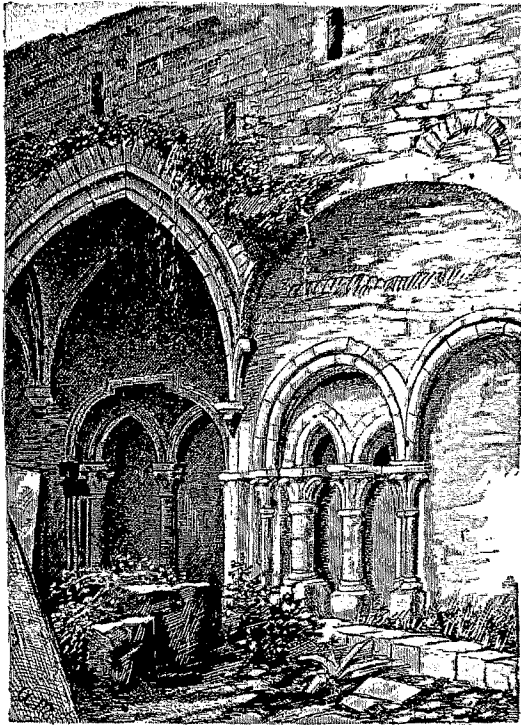
Mont-Saint-Amand, à l'ouest de Gand, est une localité prospère de 17.000 habitants, qui s'adonne surtout à l'horticulture et à la floriculture ; le Grand Béguinage de Gand y a été transféré et reconstruit en 1875 dans le style gothique.

LEDEBERG est situé sur l'Escaut en amont de Gand, dont il est un faubourg et aux industries duquel il participe. *Gentbrugge*, autre faubourg sur l'Escaut, mais en aval, possède un atelier central des chemins de fer de l'État, occupant 1200 ouvriers, et l'établissement horticole Van Houten, l'un des plus considérables de la Belgique : pépinières, jardins maraîchers et d'agréments, plantes exotiques, etc.

« **L'établissement Van Houten**, occupe tout un coin du pays avec une administration qui a sa hiérarchie, un personnel qui est une armée, cinquante serres, une centaine de hangars et un périmètre de terrains où tiendrait à l'aise une colonie entière. Aussitôt qu'on y pénètre, on a la perception d'un énorme laboratoire où s'active la génération des espèces les plus magnifiques : toute une création monstrueuse et charmante de végétaux touffus comme des forêts, déliés comme des filigranes, verruqueux comme des cuirs de pachydermes, polis et satinés comme de la chair d'enfant, étend sous les voûtes vitrées ses larges parasols, se déroule en grappes de fleurs, s'étire avec des allongements de reptiles, colle aux parois ses ventouses, développe ses ramifications pareilles à des tentacules, accroche partout ses vrilles et ses griffes. Depuis les bambous, les bananiers, les caroubiers, les palmiers de l'Inde, dressant leurs hauts piliers dans la clarté avec des airs de patriarches et de guerriers, jusqu'aux grouillements informes et aux ténébreuses reptations des

orchidées, espèces de larves animales à demi débrouillées du chaos des limbes, l'épanouissement des flores se prolonge de serre en serre, à travers l'innombrable série des métamorphoses, multipliant à l'infini ses caprices, ses luxuriances dans un renouvellement de genèse inépuisable.

» Il y a des serres pour toutes les latitudes et toutes les familles ; et quelques-unes, avec leurs rudiments de vague animalité, où l'œil perçoit des formes en suspens, comme l'ébauche d'un monde inachevé, ressemblent à des ménageries fantastiques, emplies d'une pullulante et farouche faune, vautrées



Gand. — Ruines de l'abbaye Saint-Baon.

au ras des dalles en croupes ondulantes ou dardées en mâchoires prêtes à broyer. Tels l'*Ataccia cristata*, pareille à une pieuvre, les *Cycas*, aux dards aigus comme des glaives, les *bananiers d'Abysinie*, dont les feuilles géantes ont la pesanteur d'une oreille d'éléphant ; tels encore l'*Euphorbia havancensis*, étalant son ventre d'énorme lézard bronzé, le *Mamillaria*, avec son gonflement de mamelles superposées qui lui donnent l'air d'une Isis végétale, et ces superbes *fougères de la Nouvelle-Hollande*, squamées d'écailles à l'égalé des sauriens et par surcroît éperonnées de rostrés assassins. Mais le chef-d'œuvre dans ce

défilé de merveilles qui ne laisse pas un instant les yeux en repos, c'est peut-être la serre aux orchidées ; l'art et la nature semblent s'être ici accordés pour varier avec une indicible profusion la structure et la vie de la plante.

» Une vingtaine d'artistes dessinateurs s'y emploient constamment à reproduire les fleurs dans leur forme et leurs chatoyants iris ; des presses à bras servent ensuite à tirer les épreuves ; et la publication inaugurée depuis plus de quatre lustres forme à présent une somptueuse bibliothèque, haut placée dans l'iconographie florale ».
(Lemonnier, *la Belgique*.)

Au canton d'OOSTERZEELE, *Lemberge* montre un châtaignier âgé d'environ 750 ans ; il était donc déjà tricentenaire lors de la bataille de *Gavere*, livrée plus au sud en 1453 par le duc Philippe le Bon aux Gantois, lesquels perdirent près de 20.000 hommes. La paix de *Gavere*, qui s'ensuivit, fut très onéreuse pour les vaincus. *Gavere* avait alors des sires particuliers ; plus tard, il eut le titre de principauté. — *Melle* a donné le jour au cardinal Dechamps († 1883), mais il est surtout connu par son grand établissement d'instruction, fondé en 1431 et que les Joséphites dirigent depuis 1837.

NAZARETH, entre la Lys et l'Escaut, doit, dit-on, son nom à une image miraculeuse de Notre-Dame. En tous cas, situé dans une plaine sablonneuse, il présente un aspect bien différent du Nazareth de l'Évangile, lequel s'élève sur un amphithéâtre de collines.

CRUYSHAUTEM, à la limite des zones argileuse et sablonneuse, se recommande par un ancien château flanqué de tours ; *Huysse*, par une église romane, qui aurait été bâtie avec les dons de saint Adalard, enfant de la localité, lequel devint abbé de Corbie (France) et fut aussi un homme d'État († 827) ; *Zulte*, près de la Lys, par ses usines à vapeur, telles que distilleries, brasseries, vinaigrieres, meuneries ; *Wannegem-Lede*, par un beau château moderne, construit sur l'emplacement d'une abbaye de Bénédictins.

DEYNZE, sur la Lys, est une commune très ancienne qui eut nom *Donza* et fut ravagée par les Normands en 880. Elle passa en 1632 dans la maison de Mérode, après avoir été érigée en marquisat. C'est aujourd'hui un important marché aux toiles, grains et bestiaux ; on y fabrique des dentelles, des soieries et du genièvre renommé. Son église Notre-Dame est bâtie dans le vieux-style gothique. Un peu au-dessus de la ville, commence le canal de dérivation, non navigable, de Schipdonck, ou de Deynze à Heyst-sur-mer. En amont également, se trouve *Peteghem*, ancienne seigneurie, dont le châtelain Bertulphe, prévôt de Bruges, fit assassiner en 1127 le comte de Flandre Charles le Bon, que l'Église a placé au rang des saints. En aval, *Bachte-Maria-Leerne* montre le château d'Oydonck, véritable résidence princière du XVI^e siècle, flanquée de cinq grandes tours, avec parc et jardins magnifiques.

NEVELE, SOMERGHEM et *Meerendré* comptent divers établissements industriels ; l'église de ce dernier est dédiée à sainte Radegonde, reine de France ; elle renferme le tombeau de saint Gêrulphe, enfant de la localité, qui serait le premier martyr né dans nos Flandres.

WAERSCHOOT se distingue par ses tissages de cotonnades, toiles, coutils,

orléans, et *Sleydinge* par sa fabrique de toiles de jute et de lin, l'une des plus considérables de notre pays.

ECCLOO, chef-lieu d'un arrondissement administratif, comprenant seulement trois cantons judiciaires, est une ville campagnarde qui, avec ses nombreuses dépendances, compte 14.000 âmes; deux petits canaux la relie au canal de Gand. C'est un important marché aux pores destinés à l'exportation; en outre, elle fait un grand commerce de grains et fabrique des toiles, cotonnades et lainages. *Eccloo*, dont le nom signifie « bois de chêne », existe comme ville depuis 1240; c'est la capitale du pays appelé *Meetjesland* et la patrie du poète flamand *Ledeganck*, † 1847. — *Maldegem* est une vaste commune de 11.000 âmes possédant diverses fabriques; c'était autrefois une seigneurie, et l'on y remarque les tilleuls du château de *Reezinghe*, du XIII^e siècle.

Au sud-est de *CAPRYCKE*, *Oost-Eccloo* montre les ruines d'une abbaye de Cisterciennes, fondée en 1150 par saint Bernard et qui subsista jusqu'à la Révolution française. Au nord, *Waterliet* est un bourg construit par le seigneur *Laureweyn* au commencement du XVI^e siècle, pour remplacer l'ancien village, disparu avec vingt autres dans l'irruption marine du 12 novembre 1377. Son église gothique est riche en œuvres d'art.

ASSENEDE tisse la laine et *Bouchaute*, près de l'estuaire de l'Escaut, s'adonne à la pêche maritime, ainsi qu'à la cueillette et à la culture du naissin de moule, dont il a le monopole en Belgique. Ces deux localités étaient, sous la maison d'Autriche, les chefs-lieux de deux juridictions formant, avec celles d'*Axel* et d'*Hulst* (Zélande), le canton appelé les « Quatre Métiers ». *Bouchaute* est l'antique *Portus Æpatiacus*, qui avait rang de ville, était fortifié et tenait garnison. Au sud, la commune d'*Ertvelde* offre à la vénération la statue miraculeuse de Notre-Dame de *Stoepe*. — Près de la frontière hollandaise, *Selzaete*, sur le canal de Gand à *Terneuzen*, possède un petit port maritime et fluvial, ainsi que des sucreries, des brasseries, des fabriques d'aluminium et d'engrais.

LOOCHRISTI (bois du Christ), au nord-est de Gand, s'adonne à la culture des fleurs, des légumes et des pépinières, tandis qu'aux environs *Sevnecken* fabrique des siamoises et imprime sur étoffes, *Saffelacre* tisse le coton, *Moerbeke*, dans une région de sapinières et de prairies, fabrique des toiles et construit des bateaux.

ARRONDISSEMENTS D'AUDENARDE ET D'ALOST.

L'arrondissement judiciaire d'**Audenarde** comprend les cantons de l'arrondissement administratif de même nom, sauf le canton de *Cruyshautem*, et ceux de l'ARRONDISSEMENT D'ALOST, à l'exclusion du canton d'*Alost même*, qui par un caprice administratif, relève juridiquement de *Termonde*. Cette partie méridionale de la province est caractérisée par son relief plus accentué, car elle présente des points de 100 à 150 mètres sur une ligne

s'étendant du mont de l'Enclus, 141 mètres, à la colline de Grammont, 104 mètres, recoupant ainsi le dos de terrain qui, du sud au nord, forme le partage des eaux. Celles-ci sont drainées : à l'ouest par l'Escaut, qui arrose Audenarde, et par son affluent le Rhosne, sur la frontière du Hainaut ; à l'est, par la Dendre, belle rivière navigable qui baigne Grammont, Ninove et Alost. Partout le sol est limoneux, très productif, et le territoire morcelé en un grand nombre de petites communes, qui, vues sur une carte, contrastent avec les communes très étendues et populeuses du pays de Waes, dans le nord de la province.

Mouvement du sol. — L'érosion des temps néolithiques a considérablement abaissé la contrée de Flobecq et de Renaix : d'environ 50 mètres à certains endroits. Il paraît certain que cette érosion persiste même de nos jours. Voici quelques faits qui le prouvent. Non loin de Renaix, la colline de Wayenberghe s'est effondrée avec tous ses arbres, ensevelissant les champs, le bois qui se trouvait en contrebas, et reculant ainsi de six mois l'établissement de la voie ferrée. Certains terrains de la commune d'Etichove s'élèvent et s'abaissent alternativement. La colline d'Edelaere, à l'est d'Audenarde, s'avance continuellement vers la ville ; car on doit couper périodiquement les projections, qui sans cela descendraient en coulées, obstrueraient la route et barreraient le nouveau lit creusé à l'Escaut. Au nord-est de Renaix, la chapelle de Wittentak a dû être cerclée de fer pour empêcher les murailles de s'écarter, à cause des mouvements du sol. En 1843, sur le mont de l'Enclus, une maison est descendue entièrement de la colline, avec son jardin, ses arbres en fleurs, et ne s'est arrêtée qu'au pied de la rampe après un parcours de

Arrondissement judiciaire d'Audenarde. 8 cantons, 113 communes. — Sup. 67.929 Ha.

AUDENARDE, 7., Berchem, 2.1, Bevere, 2.4, Edelaere, 0.6, Eename, 1.1, Elsegem, 1.2, Etichove, 2.5, Eyne, 3.4, Leupegem, 1.3, Maercke-Kerkhem, 1.5, Maeter, 3., Melden, 1.3, Mooregem, 0.6, Neder-Eename, 1.1, Nukerke, 2.1, Oycke, 1., Peteghem, 1.9, Sulsique, 0.9, Volkegem, 0.7, Wortegem, 2.5.

Grammont, 12.5, Goefferdinge, 1., Grimminge, 0.6, Idegem, 1.2, Moerbeke, 1.8, Nederboulaere, 0.8, Nieuwenhoven, 0.5, Onkerzele, 1.9, Overboulaere, 2.9, Santbergen, 1.5, Sarla-dinge, 1.4, Schendelbeke, 1.3, Smeerhebbe, 0.5, Viane, 1.7, Voorde, 1., Waerbeke, 0.3, AL

Herzele, 3.1, Aygem, 2., Bambrugge, 1.3, Borsbeke, 1.4, Burst, 1.2, Erembodegem, 6.5, Haeltert, 4.8, Hautem-St-Liévin, 3., Helderger, 1.5, Kerkxken, 2.2, Letterhautem, 1.2, Ressegem, 1.2, St-Antelinckx, 1., Welle, 2.1, Woubrechtgem, 1., Zonnegem, 0.7, AL

Hoorebeke-Ste-Marie, 1.7, Beirlegem, 0.4, Boucle-St-Blaise, 0.9, Boucle-St-Denis, 1.2, Dickele, 0.3, Elst, 1.3, Hoorebeke-St-Corneille, 0.8, Hundelgem, 0.6, Laethem-Ste-Marie, 0.7, Meylegem, 0.4, Michelbeke, 1., Munckswalm, 1.4, Nederzwalme-Hermelghem, 1., Faulaethem, 0.2, Rooborst, 0.9, Roosebeke, 0.5, Schoorisse, 2.5, Segelsem, 1.7, Welden, 1.3.

Nederbrakel, 5.3, Dettinge, 1.7, Hemelverdegem, 0.4, Lierde-Ste-Marie, 2.3, Lierde-St-Martin, 1.6, Oprakel, 2., Paricke, 0.8. — Ophasselt, 1.4, Steenhuyse, 1.8. AL

Ninove, 9.3, Appel terre-Eychem, 1.7, Aspelaere, 1.5, Denderhautem, 4.9, Denderleeuw, 4.5, Denderwindeke, 3.4, Iddergem, 1.2, Liefferinge, 0.3, Meerbeke, 3.8, Nederhasselt, 1.2, Neyghem, 0.5, Okegem, 1.3, Oultre, 2.3, Pollaere, 0.8. AL

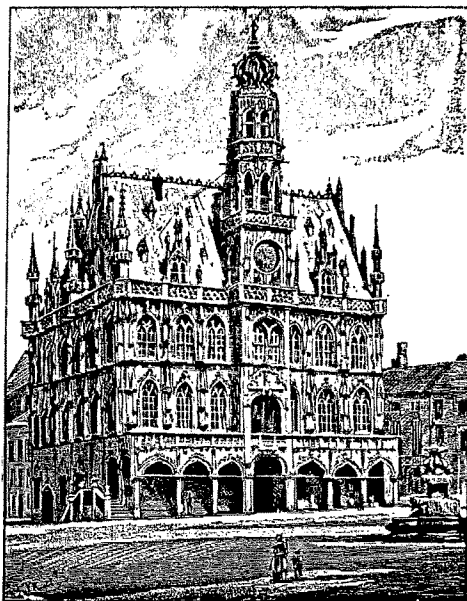
Renaix, 22.6, Amougies, 0.8, Orroir, 0.7, Quaremont, 1.3, Russeignies, 0.6, Ruyen, 2.1.

Sottegem, 5., Audenhove-Ste-Marie, 2.9, Audenhove-St-Géry, 1.3, Elene, 0.8, Erwetegem, 2.3, Essche-St-Liévin, 2.6, Godverdegem, 0.8, Grootenberg, 1.3, Hillegem, 2., Leeuwergem, 0.8, Oombergen, 0.9, Strypen, 1.8, Velsique-Ruddershove, 3.2. AL

600 mètres. Enfin, en 1904, à *Sulsique*, près Renaix, une terre labourable de plusieurs hectares a glissé sur la prairie marécageuse en contrebas.

AUDENARDE (*Oudenaarde*), sur l'Escaut, est une ville de 7000 âmes, chef-lieu d'un *arrondissement judiciaire*. Quoique déchue depuis le XVI^e siècle, elle fabrique des produits assez variés : toiles, dentelles, cuirs, tabac et bières renommées ; mais elle ne confectionne plus les tapis de haute lice qui faisaient jadis sa réputation et sa richesse, alors que s'y employaient douze mille personnes.

De cette époque datent les principaux monuments de la ville : l'église Notre-Dame de Pamele, du XII^e siècle, intéressante par son style de transition ;



Audenaarde. — L'hôtel de ville, du XV^e siècle.

la collégiale Sainte-Walburge, généralement ogivale et dominée par une belle tour de près de 100 mètres, renfermant un joli carillon ; mais surtout l'admirable **hôtel de ville**, bâti de 1525 à 1530 par le bruxellois Van Pède. C'est un superbe édifice ogival de style fleuri, surmonté d'une tour que termine une statue d'homme d'armes en métal doré, posée sur une coupole ajourée en forme de couronne impériale. Il renferme des salles appropriées aux services de la municipalité et où l'on admire une très belle cheminée ainsi qu'une magnifique porte, chefs-d'œuvre de Van der Schelden.

« De loin, à première vue, on éprouve comme l'éblouissement d'une de ces fourmillantes orfèvreries japonaises, ramiculées d'arborescences et toutes peuplées d'une fantastique animalité rampante : serpents, crocodiles, lézards,

coléoptères, de haut en bas enlacés aux feuillages, enchevêtrés aux tiges, étirés le long des parois, dans un fouillis monstrueux et charmant. La façade, en effet, se meut, bouge, palpète sous le joli caprice de l'ornementation avec une apparence de vie terrestre, quelque chose du sourd tressaillement de la pierre qui se métamorphoserait en bête. Puis, à mesure qu'on approche, les lignes se précisent, la chimère fait place à une réalité non moins captivante, on se délecte de la clarté et de l'harmonie de l'ordonnance générale. D'un jet noble et hardi l'édifice s'élève de terre, par dessus les sept arcades de son portique, se couronne à la hauteur du toit d'une rampe superbement maillée, et porte dans les airs son minuscule beffroi à huit pans, fenestré de niches à jour sur chacune de ses faces. Ce beffroi n'est en réalité qu'une lanterne, toute festonnée de dais et de pinacles, et dont les deux étages, bordés de balustrades, prolongent la tour carrée qui fait saillie dans le milieu de la construction. L'hôtel de ville a lui-même deux étages coupés dans la hauteur par un double rang de contreforts décorés de niches ; ses angles s'aiguisent en pignons denticulés, accotés de tourelles qui, par delà la balustrade, effilent sur le toit de jolies flèches à clefs. Ce toit, à lui seul, pourrait à bon droit passer pour une merveille ; c'est tout un monde de statues, d'aiguilles ouvrees, de petites lucarnes encapuchonnées, de groupes d'enfants, toute une vie du cuivre, du fer et du bronze épanouie sur le bleu turquin du chevet d'ardoises : non seulement les pignons latéraux y fleurissent en tourelles, mais les contreforts y pointent, et, couronnant les deux travées centrales de la façade, deux fenêtres y épanouissent leur fin bouquet de colonnettes qui, sur cette masse de madriers et de chevrons, dessinent la silhouette de longues cigognes piétées.

« Maître Van Pède, l'auteur de ce bijou monumental, s'entendait en vérité à produire l'illusion, non moins que les plus prestigieux décorateurs ».

(Lemonnier, *la Belgique*.)

Aussi a-t-il été jugé digne d'être reconstruit en fer et carton-pierre, dans sa grandeur naturelle, pour figurer à la grande Exposition de Paris en 1900, où il représentait dignement l'architecture belge au milieu des plus beaux pavillons nationaux des autres puissances.

Citons encore le monument de Tacambaro, élevé à la mémoire des Belges tués au Mexique en 1867 ; l'ancien Château de Bourgogne, résidence des princes et ducs gouverneurs des Flandres, maintenant tribunal ; le parc et le musée Liedts, l'antique chapelle Notre-Dame du Cerisier (Kerselaer). D'origine très ancienne, Audenarde fut fortifiée en 1188 par Philippe d'Alsace ; les Gantois l'assiégèrent inutilement en 1452 et durent y laisser leur fameux pierrier, qu'ils reprirent en 1578. Trois ans plus tard, le duc de Parme s'en rendit maître. Les Français, à leur tour, la prirent trois fois sous Louis XIV, puis en 1745 sous Louis XV, pour la rendre bientôt à l'Autriche après l'avoir démantelée. Audenarde a vu naître : Simon de Lalaing, son glorieux défenseur de 1452 ; Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, † 1586 ; le tapisier Philippe Robyns, qui établit en 1642 la manufacture des Gobelins à Paris.

C'est en aval, sur le territoire d'Eyne, que se donna le 11 juillet 1708 la

bataille dite d'Audenarde : les Français, commandés par les ducs de Bourgogne et de Vendôme, y furent vaincus par les Alliés aux ordres de Marlborough et du prince Eugène de Savoie. A proximité, *Ecname* fut la capitale d'un vaste comté qui devint celui d'Alost ; il y eut une abbaye de Bénédictins du XI^e à la fin du XVIII^e siècle. *Peteghem*, au sud-ouest, fut une résidence des rois de la seconde race et plus tard des comtes de Flandre.

Renaix (*Ronse*), dans une région accidentée, appelée la Suisse flamande, est une ville industrielle dont la population de 23.000 âmes dépasse trois fois celle de son chef-lieu d'arrondissement. On y trouve notamment des filatures de coton, des manufactures de tissus de laine et coton mêlés, de mouchoirs, de siamoises, de cotonnettes, de tabac, de chaussures et de tuyaux de drainage ; de plus, il s'y tient d'importants marchés aux grains et aux bestiaux. La ville possède deux églises paroissiales : Saint-Hermes, monument romano-gothique avec crypte, et la nouvelle église ogivale de Saint-Martin. D'origine antique, Renaix fut pris par Clodion en 442 et évangélisé vers 640 par saint Amand, qui le dota d'un monastère. Élevé au rang de ville au XIII^e siècle, il forma une seigneurie qu'acheta le comte Guy de Dampierre. Ses fabriques de drap le rendirent longtemps prospère, mais des incendies le détruisirent en grande partie au XVI^e siècle.

NEDERBRAKEL, sur le Zwalm, possède des fabriques de gants et d'allumettes chimiques, deux minoteries à vapeur et une dizaine de brasseries. — *Lierde-Saint-Martin* eut pendant 400 ans une chartreuse, que supprima Joseph II vers 1782. — *Steenhuysse-Wynhuysse* conserve un château qui était jadis le siège d'une cour féodale du pays d'Alost.

SOTTEGEM, à l'est d'Audenarde, fabrique de la bonneterie, des gants et chaussures, des tuyaux de drainage ; il a aussi des distilleries et tient un important marché hebdomadaire : porcelets, œufs, beurre. On y voit les ruines du château du comte d'Egmont († 1568), lequel est enseveli dans l'église avec sa femme et ses deux fils : à ce vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines, décapité pour trahison sous le gouvernement du duc d'Albe, la commune a érigé une statue. — *Erwetegem* possède des tissages considérables et des ganteries.

HERZELE, sur le Molenbeek, fabrique la célèbre dentelle dite application de Bruxelles et conserve des tours à demi-ruinées de son antique château seigneurial. — *Hautem-Saint-Liévin* doit son surnom à un évêque irlandais, qui évangélisa la Flandre au VII^e siècle et fut assassiné en ce lieu ; on y conserve son tombeau vide, ses reliques ayant été transportées à Gand, qui honore saint Liévin comme son patron. — *Haeltert* produit des dentelles, de la passementerie, des toiles unies et damassées ; sa nouvelle église Saint-Géry est remarquable.

Ninove, sur la Dendre, est une ville industrielle de 9.000 âmes, dont les principales fabrications concernent la dentelle, le fil à coudre, les gants, les tissus de coton et les tuyaux de drainage. L'église paroissiale, réédifiée en 1718, était autrefois la chapelle d'une abbaye de Prémontrés. Ninove, en fla-

mand *Ninoven* et *Nieuwhoven*, devrait son origine à un château construit par les Goths. Il fut entouré de murs en 1194 et reçut divers privilèges en 1339. Après avoir eu des seigneurs particuliers, la terre de Ninove appartient aux comtes de Flandre et, dans la suite, à Charles-Quint, aux ducs de Brunswick, aux comtes d'Egmont et finalement au prince de Vaudémont. La ville fut dévastée par les Espagnols et les Français dans les guerres des XVI^e et XVII^e siècles. Elle a donné le jour au grammairien latin Despautere, † 1520.

Les principales localités environnantes qui participent à son industrie sont : *Denderleeuw*, *Denderhautem*, *Denderwindeke*, dont les noms rappellent la Dendre, et *Meerbeke*, qui conserve les reliques de sainte Berleude, née dans cette localité, où elle mourut vers 690.

Grammont est une jolie ville de 12.500 âmes, pittoresquement située sur la Dendre, qui la divise en ville basse et en ville haute ; celle-ci longe en amphithéâtre la colline du Vieux-Mont (Oudenberg), couronnée d'un oratoire de la divine Mère et d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil. Avec Renaix, c'est la seule ville des Flandres en pays montueux. Ses principaux produits sont le tabac, les cigares, les allumettes chimiques et suédoises ; par contre, la fabrication des dentelles de soie noire n'y a plus d'importance. L'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame, et l'hôtel de ville, nouvellement restauré, semblent dater du moyen âge. — Grammont, en flamand *Geeraardsbergen* (mont de Gérard), fut fondé en 1068 sur l'ancienne propriété d'un seigneur nommé Gérard, par le comte Baudouin VI, qui le fortifia et lui accorda, paraît-il, la première charte flamande connue. Le 25 décembre 1298, le comte Guy y signa, avec le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, une ligue contre Philippe le Bel, roi de France. En 1381, le seigneur d'Enghien prit et incendia la ville pour la punir d'avoir aidé les Gantois révoltés contre Louis de Maele, leur souverain : 5.000 habitants furent passés au fil de l'épée. Jusqu'en 1800, Grammont posséda une abbaye de Bénédictins, qui y avait été transférée en 1081 ; tandis qu'en aval *Grimminge* renfermait le remarquable couvent cistercien de Beaupré, fondé en 1228 et aujourd'hui transformé en château.

ARRONDISSEMENTS DE TERMONDE ET DE SAINT-NICOLAS.

L'arrondissement judiciaire de Termonde comprend en entier les ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS DE TERMONDE ET DE SAINT-NICOLAS ; en outre, l'important canton d'Alost.

Cette partie nord-est de la province est formée de plaines ondulées, limoneuses et fertiles, au sud de l'Escaut ; sablonneuses, mais bien cultivées au nord, surtout dans le « Pays de Waes ». Elle est arrosée par l'Escaut et par la *Dendre*, rivière navigable qui baigne Alost et finit à Termonde.

L'Escaut, venant de Gand, passe à Wetteren et à Termonde ; il forme dans la plaine de vastes méandres en abandonnant plusieurs « bras morts », dont il a été séparé par les travaux d'endiguement qui bordent ses deux rives

jusqu'à son embouchure. Dans la zone poldérienne du pays de Waes, il baigne Tamise, Rupelmonde, la Tête de Flandre, en face d'Anvers, les forts Sainte-Marie et la Perle. Au-dessous de Doel, ses eaux commencent à être salées et il passe dans les Pays-Bas : c'est alors un véritable bras de mer, ayant de 540 à 1440 mètres de large, suivant que la marée est basse ou haute. En vue d'Anvers, l'Escaut mesure 550 mètres ; il en a plus de 100 à Termonde, 65 au-dessous de Gand.

La marée, qui se fait sentir jusqu'à cette dernière ville, y atteint une hauteur moyenne de 1^m20 et dure plus de quatre heures ; aussi le régime du fleuve en aval devient-il de plus en plus celui d'un estuaire marin.

« Le **pays de Waes**, entre Gand et Anvers, est depuis longtemps célèbre par ses admirables cultures et mérite le nom de « jardin de la Flandre. » Quelques prairies marécageuses, des oseraies, de larges fossés bourbeux hérissés de roseaux, montrent que le sol a été conquis par le travail de l'homme ; mais c'est précisément cette transformation, due à des soins incessants, à une application longue et persévérante qui est le triomphe de l'agriculture flamande.

» La population s'est parquée, pour ainsi dire, dans de petites propriétés d'un hectare en moyenne, séparées entre elles par des fossés qui aménagent l'humidité du sol et qui sont bordés eux-mêmes de plantations diverses : haies vives, arbres de haute futaie. A quelque distance, on dirait le pays entièrement boisé. Peu de grandes fermes, peu d'agglomérations de bâtisses, sauf Lokeren et Saint-Nicolas, qui sont des centres d'affaires. Partout des maisons basses sans étage, éparpillées au milieu des arbres s'alignant parfois le long d'une route pour constituer un hameau, ou s'écartant de chaque côté de cette route de manière à laisser libre une sorte de place allongée sur laquelle s'élève une église : ce qui forme un village. Et chacune de ces maisons est un domaine spécial, où respire une sorte de bien-être modeste ; chacune a ses murs

Arrond. judiciaire de Termonde. 10 cantons, 77 communes. — Sup. 97.489 hectares.

TERMONDE, 10.1, Appels, 2.1, Audegem, 2.9, Baesrode, 5.3, Buggenhout, 7., Denderbelle, 1.7, Lebbeke, 9.2, Mespelaere, 0.4, Opdorp, 1.4, St-Gilles-lez-Termonde, 6.9, Wieze, 2.2.

ALOST, 35.6, Baerdegem, 1.4, Baevegem, 1.4, Erondegem, 1.5, Erpe, 3., Gysegem, 1.9, Herdersem, 1.8, Hofstade, 3.2, Impe, 0.7, Ledde, 6.6, Meire, 3.7, Meldert, 2.5, Moorsel, 3.5, Nieuwerkerken, 3.7, Oordegem, 2.7, Ottergem, 0.5, Smetlede, 1.2, Vleekem, 0.3, Vlierzele, 2.4, Wanzele, 0.8, AL. — Schoonaerde, 2.2, Wichelen, 3.

Benveren, 11.4, Burght, 4.4, Calloo, 3., Doel, 2.1, Kieldrecht, 3.7, Melsele, 4.4, Verrebroek, 1.4, Zwynrecht, 7.8, St-N.

Hamme, 14., Moerseke, 4.5, Waesmunster, 6. — Elversele, 1.2, St-N.

Lokeren, 23.2, Dacknam, 0.8, Exaerde, 5.1, St-N.

St-Gilles-Waes, 5.2, Kemseke, 2.1, La Clinge, 2.8, Meerdonck, 2.5, Nieuwerkerken-Waes, 3.6, St-Paul, 2.6, Stekene, 8.6, Vracene, 4. St-N.

St-Nicolas, 35.1, Belcele, 3.6, Sinay, 5.3, St-N.

Tamise, 13.3, Basel, 3.5, Cruybeke, 4.5, Haesdonck, 3.2, Rupelmonde, 3.3, Steendorp, 2.9, Thielrode, 2.3, St-N.

Wetteren, 16.7, Calcken, 5.1, Cherscamp, 1.9, Laerne, 4.6, Maesemen, 1.8, Schellebelle, 2.6, Westrem, 0.8.

Zelé, 14.5, Berlaere, 4.9, Grembergen, 3.5, Overmeire, 3.8, Uythergen, 1.5.

proprement badigeonnés à l'ocre jaune ou au lait de chaux, ses volets peints en vert, son toit mi-partie de tuile rouge et de chaume ; chacune enfin a son étable, sa grange, son four à cuire le pain, ses plates-bandes de fleurs le long des chemins du potager et son carré de tabac. On se rappelle l'ancien dicton du droit coutumier belge : « Pauvre homme en sa demeure est roi. »

« Il y a là une foule de petits coins délicieux, dont les anciens peintres flamands et hollandais savaient tirer grand parti : quelque chose de champêtre et de paisible qui repose la vue. C'est l'image d'un bonheur humble et calme, mais d'une existence monotone, presque végétative, qui ne convient guère qu'à des hommes nés et élevés dans ce même milieu, étrangers au mouvement de la civilisation, contents de peu, résignés, se doutant à peine qu'il puisse y avoir autre chose au monde, et se méfiant de tout ce qui est étranger, de tout ce qui pourrait les faire sortir de leur routine séculaire : *Oost, west, t'huis best!* (A l'est, à l'ouest, on est mieux chez soi) répète avec conviction le paysan flamand. »

(Van Bommel, *Patria Belgica.*)

La région septentrionale, le long de la frontière zélandaise, ne doit quelque fertilité qu'à un travail patient et opiniâtre. On n'y voit guère que du sarrasin ou une avoine chétive ; les bois de sapins s'y succèdent et interrompent la vue ; parfois ce ne sont que des landes couvertes de genêts. Aux environs de Maldegem, et surtout en approchant d'Eecloo, bourgades immenses formant des rues bien bâties, l'agriculture s'empare du moindre coin favorable ; mais ce n'est qu'au sud d'Eecloo que cessent les sapinières ; le sarrasin et l'avoine font place au seigle, au froment et aux pommes de terre ; on sent la proximité du pays de Waes. Si l'on continue à suivre la frontière nord, vers Selzaete, Wachtebeke et Moerbeke, on ne découvre toujours que des plantations de sapins ou de pins sylvestres, des halliers, des sables à peine recouverts d'une maigre végétation et même des dunes pareilles à celles qui longent la mer.

TERMONDE ou *Dendermonde* (bouche de la Dendre), *chef-lieu d'arrondissements*, est une ville de 10.000 âmes, fortifiée et industrielle, occupant à cinq mètres d'altitude une importante position stratégique et commerciale, au confluent de l'Escaut et de la Dendre navigables. Ses environs, très riches, peuvent au besoin être inondés par le moyen des écluses. A l'intérieur, on remarque d'anciens monuments intéressants : la collégiale Notre-Dame, des XII^e-XIV^e siècles, renfermant quelques tableaux de maîtres ; l'hôtel de ville, surmonté d'un beffroi, et la Halle ou Grand'Garde, récemment restaurés, l'église Saint-Gilles, un hôpital et un béguinage ; en outre, les statues du missionnaire Pierre de Smet et du poète flamand van Duysel. Termonde conserve une coutume populaire qui fait paraître, aux jours de kermesse, la promenade joyeuse de monstres et de géants, tels que « la Girafe, le Dauphin, le cheval Bayard, monté par les quatre Fils Aymon. »

L'industrie termondoise comprend d'importantes huileries, des savonneries, des filatures, des fabriques de couvertures de déchets de coton, des blanchisseries de toiles et des chantiers de construction de bateaux. De plus, comme

conséquence de la grande culture régionale du chanvre, Termonde, ainsi que beaucoup d'autres localités de la contrée, a la spécialité des cordages pour la marine, fabrication à laquelle on a annexé celle des câbles en fils d'acier, destinés aux mines et aux chemins de fer aériens.

On fait remonter l'origine de Termonde aux Romains, qui y établirent un camp sur une hauteur voisine, où l'on a retrouvé des médailles, des vases et autres restes de cette époque. Plus tard, la ville devint le siège d'une seigneurie du comté de Flandre. En 1484, l'archiduc Maximilien la prit par stratagème, et en 1584 Alexandre Farnèse y éleva une citadelle, que l'empereur Joseph II démolit en 1784, ainsi que l'enceinte. Louis XIV l'assiégea en 1657 avec 50.000 hommes et dut reculer devant l'inondation. En 1706, les Anglais bombardèrent la place, qui capitula. Le maréchal de Saxe s'en empara également en 1745, mais, trois ans après le traité d'Aix-la-Chapelle, il la rendit aux Autrichiens. Plusieurs batteries ont été ajoutées à ses fortifications, relevées en 1822, mais qu'il est question de remplacer par des ouvrages détachés. En cas d'invasion par le sud, Termonde, tête de pont sur l'Escaut, serait le premier poste de défense d'Anvers.

Saint-Gilles-lez-Termonde cultive le lin et les fleurs, fabrique de l'huile et des cuirs. — *Wizee* (de *weide* : pré) est une des plus anciennes communes de Flandre, car il en est fait mention dans la loi salique au v^e siècle. — *Lebbeke* fabrique des dentelles, des bougies et expédie en Angleterre de nombreux produits de ferme. Sa coquette église Notre-Dame a été construite au xvii^e siècle dans le style dit « borroméen ». — *Buggenhout* fut érigé en principauté, sous le nom de Bournonville, par le roi d'Espagne Philippe IV, en l'an 1658. — *Baesrode*, sur l'Escaut, a la spécialité des graisses pour stéarine et s'adonne à la pêche aux anguilles.

Alost (*Aalst*), sur la Dendre, est un chef-lieu d'arrondissement administratif et compte 36.000 âmes. D'origine très ancienne mais incertaine, cette ville était déjà remarquable au ix^e siècle, lorsque les Normands la ravagèrent. En 1046, elle devint la capitale d'un comté qui fut réuni à la Flandre en 1173. Sous la domination autrichienne elle était considérée comme la capitale de la Flandre impériale, indépendante et affranchie de toute prestation féodale. Les Français s'en emparèrent plusieurs fois sous Louis XIV et l'empereur Joseph II fit raser ses fortifications.

Alost est une jolie ville à la fois curieuse et soignée. La collégiale Saint-Martin, de la fin du xvi^e siècle, est un bel édifice du gothique flamboyant, mais inachevé ; à l'intérieur, on remarque un superbe tabernacle, une toile de Rubens : saint Roch, intercédant pour les pestiférés, et le tombeau de Thierry Maertens, le premier imprimeur belge. L'église moderne de Saint-Joseph est dominée par une belle tour. L'hôtel de ville, du xiii^e siècle, a été reconstruit en 1829, à l'exception du beffroi, qui renferme depuis 1469 un carillon renommé. Dans un avant-corps se trouve le musée communal d'antiquités ; devant, s'élève la statue en bronze de Maertens. Le béguinage voisin

remonte à l'an 1260. Entre autres établissements d'instruction, la ville possède une école des pupilles de l'armée.

Alost a vu naître Barthélemy Coecke, l'inventeur des carillons mécaniques, † 1507 ; Pierre Coecke, peintre et architecte de Charles-Quint, † 1550 ; Thierry Maertens, qui importa de Venise en 1473 l'art typographique dans les Pays-Bas, † 1534.

La fabrication alostoise, très active, comprend le linge de table damassé, qui en est une spécialité, les dentelles dites valenciennes, les toiles, le fil de soie à coudre et les tissus de soie, les fils de coton et les coutils, le tabac à mâcher (rôles), la bière brune et plusieurs sortes de bières imitées de celles de Bavière. Enfin, la ville qu'entourent des blanchisseries et houblonnières très étendues, est le plus grand marché de notre pays pour le houblon.

Aux environs d'Alost, en effet, les **houblonnières** dressent de tous côtés



Culture et récolte du houblon.

leurs hautes mâtures. Au printemps, l'effet est bizarre ; ce sont d'immenses perches plantées debout en quinconces, mais en automne, les sarments flexibles qui se sont enroulés autour de ces robustes appuis, ont fini par les courber dans tous les sens sous le poids d'un fouillis de verdure, d'où se détachent des volutes, des festons, des guirlandes de fleurs en cônes de l'aspect le plus élégant. Telle est la plante productrice du houblon, cette vigne flamande dont les cônes aromatiques, cuits dans les chaudières avec le malt, donnent à la bière le parfum et l'amertume qui en font une boisson agréable et assurent sa conservation.

Gysegem, en aval d'Alost, possède la maison principale des Sœurs de Saint-Vincent de Paul en Belgique. A *Moorsel*, une chapelle dédiée à sainte Gudule remplace peut-être l'oratoire où venait prier cette petite nièce de Pepin de Landen, née, croit-on, dans une commune voisine, au hameau de Ham. De

son côté, le bourg de *Lede* renferme une *Mater dolorosa*, regardée comme miraculeuse et grandement vénérée dans le pays, exactement depuis cinq siècles (1414).

Hamme, localité de 14.000 habitants sur la Durme, renferme de nombreuses fabriques d'huiles, de cordages, de tissus de lin et de laine, de rubans et de lacets de coton, ainsi que des chantiers de construction de bateaux. En amont, *Waesmunster* rappelle par son nom, signifiant « monastère de Waes », qu'il y avait autrefois une abbaye de chanoinesses dite de Roosenberg, laquelle fut détruite au XVIII^e siècle.

ZELE, à deux kilomètres de l'Escaut, est une commune de 14.500 habitants composée de vingt et un hameaux et d'une agglomération centrale dite « Het dorp ». Déjà riche et peuplée au XIV^e siècle, elle possède des fabriques de toiles à voiles et d'emballage, des corderies et de nombreuses huileries. La tour isolée de son église s'élève à 62 mètres de haut. — *Berlaere*, qui travaille aussi le chanvre et le lin, possède un château construit au XVII^e siècle par don Diego de Castro.

WETTEREN, 17.000 habitants, sur l'Escaut, a comme Lokeren une industrie active qui comprend, outre l'horticulture, des fabriques de toiles, des teintureries, des sauneries, des tanneries et une poudrerie. Au nord, *Calcken* participe à cette activité et *Laerne* montre un vieux château à tourelles, qui joua un rôle important dans les expéditions gantoises à l'époque de Van Artevelde.

SAINT-NICOLAS, en flamand *Sint-Niklaas*, chef-lieu d'arrondissement administratif, est une ville de 35.000 âmes, située au centre du fertile pays de Waes : aussi en est-elle considérée comme la capitale, en même temps que le grand marché, principalement pour les grains, le lin et le chanvre. Sa prospérité industrielle la place au second rang dans la province. De fait, comme Gand, elle pratique l'horticulture et renferme de nombreuses usines : flatures de laine et de coton, manufactures de tissus de laine et coton mélangés, de flanelles, de châles, de passementerie, de bonneterie, de dentelles, d'épingles, etc.

Saint-Nicolas, mentionné pour la première fois au XIII^e siècle, doit son origine à une chapelle bâtie en l'honneur du saint évêque de Myre. C'est là que les feudataires du pays de Waes se réunissaient pour prêter serment de fidélité au comte de Flandre. Cependant la localité était peu considérable, et au XVIII^e siècle même elle ne comptait que 5.000 habitants. Aussi, à part l'église Saint-Nicolas, datant de 1696, presque tous ses édifices sont modernes : tels l'église Notre-Dame, ornée de magnifiques peintures, l'église ogivale de Saint-Joseph et l'hôtel de ville, jolie construction de style flamand, située sur la place du Marché.

Sinay possède aussi des manufactures de lainages, de cotonnades, de toiles damassées, etc. Au Petit-Sinay, existait l'abbaye de Baudeloo.

Lokeren, ville de 23.000 habitants sur la Durme canalisée, est renommé par ses blanchisseries et ses nombreuses fabriques qui en font une succursale

de Gand. Il s'y fait un important commerce de bestiaux, grains, huiles, toiles, lin et chanvre. L'église Saint-Laurent, bâtie en 1720, offre une tour de 80 mètres de haut et une belle chaire de Verhagen. Cette ville a été saccagée par les Normands en 886, et les Gantois furent battus sous ses murs en 1453 par Philippe le Bon. Les Espagnols la prirent en 1605, de même que les « patriotes » pendant la révolution brabançonne.

SAINT-GILLES-WAES est une localité agricole qui cultive particulièrement le lin ; on y trouve des tanneries. *Stekene*, plus industriel, a des fabriques d'amidon, des faïenceries et des blanchisseries de toile. Le canal de *Stekene* recueille les eaux de la région pour les conduire au Moerwaert.

Tamise, 13.300 habitants, a un intérêt particulier comme lieu de passage sur le bas Escaut par un pont du chemin de fer, l'un des plus longs de la Belgique (400 mètres). Cette localité a de nombreux établissements industriels : filatures de coton, fabriques de cotonnades, de lainages, de dentelles et de toiles à voiles, corderies, sauneries, vanneries, etc. ; chantiers de construction de bateaux ; en outre, elle fait un grand commerce d'osier. On y remarque la très ancienne église gothique de Notre-Dame et un château avec parc magnifique. *Tamise*, en flamand *Temsche*, existait déjà au VII^e siècle. Sainte Amalberge, nièce de Pepin de Landen, y mourut en 672. Charles le Chauve en fit don à l'abbaye Saint-Pierre de Gand. En aval, *Steendorp* possède d'importantes briqueteries, ainsi que le fort dit « de Rupelmonde ».

Rupelmonde, sur l'Escaut, en face de « la bouche du Rupel », qui lui a donné son nom, est un centre de pêche et de navigation ; il possède des chantiers de construction de bateaux, des corderies, des huileries, des sauneries, surtout des briqueteries et des tuileries considérables. L'église de la Visitation est dominée par une belle tour et renferme une statue très vénérée de Notre-Dame des Douleurs. Le château fort, où étaient enfermés les criminels d'État, ne présente plus que des ruines. La ville a élevé un monument à l'un de ses fils, Gérard Crémér, dit *Mercator* († 1594), savant géographe qui inventa la projection des cartes marines portant son nom, publia un grand atlas et construisit deux globes pour Charles-Quint : il est regardé comme « le père de la cartographie moderne ».

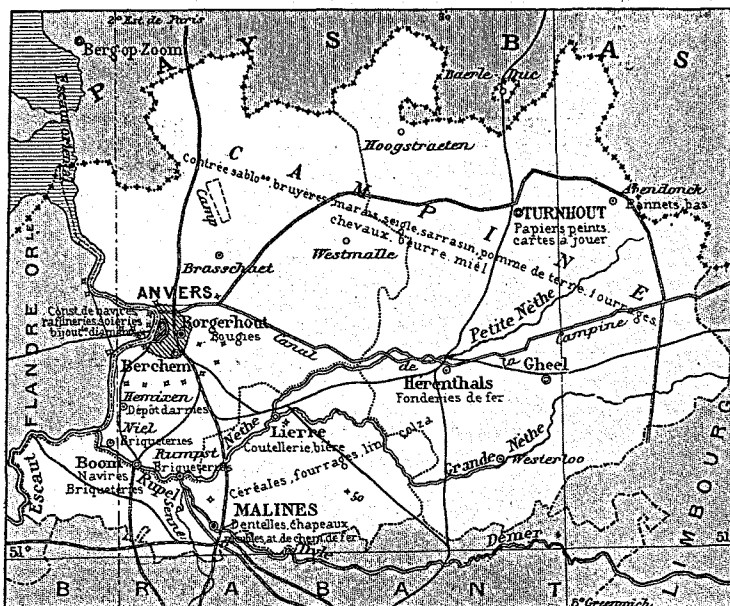
Basel, près de l'Escaut, se recommande par la splendide demeure seigneuriale des comtes Vilain XIII : c'est le château gothique de *Wissekerke*, dont les pittoresques jardins renferment notamment de grandes pièces d'eau. Les briqueteries très importantes qui faisaient naguère la renommée de la localité, se trouvent maintenant dans la nouvelle commune de *Steendorp*, qui en a été détachée. Un peu en aval, *Cruybeke* a également un superbe château gothique, mais du genre espagnol ; de plus, un fort compris dans le système défensif du Bas-Escaut, et comme industrie, des scieries de bois et des chantiers de construction de bateaux.

BEVEREN, 11.400 habitants, au nord-est de Saint-Nicolas, a des manufactures de dentelles et de cigares, des saboteries et des huileries. Ce village forma jadis une seigneurie qui brillait déjà au X^e siècle. La haute tour de son

église domine tout le pays de Waes. — *Burght*, sur l'Escaut, a des chantiers de construction de navires et une raffinerie d'huile de vaseline. — La commune de *Zwyndrecht*, dans la région poldérienne du bas Escaut, est remarquable par les ouvrages de défense d'Anvers, dont on parlera dans la description de cette ville.

Calloo, qui fabrique des dentelles et des broderies sur tulle, rappelle le fameux pont fortifié de 800 mètres de long, construit en 1584 par Alexandre Farnèse, entre les forts Sainte-Marie et Saint-Philippe, afin d'empêcher tout secours d'arriver aux Anversois assiégés. — *Doel*, où les Français repoussèrent en 1832 les Hollandais qui venaient au secours d'Anvers, possède des installations quaranténaires pour les navires arrivant de ports infectés.

PROVINCE D'ANVERS



Carte au 700 000^e ou 1 m¹/_m pour 700 mètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

La province d'Anvers, la plus septentrionale du pays, est circonscrite au nord par le Brabant hollandais, à l'est par le Limbourg belge, au sud par notre Brabant, à l'ouest par la Flandre orientale et le bas Escaut. Ses 2.832 kilomètres carrés la mettent à l'avant-dernier rang pour la superficie. Sa fortune est de posséder le grand port d'Anvers, lequel a le monopole de notre commerce d'outre-mer ; ce qui compense la pauvreté des landes de la Campine dont elle est surtout formée.

Relief. — D'une altitude généralement inférieure à 20 mètres, la province d'Anvers est la plus basse de la Belgique. Elle se compose de vastes plaines campiniennes à perte de vue. A peine çà et là rencontre-t-on quelques dépressions du sol, de légères ondulations ou éminences sablonneuses, susceptibles, comme les dunes côtières, de se déplacer sous l'action du vent. Le point le plus

bas descend à — 1 mètre dans les polders qui bordent l'Escaut ; le point culminant, situé près de Beersel, à l'est de Malines, ne dépasse pas 50 mètres : néanmoins c'est un beau belvédère, ainsi que le village d'Heyst-op-den-Berg, perché à 44 mètres.

Le relief principal se montre dans la Campine, où un dos de terrain élargi et peu sensible forme au nord la ligne de partage Meuse-Escaut, qui passe par 30 mètres d'altitude au nord du camp de Brasschaet et de Westmalle, par 35 mètres au nord de Turnhout et atteint 46 mètres à Postel, commune de Moll ; elle se continue en s'élevant lentement dans le Limbourg.

Les eaux. — La province appartient en très grande partie au bassin de l'Escaut par ce fleuve et ses tributaires : le Rupel, la Dyle, la Nèthe, tous navigables et communiquant avec les canaux de Turnhout, de la Campine, de Louvain et de Bruxelles. Au nord, se dirigent vers la Meuse hollandaise quelques ruisseaux insignifiants, tels que la Marck, l'Aa, le Rosendaël.

Le **climat** campinien peut être considéré comme excessif, car il est presque aussi rude en hiver que celui de l'Ardenne et beaucoup plus chaud en été, à latitude égale, que celui des régions voisines. A Turnhout, les extrêmes de température constatées ont été — 21° de froid en janvier et 37° de chaleur en juillet ; la moyenne de l'année est de 9°6. Des gelées blanches, qui se produisent jusqu'au seuil de l'été, sont très funestes à certaines récoltes. C'est à la nature du sol qu'il faut attribuer cet état climatologique particulier, car les terrains sablonneux ont un grand pouvoir d'absorption de la chaleur solaire, qu'ils perdent de même par le rayonnement nocturne. La hauteur moyenne des pluies tombées annuellement est à peine de 70 centimètres.

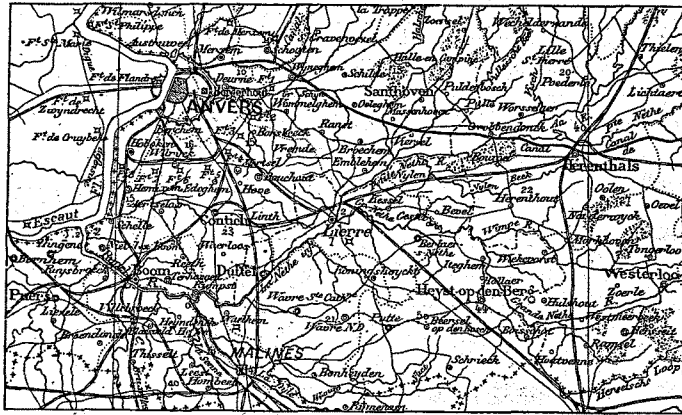
Agriculture. — La province d'Anvers appartient aux zones *poldérienne* et *sablonneuse*. Les **POLDERS**, argileux, très fertiles surtout en prairies, ne comprennent qu'une étroite bande le long de l'Escaut et sur les rives du Rupel ; toutefois, des terres d'alluvion occupent aussi les vallées de la Nèthe et de la Dyle. La région située au sud-ouest d'Anvers et de Lierre, notamment le Petit-Brabant entre le Rupel et l'Escaut, se compose de sables plus ou moins argileux et bien cultivés qui donnent en abondance le froment, l'orge, le chanvre, le lin, le colza. Les environs de Malines cultivent en grand les asperges et les produits maraîchers.

En dehors de ces régions privilégiées, règne la **CAMPINE** sablonneuse, naturellement stérile, en grande partie inculte, couverte de bruyères et de marais tourbeux, parfois de dunes mouvantes. On y trouve beaucoup de sapinières et de prairies. Les terrains irrigués sur les rives des cours d'eau produisent le seigle, l'avoine, le sarrasin, les pommes de terre et, comme cultures dérobées, les navets, les carottes, la spergule. L'eau, en effet, est ici avec l'engrais le grand régulateur de la végétation ; car le sable campinien ayant généralement une teneur en argile très pauvre, est fort meuble et incapable de conserver l'humidité nécessaire aux plantes. Par contre, un peu au-dessous de la surface, il existe un banc plus ou moins continu et épais de *tuf*, substance dure et brunâtre formée de sable aggloméré, soit au dépens de la glauconie, soit par

des matières humiques. Ce tuf, impénétrable à l'eau, de même qu'aux racines des arbres, transforme le sol en marécages au temps des grandes pluies ou de la fonte des neiges.

La Campine élève des chevaux moins nombreux et moins vigoureux que ceux du Petit-Brabant ; des vaches de race hollandaise donnant passablement de lait et d'excellent beurre, de petits moutons en assez grande quantité, enfin des abeilles qui, butinant sur les fleurs de bruyères et de sarrasin, fournissent un miel réputé. Les rivières, dévastées par la loutre, ont aux époques de passage leurs bords fréquentés, ainsi que les marais, par la sarcelle, le vanneau et le canard sauvage.

Industrie. — En attendant l'exploitation prochaine du bassin houiller campinien, récemment découvert, il est vrai de dire que la province est pauvre en minéraux. Le principal de ces produits est l'argile plastique des bords du



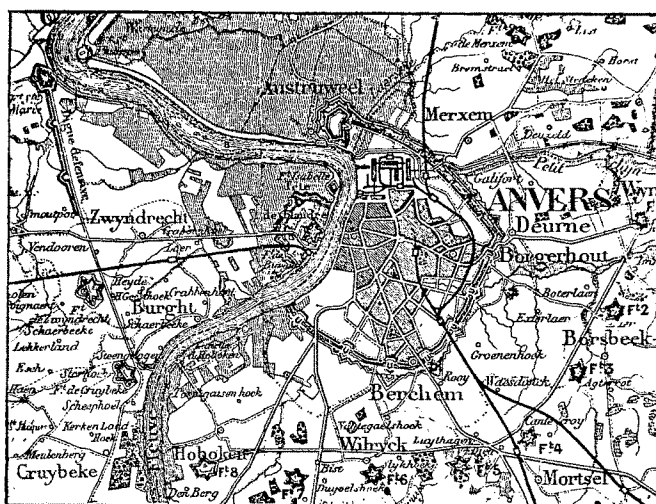
Fragment d'une carte au 500 000^e, ou 2^m/m par kilomètre.

Rupel et de la Nèthe ; viennent ensuite le minerai de fer dit limonite, extrait surtout aux environs d'Hérenthals, le sable fin pour verreries dans le voisinage de Moll, la tourbe en Campine.

Parmi les industries agricoles se rangent les distilleries, les rizeries, les raffineries de sucre exotique, les minoteries, huileries et savonneries d'Anvers et de sa banlieue, les bougies stéariques de Borgerhout, les brasseries de Bornhem. La céramique fournit les tuiles, briques, carreaux, poteries et tuyaux de drainage de Niel, Boom, Rumpst, Duffel. Aux industries du bois et du papier se rapportent l'exploitation des sapinières de la Campine, les scieries d'Anvers, la fabrication des brosses à Lierre, des meubles et des livres liturgiques à Malines, les papeteries de Willebroeck, les papiers peints et les cartes à jouer de Turnhout. Le tissage produit les tapis de Malines, Berchem, Westerloo ; les lainages d'Hérenthals, de Moll ; la bonneterie

d'Arendonck, les soieries d'Anvers et de Lierre, les toiles à voiles, auxquelles se rattachent les cordages et les filets de pêche; enfin notons les dentelles d'Anvers, de Malines, de Gheel et de Turnhout.

L'industrie métallurgique comprend la construction des navires à Anvers, Hoboken, Boom; les ateliers des chemins de fer à Malines, la boulonnerie à Hérenthals; la coutellerie et la fabrication des instruments de musique à Lierre. La taille du diamant et la préparation du tabac et des cigares sont très actives à Anvers. Citons enfin les fabriques de poudre et de dynamite, établies aux environs d'Arendonck, dans la contrée peu habitée de la Campine, où les mêmes raisons de dangers à éviter ont fait placer les tirs de l'artillerie au camp de Brasschaet.



Anvers, l'Escaut, les fortifications et la banlieue. (Extrait de la carte de l'État-Major au 160 000.)

Historique. — A l'époque gauloise, le territoire de la province d'Anvers était habité par les Ambivarites. Sous les Romains, il fit partie de la Germanie I^{re}, sauf l'ouest de l'arrondissement actuel de Malines, qui était dans la Belgique II^e. Au VI^e siècle, les Francs l'incorporèrent dans l'Austrasie, dont fut formée après Charlemagne la basse Lotharingie, puis le duché de basse Lorraine ou de Lothier. Alors deux seigneuries se trouvaient dans les limites de cette province : le *marquisat d'Anvers* et la seigneurie de Malines. Le marquisat était l'ancien *pagus* de Ryen ou comté d'Anvers. Gothelon le Grand, qui l'administra, devint en 1023 duc de Lothier. Le marquisat faisait en même temps partie du duché de Brabant et du Saint-Empire; en 1430, il entra par héritage avec ce duché dans la maison de Bourgogne, dont il suivit les destinées, ainsi que la *seigneurie de Malines*.

Ce dernier fief, mentionné pour la première fois dans la vie de saint Rombaut, fut donné en 915 à l'église de Liège par Charles le Simple, roi de France. En 1008, l'empereur saint Henri confirma et agrandit cette possession. Les évêques de Liège nommèrent pour la gouverner en leur nom des *avoués*, dont le premier fut Berthout de Grimberghe, tige de cette lignée des Berthout qui, par des usurpations lentes, en vinrent à s'arroger le titre de seigneurs de Malines. En 1333, la dite seigneurie fut réunie au comté de Flandre ; puis, en 1382, elle alla par mariage s'unir avec ce pays aux États bourguignons. Philippe le Bon en fit une province particulière et, en 1477, Marie de Bourgogne la porta en dot à Maximilien d'Autriche. Dès lors, elle fit partie du quartier de Bruxelles, et le marquisat d'Anvers du quartier de ce nom. Tous deux suivirent la destinée du Brabant méridional, c'est-à-dire qu'ils appartinrent à l'Espagne depuis l'avènement de Philippe II, en 1556, jusqu'au traité d'Utrecht, en 1713 ; ensuite, qu'ils retournèrent à l'Autriche jusqu'à la conquête de la Belgique par la République française en 1794. Depuis lors, avec le reste du quartier d'Anvers, ils formèrent jusqu'en 1814 le département des *Deux-Nèthes*, qui eut Anvers pour chef-lieu et constitua ensuite la province d'Anvers, incorporée dans le royaume des Pays-Bas jusqu'en 1830.

Sous l'ancien régime, on distinguait dans le quartier d'Anvers : Lierre et ses alentours dits *Byvang*, les quartiers d'Hérenthals, de Gheel, d'Arkel, de Ryen, de Santhoven, d'Hoogstraeten et de Turnhout.

Les ARMORIES de la ville d'Anvers sont : d'argent à trois tours de gueules 2 et 1 entrenues de trois murs du même, les deux clefs surmontées de deux mains appaumées de carnation, posées l'une en bande à droite, l'autre en barre à gauche ; — pour le *marquisat* d'Anvers, de plus : au chef d'or à l'aigle éployée de sable becquée membré du champ, languée de gueules, chaque tête diadémée d'or.

La **population**. — La province d'Anvers qui, en 1831, renfermait 347.000 âmes, en comptait 1.005.000 en 1912, soit un accroissement de 658.000 personnes ou de 190 pour 100. Elle est ainsi au 4^e rang pour la population absolue et de même pour la densité, avec 355 habitants par kilomètre carré. La religion catholique est professée et la langue flamande est parlée dans tout le pays.

Administrations. — La province d'Anvers appartient à l'archidiocèse de Malines, qui comprend 51 doyennés ; elle ressortit à la cour d'appel de Bruxelles, avec ses trois arrondissements judiciaires d'*Anvers*, de *Malines*, de *Turnhout* et ses 21 cantons de justice de paix. Elle constitue la division militaire d'Anvers. Au point de vue administratif, elle est divisée en trois arrondissements, qui sont les mêmes que les arrondissements judiciaires, avec 152 communes.

ARRONDISSEMENT D'ANVERS.

L'**arrondissement d'Anvers**, qui est à la fois *judiciaire* et *administratif*, comprend la partie nord-ouest de la province, la plus importante à cause de la présence d'Anvers, métropole commerciale. C'est une région très basse, argileuse dans les polders de d'Escaut et du Rupel, sablonneuse dans la Campine, qui s'avance à quelques lieues d'Anvers même.

L'**Escaut** qui, avec le port Anversois, caractérise spécialement cette région, sépare la province d'Anvers de la Flandre orientale sur un parcours de 55 kilomètres. Comme le Rupel, son principal affluent, il doit son importance au jeu de la marée. C'est principalement la mer qui a creusé son « lit majeur », qu'elle remplit à marée haute et qui, à partir de Termonde, offre une section plus grande que ne l'exige le débit des eaux supérieures. A partir de Lillo, l'Escaut présente l'aspect d'un bras de mer. Là, en effet, il mesure 550 mètres de largeur à marée basse (lit mineur) et 1440 à marée haute (lit majeur) ; à Anvers, il a de 350 à 600 mètres ; à Mariekerke, 175 ou 250 mètres, selon l'état de la marée.

« Le lit de l'Escaut est encombré de bancs, dont quelques-uns découvrent à marée basse et d'autres donnent lieu à de faux chenaux appelés *schaars*. Ces bancs et hauts-fonds, qui ont été déposés par le courant, se jetant d'une rive à l'autre, rendent la passe très sinueuse.

» A Anvers, le flot dure en moyenne 5 heures 38 minutes et le jusant 6 heures 46 minutes ; l'eau commence à y devenir saumâtre à marée haute. Depuis son embouchure dans la mer jusqu'à Anvers, l'Escaut est une rade abritée contre tous les vents. Sa largeur devant cette ville y forme l'un des plus beaux ports du monde. Il a une profondeur telle qu'il peut, non seulement recevoir des navires de commerce du plus fort tonnage, mais aussi des vaisseaux de guerre. Sa rade, la plus sûre qu'il y ait en Europe, peut abriter une flotte tout entière.

» L'Escaut est un beau fleuve qui fait une grande partie de la vitalité de la Belgique ; par lui Anvers devient l'une des clefs principales de l'Europe

PROVINCE D'ANVERS. 21 cantons, 152 communes, 1.005.000 hab. — 75 *conseillers* *prov.*
Arrondissement judiciaire d'Anvers. 9 cantons, 60 communes. — *Sup.* 97.178 Ha.
ANVERS (3 Cj.) 313. — 1^{re} Cj. *Anvers* (trois sections), Austruwèel, 1.1. — 2^e Cj. *Anvers* (trois sections). — 3^e Cj. *Anvers* (4^e, 8^e et 9^e sections). Hoboken, 18.5.
Borgerhout, 51.5, Berchem, D. 31.6, Deurne, 13.7, Merxem, 19.
Boom, 18., Niel, 9., Reeth, 1.8, Rumpst, 4.6, Schelle, 2.9, Terhaegen, 3.8.
Brecht, 4.8, Caluiphout, 5.2, Esschen, 6.4, Loenhout, 2., Oostmalle, 1.6, St-Léonard, 2.8, Westmalle, 1.9, Wuestwezél, 4.1.
Contich, 6.5, Aertslaer, 2.6, Borsbeek, 1.5, Bouchout, 4.5, Edeghem, 3.6, Hemixem, 7.4, Hove, 1.9, Linth, 1.8, Mortsel, 6.9, Vremde, 1., Waerloos, 1., Wilryck, 8.2.
Eeckeren, 9.5, Berendrecht, 2.5, Brasschaet, 5.2, Cappellen, 5.6, Hoevenen, 1.7, Lillo, 1.5, Oorderen, 1.4, Santvliet, 2.9, Schooten, 5.9, Stabroeck, 4.4, Wilmarsdonck, 1.5.
Santhoven, 1.3, Brocchem, 2., Emblehem, 1.3, Halle, 1., Massenhoven, 0.5, Oelegem, 1.8, Pulderbosch, 0.9, Pulle, 0.8, Raust, 2., St-Job-in-'t-Goor, 0.8, Schilde, 2.2, 'S Gravenwezél, 0.9, Viersel, 0.8, Wommelghem, 3.5, Wyneghem, 4.2, Zoersel, 1.1.

continentale sur la mer du Nord. Nombre de lignes ferrées y aboutissent et, vers les deux Amériques, l'Escaut est devenu la route naturelle pour l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Orient, voire l'est de la France. Pour la même raison, Anvers devient par l'Escaut un débarcadère naturel pour tous ces pays. »
 (D'après Jourdain, *Dict. encycl.*)

Le port d'Anvers. — « Pour la Belgique, Anvers est la grande ruche où s'opèrent les trafics internationaux, où s'accumulent les fortunes particulières, où s'alimente la richesse publique ; elle est un des foyers les plus puissants de la prospérité nationale, et son activité n'a de comparable que celle des plus vastes ports de l'Europe : Londres, Liverpool, Hambourg. D'un bout à l'autre de l'année, les vaisseaux de l'étranger abondent par centaines dans ses eaux, et tous les pavillons du monde flottent à leurs mâts ; ses quais incessamment s'encombrent des ballots que les Indes, les deux Amériques,



Anvers. — Vue générale, à l'arrivée d'un vaisseau. — La cathédrale.

les îles lui envoient, et elle n'a point assez de ses docks pour recevoir les cargaisons qui lui viennent de partout. Chaque vague de son fleuve roule de l'or, sous les espèces des produits variés qu'enfante la terre ou qu'engendre le travail des hommes. Parcourez ses rues, vous y verrez se confondre les types les plus dissemblables : le Russe à l'œil gris, à la barbe longue, aux membres courts et trapus ; l'Anglais se dandinant sur ses hanches, avec le flegme des gens de sa race ; l'Éthiopien basané ; le nègre couleur de vieux bronze ; le Hollandais fumé comme un saumon ; l'Italien saccadé et nerveux ; l'Espagnol toujours prêt à jouer du couteau ; le Norvégien reflétant dans ses vagues prunelles l'eau dormante de ses lacs ; le Français agile et bondissant ; l'Américain largement planté sur ses pieds et trahissant, par tous les pores, l'enfant d'une terre libre...

» Jusqu'au soir l'Anversois est l'homme des affaires et de l'argent. Si vous le rencontrez dans la matinée, il vous bousculera sans vous regarder ; il ne connaît point d'amis, divise l'humanité en acheteurs et en vendeurs, ne considère plus les choses qu'au point de vue de l'offre et de la demande. Toute la vie du jour converge au merveilleux palais (la Bourse) qu'il s'est construit au cœur de la cité. Là, sous ces voûtes magnifiquement décorées, auxquelles s'attachent les puissantes nervures du fer contourné en arcs et jaillissant en colonnes, dans le cadre splendide d'une salle gothique distribuée selon les nécessités modernes, il se sent maître et roi ; il n'a qu'un pas à faire pour communiquer avec les deux Amériques ; le télégraphe incessamment lui apporte des nouvelles de toutes les contrées de la terre ; des flottes de navires n'attendent qu'un signe de lui pour appareiller. Le puissant organisme commercial de la métropole se résume véritablement en ce moment dans ce gros homme bruyant et affairé qui court les mains ouvertes devant lui, comme un conquérant...

» Une constante curiosité continue à pousser de ce côté de la ville tous ceux que passionne le spectacle de l'activité humaine se déployant dans un cadre magnifique. Cent fois j'ai assisté, sans me lasser jamais, au déchargement des immenses *bâtiments* venus d'Amérique et d'Australie, avec les dépouilles des eldorados lointains... Ici l'on assiste à l'embarquement d'émigrants russes ou allemands, hâves, déguenillés... Puis après les cargaisons humaines exportées pour les Indes et l'Australie, voici les cargaisons de viande animale convoitées par l'Angleterre : gras moutons, dodelinant la tête, grands bœufs cornus roulant des yeux glauques, porcs fouillant du groin le sol... Plus loin, la même agitation règne dans un navire qui vient d'entrer en rade, avec un arrivage de nerveux pur-sang ; à grand'peine les maquignons font sortir des boxes les bêtes qui résistent, renâclent, chancellent sur leurs jambes, battent le pont de leurs sabots mal-assurés. Puis encore ce sont des transports de victuailles ; de salaisons, de tonnes de pétrole ou de goudron, déchargés par tas énormes qui encombrement les quais ; des amoncellements de cuir de Buenos Aires ; des amas croulants de peaux de bêtes saignantes ; des montagnes de cornes de buffles répandant une pestilence fade de charnier ; et le bruit des eaux, la clameur des hommes, le vacarme des chantiers, le ronflement des machines, le grincement des milliers d'essieux broyant le pavé, composent un orchestre prodigieux dont les rauques sonorités ébranlent l'air du lever au coucher du soleil...

»... De la jetée, les regards se portent sur un *panorama* merveilleux : devant soi, la rade et ses flottilles de navires, le fleuve aux eaux limoneuses, les hélices tourbillonnantes, l'entrée et la sortie des barques de pêche, un bouillonnement d'écume, des envolées de voiles, un perpétuel frisson de l'air et de l'onde ; au second plan, le tumulte du port, les allées et venues de ces équipes de marins et de portefaix, les montagnes de caisses et de ballots s'étageant sur les quais ; puis, pour fonds, la ville avec son enchevêtrement de toits, d'auvents et de chevets d'églises, sa mêlée d'aiguilles, de

tourelles et de clochetons, ses fouillis d'architectures dentelées, ouvrées à jour, vraies broussailles de pierre, hérissées de pignons, de dais, de pinacles, du milieu duquel darde en plein ciel, comme dans une gloire et plus haute que toutes les autres, la triomphante flèche de la cathédrale. »

(Lemonnier, *Tour du monde*).

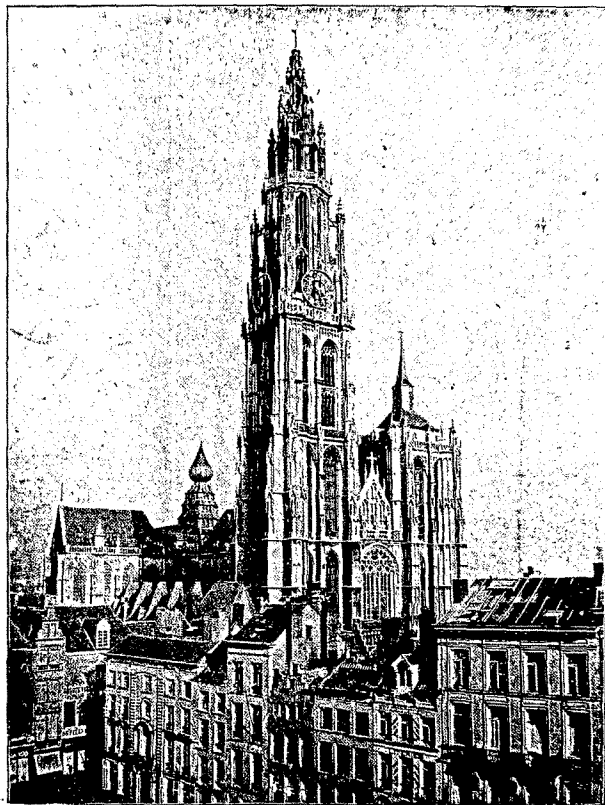
ANVERS, en flamand *Antwerpen*, chef-lieu de la province de ce nom, première ville belge pour la population, métropole commerciale et principale place de guerre du royaume, s'étale en forme d'un demi-cercle dans une plaine basse à un coude et sur la rive droite de l'Escaut maritime, à quatre-vingt-huit kilomètres de la mer du Nord. Cette grande et belle cité de 313.000 âmes comprend une partie ancienne, circonscrite par les boulevards remplaçant la vieille enceinte, et une partie moderne extérieure, beaucoup plus considérable. La nouvelle enceinte fortifiée, en quintuplant la superficie de la ville, lui a de fait permis de se développer suivant l'accroissement progressif de sa population : les deux communes-faubourgs de Borgerhout et de Berchem s'y trouvent elles-mêmes renfermées avec plus de 83.000 habitants.

Comme toute moderne agglomération urbaine, les quartiers neufs sont caractérisés par des rues droites et larges ; on y remarque deux parcs de forme triangulaire : l'un appelé la Pépinière, à cause de ses plantations, l'autre simplement nommé le Parc, plus étendu, habilement dessiné et fort pittoresque ; en outre, un *Jardin Zoologique*, très réputé par les succès qu'on y obtient dans la conservation et la reproduction d'animaux rares.

Toutefois, la partie principalement intéressante est le *vieil Anvers*, ou la ville proprement dite, que circonscrivent l'arc des boulevards intérieurs, l'Escaut, bordé de quais, les bassins du port et la gare du Midi. Anvers, dont le commerce fait la prospérité comme les arts en font la gloire, présente un type tout particulier. Sous le rapport monumental, le visiteur est partout frappé du pittoresque et de la diversité de ses constructions, éveillant pour la plupart des souvenirs historiques. Sous le rapport artistique, que de richesses dans ses temples et ses musées ! Sous le rapport de la position commerciale, quel spectacle plus curieux que celui de son port si imposant, où plus de 7.000 bâtiments de mer entrent chaque année, soit une vingtaine par jour ! enfin, au point de vue militaire, quelle force étonnante que ses puissantes défenses !

La **cathédrale Notre-Dame**, construite du XIV^e au XVI^e siècle, est la plus vaste et la plus grandiose église gothique de la Belgique. Ce qui frappe à l'extérieur c'est sa tour, dont la merveilleuse flèche percée à jour s'élance à 123 mètres de hauteur. Napoléon la comparait à la plus fine dentelle et Charles-Quint estimait qu'elle mériterait d'être renfermée dans un étui, pour n'en sortir qu'aux jours de grandes fêtes. Elle possède deux carillons, dont le principal compte 99 cloches. La plus grosse cloche pèse 8.000 kilogrammes et il faut seize hommes pour la mettre en branle. L'intérieur, partagé en sept magnifiques nefs séparées par 125 colonnes, mesure 117 mètres de longueur, 65 mètres de largeur au transept et 52 aux nefs, avec une hauteur sous voûte

de 40 mètres. La nef principale surtout offre de belles perspectives, avec ses colonnettes prismatiques qui s'élèvent entre les arcades jusqu'à la retombée des nervures de la voûte. L'église possède trois admirables tableaux de Rubens : la *Descente de croix*, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre, l'*Élévation de la croix*, où l'auteur a déployé toute sa fougue d'imagination, toute la hardiesse de son pinceau, et l'*Assomption de la Sainte Vierge*, véritable bouquet, où par contre les tons les plus chauds s'allient imperceptiblement



Antvers. — La cathédrale Notre-Dame.

aux teintes les plus suaves et les plus délicates. La coupole présente aussi une Assomption remarquable, peinte par Schut. Les modernes stalles gothiques du chœur, le buffet d'orgues et la chaire de vérité, en bois sculpté, sont également superbes. En un mot, l'édifice en lui-même satisfait pleinement, et l'on ne désirerait plus que de le voir débarrassé entièrement des maisons parasites qui le masquent encore dans quelques parties inférieures.

En 1566, Notre-Dame d'Anvers avait été dévastée par les iconoclastes. Sous

la Révolution française, elle fut dépouillée de ses vitraux peints, de ses tableaux, de ses stalles du chœur; la chaire gothique fut vendue à un fripier pour 17 florins; peu s'en fallut que l'église, mise en vente, ne fût démolie. En 1800, elle présentait le spectacle de la ruine; le préfet d'Herbouville en fit commencer la restauration, et elle fut rendue au culte en 1802.

L'église *Saint-Jacques*, des xv^e-xvii^e siècles, renferme de grandes richesses artistiques, avec la *chapelle de Rubens*, contenant le tombeau de l'illustre peintre et de sa famille. Une pierre tombale porte ses armes (formées d'un cor de chasse, auquel il ajouta successivement les deux roses d'Espagne, le léopard d'Angleterre et la fleur de lis de France), avec une inscription en flamand dont voici la traduction: « Pierre-Paul **Rubens**, chevalier, fils de Jean, sénateur de cette ville, seigneur de Steen, qui, entre autres qualités par lesquelles il excella jusqu'au prodige, se distingua par son savoir, par ses connaissances en histoire ancienne, par le génie qu'il manifesta dans les beaux-arts et par la politesse de ses mœurs; il mérita le surnom d'*Apelle*, non seulement de son siècle, mais de tous les âges, et sut acquérir l'amitié des rois et des grands. Nommé par Philippe IV, roi d'Espagne et des Indes, secrétaire de son conseil privé, et envoyé en 1629 comme ambassadeur près de Charles I^{er}, roi de la Grande-Bretagne, il jeta entre les deux royaumes les fondements d'une paix qui se réalisa bientôt. Il mourut l'an de grâce 1640, le 30 mai, de son âge le soixante-quatrième. »

L'église *Saint-Paul*, jadis aux Dominicains, offre quinze toiles représentant les mystères du Rosaire; elle est du xvi^e siècle, ainsi que *Saint-André*, richement décorée. L'église *Saint-Charles Borromée*, du xvii^e siècle, a une imposante façade et de belles boiseries. *Saint-Joseph*, de style roman, *Saint-Georges*, église ogivale ornée de fresques, et la basilique du *Sacré-Cœur* sont de jolies constructions du xix^e siècle. Parmi les autres églises, celle de *Saint-Antoine de Padoue* a été reconstruite en 1909 dans le style du xiii^e siècle.

ÉDIFICES CIVILS. — L'*Hôtel de ville*, bâti en 1565 dans le style de la Renaissance italienne, avec revêtements en marbre, renferme plusieurs belles salles, dont l'une est ornée de grandes peintures murales et deux autres de superbes cheminées.

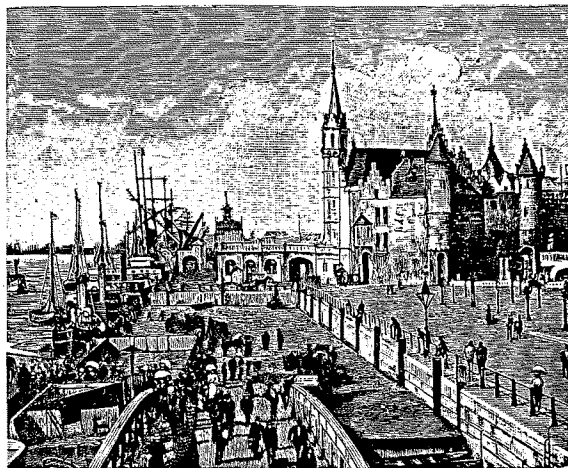
La *Bourse*, construite en 1869-72, présente une magnifique salle gothique à galeries, dont la toiture vitrée est soutenue par une élégante charpente en fer. Le *Palais de Justice*, avec sa belle salle des Pas-Perdus, est de style Louis XIII, tandis que la *Banque Nationale*, construction moderne, appartient à la Renaissance flamande.

Le *Palais des Beaux-Arts*, élevé dans le style de la Renaissance classique, renferme le musée le plus riche de la Belgique en productions d'artistes flamands, surtout de Rubens, leur chef. En effet, outre ses toiles fameuses, telles que l'*Adoration des Mages*, le *Christ entre les deux larrons*, la *Vierge*, la *Communion de saint François d'Assise*, neuf salles contiennent ce qu'on appelle « l'œuvre gravée » de Rubens, collection de 1100 numéros de gravures et de photographies reproduisant la plupart des œuvres du grand peintre.

Le *Musée Plantin-Moretus*, ancienne demeure des célèbres imprimeurs de ce nom (XVI^e s.), renferme des meubles, des tableaux et, ce qui est plus précieux, le matériel et divers ouvrages de l'imprimerie plantinienne.

Le *Steen*, situé sur le quai, est un pittoresque édifice en pierre qui servit de prison depuis le moyen âge jusqu'en 1825 ; il a été restauré et consacré aux antiquités de tous genres : armes, meubles, objets religieux, trouvailles préhistoriques, etc.

La *Gare centrale*, à façade monumentale, est une construction hardie, surélevée de dix mètres au-dessus des rues pour éviter les passages à niveaux, et débarquant les voyageurs au milieu de la ville. À côté, se dresse le nouveau *Palais du Jardin Zoologique*, renfermant une immense salle-musée d'histoire naturelle, à galeries superposées. Le Jardin, l'un des mieux tenus de l'Eu-



Antvers. — Vue des quais, du promenoir suspendu et du Steen-musée.

rope, présente à la curiosité publique de nombreuses loges d'animaux : singes, lions et autres carnassiers, éléphants, girafe, dromadaire, reptiles et oiseaux de toute espèce ; en outre, les collections et les cultures de plantes, fleurs et arbustes qui constituent le *Jardin botanique*.

A citer aussi le musée de peinture *Kuns*, le musée de Folklore, relatif à la vie traditionnelle du peuple flamand ; le musée Franz Claes, concernant les guildes de tir à l'arc et à l'arbalète ; le musée commercial communal ; l'Académie des beaux-arts, très fréquentée, digne héritière de l'antique Corporation de Saint-Luc ; des écoles d'industrie et de commerce, un Athénée royal, des Sociétés scientifiques, telles que l'Académie d'archéologie de Belgique, les Sociétés royales de géographie, d'agriculture et d'horticulture ; deux grands théâtres, deux hôpitaux considérables, une maison d'aliénés.

Les principales **places** de la ville sont : la place *Verte*, ornée d'une statue colossale en bronze de Rubens ; celle du *Marché aux gants*, avec son puits surmonté d'un dôme en fer forgé ; la *Grand'Place*, où se trouvent l'hôtel de ville avec plusieurs curieuses maisons d'anciennes corporations de métiers et, au centre, la fontaine Brabo : cette fontaine n'a pas de bassin, toute l'eau disparaît entre les rochers, au sommet desquels se dresse le légendaire héros anversois. La place de *Meir*, très allongée, est bordée de beaux monuments, entre autres le « Palais du Roi », bâti au XVII^e siècle par un patricien et acheté pour Napoléon I^{er}, qui n'y logea qu'une fois. Anvers, « la ville des statues », en a encore érigé à Boduognat, Léopold I^{er}, Carnot, aux peintres Van Dyck, Teniers, Metsys, Jordaëns, Leys, etc.

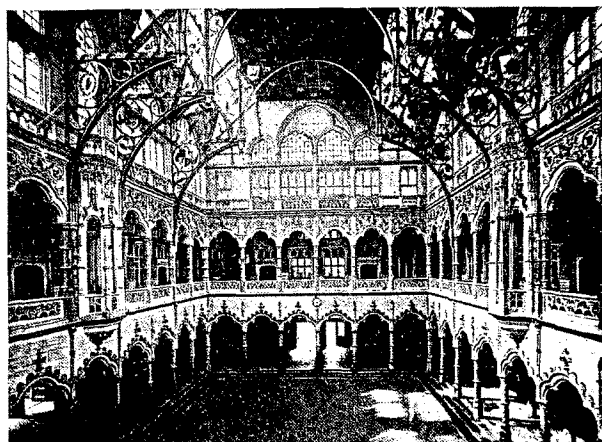
Le **port d'Anvers**, le premier de l'Europe, est l'un des plus beaux, des mieux outillés et des plus importants du monde. Ce fut Napoléon I^{er} qui, dans ses vues contre l'Angleterre, ordonna en 1803 d'en faire le principal port du nord de l'Empire français. Il fit terminer le Grand et le Petit Bassin, entre lesquels se trouvait la maison Hanséatique, immense construction élevée en 1568 par les villes libres d'Allemagne pour servir d'entrepôt à leurs marchandises, et qui fut incendiée en 1893. Le port maritime, qui s'agrandit constamment, dispose de dix bassins, dits du Nord, réunis entre eux et avec le fleuve par des écluses, en même temps que des voies ferrées les font communiquer avec le vaste Entrepôt royal. D'une superficie de 87 hectares, bordés de 14 kilomètres de quais et de hangars à marchandises couvrant 23 hectares, les bassins donnent accès aux vaisseaux de fort tonnage, mais moindres en général que ceux qui accostent dans la *rade* formée par l'Escaut. Cette rade a en effet plus de huit mètres de profondeur à marée basse et le flux y monte de 4 mètres 50 à 4 mètres 80 ; ses quais, que l'on agrandira encore, mesurent 5.500 mètres de long sur 100 mètres de large ; un chemin de fer les dessert et sur toute leur étendue ils sont bordés de spacieux hangars ayant une surface de 11 hectares. Au sommet d'une partie de ces magasins sont établies deux *terrasses-promenoirs*, d'où l'on admire le fleuve et les bassins sans cesse animés par l'arrivée et le départ d'immenses vapeurs, comme aussi par leur chargement et déchargement, qui se font au moyen de grues roulant entre les hangars et les vaisseaux accostés. Quant aux installations affectées aux pétroles et aux huiles, elles couvrent 30 hectares en amont de la ville.

Presque tout le *commerce maritime* de la Belgique se fait par le port d'Anvers, qui possède une marine de 90 navires à vapeur d'une jauge nette de 171.000 tonneaux et de 7 navires à voiles jaugeant 7.577 tonneaux. Sans parler des nombreux services réguliers de navigation à voiles, il existe une centaine de services réguliers de navigation à vapeur, qui mettent ce port en communication avec le monde entier, notamment avec l'Angleterre, les pays européens du Nord, la France, l'Espagne, l'Italie et autres contrées méditerranéennes, les États-Unis, l'Amérique du Sud, la Chine, l'Australie, le Congo belge, la colonie du Cap.

En 1912, le *mouvement maritime* du port a été à peu près par moitié, à

l'entrée et à la sortie, de 14.062 navires jaugeant 27.478.000 tonneaux. Malheureusement, la part de nos navires est très faible dans ce trafic : les 6/7 du tonnage sont accaparés par les lignes de navigation étrangères : anglais et allemandes pour les trois quarts. L'importation comprend principalement : les céréales et le riz, les vins, le café et autres denrées coloniales, les extraits de viande, les huiles et les graines oléagineuses, les fruits du Midi, la laine et le coton bruts, les cuirs et peaux, le pétrole et les essences, les bois, les engrais, l'ivoire et le caoutchouc. Les principaux articles *exportés* sont : les fils et les tissus, les métaux, les machines, wagons, rails, les glaces et verreries, les produits alimentaires, chimiques et céramiques, les produits réexportés. Quant au mouvement maritime des passagers de tous pays, il a été de 222.919 individus, dont 87.974 émigrants belges ou étrangers.

A ce mouvement par mer, s'ajoute le batelage, qui possède quatre bassins



Anvers. — Vue intérieure de la Bourse.

(dont trois au nord), d'une superficie de six hectares, avec 2.660 mètres de quais. De multiples services réguliers de navigation fluviale relient Anvers aux régions industrielles de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne rhénane et de la France du nord. En 1912, le mouvement de cette navigation qui transporte surtout des charbons, des minéraux et métaux, des grains et des bois, s'est chiffré soit à l'entrée, soit à la sortie par 43.000 navires jaugeant 9.700.000 tonneaux.

Ainsi le mouvement total du port d'Anvers est de plus de 100.000 bateaux jaugeant 47 millions de tonneaux. La valeur des marchandises débarquées et embarquées s'est élevée à la somme colossale de 6.294 millions de francs, dont 3.244 millions pour les entrées. De là l'existence à Anvers, non seulement d'une Bourse très importante, mais encore de nombreuses maisons de banque, de commission et de courtage.

A son commerce si considérable, Anvers joint une industrie très active, qui comprend principalement des raffineries de sucre, des rizeries et minoteries, des brasseries et distilleries, des tanneries, des teintureries et savonneries, des scieries de bois ; des fabriques d'étoffes de soie noire pour failles et cravates, de dentelles, de toiles à voiles et de tissus divers ; des manufactures de tabacs et cigares, de beaux chantiers pour la construction et le radoub des navires en fer, enfin de nombreux ateliers pour la taille des diamants et les ouvrages d'orfèvrerie, importante branche pour laquelle Anvers n'a rien perdu de sa vieille réputation.

Non seulement Anvers possède encore en amont, à Hoboken et à Burght, de vastes chantiers, annexes de Seraing, pour la construction des navires en fer, mais il aspire à devenir un centre métallurgique de premier ordre par ses installations, dans la même plaine, d'Aciéries, de Tôleries, de Grandes Chaudronneries, de fours à coke, de fabriques d'agglomérés, etc. Ces usines étant alimentées par des mines de fer, de cuivre, de plomb et même de houille, que les sociétés possèdent en Espagne, dans le Pays de Galles et ailleurs, sont mieux placées sur l'Escaut maritime que les usines similaires de Liège ou de Charleroy, dont les produits pour l'exportation subissent les frais de transport jusqu'à Anvers.

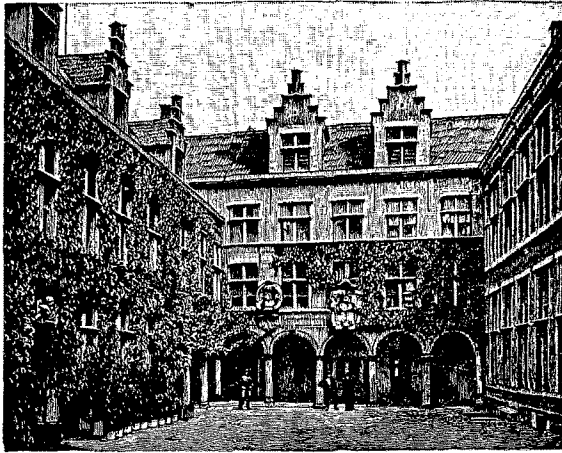
Fortifications. Anvers présente une grande position stratégique qui peut servir à l'armée de base d'opération et de place de refuge en cas de revers. Cette forteresse se compose d'une enceinte et de forts détachés, dont la construction, commencée en 1859, ne fut terminée qu'en 1882, au prix de plus de 50 millions de francs, non compris un certain nombre de redoutes édifiées depuis. L'enceinte, qui n'entoure pas la ville à l'ouest, sur l'Escaut, a un développement de 18 kilomètres, tenant au nord à une citadelle et au sud à l'arsenal ; elle comprend 12 fronts polygonaux, dont 5 inondables et 7 accessibles, lesquels sont précédés de fossés remplis d'eau, d'une profondeur de 3 à 5 mètres et d'une largeur de 60 mètres. De vastes places d'armes protégées par une lunette avancée permettent de rassembler les troupes et l'artillerie mobile pour faire des sorties contre l'assiégeant.

Le caractère général des fortifications d'Anvers est de permettre l'emploi le plus développé de l'artillerie et une défense active des plus énergiques. Les environs de la place ne s'élèvent que de 4 à 18 mètres au-dessus du niveau de l'Escaut. Ouvre-t-on les écluses et coupe-t-on les digues, on inonde aussitôt sur une vaste étendue les polders du nord, et le bombardement de la ville devient presque impossible pour les cinq fronts inondés. Pour empêcher le bombardement en avant des fronts non inondables, on a construit à l'est et au sud des forts polygonaux, numérotés de 1 à 8. Distants entre eux de deux kilomètres, ces forts sont éloignés de 2.500 à 4.000 mètres de l'enceinte, autour de laquelle ils forment une espèce de ceinture. Cet éloignement, que l'on trouva beaucoup trop grand en 1859, ne suffit plus pour protéger la ville contre l'artillerie moderne. On a donc complété le système défensif sur le Rupel et sur les deux Nèthes, en assurant la défense éloignée

d'Anvers par des redoutes et par les forts de Merxem, de Schooten et de Waelhem, ces deux derniers formant avec les forts de Lierre et de Rupelmonde un système de têtes de pont sur les rivières précitées.

Sur la rive gauche de l'Escaut se trouvent les forts de Burght, Sainte-Anne, Isabelle, de Cruybeke et de Zwyndrecht, avec une digue défensive sur l'alignement des forts Sainte-Marie, Saint-Philippe et la Perle, concentrés près de Calloo et destinés à défendre les passes du fleuve. La défense de la rade est assurée par les batteries remplaçant l'inutile citadelle, par les forts de la rive gauche et le jeu des torpilles actuellement établi. Quant aux forts de Lillo et de Liefkenshoek, n'étant plus propres à défendre le passage de l'Escaut, ils doivent être démolis.

Comme il a été dit, la ligne des forts n^{os} 4 à 8, vu la longue portée de



Antvers. — Le Musée Plantin-Moretus.

l'artillerie moderne, est insuffisante et trop rapprochée de la ville, menacée dans sa sécurité. Aussi est-il question d'établir une seconde ligne, plus distancée, de douze nouveaux forts, et en même temps, pour dégager l'agglomération anversoise, de supprimer l'enceinte actuelle, qui serait reportée entre les forts existants.

Historique. A l'origine d'Anvers se rattache une légende dont le souvenir est toujours très vivace. Un seigneur géant, nommé Druon Antigon, rançonnait les marchands qui remontaient l'Escaut et leur faisait parfois couper la main droite, qui était jetée dans le fleuve. Le jeune Salvius Brabo, apparenté à Jules César, le provoqua et le tua après lui avoir fait subir la peine du talion. De là le nom flamand d'*Antwerpen* (*hand*, main, *werpen*, jeter) et les armes de la ville, où figurent un château et deux mains coupées.

On a des preuves de l'existence d'Anvers à partir du VII^e siècle, époque

où saint Amand et saint Éloi vinrent y prêcher le christianisme. Au IX^e siècle, les pirates Normands brûlèrent plusieurs fois la ville, qui était devenue un marché florissant, grâce à son excellente position. Au XI^e siècle, elle prit un développement considérable, par suite de la résidence qu'y firent les ducs de Basse-Lorraine. Toutefois, ce ne fut qu'au XVI^e siècle, sous la domination espagnole, que la Ligue Hanséatique fixa son siège à Anvers, lequel devint bientôt l'entrepôt du Nord, du Midi et de l'Orient; sa population, disent les chroniques, dépassait alors 200.000 âmes.

Les guerres de religion mirent un terme à cette prospérité. Les Réformés pillèrent les églises, détruisirent les couvents et le sang coula dans les rues. Le duc d'Albe, au nom de Philippe II, réprima les sectaires et, en 1567, fit construire la citadelle aux frais des habitants. Neuf ans après, Anvers fut saccagé par la soldatesque espagnole, puis il soutint en 1585 un siège fameux contre le duc de Parme, qui s'en empara au bout de treize mois et y ruina ainsi le parti calviniste. En 1559, la ville avait été pourvue d'un évêché, qu'elle conserva jusqu'en 1801.

Quant à sa prospérité matérielle, les sources en étaient taries; les arts et le génie de Rubens allaient seuls jeter un dernier éclat. Lorsque la paix de Munster eut été conclue entre la catholique Espagne et les Provinces-Unies protestantes (1684), la fermeture de l'Escaut, stipulée au profit de ces dernières, rendit irrévocable la ruine commencée, et « Anvers s'endormit du même sommeil que Bruges, tandis que se levait le soleil d'Amsterdam. »

Anvers fut pris et repris par les Français en 1746, 1792, 1794 et devint à cette dernière date le chef-lieu du département des DEUX-NÈTHES; l'année suivante, fut solennellement proclamée la réouverture de l'Escaut. Napoléon eut une sollicitude particulière pour cette ville, dont il s'appliqua à faire un grand arsenal maritime. En 1809, les Anglais tentèrent inutilement d'incendier les chantiers et les vaisseaux du port; en 1814, ils cherchèrent à s'emparer de la ville: le général Carnot, qui la défendait, ne la rendit aux Alliés qu'après l'abdication de l'Empereur.

Après la Révolution de 1830, les Hollandais bombardèrent Anvers et refusèrent de rendre la citadelle; le maréchal français Gérard vint assiéger cette forteresse, qui se rendit le 23 décembre 1832. Depuis lors, florissant à l'ombre d'une tranquillité complète, la ville a recouvré et au delà son antique importance, tant sous le rapport de l'industrie et du commerce qu'au point de vue de la population et de la défense militaire.

Personnages. Parmi les hommes éminents qui ont vu le jour à Anvers, les artistes sont au premier rang. Autour des grandes figures de *Rubens*, né toutefois à Cologne, mais de parents anversois († 1640), de *Van Dyck* † 1642, des deux Teniers, † † 1649, 1694, se groupe toute une pléiade de noms célèbres dans l'école de peinture flamande: *Metsys*, d'abord forgeron, † 1529; François et Corneille de Vriendt, † † 1570, 1572; de Vos, † 1604; Otto Venius, † 1634; Zeghers, † 1651; Snyders, † 1657; Van Uden, † 1660; de Crayer, † 1669; Jordaëns, † 1678; Huysmans, Séb. Slodtz, Ommegank,

† 1826 ; Leys † 1869 ; Van Bree, de Keyser, d'autres encore ; les graveurs Sadelaer, † 1629, et Edelinck, † 1707 ; les sculpteurs Duquesnoy, † 1654, René Slodz, † 1764, Geefs, † 1841, de Cuyper, † 1852 ; Jef Lambeaux, l'artiste-voyageur Solvyns, † 1824. Deux autres illustrations anversoises de genre bien différent, ce sont : Abraham Ortelius, l'un des fondateurs de la cartographie moderne, † 1598, et le romancier flamand Henri Conscience, † 1883.

CANTON D'ANVERS. Dans les polders, en aval, *Austruwcel* fut témoin, le 13 mars 1576, du premier combat livré en Belgique par les protestants, qui furent vaincus par les catholiques. En amont, *Hoboken* est un gros village de 18.000 âmes, rendu très prospère par la culture maraîchère et surtout par de grands établissements industriels : ateliers pour le peignage de la laine, chantier naval de la Société Cockerill, usine de désargentation du plomb, auxquels la ville d'Anvers a récemment ajouté de Grandes Chaudronneries, des Acieries et Tôleries, des fabriques d'agglomérés, etc.

Borgerhout, renfermé dans l'enceinte d'Anvers, avec lequel il fait corps, compte 52.000 habitants. Son aspect est celui d'une jolie ville ayant des rues aussi régulières que bien bâties et deux églises récentes : Sainte-Marie, de style ogival, ornée de belles verrières et de peintures à fresque ; Saint-Jean, de style byzantin. Sur la place du Laar ; s'élève le monument du général Carnot, qui préserva la localité pendant le siège d'Anvers en 1814. Borgerhout, dont le nom signifie « bois communal », possède de grandes manufactures de bougies stéariques, de tabac et de cigares, des teintureries, des ateliers pour la bijouterie et la taille du diamant. Ses *Reuskens*, ou « géants » des réjouissances populaires, datent de 1712 et sont parmi les meilleures inventions de ce genre en Belgique.

Berchem, peuplé de 32.000 âmes, est comme Borgerhout attenant à Anvers. C'était jadis une seigneurie de la famille des Berchem, dont la dernière descendance a son monument dans l'église paroissiale de Saint-Willebrord ; leur château, du XI^e siècle, a été modernisé. Berchem rappelle le combat d'octobre 1830, où les Belges défirent les Hollandais ; le comte Frédéric de Mérode, l'un des héros de l'indépendance nationale, y fut mortellement blessé ; il a son tombeau dans le cimetière et un superbe mausolée dans la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles. Berchem fabrique des tapis, de la toile cirée et des huiles minérales. — *Deurne*, fondé au VII^e siècle par saint Amand, avait déjà de l'importance du temps de saint Willebrord, qui, au siècle suivant, habita le monastère de Deurne et la *Villa regia* du comte franc Rauchingus. — *Mervem*, gros bourg de 19.000 âmes, possède des fabriques de tissus de laine et de coton, d'huiles et de bouteilles, des moulins à vapeur et des tanneries ; on y a établi un des forts avancés d'Anvers.

CONTICH, au sud d'Anvers, est une commune agricole avec plusieurs brasseries et des laiteries à vapeur. On y remarque d'anciens châteaux et une belle caserne. Près de *Mortsel*, le château de Cantecroy fut une résidence du cardinal de Granvelle. A *Edeghem*, l'église Saint-Antoine est fréquentée annuellement par environ cent mille pèlerins. — *Hemixem* possède

des briqueteries et des fabriques de produits chimiques, ainsi que les bâtiments d'une célèbre abbaye de Cisterciens, fondée en 1232 par Henri II, duc de Brabant, et aujourd'hui occupée par des dépôts militaires.

Boom, sur la rive nord du Rupel, presque en face de l'embouchure du canal de Bruxelles, est le centre d'une activité industrielle à laquelle ces voies navigables contribuent par le transport de ses produits. Cette commune de 18.000 âmes tient en effet le premier rang dans notre pays pour ses nombreuses et importantes briqueteries, tuileries et fabriques de tuyaux de drainage ; en outre, elle a des chantiers de construction de bateaux, des usines à zinc, des corderies, des manufactures de toiles à voiles et une quinzaine de brasseries. On y remarque la vaste église Saint-Roch et un pont suspendu dont le tablier mobile a 45 mètres de longueur. En amont, *Rumpst* et en aval *Niel* participent aux industries de Boom ; de plus, Niel a des fabriques de ciment. — *Schelle* conserve une église du XII^e siècle, dont la tour avec sa superbe flèche mesure 60 mètres de haut.

ECKEREN, au nord d'Anvers, est une commune agricole conservant un antique manoir féodal. En 1703, le maréchal français de Boufflers y défit le général hollandais Obdam. — *Lillo* occupe une importante position stratégique sur la rive droite de l'Escaut, au milieu des polders inondables. Les Normands y établirent un poste fortifié au IX^e siècle. Plus tard on construisit son fort, qui eut à subir de nombreux sièges. C'est par l'inondation volontaire du polder que les Hollandais, en 1584, forcèrent les Espagnols à se retirer et, en 1832, qu'ils se maintinrent pendant le siège d'Anvers. Ce fut seulement en 1839 que les Pays-Bas remirent aux autorités belges le fort de Lillo et celui de Liefkenshoek, aujourd'hui déclassés. — *Brasschaet* possède un camp et un polygone établis dans les bruyères, principalement pour les exercices de l'artillerie. Au sud-est, se trouve un champ de tir avec ouvrages à coupoles pour canons. Outre les logements des officiers, de la troupe et des chevaux, le camp renferme : cantines, poudrières, forges, magasins, etc., entourés de belles plantations. — *Schooten*, près de la jonction des canaux de la Campine et d'Anvers à Turnhout, possède un chantier de construction de bateaux et un fort.

BRECHT, au nord-est d'Anvers, a donné le jour et élevé une statue au jurisconsulte Mudeus ou Van der Muyden, † 1560. — *Westmalle* est connu par l'abbaye de la **Trappe** établie dans sa bruyère et qui compte environ 70 religieux, Pères et Frères. Entourée d'une enceinte carrée, l'abbaye comprend, outre le couvent proprement dit, les ateliers de chaque Trappiste, une imprimerie, qui se distingue par ses belles éditions de livres liturgiques, et une grande ferme, remarquable par le nombre et la beauté des bestiaux. En dehors de l'enceinte, s'étendent les terres de la ferme, d'une contenance d'environ 200 hectares, défrichés et en pleine culture. Dans les grands corridors du monastère, le visiteur est frappé par une horloge où la mort, de son doigt de squelette, indique l'heure sur un cadran tournant avec cette inscription : « Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure ». La

chapelle abbatiale, de style roman, date de 1884, ainsi que le quartier des étrangers, une cour servant de promenoir et de cimetière aux religieux. Des Trappistes provenant de ce couvent ont créé sur le Congo moyen, la bourgade et l'importante exploitation agricole de Bamania, qu'ils continuent à diriger.

Le canton de **SANTHOVEN** fait un grand commerce de bois de sapin : planches, baliveaux pour houillères, bois de chauffage pour boulangeries, etc.

ARRONDISSEMENT DE MALINES.

L'arrondissement de Malines, à la fois administratif et judiciaire, comprenant six cantons, est très peu étendu. Mais son sol bas, formé d'alluvions très fertiles, arrosé par le Rupel et ses tributaires, lui donne une population considérable, avec une densité kilométrique de 360 habitants.

Le **Rupel**, large et profond, n'a que douze kilomètres de longueur ; c'est moins une rivière qu'un bras marin, un estuaire, figurant une sorte de tronç d'arbre couché, dont les branches principales sont les deux Nèthes, la Dyle, le Démer et la Senne, qui réunissent leurs eaux à Rumpst par les lits de la Nèthe et de la Dyle. Ce système fluvial draine dans quatre provinces un territoire de plus de 620.000 kilomètres carrés.

Nous avons vu (p. 177) que la ligne d'eau formée par la jonction du Démer, de la Dyle inférieure et du Rupel, prolongée par l'Escaut de Rupelmonde à Gand, a pu être considérée par les géologues comme l'Escaut primitif, lequel, à l'époque quaternaire, s'écoulait directement vers la mer par la dépression de la Lieve.

Le **Petit Brabant**. On donne ce nom, assez mal choisi, à la vallée du Rupel, continuée à l'est par celles de la Dyle, jusqu'à Malines, et de la Nèthe jusqu'à Lierre, à l'ouest le long de l'Escaut entre Bornhem et Hoboken.

« Le sol poldérien, gras et marneux, explique l'excellence des briques qu'on y fabrique et qui lui a fait donner le nom de « pays des briqueteries » ; mais il ne ressemble pas au sol sablonneux de la lisière du Brabant, qui s'avance jusqu'à Puers et Malines. Niel, Ruysbroeck, Boom, Rumpst, Waelhem et Willebroeck sont les centres principaux de ce pays plat, uniforme, bas, mais fertile et riche en terres argileuses.

» L'aspect de ce milieu ne rappelle pas celui de la Campine. Rien de

Arrondissement judiciaire de Malines. 6 cantons, 40 communes. — Sup. 50.362 hecta.

MALINES (2 Cj.) 60. — 1^{re} Cj. Malines (rive droite).

2^e Cj. Malines (rive gauche), Blaesveld, 1.9, Heffen, 1.3, Heyndonck, 0.7, Hombeek, 2.7, Leest, 1.6, Ruysbroeck, 2.5, Thisselt, 2.2, Willebroeck, 12.1.

Duffel, 9., Bonheyden, 2.8, Koningshoyck, 3., Rymenam, 2.8, Waelhem, 1.5, Wavre-Notre-Dame, 3.6, Wavre-Ste-Catherine, 6.8.

Heyst-op-den-Berg, 7.6, Beersel, 2.4, Bevel, 0.7, Boisschot, 3.3, Hallaer, 1.3, Iteghem, 4.9, Nylen, 3.3, Putte, 5.2, Schriock, 2.7, Wiekevorst, 1.5.

Lierre, 26.2, Berlaer, 5.7, Gestel, 0.2, Kessel, 3.

Puers, 5., Bornhem, 7.2, Breendonck, 2.5, Hingenc, 5., Liezele, 1.2, Lippelloo, 0.7, Mariekerke, 1.7, Oppuers, 1.2, St-Amand, 3.6, Weert, 0.9.

sauvage, de farouche, de poétique ; partout la main de l'homme montre le fruit d'un travail opiniâtre. De grandes ou de petites fermes, enfouies sous la verdure des arbres fruitiers qui les entourent et les encadrent, étoffent la plaine, tandis que les rangées d'arbres ou d'arbustes qui bordent les carrés de labours donnent seuls l'illusion de bois lointains. Le long du Rupel, de Niel à Boom surtout, se dresse, en effet, une forêt de cheminées, au fil de l'eau, régulières, hautes et élancées. Leur bouche noire crache sans cesse de petits nuages de fumée, dont la réunion étend sur le pays tout entier une voile sinistre en exhalant une odeur fade de terre brûlée. Ce sont les briqueteries. Là s'échelonnent, à perte de vue, les hangars irréguliers où les briques sèchent avant d'être cuites au four. — On ne voit plus la rivière, on ne voit plus les bateaux. A force de creuser de grandes tranchées pour le travail des briques, le sol est descendu et la route seule a conservé son ancien niveau.

» Le foyer principal du « Pays des briques » est Boom, village de 18.000 habitants. Le chemin de fer le partage en deux parties qui vivent pour ainsi dire d'une vie propre. A l'ouest s'étendent les briqueteries. A l'est, au contraire, du côté du village, le milieu industriel semble faire place à un milieu tout maritime, expliqué d'ailleurs par la présence de la rivière très large, que le chemin de fer d'Anvers à Termonde traverse sur le plus grand et le plus beau pont métallique de la Belgique. Une estacade à pilotis noirs et balustrade blanche court le long d'une partie de la rive, tandis que, sur l'eau, de nombreuses embarcations complètent l'aspect d'un milieu maritime. Le clapotement de l'eau sur le ventre luisant des bateaux, le roulis des petites vagues, le bruit du vent, la sonorité métallique des marteaux sur la tôle, le cri caractéristique, lent et rythmé, des haleurs demandant l'ouverture du pont, communiquent à cette partie de Boom une couleur locale toute particulière. »

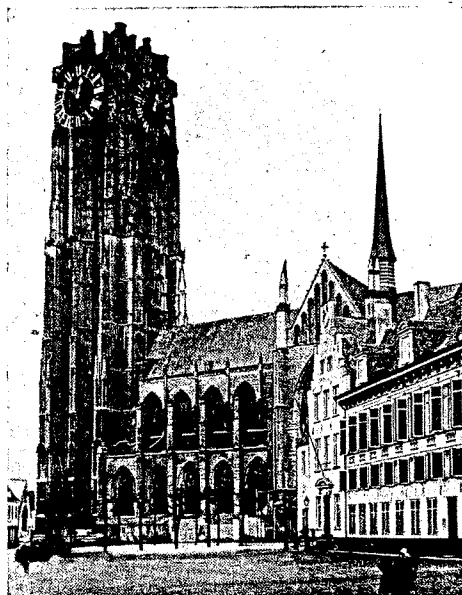
(Ed. de Taeye.)

MALINES, en flamand *Mechelen*, est une jolie ville de 60.000 âmes, *chef-lieu d'arrondissements*, siège archiépiscopal et primatial de la Belgique. Elle s'élève dans une riche plaine sur la Dyle, qui la divise en deux parties, à proximité du canal de Louvain, au centre d'importants chemins de fer sur Bruxelles, Louvain, Anvers, Gand. Bien que non exempte de paupérisme, elle est avec raison appelée « Malines la propre » ; ses vieilles maisons, avec leurs pignons à redents et leurs étages surplombants, ont beaucoup de caractère. Mais c'est une ville déchue ; ses anciens quartiers sont restés solitaires ; seul le nouveau quartier, voisin de la gare, est assez animé. Ce calme relatif convient du reste à son rôle de métropole religieuse, qui fait actuellement sa principale importance.

De loin, Malines ne s'annonce que par ses clochers. Son monument le plus remarquable est la cathédrale **Saint-Rombaut**, construite dans le style gothique, du XIII^e au XV^e siècle. La tour, de 97 mètres de haut, présente, quoique inachevée, un caractère vraiment grandiose ; elle renferme un beau carillon de 51 cloches, et ses cadrans, situés presque au sommet, ont 14 mètres

de diamètre. L'intérieur de la basilique, d'aspect noble et imposant, mesure 94 mètres de longueur sur 26 mètres de hauteur. On admire le chœur avec ses belles stalles sculptées, son superbe autel, surmonté de la châsse et de la statue de saint Rombaut, et ses mausolées d'archevêques. La grande nef présente les statues colossales des Apôtres adossées aux piliers et surtout une chaire en bois sculpté figurant la conversion de saint Norbert, renversé de cheval par la foudre ; on remarque aussi les magnifiques verrières rayonnantes et, dans un bras du transept, un *Crucifement* de Van Dyck.

L'église *Notre-Dame d'Hanswyck*, surmontée d'une coupole hardie, ren-



Malines. — L'église métropolitaine de Saint-Rombaut.

ferme une statue très vénérée de la Sainte Vierge ; l'église *Notre-Dame-d'au-delà-de-la-Dyle*, surmontée d'une tour carrée, et celle de *Saint-Jean*, édifice à trois nefs du xv^e siècle, possèdent deux tableaux célèbres de Rubens : la première, un triptyque de la Pêche miraculeuse, la seconde une Adoration des Mages. L'église *Sainte-Catherine* est un monument gothique du xiv^e siècle, magnifiquement restauré.

Il faut encore citer : la statue de Marguerite d'Autriche, dressée sur la *Grand'Place* devant les anciennes Halles ; le Palais de justice, installé dans le joli palais de cette princesse ; le mont-de-piété et le musée, qui occupent d'intéressantes constructions ; le grand séminaire, avec une riche bibliothèque ;

le Jardin botanique, où s'élève la statue en marbre du botaniste Dodoens ; enfin le Béguinage et, sur l'emplacement des fortifications, de très belles promenades.

Malines est un port assez fréquenté, grâce à un reste de marée qui gonfle sa rivière et au canal qui l'unit à Louvain. Bien que son industrie soit moins active qu'au moyen âge, quelques ateliers de femmes y confectionnent encore les célèbres dentelles dites « point de Malines », reconnaissables au fil plat qui borde toutes les fleurs. Elle a une manufacture de tapisseries genre « gobelins », des fabriques de meubles, de chaises en bois sculpté, d'épingles, de bougies, de chapeaux de feutre, des filatures et tissages, une grande imprimerie d'ouvrages liturgiques et d'importants ateliers des chemins de fer de l'État.

Malines se forma autour d'un monastère fondé par son apôtre saint Rombaut, qui y souffrit le martyre en 775. Incendiée par les Normands, elle fut rebâtie et ceinte de murs par Notger, prince-évêque de Liège ; au XIII^e siècle, elle eut pour seigneurs les sires de Berthout, avoués des successeurs de Notger. Peu à peu la ville devint tellement industrielle que ses fabriques de drap compptaient à elles seules plus de 3.000 métiers. Elle fournissait tous les Pays-Bas d'objets en métal, de chaudrons, de cloches ; ses cuirs dorés, dont on faisait des tentures, et ses points de Malines étaient expédiés au loin. Elle posséda aussi un important chantier de constructions navales et la fonderie de canons de la Belgique. Charles le Téméraire y établit en 1473 un conseil souverain ou parlement, haute cour de justice qui s'acquittait une grande réputation, et bientôt les souverains des Pays-Bas firent de Malines leur résidence favorite. Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint et son éducatrice, y établit sa cour en 1493 et suscita dans toute la contrée une véritable renaissance des arts. De son côté, Philippe II, en faisant instituer un archevêché à Malines en 1559, lui donna l'importance religieuse qu'elle a conservée depuis.

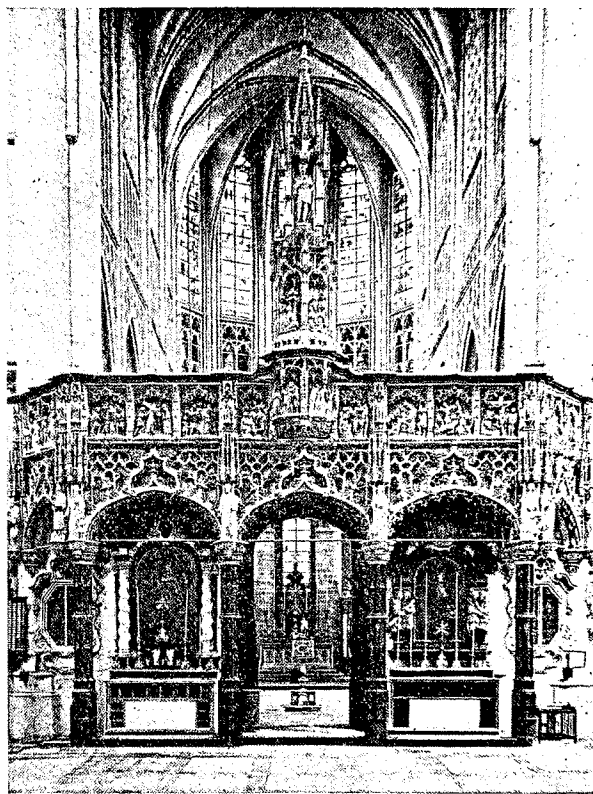
Plusieurs fois ravagée par les débordements de la Dyle, Malines fut sacagée en 1572 et 1580, durant les guerres de Religion. Napoléon I^{er} rasa ses fortifications en 1804. La ligne ferrée d'Anvers à Malines fut la première établie sur le continent en 1835.

Parmi les Malinois célèbres, il faut citer : Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, † 1530 ; le musicien Rorus, † 1565 ; le botaniste Dodoens, † 1585 ; les peintres Coxie et Janssens, † 1593, 1682 ; Ernest de Mansfeld, général des réformés d'Allemagne, † 1626 ; les sculpteurs Faydherbe et Verhaegen, † 1697, 1759 ; le savant de Nélis, évêque d'Anvers, † 1798 ; le baron de Stassart, poète et homme politique, † 1854.

Willebroeck, à deux kilomètres et demi du Rupel, sur le canal maritime aboutissant à Bruxelles, est un bourg de 12.000 âmes où la navigation et l'industrie sont actives. Celle-ci comprend des blanchisseries, des papeteries, des fabriques de liqueurs et des ateliers pour la construction des chaudières, machines et ponts métalliques. En 1579, les États-Généraux firent fortifier ce village, que les Allemands prirent la même année.

Puers, baigné par le Molenbèek, est une commune agricole qui appartient

du XIII^e au XVIII^e siècle à l'abbaye Saint-Bernard, près d'Anvers. — *Saint-Amand*, sur l'Escaut, fabrique des tapis, des tissus à tamis et de la vannerie. En aval, *Bornhem* est un bourg agréable qui possède des fabriques de lainages, de cotonnades, de vannerie, une filature de poil et d'importantes brasseries. Sa belle église recouvre une crypte romane du XI^e siècle, où l'on vénère une statue miraculeuse de la Mère de Dieu. Il existe aussi un château d'aspect féodal, dont l'un des seigneurs fonda en 1100 un couvent, aujourd'hui



Liège. — Intérieur et jubé de la collégiale Saint-Gommaire.

habité par les Sœurs de la Présentation. Les Bernardins occupent de même une ancienne abbaye de religieux anglais. *Hingene*, que de fortes digues préservent contre les inondations fluviales, renferme un important manoir, des blanchisseries de toile et des vanneries.

DUFFEL, sur la Nèthe, est une jolie commune ayant des fabriques de draps, des tuileries et des briqueteries renommées. Sur la place se dresse la statue de Van Kiel, auteur du premier dictionnaire flamand-latin († 1607). L'ancienne

baronnie de Duffel appartient aux maisons de Horn, de Bourgogne et de Mérode. A *Waelhem*, existait autrefois la célèbre abbaye de femmes de Roosendael. En octobre 1830, les patriotes belges y défirent les Hollandais ; aujourd'hui un grand fort est destiné à protéger l'important nœud de voies ferrées de Malines. A l'est, *Wavre-Notre-Dame* s'adonne à l'horticulture et à l'arboriculture.

Lierre, au confluent des deux Nèthes, est une ville de 26.000 âmes qui présente plusieurs édifices remarquables, notamment la collégiale Saint-Gommaire, l'une des plus belles églises ogivales de la Belgique. Bâtie de 1425 à 1515, en forme de croix latine, elle se distingue par son élévation, son extrême élégance et l'unité sans mélange de son style. L'intérieur présente un fort beau vaisseau avec bas côtés et de précieux objets d'art : superbes vitraux du chœur, magnifique jubé gothique en pierre, découpée en dentelles, avec sculptures en ronde bosse représentant des scènes de la Passion ; tableaux de maîtres, entre autres le Mariage de la Vierge et de saint Joseph, ayant pour pendants la Circoncision de Notre-Seigneur et l'Annonciation de Notre-Dame ; châsse admirable de saint Gommaire, dont le tombeau se trouve dans une chapelle voisine. L'église du Béguinage est une belle construction, avec façade du XVIII^e siècle, et celle du faubourg de Lips un but de pèlerinage à Notre-Dame du Sacré-Cœur. L'hôtel de ville, également moderne, est flanqué d'un curieux beffroi du moyen âge. Mentionnons aussi le musée de peinture et d'antiquités Wuyts-Van Campen, des manufactures de soieries, de cotonnades, de broderies, de dentelles et d'instruments de musique en cuivre, d'importantes cordonneries, des ateliers de carrosserie et de coutellerie commune renommée, des raffineries de sucre et de sel. La marée, remontant jusqu'à cette ville, y rend la Nèthe accessible aux bateaux d'assez fortes dimensions.

Lierre, du gothique *Lido*, « flux de la mer », paraît avoir été fondé au VIII^e ou au IX^e siècle par saint Gommaire, seigneur du pays de Ryen et devenu patron de la cité. Au XIV^e siècle, celle-ci, entourée d'une enceinte, faisait partie du duché de Brabant ; l'industrie du tissage y était développée au point que ses drapiers avaient leur halle particulière à Francfort, en Allemagne. C'est à Lierre que fut célébré en 1496 le mariage de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille, dont naquit Charles-Quint. Le monarque danois Christian II, beau-frère de ce dernier, ayant perdu sa couronne en 1525, vint y habiter l'hôtel encore appelé « maison de Danemark ». Reprise en 1582 aux protestants par les Espagnols, cette ville se défendit héroïquement en 1595 contre les Hollandais. Ses fortifications furent rasées en 1784 par ordre de Joseph II. En 1830, les volontaires belges défirent les troupes néerlandaises devant Lierre, qui depuis est protégé par un fort. De nombreux squelettes d'espèces préhistoriques, notamment d'un mammouth, furent trouvés dans les fouilles faites à Lierre et déposés au musée de Bruxelles. — *Berlaer*, renommé par ses jambons, possède une fort belle église et la maison-mère des Sœurs du très saint Cœur de Marie, qui secondent les Prémontrés dans leurs missions du Congo belge.

HEYST-OP-DEN-BERG, au sommet d'une colline d'où l'on jouit d'un beau panorama sur la Campine, formait avant la Révolution française la seizième partie de la seigneurie de Malines. Pendant les guerres de religion, tandis que les fidèles assistaient à la grand'messe, des brigands fermèrent les portes de l'église, entassèrent de la paille et du bois autour des murs et y mirent le feu. Tous les ans un service funèbre est encore célébré pour les victimes de cette odieuse machination.

ARRONDISSEMENT DE TURNHOUT.

L'arrondissement de Turnhout, composé de six cantons, représente environ la moitié de la superficie de la province, mais le sixième seulement de la population. C'est, en effet, la plaine campinoise, monotone et généralement stérile, ayant moins de 20 mètres d'altitude, où coulent paresseusement vers l'ouest la *Grande-Nèthe*, née dans le Limbourg et arrosant Westerloo; la *Petite-Nèthe*, sortie des marais d'Arendonck, et de nombreux ruisseaux tributaires se croisant avec le canal de la Campine et avec ceux d'Hasselt à Turnhout et à Anvers.

La Campine anversoise. — « L'aspect sauvage de la Campine domine spécialement le long de la frontière hollandaise. Ici des ondulations sablonneuses, couvertes d'une herbe raide, dure et sèche, imprimant au pays le tableau étrange d'un paysage oriental brûlé par le soleil. Quelques rares huttes en torchis annoncent seules la présence de l'homme dans ce désert. Ni routes, ni arbres. Rien; pas de vie. La terre et le ciel: la terre sombre et le ciel clair. Isolement absolu; harmonie mélancolique, calme, monotone...

» De Calmpthout à Brasschaet, de Brasschaet à Westmalle et de Westmalle à Hérenthals par Wechelderzande, s'étend, à perte de vue, la bruyère interrompue seulement par des *sapinières* lointaines, dont la couleur sombre et le silence mystérieux ajoutent une force nouvelle à la poésie farouche du pays. Les *grands marécages* occupent le nord, où la Campine est encore plus triste. Ils commencent à se grouper un peu au-dessus de Wuestwezel, sur la route de Breda, suivent la ligne des frontières par Hoogstraeten, Wortel,

Arrond. judiciaire de Turnhout 6 cantons, 52 communes. — Sup. 135.637 hectares.
TURNHOUT, 24.2, Beersse, 3.8, Gierle, 1.3, Vieux-Turnhout, 3.8, Vlimmeren, 0.6, Vosse-laer, 2.5.

Arendonck, 5., Dessel, 2.7, Poppel, 0.9, Raevens, 1.8, Rethy, 3.5, Weelde, 1.4.

Hérenthals, 9.3, Bouwel, 0.9, Casterlé, 2., Grobbendonck, 2.1, Herenthout, 3.3, Lichtaert, 1.8, Lille, 1.2, Norderwyck, 1.5, Oolen, 2.7, Poederlé, 0.7, Thielen, 1.2, Vosselaer, 2.5, Wechelderzande, 0.6.

Hoogstraeten, 2.9, Baerle-Duc, 1.2, Meer, 1.7, Meerle, 1.7, Merxplas, 3.5, Minderhout, 0.9, Ryckevorsel, 4.3, Wortel, 0.9.

Moll, 10.5, Baelen, 0.6, Gheel, 16.5, Meerhout, 5.5, Olmen, 1.6.

Westerloo, h., Eynthout, 1.2, Hersselt, 4.8, Houtvenne, 0.8, Hulshout, 1.4, Morckhoven, 0.7, Oevel, 1.3, Ramsel, 2., Tongerlo, 2.3, Vaerendonck, 0.3, Veerle, 2., Vorst, 2.8, West-meerbeek, 0.9, Zoerle, 0.8.

Baerle-Duc, etc., et deviennent de véritables lacs près du Limbourg, à Weelde, notamment, passé Turnhout. Nulle part le silence de la nature n'est aussi profond. Nulle part le paysage n'est plus désert, plus triste, plus sombre.

» Enfin, si l'on descend vers le sud, le pays devient moins sauvage à mesure que les terres cultivées augmentent. De Lierre à Tongerlo, les bois ne forment plus que de petites taches sombres dans la verdure des campagnes, et les villages rappellent la terre des Flandres. Partout s'étalent de beaux champs réguliers, bordés d'arbres, émaillés de toits rouges. Maintenant la robuste senteur des sapinières fait place à l'odeur plus matérielle de la terre bien fumée. De nombreuses fermes bordent les chaussées, très droites. Beaucoup d'auberges, abritées souvent par un tilleul séculaire, arrêtent le passant. Et chaque ferme, chaque auberge a ses légions de poules, son chien de garde, son parc à porcs, ses écuries et ses remises. C'est le triomphe de l'agriculture. — Près de Westmalle, les Trappistes, héritiers de la tradition des premiers colons religieux établis à Postel et à Tongerlo, étendent leur activité méthodique sur un ensemble de plus de deux cents hectares. D'autre part, entre Ryckevorsel et Merxplas, entre Wortel et Hoogstraeten, des milliers de vagabonds mettent la force de leurs bras au service des colonies agricoles. Et ailleurs encore d'autres éléments, soldats à Brasschaet, particuliers et industriels, concourent à la transformation. Mais, malgré tout, que de terres encore improductives ! Ce n'est pas en parcourant ces déserts immenses que l'on trouve la Belgique trop peuplée. L'homme est rare dans ces parages et les villages très éloignés. » (E. de Taeye, *Belg. ill.*).

TURNHOUT, *chef-lieu d'arrondissement*, sur un embranchement du canal de la Campine, est une ville de 24.000 habitants, industrielle et commerçante. Ses principaux produits sont les toiles, les coutils et cotonnettes, les dentelles fines, façon points de Bruxelles et de Malines, les cigares, les papiers peints et autres, les cartes à jouer et l'imagerie populaire. Ses deux églises principales sont dédiées à saint Joseph et à saint Pierre. Dans les restes du château, bâti au xv^e siècle par la duchesse de Gueldre, est installé le tribunal de première instance. Un collège d'humanités, tenu par les Pères Jésuites, prépare des missionnaires catholiques pour les pays infidèles. Turnhout, « tour au milieu des bois », existait déjà au xii^e siècle. Les souverains du Brabant y séjournaient afin de chasser dans la forêt voisine. La seigneurie en fut donnée par Charles-Quint à sa sœur Marie, reine de Hongrie. Elle passa plus tard successivement dans la maison d'Orange, au roi de Prusse et à l'impératrice Marie-Thérèse, qui l'éleva du rang de baronnie à celui de duché. En 1648 les Espagnols y furent vaincus par le prince Maurice de Nassau, et en 1789 les patriotes brabançons y défirent les Autrichiens.

HOOGSTRAETEN, près de la Marck, devint en 1283 le siège d'une baronnie qui passa plus tard dans la maison de Lalaing, et fut érigée en comté par Charles-Quint, puis en duché pour les princes de Salm-Salm. L'église Sainte-Catherine, autrefois collégiale, est un beau monument gothique du xvi^e siècle, dominé par une flèche haute de plus de 100 mètres ; elle renferme les tombeaux

des comtes et ducs d'Hoogstraeten, entre autres ceux d'Antoine de Lalaing et de son épouse, fondateurs de l'église. L'ancien château restauré est occupé par la direction générale des colonies agricoles de bienfaisance de l'État, formées à *Wortel* et à *Merplas* de vagabonds et de mendiants, qui y sont employés au défrichement des bruyères ou aux travaux dans les ateliers.

ARENDONCK, sur une branche de la Petite-Nèthe, possède une grande filature de laine, des fabriques de bas renommés, de cigares, de poudre et de dynamite. Au sud, *Desschel*, près de la jonction des deux canaux de la Campine, extrait du sable blanc pour verreries.

Moll, sur la Moll-Nèthe, est une vaste commune campinienne qui renferme des sablières, des filatures de laine, des fabriques de tabac, et fait le commerce de bestiaux et de beurre. Il y existe une école de bienfaisance de l'État pour garçons vagabonds et mendiants. Dans l'église, on vénère une épine de la couronne du Sauveur. L'ancienne abbaye des Prémontrés dite de *Postel*, fondée au XIV^e siècle dans les bruyères, fut supprimée en 1796 sous la Révolution française; il en reste toutefois un modeste couvent. Mais les bâtiments, transformés en château, et les dépendances, qui comprennent plusieurs milliers d'hectares, sont devenus la propriété du Comte de Flandre. Les territoires de Moll et des communes voisines avaient été cédés, en 774, à l'abbaye de Corbie (France) par saint Adalard, neveu de Charlemagne. Godefroid de Bocholt les acheta en 1559 et ses descendants les conservèrent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

A *Baelen*, entre la Moll-Nèthe et la Grande-Nèthe, des centaines d'hectares de bruyères ont été convertis en wateringues, où l'herbe croît « comme dans les pampas argentines ».

Gheel, près de la Grande-Nèthe, fabrique du cuir, des cigares, des dentelles, des lainages et fait le commerce de beurre. Cette vaste commune, de 11.000 hectares et de 16.000 habitants, jouit d'une célébrité unique au monde: elle constitue une espèce de colonie d'aliénés, amenés de tous les points de la Belgique. Ces infortunés sont logés dans les familles, qui les surveillent avec soin tout en leur laissant l'apparence de la liberté et la faculté de s'adonner même aux travaux des champs; ainsi traités avec douceur et respirant l'air salubre de la bruyère, beaucoup d'entre eux guérissent plus ou moins complètement. Dans le principe, les aliénés étaient réunis à Gheel dans une sorte d'hôpital, fondé au XIII^e siècle et placé sous l'invocation de sainte Dymphne, patronne du pays. C'est seulement depuis le milieu du siècle dernier qu'ils sont reçus en pension dans les maisons du bourg, dans les fermes, les villas qui, étant disséminées au milieu de l'immense bruyère, rendent la surveillance facile. Cinq médecins soignent exclusivement les 1800 aliénés de la colonie.

Sainte Dymphne, dont on vient de parler, était la fille d'un prince saxon, qui s'était convertie secrètement au christianisme. Pour échapper aux mauvais traitements de son père, elle s'enfuit accompagnée de quelques personnes et se retira dans les solitudes de la Campine, aux environs de Gheel, où son père vint la mettre à mort, ainsi que son confesseur, le 30 mai de l'an 600.

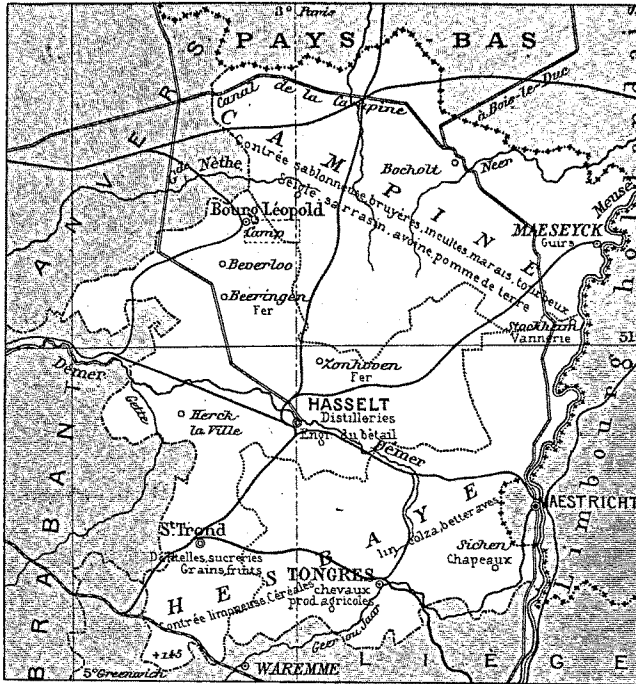
L'église paroissiale renferme les reliques de cette sainte martyre, qui sont l'objet d'un pèlerinage fréquenté ; elle fut élevée au xv^e siècle par la famille de Mérode qui, après celle de Berthout, posséda la baronnie de Gheel.

HÉRENTHALS, sur la Petite-Nèthe et le canal de la Campine, occupe, dit-on, l'emplacement de la cité des Toxandres. Plus tard, son territoire appartient aux parents de sainte Waudru, devenue la patronne de la paroisse. Hérenthals, la « Vallée des Seigneurs », fut rebâtie en 1209 par Henri I^{er} le Guerroyeur, duc de Brabant, qui l'érigea en ville franche ; on la considérait comme la capitale de la Campine. L'église gothique de Sainte-Waudru remonte au xvi^e siècle, de même que son magnifique retable de la corporation des tanneurs, lequel représente la vie des saints Crépin et Crépinien. L'hôtel de ville, aussi du xvi^e siècle, est surmonté d'un haut beffroi octogone et renferme le musée des plâtres offerts par le sculpteur Fraikin à sa ville natale. Celle-ci fabrique des lainages et de la ferronnerie.

En aval, *Vorsselaer* possède d'importants ateliers de fabrication de meubles d'églises. On y remarque le manoir de ses anciens comtes, qui surgit pour ainsi dire de l'eau avec ses tours, ses contreforts et ses toitures capricieuses. Au nord, *Thielen* fut témoin en 1497 d'une victoire remportée par l'archiduc Albert sur le prince Maurice de Nassau.

Westerloo, sur la Grande-Nèthe, est un ancien marquisat, érigé en 1626 pour la famille de Mérode. Dans l'église se trouvent la tribune et le caveau de cette noble famille, qui a fondé à Westerloo un hospice de vieillards et une petite manufacture de tapis. Le château, du xvi^e siècle, est l'un des plus remarquables de la province ; dans le parc, un écho répète distinctement douze syllabes. *Westerloo*, « bois de l'ouest », fait le commerce de beurre, ainsi que *Tongerloo*, « bois des Tongres », qui possède une des plus belles forêts du pays et les restes d'une célèbre abbaye détruite à la Révolution française. Le séminaire des Prémontrés, à *Tongerloo*, fournit des missionnaires au Congo belge pour le Vicariat apostolique de l'Uele, qui leur a été confié en 1898.

PROVINCE DE LIMBOURG



Carte au 700 000, ou 1 m pour 700 mètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Le **Limbourg**, en flamand *Limburg*, est la moindre de nos provinces pour la superficie et l'avant-dernière pour la population. Il est borné au nord par les Pays-Bas (Brabant septentrional), à l'est par le Limbourg hollandais, dont le sépare presque entièrement le cours de la Meuse; au sud par la province de Liège, à l'ouest par le Brabant et la province d'Anvers. Son étendue est de 2.412 kilomètres carrés.

« Notre province de Limbourg est morcelée, dit M. Landoy. Elle ne représente ni l'ancien duché de Limbourg, dont la capitale, qui n'est plus qu'un souvenir historique, appartient maintenant à la province de Liège et se confond avec Dolhain, ni la province de Limbourg telle qu'elle existait avant

1830. La politique a divisé celle-ci en deux, laissant à la Hollande la partie qui longe la rive droite de la Meuse, et donnant à la Belgique celle qui s'étend sur la rive gauche, au sud du Brabant hollandais et au nord de la province de Liège. Division un peu arbitraire en un point, car Maestricht, capitale du Limbourg hollandais, sur la rive gauche, forme une étroite enclave sur le territoire belge, avec un rayon stratégique, dérisoire aujourd'hui, de 2400 mètres. Les diplomates n'avaient pas prévu les progrès de l'artillerie.

» Le Limbourg belge était donc sans capitale. On en improvisa une : Hasselt, qui de provisoire est devenue définitive ; mais elle n'est encore qu'une expression administrative : la nature et l'association des intérêts forment seules les vraies capitales ; elles ne se décrètent point au gré d'une politique toute de circonstance. Bien plus, des deux parties de la province morcelée, celle qui a été donnée à la Hollande est beaucoup plus fertile et plus peuplée que celle qui nous a été laissée. »

Relief. — Le Limbourg est compris dans la basse et la moyenne Belgique. Il forme une plaine de 50 mètres d'altitude moyenne, un peu relevée au centre et à l'est par un plateau caillouteux, au sud par des collines de plus de 100 mètres d'élévation, qui dominent la rive gauche du Geer.

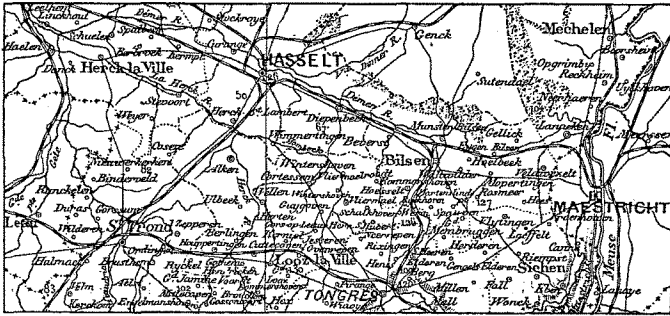
La ligne de partage *Meuse-Escaut*, qui suit ces hauteurs, forme du sud-ouest au nord-ouest une courbe semi-circulaire, dont la convexité est tournée vers la Meuse et la concavité vers le Démer. Elle passe au sud de Saint-Trond, à Corthys, 145 mètres, point culminant à proximité de la province de Liège ; ensuite près de Tongres, 120 mètres ; à l'est de Bilsen, 127 mètres, d'où elle quitte la Hesbaye pour suivre les bruyères et les plateaux de la Campine par Asch, 96 mètres, et Lommel, 51 mètres.

Bassins. — Le Limbourg appartient au bassin de la *Meuse* par ce fleuve et ses tributaires : le *Geer*, le *Dommel*, et au bassin de l'*Escaut* par le *Démer*, la *Gette* et la *Grande-Nèthe*. Il est traversé par le canal de Maestricht à Bois-le-Duc et par celui de la Campine avec ses embranchements sur le camp de Beverloo et sur Hasselt.

La *Meuse*, ayant limité sur deux kilomètres les provinces de Liège et du Limbourg hollandais, sépare ensuite cette dernière du Limbourg belge sur une longueur d'environ 50 kilomètres. La mitoyenneté fluviale est interrompue sur huit kilomètres par l'empiètement du rayon stratégique de Maestricht, où conflue le Geer. De là, le fleuve coulant sinueusement dans une vaste plaine, se rend à Maeseyck, et un peu plus bas, à Kessenich, il abandonne définitivement la Belgique pour la Hollande. En ce dernier point, son altitude est de 25 mètres, sa largeur de 140, son débit à l'étiage de 100 mètres cubes d'eau par seconde.

Climat. — Le Limbourg est soumis au climat campinien, qui est ici plus excessif encore que dans la province d'Anvers. Les observations faites à Hechtel, durant la période 1891-1897, ont donné comme température moyenne : en juillet 17°7, en janvier — 0°9, pour l'année 9°3. La hauteur des pluies d'une année est d'environ 70 centimètres.

Agriculture. — On trouve ici deux zones, sablonneuse et limoneuse, que sépare assez bien la vallée du Démer. A la *zone des sables* se rapporte la vaste plaine de la **Campine limbourgeoise**, plus infertile même que la Campine anversoise, avec des marais plus multipliés et des bruyères interminables. « En plus d'un endroit, le sous-sol est formé d'une couche dure, ferrugineuse, imperméable. L'eau des pluies y séjourne et y crée des étangs, des marécages où végètent des saules rabougris. Vers l'occident, le sable s'élève en *dunes*, qui paraissent dessiner les anciens rivages de la mer Campinienne et qui ont la mobilité des dunes de la côte. On croyait que toute cette partie de la province, qui est d'aspect mélancolique, sauvage, qui fut longtemps sans routes et à peu près déserte, était vouée, malgré les courageuses et persévérantes tentatives de culture dues aux moines de quelques abbayes, à une éternelle stérilité, lorsque le creusement du canal de la Campine, unissant, par les eaux intérieures, la Meuse à l'Escaut, vint favoriser, dans toute la zone irrigable le défrichement et l'établissement de plusieurs centres agricoles. Par



Extrait d'une carte au 500 000^e, ou 2^m/m pour 1 kilomètre.

l'eau, on eut des prairies, du bétail, des engrais, et la stérilité du sol fut ainsi combattue. L'établissement du camp permanent de Beverloo a opéré, pour ce camp et ses environs, la même merveille. L'oasis s'est agrandie et cette partie n'a pas moins changé que la zone irrigable du canal. Ajoutez à cela que de vastes sapinières ont été plantées partout, dans les endroits les plus stériles, et l'on conviendra que la colonisation de la Campine est aujourd'hui un problème résolu. »
(E. Landoy, Belg. ill.)

Dans les parties irriguées et sur les rives des cours d'eau, les cultures comprennent le seigle, le sarrasin, l'avoine, la pomme de terre, les navets, les carottes et même les asperges. La large vallée du Démer est couverte de prairies. De nombreuses sapinières parsèment la contrée et forment une vaste forêt entre Bilsen et Maeseyck.

Au sud du Démer, commencent les terres limoneuses de la *Hesbaye*, si productives en céréales, lin, colza, betteraves à sucre, tabac, ainsi qu'en fruits de table : prunes, pommes et poires, que l'on expédie en Angleterre.

Les principaux animaux domestiques sont, d'abord, la vache hollandaise, qui donne l'excellent beurre campinien ; ensuite les chevaux et les moutons hesbignons. Dans la Campine, les abeilles tirent des fleurs de bruyère et de sarrasin un miel très réputé. Le canard sauvage et le vanneau fréquentent le bord des étangs et des marais, tandis que le saumon, la carpe et l'anguille peuplent les eaux de la Meuse.

Industrie. — Le Limbourg extrait la tourbe des marais et des fondrières de la Campine ; le minerai de fer de Beeringen, Zonhoven, Lummen ; les pierres à chaux et à bâtir des environs de Maestricht, Sichen et Tongres ; cette dernière ville a des eaux ferrugineuses. La province n'occupe qu'un rang très inférieur pour l'industrie proprement dite. Cependant les distilleries d'Hasselt fournissent une grande quantité de genièvre renommé, et leurs résidus servent à l'engraissement du bétail. Viennent ensuite les sucreries de la Hesbaye et la fabrication des tresses pour chapeaux de paille de la vallée du Geer. L'industrie du bois comprend l'exploitation des sapinières, en Campine, d'importantes scieries à Tongres et aux environs, la vannerie bien connue de Stockheim, sur la Meuse. Ajoutons la fabrication de la dynamite à Caulille, au sud d'Achel, celle des pipes, à Brée, de la chicorée, du tabac, des fils de chanvre et de lin, du savon et des cuirs, en divers lieux.

La découverte récente, dans le Limbourg et la province d'Anvers, d'un **bassin houiller campinien**, accompagné de puissants gisements de minerais de fer, est de nature à transformer l'état social de ces deux provinces, si déshéritées sous le rapport industriel. Ce sera la richesse trouvée sous la stérilité, et l'activité remplaçant l'immobilité séculaire.

En effet, depuis vingt ans déjà, les géologues, notamment M. André Dumont, professeur à l'Université de Louvain, soupçonnaient que le bassin houiller allemand de la Ruhr (Westphalie) se prolongeait vers l'ouest, à travers la Campine belge. Des sondages pratiqués à Lanaeken, puis à Eelen, Asch, Beeringen et en plus de soixante autres points, rencontrèrent la houille à des profondeurs variant de 400 à 1000 mètres.

Le bassin houiller campinien reconnu s'étend de Maestricht et Maeseyck, sur la Meuse, jusqu'aux environs d'Anvers, sur l'Escaut, couvrant une superficie égale à celle de nos bassins réunis du Hainaut et de Liège. Son bord méridional se dirige de Lanaeken à Aerschot et Lierre ; mais c'est dans le centre du Limbourg que se trouvent les meilleures conditions d'exploitation.

De nombreuses concessions sont demandées à l'État par les anciennes sociétés des bassins de Liège et de Charleroy. En raison des grandes profondeurs et des puissantes couches de sable à traverser, les frais d'exploitation seront très élevés ; mais on espère un rendement considérable en charbons et fers de toutes qualités, ce qui est heureux pour la Belgique, dont les anciennes mines commencent à s'épuiser.

Historique. — Le territoire de notre province de Limbourg, tout à fait différent de celui de l'ancien duché de ce nom, lequel était situé sur la rive droite de la Meuse, n'est autre que la partie septentrionale de la principauté

de Liège, à laquelle ont été réunis quelques territoires hollandais et la portion cismeusienne de la seigneurie de Reckheim, terre d'Empire.

Au temps de César, ces pays étaient habités par une peuplade gauloise, les Éburons, qui, sous la conduite de leur vaillant chef *Ambiorix*, défrent d'abord plusieurs lieutenants de César ; mais celui-ci les extermina presque entièrement en l'an 57 avant Jésus-Christ, et ils furent remplacés sous Auguste par les Tongriens. Ces derniers, incorporés dans la Germanie I^{re}, disparurent au iv^e siècle devant les Francs, qui, paraît-il, élurent leur premier roi, Pharamond, et proclamèrent la loi salique, aux environs d'Hasselt. Au vi^e siècle, le pays fut compris dans l'Austrasie et, après le démembrement de l'empire carolingien, dans la basse Lotharingie.

Ensuite se forma le comté de Looz, apanage d'une famille alliée, dit-on, aux comtes de Hainaut. Déjà très étendu à la fin du x^e siècle, ce comté finit par embrasser la majeure partie de la province actuelle du Limbourg belge, sauf Tongres, Saint-Trond et quelques villages. En 1015, le comte Arnould en fit don à l'église de Liège, qui le posséda définitivement à partir de 1336 jusqu'en 1795. Quant à la seigneurie de Reckheim, signalée seulement à cette dernière époque, elle appartenait à diverses maisons avec le titre de baronnie et même de comté de l'Empire.

Les divers pays de la province composèrent en partie, de 1795 à 1814, le département français de la Meuse-Inférieure, chef-lieu Maestricht, lequel devint la province de Limbourg dans le royaume des Pays-Bas.



Tongres. — Statue d'*Ambiorix*, sur un dolmen.

Par le traité de 1839, cette province fut partagée en deux parties, l'une belge, l'autre hollandaise : celle-ci comprenant, sur la rive gauche de la Meuse, la ville de Maestricht avec son territoire stratégique, ainsi que les districts de Ruremonde et de Venloo ; en outre, tout le territoire d'Outre-Meuse.

La guerre des Paysans. — En 1898, sur différents points du pays, en Brabant, dans le Luxembourg, mais surtout dans les Flandres et la Campine, notamment à Hasselt, eurent lieu des manifestations patriotiques et religieuses, en mémoire de nos ancêtres qui, un siècle auparavant, combattirent contre les Républicains français envahisseurs, pour sauvegarder leur indépendance et leur religion.

Les « sans-culottes » parcoururent alors notre pays, pillant et incendiant les fermes, chassant les prêtres, fermant les églises, fusillant sans pitié les paysans dépouillés. Les grandes villes, effrayées par le récit des méfaits de la Terreur en France, baissèrent la tête sous le joug, payèrent les redevances de guerre, fournirent les miliciens réclamés, subirent sans protester l'escroquerie des assignats.

Il n'en fut pas de même dans les villages. Profondément religieux, aimant avec simplicité, mais avec grandeur le sol natal où leurs pères dormaient à l'ombre des vieux clochers, attachés à leurs vieux prêtres, rebelles aux déclamations creuses des apôtres de la République, dont ils ne comprenaient ni le langage ni les allures, nos paysans commencèrent bientôt à s'agiter sourdement. Des proclamations, des appels aux armes circulèrent de village en village, et lorsqu'en 1798 la loi sur la conscription militaire fut promulguée à Bruxelles, suivie d'un décret appelant deux cent mille conscrits sous les drapeaux, un cri de révolte éclata d'un bout à l'autre du pays flamand.

Ce fut, comme la guerre des Vendéens en France, une lutte héroïquement inégale. Sans chefs expérimentés, sans munitions, presque sans armes, les *Brigands*, comme on les appelait avec mépris, devaient fatalement être écrasés sous le nombre. Ils résistèrent pendant quatre mois. En Flandre, en Campine, à Diest, à Hasselt, ils livrèrent des batailles rangées, disputant le terrain pied à pied, et continuant, après la défaite, une guerre de partisans, dont les escarmouches furent meurtrières. Puis, force resta au nombre et la répression commença haineuse et sanglante. Après l'exécution sommaire des *Brigands* arrêtés les armes à la main, la prison et la déportation décimèrent nos campagnes. Ceux qui avaient survécu aux fusillades prirent, avec leurs curés, le chemin de Cayenne, ou menèrent la vie errante des réfractaires et des proscrits.

Il a fallu les patientes recherches d'érudits et de lettrés pour reconstituer de toutes pièces l'histoire des luttes vaillantes, et pour faire revivre dans la postérité les noms des chefs de l'insurrection. Peu à peu, la lumière s'est faite, et ces étudiants, ces notaires de village ou fils de fermiers, improvisés chefs des paysans, se sont dressés devant nous comme des figures antiques de héros. Leur courte épopée sera inscrite dans l'histoire, et devant les modestes monuments qui la perpétueront, le peuple flamand s'inclinera désormais avec reconnaissance et respect. A Overmeire, à Hasselt, à Westerloo, à Malines et ailleurs, des monuments se sont élevés à la mémoire des patriotes de 1798.

C'en sera fait, désormais, de la légende qui traitait de vulgaires *brigands* les héros désintéressés d'une guerre nationale, et le peuple belge, en s'associant de tout cœur aux fêtes jubilaires, a compris une fois de plus que l'hommage rendu aux grands morts honore autant celui qui le rend que ceux qui en sont l'objet.

Mais une crainte nous restait, que nous avons exprimée en ces termes, par la voix du *Courrier de Bruxelles* (4 novembre 1898) : « L'année anniversaire de

la Guerre des Paysans écoulee, que restera-t-il comme souvenirs des fêtes, de tous les comptes-rendus publiés? *Se trouvera-t-il* un historien pour recueillir et coordonner toutes ces manifestations glorieuses et en faire, par exemple, une publication populaire illustrée, qui puisse être donnée en récompense dans toutes les écoles du pays? En un mot, par des récits, par des poésies, par des drames mêmes, ne conviendrait-il pas de populariser l'histoire glorieuse de nos ancêtres, et de combattre ainsi l'influence de cette littérature étrangère qui nous inonde, au mépris de notre caractère national? »

Heureusement, cet historien s'est trouvé, M. V..., de Gand, lequel a recueilli et coordonné les matériaux d'une œuvre patriotique considérable.

La population. Le Limbourg a gagné 119.000 âmes de 1831 à 1912, c'est-à-dire qu'à cette dernière date il en comptait 284.170. Pour la population totale, c'est notre avant-dernière province, tandis qu'il est au 7° rang pour la densité, avec 118 habitants par kilomètre carré. Comme dans le reste du pays, la religion catholique y est presque exclusivement professée. Le langage populaire est le flamand, sauf dans une partie du canton de Sichen, où l'on parle le wallon liégeois. L'usage du français y est assez répandu.

Administrations. Le Limbourg forme une partie du diocèse de Liège, qui compte 40 doyennés. Il ressortit à la cour d'appel de Liège et comprend deux *arrondissements judiciaires*, Hasselt et Tongres, divisés en 13 cantons de justice de paix; les assises se tiennent dans cette dernière ville. Au point de vue militaire, il appartient à la division de Liège.

La province est divisée en *trois arrondissements administratifs*: ceux d'Hasselt, de Tongres et de Maeseyck, avec 206 communes.

ARRONDISSEMENT D'HASSELLT.

L'*arrondissement judiciaire d'Hasselt* comprend l'*arrondissement administratif* de même nom (sauf six communes) et les deux cantons de Peer et d'Achel, dépendant de l'arrondissement de Maeseyck. C'est en somme toute la moitié occidentale de la province, formée au sud du Démer d'une partie hesbayenne et au nord d'une partie campinienne, dont nous connaissons suffisamment les caractères physiques. Contentons-nous ici d'une remarque historique.

Dans les environs de Herck-la-Ville et de Haelen, on est dans ces plaines du Démer, où les Francs Saliens paraissent s'être concentrés après avoir abandonné les bords de l'Yssel, et où il faudrait placer, d'après plusieurs historiens, le berceau de l'ancienne monarchie franque. Peut-on invoquer en faveur de cette opinion la tradition locale qu'un chef franc a été élevé sur le pavoi dans la plaine de Haelen qui porte encore le nom de *Frankryk*? Ce n'est pas ici le lieu d'une discussion historique; mais il nous sera permis de citer en passant un auteur local qui doit précisément sa notoriété à un savant et curieux ouvrage sur la loi salique. Le chanoine Wendelinus, né à Herck-la-Ville, en 1580, prétend que les résidences communément assignées

aux rédacteurs de cette loi (Salechem, Bodochem et Widochem) sont les villages actuels de Zeelhem, Boedenhoven et Wintershoven. Quoi qu'il en soit, on conviendra que les noms des hameaux de *Klein Frankryk*, à Tessenderloo et à Haelen, de la commune de *Zeelheim* (demeure des Saliens), du hameau de *Zelak* (salien), des prés dits *Fransch broek*, *Zeelbenden* et *Koning van Frankryk*, près du Démer, des *Franschen Schans*, à Zonhoven, etc. sont assez caractéristiques pour pouvoir être considérés comme autant de traces du séjour prolongé de quelques-unes des tribus qui constituèrent, à la fin du cinquième siècle, le vaste royaume des Francs.

(Van Neuss, *Belg. illustrée*).

HASSELT, chef-lieu du Limbourg, s'élève par 37 mètres d'altitude à la jonction du Démer et d'un embranchement du canal de la Campine, en plein terrain de transition qui rattache le sol campinien aux fertiles plaines de la Hesbaye. Cette ville de 18.000 âmes tient d'importants marchés hebdomadaires, principalement pour les bestiaux, et possède des distilleries considérables qui donnent une grande quantité d'excellent genièvre. On l'a appelée la « Ville des Jardins », à cause de ses nombreux jardins fleuris et clos de haies vives, rangés autour des boulevards extérieurs. L'intérieur de la ville, dont les exploitations agricoles occupent une notable partie, ne présente pas un aspect aussi riant. On y remarque toutefois les pittoresques maisons de la Grand'Place, la maison de refuge de l'ancienne abbaye d'Herckenrode et deux églises assez intéressantes : Saint-Quentin, du style ogival de la décadence, et Notre-Dame, édifice du XVIII^e siècle, renfermant deux mausolées d'abbeses et un maître-autel superbes. Tous les sept ans la ville célèbre, le dimanche qui suit le 15 août, de splendides fêtes en l'honneur de la Sainte Vierge. Une exhibition d'un autre genre est celle que la société de rhétorique, remontant au XV^e siècle, a le privilège de produire aussi tous les sept ans : il s'agit du géant traditionnel le *Langeman*, qui fait à cette occasion une large distribution de soupe au lard.

LIMBOURG. 13 cantons, 206 communes, 284.170 habitants. — 48 *conseillers provinciaux*.
Arrondissement judiciaire d' Hasselt. 6 cantons, 77 communes. — *Sup.* 123.181 hecta.
 HASSELT, 18.1, Curange, 2., Diepenbeek, 4.5, Herck-St-Lambert, 1.5, Wimmertingen, 0.2, Zonhoven, 3.8.

Achel, 1.6, Caulille, 0.9, Hamont, 3.4, Lille-St-Hubert, 1.2, Neerpelt, 4., Overpelt, 4.4, *M. Beeringen*, 1.8, Beverloo, 1.5, Bourg-Léopold, 3.6, Coursel, 2.9, Heppen, 0.9, Heusden, 2., Oostham, 1.5, Pael, 2.9, Quadmechelen, 1.7, Stockroye, 0.7, Tessenderloo, 5.1, Zolder, 2.7.

Herck-la-Ville, 2.8, Berbroeck, 0.5, Donck, 0.8, Haelen, 2.6, Kermpt, 0.8, Linckhout, 0.9, Loxbergen, 1.1, Lummen, 3.6, Meldert, 0.9, Schuelen, 1.3, Spalbeek, 0.5, Stevoort, 1.2, Weyer, 0.6, Zeelhem, 1.1.

Peer, 2.6, Exel, 1.9, Grand-Brogel, 0.8, Hechtel, 1.6, Helchteren, 0.9, Houthaelen, 1.7, Lommel, 7.6, Petit-Brogel, 0.4, Wychmael, 0.7. *M.*

St-Trond, 15.8, Aelst, 0.6, Binderveld, 0.4, Borloo, 0.6, Bouckhout, 0.3, Brusthem, 1.6, Buvingen, 0.3, Corwarem, 0.9, Cortlys, 0.4, Cosen, 0.9, Duras, 0.3, Engelmanshoven, 0.4, Fresin, 0.3, Gelinden, 1., Gingelom, 1.4, Gorssum, 0.6, Goyer, 1.4, Grand-Jaminc, 0.6, Halmael, 0.3, Kerckom, 0.5, Mielen-sur-Aelst, 0.8, Montenaeken, 1.5, Muysen, 0.15, Niel-St-Trond, 0.8, Nieuwerkerken, 0.9, Ordingen, 0.4, Runckelen, 0.3, Velm, 1.5, Wilderen, 0.3, Zepperen, 1.7.

Hasselt est mentionné pour la première fois dans l'histoire en 1182. D'après la légende, il se forma dans une forêt de coudriers, en flamand *haselaar* : d'où le nom de la cité, qui fait figurer deux arbres dans ses armoiries. Elle obtint sa première charte d'émancipation en 1232, d'Arnould VII, comte de Looz, fut fortifiée cinquante ans plus tard et devint en 1365 l'une des bonnes villes du pays de Liège. Au xv^e siècle, Charles le Téméraire s'en empara et Maximilien d'Autriche la livra au pillage. La ville fut cruellement éprouvée dans sa prospérité drapière par les troubles religieux des xvi^e-xvii^e siècles ; car elle compta de nombreux huguenots, et le prince-évêque Gérard de Groesbeck ne put la réduire en 1568 qu'après un siège en règle. Pendant les guerres de Louis XIV, Hasselt fut occupé tour à tour par les Français, les Hollandais et finalement par les troupes de Maximilien de Bavière. Le polémiste Titelmans, adversaire d'Erasmus, y naquit au xvi^e siècle.

En amont d'Hasselt, *Diepenbeek* conserve un vieux château qui dépendait de la grande commanderie teutonique des Vieux-Joncs, près Bilsen, et fut plusieurs fois assiégé au moyen âge. En aval, *Curange* possède l'ancienne abbaye de dames nobles d'Herckenrode, transformée en château moderne. Au nord, *Zonhoven* rappelle la victoire du prince-évêque Jean de Hornes sur les troupes du comte de La Marck, en 1490.

PEER, dans les landes du Dommel, est une localité ancienne qui fut fortifiée dès le xiv^e siècle et érigée plus tard en comté : prise par stratagème en 1483, elle eut quinze cents de ses habitants massacrés ; les Lorrains la saccagèrent également en 1654. L'église, de style ogival tertiaire, a perdu par un coup de vent sa flèche qui s'élevait très haut. Peer a des tanneries et d'importants marchés au beurre. Dans l'immense bruyère régionale se trouvent des restes de *schans*, sortes d'enceintes fortifiées qui étaient gardées par une milice bourgeoise et où l'on réfugiait le bétail en temps de guerre. Au nord, *Lommel* est une vaste commune formant trois paroisses ; le canal de Bourg-Léopold y rejoint celui de la Campine.

ACHEL, tout au septentrion de la province, était jadis la résidence des seigneurs de Grevenbroek. On remarque son église polychromée, du xv^e siècle, et une importante abbaye de Trappistes, avec forge, imprimerie, brasserie, fabrique de vin, ainsi qu'une ferme comprenant 120 hectares d'irrigation ou wateringues et de nombreuses bêtes à cornes. A l'est, *Hamont*, qui avait rang de ville et était fortifié dès le xiv^e siècle, a des fabriques de cigares, de toiles de lin et des tuileries. Au sud, *Caulille* est connu par sa poudrerie, succursale de celle de Wetteren, et *Overpelt*, par ses fabriques d'oxydes et de sulfaté de cuivre.

BEERENGEN, près du canal d'Hasselt, était au moyen âge un franc-alleu, qui devint plus tard marquisat. On y extrait du minerai de fer, ainsi qu'aux environs. A l'ouest, *Tessenderloo*, dont le nom signifierait bois des Toxandres, fut une villa des premiers rois francs, et l'on prétend que la loi salique y fut proclamée vers 428. Dans la suite, il devint une seigneurie relevant des

princes-évêques de Liège. Son église, rebâtie au XVII^e siècle, renferme un magnifique jubé de style ogival fleuri.

Bourg-Léopold, aujourd'hui beaucoup plus important que *Beverloo*, dont il fut détaché au siècle dernier, vit et prospère par le **camp de Beverloo**, faisant partie de son territoire. Créé en 1835 au milieu des landes campiniennes, ce camp permanent forme une véritable ville militaire pouvant loger 20.000 hommes, sans compter les chevaux, les munitions, les armes et bagages. Il comprend : à l'est le quartier de l'infanterie, à l'ouest le quartier de la cavalerie et de l'artillerie, au nord les établissements de l'intendance avec un hôpital militaire, au centre un beau parc où se trouvent le chalet royal, les pavillons du ministre de la guerre et des principaux officiers ; en outre, le monument funèbre élevé en souvenir des soldats belges morts à Tacambaro, Mexique, en 1867.

Le terrain destiné aux manœuvres et aux exercices du tir pour l'infanterie se compose d'une plaine ondulée de 4.300 hectares. — « Devant nous,



Exploitation d'une tourbière en Campine.

profonds comme une mer, les sables déroulent leur houle aveuglante, marbrée des taches violettes de la bruyère. L'énorme plaine va à l'infini, labourée par le piétinement des charges, toute nue, sans un arbre ni un toit, presque noire dans l'incendie pâle du ciel. Aux limites de l'horizon, une mince ligne blanche nimbe les dernières ondulations : c'est la dune : pareil à un cône d'argent, un mamelon couronne cette longue crête au delà de laquelle il n'y a plus que l'illimité de la voûte astrale. Nous sommes devant le champ de la théorie. Avec un effort d'imagination, nous tâchons de reconstituer l'aspect du terrain à l'époque des grandes manœuvres : les masses profondes des régiments de fantassins s'ébranlant au pas de charge, le passage lourd des canons écorchant le sable de larges ornières, les crépitements de la fusillade dans le bruit des commandements et le cliquetis des armes, le nuage de poussière qui roule du bout de la lande et soudain crève, déchiré à la pointe des sabres par les escadrons de la cavalerie, les grêles sonneries des clairons et les ronflements des tambours dominant par moments le grand bourdonnement

profond des mêlées, et, tout de suite après, les lourds silences d'attente qui précèdent les chocs décisifs.

» Généralement les grandes manœuvres coïncident avec l'arrivée du roi. Alors le camp prend une animation extraordinaire; toutes les avenues se décorent d'arcs de triomphe; des échafaudages surchargés de transparents et de feuillages rompent l'alignement des perspectives; d'arbre en arbre courent des guirlandes de pots à feu qui, dans le soir, s'allument et font flamboyer l'illumination par dessus les spectacles et les parades. Chacun se livre à ses ingéniosités naturelles en reprenant pour quelques heures les outils de sa profession: les charpentiers dressent les architectures; les tapissiers et les peintres multiplient la couleur et les festons; les modeleurs et les ornementistes massent dans l'argile le buste du souverain; si le portrait n'est le plus souvent qu'une approximation, la pompe fleurie du socle fait oublier les défaillances de la plastique. Partout des faisceaux, des attributs militaires, des monogrammes glorifiant la visite royale. » *(La Belgique.)*

Le camp de Beverloo, qui n'a pas son semblable en Europe, est relié au chemin de fer par deux vastes gares outillées au point de vue stratégique.

HERCK, près de la rivière de même nom, est une localité fort ancienne qui était jadis fortifiée et fut bombardée en 1653 par Condé. La plaine qui s'étend vers *Haeten* porte le nom de *Frankryk*, « royaume des Francs »; c'est là que Pharamond aurait été élevé sur le pavois en 406 et proclamé ainsi le premier roi franc. — *Lummen*, ancien fief des princes-évêques de Liège, montre un vieux château ayant appartenu au fameux Guillaume de la Marck, surnommé le Sanglier des Ardennes. — *Zeelhem* fut le siège d'un comté que posséda au VII^e siècle la mère de saint Trond, sainte Adèle, dont le sarcophage paraît être celui que l'on conserve dans l'église. En 1328, le comte de Looz y établit un monastère de Chartreux.

Saint-Trond, en flamand *Sint-Truiden*, dans la Hesbaye, est une ville de 16.000 habitants, qu'anime le commerce des grains, des bestiaux et spécialement des fruits à destination de l'Angleterre, ainsi que la fabrication de la bière, du sucre, du chocolat, de l'huile et du savon. L'ancienne collégiale de Notre-Dame est une jolie église gothique des XIV^e-XV^e siècles, renfermant la châsse de saint Trudon, patron de la cité. L'église Saint-Pierre est un édifice roman restauré; celle des Récollets, construction grecque refaite en 1738, n'a qu'une nef mais très hardie et de 80 mètres de longueur. L'hôtel de ville, dominé par un gracieux beffroi de 1606, est situé sur la Grand'Place, non loin du petit séminaire. Une abbaye de Bénédictins, détruite à la Révolution française, avait remplacé au VIII^e siècle un chapitre de Clercs, fondé en 655 par saint Trudon, parent de Pepin de Landen, au village de Zerckingen ou *Sarchinium*. Au XI^e siècle l'abbaye jeta un vif éclat par son école, en même temps que les reliques de son fondateur y attiraient une foule de pèlerins. L'abbé était prince d'Empire et seigneur d'une partie de la ville, l'autre partie appartenait à l'évêque de Liège. Saint-Trond fut pris par Charles le Téméraire et par Guillaume d'Orange; en 1675,

les Français détruisirent ses fortifications, qui comptaient neuf portes avec donjons.

A l'ouest, *Duras* eut pendant longtemps des comtes, dont on voit le château en ruines au milieu d'un étang ; tandis que *Wilderen* rappelle la victoire du prince-évêque Alexandre de Juliers sur Godefroid le Barbu, comte de Louvain, en 1130. Au sud, *Gingelom* montre le château où mourut le baron Surllet de Chokier, qui régenta la Belgique en 1830 ; puis vient *Montenaeken*, ancien fief de l'église Saint-Lambert de Liège, où se livra la sanglante bataille dite des Steppes, dans laquelle le prince-évêque Hugues de Pierrepont vainquit en 1213 le duc de Brabant Henri I^{er}. En 1466, les troupes de Philippe le Bon, allié du prince-évêque Louis de Bourbon, défrirent également aux environs les Liégeois révoltés.

Près de *Fresin*, à l'extrême sud de la province, se voit le groupe des « Dry Tommen », comprenant trois tumulus du I^{er} siècle ; celui du milieu, fouillé en 1862, a fourni de remarquables objets en bronze, en verre coloré et en terre cuite, que l'on a déposés au musée des Antiquités, à Bruxelles. — *Corswarem* ; où les rois francs eurent un palais, conserve un château des princes de Loos.

A *Brusthem*, en 1476, une armée de 30.000 Liégeois, venue au secours de Saint-Trond assiégé par Charles le Téméraire, éprouva une déroute complète : ce fut le dernier épisode des métiers liégeois. C'est aussi sur cette commune que le terrible « Sanglier des Ardennes », Guillaume de La Marck, fut pris dans un piège en 1484 pour être conduit à Maestricht et exécuté le lendemain, 18 juin. Ses frères résolurent de le venger et assiégèrent le prince-évêque Jean de Hornes dans Saint-Trond, mais le duc de Saxe les força bientôt à se retirer dans Brusthem, qui fut pris d'assaut et rasé en 1489, pour ne plus se relever. Aux environs, *Ordingen* fut le siège de l'une des douze commanderies de l'ordre Teutonique, dépendantes de la grande Commanderie des Vieux-Joncs. De son côté, *Zepperen* était l'un des onze villages formant les bans ou seigneuries du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht. Il s'y fonda au moyen âge un monastère de Bogards, qui subsista jusqu'à la grande Révolution.

ARRONDISSEMENTS DE TONGRES ET DE MAESEYCK.

L'arrondissement judiciaire de Tongres, ou la moitié orientale du Limbourg, comprend au sud-est l'arrondissement administratif de Tongres et au nord-est une partie de l'arrondissement administratif de Maeseck, lequel s'étend sur la limite des Pays-Bas ; en outre 6 communes de l'arrondissement administratif d'Hasselt.

La Meuse, aux rives plates, est le caractère spécial de cette région, qui appartient au sud à la zone hesbayenne et au nord à la zone sablonneuse ou campinienne, sauf la rive gauche du fleuve, qui est limoneuse.

Le point le plus élevé du plateau (127 mètres) se trouve à l'est de Bilsen,

mais la partie pittoresque est la vallée du Geer, sur les bords duquel il faut citer le *Pietersberg* ou mont Saint-Pierre (123 mètres), à la limite hollandaise, au sud de Maestricht : formé de terrain secondaire crétacé, il est remarquable par ses vastes carrières souterraines.

« Les cryptes de Maestricht, immenses cavernes qui s'étendent sous le Pietersberg, sont visitées par les géologues, les paléontologistes et les simples curieux. Ce sont des carrières exploitées de temps immémorial, et auxquelles pourrait convenir plus d'un trait de la poétique description que fait Delille des catacombes de Rome. On en tire du sable, une pierre qui durcit à l'air et même une pierre dure : l'église Saint-Servais de Maestricht est construite de matériaux extraits de ces carrières, dont l'étendue a été fort exagérée. Or, elles n'ont qu'une lieue de long sur une demi-lieue de large, mais elles se ramifient ou se croisent parallèlement. On y pénètre par plusieurs entrées : l'une est voisine du château de Caster, sur la Meuse; une autre donne sur le Jaar, au fort Saint-Pierre. Les fossiles y sont nombreux; on y a trouvé, au siècle dernier, le squelette d'un grand Saurien, le *Mosasaurus*, et quantité d'ossements. — Une des curiosités des cryptes, ce sont les inscriptions de toutes les époques qui, creusées dans la pierre friable, en couvrent les parois. Il y en a de la période romaine, et l'on y voit les noms de visiteurs célèbres, parmi lesquels ceux de Farnèse, d'Alvarez de Toledo (le duc d'Albe), de Louis XIV, du maréchal de Saxe. Pendant les terribles guerres qui désolèrent

Arrond. judiciaire de Tongres. 7 cantons, 129 communes. — Sup. 118.018 hectares.

TONGRES, 10.8, Berg, 0.5, Bommershoven, 0.7, Freeren, 0.7, Genoels-Elderen, 0.4, Henis, 0.3, Herderen, 0.8, Herstappe, 0.15, Heur-le-Tiexhe, 0.4, Hex, 0.5, Koninxheim, 0.6, Lowaige, 1.1, Mall, 0.6, Millen, 1.2, Nederheim, 0.6, Neerrepn, 0.2, Otrange, 0.4, Overrepn, 0.5, Pirange, 0.6, Rixingen, 0.5, Russon, 1.1, S'Heeren-Elderen, 0.5, Sluse, 0.7, Vechmael, 0.7, Widoye, 0.4.

Bilsen, 3.4, Beverst, 1.1, Eygenbilsen, 1.3, Gellick, 0.8, Grand-Spauwen, 0.9, Hees, 0.5, Hoelbeek, 0.3, Hoesselt, 2.9, Martenslinde, 0.4, Mopertingen, 0.8, Munsterbilsen, 1.4, Petit-Spauwen, 0.6, Rosmeer, 0.6, Ryckhoven, 0.7, Veldwezelt, 1.6, Waltwilder, 0.8. — Genck, 4., Sutendael, 1.1. H.

Brée, 3.7, Beeck, 0.6, Bocholt, 2.9, Ellicum, 0.3, Gerdingen, 0.8, Gruitrode, 1., Meeuwen, 1.4, Opitte, 0.6, Reppel, 0.4, Tongerlo, 0.7, Wyshagen, 0.3. M.

Looz, 2.8, Alken, 3.8, Basheers, 0.15, Berlingen, 0.3, Brouckom, 0.3, Cortessem, 1.5, Cuttecoven, 0.2, Fologne, 0.4, Gors-op-Leeuw, 0.4, Gossoncourt, 0.3, Gothem, 0.2, Grand-Looz, 0.2, Gnygoven, 0.4, Heers, 5., Hendrieken, 0.1, Hern-St-Hubert, 0.4, Herten, 0.07, Horpmael, 0.7, Houppertingen, 1.3, Jesseren, 0.5, Kerniel, 0.7, Marlinne, 0.9, Membruggen, 0.6, Mettecoven, 0.2, Opheers, 0.3, Petit-Janine, 0.3, Roelenge-Looz, 0.4, Romershoven, 0.5, Ryckel, 0.4, Schalkhoven, 0.3, Ulbeck, 0.7, Vliermael, 1.3, Vliermaelroodt, 0.7, Voordt, 0.2, Wellen, 2.8, Werm, 0.2, Wintershoven, 0.3.

MAESEYCK, 4.5, Dilsen, 1.6, Elen, 1., Kessenich, 0.9, Kinroy, 1., Molen-Beersel, 1.5, Neer-oeteren, 2.6, Ophoven, 1.4, Opoeteren, 0.9, Rothen, 1.4. M.

Mechelen, 2., Boorsheim, 1.3, Eysden, 0.8, Lanacken, 3.9, Lanklaer, 0.6, Leuth, 0.9, Meeswyck, 0.6, Neerharen, 0.5, Opgrimby, 0.8, Reckheim, 1.7, Stockheim, 1.9, Uykhoven, 0.7, Vucht, 0.6. — Asch, 1., Neerglabbeek, 0.2, Niel-près-d'Asch, 0.3, Opglabbeek, 1.1. H.

Sichen-Sussen et Bolbré, 1.9, Bassenge, 1., Canne, 0.9, Eben-Emael, 1.7, Fall-et-Mheer, 1.4, Lanaye, 0.8, Rimpst, 0.5, Roelenge-sur-Geer, 1.1, Vlytingen, 1.4, Vroenhoven, 1., Wonck, 1.6.

le pays, elles servirent souvent d'asile à la population des villes et des campagnes limbourgeoises. Des partis ennemis se sont rencontrés dans les cryptes et s'y sont livré de terribles combats. Ainsi que dans les catacombes de Rome, des visiteurs imprudents s'y sont perdus et y sont morts de faim : leurs corps ont été retrouvés momifiés. On continue toutefois à y ouvrir de nouvelles galeries, car le sable et la pierre des cryptes sont d'un grand emploi dans tout le pays. »

(Eugène Landoy, *la Belg. ill.*).

TONGRES (en flamand *Tongeren*), située par 90 mètres d'altitude sur la rive gauche du Geer, est une ville de 10.600 âmes, *chef-lieu d'arrondissements* et siège de la cour d'assises de la province. C'est la plus ancienne cité de la Belgique et, à ce titre, une des plus intéressantes. Les légendes la font même remonter au siège de Troie et racontent que la mer baignait autrefois ses murs. Mais une *statue en bronze d'Ambiorix* qui surmonte un piédestal en forme de dolmen, sur la place du Marché, nous rappelle que sa véritable origine est gallo-romaine, comme l'attestent en outre des débris de son enceinte et d'innombrables objets de cette époque trouvés dans la commune : poteries, verreries, monnaies et médailles, statuettes en bronze et en pierre, ornements en or et en argent, armes romaines et franques, aujourd'hui dispersés dans divers musées. En dehors de la ville, que traversait la grande chaussée de Bavai à Maestricht et à Cologne, on a découvert son cimetière romain avec un tombeau chrétien du III^e siècle ; celui-ci, transféré au musée diocésain de Liège, est notre plus ancien monument catholique. Non loin de l'enceinte gallo-romaine, se voit encore la fontaine ferrugineuse dite de Pline, en souvenir du célèbre naturaliste qui la visita ; mais elle est aujourd'hui complètement délaissée au point de vue des propriétés curatives.

Tongres, l'*Atuatica Tongri* des Romains, tient son nom d'une peuplade germane, les *Tongrii*, Tongriens ou Toxandres, qui la bâtirent sur les ruines de l'oppidum des Atuatiques, détruit par César. Elle devint sous Auguste la capitale de la Germanie II^e et acquit plus d'importance même que Tournai, l'autre ville gallo-romaine de notre pays. Saint Materne y apporta la bonne nouvelle du salut vers l'an 312 et y créa un évêché, que saint Servais transféra avant la fin du siècle à Maestricht, peut-être en prévision de la destruction de la cité des Tongrii. En effet, celle-ci fut saccagée ou incendiée successivement par les Vandales, les Goths et les Huns, ensuite par les Francs, qui s'établirent dans le pays au V^e siècle, et par les Normands, qui y passèrent à deux reprises au IX^e. Cent ans après, elle fut définitivement rattachée à la principauté de Liège, mais elle eut encore à subir un saccagement de la part de Charles le Téméraire et un incendie allumé par les Français en 1677. Rien donc d'étonnant si la vieille cité impériale « n'est plus qu'un fantôme en deuil de ses gloires évouées. » En effet, ces dévastations n'ont laissé subsister à Tongres qu'un monument remarquable : l'église collégiale de Notre-Dame, bel édifice de style ogival primaire, reconstruit dans sa forme actuelle

du XIII^e au XV^e siècle, avec une tour carrée haute de 74 mètres. Sa nef, vaste et élevée, est entourée d'une jolie galerie à arcades reposant sur de sveltes colonnettes en pierre bleue. On y voit une statue en bois de la très Sainte Vierge, du XIII^e siècle, fort remarquable pour l'époque ; un curieux lutrin en cuivre, datant de 1475, et le retable en bois du maître-autel. Le trésor, réputé le plus intéressant de la Belgique, contient de magnifiques reliquaires sous formes de croix, de châsses, de boîtes en cristal de roche ou en argent ciselé, des broderies du VIII^e siècle, plusieurs ornements sacerdotaux complets des XV^e et XVI^e siècles. Derrière le chœur se trouve l'ancien chapitre des chanoines, construction du X^e siècle, et un beau cloître roman, le seul que nous possédions, avec celui de Nivelles. La porte de Visé, sorte de donjon carré, est un



Tongres. — Porte gallo-romaine et vieux remparts.

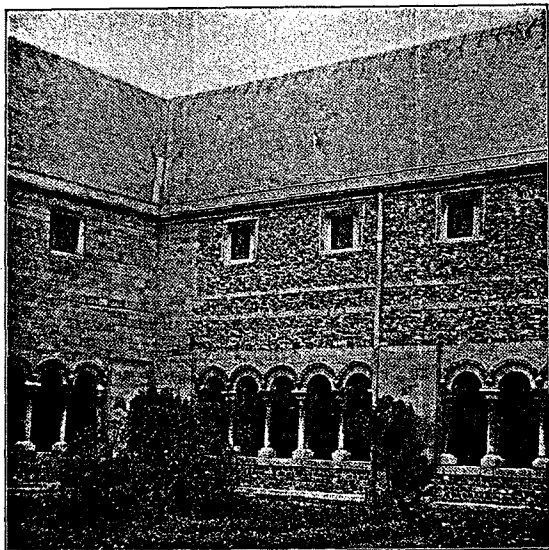
reste intéressant des remparts gallo-romains ou du moyen âge. Le Béguinage n'a pas changé depuis deux cents ans. Tongres possède des tanneries, des fabriques de poterie et de tuiles, des scieries de bois ; il s'y fait un commerce actif de bestiaux et de porcs dans ses marchés hebdomadaires, ainsi que de chevaux dans ses douze foires annuelles.

L'église de *Berg*, sur une hauteur voisine, occupe l'emplacement d'un temple de Neptune, dont l'autel fut retrouvé en 1872. L'ancien château fort d'*Hamal*, dans la commune de *Russon* ; celui de *Colmont*, à *Ozerrepen*, et celui d'*Elst*, à *Millen*, ont joué un grand rôle dans les guerres liégeoises.

SICHEN-SUSSEN-ET-BOLRÉ, à l'est de Tongres, a des carrières d'un calcaire tendre, qui s'extrait dans toute la vallée du Geer. C'est ainsi que sous le

territoire de *Canné*, se prolongent les curieuses galeries de la montagne Saint-Pierre. A *Roclenge*, *Bassenge*, *Wouck*, comme en beaucoup d'autres localités voisines du Geer, les habitants s'adonnent à la fabrication des tresses de paille pour chapeaux. La paille de l'épeautre cultivé dans la contrée est, en effet, très propre à cette industrie par sa blancheur et sa souplesse toutes spéciales. Au nord, *Laeffeld*, commune de *Vlytingen*, a donné son nom à la bataille du 2 juillet 1747, gagnée sur les Alliés par Maurice de Saxe, généralissime des armées de Louis XV.

Looz, en flamand *Borg-Loon*, est un village à l'ouest de Tongres, bien déchu de son importance d'autrefois. C'était, en effet, la capitale d'un comté qui comprenait presque toute notre province de Limbourg et qui entra défini-



Tongres. — Cloître roman de l'église Notre-Dame.

tivement en 1336 dans la principauté de Liège pour n'en plus sortir. Il est entouré de nombreux vergers, dont les fruits sont exportés en grandes quantités en Angleterre ou servent à la fabrication des sirops.

BILSEN, sur le Démer, fabrique du sirop de fruits, ainsi que des tuiles. Plus intéressant est *Munsterbilsen* par son antique monastère de chanoinesse nobles, fondé au VII^e siècle par sainte Lantrade, fille d'un comte palatin. L'abbesse était princesse d'Empire. L'abbaye fut partiellement détruite en 1793. Dans l'église paroissiale se conservent l'écuelle de la sainte fondatrice et la crosse de saint Amour, patron du noble chapitre.

Au sud, *Ryckhoven* possède le château féodal des *Vicux-Joncs*, qui fut le siège de l'une des douze grandes commanderies de l'ordre Teutonique. Le

grand commandeur avait sous sa direction douze commanderies et battait monnaie à *Grutrode*. La forteresse des Vieux-Jons fut fondée en 1220, mais les bâtiments actuels sont des xvi^e et xvii^e siècles. A l'est, *Mopertingen* et sept communes des environs étaient autrefois appelées « terres de rédemption » parce que, moyennant une somme payée à l'Espagne et aux Provinces-Unies, qui s'en disputaient la possession, elles se considéraient comme indépendantes ; le traité de Fontainebleau, en 1785, les rattacha aux Provinces-Unies. A *Eygenbilsen*, on a trouvé des objets étrusques datant de quatre siècles avant notre ère, savoir : un bandeau en or, un seau et un cœnoché en bronze. Près du Vieux-Démer, l'immense commune campinienne de *Genck* est depuis longtemps une station favorite des paysagistes et des valétudinaires.

MECHELEN, sur le canal de Bocholt à Maestricht, a été souvent très éprouvé par les inondations de la Meuse, de même que les localités ci-après, bien qu'elles soient bâties à distance du fleuve. *Lanaeken* est un joli village où se trouvait, comme à Munsterbilsen, une abbaye de dames nobles. C'est là que les sondages ont révélé, en 1900, les premiers indices du bassin houiller campinien. *Reckheim* était autrefois une « terre d'Empire » qui eut le titre de baronnie dès 1485, puis de comté en 1620. Ses titulaires frappaient monnaie ; leur manoir, ou « commanderie », d'aspect encore imposant, appartient à la province et sert depuis 1891 d'école de bienfaisance pour le ressort de la cour d'appel de Liège. A *Leuth*, l'élégante demeure du comte Vilain XIII logea plusieurs fois des têtes couronnées. *Stockheim*, ancienne résidence des rois francs, devint une ville forte qui fut souvent prise et saccagée. En 1526, le prince-évêque Erard de la Marck releva ses murailles et sa forteresse, que les Français firent sauter en 1676. Les incendies, plus encore que les inondations meusiennes, éprouvèrent *Stockheim*, qui doit sa prospérité actuelle à son industrie de la vannerie. Au territoire d'*Asch*, en Campine, ont été découvertes, vers 1900, à une profondeur de 500 mètres et au delà, plusieurs couches de houille de 65 centimètres à plus d'un mètre d'épaisseur.

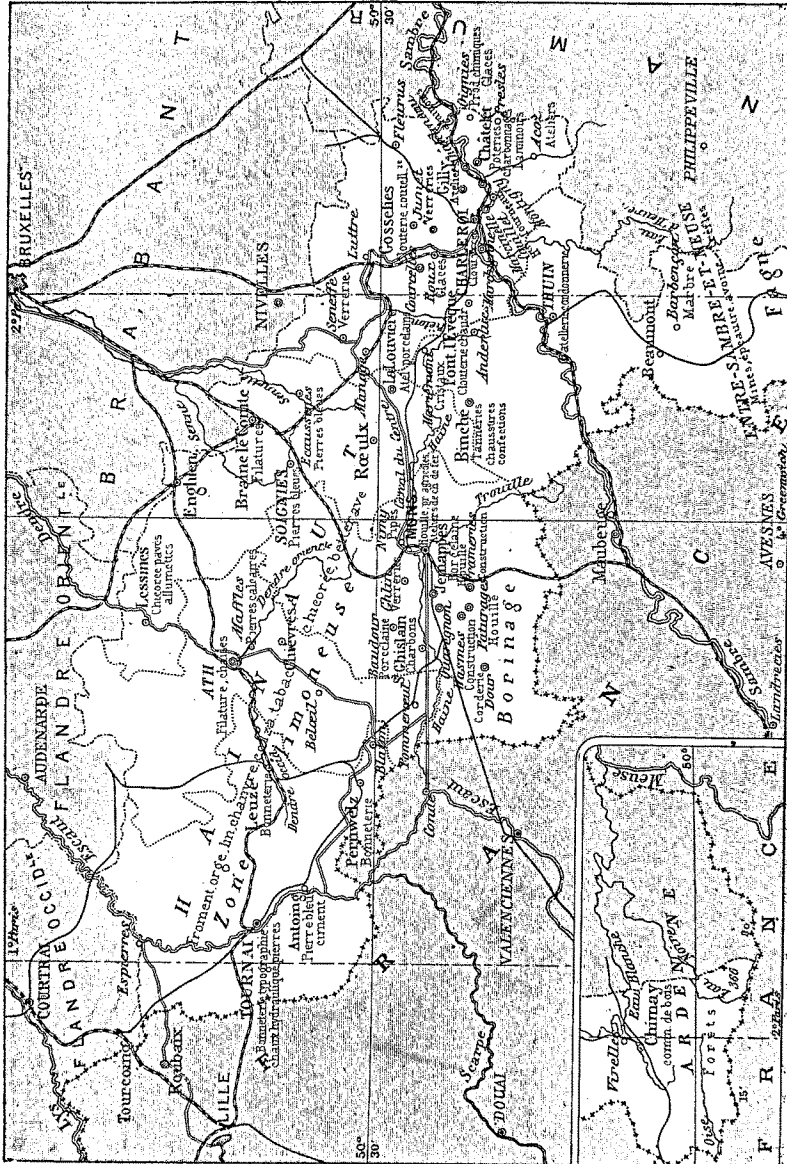
MAESEYCK, sur la rive gauche de la Meuse, est une petite ville de 4.500 âmes, *chef-lieu d'arrondissement administratif*. Son berceau fut le hameau d'Aldeneyck, où les saintes Relinde et Herlinde, deux sœurs d'origine franque, fondèrent au vii^e siècle un monastère dont elles devinrent successivement abbesses. Les châsses, qui se trouvent dans l'église paroissiale, renferment, outre leurs ossements vénérés, des ouvrages d'art confectionnés par elles, ce qui en fait un trésor au double point de vue chrétien et archéologique. *Maeseyck* était jadis fortifié. Les Français s'en emparèrent en 1675 et démolirent ses remparts qui, rétablis, furent de nouveau abattus sous l'Empire, en 1803. La place centrale, où aboutit la principale rue, a vu s'élever en 1864 un monument aux fondateurs de l'école flamande de peinture, les frères Hubert et Jean Van Eyck, tous deux maeseyckois, morts l'un en 1426, l'autre en 1440. Ce dernier est plus connu sous le nom de Jean de Bruges, à cause de son long séjour dans cette opulente cité d'autrefois. *Maeseyck*, « chène de la Meuse, » s'adonne à la pêche fluviale, à la culture des asperges et à la

fabrication du cuir et des cigares. Les Pères Croisiers y dirigent un collège ; les Frères de Saint-Jean-de-Dieu et les Sœurs de Charité, deux établissements de sourds-muets et aveugles.

BRÉE, ancienne place forte, est une localité industrielle près du canal de Bocholt ; on y trouve deux sources ferrugineuses et des fabriques de poterie, de pipes en terre, de tabac et de cigares. *Opitter* conserve du moyen âge la chapelle Notre-Dame des Affligés, qui attire de nombreux pèlerins. *Bocholt*, à la jonction des canaux de la Campine et de Maestricht à Bois-le-Duc, est la patrie du théologien Cornelius Van den Steen, plus connu sous le nom latinisé de *Cornelius a Lapide* et le nom francisé de Corneille de la Pierre († 1627).

PROVINCE DE HAINAUT

Carte au 700 000^e, ou 1 m pour 700 mètres.



DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Le **Hainaut**, qui confine aux deux Flandres, au Brabant, à la province de Namur et à la France, est la seconde de nos provinces pour la superficie (3721 km²), comme pour la population, et la *première* pour l'industrie en général. « Pays à deux étages », agricole et minier, il présente l'aspect d'une plaine mouvementée et pittoresque, surtout au sud-est.

Relief. — Sauf la large vallée de l'Escaut, avec une partie de celles de la Haine et de la Dendre, bordées par la courbe de 20 mètres, la province appartient à la moyenne et à la haute Belgique. D'une altitude moyenne de 125 mètres, elle forme entre l'Escaut et la Sambre une plaine largement ondulée de 80 à 100 mètres, et à l'est, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, un plateau accidenté de 200 à 366 mètres d'altitude. Ce dernier point, culmen de la province, est sur la commune de Rièzes, au sud de Chimay, dans la partie occidentale du plateau ardennais, que traverse, par 342 mètres, la ligne de partage Meuse-Sambre.

Au nord de l'étroite et sinueuse vallée de la Sambre, court la ligne de partage *Meuse-Escaut* atteignant 212 mètres à Mont-Sainte-Geneviève. Sur les côtés du bassin de la Haine on remarque les collines du Borinage, 156 mètres, près de la frontière française, et le plateau de Rœulx, 150 mètres. Enfin, à l'ouest s'élève le mont isolé de la Trinité, 143 mètres, et au nord se dirige vers Renaix une chaîne de collines qui atteint ici 157 mètres. Non loin, l'Escaut, abandonnant la province, en marque le point le plus bas, qui est de 6 mètres seulement.

Bassins. — Le Hainaut appartient au bassin de l'*Escaut*, comprenant ce fleuve et ses affluents : la Haine, le Rhosne, la Dendre et la Senne ; au bassin de la *Meuse*, qui revendique l'Eau-Noire, l'Eau-Blanche et la Sambre ; et à celui de la *Seine*, possédant seulement les sources de l'Oise et de l'Artoise, rivières françaises.

L'Escaut, la Dendre et la Sambre sont de belles voies navigables, mises en communication par les canaux d'Antoing à Pommerœul, de Mons à Condé, du Centre (ou de Mons à Seneffe) et de Bruxelles à Charleroy, qui transportent surtout du charbon, des perches à houillères, des tuiles, des briques, des ardoises, des pierres de taille et autres matériaux de construction.

Climat et agriculture. — D'une altitude modérée, quoique plus élevée au sud-est, le Hainaut jouit généralement d'une bonne moyenne de température, soit 9°3 pour l'année, 17° pour juillet, 1°4 pour janvier. La hauteur des pluies annuelles est à peu près de 70 centimètres.

La province se partage très inégalement en trois zones agricoles. A l'ouest de la Sambre s'étend la fertile *zone limoneuse*, qui renferme au nord de Binche et de Thuin le prolongement de la région sablo-limoneuse brabançonne. Contrairement à la Flandre sablonneuse, c'est la zone des grandes fermes, pourvues non seulement de machines agricoles perfectionnées, mais

encore de vigoureux attelages, nécessaires pour le travail des terres fortes. L'Entre-Sambre-et-Meuse appartient à la *zone calcareuse*, moins riche, sèche au nord, marécageuse au sud dans la Fagne. Enfin, tout au midi de la province, apparaît l'extrémité occidentale de la *zone schisteuse* ou de l'Ardenne, moins froide toutefois que le reste de cette contrée.

Les terres limoneuses, qui sont la grande majorité en Hainaut, produisent les céréales, surtout le froment, et les plantes industrielles. La betterave à sucre se cultive principalement entre l'Escaut et la Sambre; le lin et le colza, dans les arrondissements de Tournai et d'Ath; la chicorée, aux environs de Lessines et d'Ath; le tabac, dans l'arrondissement de Tournai; les plantes médicinales, le long de la Dendre (Lessines); les plantes pour semences, aux environs de Charleroy. Des prairies très étendues occupent les rives des cours d'eau, qui les inondent utilement. La partie calcareuse est connue par ses productions d'épeautre. Une longue suite de bois s'y étend de Bonne-Espérance à Acoz, et dans la région élevée se trouvent aussi de grandes forêts, notamment celles de Rance, de la Fagne et de la Thiérache, aux environs de Chimay, sans oublier la belle forêt du parc de Belœil, au sud d'Ath.

Les animaux domestiques du Hainaut proprement dit ont beaucoup d'analogie avec ceux des Flandres; ils sont relativement peu nombreux, sauf les chevaux de trait. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, les espèces animales se rapprochent des races ardennaises, plus petites, mais sobres et résistantes.

L'agriculture occupe en Hainaut beaucoup moins de bras qu'en Flandre; par contre, la population industrielle s'y développe avec une rapidité qui n'est pas sans provoquer les appréhensions des économistes. Les ouvriers agricoles ont ici des exigences inconnues en Flandre; cela provient de ce qu'ils sont dans le voisinage de toutes les grandes industries, qui réclament sans cesse de nouveaux bras et à des prix plus rémunérateurs que le travail de la terre.

Industrie. — « Province à deux étages », le Hainaut est plus favorisé encore par les richesses de son sous-sol que par celles de l'agriculture. En effet, les terrains primaires fournissent abondamment la houille, les pierres de taille et la chaux; les secondaires, la craie et la marne, et les tertiaires l'argile à poterie. Mais sa principale production minérale est la *houille*, dont les couches s'étendent à travers le territoire, de Condé à Farciennes, sur 60 kilomètres de longueur et plus de 10 de largeur. On y distingue trois grands bassins ou *centres d'exploitation*: celui de *Charleroy* ou de la Sambre, le plus étendu et le plus abondant; celui du *Centre*, autour de La Louvière, et celui du *Borinage*, ou du Couchant de Mons, tous deux dans la vallée de la Haine.

Les pierres de taille et à chaux sont extraites aux environs de Chimay, de Tournai, d'Ath et dans le bassin de la Senne: à Soignies, aux Ecaussinnes, à Feluy et Arquennes, qui fournissent le « petit granit », calcaire dur à cassure cristalline. Les psammites des Ecaussinnes et le porphyre de Lessines donnent d'excellents pavés. Aux environs de Mons se trouvent d'importants dépôts de craie, de marnes et de phosphates de chaux, qui

servent d'engrais chimiques pour l'amendement. L'argile plastique, pour faïence, poterie et produits réfractaires, s'extrait activement à Baudour et à Nimy-Maisières, près de Mons, à La Louvière, à Bouffloulx, près de Châtelet, à Forges et à Boulers, près de Chimay. Ce dernier canton et Beaumont extraient le marbre rouge, de même que Merbes-le-Château et Labuissière, sur la Sambre. L'arrondissement de Thuin fournit encore le marbre noir veiné de blanc, dit Saine-Anne; le marbre noir s'extrait à Basècles, Angre et Autrepepe. Enfin on rencontre le minerai de fer, dit limonite, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et aux environs de Tournai.

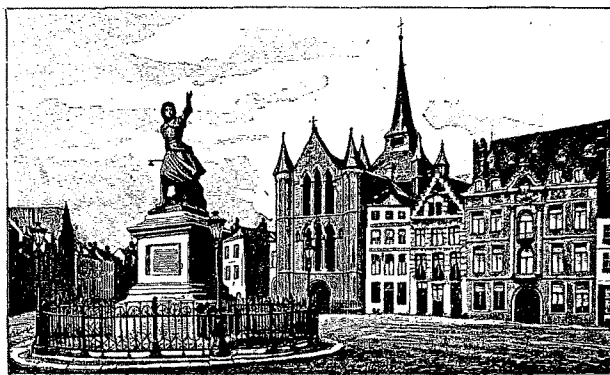
L'industrie du Hainaut est aussi active que variée. La région charbonnière est remplie d'usines sidérurgiques : hauts fourneaux, fonderies, laminaires, aciéries, tréfileries, clouteries, boulonneries, ateliers de construction. Là aussi se trouvent de nombreux établissements de l'industrie verrière, qui fournissent des glaces coulées, des cristaux, bouteilles, gobelets, verres à vitres; de même, la plupart de nos fabriques de porcelaine, de faïences, de pipes, auxquelles il faut ajouter celles de tuyaux de drainage, de briques et de tuiles. Tournai et ses environs sont le siège principal de la fabrication de la chaux et du ciment, ainsi que des tapis et lainages de la province : Leuze et Péruwelz possèdent des fabriques de bonneterie; Ath a des filatures et des tissages de soie; la région houillère, des corderies pour ses propres besoins. On rencontre de nombreuses sucreries dans la zone qui longe la frontière de Tournai à Beaumont; des manufactures de tabac à Roisin, Obourg, Chimay; des fabriques de chicorée, d'allumettes et de cirage à Lessines; des tanneries renommées à Soignies, Tournai, Thuin, Binche, cette dernière ville connue aussi par sa cordonnerie et ses confections de vêtements.

Historique. — La plus ancienne trace de l'existence humaine, au territoire du Hainaut, consiste dans les nombreuses haches en silex fabriquées à l'atelier de l'âge de la pierre polie, établi à Spiennes, près de Mons. A l'époque de la conquête romaine, la contrée était habitée par les braves Nerviens, qui formaient l'un des principaux peuples de la Belgique. César les vainquit, avec leur chef Boduognat, dans une bataille livrée sur les bords de la Sambre, peut-être à Presles, situé à dix kilomètres de Charleroy, si ce n'est vers Hautmont, en France. Ces Nerviens disparus, le pays n'en demeura pas moins le séjour de Gaulois, ancêtres des Hennuyers. Sous les Romains, qui l'appellèrent *Hannonia*, il fut partagé entre la Belgique seconde et la Germanie première. Au v^e siècle, les Francs s'en emparèrent et établirent leur capitale à Tournai, réputée le « berceau de la monarchie française ».

Plus tard la contrée fit partie de l'Austrasie et, après Charlemagne, de la Lotharingie, puis de la Basse-Lotharingie ou Lothier, qui releva de l'empire d'Allemagne. Dans l'immense forêt Charbonnière, qui couvrait le pays, les rois mérovingiens aimaient à chasser les fauves; ils y habitaient notamment le château des Estinnes. Au v^e siècle seulement fut introduit le christianisme, et bientôt les monastères commencèrent le défrichement préparatoire à la culture. Alors aussi apparaît pour la première fois le nom de *Hainaut*, qui

est depuis resté attaché à la région ; on le cite à propos de saint Ansbert, évêque de Rouen, mort en exil à Hautmont, sur la Sambre. Il paraît venir de la rivière d'Haine qui traverse le pays.

Dès le v^e siècle, le Hainaut avait eu des comtes particuliers ; en 875, *Régnier au Long Col* inaugura la première race des comtes Hennuyers ; mais, malgré son courage, il fut vaincu par Rollon, chef des Normands. Le Hainaut vit dans la suite changer ses limites ; il fut momentanément réuni à la Flandre en 1052 par le mariage de Richilde, fille de Régnier IV, avec le fils du comte de Flandre ; mais, par son administration tyrannique durant la minorité de ses fils, Richilde s'aliéna les Flamands ; Arnould, l'aîné, gouverna ces derniers, et le cadet, sous le nom de Baudouin, continua la lignée des comtes de Hainaut. En 1191, Baudouin V réunit de nouveau par un mariage les deux comtés, qui se séparèrent encore en 1279, après la mort de Marguerite, fille aînée de Baudouin IX. Celui-ci étant devenu empereur de



Tournai. — L'église Saint-Quentin et la statue de Christine de Lalaing.

Constantinople, le Hainaut échet en partage à *Jean d'Avesnes*, qui fut le chef de la troisième race des comtes. En 1356, le comté passa dans la maison de Bavière : d'où une quatrième famille comtale. Jacqueline, dernière héritière de cette race, après une jeunesse des plus agitées, abandonna en 1433 ses États à Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre.

En 1477, le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien fit passer le Hainaut dans la maison d'Autriche. Les descendants de Maximilien le possédèrent jusqu'à Philippe IV, roi d'Espagne, qui dut en céder à Louis XIV ; par le traité des Pyrénées (1659), la portion formant le Hainaut français, c'est-à-dire la châtellenie de Bouchain, les prévôtés de Valenciennes, du Quesnoy, d'Avesnes et de Maubeuge. Le reste revint à l'Empire en 1714 par le traité de Bade et s'appela le Hainaut autrichien. Les Français le conquièrent en 1795 et, avec le Tournaisis, en formèrent le département de *Jemappes*, ainsi nommé du village où Dumouriez fut victorieux des Autrichiens le 6 no-

vembre 1792. C'est ce département qui devint en 1814 la province de Hainaut, laquelle passa en 1830 des Pays-Bas à la Belgique.

L'ancien Hainaut comptait 2 châtellenies : Ath et Braine-le-Comte ; 3 bailliages : Lessines, Enghien, Roculx ; 3 principautés : Barbençon, Ligne, Chimay ; 4 prévôtés : Mons, Binche, Beaumont ; Chimay ; 44 baronnies ou bannières, 12 pairies, etc. Aussi fournit-il la plus illustre noblesse aux Pays-Bas.

La Wallonnie. « En ce doux et placide pays des Flandres, nous avons vu alterner le silence du batelage avec les activités des besognes agraires et le mouvement de la grande industrie du lin ; et cette vie flamande, successivement accélérée ou ralentie suivant les centres où elle se déploie, nous l'avons vue ensuite graduellement s'éteindre aux humides sables de la région maritime.

» La race wallonne va entrer en scène, remuante et brusque, aux allures décidées, et qui, jetée sur un théâtre sinon moins profondément labouré par le travail des siècles, peut-être plus déblayé des troublants souvenirs que les siècles laissent après eux, n'a pas fléchi sous l'accablement des retours de fortune. Tandis que la songerie germanique semble couler au tronc des anciennes Flandres et y incliner l'esprit à l'obsession des choses évoluées, une étincelle gauloise enflamme ici les cerveaux et communique à l'œuvre commune quelque chose de l'entrain et du feu des batailles. On comprend ce qu'une prédestination peut faire d'une race d'hommes opiniâtre, résolue, téméraire, rebelle aux défaillances et douée de l'énergie qui recule les bornes de l'activité humaine.

» Il semble qu'en fondant ensemble le faisceau des provinces flamandes et wallonnes, les politiques aient voulu réserver à l'observateur la surprise des plus saisissants contrastes. De même qu'entre la grande plaine des Flandres, reculant les horizons sous l'interminable déroulement des pâturages, et le cabossement de la vallée de la Meuse, tout hérissée de monts et crevassée de ravins, les dissemblances géologiques suffiraient à caractériser deux contrées parfaitement distinctes ; ainsi les races qui y ont assis leur lit, unies à la surface par l'attachement à l'œuvre collective, semblent se séparer sur tous les autres points. Autant l'un, dans l'accomplissement du labeur quotidien, est grave, taciturne, concentré, froidement tenace, résistant jusqu'à l'héroïsme, sans expansion bruyante ; autant l'autre se laisse aller aux manifestations extérieures, impulsionne de sa gaieté l'élan de son travail, prodigue la dépense nerveuse. Et, ainsi divisés par le sang, la coutume de la vie, la nature même du sol, on comprend à quels inextinguibles ferments devaient s'alimenter entre les anciennes Flandres et l'ancienne Wallonnie les immémoriales rancunes qui toujours, à la suite de la chevalerie du Lys, ameutèrent les milices descendues des monts contre la révolutionnaire indépendance des farouches communiens de la plaine. » (Lemonnier, *La Belg.*)

La population. — Le Hainaut, qui comptait 608.000 âmes en 1831, en possédait 1.247.000 au 31 décembre 1912, soit une augmentation de 639.000

ou de 105 %. Il est ainsi au 2^e rang pour la population absolue et au 3^e pour la densité, avec 335 habitants par km². Sauf quelques centaines de protestants et d'israélites, tous les Hennuyers sont catholiques. Leur idiome est le wallon, excepté dans le canton d'Enghien, où l'on parle le flamand.

Administrations. — Le Hainaut forme le diocèse de Tournai, comprenant 33 doyennés, et fait partie du ressort de la cour d'appel de Bruxelles, avec ses arrondissements judiciaires de Mons, Tournai et Charleroy, divisés en 34 cantons de justice de paix ; il appartient à la division militaire de Mons.

Le Hainaut comprend 6 arrondissements administratifs, ceux de *Mons*, *Soignies*, *Tournai*, *Ath*, *Charleroy*, *Thuin*, qui renferment 443 communes, dont 61 de plus de 5.000 habitants et 21 ayant le titre de ville.

ARRONDISSEMENTS DE TOURNAI ET D'ATH.

L'arrondissement judiciaire de Tournai se compose non seulement de l'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF de ce nom, mais encore de l'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF D'ATH, sauf le canton de Chièvres, et en outre du canton de Lessines, appartenant à l'arrondissement de Soignies.

HAINAUT, 34 cantons, 443 communes, 1.247.000 habitants. = 91 *conseillers provinciaux*.

Arrond. judiciaire de Tournai, 11 cantons, 141 communes. — *Sup.* 107.158 hecta.

TOURNAI, 37.3, Esplechin, 1.3, Froidmont, 1., Froyennes, 1.6, Havinnes, 1.2, Hertain, 0.2, Kain, 4.1, Lamain, 0.6, Marquain, 1., Orcq, 0.6, Rumillies, 1.5, Vaulx, 2.4, Warchin, 0.8, Willemeau, 0.7.

Antoing, 4., Bléharies, 1.4, Bruyelle, 1.3, Calonne, 1.1, Cherck, 1.1, Ere, 0.8, Fontenoy, 0.9, Guignies, 1., Hollain, 1.5, Howardries, 0.2, Jollain, 0.7, La Glanerie, 1.1, Laplaigne, 1.6, Lesdain, 0.8, Maubray, 1.4, Péronnes, 1.5, Rongy, 1.5, Rumes, 2., St-Maur, 0.5, Taintignies, 3.1, Wez-Velvain, 1.3.

Ath, 10.9, Bouvignies, 0.6, Ghislenghien, 0.7, Hellebecq, 0.7, Houtaing, 0.7, Isières, 1., Lanquesaint, 0.4, Mainvault, 1.7, Meslin l'Évêque, 1.5, Ostiches, 0.9, Rebaix, 0.9, A.

Celles, 1.3, Anserœul, 1.3, Escanaffles, 1.6, Hérinnes, 1.7, Melles, 0.4, Molembaix, 1., Mont-St-Aubert, 0.9, Mourcout, 1.4, Obigies, 0.7, Popuelle, 0.3, Pottes, 1.6, Quartes, 0.3, Velaines, 1.7, Wattripont, 0.3.

Flobecq, 3.9, Ellezelles, 5.2, Everbecq, 3.2, Wodecq, 2. A.

Frasnes-lez-Buissenal, 3.7, Anvaing, 1.2, Arc-Ainières, 1.3, Buissenal, 0.9, Cordes, 0.3, Dergneau, 0.5, Ellignies-lez-Frasnes, 0.1, Forest, 0.7, Hacquegnies, 0.6, Herquegies, 0.4, Lahamaide, 0.9, Moustier, 1.1, St-Sauveur, 1.7. A.

Lessines, 10.8, Acren (les deux), 4.2, Biévène, 2.5, Bois-de-Lessines, 1.7, Ghoy, 1.6, Oudeghien, 1.4, Ogy, 1., Ollignies, 1.6, Papignies, 0.7, Wannebecq, 0.9. S.

Leuze, 6., Barry, 0.9, Beclers, 1.2, Chapelle-à-Oie, 0.5, Chapelle-à-Wattines, 1., Gallaix, 0.3, Gaurain-Ramecroix, 4., Grandmetz, 0.8, Ligne, 1., Maulde, 1.1, Montroëul-au-Bois, 0.7, Pipaix, 1.5, Thiculain, 0.7, Thimougies, 0.3, Willaupuis, 0.7.

Péruwelz, 8., Baugnies, 0.7, Blaton, 3.6, Braffe, 0.5, Brasmenil, 1.2, Bury, 0.9, Callenelle, 0.7, Roucourt, 1.2, Vezon, 1.4, Wasmes-Audemez, 0.7, Wiers, 3.5.

Quevaucamps, 2.9, Aubechies, 0.2, Basècles, 4.4, Belœil, 2.7, Bernissart, 2.4, Ellignies-Ste-Anne, 1.2, Grandglise, 1.1, Harchies, 2.1, Pommerœul, 1.7, Ramegnies, 0.2, Stambruges, 1.7, Thumaide, 0.6, Tourpes, 1., Ville-Pommerœul, 0.9, Wadelincourt, 0.4. A.

Templeuve, 2.3, Bailloul, 0.5, Blandain, 2.5, Esquelmes, 0.2, Estaimbourg, 1.1, Estaimpuis, 1.7, Evregnies, 0.9, Leers-Nord, 1.2, Néchin, 2.3, Pecq, 2., Ramegnies-Chin, 0.9, St-Léger, 0.9, Warcoing, 1.3.

Cette partie occidentale du Hainaut se rattache à la Flandre méridionale par son relief peu élevé, sa situation sur l'Escaut, sa constitution physique, son industrie agricole et manufacturière.

L'Escaut vient de France, où il naît près de Saint-Quentin par 90 mètres d'altitude; il reçoit la Haine, puis il pénètre par 16 mètres d'altitude en Belgique, entre les communes de Laplaigne et de Bléharies. Sa largeur est alors de 20 mètres seulement. Bientôt il reçoit le canal de Pommerœul, baigne Antoing, Tournai et, traversant de magnifiques prairies, il va pénétrer dans la Flandre orientale en recevant le Rhosné qui baigne Frasnès.

La Dendre se forme à Ath, par 30 mètres d'altitude, de deux ruisseaux : la Dendre orientale, qui baigne Jubise et Lens, et la Dendre occidentale, qui arrose Leuze. A Ath également débouche le canal de Blaton, qui communique avec le bassin houiller du Borinage.

Le Tournaisis « est presque partout ondulé d'une façon caractéristique. Les divers plans, ou pour mieux dire les ressauts, se détachent les uns des autres, séparés par des touffes d'arbres; les villages se dessinent parfois sur le ciel au sommet de l'une ou l'autre pente; les campagnes sont magnifiques. On dirait un de ces immenses parcs anglais dont la nature a fait tous les frais, mais une nature toujours gracieuse, toujours charmante. Et pourtant c'est non loin de là que se rencontrent les célèbres jardins de Belœil et d'Enghien, d'un style essentiellement classique. On serait assez surpris d'une semblable anomalie, si l'on ne se rappelait que ces jardins datent d'une époque où ni artistes ni poètes n'avaient encore découvert, pour ainsi parler, ce que nous appelons le « paysage ». Ces paysages se déroulent de la même manière jusque près de Tournai, la ville aux « choncq clotiers » qui, dégagée aujourd'hui de ses remparts, s'étend au loin dans une belle plaine, ayant pour décor de fond la silhouette du mont de la Trinité. Nous sommes dans le pays wallon, presque en France; mais Tournai a son esprit particulier, comme il a ses souvenirs d'indépendance, comme il a son beffroi, le plus ancien de la Belgique, comme il a sa cathédrale, le chef-d'œuvre de l'architecture romane dans notre pays ».

(Van Bommel, *Patr. Belg.*)

TOURNAI, en flamand *Doornik*, est avec Tongres la cité « la plus vénérable de la Belgique par son antiquité », et, de par ses 37 000 âmes, la plus peuplée de la province, bien qu'elle n'en soit pas le chef-lieu. Elle est située par dix mètres d'altitude sur l'Escaut, qui la divise en deux parties presque égales. Ses monuments comme son histoire, qui est surtout militaire, en font une des villes les plus intéressantes du royaume. Du reste, elle a subi une transformation des plus complètes dans le dernier demi-siècle. Ses larges quais plantés d'arbres, de même que les beaux boulevards remplaçant ses anciennes fortifications, forment d'agréables promenades qui contribuent à lui donner son aspect riant.

La cathédrale. — « Sur le penchant de la colline qui domine la ville, s'élève l'imposante cathédrale de *Notre-Dame*, portant vers le ciel ses cinq clochers noircis par le temps, comme un noble souvenir du moyen âge re-

ligieux et catholique. De quelque côté qu'on s'en approche, elle apparaît gigantesque et sublime, dominant la cité sur laquelle elle semble jeter son ombre tutélaire. Groupés au centre de l'édifice, les cinq clochers forment une masse compacte qui s'élève à environ 80 mètres au-dessus du sol ; la tour centrale, la plus ancienne, est énorme ; son toit est flanqué de quatre clochetons : les quatre autres clochers paraissent semblables à première vue ; tous sont carrés et se terminent par un toit ou flèche courte en pyramide quadrangulaire.

L'église a environ 140 mètres de longueur, et sa superficie totale est de 4200 mètres carrés ; elle est bâtie en forme de croix latine, et il suffit d'un regard pour s'apercevoir que les principales parties, la nef, le transept et le chœur sont de style différent. Le visiteur qui fait son entrée par le portail principal doit reconnaître, du premier coup d'œil, que cette cathédrale est incontestablement, comme l'a dit Schayes, « l'œuvre la plus splendide qui nous soit restée de l'époque romane et qui n'a été surpassée par aucun de nos monuments, soit religieux, soit civils, des temps postérieurs ». L'immensité du vaisseau, l'aspect austère et sombre de la nef romane, qui « sent le cloître » ; l'écrasante majesté du transept, le caractère grandiose des absides, dont on a pu dire qu'on n'en trouverait de semblables dans aucune autre église romane ou byzantine de l'Europe entière ; l'étonnante hardiesse, la légèreté aérienne du chœur, une merveille de style ogival ; l'éclat des vitraux ; le contraste même des différents styles, qui fait que le monument gagne en variété ce qu'il perd sous le rapport de l'unité, tout concourt à faire de la cathédrale de Tournai un édifice hors ligne pour l'Europe occidentale.

» Des hommes de grand talent ont reconnu leur impuissance à donner par la plume une idée suffisante du majestueux aspect de l'ensemble et de la multitude infinie des détails : ainsi, l'on calcule qu'il y a, rien que pour la partie romane, un millier de chapiteaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : aucun d'eux ne ressemble à l'autre ; tous offrent une incroyable variété d'ornements, fleurs, feuillages, fruits, rinceaux, broderies, animaux, allégories, sujets historiques, etc. ; beaucoup sont exécutés avec une finesse extrême.

« Pour les Tournaisiens, Notre-Dame est le monument par excellence ; ils l'ont chantée dans leurs refrains populaires ; ils la célèbrent à l'étranger avec une verve intarissable et un orgueil naïf qui ne supporte ni comparaison, ni restriction. « *Les Choncq clotiers* !... Leur image, ainsi que l'a » écrit un de leurs concitoyens, se mêle à celle de notre patrie ; nous en » portons le souvenir jusque dans les pays lointains, et quand, après des » années d'absence, nous approchons de notre ville, notre œil les cherche » et les salue de loin comme le toit de la famille, ou comme un fanal de » bon augure. »

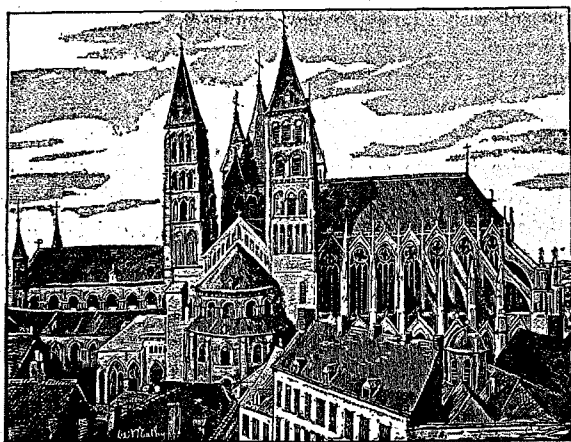
(J.-B. Delmée, *Belg. ill.*)

Parmi les autres églises, remaniées ou restaurées, que Tournai conserve du moyen âge, citons : *Saint-Piat*, du x^e siècle, consacrée à l'apôtre du Tournaisien ; *Saint-Quentin*, du style de transition ; *Saint-Nicolas*, qui présente

une tour carrée, trois nefs et un chœur polygonal ; *Saint-Jacques*, surmontée d'un haut clocher ; *Sainte-Marie-Madeleine*, de style ogival et à trois nefs.

Comme monuments civils, on remarque, outre un grand nombre de maisons anciennes avec « pignon à rue », un magnifique *beffroi*, tour du XII^e siècle surmontée d'un couronnement moderne ; le *Pont des Troux*, ancienne porte d'eau flanquée de tours défensives, et quelques autres débris des fortifications du XIII^e siècle ; la tour ou donjon d'Henri VIII, reste d'une citadelle. La Grand'Garde est l'ancienne Halle aux draps, reconstruite en 1881 dans le style Renaissance avec une superbe cour vitrée ; elle contient les musées de peinture et d'archéologie.

L'*hôtel de ville* n'est autre que l'ancien logement des abbés de Saint-Martin, et la promenade du Parc, le jardin embelli de ce couvent ; on y trouve le musée d'histoire naturelle. La nouvelle gare, d'aspect monumental, renferme



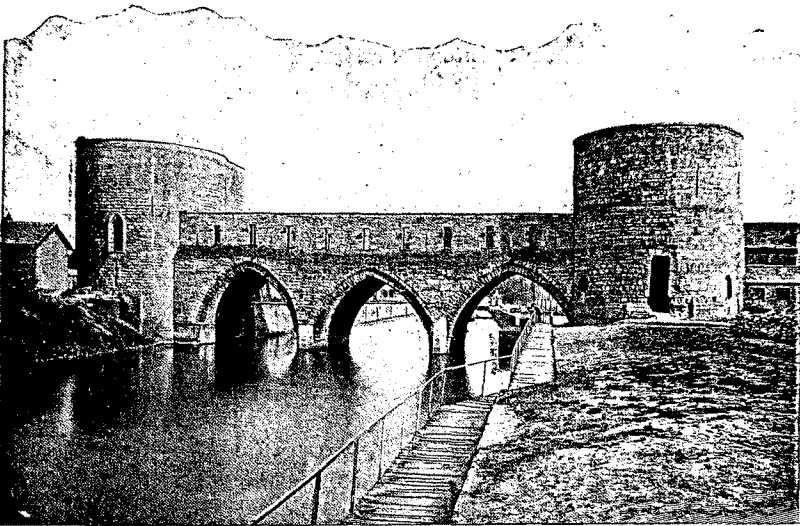
Tournai. — La cathédrale Notre-Dame.

une belle salle des Pas-Perdus. Sur la Grand'Place, ce forum tournaisien de forme triangulaire, s'élève hache en main la statue en bronze de Christine de Lalaing. A citer encore les statues du représentant Barthélemy Dumortier et du peintre Louis Gallait, ainsi que le vaste hospice d'aliénés.

Enrichi dès le moyen âge par ses draps et ses célèbres tapisseries, Tournai a vu sa fabrication des tapis émigrer en partie à Tourcoing, et sa manufacture de porcelaine dure ou faïence s'est transportée à La Louvière, mais il a conservé celle de porcelaine fine. Son industrie actuelle consiste notamment dans l'imprimerie, la filature de la laine et du lin, la fabrication de la bonneterie et celle du ciment façon Portland. Les environs produisent en abondance d'excellents fruits à pépins.

Historique. Tournai (du celtique *tour* et *ac*, forteresse sur l'eau), en latin *Tornacum*, était un poste militaire important sous les Romains. Il

devint au v^e siècle le siège d'un évêché, fondé par saint Eleuthère, et la capitale des premiers rois mérovingiens, qui y battaient monnaie. Childéric y mourut en 481 et l'on a retrouvé son tombeau près de l'église Saint-Brice. Clovis lui-même y résida avant d'aller habiter Soissons et Paris ; aussi la vieille cité est-elle considérée « comme le berceau de la monarchie française ». Mais, souvent assiégée, elle fut dévastée par Attila en 451, par les Normands en 881, par l'empereur Henri III en 1054, par Ferrand, comte de Flandre, en 1213. Elle s'entoura alors d'une nouvelle enceinte flanquée de tours, que Philippe le Bel fortifia encore. D'abord victorieuse des Anglais en 1340, elle fut prise par eux en 1513 et par Charles-Quint en 1521. Le duc de Parme l'enleva aux protestants en 1581, malgré la défense de Christine de Lalaing, princesse d'Espinoy, qui commandait en l'absence de son mari. Louis XIV



Tournai. — Le Pont des Trons, porte d'eau fortifiée sur l'Escaut, du XII^e siècle.

s'empara de Tournai en 1667, mais il le restitua à l'Autriche en 1713. Le bombardement effroyable de 1745 rendit la cité pour trois ans aux Français, qui la réoccupèrent encore en 1794. Enfin, après avoir joué un si grand rôle comme place forte, Tournai a été entièrement démantelé au siècle dernier. Cette ville célèbre a vu naître : le roi Clovis, † 512 ; saint Eleuthère, son premier évêque, † 532 ; le navigateur Lemaire, qui découvrit le détroit de ce nom au sud de l'Amérique, † 1617 ; le représentant Barthélemi Dumortier, † 1878 ; le peintre Gallait, † 1887.

C'est en amont de Tournai que se trouve notre principal gisement de calcaire, avec ses fours à chaux, ses fabriques de ciment, ses usines nombreuses et surtout ses vastes et magnifiques carrières, d'où l'on extrait la fameuse pierre de taille bleue dite de Tournai. Un des villages de ce bassin est *Vaulx*,

où l'on voit les imposantes ruines du « château de César », antique forteresse flanquée de quatre tours, que l'on croit d'origine romaine. *Kain* possède l'abondante source ferrugineuse du Saulchoir, dite aussi fontaine Madame ou de Saint-Bernard, et, au hameau de la Tombe, une statue miraculeuse de la Sainte Vierge, but de pèlerinage; *Froyennes*, le magnifique établissement d'enseignement secondaire élevé en 1904 par les Frères des Écoles chrétiennes de Paris-Passy; *Orcq*, un manoir qui indique l'emplacement du quartier-général de l'empereur Maximilien et d'Henri VIII, roi d'Angleterre, pendant le siège de Tournai en 1513. *Marquain* fut témoin, le 29 avril 1792, du premier combat livré par les Français aux Autrichiens, qui les repoussèrent et leur prirent six canons. *Espelchin* rappelle le traité de paix que les rois Édouard III et Philippe de Valois y signèrent le 25 septembre 1340.

Antoing, sur l'Escaut, est une petite ville que dominent les trois clochers de sa moderne église gothique et le pittoresque donjon d'un château fort du XIII^e siècle. Son ancien nom d'*Antonium castrum* le ferait remonter à l'empereur romain Antonin. Antoing fut érigé en baronnie et passa dans les maisons de Melun et de Ligne; les Bourguignons l'incendièrent en 1478. C'est la patrie du bienheureux Ailbert, fondateur d'abbayes, † 1122. Ainsi que dans plusieurs communes voisines, notamment à *Calonne*, à *Chercq* et à *Péronnes*, on y extrait des pierres de taille et l'on fabrique de la chaux hydraulique ou ciment, qui s'exporte au loin comme produit tournaisien.

Fontenoy, près d'Antoing, est célèbre par la bataille du 11 mai 1745, où le maréchal de Saxe, commandant les Français, vainquit les Anglais, les Autrichiens et les Hollandais réunis sous les ordres du duc de Cumberland et du prince de Waldeck. Cette victoire donna la Belgique à la France, mais seulement pour trois ans, car le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, la restitua à Marie-Thérèse.

Au sud, *Hollain* montre la « pierre Brunehaut », énorme bloc de grès couleur gris-brun, qui, s'enfonçant de trois mètres dans le sol, atteint au-dessus quatre mètres et demi de hauteur; sa largeur est de trois mètres, son épaisseur de cinquante centimètres. On la regarde généralement comme un de ces menhirs élevés par les druides, ou prêtres des Gaulois, et que l'on trouve par centaines en Bretagne; elle serait dans ce cas le monument le plus antique de notre pays; quant au mot de Brunehaut, vient-il de la légendaire Brynhild (p. 63), ou de la reine Brunehaut d'Austrasie, ou simplement des mots *brune* et *haute*, ainsi que portent à le croire d'anciens documents?

Au canton de TEMPLEUVE, *Blandain* est un village très ancien, où les chrétiens chassés de Tournai se réfugièrent en 484. Saint Eleuthère, natif de Blandain, en fut nommé évêque trois ans après et y résida jusqu'en 496. *Ramegnies-Chin*, au nord-est, est une ancienne baronnie qui appartenait à la famille de Chin. Le valeureux Gilles de Chin, compagnon d'armes de Baudouin IV, comte de Hainaut, s'est rendu populaire par ses exploits en Palestine, notamment en tuant un géant et un lion; peut-être y ajouta-t-il un crocodile, dont il rapporta la tête (qu'on voit au musée de Mons) et qui

aurait donné lieu à la légende du dragon de Wasmes. Au hameau de Pont-à-Chin, les Français furent vaincus par les Autrichiens le 22 mai 1794.

Au sud de CELLES, *Mont-Saint-Aubert* couronne le sommet de la colline conique de Saint-Aubert, dite aussi le *Mont Trinité*, qui a 143 mètres d'altitude et domine la plaine environnante de plus de cent mètres ; on y a vue sur vingt-huit localités.

LEUZE, sur la petite Dendre, est réputée pour sa bonneterie et ses tissus de laine. Son ancien nom, Luthoz, semble venir du latin *lutum*, borbier, de même que Lutèce, premier nom de Paris. Formé autour d'un monastère du VII^e siècle, Leuze eut des fortifications que les Tournaisiens rasèrent en 1477. En aval, *Ligne* est le berceau de la célèbre famille de ce nom, qui joua un rôle important dans l'histoire de notre pays. Déjà baronnie en 1180, la seigneurie de Ligne fut érigée en comté en 1544 et en principauté en 1601.

PÉRUWELZ (*Petrewex* : vallée humide et pierreuse), près de la frontière française, est une ville de 8.000 habitants, dont l'industrie consiste surtout dans la fabrication des tissus, de la bonneterie de laine et des cuirs. Au sommet d'une de ses collines, s'élève la belle chapelle *Notre-Dame-de-Bonsecours*, but d'un pèlerinage très fréquenté ; dans un bois voisin, mais en territoire français, se trouve le superbe château de l'Hermitage, propriété des princes de Croy, auxquels appartient en dernier lieu la baronnie de Péruwelz. *Blaton*, à la rencontre des canaux de Pommerœul à Antoing et de Blaton à Ath, exploite des carrières de pierres à bâtir et fabrique du ciment. On y remarque une curieuse église romane du XII^e siècle, dédiée à tous les Saints, et les restes d'un château qui était le siège d'une des six pairies du comté de Valenciennes.

ATH, chef-lieu d'*arrondissement administratif*, est une ville de 11 000 âmes, bâtie à la rencontre des deux branches mères de la Dendre canalisée et du canal venant de Blaton. Aussi la petite cité voit-elle transporter, vers Bruxelles et Anvers, quantité de calcaires de la région et surtout de la houille du Borinage. Elle-même fabrique des fils de lin et de soie, des toiles, des lainages et soieries, des chaises et des meubles. On y trouve deux églises : celle de Saint-Julien, du XIV^e siècle, reconstruite en 1817 après un incendie, sauf le chevet du chœur, le portail principal et la tour, jadis surmontée d'une haute flèche ; l'église Saint-Martin, qui date du XVI^e siècle. La massive tour de Burbant est le principal reste du château fort construit en 1150. L'athénée remplace depuis 1881 le célèbre collège d'Ath, le premier peut-être établi dans notre pays, vers 1416.

La ville d'Ath a une histoire toute militaire : c'est Baudouin le Bâtitteur, comte de Hainaut, qui au XII^e siècle, en la dotant d'un château fort et de remparts, commença à lui créer un rôle batailleur. Ses fortifications, plusieurs fois assaillies, démantelées et reconstruites, ne disparurent qu'au milieu du dernier siècle. Autrefois chef-lieu d'une vaste châtellenie, Ath a vu naître le marquis de Trazegnies, général des armées d'Espagne (XVI^e siècle) ; le missionnaire Hennepin, qui découvrit le Mississipi et la cataracte du Nia-

gara, † 1701 ; le magistrat Defacqs († 1871), dont la statue se dresse devant l'hôtel de ville.

En aval d'Ath, *Rebaix*, qui fabrique de la faïence, était jadis l'une des douze pairies du Hainaut. A l'est, *Meslin-l'Evêque* conserve un ancien château des archevêques de Cambrai, et l'on prétend que Fénelon y écrivit en grande partie son *Télémaque*.

Au sud, *QUEVAUCAMPS* s'adonne, comme *Basècles*, à l'extraction du marbre et de la pierre de taille, ainsi qu'à la fabrication en grand de la chaux. *Bernissart*, près de la frontière française, était autrefois une seigneurie dont le château fort, pris par Louis XI, fut démoli en 1876 ; il n'en reste que les murs d'enceinte. Dans ses houillères, on a découvert, en 1878, à 320 mètres de profondeur, de nombreux ossements de reptiles gigantesques, parmi lesquels ceux d'un iguanodon, entièrement reconstitué, qui se trouve au musée de Bruxelles.

Belœil, sur le canal et le chemin de fer d'Ath à Blaton, est renommé par la somptueuse résidence d'été des princes de Ligne, créée surtout par l'un d'eux, le célèbre Claude Lamoral, feld-maréchal de Catherine de Russie et courtisan de Louis XIV.

« Le *château* de Belœil, que l'on pourrait, à cause des richesses artistiques qu'il renferme, surnommer le « Versailles de la Belgique », est entouré d'un large fossé rempli d'eau courante. Il se compose d'un corps de bâtiment formant un parallélogramme flanqué à ses angles de quatre tours rondes, coiffées d'une coupole surmontée de la couronné de prince, souverain de l'Empire. Deux ailes et deux pavillons ont été joints au château depuis sa reconstruction au XVII^e siècle. Malgré toutes les restaurations qu'a subies cet antique monument, qui remonte à 1146, il a conservé extérieurement sa physionomie primitive, tandis que l'intérieur a été tout à fait modernisé. Un magnifique escalier conduit à des appartements somptueux, décorés à profusion de meubles précieux, de vases en porcelaine de Chine, de toiles et de marbres dus aux maîtres de toutes les époques, avec une bibliothèque renfermant plus de 22.000 volumes et au moins 3.000 estampes et gravures reliées.

» En face du château et sur la droite, s'étend un beau *parc* planté à l'anglaise ; sur la gauche, un vaste jardin français, dessiné par Le Nôtre, avec charmilles taillées, et, devant la face sud du château, une immense pièce d'eau rectangulaire, ornée aux extrémités de groupes en marbre blanc. Une large allée et une avenue, terminée par un petit pont sur le canal, conduisent aux *serres*, longues de 200 mètres et séparées par l'*orangerie* ; elles renferment une belle treille de vigne, des camélias, des plantes exotiques et une jolie collection d'orchidées ; il y a une serre spéciale pour les ananas. En arrière s'étend la forêt immense, plantée d'arbres séculaires. »

(D'après Jourdain, *Dict. encycl.*)

En un mot, le domaine de Belœil peut rivaliser pour l'élégance, le bon goût, la variété des sites et des effets, avec les jardins les plus renommés de

France et d'Angleterre. De même, ni Potsdam, près de Berlin; ni Schœnbrunn, près de Vienne; ni Péterhof, près de Saint-Pétersbourg, ne présentent un ensemble mieux réussi.

FRASNES-LEZ-BUISSENAL, à l'ouest d'Ath, offre sa belle église ogivale, ainsi que le château de la Motte, habité par Charles-Quint en 1546 et aujourd'hui transformé en ferme. *Lahamaide* est le village natal du comte Lamoral d'Egmont, le vainqueur de Gravelines et de Saint-Quentin (France), décapité en 1568 pour avoir cherché à délivrer les Pays-Bas de la domination espagnole.

FLOBECQ, autrefois compris dans la « Terre des débats », objet de litige entre la Flandre et le Hainaut, conserve des débris de son château fort, démoli par les Gantois en 1543. Il fabrique des cotonnettes et cultive spécialement des plantes médicinales, surtout la camomille.

Lessines est une ville de 11 000 âmes, assise sur les bords de la Dendre, qui la partage en ville haute et en bas quartier ou quartier ouvrier, appelé « porte des Pierres ». Ce dernier, en effet, est contigu aux carrières de porphyre, principale richesse de la localité, qui les exploite pour fabriquer des pavés. La ville exerce deux autres industries dont elle a été elle-même le berceau : la fabrication de la chicorée, inaugurée vers 1775, et celle des allumettes chimiques, vers 1840. Lessines, qui remonte au IX^e siècle, n'a gardé que de faibles restes de son enceinte du moyen âge. C'était la résidence favorite de la comtesse Richilde, veuve de Baudouin de Mons, qui y fut attaquée par Robert le Frison vers 1074. D'ailleurs, située sur les limites de la Flandre et du Hainaut, la petite ville eut beaucoup d'autres sièges à soutenir. Dans celui de 1583, les Lessinois repoussèrent les Hollandais et les Anglais : victoire que leurs descendants célèbrent encore chaque année.

En aval, la commune des *Deux-Acren* est ainsi nommée de ce qu'autrefois elle comprenait deux seigneuries : Acren Saint-Géréon et Acren Saint-Martin, qui se réunirent en 1803. Comme d'autres villages voisins, elle fabrique la chicorée et cultive les plantes médicinales.

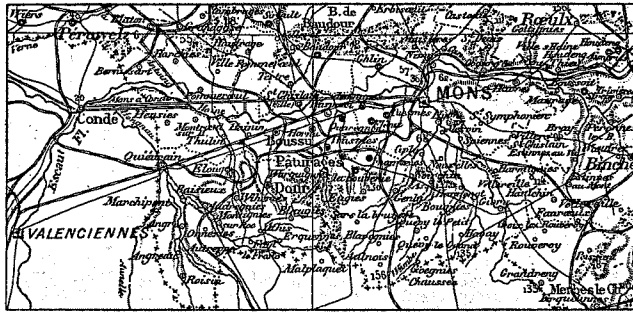
ARRONDISSEMENTS DE MONS ET DE SOIGNIES.

L'arrondissement judiciaire de Mons se compose des ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS DE MONS ET DE SOIGNIES (sauf le canton de Lessines) ; en outre, du canton de Chièvres, qui dépend administrativement d'Ath. C'est la *région médiane de la province*, constituée au sud par la large vallée de la *Haine* avec ses bassins houillers du Borinage et du Centre, au nord par des plaines ondulées, où prennent leurs sources la *Dendre*, la *Senne* et la *Sennette*. Les sommets sont de 150 mètres à Rœulx et de 156 mètres dans les collines au sud du Borinage.

La *Haine*, qui a donné son nom au Hainaut, prend sa source à la fontaine Saint-Médard, commune d'Anderlues, par 180 mètres d'altitude. Ayant arrosé Carnières, elle se dirige vers l'ouest à travers le bassin houiller

du Centre par Morlanwelz, Haine-Saint-Pierre, Haine-Saint-Paul, Strépy-Bracquegnies; elle prête ensuite sa vallée au canal du Centre, en arrosant Nimy et en limitant le territoire de Mons, baigné par la Trouille; avec cette rivière, elle alimente le canal de Mons à Condé, dont le creusement lui a valu un nouveau lit. Longeant alors au nord les houillères du Borinage, la Haine baigne Jemappes, où conflue la Trouille, Saint-Ghislain, Boussu, Pommerœul et pénètre en France, pour s'y terminer à Condé-sur-l'Escaut, après un cours de 70 kilomètres.

Le Borinage et les Borains. — « Celui qui, du haut du château de Mons, jette les yeux vers le midi, aperçoit à l'horizon lointain un fouillis de hautes cheminées, projetant dans l'atmosphère d'épais nuages de fumée. Çà et là, sur un espace très étendu, surgissent de multiples mamelons aux tons noirâtres, entre lesquels apparaissent, à travers le brouillard permanent qui enveloppe la contrée, les silhouettes de vastes édifices non moins sombres d'aspect. Cet ensemble embrumé constitue le *Borinage*, avec ses charbon-



Arrondissement de Mons, au 500 000^e, ou 2 m_m par kilomètre.

nages et ses « terris » ou collines artificielles formées des pierres schisteuses extraites des fosses en même temps que le charbon. L'époque à laquelle remonte l'extraction du charbon dans la région du Borinage est très reculée. On en a pour preuve les réglements de 1248 et de 1251, publiés par Gachard, le savant archiviste du royaume.

» Pour conquérir le précieux combustible déposé dans les profondeurs de la terre et l'amener à la surface du sol, l'homme eut à vaincre des difficultés nombreuses; mais le génie moderne pénètre malgré tout à travers des terrains tantôt tellement durs qu'il faut recourir aux explosifs les plus puissants pour les traverser, tantôt à ce point ébouloux qu'il est nécessaire d'en étançonner les parois pour opérer le percement. Il épuise les nappes aquifères qu'il rencontre, il solidifie ou contient par des cuvelages les couches sablonneuses friables qui lui font obstacle; mais il avance sans cesse, il passe, il creuse sans relâche et va exploiter les précieux filons carbonifères déposés à plus d'un kilomètre de la surface du sol.

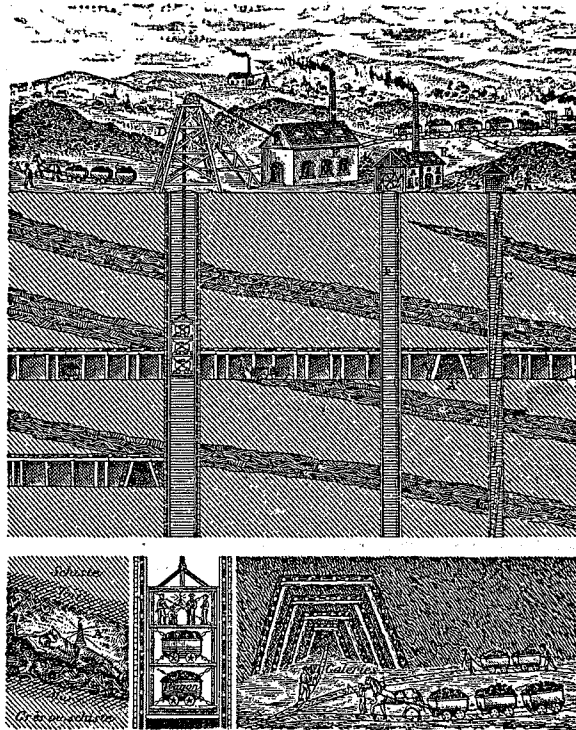
» Pour admirer le *spectacle* qu'offre aujourd'hui une grande mine bien outillée, entrons dans la chambre des machines. Ce monde de volants, de pistons, d'arbres de fer, de poulies qui fonctionnent autour de nous et opèrent constamment des mouvements réguliers et automatiques, constitue en quelque sorte l'âme du charbonnage. Ce sont ces engins qui descendent les travailleurs au fond de la bure et qui, le travail fini, les ramènent « au jour », selon l'expression consacrée. Ce sont eux qui extrayent les puissantes masses de houille, eux encore qui soutirent les eaux d'infiltration sans cesse en action dans les galeries, eux enfin qui insufflent dans les entrailles de la terre l'air sans lequel les travailleurs succomberaient à l'asphyxie. Si nous descendons dans le sous-sol, nous assistons à une scène étrange. Des milliers de travailleurs, éclairés par de petites lampes Davy, sont disséminés le long d'innombrables galeries forées en tous sens à des profondeurs diverses, les uns attaquant les roches carbonifères pour les arracher à l'écorce terrestre, les autres charriant les matières enlevées vers le puits d'extraction, d'où elles seront hissées à la surface pour être livrées à la consommation. Ce travail s'opère sans relâche, jour et nuit.

» Les abords des charbonnages présentent un aspect non moins curieux au moment où les *travailleurs* sortent de la mine. On les voit alors, portant la veste et le pantalon de toile, coiffés du chapeau de cuir, la cafetière en fer-blanc à la main, noircis par la poussière du charbon, regagnant par groupes leurs demeures, modestes habitations formant dans les villages des cités ouvrières rangées en bataillons carrés, qui donnent aux communes du Borinage une physionomie uniforme. La *population boraine* est bonne, un peu bruyante parfois, mais animée de sentiments généreux. Ces qualités éclatent surtout lorsque, en dépit de toutes les précautions, le terrible ennemi du mineur, le *grisou*, fait explosion au fond du puits, allumant des incendies, produisant des éboulements, déterminant des coups d'eau. La mort guette l'ouvrier dans le gouffre béant devant lui. Qu'importe ! Tous les travailleurs accourent, et c'est à qui le premier volera au secours des compagnons en péril : ils déploient un courage admirable, et s'il était donné aux étrangers de pouvoir assister aux luttes que ces soldats de l'abîme livrent en pareil cas pour sauver leurs semblables, les spectateurs éclateraient en enthousiastes applaudissements ».

(A. Du Bois, *Belg. ill.*)

La ducasse de Mons. — Sur la Grand'Place de Mons, en face de l'ancienne chapelle Saint-Georges, « s'accomplit chaque année, le dimanche de la Trinité, la fameuse parade de Lumeçon, qui sert d'épilogue à la grande procession de sainte Waudru, et où la légende de saint Georges et celle du chevalier Gilles de Chin se trouvent amalgamées par une de ces bizarreries habituelles aux traditions populaires. A cette occasion apparaît le *Car d'or*, véhicule célèbre des reliques de sainte Waudru, déjà mentionné dans les comptes de la ville au milieu du quatorzième siècle. Il est en forme de nauf couvert de dorures, orné d'écussons, d'anges et d'autres accessoires variés. Une fois l'an, on y dépose les deux châsses : l'une contenant le corps, l'autre

le « chef » de la sainte, et il est traîné dans les rues de Mons par six vigoureux chevaux de brasseurs, au milieu du pieux cortège qui précède la parade traditionnelle. — Le cortège religieux sort de Sainte-Waudru à dix heures et demie, pour parcourir les rues de la ville. Les orphelins ouvrent la marche, suivis de toutes les paroisses avec leurs bannières, les reliques et les images de leurs patrons respectifs. Le *Car d'or* vient après, précédé d'un corps de



Exploitation d'une houillère et coupe théorique. — A, A', A'', veine de charbon et galeries d'accès ; B D, Bure ou puits d'extraction, avec cage guidée chargée de wagonnets ; D, grande chèvre ; E, machine motrice ; F, puits d'aérage et pompe d'épuisement ; G, puits aux échelles. — Au bas, détails agrandis. — Au jour, réception et expédition.

musique. Le clergé suit, escorté des sapeurs-pompiers. Enfin, saint Georges, à cheval, casque en tête et lance au poing, s'avance tout seul.

» A midi, la procession est finie ; saint Georges revient sur la Grand'Place, suivi cette fois des autres acteurs. Le dragon agite sa longue queue, faisant, aux alentours, des razzias de spectateurs, ce qui provoque de grands tumultes et des hilarités bruyantes... Le combat se livre devant l'ancienne chapelle : le doudou a pour satellites quatre diables, armés de vessies ; saint Georges quatre « chins-chins », manœuvrant de petits chevaux d'osier, plus une ré-

serve de deux hommes sauvages, vêtus de feuillage et portant des massues... Après une lutte acharnée, le dragon mord la poussière ; les diables terrassés, sont entraînés par les braves chins-chins, et saint Georges va recevoir, sous forme de gratification, le prix de sa victoire... Cependant la grosse cloche du beffroi sonne à toute volée, et le carillon joue l'air du *Doudou*, une ancienne marche locale, sur lequel se chante la chanson montoise : « Nos irons vir el car d'or, al procession de Mons... » (L. Dommartin, *Belg. ill.*)

MONS (*Bergen*, en flamand), *chef-lieu du Hainaut*, est une ville de 28.000 âmes, couvrant les pentes d'un monticule conique et isolé de 30 mètres d'altitude, d'où elle tire son nom et qui domine le cours de la Haine et de la Trouille. Placée à côté du riche bassin houiller du Borinage et entourée d'importantes communes industrielles, si sa population ne s'est pas développée davantage, la cause en est aux fortifications qui l'enserraient naguère encore ; aussi renferme-t-elle peu de manufactures : sa richesse consiste plutôt dans le commerce de la houille, du coke, de la céramique, des sucres et autres produits des environs. Par là même, la capitale du Hainaut n'a pas la vulgarité d'aspect que présentent généralement les villes minières : elle conserve un cachet historique.

Arrondissement judiciaire de Mons. 10 cantons, 145 communes. — *Sup.* 118.088 hecta.

Mons, 27,8, Cibly, 0,8, Cuesmes, 9,7, Fléau, 5,6, Ghlin, 6., Havré, 3,8, Hyon, 1,9, Je-mappes, 14,6, Maisières, 1,5, Mesvin, 0,7, Nimy, 3,4, Nouvelles, 0,3, Obourg, 2,2, St-Symphorien, 1,1, Spiennes, 0,4.

Boussu, 11,7, Hainin, 0,8, Hautrage, 2., Hensies, 1,8, Hornu, 11,3, Montcrœul-sur-Haine, 0,8, Quaregnon, 17,2, St-Ghislain, 4,4, Thulin, 2,8, Villerot, 0,5, Warquignies, 1,2, Wasmes, 15,7, Wasmuel, 3,7.

Chièvres, 3,3, Arbre, 0,6, Attre, 0,6, Blicquy, 1,1, Brugelette, 2,1, Fouleng, 0,3, Gages, 0,4, Gibecq, 0,4, Gondregnies, 0,2, Grosage, 0,5, Huissignies, 1,5, Irchonwelz, 0,9, Ladeuze, 1., Maffle, 1,7, Mévergnies, 0,8, Moulbaix, 0,7, Ormeignies, 1,1, Tongre-Notre-Dame, 0,6, Tongre-St-Martin, 0,15, Villers-Notre-Dame, 0,2, Villers-St-Amand, 0,6, A.

Dour, 12,5, Angre, 1,2, Angreau, 0,5, Athis, 0,5, Audregnies, 1,1, Autreppe, 0,4, Baisieux, 0,9, Blaugies, 1,3, Elouges, 4,5, Erquennes, 0,6, Fayt-le-Franc, 0,6, Marchipont, 0,1, Montignies-sur-Roc, 1., Onnezies, 0,3, Quiévrain, 5,2, Roisin, 1,8, Wihéries, 3,2.

Enghien, 4,5, Bassilly, 1,2, Graty, 0,8, Hoves, 0,7, Marcq, 1,7, Petit-Enghien, 2,4, Petit-Rœulx, 0,6, St-Pierre-Capelle, 1,6, Silly, 1,9, Steenkerque, 0,6, Thoricourt, 0,5, S.

La Louvière, 22,1, Haine-St-Paul, 7,2, Houdeng-Aimeries, 7,7, Houdeng-Gœgnies, 8,5, St-Vaast, 1,9, Trivières, 2,8, S.

Lens, 1,9, Baudour, 4,5, Bauffe, 0,8, Cambron-Casteau, 0,5, Cambron-St-Vincent, 0,9, Chaussée-N.-D., 1,1, Erbaut, 0,4, Erbiscul, 1., Herchies, 2,5, Jurbise, 1,2, Lombise, 0,5, Masnuy-St-Jean, 1,5, Masnuy-St-Pierre, 0,4, Montignies-lez-Lens, 0,9, Neufmaison, 0,6, Neufvilles, 2,6, Sirault, 2,8, Tertre, 2,6.

Pâturages, 11,7, Asquillies, 0,3, Aulnois, 0,9, Blaregnies, 0,7, Bougnies, 0,3, La Bouverie, 7,8, Eugies, 2,8, Frameries, 13,2, Genly, 1,3, Givry, 1,8, Gœgnies-Chaussée, 0,4, Harmignies, 0,9, Harveng, 0,7, Havay, 0,8, Noirchain, 0,5, Quévy-le-Grand, 0,8, Quévy-le-Petit, 1., Sars-la-Bruyère, 0,7.

Rœulx, 2,9, Boussoit, 0,9, Bray, 0,5, Casteau, 1,7, Estinnes-au-Val, 0,7, Gottignies, 0,8, Marche-lez-Écaussinnes, 2,4, Maurage, 2,7, Mignault, 1,3, Péronnes, 3,2, St-Denis, 0,9, Strépy, 8., Thieu, 1,8, Thieusies, 1., Vellereille-le-Sec, 0,15, Villers-St-Ghislain, 0,5, Ville-sur-Haine, 1,3, S.

SORGNES, 11., Braine-le-Comte, 9,5, Écaussinnes-d'Enghien, 7,5, Écaussinnes-Lalaing, 1,2, Hennuyères, 1,8, Henripont, 0,4, Horruis, 2,4, Naast, 2,5, Ronquières, 1,2, S.

La Belgique pittoresque.

18

La collégiale **Sainte-Waudru**, placée au sommet de la colline, est une des plus remarquables églises ogivales de la Belgique. Commencée en 1450 et terminée en 1687, elle mesure dans œuvre 108 mètres de longueur, sur 35 de largeur et 24 de hauteur. C'est un fort beau vaisseau, orné de verrières et de sculptures magnifiques, malheureusement défiguré à l'extérieur par diverses constructions plus modernes, et privé de la partie supérieure de sa tour, qui ne dépasse pas le faite de l'édifice. On y trouve le « Car d'or » ou char sur lequel est transportée la châsse de sainte Waudru, à la procession de la kermesse ou *Ducasse de la Trinité*. L'église *Sainte-Elisabeth* présente un élégant clocher à coupole et celle de Saint-Nicolas-en-Havré de très belles boiseries du chœur. Le *beffroi*, dit tour du Château ou de César, haut de 84 mètres et pourvu d'un carillon, s'élève au sommet de la ville, permettant d'y jouir d'un vaste panorama; de style Renaissance, il a été construit par les Espagnols en 1662. L'*hôtel de ville*, bâti de 1440 à 1458, est un grand monument ogival surmonté d'un joli campanile. L'école normale d'instituteurs se distingue par son caractère somptueux. Enfin la tour du Val des Écoliers est l'unique reste d'une importante abbaye.

Mons possède de nombreux établissements scientifiques ou universitaires, une école des mines, une académie royale de dessin et de peinture, des musées d'art et d'histoire naturelle. Ses diverses places sont ornées des statues de Léopold I^{er}, de Roland de Lattre, de Baudouin de Constantinople, des monuments Houzeau, Dolez et Clesse; enfin de beaux boulevards remplacent les anciennes fortifications et séparent la ville proprement dite de ses quatre faubourgs d'Havré, du Parc, du Rivage et de Saint-Lazare.

Historique. — Mons s'élève, croit-on, sur l'emplacement du camp romain où Quintus Cicéron résista vigoureusement aux attaques des Éburons d'Ambiorix. Vers l'an 650, sainte Waudru, fille du comte de Hainaut, y fonda un monastère, qui devint plus tard un chapitre de chanoinesses. Charlemagne fit de Mons la capitale du Hainaut. Cette ville, entourée de murailles vers le XII^e siècle, subit fréquemment les calamités de la guerre. Jean IV, duc de Brabant, s'en empara de force en 1425, et Louis de Nassau par surprise en 1472. Louis XIV en personne la prit en 1691, à la suite d'un terrible bombardement qui la couvrit de ruines. Rendue à l'Espagne par le traité de Ryswick en 1697, les Français la reprirent en 1701, 1713 et 1745, mais elle fut rendue à l'Autriche par les traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Joseph II en fit démolir les fortifications en 1784. Les patriotes brabançons y pénétrèrent en 1789, et elle devint en 1794 le chef-lieu du département français de Jemappes. Ses fortifications, relevées en 1818, disparurent en 1865.

Célébrités montoises : Jean Brisselot, conseiller et confesseur de Charles-Quint, † 1520 ; Jacques de Broeucq, le restaurateur de l'architecture dans les Pays-Bas au XVI^e siècle ; Roland de Lattre (*Orlando Lassus*, d'après l'usage à cette époque de latiniser les noms des savants), surnommé de son temps le prince des musiciens, † 1593 ; Philippe Cospeau, évêque français et grand

prédicateur, † 1646; le comte de Gages, capitaine général d'Espagne et vice-roi de Navarre, † 1753; le prince Léopold d'Arenberg, homme de guerre et d'État, † 1754; l'abbé Hardenpont, créateur de la pomologie, † 1775; le bourgmestre juriconsulte Dolez, † 1834; le compositeur Fétis, † 1871; le chansonnier populaire Antoine Clesse.

Canton de Mons. — Au nord-ouest, *Ghlin* est une ancienne seigneurie des Condé et des sires d'Havré; il exploite un charbonnage et fabrique du coke et de la verrerie; on y a trouvé un tumulus avec des armes en silex



Mons. — Le beffroi, reste du Château, du XVII^e siècle.

et en bronze. *Nimy*, sur la Haine, est connu par sa faïence, ses pipes et ses produits réfractaires; *Obourg*, par la culture de son excellent tabac. A proximité, *Maisières* a un vaste champ de manœuvres et de course, dit « camp de Casteau », avec hangars et piste pour lancement d'aéroplanes. *Havré*, ancienne seigneurie de la maison de Croy, érigée en duché en 1627, conserve son vieux château entouré d'un joli parc. Il extrait des phosphates, ainsi que *Saint-Symphorien*, qui était au XVIII^e siècle le siège d'une commanderie de Malte.

Spicennes, sur la Trouille, est l'une de nos plus antiques localités, car on y a découvert de nombreux objets de l'époque romaine et franque : monnaies, vases, armes, ornements, et même un atelier de l'âge de la pierre polie, avec des milliers de haches en silex et des puits pour l'extraction de cette matière ; aujourd'hui celle-ci est employée pour les faïenceries. En aval, *Mesvin* est un village dont on a donné le nom à une peuplade préhistorique. Au sommet d'une colline voisine furent mis au jour les vestiges d'un des nombreux postes d'observation des Romains dans notre pays ; un grand feu y brûlait toutes les nuits : de là nos Montignies (monts ignés). A l'est d'*Hyon*, s'élève à 107 mètres d'altitude le *mont Panisel*, où l'on pense que les druides dressèrent des autels au dieu Pan. Cette position, dominant tous les environs, a été occupée par les armées qui assiégèrent Mons, éloigné seulement de deux kilomètres et demi. Au sud, *Ciply* exploite d'importants gisements de phosphates de chaux pour la fabrication d'engrais chimiques. Ses gîtes fossilifères sont bien connus des géologues. Près du « Trou des Sarrasins », creusé pour l'extraction du silex, on a découvert en 1893 un *columbarium* ou cimetière gallo-romain, composé de 2.000 tombes renfermant des squelettes et un grand nombre d'objets curieux.

Le **bassin du Borinage**, dit aussi du *Couchant de Mons*, est relativement peu étendu, mais contient plus de 200 couches de houille, « veines et véniats », superposées et résultant de plissements. Il emploie environ 33.000 ouvriers et produit annuellement 4.600.000 tonnes de charbon. Ses communes, très peuplées et formant une agglomération de plus de 140.000 habitants, appartiennent aux quatre cantons de Mons (*Cuesmes*, *Jemappes*, *Flénu*), *Pâturages*, *Boussu* et *Dour*. Outre les exploitations houillères, dont les produits sont exportés vers Paris et Bruxelles, l'industrie s'occupe de l'extraction des phosphates, de la construction des machines, de la fabrication du verre et de la porcelaine.

Cuesmes exploite des carrières de phosphates et de tuffeau, mais surtout l'important charbonnage du « Levant de Flénu » et vivifie de vastes ateliers de réparation des chemins de fer de l'État.

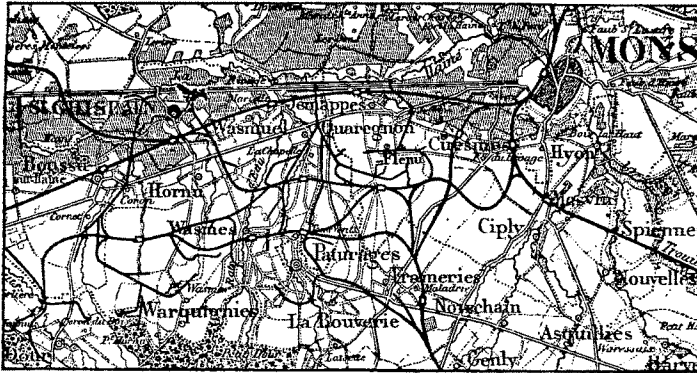
Jemappes, 14.600 hab., sur le canal de Mons à Condé, est célèbre par la sanglante bataille qui s'y livra le 6 novembre 1792 : 20 000 Autrichiens, aux ordres du duc de Saxe-Teschen, y furent vaincus par les Français sous le commandement de Dumouriez et du futur roi Louis-Philippe. Cette victoire donnait à la République une première possession de la Belgique. Aujourd'hui *Jemappes* extrait activement le charbon, de terre et possède des fabriques de verres et de porcelaines, des laminoirs, des ateliers de construction. *Flénu*, détaché de *Jemappes* en 1870, exploite une partie de la région houillère à laquelle il a donné son nom.

Pâturages, 11.700 hab., possède des houillères, des ateliers de construction de machines, des fabriques de couleurs et de chaussures. *Fénelon*, archevêque de Cambrai, y habita quelque temps une maison que l'on voit encore. *Harmignies* extrait de la craie et fabrique du ciment portland. **Frameries**,

13.000 hab., et *La Bouverie*, 7.800 hab., ont des houillères et des usines importantes.

Dour, 12.500 hab., possède des mines d'excellent charbon; des fours à coke et une corderie; *Elouges*, des charbonnages et une sucrerie: c'était jadis le siège d'une prévôté s'étendant sur vingt-sept villages. *Roisin*, renommé pour son tabac, date du VII^e siècle et forma l'une des quarante-quatre baronnies du Hainaut, dont les seigneurs avaient le droit de porter bannière. *Quiévrain*, station douanière, fabrique du sucre de betterave et des produits chimiques.

Boussu, 11.700 hab., est important par ses charbonnages et ses usines. Son église Saint-Géry remonte en partie au XIV^e siècle; quant à son château, remplaçant une forteresse détruite par les Normands en 974, il devint en 1530 le siège d'un comté érigé par Charles-Quint; Louis XIV y logea en 1655 pendant le siège de Saint-Ghislain.



Mons et le Borinage, au 160 000, (carte de l'Etat-Major.)

Hornu, 11.300 hab., possède d'importants gisements houillers, des ateliers de construction et une grande corderie mécanique. La cité ouvrière du Grand-Hornu, l'une des plus belles du continent, a été créée en 1830 par Henri de Gorge, qui y a sa statue. En 657, le roi Dagobert donna ce village à saint Ghislain. Les comtes de Hainaut s'y réunissaient avec leurs pairs et y rendaient la justice.

Wasmes (de *wez*, marais), 15.700 hab., possède aussi de riches houillères et des ateliers de construction. C'est une ex-seigneurie de l'abbaye de Saint-Ghislain. On y a conservé la tradition d'un dragon ailé, désolant le pays, et qui fut tué, avec le secours de la Sainte Vierge, par un chambellan de Baudouin V, Gilles de Chin, nommé vulgairement « Chinchin »; c'était au XII^e siècle. Ce fait légendaire, qui symbolise apparemment le combat de saint Georges contre le démon, confondu avec les exploits de Gilles de Chin en

Terre Sainte, est rappelé dans les processions de Mons et de Wasmes, ainsi que dans le chant populaire du *doudou*.

Quaregnon, 17.000 hab., où l'on extrayait déjà la houille au XVI^e siècle, possède des fours à coke, des fonderies, une fabrique de fers à cheval, des carrières de pavés pour trottoirs et de craie pour chaux. *Wasmuel* a une faïencerie et une usine à gaz qui alimente presque toutes les communes du Borinage.

Saint-Ghislain, sur la Haine et le canal de Mons à Condé, fabrique des produits réfractaires et sert d'entrepôt aux charbons du Borinage. L'église ogivale de Saint-Martin, des XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles, renferme les reliques de saint Ghislain, invoqué contre les convulsions. Les mères viennent y faire inscrire leurs nouveaux nés dans la vénérable confrérie, datant de 1120. On remarque aussi le nouvel hôtel de ville, un célèbre calvaire et, à côté d'une fontaine, une ourse en pierre allaitant ses petits : d'après la légende, saint Ghislain se fixa en ce dernier endroit où une ourse lui avait apporté de Mons la corbeille renfermant ses ornements sacerdotaux. Le fervent cénobite y fonda vers 633, dans un domaine de Dagobert I^{er}, roi d'Austrasie, une abbaye qui subsista jusqu'à la Révolution ; les abbés étaient seigneurs de la ville, primats du Hainaut et princes du Saint-Empire. Saint-Ghislain, fortifié en 1366, subit six sièges : d'abord le duc de Parme l'enleva aux huguenots ; puis il fut pris par Louis XIV en 1655, par don Juan d'Autriche trois ans après, par le maréchal d'Humières en 1677, par Marlborough en 1709, enfin par les Français, qui démolirent ses fortifications en 1746.

LENS, sur la Dendre orientale, possède des carrières de pierres de taille et une sucrerie. C'était autrefois l'une des douze pairies du Hainaut. L'hôtel communal est un ancien couvent de l'ordre des Trinitaires, destiné à la rédemption des chrétiens captifs chez les Maures. Au sud, *Baudour* fabrique de la porcelaine, des produits réfractaires et des carreaux céramiques. Sa seigneurie, qui eut aussi le titre de pairie, appartient en dernier lieu à la maison de Ligne. *Sirault*, jadis prévôté de l'abbaye de Saint-Amand (France), se distingue également par ses produits en terre cuite ; toutefois, c'est à *Jurbise* que se trouve la fabrique de carrelages et de pavages céramiques la plus importante de notre pays.

CHIÈVRES est une ville ancienne, où le seigneur Robert fonda en 1363 une foire aux chevaux, devenue très importante. On y remarque le beau château seigneurial et de curieux restes de l'enceinte fortifiée, démolie sous Joseph II. A *Tongre-Notre-Dame*, l'église est le siège d'un pèlerinage très suivi à la Mère de Dieu. *Moulbair*, ancien fief lige, avec haute, moyenne et basse justice, offre un vaste et joli château d'apparence toute féodale, construit à l'imitation du château royal de Windsor, en Angleterre. — *Bruglette* avait jadis un célèbre collège de Jésuites, dont les bâtiments sont actuellement occupés par un pensionnat et une école normale de filles. — *Attre* et *Maffle* extraient d'excellent petit granit. Le parc du château d'Attre est réputé

par ses curiosités, notamment un monticule avec grotte : construction fantaisiste en ciment, qui ne demanda pas moins de sept années de travail.

SOIGNIES, chef-lieu d'arrondissement administratif, est une ville de 11.000 âmes, assez bien bâtie par 90 mètres d'altitude sur la Senne naissante. Son église Saint-Vincent est un précieux monument historique rappelant le saint de ce nom, qui, après avoir été l'époux de sainte Waudru, fonda vers 650, à l'extrémité de la forêt de Soignes, un monastère où il se retira et qui devint l'origine de Soignes. La ville ayant été saccagée par les Normands en 845, l'archevêque de Cologne y réinstalla des chanoines, et saint Brunon, l'un de ses successeurs, commença en 960 l'église actuelle, l'un des plus purs édifices d'architecture à plein cintre de la Belgique. Les reliques de saint Vincent et de saint Landry, conservées dans l'église, sont portées en procession le lundi de la Pentecôte. Soignes conserve aussi quelques vestiges de ses murailles, élevées en 1360 par Aubert de Bavière. On y trouve des tanneries et corroieries, mais surtout d'importantes carrières de calcaire bleuâtre, dit « petit granit », susceptible d'un beau poli ; des scieries de pierres sont annexées à ces carrières, qui fournissent des blocs de dimensions exceptionnelles.

Braine-le-Comte, 9.500 hab., sur un affluent de la Senne, possède une papeterie, une imprimerie et des ateliers de constructions mécaniques ; il s'y tient d'importants marchés au beurre. L'église romano-gothique de Saint-Géry renferme un superbe retable. Braine fut acheté en 1150 au chapitre de Sainte-Waudru de Mons par le comte Baudouin IV, qui lui donna une enceinte et un château fort. Néanmoins les Brabançons le saccagèrent en 1425. Le duc de Villa-Hermosa, gouverneur des Pays-Bas, fit sauter ses défenses en 1677 pour empêcher les Français de s'y retirer.

Ecaussinnes-d'Enghien, 7.500 hab., sur la Sennette, exploite des carrières de petit granit, qui, avec celles de Soignes, sont les plus importantes du pays ; il a aussi des carrières de pavés de porphyre, ainsi que des scieries et des ateliers de sculpture. En face, sur l'autre rive de la Sennette, *Ecaussinnes-Lalaing* extrait également des pierres de taille bleues. Son beau château du xv^e siècle fut le siège d'une puissante seigneurie ayant appartenu à la famille comtale de Lalaing, laquelle compta parmi ses membres douze chevaliers de la Toison d'or, trois stathouders de Hollande et sept grands baillis du Hainaut.

Enghien est un chef-lieu de canton bien connu par ses toiles, ses dentelles et surtout le parc du duc d'Arenberg, dont on admire les massifs, les pièces d'eau et les sèrres ; mais de l'ancien château, démoli en 1806, il ne reste que la chapelle, riche en objets d'art. En ville, le couvent des Capucins renferme le caveau des membres de la famille d'Arenberg, et la tour de l'église paroissiale un harmonieux carillon. Enghien eut dès 801 un château fort, bâti par Enghe, capitaine de Charlemagne. Longtemps baronnie du Hainaut, il devint pairie en 1670 ; ses seigneurs jouèrent un rôle important dans l'histoire. Il entra par mariage dans la maison de Bourbon et fut vendu par

Henri IV au prince d'Arenberg. Fortifiée et souvent assiégée, la ville fut renommée jusqu'au XVI^e siècle par ses tapis de haute lice. — *Silly*, qui fabrique du sucre et de la chicorée, fut aussi le siège d'une baronnie et d'une pairie du Hainaut. En 1254, Charles d'Anjou, qui assiégeait Enghien, y fut défait par le seigneur de cette ville. — A *Steenkerque*, le 3 août 1692, les Français commandés par le maréchal de Luxembourg défirent l'armée de Guillaume III, roi d'Angleterre, qui perdit 7.000 hommes ; mais ils eurent à déplorer la mort de nombreux officiers de la haute noblesse, entre autres du jeune prince de Turenne.

Rœulx, dans une contrée accidentée et boisée, où, dit-on, un culte était jadis rendu à Apollon, vit ses premières habitations se grouper autour d'une chapelle, élevée au VII^e siècle par le martyr local saint Feuillen, et qui devint en 1125 le noyau d'une abbaye de Prémontrés. La terre de Rœulx, ancienne pairie, fut érigée en comté par Charles-Quint, en faveur de la maison de Croy, à laquelle appartient toujours le château, l'un des plus remarquables du pays : la façade principale a été rebâtie en 1760 ; la façade opposée, ornée de tours élevées et d'un dôme couvrant la chapelle, donne sur un beau parc anglais.

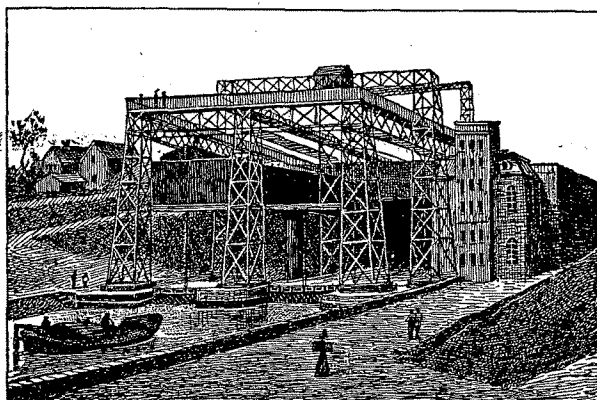
Au nord-est, *Marche-les-Écaussinnes* possède une importante sucrerie et des chantiers de sculpture de pierre. A l'est, *Thieusies*, ancienne seigneurie, offre un joli château moderne et une église richement polychromée. Le hameau de la Motte doit sans doute son nom à un tumulus, surmonté d'une chapelle, et où furent ensevelis 800 soldats, qui périrent asphyxiés ou consumés à l'époque des guerres de Louis XIV. Cet incident se rapporte probablement à la bataille de *Saint-Denis*, livrée en 1678 et pendant laquelle *Casteau*, village voisin occupé par les troupes de Guillaume d'Orange, fut incendié par les Français. Également dans le voisinage, *Gottignies* fut témoin en 1076 d'une victoire remportée par Robert, comte de Flandre, sur le jeune Baudouin de Hainaut.

Thieu possède l'un des quatre **ascenseurs hydrauliques** du canal du Centre, établis sur la crête de partage Escaut-Meuse, afin de suppléer au manque d'eau d'alimentation. Chaque ascenseur, construit en fer, monte ou descend un grand bac contenant le bateau ; sa portée étant de 15 à 17 mètres, il tient lieu de six ou sept écluses ordinaires, et les quatre ascenseurs rachètent ensemble les 66 mètres de pente du canal. Les trois autres se trouvent en amont, aux deux Houdeng, près de La Louvière. — *Strépy*, sur la Haine, et sa section de *Bracquegnies* ont des charbonnages, des fours à coke, des hauts fourneaux et des ateliers de construction. Le château de Sotteville vit naître en 610 le comte Madelgaire, notre futur saint Vincent. — *Péronnes-les-Binche* fut en 975 le théâtre d'une bataille gagnée par les fils de Régnier-aulong-Côl sur les usurpateurs de leur comté de Hainaut. Plus pacifique, *Estinnes-au-Val* vit siéger, en 742 et 744, deux conciles présidés par saint Boniface, évêque de Mayence.

La Louvière, appelé *Luparia* ou *Lovaria* au XII^e siècle, ne comprenait

en 1830 que vingt-deux maisons, une ferme et un charbonnage. La création d'un embranchement du canal de Charleroy à Bruxelles a été la cause première de l'importance industrielle de cette commune, aujourd'hui peuplée de 22.000 habitants : elle est la véritable capitale du bassin houiller du Centre, qui occupe 24.000 ouvriers et produit 3.550.000 tonnes de charbon. On y trouve, en effet, de grandes exploitations houillères et des usines nombreuses : hauts fourneaux, laminoirs, aciéries, ateliers de construction, boulonneries, tréfileries, fabriques de produits réfractaires, verrerie ; l'établissement dit *Kéramis*, qui fabrique de superbes faïences ou porcelaines dures, est le plus considérable de ce genre en Belgique.

Saint-Vaast, dont dépendait La Louvière avant 1869, doit son origine au tombeau de saint Vaast, évêque d'Arras et apôtre du Hainaut, † 525. L'église romane dédiée à ce saint date du XII^e siècle. En aval, *Trivières* tirerait son nom et sa notoriété d'une bataille livrée sous César Auguste entre



Un des ascenseurs hydrauliques du canal du Centre.

les Romains et les Tréviens. Vers 1512, le comte Antoine de Namur y déposa dans la chapelle Notre-Dame du Puits une épine de la couronne de Notre-Seigneur. En amont, *Haine-Saint-Paul* a des charbonnages, des forges, des fonderies de cuivre et des ateliers de construction.

A l'ouest de La Louvière, *Houdeng-Aimerics* possède deux ascenseurs du canal du Centre et l'important charbonnage du Bois-du-Luc. Son voisin *Houdeng-Gagnies* extrait également de la houille et, en outre, possède plusieurs établissements métallurgiques. Le premier de nos ascenseurs hydrauliques y fut inauguré par Léopold II le 4 juin 1888.

ARRONDISSEMENTS DE CHARLEROY ET DE THUIN.

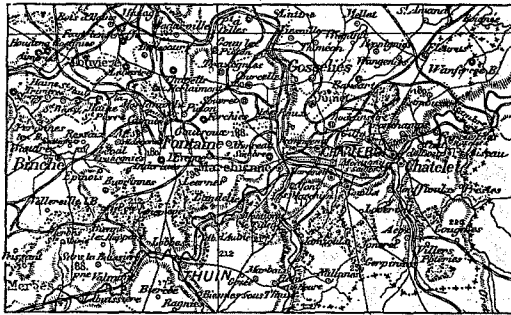
L'arrondissement judiciaire de Charleroy comprend exactement dans ses limites les arrondissements administratifs de Charleroy et de Thuin.

Il renferme quatre cents milliers d'habitants, dont les cinq sixièmes pour le seul arrondissement de Charleroy, bien qu'il soit beaucoup moins étendu que celui de Thuin.

Cette *région orientale* du Hainaut est formée principalement de la belle vallée de la Sambre moyenne avec ses affluents, qui dépendait autrefois de la principauté de Liège, du Namurois et du Brabant au nord et à l'est, du Hainaut à l'ouest et au sud.

L'altitude moyenne est de 150 mètres, avec un point culminant de 366 mètres aux sources de l'Eau-Noire. Le sol est *limoneux* au nord de la Sambre, *calcaireux* au sud, *schisteux* dans la pointe ardennaise : partout il est bien cultivé, productif, souvent boisé, mais surtout riche en houillères et carrières.

La **Sambre** naît en France, près d'Avesnes, et y baigne Landrecies et Maubeuge, où elle est en relation avec le canal de l'Oisé, qui conduit vers Paris. Elle entre en Belgique à Erquelinnes par 120 mètres d'altitude, passe à Merbes-le-Château, Lobbes, Thuin, Landelies. Sa vallée, jusque-là étroite et



Hainaut. — Bassin de la Sambre, au 500 000^e.

rocheuse, s'élargit vers les confluents de l'Eau-d'Heure et du Piéton, comme pour faire place à l'immense agglomération industrielle où se pressent Marchienne-au-Pont, Charleroy, Marcinelle, Couillet, Montignies ; elle se rétrécit ensuite légèrement à Châtelet-Châtelineau, Farciennes et Oignies, pour de là se continuer dans la province de Namur. Canalisée de 1824 à 1836 jusqu'à Namur, avec une pente de 45 mètres rachetée par 22 écluses, la Sambre se raccorde au canal de Charleroy à Bruxelles et fait un transport actif comprenant 2.300.000 tonnes de marchandises : houille, pierres, tuiles, minerais et produits divers.

Le Pays de Charleroy. — « Une des routes intéressantes à parcourir, pour juger de l'activité industrielle du pays, est celle de Charleroy à Gosselies, en passant par les territoires de Dampremy, Lodelinsart et Jumet. L'industrie de la houille et du verre a transformé cette contrée jadis si poétique et passé son noir pinceau sur tout ce paysage ; devant, derrière, à droite, à gauche, de noirs monticules, formés des terrils des charbonnages du Mambourg

et de Sacré-Madame, ferment çà et là ce sombre horizon. L'oreille est à chaque instant irritée par les sifflements aigus des locomotives du Grand-Central, par le choc brutal des wagons, le roulement sourd, comme celui de l'artillerie, des trains de marchandises, ou par le cornet des tramways aux propres voitures vertes glissant sur leurs rails de fer jusque sur les hauteurs de Bon-Air. Peu ou point de jardins; dans la belle saison, ils sont rares les arbustes chargés de fleurs, rares les oiseaux chanteurs, rares aussi les papillons multicolores: tout est chargé d'une couche noirâtre de poussière. — Tel est l'aspect, dans sa traversée au milieu de nos industrieuses contrées, de cette montueuse chaussée de Charleroy à Bruxelles, se déroulant jusque Gosselies comme un ruban de moire, où l'on vit passer en juin 1815, tant de fiers régiments français de l'armée napoléonienne, et notamment les héroïques cuirassiers de Ney, et où leurs débris repassaient, quelques jours après, en un désordre affreux, et comme une sinistre vision, dans la déroute qui suivit Waterloo.

» Mais aujourd'hui la rouge image de la guerre fuyant sous les imprécations

Arrond. judiciaire de Charleroy, 13 cantons, 155 communes. — Sup. 146.921 hecta.
CHARLEROY (2 Cj.), 29.5. — 1^e Cj. Charleroy (rive gauche), Dampremy, 12.9, Gilly, 24.5, Lodellinsart, 10.5. — 2^e Cj. Charleroy (rive droite), Marcinelle, 18.7, Montignies-sur-Sambre, 23., Mont-sur-Marchienne, 9.5.

Beaumont, 1.7, Barbençon, 0.7, Boussu-lez-Walcourt, 0.9, Erpion, 0.3, Fourbechies, 0.3, Froid-Chapelle, 1.9, Grandrieu, 0.7, Leugnies, 0.4, Leval-Chaudeville, 0.2, Montbliart, 0.4, Rance, 1.7, Renlies, 0.6, Sivry, 2.5, Solre-St-Géry, 1., Thirimont, 0.5, Vergnies, 0.3. Th.

Binche, 11.8, Anderlues, 10.7, Buvrines, 1.4, Carnières, 8.4, Épinois, 0.8, Estinnes-au-Mont, 2., Haine-St-Pierre, 7.1, Haulchin, 1.3, Leval-Trahegnies, 6., Mont-Ste-Aldegonde, 1.9, Mont-Ste-Geneviève, 0.5, Morlanwelz, 8.4, Ressaix, 3.5, Vellereille-lez-Brayaux, 0.7, Waudrez, 1.7. Th.

Châtelet, 13.4, Acoz, 1.4, Aiseau, 3.4, Bouffloux, 4.5, Châtelaineau, 16.1, Couillet, 11.5, Farcinnes, 9.1, Gerpennes, 2.1, Gougnies, 0.7, Joncret, 0.4, Lambusart, 2.1, Loverval, 0.6, Pironchamps, 2.8, Pont-de-Loup, 2.1, Presles, 0.8, Roselies, 1.1, Villers-Poteries, 0.6.

Chimay, 3.3, Baileux, 0.9, Bailièvre, 0.3, Beauwelz, 0.7, Bourlers, 1., l'Escaillère, 0.4, Forge-Philippe, 0.4, Forges, 1.1, Lompret, 0.2, Macon, 1., Macquenoise, 0.7, Momignes, 2.3, Monceau, 0.4, Rièzes, 0.6, Robechies, 0.3, St-Remy, 0.6, Salles, 0.4, Seloignes, 1.1, Vaulx, 0.1, Villers-la-Tour, 0.6, Virelles, 0.7. Th.

Fontaine-l'Évêque, 7., Bellecourt, 1.5, Chapelle-lez-Herlaimont, 7.3, Courcelles, 13.2, Forchies-la-Marche, 6.3, Goutroux, 1.4, Leernes, 1.9, Piéton, 1.9, Souvret, 3.9, Trazegnies, 6.7.

Gosselies, 10., Boignée, 0.7, Bryce, 0.4, Fleurus, 6.6, Frasnies-lez-Gosselies, 2.7, Heppignies, 1.5, Liberchies, 0.9, Mellet, 1.8, Ransart, 9.5, St-Amand, 1.3, Thiméon, 1.9, Viesville, 2.2, Villers-Perwin, 1.1, Wagnelée, 0.9, Wanfercée, 6.3, Wangenies, 1.4, Wayaux, 0.4.

Jumet, 28.1, Roux, 10.3. — Marchienne-au-Pont, 22.1, Landelies, 1.2, Monceau-sur-Sambre, 9.2, Montignies-le-Tilleul, 4.2.

Merbes-le-Château, 1.4, Bersillies-l'Abbaye, 0.8, Bienne-lez-Happart, 0.3, Croix-lez-Rouveroy, 0.2 Erquelinnes, 3.7, Faurœux, 0.4, Fontaine-Valmont, 0.9, Grand-Reng, 2., Hantes-Wihéries, 0.8, Labuissière, 1.2, Leers-et-Fosteau, 0.3, Merbes-Ste-Marie, 0.5, Montignies-St-Christophe, 0.4, Peissant, 0.7, Rouveroy, 0.5, Sars-la-Buissière, 1., Solre-sur-Sambre, 2.6. Th.

Senefte, 3.3, Arquennes-sur-Somme, 2.5, Bois-d'Haine, 4.2, Buzet, 1.3, Familleureux, 2.2, Fayt-lez-Manage, 5.1, Feluy, 2.8, Godarville, 1.9, Gouy-lez-Piéton, 4.1, La Hestre, 4.3, Luttre, 2.2, Manage, 5.2, Obaix, 1.3, Petit-Rœux, 0.3, Pont-à-Celles, 5.6, Rèves, 1.5.

THUIN, 6.6, Biercée, 0.4, Biesme-sous-Thuin, 0.3, Cour-sur-Heure, 0.5, Donstiennes, 0.3, Goxée, 1.7, Ham-sur-Heure, 2.4, Jamboux, 0.9, Lobbes, 3.4, Marbaix, 0.6, Nalinnes, 2.6, Ragnies, 0.6, Strée, 1.3, Thuillies, 1.8. Th.

des peuples n'est plus là ; c'est celle de la paix qui y domine, celle de la paix qui donne la vie et l'élan à la puissance industrielle. Parcourez cette route ; observez ce qui se passe là sous vos yeux, et, bien que le spectacle soit loin d'être poétique, vous resterez en admiration devant l'intensité incessante de cette vie humaine, stimulée par les impérieuses nécessités de la vie... De lourds véhicules débordant de houille, tirés par de solides chevaux, le collier orné de clochettes de cuivre ; d'autres chargés de caisses de verre, grinçant sous le poids, roulent pesamment sur le noir pavé ; des chars de brasseurs, bondés de tonneaux sur leur double échelle, de longues voitures de meuniers ou d'épiciers, sur lesquelles s'arrondissent de grandes bâches de toile verte, à la firme de leurs maisons ; des chariots chargés de poutrelles de fer ou d'énormes chaudières dont les secousses font un vacarme assourdissant, avancent péniblement. De temps en temps, le coupé miroitant de laque d'un riche industriel, d'un opulent propriétaire, les côtoie adroitement, les dépasse : cocher, chevaux semblent comparer du regard leur sort à celui des autres et en tirer vanité. Toute la vie humaine, pleine de choquantes inégalités, de bizarres contrastes, n'est-elle pas dans ce tableau ?

» Les jours où il y a marché dans la ville, des centaines de charrettes, chargées de légumes, de cages de poules, de pigeons, de lapins, de paniers de fleurs, descendent des hauteurs de Jumet, traînées, soit par de petits chevaux pyrénéens, soit par des chiens haletants, courent, sillonnent la route en tous sens ; des piétons affairés, bourgeois, houilleurs, ouvriers de verreries ; des facteurs de postes, des commissionnaires de verreries ou de charbonnages, portant en bandoulière la sacoche de cuir noir aux fermoirs de cuivre, marchent vite sur l'accotement ; la lutte pour la vie ne leur permet pas le repos. Le caquetage des ménagères aux costumes bariolés de vives couleurs, toujours propres, portant, dans des paniers ou à l'aide de la courbe, leurs provisions ; les voix graves et creuses des houilleurs déhanchés, aux traits anguleux, aux noirs visages, où brille, de tragique façon, le blanc des yeux, et qui, chaque jour, risquent par milliers leur vie dans les entrailles de la terre, pour gagner leur pain, et donner au monde la chaleur, la force et la lumière ; les éclats de voix, les appels criards de troupes de gamins de tout âge, courant, sautant, se poussant, se poursuivant, allant aux écoles ou en revenant, insouciant, turbulents, joyeux, espiègles...

» Il sort de là une vie exubérante, fiévreuse, car le mouvement est incessant entre les sombres terrils, dans cet étrange paysage d'usines bruyantes et de cheminées empanachées de noires fumées.

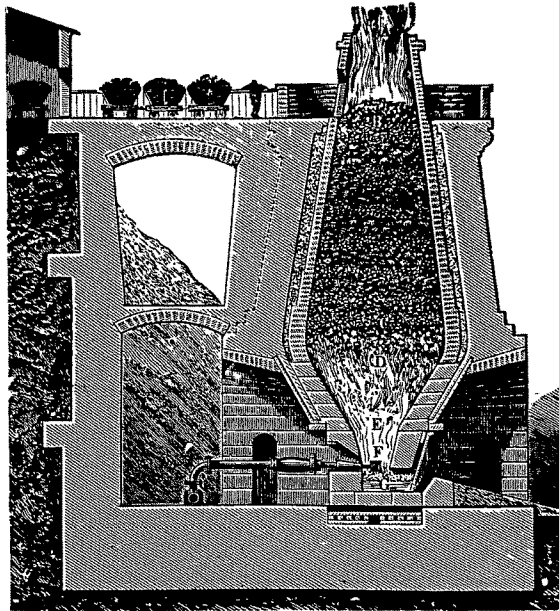
» Tel est le spectacle que l'on rencontre sur presque toutes les grandes routes industrielles du pays de Charleroy, et, plus spécialement, sur celle que nous venons de décrire, dans le but de la présenter comme type. »

(Clément Lyon, Belg. illustrée.)

CHARLEROY, chef-lieu d'arrondissements, bâti en amphithéâtre sur la rive gauche de la Sambre, ne compte que 29.500 âmes comme ville, son territoire étant très exigu (366 hectares) ; mais il est le centre d'une agglomération industrielle immense.

mération ouvrière compacte de plus de 200.000 habitants, dont l'activité s'exerce surtout dans les charbonnages, la métallurgie, la verrerie, la céramique et les multiples industries qui s'y rattachent. Charleroy est, avec Liège, à la tête de notre industrie métallurgique, en même temps que son bassin houiller est le plus riche du pays. Aussi est-il desservi par de nombreux chemins de fer, tandis que la Sambre navigable le relie à la Meuse, comme les canaux de Charleroy-Bruxelles-Willebroeck et le canal du Centre le font communiquer avec l'Escaut.

Situé dans une région accidentée, Charleroy se divise en trois parties



Coupe d'un haut fourneau : A, ouverture ou guenlard ; B, C, minéral, castine ou fondant, et charbon par couches ; D, E, masse en fusion ; F, soufflet ; G, laitier ou fer fondu prêt à la coulée.

principales : la *Ville-Basse*, sur la rive droite de la Sambre ; l'*Entre-Deux-Villes*, sur la rive gauche, et la *Ville-Haute*, dont les anciennes fortifications sont remplacées par des promenades, et où se trouvent le palais de justice et l'église Saint-Christophe. Toutefois, le monument le plus apparent c'est, dans la ville basse, l'énorme nef de la gare où se croisent journellement plus de 250 trains de voyageurs. Les Carolingiens ont en outre un intéressant musée archéologique, un athénée royal, une école industrielle, un collège des Jésuites et de superbes casernes.

Charleroy est une ville moderne. Ce n'était qu'un village appelé *Charnoi* lorsqu'en 1666 Charles II, roi d'Espagne, en fit une forteresse, à laquelle il

donna son nom. Louis XIV, qui en devint possesseur l'année suivante, chargea Vauban d'augmenter considérablement ses défenses, et l'agrandit lui-même en 1676 de la Ville-Basse. Rendu aux Espagnols par le traité de Nimègue en 1679, Charleroy fut repris plusieurs fois par les Français, notamment en 1693, où il ne se rendit au maréchal de Villeroi qu'à la suite d'une résistance héroïque, après 27 jours de tranchée ouverte, durant lesquels on le cribla de 16.000 bombes et de 60.000 boulets. La ville fut restituée à chaque traité de paix : en 1690 à l'Espagne, en 1748 à l'Autriche, en 1815 au royaume des Pays-Bas; puis elle se vit démanteler en 1860, de sorte que, créée pour la guerre, la cité est aujourd'hui le chef-lieu d'un district exceptionnellement industriel.

Banlieue de Charleroy. — L'agglomération extraordinaire de cette banlieue est répartie en populeuses communes dans la vallée de la Sambre, tant en amont qu'en aval de Charleroy, c'est-à-dire sur tout son riche bassin houiller, qui descend jusqu'à 1.200 mètres de profondeur, occupe 47.000 ouvriers et produit huit millions de tonnes de charbon. Outre ces houillères, on y trouve encore des usines métallurgiques de toute espèce : hauts fourneaux, fonderies, forges, laminoirs, chaudronneries, clouteries, boulonneries, tréfileries, ateliers de construction de machines; des verreries, des manufactures de glaces, des fabriques de produits réfractaires, de faïencé et de poterie, sans oublier les carrières de marbre, de sable, de pierres de taille et de pierres à chaux. — Parmi les principales localités, citons avec Charleroy : Gosselies, Jumet, Lodelinsart, Gilly, Roux, Dampremy, Monceau-sur-Sambre, Marchienne-au-Pont, Mont-sur-Marchienne, Marcinelle, Couillet, Montignies-sur-Sambre, Châtelet, Châtelineau, ayant de 8.000 à plus de 25.000 habitants.

Donnons quelques détails rapides sur chacune de ces communes, en y joignant celles de moindre importance situées dans leurs cantons respectifs.

CANTON DE CHARLEROY-NORD. — *Dampremy*, 13.000 habitants, avec une belle église romane dédiée à saint Remy, possède des charbonnages, des fonderies, des tréfileries, des laminoirs et des chantiers de construction de bateaux. — *Gilly*, 24.500 hab., ancien *Gillier*, utilisait déjà la houille en 1297; il possède des charbonnages, des fabriques d'agglomérés et de câbles métalliques, des boulonneries et des verreries. Le hameau de Soleilmont, qui fut peut-être un oppidum, conserve une abbaye transformée en ferme et pensionnat. — *Lodelinsart*, 10.500 hab., a des houillères, d'importantes verreries et des fonderies.

CANTON DE CHARLEROY-SUD. — *Montignies-sur-Sambre*, 23.000 habitants, exploite des houillères, des carrières de marbre et de moellons; il renferme des hauts fourneaux, forges et laminoirs, des chaudronneries et des ateliers de construction. — *Marcinelle*, 18.700 hab., séparé de Charleroy par la Sambre, a aussi des houillères et des hauts fourneaux, des fabriques de charpentes en fer, de chevilles et de limes, une poudrerie, etc. On y a découvert un tumulus, un camp et une villa des Romains, que rappelle d'ail-

leurs son nom, dérivant de *Marcellus*. — *Mont-sur-Marchienne*, baigné par l'Eau-d'Heure, extrait du charbon de terre et de la castine, en partie pour ses fours à coke, hauts fourneaux, forges, fonderies et ses ateliers de construction ; on y voit un château fort du XVI^e siècle.

Fontaine-l'Évêque, sur le plateau d'entre Escaut-Meuse, est une petite ville industrielle ayant des charbonnages et des carrières de petit granit, des clouteries mécaniques, une platinerie, des feronneries et chaudronneries. Son surnom vient de ce que l'un des seigneurs de Fontaine fut évêque de Courtrai en 1209 ; leur château gothique s'élève dans un joli parc. On y remarque des retranchements de l'âge primitif et des sépultures franques. — *Chapelle-lez-Herlaimont* et *Trazegnies* exploitent notamment l'important charbonnage de Bascoup et fabriquent de la quincaillerie. Le château de Trazegnies, qui remonte au XI^e siècle, donna son nom à l'une des familles les plus illustres de la Belgique. Dans la belle église du lieu, on remarque le mausolée du marquis



Charleroi et sa banlieue. Carte de l'Etat-Major à l'échelle du 160 000.

Gilles de Trazegnies et de son épouse Jacqueline de Lalaing.

Courcelles, 18.000 hab., utilise son charbon de terre dans divers établissements industriels : manufactures de glaces coulées, verreries, forges et fonderies. — *Forchies-la-Marche* extrait de la houille et possède une chaudronnerie et une chaînerie. — *Piéton*, à la naissance de la rivière de même nom, fut le chef-lieu de la commanderie magistrale des chevaliers de Malte du Hainaut-Cambrésis.

Marchienne-au-Pont, 22.000 hab., au confluent de la Sambre et de l'Eau-d'Heure et sur le canal de Charleroi à Bruxelles, exploite de riches charbonnages, qui alimentent ses nombreux établissements industriels et en font le véritable centre ouvrier du bassin. Citons les hauts fourneaux et laminoirs de « la Providence », qui règle en partie le prix des fers ; les clouteries, fonderies, aciéries, platineries, les fabriques d'instruments aratoires et de produits chimiques, les ateliers de construction, chaudronneries et tréfileries.

les chantiers de construction de bateaux, les verreries de l'Étoile, les moulins à vapeur, brasseries, etc. Marchienne possède un château, renfermant de précieuses collections d'art et d'antiquités, et une église gothique dédiée à la Sainte Vierge, avec mobilier de style renaissance provenant de l'abbaye d'Aulne. Il appartient à la principauté de Liège, de 960 à 1795, et reçut en 1595 des fortifications, que détruisit, un siècle plus tard, le hollandais Machouch. Les Français y furent battus par les Autrichiens en 1793.

Monceau-sur-Sambre, ancienne baronnie, a des houillères et carrières, une fabrique de produits réfractaires, des hauts fourneaux, etc. **Montignies-le-Tilleul**, sur l'Eau-d'Heure, possède notamment une affinerie de fer et une platerie. — **Landelies** fut, dès 652, la résidence de saint Landelin, le fondateur des célèbres abbayes voisines de Lobbes et d'Aulne.

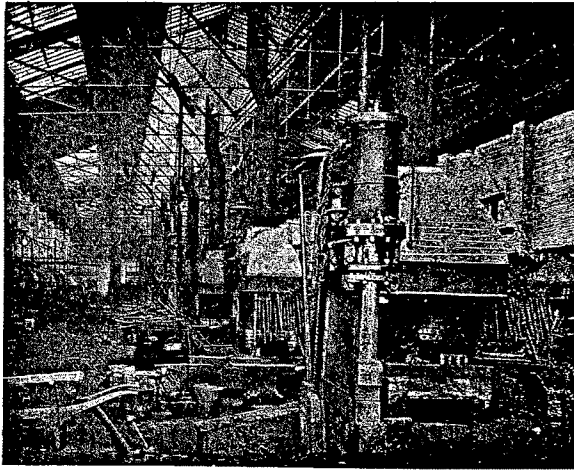
Jumet, 28.000 hab., au nord de Charleroy, est une importante commune industrielle qui, avec des charbonnages, renferme de remarquables verreries, des fonderies, des boulonneries, des ateliers de grosse chaudronnerie, etc. — Jumet, en latin *Giminiacum*, fut une terre franche; il forme un canton avec **Roux**, localité de 10.000 âmes, ayant des houillères, des glaciers, verreries et clouteries, des fabriques de chaînes, de câbles, de ciment, etc.

Châtelet est un chef-lieu de canton de 13.400 habitants, occupés principalement dans les charbonnages et les établissements industriels: hauts fourneaux, forges et laminoirs, ateliers de construction, corderie, fabriques de boulons, de clous forgés, de produits réfractaires et de poterie estimée. L'église des Saints-Pierre-et-Paul est un vaste et bel édifice ogival, construit en 1866. Le bourg de Châtelet remonte au XIII^e siècle; comme toute la haute vallée de la Sambre, il fit partie de la principauté de Liège jusqu'à la Révolution. Ayant possédé jadis un des rares ponts sur la Sambre, il fut souvent, du XV^e au XVII^e siècle, la victime de faits de guerre. Comme Charleroy, il vit passer et repasser l'armée de Napoléon en juin 1815. — **Châtelaineau**, commune de 16.000 âmes, séparée de Châtelet par la Sambre, a des charbonnages, des fours à coke, des hauts fourneaux, laminoirs, boulonneries et des ateliers de construction très importants. C'est une ancienne seigneurie qui appartient aux familles de Mérode et d'Arenberg.

Couillet, 11.500 hab., est célèbre par ses immenses usines de la « Société de Marcinelle et Couillet », comprenant: charbonnages, fours à coke, hauts fourneaux, fonderies, laminoirs, forges, aciéries, etc. Ces ateliers sont outillés d'une façon toute spéciale pour la fabrication du matériel de guerre nécessaire au génie et à l'artillerie. A l'antique église Saint-Laurent, on a joint une belle église ogivale moderne. Cité en 840 sous le nom de *Culiacum ad Sabium*, Couillet n'occupait autrefois que le sommet de la colline du Fiést-Haut (haut faite). Incendié par le comte de Namur, et par suite amoindri, il fut réuni à Marcinelle jusqu'en 1579. — A **Gerpinnes**, l'église ogivale de Saint-Michel renferme la magnifique châsse de la vierge sainte Rolande, fille de Didier, roi des Lombards, laquelle vécut à **Gougnies** dans un ermitage, que remplace une chapelle, et vint mourir au château de **Villers-Poterie**. De

là, en l'honneur de cette sainte, un pèlerinage très suivi dans la région, avec une procession accompagnée de « marches militaires », organisées par 3.000 volontaires des environs. — *Acoz*, sur le ruisseau de même nom, conserve un antique manoir seigneurial et possède des hauts fourneaux, laminoirs, etc.

Bouffioula, renommé surtout pour sa poterie de grès, a aussi des usines à fer, des houillères, et montre l'ermitage de Saint-Blaise. — *Presles*, du latin *Prælium*? (combat), est regardé vulgairement comme le lieu où, en l'an 57 avant Jésus-Christ, les Nerviens, conduits par Boduognat, attaquèrent les légions romaines et furent vaincus par elles. Le village de Presles se trouve dans l'étroit vallon de la Biesme, à quatre kilomètres de la Sambre, mais son territoire s'étend jusqu'à cette rivière et peut avoir été le théâtre de la lutte. On y remarque un château et un parc superbes du comte d'Oultremont. Des



Forge et atelier de construction.

fouilles opérées dans le parc et ses grottes ont fait découvrir de nombreux restes humains, des silex taillés, soixante médailles d'empereurs romains, vingt mille tessons de poteries de tous les âges. — *Aiseau*, ancien marquisat qui appartenait jadis aux princes de Gavre, possède des charbonnages, un atelier pour les constructions en fer laminé, avec une fabrique de produits chimiques, et surtout la belle manufacture de glaces de *Sainte-Marie d'Oignies*, la plus ancienne du royaume; elle occupe les bâtiments d'une abbaye où vécut la sainte de ce nom, originaire de Nivelles. L'église d'Aiseau possède sa chaise vénérée et une statue en argent de Notre-Dame du Pilier, don de la ville de Saragosse. — *Farciennes* a aussi des charbonnages, des ateliers de construction et fabrique de la poterie en fer. Il conserve les restes d'un couvent de Récollets et les belles tours provenant d'un château féodal où Louis XIV logea en 1694.

GOSSELIES, 10.000 hab., possède des houillères et des verreries, fabrique de la poterie en fer émaillé et des câbles en fer pour navires. On y remarque l'église gothique de Saint-Jean-Baptiste, surmontée d'une flèche très élancée, et l'antique prieuré de Sart-les-Moines. Ancienne seigneurie, Gosselies eut droit de franchises dès le XII^e siècle, fut entouré de fortifications et subit divers sièges. Au nord, à *Thiméon*, Louis de Bavière battit les Normands en 879. A l'est, *Ransart* exploite des charbonnages et montre un tumulus appelé Fort des Sarrasins, tandis que *Wanfercée-Baulet*, qui forma jadis deux seigneuries, extrait des pierres bleues et fabrique de la chicorée et des articles de ménage.

Fleurus produit du minerai de fer, du sulfate de baryte et des cailloux roulés de quartz hyalin, dits diamants de Fleurus. Élevé au rang de ville franche en 1125, par un comte de Namur, Fleurus est célèbre par les quatre batailles qui se sont livrées dans ses plaines : en août 1622, les Espagnols de la ligue catholique et les troupes de l'Union protestante y eurent une rencontre, où les avantages furent balancés ; le 1^{er} juillet 1690, le maréchal de Luxembourg, à la tête des Français, vainquit les Allemands et les Hollandais, commandés par le prince de Waldeck ; le 26 juin 1794, le général Jourdan y gagna sur le prince de Cobourg une victoire qui valut à la France sa seconde conquête de la Belgique : c'est à cette bataille que furent faites pour la première fois, par Jourdan, des reconnaissances militaires en aérostat ; enfin, le 16 juin 1815, Napoléon y défit Blücher. Cette dernière journée est dite aussi bataille de *Ligny*, du nom d'un village voisin, mais situé dans la province de Namur.

SENEFFE, sur le canal de Charleroy, est une commune agricole, ayant toutefois une fabrique de bleu d'azur et des ateliers de construction, ainsi qu'un superbe château, bâti en 1760 dans le style des villas romaines. Ce village est connu dans l'histoire par la sanglante bataille que s'y livrèrent, le 11 août 1674, les princes d'Orange et de Condé : 27.000 hommes y trouvèrent la mort, mais sans grand résultat puisque les deux adversaires s'attribuèrent la victoire. Le 2 juillet 1794, les Français commandés par Marceau et Olivier y remportèrent un avantage sur les Autrichiens. — *Manage*, détaché de Seneffe en 1880, a des gobeletteries et une maison de santé pour de jeunes aliénés. — *Fayt-lez-Seneffe* et *Bois-d'Haine* exploitent des charbonnages, ainsi que *La Hestre*, où se trouvent des usines à fer. — *Feluy* et *Arquennes*, séparés par le canal de Charleroy, ont d'importantes carrières de « petit granit » ; mais les vastes ateliers de réparation des chemins de fer, censément établis au territoire de *Luttre*, sont en réalité sur celui de *Pont-à-Celles*, village que le roi d'Espagne, Charles II, érigea en baronnie au XVII^e siècle.

THUIN, 6.600 hab., chef-lieu d'arrondissement administratif, se divise en ville basse, dans la vallée de la Sambre, et en ville haute, avec un curieux beffroi sur le sommet d'une colline. Outre l'extraction des grès et une batellerie active, son industrie comprend des ateliers de cordonnerie, des tanneries et savonneries, des chantiers de construction de bateaux et des fonderies

de fer. D'origine belgo-romaine, Thuin fut donné en 888, par Arnould de Lotharingie, à l'église de Liège et fortifié au x^e siècle par l'évêque Notger. Plusieurs fois assiégé, il repoussa en 1654 l'armée française du comte de Duras, après qu'elle eut passé quinze jours en tentatives inutiles.

En amont, **Lobbès**, qui possède des carrières de grès et diverses fabriques, est connu par son ancienne abbaye, dont il reste la ferme et surtout l'église romane de Saint-Ursmér ; bâtie en 1077 au sommet de la colline, cette église s'élève sur une crypte du vii^e siècle, qui renferme les sarcophages de plusieurs saints personnages. Quant à l'abbaye, fondée en 654 par saint Landelin, et dont dépendaient bon nombre de villages, elle brilla par ses écoles du xi^e au xiv^e siècle. Ses abbés tenaient le premier rang parmi ceux du pays, et recevaient la consécration épiscopale pour travailler à la conversion des infidèles.

Au territoire de *Gozée*, sur la rive droite de la Sambre, se trouvait une autre abbaye non moins importante : l'**abbaye d'Aulne** ou *d'Alne*, ainsi appelée de la grande quantité d'aulnes qui l'entouraient. Elle fut fondée deux ans après la précédente, également par saint Landelin, et appartint depuis 1145 aux chanoines réguliers de Saint-Augustin. Somptueusement reconstruite au xviii^e siècle, elle fut incendiée le 14 mai 1794 par les troupes du général Charbonnier, officier de fortune qui n'était autre qu'un ex-charbonnier nommé Everchin, d'Elouges.

Jusqu'en 1830, on avait laissé les habitants du pays s'emparer des débris de l'abbaye, et nombre de maisons ont été construites avec les briques, les moellons, les pierres de taille, voire même les portes et les fenêtres, enlevés au monastère.

— « Oh ! l'abbaye d'Aulne, écrivait un touriste il y a trente ans, l'abbaye d'Aulne en ses bois d'aulnes, mirant dans la Sambre ses grâces vétustes, anichant au fin fond de son cirque ses ogives et ses voûtes, comme si elle craignait qu'un vent du nord, qu'un vent sauvage n'en vînt jeter bas les pierres branlantes !

» Quand je fus y prendre quelques notes, j'appréhendais l'invasion du bruit dans les ruines, et que les fumées des laminoirs ne fussent venues dépoétiser le site, n'eussent souillé de charbon les délicieuses teintes de grisaille des arceaux séculaires. Or, passé Marchienne, brusquement le Pays-Noir finit. Des deux côtés de la grand'route, dans la double vallée, s'étendent prairies et champs de seigle coupés de bois avec, à tous les coins, des hameaux blottis et, dans le fond de droite, des bouts de ruban vert pâle : la Sambre qui miroite au tournant des collines.

» Le chemin qui mène au vieux Moustier court sous bois parmi la mousse, les muguetts et les jacinthes sauvages, et, quand il se replie pour déboucher dans la vallée, l'abbaye d'Aulne apparaît. Tout de suite on songe à Villers-en-Brabant, et, à mesure qu'on avance, l'impression première s'accroît : mêmes jardins étagés sur les collines ; mêmes murs trapus chargés de lierre soutenant les terrasses en gradins irréguliers, même fraîcheur de paysage ombreux,

solitaire, hors du siècle; mêmes débris mélangés de constructions ogivales et renaissance.

» Seulement Villers est plus inanimé. A Aulne, une maison modeste s'est faite dans les débris de la grande. Le rouge-sang des briques d'une chapelle récente détonne sur le rouge terni des vieux murs. L'antique abbaye est encore habitée, mais la maison est toute calme, comme doucement endormie à l'ombre du Passé; elle participe au repos religieux des ruines, et il y règne un grand silence de cimetière. Ce n'est pas un cimetière, mais c'en est l'antichambre: c'est un hospice de vieux. Le printemps est propice à les visiter. Par un après-midi de mai, les antiques murailles d'Aulne, panachées de jeunes verdure, entroussées de soleil, laissent une impression profonde. Dans la grande cour déserte, se dresse la façade de l'église — une belle façade renaissance plaquée sur un portail gothique. Les moines ont sacrifié au goût de l'époque, et la même déplorable faute se manifeste dans l'église, où l'on voit dissimulées les ogives sous des pleins cintres en plâtras, la pierre bleue sous une couche de chaux. Toute époque a d'ailleurs ses travers.

» Mais il faut conserver — parce que chef-d'œuvre, comme page merveilleuse de l'Art gothique — l'admirable chœur de l'église aux fenêtres élancées, aux restes de voûtes d'une extraordinaire pureté de lignes. Les verrières sont tombées des fenêtres béantes. En poussière, les preux chevaliers, les nobles dames et les saintes très douces, qui allongeaient dans le soleil leur geste hiératique! A jamais descendus de leur châsse aérienne! Mais qu'importe, si la ligne architecturale est restée idéalement pure, montant au ciel d'un jet, comme un soupir, comme une prière. Puissent être gardés ce chœur unique et cette merveilleuse fenêtre du transept où la fleur de pierre n'est point effeuillée encore, contre toute injure du temps, contre toute entreprise des vandales! »

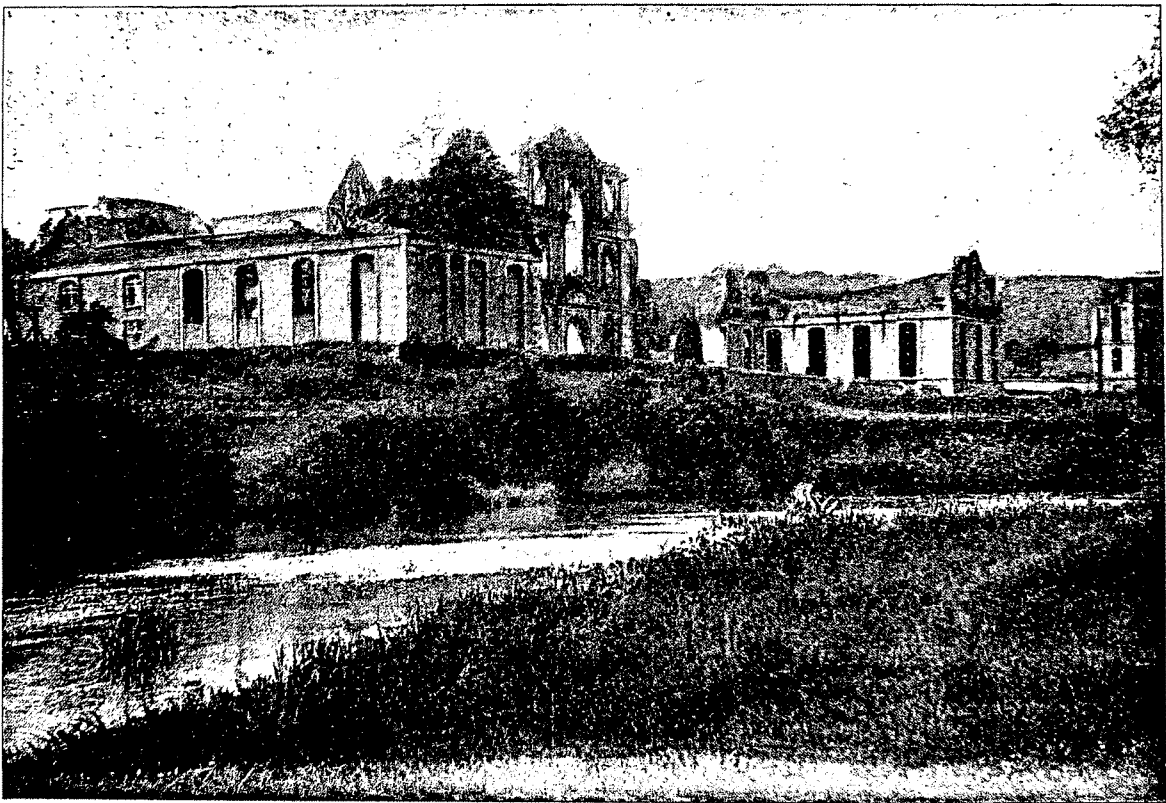
Jean BRIVES.

Ce souhait du visiteur a été accompli. Depuis vingt-cinq ans le gouvernement s'occupe à restaurer les ruines d'Aulne, considérées comme monument historique.

Après avoir déblayé l'intérieur de l'église, on a rétabli les contreforts du chœur et le transept, réparé leur couronnement ébréché et les corniches avec leurs chaperons, reconstitué les voûtes du grand réfectoire avec les briques qui en étaient tombées, ainsi que la grande verrière du pignon méridional, dont le jour est partagé entre deux lancettes et un losange appareillé en Y par un meneau selon le style tertiaire de Belgique. Une élégante résille de fenestration flamboyant a été restaurée, en se guidant par les arrachements qui gardaient l'arc majeur et par des pierres retrouvées dans les débris.

Le chœur est remarquable par son chevet polygonal élancé, percé de hautes lancettes qui atteignent près de 16 mètres de hauteur. Les trois grandes nefs de neuf travées mesurent 14 mètres de hauteur, 21 mètres de largeur et 50 mètres de longueur. Le transept, qui mesure 46 mètres de longueur entre les pignons extrêmes et 20 mètres de largeur totale, est classé, avec celui de Villers, parmi les plus beaux de la chrétienté. En somme, l'église

d'Aulne appartient à cette série de créations cisterciennes, inspirées de l'idée de simplicité et d'austérité qui caractérise la règle de Saint-Bernard.



En fouillant l'emplacement des cloîtres, on a retrouvé la pierre tombale de l'abbé Jouant, celle de Mgr Robert, évêque de Liège, la statue du prince

Les ruines de l'abbaye d'Aulne, vues de la Sambre,

Robert de Ligne de Barbençon, et les débris des cloches du campanile de l'église, aujourd'hui transférés dans la chapelle dite des « Scholastiques », fermée par une grille datant de 1758. Enfin, on a restauré les deux chapelles en formes d'absidioles, qui établissent une sorte de liaison harmonieuse d'aspect entre le chevet de l'église et les bâtiments claustraux.

Binche, important chef-lieu de canton de 11.800 âmes, s'élève au milieu de beaux sites, qu'embellissent encore de nombreux châteaux. On y remarque l'église ogivale de Saint-Ursmar, bâtie vers le milieu du XII^e siècle, et l'hôtel de ville, reconstruit en 1554, plusieurs fois restauré depuis et dont l'antique beffroi contient un joli carillon. Les restes de remparts ont de même subi des restaurations. Autrefois réputé pour ses dentelles, Binche possède une verrerie, des tanneries et des brasseries, ainsi que plusieurs ateliers pour la fabrication des chaussures et la confection des vêtements; toutefois, ceux-ci se font surtout à domicile. Les foires mensuelles aux chevaux et aux bestiaux sont toujours très suivies. La ville, fortifiée au XII^e siècle par Baudouin IV le Bâtisseur, servait de dot aux filles aînées des comtes de Hainaut; les troupes de Henri II, roi de France, la livrèrent aux flammes en 1554. Parmi les fêtes données dans le château de Mariemont par Marie de Hongrie, celles de 1540 furent célébrées à l'occasion de la conquête du Pérou, les courtisans se trouvaient déguisés en Incas, coiffés de belles plumes: ce que les Binchois, naturellement gais, résolurent d'imiter le mardi gras suivant. Ce carnaval se continue de nos jours, et constitue un spectacle *sui generis*, qui attire dans la cité des « Gilles » un grand nombre de curieux. Avant la Révolution, Binche avait un chapitre, transféré de Lobbes en 1409 et dont dépendait une prévôté de 51 villages. — A proximité, *Waudrez* montre le château où naquit en 1733 le feld-maréchal de Clerfayt, lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas pendant l'invasion française de 1794.

Leval-Trahegnies, *Haine-Saint-Pierre* et *Morlanwelz*, sur la Haine, sont des localités industrielles, ayant des houillères, des verreries, des fabriques de poterie, des ateliers de construction, des forges et fonderies. *Morlanwelz*, qui fut un castellum romain, puis une forteresse féodale, possède un élégant hôtel communal et le château moderne des Warocqué, près duquel se trouvent les ruines du château princier de *Mariemont*, détruit par les Français en 1554 et 1794. — *Carnières* emploie beaucoup d'ouvriers dans les charbonnages et pour la clouterie à la main. En 1170, Henri l'Aveugle et Baudouin IV y défèrent le duc de Lorraine-et-Brabant. — *Anderlues* s'occupe surtout des cultures betteravière et houblonnière. Ce village, où sainte Aldegonde avait ses domaines, existait déjà au VII^e siècle. En 1892, une explosion de grisou au charbonnage de l'Agrappe tua 162 mineurs. — De *Vellereille-les-Brayeux* dépend « Bonne-Espérance », ancienne et belle abbaye des Prémontrés, occupée par un séminaire et une école normale; la tour domine toute la contrée. — *Estinnes-au-Mont* eut une résidence des rois francs au VIII^e siècle.

MERBES-LE-CHATEAU, sur la Sambre, exploite des carrières, fabrique des poteries et des produits réfractaires. En 1794, Kléber y défit les Autrichiens.

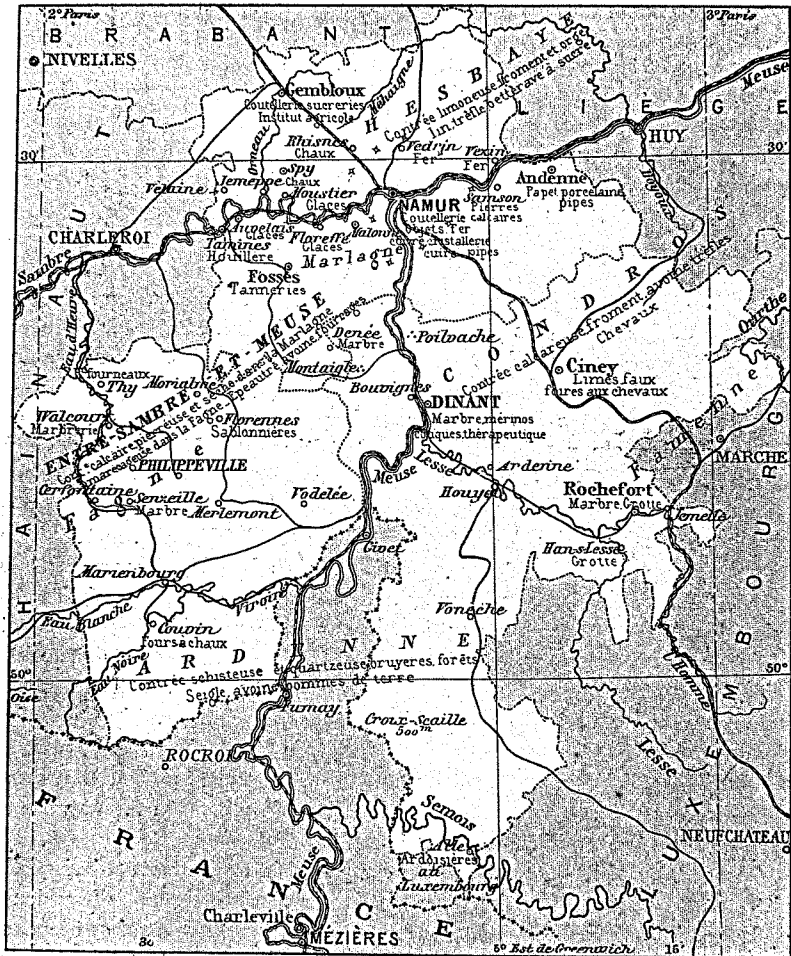
En amont, *Solre-sur-Sambre* a des carrières de marbres, des sucreries et des usines de fer ; ancienne seigneurie, il conserve du XII^e siècle un château flanqué de tours et entouré d'eau. *Erquelinnes* est la gare frontière belge sur l'importante ligne de Paris à Cologne : il possède une usine d'électricité et des scieries de marbre et de pierres bleues. — En aval de Merbes, *Labuissière* extrait du marbre, qu'il travaille aussi dans d'importants ateliers. Au sud, *Montignies-Saint-Christophe* montre un pont romain bien conservé.

BEAUMONT est une jolie petite ville bien située sur un plateau dominant la rivière de ce nom, appelée aussi l'Hantes. Il extrait et travaille le marbre, comme d'ailleurs beaucoup de localités de son canton, fabrique des macarons renommés et tisse des lainages. C'était au XI^e siècle la capitale d'un comté considérable, qui appartient dans la suite à la maison de Croy. En 1691, Guillaume d'Orange fit sauter son château fort, qui est depuis en ruines. — *Barbençon*, qui extrait et polit le marbre, est une ancienne principauté composée de cinq villages, lesquels dépendirent du diocèse de Cambrai de 1678 à 1890. — *Boussu-les-Walcourt* fut témoin de deux combats : l'un en 1693, entre les troupes de Louis XIV et celles du prince d'Orange ; l'autre en 1794, entre les Français et les Autrichiens. — A *Froid-Chapelle*, les troupes de Louis XI et de Marie de Bourgogne luttèrent également en 1477. — *Sivry*, sur la Thure, a des fabriques de bas, des saboteries nombreuses et des marbreries. On y voit un monument celtique appelé la « Pierre qui tourne ».

CHIMAY, petite ville de 3.300 âmes, s'élève pittoresquement sur l'Eau-Blanche, entre les forêts de la Fagne et de la Thiérache, où son territoire comprend plus de 5.000 hectares en partie couverts de bois. On y remarque le château Caraman-Chimay avec un grand et beau parc, l'antique église des Saints-Pierre-et-Paul, la statue du chroniqueur Froissart, né à Valenciennes et décédé en 1410 à Chimay, qui conserve son tombeau. Son industrie consiste principalement dans l'exploitation des forêts et des carrières, la saboterie et la faïencerie. La seigneurie de Chimay, très ancienne, fut érigée en principauté par Maximilien en faveur de Philippe de Croy, vice-roi de Navarre ; plus tard, elle échut aux Riquet de Caraman, descendants du célèbre constructeur du canal du Languedoc. Jadis fortifiée, la ville fut souvent prise et dévastée ; elle était considérée comme la capitale de la Fagne.

Au nord, on visite les grottes et le camp romain de *Lompret*, ainsi que le pittoresque et poissonneux étang de *Virelles*, la plus vaste nappe d'eau douce de la Belgique (115 hectares). Au sud, se trouvent *Macquenoise*, occupant l'emplacement d'un camp romain qui était, semble-t-il, destiné à arrêter les Germains au passage de l'Oise, et sur le territoire de *Forges*, par 300 mètres d'altitude, aux sources de l'Oise et de l'Artoise, l'abbaye des Trappistes de *Scourmont*, avec un vaste établissement agricole fondé en 1852.

PROVINCE DE NAMUR



Carte au 700 000, soit 1^m pour 700 mètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

La province de Namur (en flamand Namen) est la troisième pour la superficie, de par ses 3.660 km², qu'entourent au nord le Brabant et la pro-

vince de Liège, à l'est le Luxembourg, au sud le département français des Ardennes, à l'ouest le Hainaut:

Cette province n'a pas, comme la Flandre, des cités populeuses enrichies depuis des siècles par le commerce et la navigation; on y trouve peu de monuments, la peinture n'y étale point ses merveilles dans d'admirables musées; mais, nulle part la nature ne prodigue plus de beautés diverses, nulle part elle ne se montre plus pittoresque, plus variée d'aspect que dans les vallées de la Sambre, de la Meuse et de leurs affluents. En général, c'est un plateau incliné du sud au nord, sillonné de collines et de vallées ravissantes où serpentent des cours d'eau limpides.

Au midi, le haut plateau de l'Ardenne atteint 500 mètres à la Croix-Scaille, point culminant situé près de Gedinne, sur la frontière française; au centre, s'étendent les deux plateaux accidentés du *Condroz* et de l'*Entre-Sambre-et-Meuse*, ayant 200 à 340 mètres d'altitude; enfin, au nord du sillon Sambre-Meuse, la *Hesbaye* est une plaine de 150 à 200 mètres d'élévation; ce qui



La Sambre et la Meuse, à l'échelle du 500 000^e, ou 2^m/m pour 1 kilomètre.

donné une altitude moyenne de 250 mètres pour la province, dont le point le plus bas (70 mètres) est celui où la Meuse sort du territoire.

La région ardennaise, coupée en deux par un avancement du sol français, est limitée au nord par une *large dépression* de 200 mètres de profondeur, portant le nom de *Famenne* à l'est, de Givet à Beauraing et Rochefort, et celui de *Fagne* à l'ouest, sur le Viroin, de Givet à Mariembourg et Chimay.

Le plateau du *Condroz* namurois est surmonté d'une série de collines parallèles orientées du sud-ouest vers le nord-est; il est creusé de vallées secondaires ayant la même orientation. Le point culminant est le petit plateau d'Haversin, 340 mètres, franchi par le chemin de fer du Luxembourg.

Le plateau d'*Entre-Sambre-et-Meuse* atteint 287 mètres à Philippeville, 313 mètres à Rosée, et se termine à 220 mètres à la citadelle de Namur, pour tomber aussitôt à 75 mètres au confluent des deux cours d'eau.

Quant à la *Hesbaye*, ses points dominants se trouvent sur les bords escarpés

de la Meuse, près de Franc-Waret, 220 mètres, et de Champion, 211 mètres ; tandis que la *ligne de partage Meuse-Escaut*, inexactement appelée « dorsale belge », atteint à peine 174 mètres au nord de Gembloux, sur la limite du Brabant.

Les eaux. — Toute la province appartient au bassin fluvial de la *Meuse*, qui a de nombreux affluents. La Meuse vient de France par Mézières et Monthermé, où elle s'adjoint la *Semois*, qui passe à Alle ; par Vireux, où elle recueille le *Viroin* ; par Givet, où conflue la *Houille*, qui arrose Gedinne. Elle pénètre en Belgique entre les villages d'Heer et d'Agimont par 100 mètres d'altitude, engloutit l'*Hermeton*, qui descend de Philippeville, et la *Lesse* à Anseremme ; elle baigne Dinant et Bouvignes, reçoit la *Molignée* en face d'Yvoir, le *Bocq* à Yvoir, la *Sambre* à Namur et pénètre enfin dans la province de Liège, pour y recueillir la *Méhaigne*, le *Hoyoux* et l'*Ourthe*, ayant leur cours supérieur en territoire namurois. — Région montueuse aux eaux rapides, la province de Namur n'a pas de canaux. Deux rivières seulement sont canalisées et navigables : la Meuse et la Sambre.

La Meuse. — « Ce fleuve, le principal de la Belgique, y pénètre en traversant directement le massif de l'Ardenne, au lieu de le contourner à l'ouest, ainsi que semblerait l'indiquer d'avance l'inclinaison du sol. Les roches d'ardoises ou de quartz, évidées en tournants ou coupées en promontoires, se dressent à 50 et même à 100 mètres au-dessus du courant ; en quelques endroits, on peut apercevoir des rives le rebord des plateaux ardennais, plus hauts de 200 à 300 mètres. Des villes et des villages, à l'étroit sur le bord du fleuve, montent par leurs faubourgs à l'escalade des rochers ; d'anciens châteaux maintenant en ruines, auxquels ont succédé, en quelques endroits, des fortifications modernes, dominent les roches les plus escarpées, dont les assises redressées bizarrement, accroissent, par leur allure tourmentée, l'impression de force toute puissante que donne l'accès des gorges. Les parois des rochers ne se correspondent pas de l'un à l'autre côté du fleuve, et même on y voit des formations appartenant à des âges différents : ainsi près des ruines du château de Poilvache, les schistes houillers font face au calcaire carbonifère. Mais si les fissures du plateau ont facilité le passage au fleuve, la vallée tout entière n'a pu se creuser que par le soulèvement graduel de la contrée : chaque méandre s'approfondissait à mesure que s'élevaient les berges.

» Les parties calcaires des roches que traversent la Meuse et ses affluents, dans les Ardennes et le Condroz, sont en plusieurs endroits percées de fissures où les eaux de pluie ou de ruisseaux disparaissent pour aller rejaillir à une distance considérable, soit dans la même vallée, soit dans une autre. Des couches d'argile imperméable, qui remplissent un grand nombre de dépressions dans la région du Condroz, forment des barrages naturels ; l'eau, retenue par ces obstacles, doit se chercher une autre issue et s'échappe des collines par les fissures appelées dans le pays « aiguigeois » ou « chantoirs ».

Le plus grand de ces aiguigeois est la célèbre grotte de Han, dans laquelle s'engouffre la Lesse, un des affluents orientaux de la Meuse. »

(El. Reclus, *Nouv. Géog.*).

« Ah ! la Meuse namuroise, le bon fleuve, calme et puissant, charriant lentement ses flots de la Lorraine à la mer, à travers le pays auquel il apporte la vie ! Chaque fois que je le revois, je me sens un coup au cœur, un instinctif besoin de crier, de lever des bras d'exilé, revenu de pays très lointains. Depuis des siècles, avec la même majesté tranquille, il voyage entre les mêmes rives boisées, les mêmes rochers inébranlables, les mêmes prairies grasses, se divise autour des mêmes flots. Il a vu toute une humanité s'agiter sur ses bords, il symbolise l'éternelle jeunesse de notre chair renaissante, la force toujours nouvelle des générations ! Il n'est pas un village si perdu, si isolé, en Condroz ou en Ardenne, où l'on ne connaisse la Meuse, où on ne l'aime pas, où l'on ne sente qu'elle intéresse notre cœur. Ses échos répètent les noms pittoresques, aux inflexions caressantes, aux harmonies franches, des villages qu'elle traverse, ces villages enrichis dans la paix, habités par des ruraux au cœur tranquille. Si différents du peuple surmené qui, quelques lieues plus loin, peine, hélas ! dans l'atmosphère viciée des usines et des charbonnages, ils vivent courageusement leur vie, sans grands désirs et sans grandes plaintes, loin des contrées où l'on meurt de trop de civilisation. »

(G. Garnir).

Climat. — La température de la province décroît du nord au sud, c'est-à-dire à mesure que s'élève l'altitude. Au centre, elle est d'environ 8°⁴ pour l'année, 16°⁷ pour juillet, — 1°⁶ pour janvier. Ces températures baissent d'un degré et demi sur le haut plateau schisteux de l'Ardenne, aux hivers longs et rigoureux. La hauteur des pluies annuelles est d'environ 800 millimètres pour tout le pays.

Agriculture. — La province de Namur appartient aux 3°, 4° et 5° zones agricoles. Elle comprend : 1° au nord de la Sambre et de la Meuse une partie de la *limoneuse* Hesbaye, très fertile en froment, orge, lin, trèfle et betteraves à sucre ; — 2° dans la *zone calcareuse*, la majeure partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse, pierreuse et sèche dans la Marlagne, marécageuse dans la Fagne, généralement assez fertile, produisant l'épeautre, l'avoine, les fourrages ; — 3° à l'est de la Meuse, le Condroz occidental, plus fertile, produisant le froment, l'avoine, les trèfles, mais renfermant au sud la Famenne, bande schisteuse et moins riche ; — 4° au sud de Couvin et de Vonèche, les deux portions ardennaises, *schisteuses* et *quartzieuses*, froides et maigres, en partie couvertes de bruyères, de bois (forêt de Couvin, bois de Senzeille), restes de l'antique forêt des Ardennes, alternés de cultures de seigle, d'avoine, de pommes de terre. Les prairies et les vergers se trouvent dans les vallées.

Les animaux domestiques appartiennent aux races particulières des diverses zones qu'on y rencontre. Les chevaux et les bêtes à cornes sont relativement plus nombreux que les moutons. Le gibier, très abondant, est aussi excellent

à cause des plantes aromatiques dont il s'alimente ; le sanglier, le chevreuil, le renard ne se rencontrent que dans les bois du sud. La tenderie aux grives est fort active en automne dans les bois de la région haute. Les carpes, anguilles, truites et écrevisses de la Meuse et de ses affluents sont également recherchées pour leur excellente qualité. Enfin les reptiles sont nombreux dans les bois rocailleux du pays, et la vipère venimeuse, heureusement très rare, habite les forêts méridionales.

Industrie. — Comprise en majeure partie dans la haute Belgique, la province renferme des produits minéraux abondants et variés. En effet, si l'on ne trouve plus qu'un peu de minerai de fer à Vedrin, près de Namur, la houille est extraite par 4.000 ouvriers le long de la basse Sambre au taux annuel d'environ 770.000 tonnes ; des tourbières se trouvent en Ardenne ; les pierres de taille et à chaux se rencontrent dans toute la région médiane ; les grès à paver, de Dinant à Namur, au nord de la Sambre et sur le Viroin ; le marbre noir, autour de Dinant ; le marbre rouge, aux environs de Rochefort et de Philippeville. Enfin on exploite les ardoisières d'Alle, sur la Semois, et celles d'Oignies, au sud du Viroin, ainsi que d'importants gisements d'argile plastique à Andenne et aux alentours. Dans le sud, un grand nombre d'ouvriers s'occupent de l'exploitation des bois, qui utilise beaucoup de scieries et donne lieu à une fabrication considérable de sabots.

L'industrie métallurgique comprend les fonderies, les forges et ateliers de construction répandus dans les vallées de la Sambre et de la Meuse. La verrerie et la céramique comptent des usines importantes, telles que les manufactures de glaces coulées d'Auvelais, de Jemeppe, de Moustier et de Floreffe, les verreries de Namur et de Jambes, les fabriques de porcelaine, de faïence, de carreaux et de produits réfractaires d'Andenne. Citons ensuite les sucreries et les distilleries de la région hesbayenne, la coutellerie de Namur et de Gembloux, les tanneries de Namur et de Dinant, les papeteries d'Andenne et de Saint-Servais, la fabrication des mérinos, de la dinanderie et des fameuses « couques » ou pâtisseries de Dinant.

Non seulement ces produits donnent lieu à un commerce actif, mais les curiosités naturelles ou archéologiques de la province y amènent chaque année un nombre considérable de touristes.

Historique. — A l'époque où Jules César conquiert la Gaule-Belgique, le territoire de la province de Namur était habité par les Atuatiques, qui opposèrent, mais en vain, une résistance opiniâtre aux armées romaines. Assiégés dans leur oppidum ou forteresse, ils furent obligés de se rendre, et le vainqueur fit vendre 57.000 des leurs sur les marchés de Rome. Sous l'empire romain, le pays se trouva partagé entre deux provinces : la Germanie 1^{re} et la Belgique seconde. Après l'invasion des Francs, il fit partie du royaume d'Austrasie, et après le démembrement de l'empire carolingien, il fut compris dans la Lotharingie, puis dans la Basse-Lotharingie, qui relevait de l'Allemagne.

Or, la tradition rapporte que Charlemagne créa un certain Raymond mar-

quis de Namur ou du *Pagus Lomacensis*, pays de Lomme. Toutefois, Bérenger, qui succéda à Gérard, l'an 899, est regardé comme la tige des comtes de Namur de la première race. Du reste, ce comté était moins étendu que la province actuelle, car une partie du Condroz et de l'Entre-Sambre-et-Meuse namurois dépendait de la *principauté de Liège*, qui l'englobait avec le duché de Brabant et le comté de Hainaut. Après la mort d'Henri I^{er}, dit l'Aveugle, en 1196, il passa par héritage dans la maison de Hainaut, qui forma la seconde dynastie. Guy, comte de Flandre, l'acheta en 1263 à Baudouin de Constantinople, et Jean III, le 8^e et dernier de ses successeurs, n'ayant pas d'enfants, le vendit en 1421 à Philippe de Bourgogne. — Par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, en 1477, le comté de Namur devint l'une des provinces belges de l'empire d'Autriche. Après la mort de Charles-Quint, en 1556, ce fut l'Espagne qui régira le pays, puis elle le rendit à l'Autriche par le traité d'Utrecht, en 1713. Sous le gouvernement autrichien, qui subsista presque sans interruption jusqu'en 1794, il forma une province dont les divisions administratives étaient les mairies de Namur et de Fleix, la prévôté de Poilvache, les six bailliages de Wasseige, d'Entre-Sambre-et-Arche ou de Samson, de Montaigle, de Bouvignes, de Fleurus et de Vieuxville.

Sans parler des luttes féodales, notamment de la fameuse « Guerre de la Vache », la province eut particulièrement à souffrir des invasions françaises sous Henri II, Louis XIV, qui prit Dinant et Namur, enfin durant la Révolution. De 1794 à 1814, agrandie de territoires liégeois, hennuyers, luxembourgeois, brabançons et du duché de Bouillon, elle forma le département de Sambre-et-Meuse, chef-lieu Namur. La province actuelle comprend la majeure partie de ce département, outre les cantons de Walcourt et de Florennes, ainsi que Philippeville et Mariembourg, restitués par la France en 1814.

Armoiries. Les armoiries de la province de Namur sont : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or, à la cotice de gueules brochant sur le tout.

Population. — La province de Namur, qui comptait 212.000 habitants en 1831, en possédait 364.320 au 31 décembre 1912, soit une augmentation de 152.000 âmes. Elle occupe ainsi le 7^e rang pour la population absolue et le 8^e pour la densité, avec près de 100 personnes au km². Bien peuplée dans la partie hesbayenne et la vallée Sambre-Meuse, elle l'est beaucoup moins ailleurs, où l'excessive division du territoire et plus encore les bruyères et les bois expliquent le petit nombre de communes populeuses.

La religion catholique est à peu près exclusivement professée, de même que le wallon est la langue populaire en usage.

Administration. — La province de Namur forme avec celle de Luxembourg le diocèse de Namur et comprend 15 doyennés. Au point de vue de la justice, elle ressortit à la cour d'appel de Liège et forme les arrondissements judiciaires de Namur et de Dinant, divisés en 15 cantons de justice de paix. Sous le rapport militaire, elle appartient à la division de Namur. Enfin elle com-

prend les *arrondissements administratifs de Namur, de Dinant et de Philippeville*, renfermant 364 communes, dont 5 villes,

ARRONDISSEMENT DE NAMUR.

L'*arrondissement de Namur*, à la fois *judiciaire et administratif*, renferme six cantons. C'est la partie septentrionale de la province de Namur, dont il ne forme pas le tiers comme étendue, mais dont il possède près des deux tiers de la population; ce qui s'explique par la richesse agricole de la Hesbaye et le développement industriel de la vallée de la Sambre.

Les cantons de Namur-nord, d'Eghezée et de Gembloux représentent la Hesbaye limoneuse, fertile et productive en céréales, betteraves, plantes fourragères, etc. Toutefois, les environs de Gembloux sont considérés comme partie du Brabant-wallon par les riverains de la Sambre, qui établissent une comparaison entre les bonnes terres du « Braibant » et les sols plus maigres du « haut pays » de l'Entre-Sambre-et-Meuse, représenté par la majeure partie du canton de Fosses. Dans le coude de la Meuse, la pointe du plateau du Condroz comprend les cantons de Namur-sud et d'Andenne, naturellement plus fertiles dans la vallée que sur les plateaux, qui s'élèvent à 300 mètres.

La *vallée de la Sambre*. « La partie namuroise de la vallée de la Sambre, depuis Tamines jusqu'à Namur, est certainement la région la plus industrielle, la plus peuplée et la plus riche de la province, de même qu'elle

PROVINCE DE NAMUR. 15 cantons, 364 communes, 364.320 hab. = 64 conseillers prov.

Arrondissement judiciaire de Namur. 6 cantons, 193 communes. Sup. 112.442 hecta.

NAMUR (2^e Cj.), 32,5. — 1^{re} Cj. *Namur* (rive gauche de la Meuse), Beez, 0,8, Boninne, 0,6, Bouge, 1, Champion, 1,3, Flawinne, 2,8, Floriffoux, 0,8; Gelbressée, 0,5; Marche-les-Dames, 1, Marcholette, 0,6, Moustier, 2,2, Namèche, 1,4, St-Marc, 0,9, St-Servais, 5,6, Soye, 0,8, Spy, 3,6, Suarlée, 0,4, Temploux, 1,3, Vedrin, 2,5, Vezin, 1,8.

2^e Cj. *Namur* (rive droite de la Meuse), Assesse, 1,3, Courrière, 0,7, Crupet, 0,5, Dave, 0,8, Erpent, 0,5, Florée, 0,5, Jambes, 6,4, Lives, 0,4, Lustin, 1,2, Maillen, 0,7, Malonne, 3,2, Naninne, 1, Sart-Bernard, 0,6, Sorinne-la-Longue, 0,3, Wépion, 1,8, Wierde, 0,8.

Andenne, 7,8, Belgrade, 1,5, Coutisse, 0,8, Evelette, 1, Faulx, 1,4, Gesves, 1,8, Goesnes, 0,3, Haillet, 1,1, Haltinne, 1,1, Jallet, 0,2, Loyers, 0,6, Maizeret, 0,3, Mozet, 0,7, Ohey, 1,1, Perwez, 0,5, Sclayn, 1,5, Sorée, 0,5, Thon, 1.

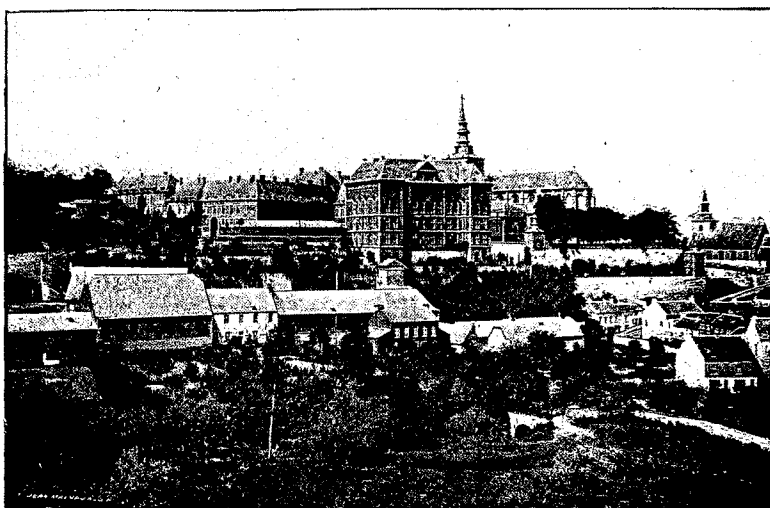
Eghezée, 0,8, Aische-en-Refail, 1,2, Bierwart, 0,4, Bolinne, 0,6, Boneffe, 0,4, Bovesse, 0,5, Branchon, 0,5, Cortil-Wodon, 0,8, Daussoix, 0,5, Dhuy, 0,9, Emines, 0,8, Forville, 1,2, Franc-Waret, 0,3, Hanret, 0,9, Hemptinne, 0,6, Hingeon, 0,7, Leuze, 1,4, Liernu, 0,7, Longchamps, 0,5, Mehagne, 0,5, Meux, 1,4, Noville-les-Bois, 1,9, Pontillas, 0,5, Rhisnes, 1,4, St-Denis, 0,8, St-Germain, 0,5, Tavier, 0,8, Tillier, 0,2, Upigny, 0,3, Villers-lez-Heest, 0,5, Waret-la-Chaussée, 0,7, Warisoulx, 0,6.

Fosses, 3,7, Aisemont, 0,8, Arbre, 0,5, Arsimont, 2,2, Auvélais, 7,5, Biesme, 1,7, Bois-de-Villers, 1,5, Denée, 0,9, Ermeton-sur-Biert, 0,7, Falisolles, 3,1, Floreffe, 3, Franière, 1,3, Furnaux, 0,5, Graux, 0,2, Ham-sur-Sambre, 3,3, Le Roux, 0,7, Lesves, 1,5, Mettet, 3,2, Moignelée, 1,5, Mornimont, 0,8, Profondeville, 1, St-Gérard, 1,9, Sart-Eustache, 0,3, Sart-St-Laurent, 0,5, Sosoye, 0,7, Tamines, 5,7, Vitival, 0,9.

Gembloux, 4,9, Balâtre, 0,6, Beuzet, 0,75, Bossière, 0,85, Bothey, 0,3, Corroy-le-Château, 0,8, Ernage, 0,9, Grand-Leez, 1,8, Grand-Manil, 0,9, Isnes, 0,7, Jemeppe, 3,8, Keumiée, 0,6, Ligny, 2,1, Loncée, 1,6, Mazy, 0,9, Onoz, 0,3, St-Martin, 0,5, Sauvenière, 1,3, Sombreffe, 2,8, Tongrinne, 1,3, Velaine, 2,8.

est, jointe à la partie située en Hainaut, une des plus remarquables du royaume au point de vue du pittoresque allié à l'activité humaine. Nous allons la suivre par la voie du chemin de fer, sur une longueur de 22 kilomètres, triplée par les méandres de la rivière.

» En quittant le Hainaut, au village d'Aiseau, dont on aperçoit à droite les charbonnages et la grande manufacture de glaces d'Oignies, avec sa cheminée de 100 mètres de hauteur, on traverse la Sambre pour pénétrer dans le Namurois par le territoire de Tamines. L'aspect de la contrée présente une suite de riants coteaux couverts d'une belle végétation, où s'élèvent de jolis villages, de nombreuses houillères et usines de tout genre. Les coteaux sont séparés par des prairies, au milieu desquelles coule la Sambre, qui les



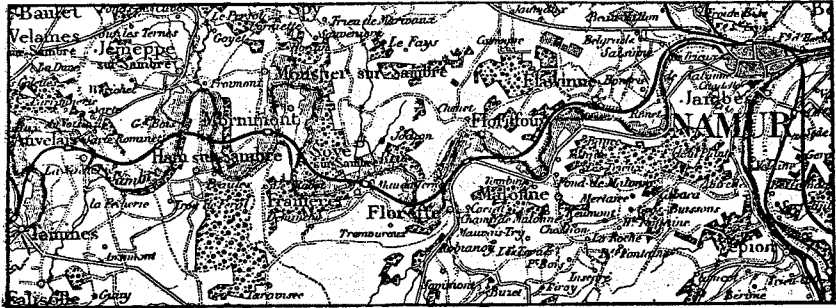
Vue panoramique du Séminaire de Floffe.

embellit, les fertilise et donne à tout le paysage une fraîcheur et une animation singulières.

» De la longue et importante gare Taminoise, établie en tranchée très élargie, la ligne passe sous une passerelle et deux viaducs, puis s'engage dans les prairies sur un remblai de huit mètres de hauteur, entre les deux lignes de Gembloux et de Fosses, laissant voir à gauche la colline couronnée d'une belle église gothique. Au delà de la Sambre, voici *Auvelais*, grand village avec glaciers et fabriques de produits chimiques, et encore un « pont de Sambre », puis une haute tranchée pratiquée dans d'énormes bancs de schiste plissé montrant des veines de charbon. Nous traversons *Jemeppe* et franchissons de nouveau la Sambre; ensuite nous nous enfonçons entre de hauts talus, au sortir desquels nous revoions la rivière, toujours promenant ses capricieux

méandres sur le vert tapis des prairies, au pied des collines ombreuses, ou parmi de belles avenues d'ormes et de peupliers, voilant les lointains d'un gracieux rideau de verdure.

» A droite, on aperçoit le clocher de *Ham-sur-Sambre* ; à gauche, ceux de *Moustier* et de *Mornimont*, où il y a encore de vastes glaciers et fabriques, de même qu'à *Franière* ; puis la Sambre, et toujours la Sambre, qui s'éloigne, se rapproche, ondule comme un serpent, enlace les collines verdoyantes, et s'en va bien loin s'égarer en mille détours où l'œil s'efforce en vain de la suivre. Laissez, elle reviendra (la voie ferrée la traverse 28 fois d'Erquelinnes à Namur) ; continuons notre route au travers des bois, des champs, des riches prairies, au milieu d'une contrée qui présente sans cesse des sites toujours plus beaux et plus pittoresques. Rien de joli comme le bois de *Soye* et ses prés d'un vert tendre et velouté ! comme ses belles rangées d'arbres, dont le feuillage d'un vert plus sombre se détache si bien sur les bois qui s'élèvent en amphithéâtre aux derniers plans des collines encaissantes.



Vallée de la Sambre namuroise. Carte de l'Etat-Major au 160 000.

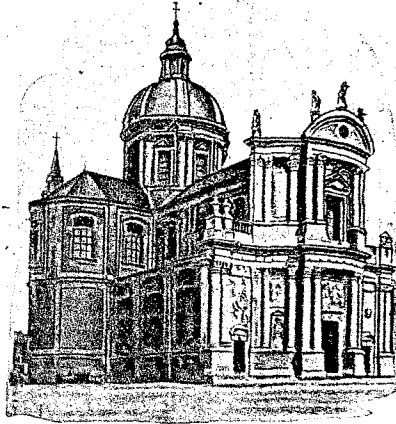
» Si maintenant nous regardons au travers du viaduc sous lequel nous allons passer, nous apercevons les magnifiques bâtiments de l'ex-abbaye, aujourd'hui séminaire de Floreffe, situés à mi-côte d'une colline plus haute que toutes celles que nous avons vues, et hérissée çà et là de pointes de rochers tranchant par leur aridité sur la végétation vigoureuse qui les entoure de toutes parts. Puis encore des méandres de la Sambre ; encore une manufacture de glaces, des fabriques de produits chimiques, une seconde cheminée de 100 mètres, des tours et des châteaux d'aspect féodal. A gauche, *Floriffoux*, dans la vallée ; *Flawinne*, sur la hauteur. A droite, dans un étroit ravin, l'ancienne *abbaye de Malonne*, devenue école normale et pensionnat, puis le plateau de la Citadelle de Namur, récemment surmonté d'un élégant hôtel et d'un superbe stade des jeux. On y arrive aisément par deux trams électriques.

» De là-haut, à 200 mètres d'altitude, on peut admirer le panorama du confluent de la Sambre et de la Meuse, où s'étale merveilleusement la ville

de Namur, avec ses clochers pittoresques, ses cours d'eau animés par le batelage, ses immenses gares, ses voies ferrées qui s'élancent vers Charleroy, Bruxelles, Liège, Arlon ou Dinant, tantôt poursuivant agréablement les vallées de la Sambre et de la Meuse, tantôt escaladant les plateaux de la Hesbaye et du Condroz. »
(Sambrinus).

NAMUR, le *Namen* des Flamands, *chef-lieu de la province*, siège d'un évêché et d'une division militaire, est une ville de 32.500 âmes, industrielle et fortifiée, qui s'élève par environ 80 mètres d'altitude au confluent de la Meuse et de la Sambre. Six ponts, dont deux viaducs de chemins de fer, relient les rives de ces deux cours d'eau navigables, qui sont d'importantes voies commerciales, concurremment avec de nombreuses lignes ferrées. Vus de la rive droite de la Meuse, la ville, les deux rivières et le plateau de la citadelle offrent un aspect pittoresque, le plus beau du royaume, après celui de Liège.

Les sièges nombreux et les bombardements subis par Namur n'y ont laissé subsister qu'un petit nombre d'édifices, dont les principaux sont les églises Saint-Aubain et Saint-Loup. Reconstituée vers le milieu du XVIII^e siècle, la *cathédrale Saint-Aubain* est un bel édifice de style Renaissance ; sa longueur est de 78 mètres et sa largeur de 53 mètres au transept, de 35 mètres aux nefs. Elle est surmontée d'une coupole à la croisée, ce qui la distingue particulièrement des autres églises modernes du pays, et sa façade présente un portail de



Namur. — La Cathédrale Saint-Aubain.

20 colonnes corinthiennes avec les statues du Christ et des Évangélistes. A l'intérieur, se voit derrière l'autel le mausolée vide de don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, mort en 1578 à son camp de Bouges, près de Namur. Derrière le chevet, la tour isolée, reste de l'ancienne cathédrale du XI^e siècle, porte un beau carillon. L'église *Saint-Loup*, bâtie de 1621 à 1645, est une somptueuse fondation des Jésuites, dont le collège d'alors est devenu l'athénée royal. Douze colonnes doriques à bossages en marbre rouge soutiennent les voûtes, qui sont couvertes d'élégantes sculptures dans la pierre, œuvre de goût et de patience exécutée par un religieux. Des tables ou plaques en porphyre et des pilastres doriques en marbre noir revêtent les murs du chœur, tandis que de magnifiques confessionnaux et de très belles boiseries couvrent les murs des collatéraux. L'église *Notre-Dame*, jadis aux Récollets, renferme les tombes des comtes de Namur Guillaume I^{er} et Guil-

La Belgique pittoresque.

20

laume II. La maison-mère des Sœurs de Notre-Dame possède les reliques de sa fondatrice, la bienheureuse Julie Billiard, qui y mourut en 1817. On y remarque, entre autres objets d'art du XIII^e siècle, une merveilleuse couverture d'évangéliste, un reliquaire et un calice du frère Hugo d'Oignies, l'un des célèbres artistes de l'époque.

Le *musée archéologique provincial*, installé dans l'ancienne maison de la Boucherie, est le plus riche en son genre de la Belgique. On y trouve au rez-de-chaussée de nombreux objets de l'époque préhistorique — âges de la pierre, du bronze, du fer, des époques gallo-romaine et franque, trouvés principalement à Anthée et à Flavion. Le premier étage représente le moyen âge et les XVI^e-XVII^e siècles : bronzes, pièces et médailles, céramiques, armes et armures, sculptures, cuivres ou dinanderies, reliquaires et chasubles, meubles et ustensiles, drapeaux et insignes des anciennes corporations de la ville et des environs. L'école des Cadets, la caserne de cavalerie et celle d'infanterie sont de vastes constructions. La *Citadelle* couronne de sa masse imposante un roc escarpé dominant de plus de 100 mètres le confluent Meuse-Sambre. Elle occupe l'emplacement du château des comtes de Namur, dont il reste deux tours ; on y jouit d'une vue magnifique sur la ville et les vallées des cours d'eau. Déclassée depuis 1893, on a converti ses terrains extérieurs en un superbe Parc public, où s'élèvent un grand Hôtel, un joli Stade des jeux, avec un théâtre de la Nature, enfin un Palais forestier. Parmi les autres transformations, notons que l'enceinte a fait place à de beaux boulevards ; l'ancien Palais des Évêques est devenu l'hôtel du gouvernement provincial ; l'antique couvent de Saint-Aubain, le Palais de Justice, et celui des Récollets, l'hospice d'Harscamp. Le beffroi, tour du XI^e siècle, est surmonté d'un campanile Renaissance.

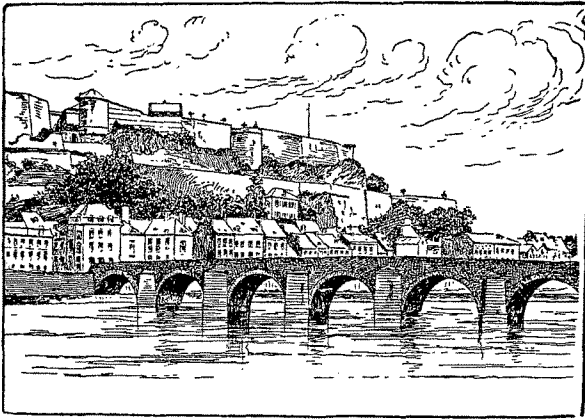
Namur a deux places principales : la Place d'Armes, dite aussi Grand^e Place, devant l'hôtel de ville, et celle de Saint-Aubain, devant la cathédrale. Le joli parc anglais Louise-Marie se dessine entre la Sambre et la place d'Omalius d'Halloy, ainsi nommée du savant géologue qui fut gouverneur de la province : sa statue y fait le pendant de celle de Léopold I^{er}, située à l'autre extrémité de la gare. Namur offre encore sur les bords de la Meuse deux promenades intéressantes : en amont, celle de la Plante, où s'élève le nouveau kursaal ; en aval, celle des Grands-Malades, ainsi appelée d'une ancienne léproserie : par là s'élance le chemin de fer de Liège, en longeant de gigantesques rochers presque surplombants. Au reste, la ville est une station estivale, reliée à Dinant par un service de bateaux à vapeur, dont profitent de nombreux touristes, qui peuvent ainsi admirer la pittoresque vallée de la Meuse.

L'industrie namuroise produit des verres et cristaux, de la faïence et de la porcelaine ; du cuir, un peu de coutellerie, des objets en fer et en cuivre. Aux environs se trouvent des ateliers de réparation du chemin de fer, de nombreuses briqueteries, quelques mines de houille et de fer, des carrières de pierres bleues à bâtir et de pierres à chaux. La culture des légumes et

des fruits : cerises, prunes, pommes, fraises, y a pris une extension considérable.

Namur (*Namon, Namurcum*), dont la position stratégique est très importante, était, croit-on, l'*oppidum* ou forteresse des Atuatiques, au temps de Jules César, qui s'en empara. « Les Atuatiques, dit celui-ci dans ses Commentaires, après avoir déserté toutes leurs villes et castels, transportèrent leurs biens dans une ville admirablement protégée par la nature et entourée de tous côtés par des rochers très élevés dominant tout le pays ; elle n'était accessible que d'un seul côté par une pente légère de la largeur de 200 pieds ; celle-ci fut défendue par un mur de grande hauteur, sur lequel ils placèrent d'énormes blocs de rocher et des poutres pointues. »

Dans la suite, Namur devint marquisat, puis comté en 940, et fut érigé



Namur. — Vue de la citadelle et de l'ancien pont de Meuse.

en évêché en 1559. La ville primitive occupait l'étroit espace compris entre le Château et le confluent des deux rivières. Au XI^e siècle, sa population déborda au delà de la Sambre, et les comtes Albert I et II fortifièrent la ville nouvelle, qui s'agrandit encore sous Guillaume II ; mais elle eut à soutenir de nombreux sièges, notamment celui de 1692 par Louis XIV, qui commandait en personne une armée de 120.000 hommes. La place investie le 26 mai et n'ayant que 9.000 défenseurs, capitula le 5 juin après quelques jours de tranchée ouverte et de bombardement ; le Château Neuf se rendit le 23 et le Château Vieux le 1^{er} juillet. Cohorn, qui conduisait cette belle défense, sortit avec tous les honneurs de la guerre. En 1695, le prince d'Orange la reprit au maréchal de Boufflers, après un siège très meurtrier. Sous Louis XV, le comte de Clermont s'en empara de nouveau en 1746. Rendue à l'Autriche deux ans après, les Français la reprirent en 1792 et 1794, et en firent le chef-lieu du département de Sambre-et-Meuse.

De nos jours, pour barrer le passage de l'importante voie Meuse-Sambre aux armées venues de France ou d'Allemagne, le génie militaire a couronné de **9 forts à coupoles** les hauteurs environnantes. Ce sont, sur la rive gauche de la Meuse : les grands forts de Saint-Héribert (Florefe), Suarlée, Cognelée, Marcholette, et les petits forts intermédiaires de Malonne et d'Emines ; sur la rive droite, le grand fort d'Andoy et les petits forts de Maizeret et de Dave.

Les *armes* de la ville sont : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules et couronné. Parmi les Namurois célèbres, on cite le jésuite Berton, écrivain ecclésiastique, † 1666 ; J.-B. Juppín, peintre de paysages, † 1729 ; Dewez, auteur d'une histoire des provinces belges, † 1834.

Le combat des échasses. — « La jeunesse de Namur, dit l'historien compatriote Galliot, avait anciennement quatre sortes de jeux, inconnus sans doute ailleurs. Le plus remarquable était le combat des échasses ; il fit de tout temps l'admiration des étrangers et même des souverains qui en furent les spectateurs, tels que Louis XIV, Pierre-le-Grand, Maximilien d'Autriche, Bonaparte, etc. La scène se passait sur la Grand'Place : plus d'un millier de jeunes gens y prenaient part ; divisés par brigades, avec leurs officiers, tambours et fifres, ils formaient deux partis : celui des *Mélans*, aux couleurs de l'ancienne ville : jaune et noire, et celui des *Avresses*, aux cocardes rouges et blanches, représentant la ville nouvelle et les environs. Tous étaient montés sur des échasses de 4 à 6 pieds de hauteur. Chaque parti pénètre par une extrémité de la place et va se ranger au milieu en face de l'autre parti. Après la parade, au bruit des instruments de guerre, les deux armées s'entrechoquent. Les combattants n'ont pour armes que leur coude et les coups de pied qu'ils se donnent, échasse contre échasse, pour enlever et renverser leurs adversaires. Ils sont si adroits à cet exercice, et si fermes, qu'on les voit s'élancer tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, se pencher et se redresser dans le même instant. Pendant toute la lutte, les pères, mères, sœurs, sont à leur suite et les animent par les cris les plus véhéments, les termes les plus vifs... Lorsque l'un des deux partis, voyant trop de camarades démontés, commence à plier, l'autre gagne le terrain, s'y range en bataille, crie victoire ! et la récompense lui est décernée par les Juges du combat. » Ce jeu, parfois trop sanglant, dut être interdit plusieurs fois par les magistrats.

L'usage des échasses, qui remonte à Namur au delà du XI^e siècle, s'explique par les fréquentes inondations des abords marécageux de la ville. La chronique rapporte aussi qu'à la suite d'une émeute, le comte régnant voulut châtier la cité, et refusa de recevoir les bourgeois repentants, interdisant même de venir le trouver « ni à pied, ni à cheval, ni en voiture, ni par eau. » A sa grande surprise, il les vit venir quand même, mais « à échasses », et il leur fit grâce généreusement.

Les trois autres jeux populaires namurois étaient : l'exercice d'escrime des frères *Machabées*, armés d'épées émoussées ; la *joute sur l'eau* (de la Sambre), entre deux escadres de six nacelles montées chacune par six canotiers et

portant un chevalier debout armé de lance, pour lutter contre un adversaire et le jeter à l'eau; enfin le *jeu de l'anguille*, où les joueurs en canot cherchaient à s'emparer d'une grosse anguille suspendue au-dessus de l'eau, ce qui occasionnait des scènes amusantes.

CANTON DE NAMUR-NORD. En remontant la Sambre, rive gauche, on rencontre : *Flawinne*, où se trouvent de vastes ateliers de construction du chemin de fer et la grande gare de formation de Ronet; *Moustier*, connu autrefois par son monastère de chanoinesses et aujourd'hui par sa manufacture de glaces coulées. Sur la hauteur, *Spy*, qui s'est bâti une belle église, fournit des pavés de grès et des pierres à chaux.

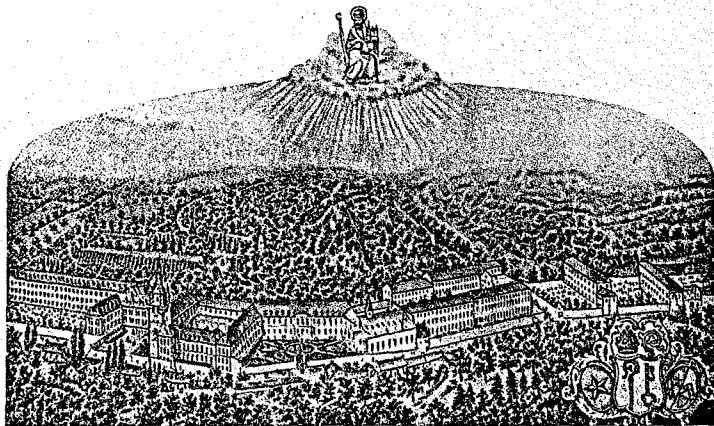
Saint-Servais, attenant à Namur, est une commune industrielle possédant une papeterie, des fabriques de céruse et de produits émaillés. Sur le plateau d'Hastedon, furent découverts les vestiges d'un camp retranché, peut-être l'oppidum des Atuatiques, assiégé par César. Du reste, nombre de localités régionales conservent des souvenirs gallo-romains, notamment des tumulus, dont les fouilles ont donné une grande quantité de monnaies, d'armes, de bijoux, de poteries, sans compter les squelettes humains. — *Marche-les-Dames*, bâti sur la limite ou « marche » des pays de Namur et de Liège, doit son surnom à une abbaye fondée par les veuves de chevaliers namurois morts dans la première croisade. Cette abbaye, aujourd'hui habitée par des Ursulines, est voisine du beau parc du duc d'Arenberg, qui, des bords de la Meuse, formés de rochers à pics, escalade les pentes boisées de la colline. — *Namèche*, avec des carrières, rappellerait par son nom le triomphe remporté sur le dieu Nam par saint Materne, apôtre du pays. Dans l'église se voit la célèbre dalle tumulaire de Mélisinde de Hierges, « del lignage », des rois de Jérusalem. Sur la hauteur, *Champion* possède la maison-mère des Sœurs de la Providence de l'Immaculée Conception, avec école normale et pensionnat.

Cⁿ. DE NAMUR-SUD. En remontant la Meuse, rive droite, le chemin de fer rencontre *Jambes*, réuni à Namur par un pont du xv^e siècle et produisant de la gobeletterie et des demi-cristaux; *Dave*, avec son château du duc de Fernan-Nunez et son asile d'aliénés; *Lustin*, qui extrait du marbre, des pierres de taille, et où l'on traverse en tunnel les rochers à pic de Frêne, renfermant deux grottes intéressantes.

Au nord, sur le Hoyoux, affluent de la Sambre, voici **Malonne**, qui était jadis dans le Namurois une terre franche de la principauté de Liège. L'abbaye de ce nom, fondée en 652 par saint Berthuin, est aujourd'hui l'un des plus vastes établissements scolaires du royaume, comprenant deux écoles normales, primaire et moyenne, avec pensionnat pour les études professionnelles, le tout dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes. Dans l'église paroissiale, autrefois abbatiale, construite en 1651, on remarque la clôture du baptistère, en bois sculpté de la Renaissance.

FOSSES est une ancienne ville bâtie au fond du ravin de la Biesme, où l'on a prétendu que furent inhumés les Nerviens et les Éburons tués à la bataille

dite de *Presles*, village situé à sept kilomètres vers l'ouest ; or, l'assertion paraît invraisemblable, en dépit du nom de *Vitrival*, « vallée de la victoire », porté par une localité voisine. Fosses fit partie des domaines de Pepin de Landen et fut élevé au rang de ville en 974 par le prince-évêque Notger, qui le fortifia. Incendié en 1140 par Renaud de Bar et en 1429 par Philippe le Bon, il fut démantelé en 1675 par les Français. L'église, dédiée à saint Feuillien, est une ancienne collégiale dont la tour date en partie du x^e siècle. Fosses produit du cuir et fait le commerce de bois, tandis que *Profondeville*, sur la rive gauche de la Meuse, extrait du marbre. Au sud, *Saint-Gérard* doit son nom à un gentilhomme de Stave, qui y fonda en 928 une abbaye, dont il reste d'importants bâtiments. — *Denée* exploite des carrières de très beau marbre noir, employé pour dalles, carreaux, pendules, etc. Sur son territoire s'élève, depuis 1876, la majestueuse abbaye des Bénédictins de *Mared-*

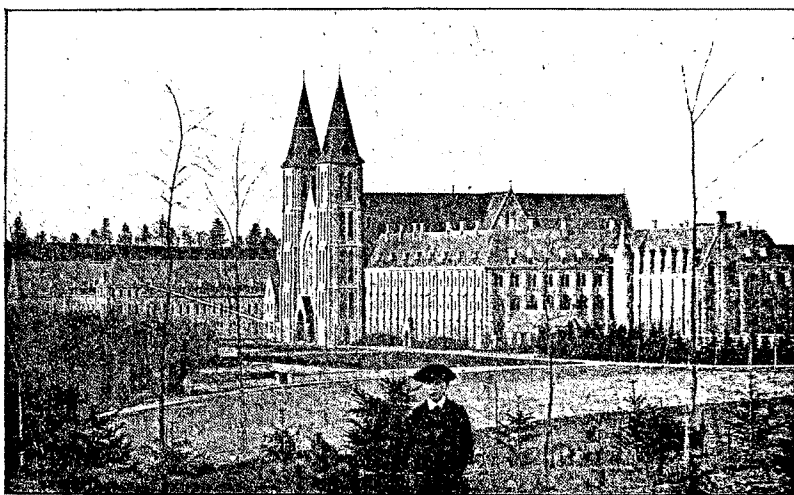


Établissement scolaire de Malonne : école normale et pensionnat.

sous, construite en calcaire bleu, dans le style ogival primaire et dominant la vallée de la Molignée. Elle offre notamment une vaste église, une bibliothèque remarquable et une école fréquentée par les jeunes gens de grandes familles du pays. A côté se trouve le beau couvent des Bénédictines de Maredret : toutes deux constituent l'une des attractions principales de l'Entre-Sambre-et-Meuse, aussi bien pour les pèlerins que pour les touristes. — *Biesme* et *Mettet* extraient des pierres de taille et du marbre Sainte-Anne.

Sur la Sambre, *Tamines* renferme des fonderies, des brasseries, des houillères activement exploitées. Il a deux églises paroissiales : Saint-Martin, de style classique, et Sainte-Marie des Alloux, bâtie en 1887 dans le style ogival et bien polychromée. Comme antiquités, signalons une tour féodale, des tuiles et monnaies romaines trouvées, ainsi que des poteries franques, aux lieux dits les « Tombes », les « Villers » et le « Trou des Nutons ». Les Alloux

formaient jadis une seigneurie allodiale ; en 1696, il y avait une glacerie où l'on faisait « du verre plat à la façon de Venise ». — *Auvélais* joint à l'exploitation des charbonnages, la fabrication de boulets de houille, une manufacture de glaces, une fabrique de produits chimiques, des ateliers de constructions mécaniques, etc. — **Floreffe**, qui fabrique des glaces coulées, des produits réfractaires et céramiques, est dominé par une ancienne abbaye de Prémontrés, fondée en 1141 par le comte Godefroid, magnifiquement reconstruite en 1770 et aujourd'hui occupée par un petit séminaire diocésain ; sa vaste église ogivale, modernisée intérieurement, surmonte une crypte très ancienne. On y voit aussi un moulin du XII^e siècle. Floreffe était autrefois la résidence favorite des comtes de Namur. Fortifié par Henri l'Aveugle, il fut assiégé en 1188 par Baudouin V, comte de Hainaut, qui le ruina, et en



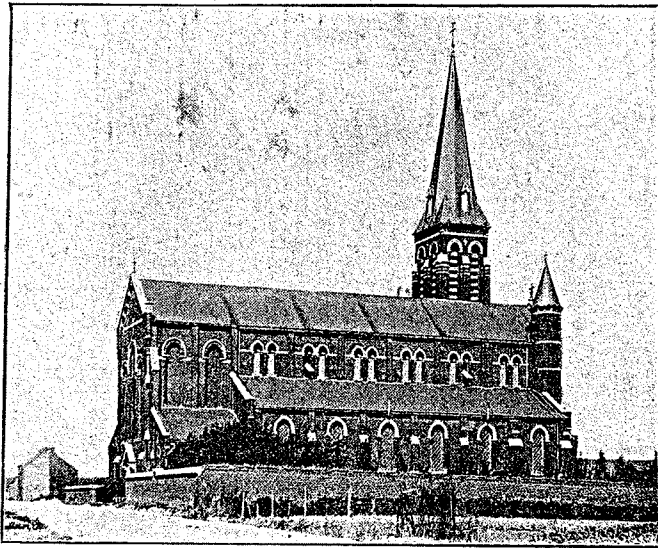
Abbaye des Bénédictins de Maredsous.

1231 par Ferrand, comte de Flandre, qui ne put le prendre que par la famine. On y visite des grottes intéressantes.

GEMBLoux, sur l'Orneau, est l'ancienne *Germiniacum*, station militaire romaine sur la route de Bavai à Tongres. Saint Guibert y fonda en 933 une célèbre abbaye de Bénédictins, dont les abbés avaient le titre de comtes de Gembloux et, comme tels, siégeaient parmi les nobles des États du Brabant. La ville fut témoin de deux batailles : l'une en 1578, gagnée par don Juan d'Autriche sur les troupes des États-Généraux ; l'autre en 1794, dans laquelle les Français défirent les Autrichiens. On y trouve des fabriques de coutellerie, des sucreries, distilleries et brasseries, ainsi que l'Institut agricole de l'État, établi en 1850 dans l'ancienne abbaye. Avantageusement situé au milieu des grandes cultures de la Belgique, cet établissement exploite une ferme de

65 hectares, qui sert à l'enseignement pratique, et les usines de la localité permettent aux élèves de s'initier aux industries qui s'y exercent. — *Bossière* extrait le beau marbre noir dit de Golzinne.

Jemeppe-sur-Sambre fabrique de la soude et coule des glaces ; au lieu dit « Chambre du Pont », se voit une grotte assez curieuse. A l'ouest, *Velaine* extrait du sable, du grès à pavés et fabrique de la poudre. La vaste église gothique de Saint-Martin possède un mobilier artistique en chêne. Dans les champs, près des sablonnières, se dresse un menhir ayant quatre mètres au-dessus du sol. — *Ligny*, sur la Ligne, près de Fleurus, exploite des carrières de pierres de taille. Il a donné le jour au bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal, † 1387 ; mais il est surtout connu par la bataille



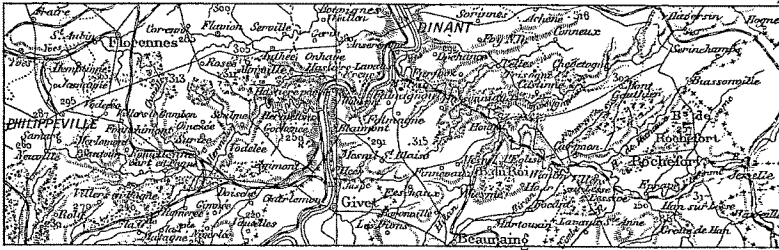
Notre-Dame des Alloues, à Tamines.

du 16 juin 1815, gagnée par Napoléon sur le maréchal prussien Blücher : ce fut la dernière victoire de l'Empereur, qui devait la voir sitôt suivie de sa défaite et de sa déchéance définitives. — *Sombreffe* conserve un vieux château seigneurial, avec donjon carré flanqué d'encorbellements aux angles et coiffé d'un clocheton dans le genre du xvii^e siècle. D'anciens châteaux analogues se trouvent dans le voisinage, notamment à *Corroy-le-Château* et à *Mielmont*, dépendance d'*Onoz*.

ÉCHEZÉE, au nord de Namur, en Hesbaye, possède une église romane, dédiée à saint Hubert et reconstruite au xix^e siècle, sauf l'ancienne tour surmontée d'une flèche très élevée. *Liernu*, village voisin, montre un vieux chêne ébranché, ayant 12 mètres de circonférence à la base : l'intérieur,

creux, est aménagé en une chapelle de Saint-Antoine : les naturalistes lui donnent plus de 1000 ans. On l'a entouré d'une grille pour le préserver des déprédations des touristes. Au sud, *Rhisnes* extrait du marbre noir et fabrique de la chaux hydraulique.

Andenne, sur la Meuse, est une ville industrielle ayant une importante papeterie et des fabriques de porcelaine, de faïence, de pipes et de produits réfractaires. Elle était déjà célèbre au VII^e siècle par le monastère qu'y fonda, pour des chanoinesses nobles, sainte Begge, fille de Pepin de Landen et mère de Pepin de Herstal. Vers l'an 1151, les Liégeois, vainqueurs d'Henri l'Aveugle, comte de Namur, livrèrent Andenne aux flammes ; ce qu'ils firent de nouveau en 1467 pendant leur lutte contre Charles le Téméraire. Durant le moyen âge, la ville fut le rendez-vous de la chevalerie du voisinage, qui y donna des tournois remarquables. Son église, dédiée à sainte Begge, est de style Renaissance ; on y vénère un morceau de la vraie croix et les reliques de la patronne, ainsi que la fameuse table de sainte Begge, laquelle est en



Dinant, la Meuse et la Lesse. Carte au 500 000^e, ou 1 centimètre pour 5 kilomètres.

marbre noir et soutenue par cinq piliers. Il y a une fontaine de sainte Begge sur la place du Chapitre. La vieille fontaine dite de l'Ours, ou de Charles Martel, représente un ours sculpté avec les mots : « Charles Martel, fils de Pepin, en l'an sept cent peu plus, me mist ici à mort cruele ». Saint Maur, ermite, particulièrement honoré à Huy, est né à Andenne en 698.

Sclayn, situé en amont, possédait jadis un chapitre fondé en 1106 par l'empereur Henri V ; on y exploite des carrières de terre plastique et de pierres de taille, ainsi qu'à *Thon*, où se voient les ruines de la puissante forteresse de Samson, démantelée en 1691 par Charles II, roi d'Espagne. Près de *Mozet*, le château de Faulx, rebâti en style gothique sur la crête d'un rocher escarpé, était également au moyen âge un fort réputé imprenable.

ARRONDISSEMENT DE DINANT.

L'arrondissement judiciaire de Dinant, formé des deux arrondissements administratifs de Dinant et de Philippeville, est le plus vaste du royaume,

avec ses 2.540 km², équivalant presque à la superficie de la province de Liège, et dépassant la douzième partie du royaume.

Étant donné que l'arrondissement de Dinant représente physiquement la majeure portion du *Condroz*, comme celui de Philippeville correspond en général à l'*Entre-Sambre-et-Meuse*, nous en ferons deux groupés distincts, contrairement à la pratique que nous avons suivie jusqu'ici dans la description des arrondissements.

Au point de vue hydrographique, l'arrondissement de Dinant est caractérisé par la *Meuse*, que nous avons décrite ailleurs, et particulièrement par la Lesse, qui mérite une mention spéciale.

Le Condroz. — « Sur une carte en relief, il se présente sous l'aspect d'un vaste plateau triangulaire, dont Dinant, Namur et Liège marquent les sommets. Il est encore très remarquable par la disposition de ses cours d'eau, dont la plupart coulent parallèlement à la Meuse dans une série de vallées longitudinales, semblables à de gigantesques sillons, ce qui donne au plateau un relief tout à fait caractéristique. Les chemins, généralement fort irréguliers, serpentent le long des flancs des collines, larges dans les plaines, où le sol est peu compact, plus étroits sur les hauteurs rocheuses, mais toujours bordés de haies d'épines ou de prunelliers.

» Le Condroz est un pays sévère, où le roc perce à fleur de terre, où les villages avec leurs maisons basses, construites en grosses pierres grises du

Arrond. judiciaire de Dinant. 9 cantons, 229 communes. — Sup. 253.581 hectares.

DINANT, 7.7, Anhée, 0.9, Annevoie-Rouillon, 0.7, Anseremme, 1.1, Bioul, 1.7, Bouvignes, 1.2, Celles, 0.8, Custinne, 0.4, Dorinne, 0.5, Dréhance, 0.4, Evrehailles, 0.8, Falaën, 0.7, Foy-Notre-Dame, 0.2, Furfooz, 0.2, Gerin, 0.4, Godinne, 0.4, Hastière-Lavaux, 1., Haute-Wastia, 0.4, Houx, 0.3, Lisogne, 0.6, Mont, 0.3, Onhaye, 0.6, Purnode, 0.4, Rivière, 0.3, Sommière, 0.4, Sorinne, 0.4, Thynes, 0.6, Warnant, 0.7, Waulsort, 0.5, Weillen, 0.3, Yvoir, 1.3.

Beauraing, 1.8, Baronville, 0.2, Blaimont, 0.2, Dion, 0.4, Falmagne, 0.4, Falmignoul, 0.5, Felenne, 0.8, Feschaux, 0.4, Finnevaux, 0.3, Focant, 0.3, Hastière-par-delà, 0.3, Heer, 0.5, Honnay, 0.6, Hour, 0.7, Houyet, 1.2, Hulsonniaux, 0.3, Javingue, 0.4, Martouzin-Neuville, 0.2, Mesnil-Eglise, 0.3, Mesnil-St-Blaise, 0.7, Ponderôme, 0.6, Vonèche, 0.5, Wancennes, 0.2, Wanlin, 0.5, Wiesme, 0.3, Winienne, 1.5.

Ciney, 5.2, Achêne, 0.7, Achet, 0.5, Barvaux-Condroz, 0.5, Bonsin, 0.5, Braibant, 0.5, Chevetogne, 0.7, Conneux, 0.5, Durnal, 0.7, Emptinne, 0.7, Flostoy, 0.9, Hamois, 1., Havelange, 1.6, Jeneffe, 0.4, Leignon, 1.6, Maffe, 0.6, Méan, 0.4, Miécrot, 0.7, Mohiville, 0.5, Natoye, 1.1, Pessoux, 0.7, Porcheresse, 0.3, Schaltin, 0.8, Scy, 0.3, Somme-Leuze, 0.5, Sovet, 0.7, Spontin, 0.6, Verlée, 0.2.

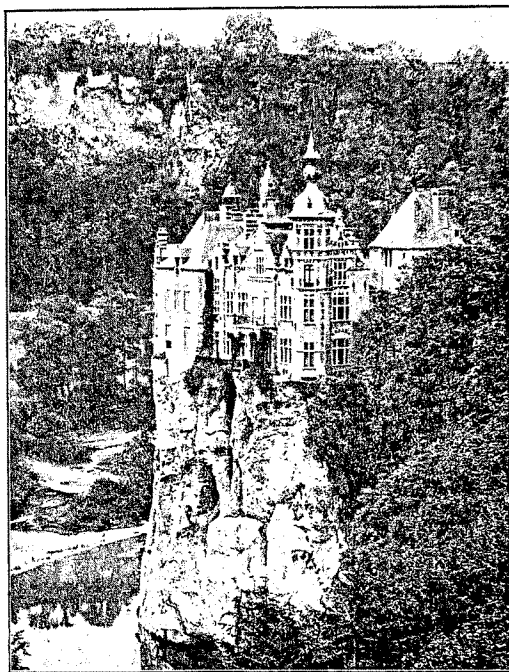
Gedinne, 0.9, Alle, 0.6, Baillamont, 0.2, Bellefontaine, 0.2, Bièvre, 0.9, Bohan, 0.6, Bourseigne-Neuve, 0.3, Bourseigne-Vieille, 0.2, Chairière, 0.3, Cornimont, 0.1, Graide, 0.9, Gros-Fays, 0.3, Houdremont, 0.3, Laforêt, 0.2, Louette-St-Denis, 0.5, Louette-St-Pierre, 0.4, Malvoisin, 0.3, Membre, 0.2, Monceau, 0.4, Mouzaive, 0.1, Nafraiture, 0.3, Naomé, 0.3, Oizy, 0.3, Orchimont, 0.4, Patignies, 0.2, Petit-Fays, 0.2, Rienne, 0.8, Sart-Custinne, 0.3, Vencimont, 0.7, Vresse, 0.2, Willerzie, 0.5.

Rochefort, 3.2, Ambly, 0.5, Ave-et-Auffe, 0.3, Baillonville, 0.3, Buissonville, 0.4, Bure, 0.7, Ciergnon, 0.5, Eprave, 0.5, Fronville, 0.6, Han-sur-Lesse, 0.5, Heure, 0.4, Hogne, 0.1, Jemelle, 2.3, Lavaux-Ste-Anne, 0.4, Lessive, 0.2, Mont-Gauthier, 0.7, Nettine, 0.2, Noisieux, 0.5, Resteigne, 0.7, Serinchamps, 1., Sinsin, 0.4, Villers-sur-Lesse, 0.6, Waillet, 0.2, Wavreille, 0.5.

(Voir les cantons de Philippeville, p. 325.)

pays et couvertes d'ardoises, produisent une impression de délabrement, et qui, avec les grands bois de chênes s'accrochant aux pentes des vallées, donnent un avant-goût de l'Ardenne.

» Sur un pareil sol l'agriculture est difficile. L'assolement triennal domine, et le tiers des terres arables reste ordinairement en jachère. Les prairies sont rares et les engrais insuffisants. Cette infériorité de l'agriculture condrusienne semble avoir pour cause la multitude des grandes fermes. Sur d'aussi larges espaces, en effet, la culture intensive exigerait des capitaux considérables, que peu de propriétaires et de fermiers sont prêts à risquer. Toutefois,



Château de Walzin, baigné par la Lesse, près Dinant.

il y a depuis quelques années des progrès réels; les jachères commencent à faire place aux fourrages, qui permettent de mieux nourrir le bétail et favorisent la production du beurre.

» Les Condrusiens appartiennent au type wallon; c'est une race robuste, à la taille élevée, aux membres anguleux, à la figure osseuse et dure; les hommes y ont généralement un air martial et déterminé. Historiquement parlant, le Condroz est une terre antique. Son nom rappelle les Conduses, peuple client des Trévires et d'origine gauloise, passé sans doute au temps de César sous la domination des conquérants germaniques. Longtemps avant

l'arrivée des Gaulois et des Germains, le Condroz avait été occupé par des races préhistoriques, dont les fouilles révèlent de tous côtés l'existence, surtout dans les cavernes situées le long des vallées. La Meuse, le Bocq, le Hoyoux, le Samson et bien d'autres cours d'eau ont eu leurs habitants de l'époque quaternaire ».

(Pergameni).

La Lesse. — « De toutes les rivières du pays, et il ne faut même pas en excepter la Semois, la Lesse a, dans certaines de ses parties, le plus d'originalité et de charme. La nature seule règle et dirige la mise en scène ; elle y met toute sa fougue, parfois toute sa passion, sa force et toujours sa grâce infinie et touchante. D'abord ce n'est qu'un mince et frêle filet d'eau, lorsqu'elle passe sous Ochamps, sépare les deux bois de futaies de Transinne et de Saint-Remagne, rencontre Nieupont et Chanly : autant de villages ardennais. A partir du château de Resteigne, des blocs de rocher, des collines, de larges escarpements l'obligent à changer brusquement et fréquemment de direction. Elle décrit des circuits à rayons de plus en plus courts. Chaque rocher contre lequel elle se heurte, et que la nature semble avoir placé là comme la coulisse d'un décor immense, a son nom dans le pays. C'est l'Euréqué, près de Resteigne ; la roche de Walzegau, un peu plus bas ; la roche des Tilleuls, la roche d'Helinchamps, celle d'Hambau, celle de Cambion, la roche de Biert, entre lesquelles la rivière s'est resserrée tout à coup, pour aller se briser contre la roche Despy, courant de là vers le vaste promontoire de Belvaux, qu'elle a contourné d'abord, qu'elle a fini par percer, et qu'elle traverse de part en part, formant ainsi la célèbre *grotte de Han*.

» Au delà de Han, près d'Eprave, la *Lesse* reçoit la Lhomme, venant de Rochefort, qui a aussi une belle grotte et d'imposantes ruines. Sa vallée s'élargit : c'est presque la plaine ; elle y coule au milieu de prairies qu'elle fertilise, grâce aux barrages de Lessive et de la Grosse-Haie. Puis elle arrive en vue de Villers-sur-Lesse et va, après avoir côtoyé l'ancien château de Jamblinne et son moulin, rencontrer la montagne majestueuse au haut de laquelle se dresse fièrement, dans sa robe de schiste, le château royal de Ciergnon. La rivière a brusquement modifié sa marche vers le nord-ouest pour s'incliner vers l'ouest.

» En aval de Wanlin, laissant à droite Herve, à gauche décrivant un large ovale dont Lissoir serait un des foyers, revenant vers Hour-la-Petite dans la direction du sud, elle fait de nouveau un crochet, reprend sa direction première vers le nord-ouest, et file enfin devant Houyet.

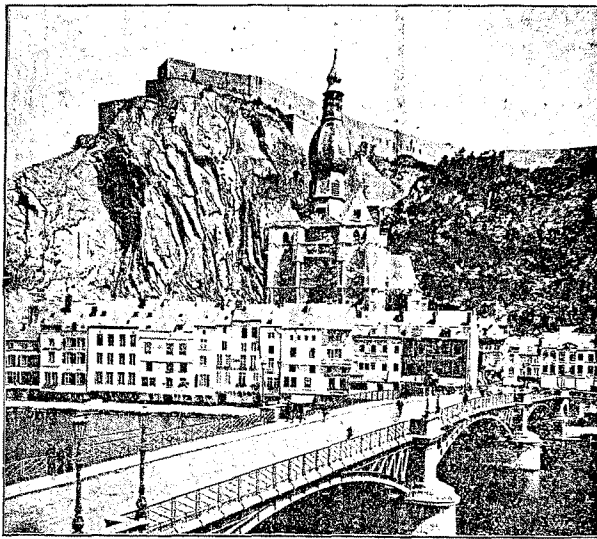
» C'est alors que la vallée prend cet aspect plein de poésie qu'elle conserve jusqu'au bout et qui lui a valu sa réputation. Elle se resserre de plus en plus ; elle devient boisée, touffue ; elle glisse au pied de deux montagnes escarpées, la Dopée à gauche et le Dujo à droite. Plus loin est une masse rocheuse appelée le Trou du Serpent, que surmonte une haute tour, le pavillon du Roi. C'est le *château d'Ardenne*. Le défilé est de plus en plus agreste. Après avoir longé le Tienne-Nusi, la Lesse se trouve tout à coup repoussée par le banc de Moini, et, une demi-lieue plus loin, par le Cherau. La roche du Curé,

celle du Ri de Forges, la ruine de Brau, la Gatte d'or, le Corbeau se succèdent. La vallée s'est de nouveau élargie. Cependant elle reste dominée par d'imposantes falaises. Les rochers et les grottes de Chaleux, de Furfooz, de la Naulette, les castels de Walzin et de Pont-à-Lesse constituent des points intéressants, autant par leur côté pittoresque que par la renommée que leur ont faite les découvertes de la science.

» Enfin apparaît tout à coup, plus large, plus imposante, plus lumineuse, la large vallée de la Meuse, où conflue la Lesse, sous l'immense viaduc métallique d'Anseremme, que traverse la ligne de Dinant à Houyet vers l'Ardenne. »

(Emile Greyson, *Belg. pitt.*).

DINANT, *chef-lieu d'arrondissements*, est une agréable ville d'environ



Vue de Dinant, sur la Meuse. — Collégiale et Citadelle.

7.700 âmes, dont la rue principale, presque unique, s'allonge entre un rideau de rochers et la rive droite de la Meuse. L'aspect est rendu plus pittoresque encore par l'imposante Citadelle, qui, de dessus son roc, semble toujours exercer un rôle protecteur qu'elle n'a plus, ayant été déclassée. Construite en 1530 par Erard de la Marck, démantelée en 1690 par les Français et réparée en 1823, elle est toute revêtue de pierre bleue ; on y accède par un escalier de 408 marches, au sommet duquel on jouit d'un vaste panorama.

Au pied du rocher de la citadelle, presque en face du pont métallique sur la Meuse, s'élève l'église *Notre-Dame*, ancienne collégiale fondée, dit-on, au iv^e siècle par saint Materne. C'est un bel édifice ogival du xiii^e siècle, restauré au xv^e et de nos jours. On y remarque les sveltes colonnettes entourant l'autel, ainsi que la galerie qui règne au-dessus des arceaux de la nef,

des transepts et du chœur. La tour de l'église est surmontée d'une flèche élancée de 68 mètres et à renflement bulbeux, caractère que l'on retrouve dans la flèche de l'hôtel de ville, ancien pied à terre des princes-évêques.

En poursuivant la Grand'Rue vers le sud, on rencontre le nouveau palais de justice, édifice néo-grec près duquel se trouve la grotte de Monfat ; puis la prison cellulaire, simulant une forteresse féodale. Dinant possède deux établissements hydrothérapeutiques, de vastes hôtels et un casino avec parc, où affluent à la belle saison les touristes attirés par les curiosités naturelles et archéologiques de la région. Telles sont, près de la Ville, les Nouvelles Grottes, merveilleuses de blancheur, les grottes voisines de Rampaine et la Roche-à-Bayard, qui se dresse comme un gigantesque menhir de 40 mètres de haut. Cette roche fut détachée de la colline sous Louis XIV pour y faire passer la route de Givet ; la légende attribue son nom à la fantaisie que Bayard, le cheval des Quatre Fils Aymon, eut un jour d'y grimper, et pour preuve, disent les loustics, on y montre encore la trace d'un fer du fabuleux coursier.

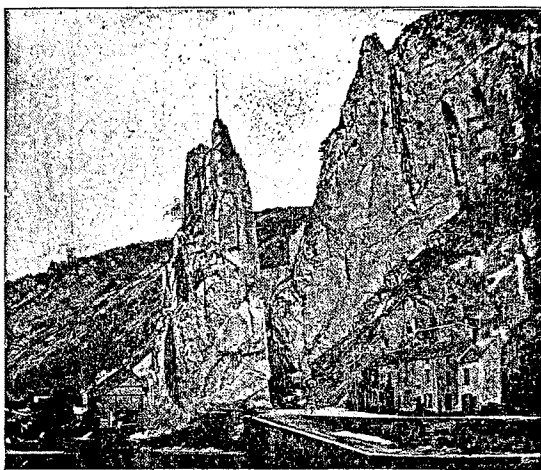
Dinant, en latin *Dionantum*, est une ville très ancienne, où l'on suppose avoir existé un temple de Diane ; saint Monulphe, évêque de Tongres, l'aurait cédée à l'église de Liège en 559. Dès le XII^e siècle, ses habitants fabriquaient activement ces beaux ouvrages en cuivre battu, appelés « dinanderies », qui firent leur richesse et leur réputation au moyen âge ; dans beaucoup d'églises on en retrouve des spécimens très appréciés, tels que lustres, candélabres, lutrins, tabernacles. En 1466, dans la guerre de Philippe le Bon contre les Liégeois, une armée de 30.000 hommes assiégea Dinant, qui fut prise, pillée et incendiée. De plus, le vieux duc qui s'était fait transporter en litière à Bouvignes, ordonna d'amener au bord de la Meuse 800 Dinantais liés deux par deux, dos à dos, et les fit précipiter dans le fleuve ; pendant sept mois les populations d'alentour travaillèrent à démolir la malheureuse cité, qui pourtant finit par renaître de ses ruines. Mais en 1554, Henri II, roi de France, s'en empara, et, après l'avoir saccagée, emmena captifs les habitants. Prise encore sous Louis XIV, la ville hébergea en 1692 madame de Maintenon, qui en fit une description peu flatteuse.

L'industrie dinantaise consiste dans l'extraction et le sciage du marbre, la tannerie, le tissage des mérinos et cachemires, la fabrication de la bière et surtout des fameuses « couques », sorte de pâtisserie sèche représentant toutes sortes de sujets : animaux, personnages, processions, paysages, etc.

C'est l'ancienne branche des dinanderies, beaucoup moins développée aujourd'hui, qui a donné lieu au nom de *copères* (du flamand *koper*, cuivre : ouvriers en cuivre) appliqué aux Dinantais ; ceux-ci peuvent en être fiers, et, en 1903, ils ont pris l'initiative d'une exposition de dinanderies anciennes, qui a été justement admirée.

La ville a vu naître : Henri de Dinant, le « Père de la patrie », bourgmestre de Liège au XIII^e siècle ; Patenier, peintre de paysages, † 1487 ; le P. Sommal, fondateur du collège dinantais, † 1619 ; le P. Bonfrerius, savant jésuite, † 1643 ; le peintre et statuaire Wiertz, † 1865.

Bouvignes s'élève sur la rive gauche de la Meuse, presque en face de Dinant, au pied de rochers abrupts portant les restes d'un château fort et de la tour de Crève-cœur. Affranchi en 1213, il s'entoura de murailles flanquées de seize tours. Riches et nombreux à cette époque, les Bouvignais voulurent fabriquer, eux aussi, ces *dinanderies* qui avaient rendu célèbres leurs voisins de la rive droite ; mais il en résulta, de 1317 à 1322, une lutte sanglante qui leur fut fatale. En 1413, la ville, relevant du comté de Namur, repoussa les Liégeois unis aux Dinantais. Par contre, les Français s'en emparèrent en 1554 : la tour de *Crève-cœur*, qui fut la dernière à se rendre, fut héroïquement défendue par trois chevaliers illustres et même par leurs épouses, qui, voyant leurs maris tomber à leurs côtés, se précipitèrent du haut des murailles, afin



La Roche-à-Bayard, près Dinant.

d'échapper aux mains de l'ennemi : telle est la légende des « dames de Crève-cœur ».

Waulsort, sur la rive gauche de la Meuse, possède un beau château et les restes d'une importante abbaye de Bénédictins, détruite pendant la Révolution. On remarque aussi le château de Freyr, avec jardins dessinés par Le Nôtre, architecte de Louis XIV, et une intéressante grotte. A son tour, l'agreste vallée de la Molignée offre, près de *Falaën*, les pittoresques ruines du *château de Montaigle*, composées d'une dizaine de tours reliées par des murs. Ce vrai nid d'aigle, couronnant un roc isolé, fut pris et incendié en 1431 par les Liégeois. En aval, *Warnant* possède une fonderie de cloches installée dans les bâtiments de l'antique abbaye cistercienne de Moulins. — *Bioul* conserve du xvi^e siècle un manoir flanqué de tours.

Sur la rive droite de la Meuse, au confluent du Bocq, *Yvoir* est connu par ses grandes carrières de grès à pavés et de pierres de taille. En amont, sur les

rochers qui dominent *Houar*, apparaissent les ruines de la célèbre forteresse de **Poilvache**, dont l'origine légendaire remonte aux Quatre Fils Aymon ; elle fut détruite par les Français en 1554. L'importante prévôté de Poilvache avait juridiction sur de vastes territoires du Condroz et fut longtemps disputée entre les comtes de Namur et ceux de Luxembourg.

Anseremme s'élève au confluent de la Meuse et de la Lesse, traversé par un magnifique pont en fer ; il conserve du moyen âge un vaste moustier, refuge de l'abbaye de Saint-Hubert ; pendant la révolution brabançonne, il fut le théâtre de plusieurs engagements entre les Patriotes et les Autrichiens. — Près de *Dréhance*, le château de **Walzin**, qui date du XIII^e siècle, occupe la situation la plus pittoresque de la contrée, sur un rocher absolument à pic du côté de la Lesse, qui en baigne le pied. Ruiné en 1554 par le duc de Nevers, il a été complètement restauré de nos jours. En amont, à quelques minutes de **Furfooz**, un monticule contourné par la Lesse présente les débris d'un camp romain du II^e siècle, occupé plus tard par les Francs, dont on a retrouvé des squelettes et des armes. Aux environs s'ouvrent les cavernes ou Trous des Nutons (hommes de nuit et troglodytes), du Frontal, de la Gatte d'or et autres, qui renfermaient des ossements humains et des restes de fossiles.

La commune de *Celles* offre le château de Vève, sur une éminence isolée. De forme pentagonale et flanqué de tours, il fut, dit-on, bâti au VII^e siècle par Pepin de Herstal ; au XIII^e, il était habité par le duc de Beaufort, célèbre dans la fameuse guerre de la Vache. — A *Foy Notre-Dame*, la crypte de l'église renferme une statuette miraculeuse de la Mère de Dieu, qui est très vénérée.

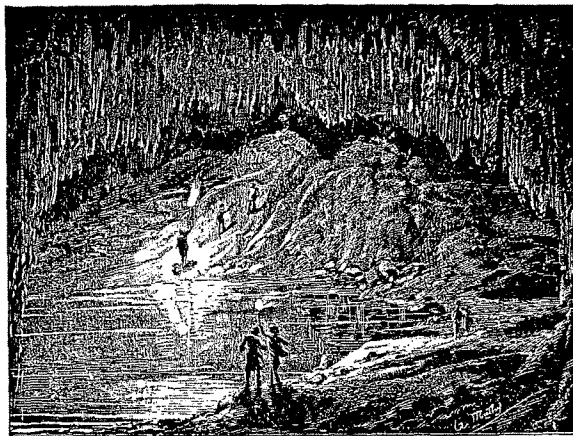
Ciney, sur un plateau agreste et salubre, est une ville très ancienne, la *Cinnacum* des Romains, qui y possédaient un camp. Son sol a fourni beaucoup d'antiquités gauloises, romaines et franques, telles que tombeaux, amphores, armes et monnaies, qui ont été déposées au musée de Namur. Considérée comme le chef-lieu du bas Condroz, la localité faisait jadis partie de la principauté de Liège, et fut incendiée en 1150 par Henri l'Aveugle. Elle eut le même sort pendant la sanglante *guerre de la Vache*, ainsi nommée de ce qui en fut la cause. De fait, en 1275, un paysan de la commune de Jallet (près d'Andenne) vola une vache à la foire de Ciney ; puis, d'après les conseils de Jean de Halloy, bailli du Condroz, il la ramena au propriétaire ; néanmoins il fut pendu, malgré les représentations des seigneurs de Goesnes, de Jallet et de Beaufort. Ceux-ci, voulant venger la mort de leur vassal, et soutenus par les Brabançons et les Namurois, se jetèrent en armes sur le Condroz, défendu par les Liégeois. Cette déplorable querelle dura deux ans. La principauté de Liège inondée de sang, le Condroz couvert de ruines, la Hesbaye ravagée, plusieurs villes livrées au pillage, 30 villages détruits et 15.000 hommes tombés sur les champs de bataille : tels furent les cruels résultats de cette folle guerre due à une vache volée.

Philippe le Bon prit la ville en 1408 et Maximilien d'Autriche démolit ses fortifications en 1486. Ciney, dont on remarque l'intéressante église Saint-Nicolas, l'hôtel de ville et la belle gare, fabrique de la carrosserie, de la poterie

vernissée, des faux et limes réputées ; ses foires aux chevaux et aux bestiaux attirent des étrangers en grand nombre et de fort loin.

Dans la commune de *Braibant*, se trouve le château natal du célèbre géologue *d'Omalius d'Halloy*, vice-président du Sénat et gouverneur de Namur, qui lui a élevé une statue († 1875). Ce savant fut, pour l'auteur de cet ouvrage, un guide bienveillant dans ses débuts géographiques.

Spontin est situé dans la riante vallée du Bocq, qui alimente en partie d'eau potable l'agglomération bruxelloise, au moyen d'un long aqueduc en maçonnerie et de syphons en fonte ; ce joli village exploite une source minérale froide, bicarbonatée, sodique et gazeuse. On y a découvert 172 tombes du v^e siècle et autres objets archéologiques, qui ont été transportés au musée de Namur. Le château féodal de Spontin, entouré de larges fossés, remonte au x^e siècle, tandis que l'église date de l'an 1002. Il fut assiégé notamment par



La grotte de Han : Salle du Dôme.

les Hutois, en 1313 et 1430 ; reconstruit en 1622, c'est l'un des plus beaux de ce genre en Belgique. Il appartient au duc de Beaufort-Spontin, prince en Autriche.

Rochefort, dans une contrée accidentée baignée par la Lomme, est une jolie petite ville avec une belle église romane moderne et un hôtel de ville byzantin. Sur les crêtes qui la dominent s'élèvent les ruines de son château fort du xii^e siècle, et la chapelle Notre-Dame de Lorette, — imitation de la sainte maison de Nazareth, — à laquelle on se rend par une avenue de tilleuls séculaires. A citer également l'abbaye de Saint-Remy, fondée en 1230, et près de laquelle s'exploite une carrière de marbre rouge. Mais Rochefort attire principalement par ses **grottes**, composées d'une longue suite de galeries et de salles festonnées de stalactites et de stalagmites éblouissantes, blanches ou rosées. Les parties les plus admirées sont : la Salle du Sabbat, immense rotonde terminée en dôme conique s'élevant peut-être à 80 mètres de hauteur

La Belgique pittoresque.

21

(on y fait monter un petit ballon lumineux pour en éclairer les profondeurs) ; une superbe cascade tombant de 35 mètres de hauteur dans un ravin de 20 mètres avec un bruit formidable, et la salle du Val d'Enfer, qui peut contenir un millier de personnes.

La ville, qui s'appela d'abord Behogne, prit son nom actuel au XII^e siècle. Siècle d'un comté appartenant aux seigneurs de Montaigu (Marcourt, en Luxembourg), elle passa dans la suite sous la suzeraineté des évêques de Liège, dans les maisons de Walcourt, de La Marck, de Lowenstein et de Stolberg. Elle eut beaucoup à souffrir des sièges au XVII^e siècle et vit démolir son château en 1812. Elle a donné le jour à Mgr Jacquet, évêque titulaire d'Hippone, insigne bienfaiteur des pauvres, † 1763.

Jemelle, au confluent de la Lomme et de la Wamme, possède des carrières de marbre et de grès, ainsi que des ateliers de réparation des chemins de fer de l'État, occupant 700 ouvriers. On y visite deux grottes assez remarquables, dites de la Wamme et du Fayt.

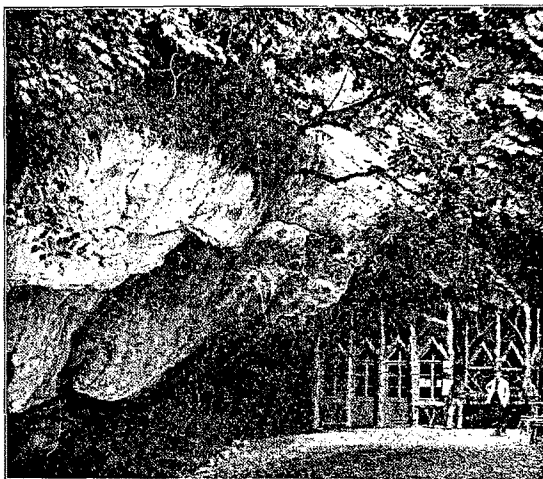
Mais la grotte belge par excellence est celle de *Han-sur-Lesse*.

La grotte de Han. — Cette grotte est l'une des plus belles du monde, et la plus vaste de l'Europe après celle d'Adelsberg, en Illyrie. Elle est formée en amont de Han par la Lesse, qui se précipite avec fracas par le « gouffre de Belvaux » sous une colline calcaire de 120 mètres d'élévation, où elle coule mystérieusement, tantôt visible, tantôt cachée, pour en sortir à 1.200 mètres en aval.

« Elle est composée, dit un savant français, de vingt-deux salles différentes et de plusieurs souterrains étroits d'une grande longueur. Il faut l'avoir parcourue pour se représenter la diversité, la singularité du spectacle qu'elle vous réserve. On y entre par une petite fente rocheuse, située non loin de la chute de la Lesse. On descend des marches, puis on arrive bientôt dans une série de grandes cavernes que les guides éclairent avec des lampes et des torches de paille. Des palais féériques se succèdent devant vos yeux. On ne se lasse pas d'admirer la profusion des stalactites suspendues de tous côtés. On traverse successivement la Salle Blanche, ainsi nommée à cause de la couche brillante de carbonate de chaux qui recouvre les stalactites et les rochers ; le Trou au Salpêtre, la Salle des Scarabées, la Salle des Renards, dans laquelle on a retrouvé un assez grand nombre d'ossements de ces animaux ; la Salle du Précipice, près de laquelle on aperçoit un gouffre profond ; la Grotte d'Antiparos, qui rappelle celle de l'Archipel grec. On pénètre ensuite dans la grande Rue. C'est un corridor étroit de 115 mètres de long, percé naturellement dans du beau marbre noir veiné de blanc, poli par l'eau qui suinte à sa surface. Il vous mène au monde nouveau qu'on appelle les Mystérieuses. Quand la lueur des feux de paille éclaire tous les groupes de stalactites qui se détachent sur un fond noir, quand apparaissent à la vue les stalagmites d'albâtre qui jonchent le sol, les colonnes fines et déliées, ou quelquefois massives et compactes, les draperies ondoyantes gracieusement festonnées, l'infinité d'aiguilles transparentes, de toute grosseur, de toute longueur, qui tapissent la

voûte, on éprouve la sensation que produit un rêve fantastique... Passons devant une stalagmite remarquable, appelée le *Tonneau des Danaïdes*, et devant le groupe curieux de l'*Alhambra* ; traversons le *Corridor des Draperies*, stalagmites ayant la forme d'étoffes plissées, rendant des sons métalliques quand on les frappe. Nous arrivons ensuite dans une série de salles où des ossements fossiles de mammoth sont fixés solidement dans une pierre, près de laquelle on arrive, en grim pant, sur un terrain glaiseux et glissant.

» En continuant à marcher, on ne tarde pas à pénétrer dans la *Salle du Dôme*, dont la hauteur n'a pas moins de 65 mètres et la longueur 150. Son aspect est tout autre que celui des grottes précédentes : on renonce à décrire les fantasmagories qui frappent la vue. Dans les hauteurs règne une obscurité saisissante. Les stalagmites qui jonchent le sol sont d'une grandeur colossale, d'une forme exceptionnelle. Là, c'est un tombeau qui semble en albâtre et



Grotte de Han. — La sortie de la Lesse.

qu'on appelle le *Mausolée* ; ici, c'est un bloc calcaire noirâtre, étincelant de cristaux et creux intérieurement. On y pénètre par deux entrées : on l'a nommé le *Boudoir de Proserpine* ; plus loin, c'est un trône colossal appelé *Trône de Pluton*. A l'un des angles de la salle, est un précipice où une pierre lancée ne fait entendre le son produit par son choc au fond du gouffre qu'après quelques secondes.

» Enfin on se rend dans la *Salle de l'Embarquement*, où l'on retrouve la *Lesse*. On monte en barque pour sortir de la grotte. On suit la rivière qui continue son cours à travers des galeries d'un effet magique. Les voûtes sont tapissées de stalactites que reflète l'eau, limpide comme du quartz hyalin. On n'entend que le clapotement des flots contre la barque, que le bruit régulier des rames. Les lumières allumées font voir les rochers entassés sur les bords

et les fissures des parois de ces voûtes. Les échos répètent doucement tous les sons. Cette navigation vous mène à la fin de la galerie. On débarque, on aperçoit de loin la lumière du jour. Les guides font entendre la détonation d'une arme à feu, dont le bruit est répété, amplifié par d'innombrables échos. Quelques pas encore, et l'on revoit le ciel ! » (G. Tissandier, *La Nature*.)

En aval de Han, la Lesse passe au pied du rocher nu et aride qui porte le château royal de *Ciergnon*, de style moyen âge et flanqué de tourelles. Les appartements contiennent un grand nombre d'œuvres d'art ; toute une salle de meubles et de tentures est en tapisseries brodées à l'aiguille par la reine Louise-Marie. Dans le parc ont été aménagées de grandes pièces d'eau avec cascades, alimentées artificiellement par la rivière, qui coule à un niveau beaucoup plus bas. Au nord-est, *Serinchamps* est une ancienne seigneurie, dont il reste le manoir aux tours carrées, renforcées d'un lourd donjon à mâchicoulis.

Le plateau d'*Haversin*, franchi par la ligne ferrée du Luxembourg, présente un sommet de 340 mètres. Lorsque le temps est favorable, le regard plonge de ce point au delà de la dépression de la Famenne et des vallées de la Lesse et de l'Ourthe, et l'on peut observer à l'horizon toute la *ligne culminante de l'Ardenne*, qui décrit un immense arc de plus de 100 kilomètres, s'étendant au sud-ouest vers Gedinne, au sud-est vers Libramont, au nord-est vers les Hautes-Fagnes.

BEAURAING, sur un affluent de la Lesse, était déjà au XIII^e siècle un important château fortifié appartenant à la maison de Beaufort. Ce château, assis sur une crête boisée, fut pillé et brûlé en 1793 par les bandes du fougueux Lecolle, maire de Givet ; magnifiquement reconstruit en 1857 par le duc d'Ossuna, il est de nouveau en ruines, ayant été incendié en 1890, sauf de grosses tours du XVI^e siècle. Beauraing a des tanneries et des carrières de pierres de taille. A trois kilomètres sud, sur un plateau, se voit le camp romain de *Wancennes*. — *Hastière-par-delà*, sur la rive droite de la Meuse, ne formait jadis qu'une commune avec *Hastière-Lavaux*, rive gauche (canton de Dinant). C'était un bureau de péage de l'empereur d'Autriche. Le révolutionnaire Lecolle pilla les deux villages en 1793. L'importante abbaye d'*Hastière*, fondée au X^e siècle, avait déjà été brûlée en 1568 par des calvinistes français envoyés au secours du prince d'Orange, mais qui bientôt après furent complètement battus par les catholiques.

Le territoire de *Houyet* renferme le château royal d'*Ardenne*, édifié par Léopold II près d'un pavillon de chasse du roi son père. Le domaine qui en dépend a une superficie de 4.500 hectares, dont 2.000 en forêts ; il comprend une ferme modèle et un parc, dont les étangs sont alimentés par les eaux de la Lesse, puisées à 174 mètres de profondeur par une puissante machine hydraulique. La tour du Rocher domine toute la vallée. La reine Louise-Marie, que les pauvres appelaient leur N.-D. de bonsecours, s'embarqua un jour au pied de cette tour et fit durant trois heures une promenade jusque Anseremme, au milieu du désordre grandiose et de la majesté sauvage d'une nature vierge, décrite plus haut.

GEDINNE, sur la Houille, et *Louette-S^t-Pierre*, au pied du plateau de la Croix-Scaille, montrent des tumulus à sépultures gallo-franques. — *Alle*, qui exploite des ardoisières et cultive du tabac de qualité supérieure, se trouve dans les gorges de la Semois ; celles-ci présentent successivement aux yeux des touristes les beautés qui ont fait la réputation de *Mouzaive*, *Chairière*, *Laforêt*, *Vresse*, *Membre* et *Bohan*, pour ne citer que les localités situées dans la province de Namur.

ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE.

L'arrondissement de Philippeville était primitivement *judiciaire*, aussi bien qu'*administratif*, comme celui de Dinant ; mais le peu d'importance de sa population et de son chef-lieu a fait supprimer vers 1850 le tribunal de 1^{re} instance que possédait ce dernier, pour le rattacher au tribunal de Dinant, et ne faire de Philippeville que le chef-lieu d'un arrondissement administratif. Celui-ci se compose des quatre cantons de Philippeville, Walcourt, Florennes et Couvin, tous situés dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans la zone calcaireuse, sauf la moitié méridionale du canton de Couvin, qui fait partie de l'Ardenne.

« L'Entre-Sambre-et-Meuse, envisagée au point de vue physique, présente l'aspect d'une plaine fort élevée, s'avancant en forme de coin, du sud au nord, dans la direction de Namur, flanquée à l'est et au nord-ouest des vallées imposantes de la Meuse et de la Sambre, au seuil desquelles elle s'abaisse si brusquement, par exemple aux environs de Dinant, Namur et Thuin, que ses bords paraissent tranchés verticalement par un couteau cyclopéen. Les pentes de ce vaste plateau, fort peu sensibles ailleurs, sont pittoresquement découpées par les nombreux affluents de ces deux puissants cours d'eau, qui s'y sont creusé peu à peu un passage d'une profondeur moyenne de plus de cinquante mètres, se traduisant ici par une énorme fissure rocheuse, aux allures irrégulières et fantastiques, à l'aspect sombre et mystérieux, là par une suc-

Arrondissement administratif de Philippeville (v. Dinant, p. 314).

PHILIPPEVILLE, 1.3, Cerfontaine, 1.7, Doische, 0.7, Gimnée, 0.6, Jamagne, 0.3, Jamiolle, 0.1, Matagne-la-Petite, 0.2, Mazée, 0.8, Merlemont, 0.4, Neuville, 0.5, Niverlée, 0.1, Roly, 0.2, Romerée, 0.4, Samart, 0.2, Sart-en-Fagne, 0.2, Sautour, 0.3, Senzeille, 0.8, Treignes, 0.9, Vaucelles, 0.3, Villers-deux-Églises, 0.4, Villers-en-Fagne, 0.2.

Couvin, 3.3, Aublain, 0.5, Boussu-en-Fagne, 0.5, Brûly, 0.6, Brûly-de-Pesche, 0.2, Cul-des-Sarts, 1.4, Dailly, 0.3, Dourbes, 0.3, Fagnolle, 0.2, Frasnes, 1., Gonriex, 1.1, Le Mesnil, 0.3, Mariembourg, 1.1, Matagne-la-Grande, 0.4, Nismes, 1.9, Oignies, 1.4, Olloy, 1.2, Pesche, 0.8, Petigny, 0.9, Petite-Chapelle, 0.2, Vierves, 0.8.

Florennes, 2.7, Agimont, 0.8, Anthée, 0.5, Biesmerée, 0.8, Corenne, 0.3, Flavion, 0.8, Franchimont, 0.3, Gochenée, 0.4, Hermeton-sur-Meuse, 0.4, Morville, 0.7, Omezée, 0.1, Oret, 0.6, Romedonne, 0.7, Rosée, 0.8, St-Aubin, 0.7, Serville, 0.2, Soulmé, 0.2, Stave, 0.7, Surice, 0.6, Villers-le-Cambon, 0.5, Vodecée, 0.2, Vodelée, 0.2.

Walcourt, 2., Berzée, 0.8, Castillon, 0.4, Chastrès, 0.5, Clermont, 0.8, Daussois, 0.6, Fontenelle, 0.2, Fraire, 1.1, Gourdinne, 0.7, Hanzinelle, 0.8, Hanzinne, 0.7, Hemptinne, 0.3, Lanefte, 0.7, Morinmé, 1.4, Pny, 0.6, Rognée, 0.3, Silenriex, 1., Somzée, 0.5, Soumoy, 0.2, Tarcienne, 0.6, Thy-le-Bauduin, 0.4, Thy-le-Château, 1.7, Vogenée, 0.2, Yves-Gomezée, 1.5.

cession de vallons ravissants. Entre ces espèces d'oasis pleines d'ombre et de fraîcheur, généralement à l'abri des insultes de l'aquilon, et offrant les sites les plus variés, s'épanouissent au grand jour, exposés à toutes les intempéries et à la fureur des éléments, les croupes des « trieux » couverts de leurs gais tapis de verdure encadrés le plus souvent de haies vives, les plateaux cultivés avec soin quoique d'un rapport peu rémunérateur, et aussi les grands bois abondant en gibier très estimé, les coteaux rocailleux aux larges plaques grisâtres ou les landes immenses à l'aspect dénudé, fangeux et tristement désert. Les mœurs mêmes de ses habitants, se traduisant surtout par ces fameuses *marches* et *ducasses*, si étranges pour notre époque, contribuent à accentuer encore la physionomie originale de cette intéressante contrée. »

(G. Boulmont, *Belg. ill.*)

PHILIPPEVILLE, *chef-lieu d'arrondissement administratif*, sur une éminence entourée de vastes plateaux, est une petite cité de 1300 âmes à peine, mais de construction très régulière, comprenant une place rectangulaire vers laquelle convergent en rayonnant des rues tirées au cordeau. Elle fut créée en 1554 au lieu où s'élevait le village de Corbigny, par Charles-Quint qui lui donna le nom de son fils Philippe et en fit une place forte, pour remplacer Mariembourg enlevée par les Français. Cédée à Louis XIV par le traité des Pyrénées (1659), elle retourna aux Pays-Bas en 1815 et fut démantelée en 1860. On y remarque la statue de la reine Louise-Marie, surmontant une fontaine, et la maison où Napoléon I^{er} passa la nuit au retour de Waterloo. Aux environs, où l'on a découvert de nombreuses antiquités, se voient les ruines du château de *Samart* et celles de l'enceinte de *Sautour*, la ville aux « seize tours ». Philippeville fabrique de la poterie et des cigares ; sur son territoire s'exploitent des carrières de marbre rouge et de pierre bleue, ainsi qu'à *Merlemont*, *Senzeville*, *Cerfontaine* et *Villers-le-Gambon*.

Dans cette dernière localité, on extrait des « masses » de marbre parfois étonnantes par leurs dimensions : telle la masse détachée le 25 août 1904, qui mesurait 12 mètres de longueur sur 15 mètres de hauteur et 4 mètres d'épaisseur ; elle pesait environ deux mille tonnes. Dans cette masse, il était possible de débiter une douzaine de colonnes de 10 mètres et plus de hauteur, semblables à ces colonnes antiques dont s'enorgueillissait la Rome païenne. Les espèces de marbre de Villers sont le rosé, le royal et le byzantin ; à *St-Aubin*, localité voisine, la brèche rouge s'extrait aussi dans une magnifique carrière.

WALCOURT, sur une pente escarpée baignée par l'Eau-d'Heure, est le siège d'un célèbre pèlerinage à Notre-Dame. La statue vénérée, aujourd'hui recouverte de lames d'argent, fut, dit-on, taillée par saint Materne lui-même, l'apôtre du pays ; suspendue d'abord à un arbre, elle fut plus tard recueillie dans l'église qui lui est dédiée. Cette belle église, de style gothique et à cinq nefs, avait été érigée en collégiale en 1026 ; on y remarque des stalles du XV^e siècle et un jubé en pierre blanche, ciselée comme une dentelle, don de l'empereur Charles-Quint. Walcourt a une origine très ancienne qui remonte aux Romains ou aux Francs Saliens. Fortifié en 910, il fut le siège d'une

seigneurie puissante, dépendant de la principauté de Liège. L'un des seigneurs y établit au XIII^e siècle l'abbaye cistercienne du Jardinnet, que les envahisseurs français pillèrent et incendièrent en 1793. La ville elle-même subit diverses catastrophes : en 1431, elle fut dévastée par les Liégeois ; en 1471, par le Sanglier des Ardennes ; en 1552, par Henri II, roi de France, et en 1568 par les huguenots. Aux environs, le maréchal français d'Humières fut défait en 1689 par le prince de Waldeck. Walcourt, qui travaille le marbre, le fer et la laine, a vu naître le frère Hugo d'Oignies, célèbre artiste en métaux du XII^e siècle.

La **procession** de Walcourt. — Comme d'autres processions du pays de Namur, celle de Walcourt a conservé un caractère militaire. De père en fils, les habitants s'organisent volontairement en troupiers de tout ordre : sapeurs, voltigeurs, grenadiers, armés de fusils, pour escorter la Vierge miraculeuse qui, dans sa sortie triomphale, est promenée dans la campagne, installée même



Un village du Condroz et de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

sur un char de parade. La « marche » dure de dix heures du matin à sept heures du soir. On s'avance en bon ordre, au son de la musique, du fifre et du tambour. Des officiers chamarrés d'or et de décorations les commandent à cheval. Vers deux heures, la marche arrive dans un vaste champ où les diverses compagnies prennent position et se rangent en bataille ; des feux de peloton retentissent. Devant la Vierge, sur un destrier blanc, un vieillard représente le seigneur de Walcourt, qui, chaque année, va faire amende honorable aux pieds de Notre-Dame. Dans un chemin creux, près de la rivière, est planté le tilleul d'occasion auquel l'image de la Vierge est suspendue, pour en rappeler l'origine. Le seigneur au casque brillant descend de cheval et, se prosternant devant la sainte image, il va la détacher de l'arbre et promet de la porter à Walcourt. Il est quatre heures. Le cortège se disperse alors pour donner aux « marcheurs » le temps de casser la croûte. En attendant, la Vierge est déposée dans une chapelle, et les enfants ont le privilège d'aller l'embrasser.

Quelques jeunes paysans montent dans l'arbre et en dispersent les rameaux parmi la foule. Le tronc lui-même est attaqué à la hache et chacun en emporte un souvenir. Ainsi le veut la tradition. On se remet en route. Enfin, de tous côtés les « camps » éclatent et la foule s'écoule lentement. La « marche » rentre à Walcourt vers sept heures.

Au canton de Walcourt, *Yves-Gomezée*, ancienne seigneurie du pays de Liège, offre un château et une église remarquables ; *Thy-le-Château*, près de l'Eau-d'Heure, possède d'importantes usines métallurgiques et un manoir construit, dit-on, sur le modèle du château de Tyr ; enfin *Morialmé* et les environs fabriquent des produits réfractaires.

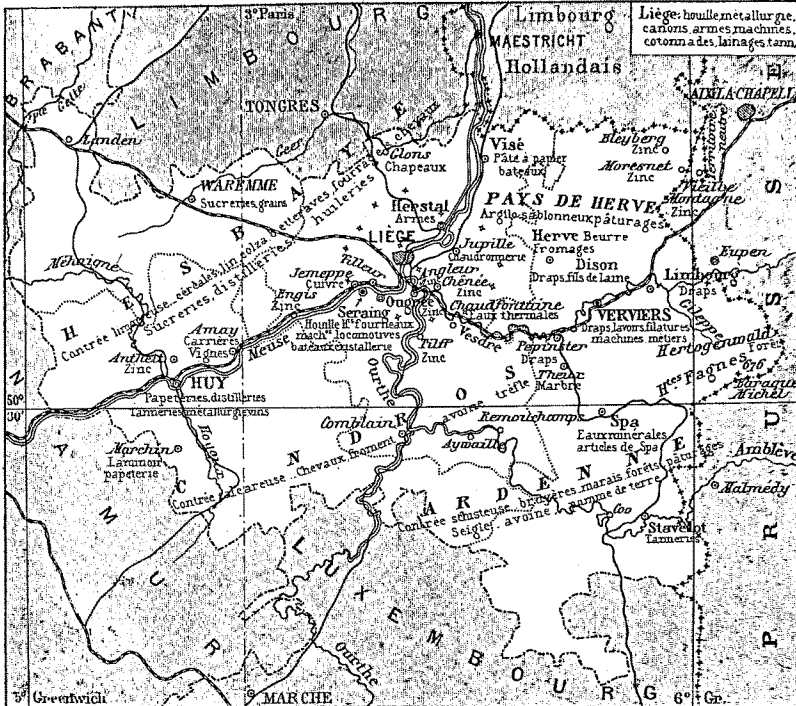
FLORENNES, où l'on remarque le beau château antique du duc de Beaufort, est une ancienne ville comtale et fortifiée, qui releva successivement des comtes de Hainaut et des évêques de Liège. Les Liégeois, en lutte contre Philippe le Bon, la brûlèrent en 1429, de même que les Français en 1554. A *Flavion*, le cimetière des Iliats, exploré en 1858, renfermait un nombre considérable de tombeaux du II^e et du III^e siècle. Plus tard on a fouillé les alentours et découvert d'autres sépultures des V^e et VI^e siècles. De même, *Anthée* possédait une villa complète, urbaine et rustique, dont on a pu retracer le plan. Les fouilles pratiquées de 1863 à 1872 ont amené la découverte d'une quantité de débris en fer, en bronze, en terre cuite, en verre, en ivoire, etc., des armes, des bijoux des ustensiles divers, des mosaïques, et même l'un des lions qui ornaient l'entrée de la villa urbaine. Enfin, près de *Surice*, qui extrait du marbre gris, on a découvert deux cimetières romains.

COUVIN, sur l'Eau-Noire, à proximité d'une vaste forêt ardennaise, possède des fours à chaux et des fonderies. C'était jadis la capitale d'un comté et une ville du pays de Liège ; mais son château fort ne put empêcher qu'elle fût saccagée à diverses reprises. On y remarque le magnifique parc de St-Roch et la disparition de l'Eau-Noire dans une cavité de la colline du « Pont d'Avignon », cavité creusée par la rivière elle-même, qui, après un cours souterrain de deux kilomètres, reparaît au jour en amont de *Nismes*.

Mariembourg, sur l'Eau-Blanche, était une petite ville que fortifia en 1542 Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas. Les Français s'en emparèrent en 1554, la rendirent cinq ans après aux Espagnols et la possédèrent de nouveau de 1659 à 1815. Ses fortifications, démolies par Louis XIV et restaurées en 1818, ont disparu depuis 1848. Près de là, l'ancienne et jolie chapelle Notre-Dame de la Brouffe attire de nombreux pèlerins.

Dourbes, sur le Viroin, conserve sur un roc escarpé les ruines du château de Hauteroche ou de Roche à l'homme, qui fut peut-être le berceau des comtes de Namur. Il a été démoli en 1554 par Henri II, roi de France. A peu de distance, s'élèvent également les débris du château de *Fagnolle*, jadis centre d'une principauté indépendante et que ruina Guillaume le Taciturne en 1555. En aval, *Olloy* montre un camp gaulois et un cimetière romain. Au sud, *Cul-des-Sarts* fabrique des tabacs, fait le commerce de sabots et, comme *Oignies*, exploite des ardoisières.

PROVINCE DE LIÈGE



Carte au 700 000^e, ou 1 centimètre pour 7 kilomètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

La province de Liège, l'une des plus peuplées à cause des centres industriels qu'elle renferme, n'occupe que le 7^e rang par sa superficie, qui est de 2894 kilomètres carrés. Elle a pour limites : au nord les Limbourg belge et hollandais, à l'est la Prusse rhénane, au sud le Luxembourg belge, à l'ouest les provinces de Namur et de Brabant. Physiquement, elle se divise en quatre contrées spéciales : la Hesbaye, le Pays de Herve, le Condroz et l'Ardenne.

Relief. D'une grande variété d'aspect, cette province est celle qui renferme le plus grand écart (631 mètres) entre son point le plus bas : 45 mètres à la sortie de la Meuse du territoire, et son point culminant, qui est aussi

celui du royaume : 675 mètres, à la Baraque-Michel, située à l'est sur la frontière prussienne. L'altitude moyenne est de 260 mètres.

Le relief principal est formé en *Ardenne* par le plateau des Hautes-Fagnes, de plus de 500 mètres d'altitude, qui s'étend de la Baraque-Michel jusque vers l'Amblève, en formant la ligne de partage Vesdre-Amblève. Cette arête est franchie à Hockay, près Francorchamps, à 535 mètres, par la tranchée du chemin de fer de Spa à Stavelot.

La région ardennaise présente plusieurs autres plateaux également très élevés, et s'abaisse au nord-ouest en un talus qui plonge dans les dépressions formées par les vallées transversales de l'Ourthe moyenne et de la Vesdre.

Entre ces dépressions et la vallée de la Meuse, le sol se relève pour former : au sud le plateau du *Condroz*, haut de 322 mètres à Borsu, sur la ligne secondaire de partage Ourthe-Meuse, et de 270 mètres au sud de Seraing ; — au nord-est, le plateau de *Herve*, qui atteint 331 mètres près de cette ville et 350 mètres à Henri-Chapelle, sur la ligne de partage Vesdre-Meuse.

Au nord de la Meuse, la *Hesbaye* forme un plateau bas de 150 à 200 mètres d'altitude, dont les points culminants sont de 206 mètres près de Jehay, et de 200 mètres à Ans. Le faite de cette région se trouve donc, comme dans la province de Namur, sur les bords escarpés de la Meuse, et forme la ligne secondaire de partage Geer-Meuse, tandis que la *ligne primaire Meuse-Escaut* atteint à peine 159 mètres en traversant la plaine au nord de la Méhaigne et du Geer.

Les eaux. — Sauf le canton de Landen, baigné par la *Petite-Gette*, qui dépend du bassin de l'Escaut, la province de Liège appartient au bassin de la Meuse, drainé par la *Meuse* et ses tributaires.

La MEUSE est d'abord limitrophe entre les provinces de Namur et de Liège ; elle reçoit la *Méhaigne* à Wanze, en amont de Huy, le *Hoyoux* à Huy même ; puis elle arrose Flémalle, Jemeppe, Seraing, Liège, où conflue l'*Ourthe*, grossie de l'*Amblève* et de la *Vesdre*, Jupille, Herstal, Visé ; elle recueille ensuite la *Berwinne*, qui arrose Dalhem, et enfin passe en Hollande, où elle se grossit du *Geer*, qui baigne Waremmes et Glons, et de la *Geule*, qui arrose Moresnet.

Les voies navigables sont : la Meuse et, en partie, l'Ourthe et l'Amblève ; en outre, le canal latéral à l'Ourthe et le canal de Liège à Maestricht.

Climat. — Dans la Hesbaye, la température moyenne est de 4° en janvier, 17° en juillet, 9° pour l'année. Cette température s'abaisse graduellement à mesure que l'on s'élève vers le sud-est. En Ardenne, la température moyenne pour une altitude de 500 mètres est de — 3° en janvier, 15° en juillet, 7° pour l'année. C'est la région où les pluies sont les plus abondantes, avec une moyenne annuelle de 100 à 130 centimètres (Hockay, à l'est de Spa), alors qu'elle n'atteint dans le reste de la province que de 75 à 80 centimètres. La neige y tombe jusqu'en mai et parfois déjà en septembre ; pendant un hiver normal, elle formerait, si elle pouvait être conservée, une couche de 2 mètres à 2 mètres et demi.

Agriculture. — La province de Liège appartient aux 2°, 4° et 5° zones agri-

coles. Elle comprend : 1° au nord-ouest de la Meuse, la *Hesbaye*, contrée limoneuse, très fertile en froment, betteraves à sucre, trèfle, etc. ; — 2° au nord de la Vesdre, le *Pays de Herve*, en partie argileux, schisteux et calcaire, renommé par ses pâturages ; — 3° au sud de la Meuse et de la Vesdre, le *Condros*, où les roches calcaires alternent avec les schistes et les psammites : c'est le pays de l'épeautre ; — 4° au sud-est d'Aywaille et de Theux, l'*Ardenne*, schisteuse, froide, couverte de bruyères, de marais tourbeux et de vastes forêts, alternant avec de maigres pâturages et des cultures de seigle et d'avoine. Les pommes de terre prospèrent partout. — Les prairies et les vergers occupent presque toute la surface du pays de Herve et des vallées de la province. Entre Huy et Liège, les coteaux riverains de la Meuse exposés au midi portent de médiocres vignobles. Si les bois font défaut sur la rive gauche du fleuve, ils sont multipliés sur la rive droite, où la forêt la plus étendue est celle d'Hertogenwald, entre la Baraque-Michel et la Vesdre.

Le « cheval de trait belge » remplace dans la province les anciennes



La partie médiane de la province de Liège, au 500 000^e, ou 2 m pour 1 kilomètre.

racés hesbignonne, condrusienne et ardennaise. Les bestiaux, surtout les vaches laitières du pays de Herve, sont très estimés. Les vaches et moutons du Condros se rapprochent des races ardennaises, plus petites mais excellentes. On chasse le gros gibier particulièrement dans l'Hertogenwald, le coq de bruyère et la gélinotte sur les hauts plateaux des Fagnes ; en automne, de grandes quantités de grives sont capturées dans les tenderies des parties hautes et boisées. Les poissons de la Meuse, de l'Ourthe et de la Vesdre sont renommés.

Industrie. — La richesse de la province de Liège est due surtout à ses houillères, qui occupent environ 37.000 ouvriers et produisent 6.460.000 tonnes de charbon ; elles se trouvent le long de la Meuse, principalement aux environs de Liège. Viennent ensuite de nombreuses carrières de grès à pavés, ouvertes aux flancs des collines qui bordent les pittoresques vallées de l'Ourthe et du Hoyoux, lesquelles fournissent aussi des pierres de taille, ainsi que celles de la Vesdre et de l'Ambève. La pierre à chaux abonde dans les vallées de la

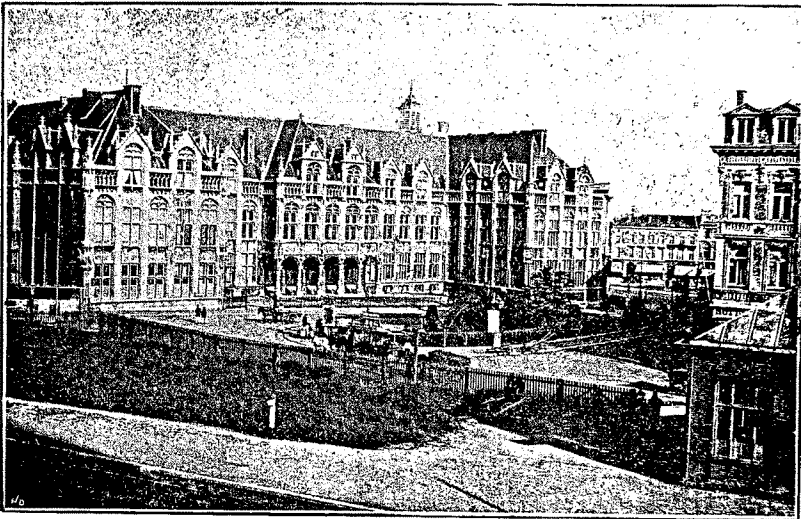
Meuse et de la Vesdre. On trouve encore de la craie sur le Geer inférieur, du marbre noir au sud de la Vesdre, des gisements ardoisiers aux environs de Stavelot, d'importants dépôts de tourbe dans les marécages des Hautes-Fagnes, de terres réfractaires aux environs de Liège et de Modave, de phosphates de chaux entre Liège et Waremme. Enfin, il faut noter les eaux thermales de Chaudfontaine (35°) et les célèbres sources ferrugineuses, sulfureuses et gazeuses de Spa. Quant aux gisements de minerais de fer, de zinc et de plomb, ils sont presque épuisés ou industriellement inexploitable.

La province de Liège occupe, avec le Hainaut, le premier rang par ses usines et ses fabriques. La métallurgie, qui est la branche de beaucoup la plus importante, est concentrée dans la région charbonnière, surtout à Liège et dans ses environs où se fabriquent des canons, des fusils, de la taillanderie, de la clouterie et de la quincaillerie de toute espèce. L'établissement de Seraing, le plus considérable du royaume, construit des navires, des charpentes et des ponts en fer, des locomotives et des machines à vapeur de toutes dimensions ; ainsi que Jupille et Angleur, il produit l'acier et les rails. Les usines de Corphalie et de la Vieille-Montagne préparent le zinc ; enfin, des hauts fourneaux, forges et laminoirs existent tout le long de la Meuse. Seraing possède également notre cristallerie la plus importante, celle du Val-St-Lambert ; Chênée a aussi des verreries. Verviers et sa banlieue constituent notre principal centre pour l'industrie des draps et lainages ; il en est de même de Huy pour la papeterie. Stavelot possède de grandes tanneries, et Spa des fabriques d'objets de fantaisie en bois peint. Enfin la Hesbaye compte de nombreuses sucreries, tandis que le pays de Herve fournit beaucoup de beurre et de fromage. Or, parmi ces produits liégeois, il en est, tels que les machines et mécaniques, les armes, les cristaux et les draps, qui s'écoulent dans tous les pays du monde.

Historique. — Au moment de la conquête romaine, le pays de Liège était habité : au nord de la Vesdre par les Éburons, dont le chef Ambiorix ne put, malgré son courage, empêcher l'extermination ; au sud par les Condrusiens et les Ségniens, vassaux des Tréviens. Les Romains incorporèrent le pays dans la province dite Germanie 1^{re}. On attribue sa conversion au christianisme notamment à saint Materne, évêque de Trèves au III^e siècle, et aux saints Monulphe et Lambert, évêques de Maestricht. Ce dernier fut martyrisé à Liège dans une chapelle que saint Hubert, son successeur, remplaça par une église qu'il lui dédia, en même temps qu'il transféra dans cette ville le siège épiscopal. Aux portes de Liège s'éleva le palais de Pepin de Herstal, de même que celui de Charlemagne, dont la famille regardait la contrée comme son berceau. Sous les rois Francs, celle-ci était renfermée dans l'Austrasie ; sous les premiers successeurs de Charlemagne, elle fit partie de la Lotharingie, puis de la Basse Lotharingie. Lorsque la souveraineté en eut été abandonnée aux évêques de Liège, les empiètements des grands seigneurs sur le pouvoir suprême y créèrent souvent des discordes désastreuses. Toujours est-il que depuis Charlemagne une vive impulsion était donnée aux études. Malgré les ravages

des Normands au IX^e siècle, ce mouvement scientifique se développa dans les monastères, en même temps que les libéralités des rois de France et surtout des empereurs d'Allemagne augmentèrent les domaines de l'évêché. Au X^e siècle, le pays de Liège devint une souveraineté particulière, qui fut gouvernée jusqu'en 1795, c'est-à-dire pendant huit siècles, par des princes-évêques relevant de l'empire d'Allemagne, mais de fait presque indépendants.

L'illustre Notger, qui monta sur le trône épiscopal en 974, doit être regardé comme le premier de ces prélats souverains : savant distingué, politique habile, chef énergique, s'il n'eut pas le titre de prince, il en eut les droits et les privilèges. Les empereurs placèrent sous sa juridiction les habitants de ses États, auxquels il donna leurs lois fondamentales ; il réprima les brigandages de ses vassaux, et développa merveilleusement la prospérité matérielle de ses



Liège. — Le palais des Princes-Évêques, aujourd'hui Palais de Justice et Hôtel du Gouvern. prov.

sujets ; aussi les Liégeois purent résumer ses travaux en disant qu'ils « devaient Notger au Christ, et tout le reste à Notger ». Dans la suite, furent créées diverses institutions, entre autres, à la fin du XI^e siècle, un *tribunal de paix*, sorte de « Trêve de Dieu », destinée à refréner les fureurs belliqueuses des seigneurs et des bourgeois. Du 18 juin 1316, date la *paix de Fexhe*, véritable grande charte des Liégeois, qui devançait les constitutions modernes les plus libérales. Le prince et les trois ordres ou états de la principauté : clergé, noblesse et bourgeoisie, tant des villes que des diverses communes, prenaient part aux affaires publiques. Aucun impôt ne pouvait être voté sans l'assentiment des états ; nul ne pouvait être jugé que selon les lois en vigueur. La confiscation et les arrestations arbitraires étaient prohibées ; l'inviolabilité du domicile était garantie à tous, si bien que le pauvre lui-même était réputé

« roi en sa maison ». Enfin, en 1343, on instituait un tribunal suprême dit des Vingt-Deux (quatre chanoines, quatre chevaliers nobles, quatorze bourgeois), qui exerçait son contrôle sur toutes les affaires et les personnes, sauf la personne sacrée du prince.

Malgré ces institutions, le Pays de Liège ne jouit pas d'une paix durable. Au XIII^e siècle, il avait été en lutte contre le duc de Brabant, qui triompha d'abord et ravagea la capitale en 1212, mais fut à son tour vaincu à Montenaeken l'année suivante. Au XIV^e siècle, la vie politique s'étendait à toutes les classes et l'on marchait à l'établissement d'une république démocratique. Ce mouvement fut arrêté par les princes bourguignons. En effet, à la suite d'une émeute populaire, Jean sans Peur défait les Liégeois à la bataille d'Othée en 1408 ; de nouvelles révoltes, encouragées par les intrigues de Louis XI, roi de France, furent réprimées par Charles le Téméraire, qui gagna la bataille de Brusthem, en 1467, et détruisit presque entièrement la ville de Liège. Cependant, les guerres civiles continuèrent plus ou moins à troubler la principauté. En 1684, l'évêque Maximilien de Bavière, aidé par Louis XIV, y mit un terme en exilant les principaux partis de la capitale, foyer de désordres. Mais, malgré leur neutralité, les princes-évêques ne purent empêcher les armées étrangères d'envahir leurs États. Ceux-ci, compris dans la division allemande du cercle de Westphalie, se partageaient en cinq contrées principales : la Hesbaye, le Condroz, la Famenne, l'Ardenne et la Campine, formant un long territoire à travers toute la Belgique orientale. La majeure partie de la province de Liège, près de la moitié de celle de Namur et le Limbourg presque entier en ont été tirés, ainsi que des lambeaux du Hainaut et du Brabant.

Au milieu du XVII^e siècle, on y comptait 28 villes, entre autres Maeseyck, Liège, Huy, Dinant, Givet, sur la Meuse ; Lobbes, Thuin, Marchienne-au-Pont, Châtelet et Malonne, sur la Sambre ; Verviers, Looz, Tongres, St-Trond, Bouillon, Couvin. Parmi ces possessions, les princes-évêques acquirent par donation ou par achat le comté de Hesbaye en 1040, le duché de Bouillon en 1095, le marquisat de Franchimont en 1112, le comté de Moha en 1204, le comté de Looz en 1336, le comté de Hornes en 1568, ce dernier appartenant aujourd'hui à la Hollande.

Au moyen âge, les princes-évêques avaient dû céder aux ducs de Brabant le comté de Brugeron, situé entre la Dyle et la Petite Gette. En 1676, la France les déposséda du duché de Bouillon, en attendant qu'elle enlevât toute la principauté, en 1794, à l'évêque François de Méan, qui fut le dernier souverain particulier du Pays de Liège. La partie centrale de cet État, avec la principauté de Stavelot, le comté autrichien de Dalhem et une portion du duché de Limbourg et du comté de Durbuy, forma jusqu'en 1814 le département français de l'Ourthe, ayant pour chef-lieu Liège. Cette circonscription, diminuée de quelques cantons cédés à la Prusse, a constitué la province de Liège actuelle.

Population. — La province de Liège, qui renfermait 372.000 âmes en

1831, en comptait 896.650 au 31 décembre 1912, c'est-à-dire que sa population a augmenté de 141 % en 81 ans. Elle occupe ainsi le 4^e rang pour la totalité des habitants, et le 5^e pour la densité, avec 310 personnes au km². Les Liégeois professent presque tous la religion catholique; ils parlent le wallon liégeois, qui est pour eux la forme populaire du français; toutefois, le canton de Landen emploie le flamand et celui d'Aubel l'allemand.

Administration. — La province de Liège forme, avec le Limbourg, le diocèse de Liège, qui comprend 40 doyennés. A la cour d'appel de Liège ressortissent ses trois arrondissements judiciaires de Liège, Huy et Verviers, divisés en 26 cantons de justice de paix. Enfin elle fait partie de la division militaire de Liège et elle est divisée en quatre arrondissements administratifs : ceux de *Liège*, *Waremme*, *Huy* et *Verviers*, qui renferment 342 communes, dont 7 sont des villes et 31 ont plus de 5.000 habitants.

ARRONDISSEMENT DE HUY.

L'arrondissement judiciaire de Huy comprend entièrement l'arrondissement administratif de même nom et, en outre, les deux cantons d'Avennes et de Landen, détachés de l'arrondissement administratif de Waremme.

Cette partie sud-ouest de la province, très allongée, se compose physiquement d'une portion de la plaine *Hesbayenne*, au nord de la Meuse, et du

Arrondissement judiciaire de Huy. 7 cantons, 134 communes. — *Sup.* 101.477 hecta. Huy, 14.4, Amay, 5.9, Ampsin, 2.6, Antheit, 3.8, Ben-Ahin, 2.9, Bois-et-Borsu, 1., Les Ains, 0.7, Marchin, 5.6, Neuville-sous-Huy, 0.1, Ocquier, 0.8, Ombret, 1.1, Pailhe, 0.4, Strée, 1., Tihange, 1.7, Vierset-Barse, 1.9, Vinalmont, 1.4, Vyle-et-Tharoul, 0.7, Wanze, 1.5. — Fumal, 0.9, W.

Avennes, 0.7, Abolens, 0.4, Acosse, 0.3, Ambresin, 0.7, Avin, 0.8, Blehen, 0.4, Braives, 1.3, Cipllet, 1., Crehen, 0.7, Fallais, 0.9, Hannut, 2.1, Latinne, 1.1, Lens-St-Remy, 1.2, Lens-St-Servais, 0.4, Meeffe, 0.9, Merdorp, 0.7, Moxhe, 0.7, Poucet, 0.5, Thisnes, 1.5, Tourinne, 0.4, Ville-en-Hesbaye, 0.8, Villers-le-Peuplier, 0.8, Wasseiges, 1., W. — Burdinne, 0.9, Hannêche, 0.4, Lamontzée, 0.3, Marneffe, 0.8, Oteppe, 0.7, Vissoul, 0.3.

Ferrières, 1.3, Ermonheid, 0.2, Filot, 0.4, Harzé, 1.2, Lorcé, 0.5, Vieuxville, 0.2, Werbomont, 0.4, Xhoris, 0.9.

Héron, 1.1, Bas-Oha, 1.3, Couthuin, 3.1, Huccorgne, 0.9, Landenne, 2.2, Lavoir, 0.4, Moha, 2.1, Seilles, 3.6, Waret-l'Évêque, 1.

Jehay-Bodegnée, 1.4, Aineffe, 0.3, Borlez, 0.6, Chapon-Seraing, 0.6, Fize-Fontaine, 0.7, Flône, 0.2, Les Waleffes, 1., Seraing-le-Château, 0.3, Vaux-et-Borset, 1., Verlainne, 1.9, Vieux-Waleffe, 0.4, Villers-le-Bouillet, 2.7, Warnant, 1.5. — Haneffe, 1.1, St-Georges, 6.5, W.

Landen, 3.1, Attenhoven, 1.8, Avernois-le-Bauduin, 0.7, Bertrée, 0.4, Cras-Avernois, 0.9, Elixem, 0.3, Grand-Hallet, 1.1, Houtain-l'Évêque, 1.3, Laer, 0.6, Lincet, 1.6, Neerhespen, 0.4, Neerlanden, 0.5, Neerwinden, 0.7, Overhespen, 0.5, Overwinden, 0.5, Pellaines, 0.4, Petit-Hallet, 0.5, Racour, 1.1, Rumsdorp, 0.2, Trognée, 0.4, Walsbets, 0.3, Wamont, 1., Wanghe, 0.2, Wansin, 0.3, Wezeren, 0.3, W.

Nandrin, 1.1, Abée, 0.6, Clavier, 1.2, Clermont, 0.9, Comblain-Fairon, 1.2, Ehein, 0.1, Ellemelle, 0.3, Fraiture, 0.5, Hamoir, 1.1, Hermalle-sous-Huy, 1.4, Hody, 0.3, Linchet, 0.1, Modave, 0.7, Neuville-en-Condroz, 0.6, Ouffet, 1.8, Outrelouxhe, 0.2, Poulseur, 1.3, Ramelot, 0.4, St-Séverin, 0.7, Sony, 0.4, Solcité, 0.4, Tavier, 1.3, Terwagne, 0.4, Villers-le-Temple, 1.1, Warzée, 0.4, Yernée, 0.3. — Anthisnes, 1.8, Comblain-au-Pont, 3.9, L.

plateau *Condrusien* (point culminant, 322 mètres), au sud. La pente générale est vers le nord-ouest, dans le sens du cours du *Hoyoux* et de la Petite Gette, mais contrairement à celui de la *Méhaigne*, qui contourne le plateau de Burdinne pour atteindre la Meuse, dont la vallée est transversale. La Meuse liégeoise continue, dans sa partie supérieure, la direction nord-est qu'elle avait depuis Namur, mais avec des proportions grandissantes pour l'ampleur de son lit et de sa vallée.

La Hesbaye. — « Entre la Dyle et la Meuse, la surface du pays n'offre pas d'accidents considérables. La Hesbaye se compose d'un immense plateau, assez monotone, assez banal en apparence, faiblement ondulé, très fertile et bien cultivé, peuplé de villages vivant dans l'aisance, mais qui ne diffèrent presque point entre eux. La Petite et la Grande Gette, même la Méhaigne, qui est pourtant un affluent de la Meuse, ne promènent leurs méandres qu'autour de quelques plis de terrain, sans rochers et sans collines. C'est peut-être la partie de la Belgique la moins « pittoresque » et la moins recherchée du commun des touristes, bien qu'elle ne manque assurément pas d'intérêt, lorsqu'on la visite en détail. Théâtre de toutes les guerres de la féodalité durant les derniers siècles du moyen âge, elle est restée, depuis cette époque, en dehors des grands courants de la civilisation : l'ancienne langue romane wallonne y est parlée dans sa tournure primitive ; les traditions orales y perpétuent les souvenirs les plus lointains ; enfin, quelques localités ont du caractère, comme Hannut, Orp-le-Grand, Landen, Waremmes ».

(Van Bommel, *Pat. Belg.*)

Rappelons aussi que le nom de « hesbayen » est employé, en dehors de la Hesbaye propre, pour désigner une importante zone culturelle, marquée par les dépôts de limons fertiles qui s'étendent sur toute la Belgique, depuis le haut Escaut jusqu'à la Meuse limbourgeoise.

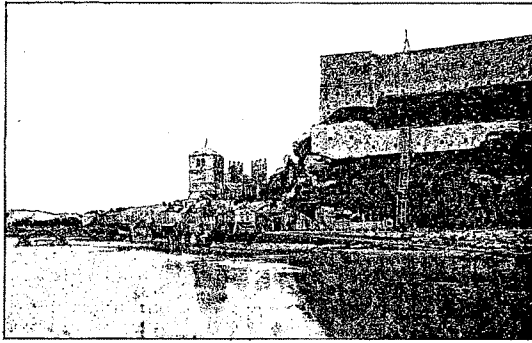
HUY, *chef-lieu d'arrondissement*, est une cité industrielle de 14.000 âmes, assise par 70 mètres d'altitude sur la Meuse, à son confluent avec le Hoyoux à droite et la Méhaigne à gauche, au pied de son église collégiale et d'une citadelle imposante, dans un vaste cirque de collines rocheuses ou boisées.

La *collégiale Notre-Dame* est l'une des plus belles églises du style ogival secondaire en Belgique. Figurant une croix latine à bras très raccourcis, elle mesure 72 mètres de longueur, 23 m. 50 de largeur et 30 mètres de hauteur. Ses trois nefs, séparées par deux rangées de grosses colonnes cylindriques, sont précédées d'une tour carrée, haute de 48 mètres et ornée d'une rosace rayonnante, qui produit dans l'intérieur de l'édifice un effet saisissant. Deux autres tours quadrangulaires cantonnent le chœur, éclairé par des fenêtres à meneaux rayonnants, et au chevet duquel est adossé le magnifique « portail de la Vierge ». Les fenêtres de la nef sont en style ogival flamboyant. Enfin on admire la châsse de saint Marc, en cuivre rouge doré. Huy a une autre église paroissiale, celle de *Saint-Pierre-outre-Meuse*, tandis que la chapelle *Notre-Dame de la Sarte*, sur la hauteur, est le but d'un pèlerinage très fréquenté.

La *Citadelle*, bâtie en pierre bleue (1822), s'élève sur un promontoire escarpé à l'endroit où était l'ancien château ; elle est déclassée depuis 1875. Le pont de sept arches en pierre, construit en 1294, fut détruit par le maréchal de Villeroi, puis rétabli en 1714. Enfin, la *Fontaine* de la Grand'Place comporte un vaste bassin en cuivre du xv^e siècle, recevant l'eau par quatre petites tours accompagnées de figurines.

Les Hutois sont fiers de ces « quatre merveilles », qu'ils appellent dans leur langage populaire : *li rondia* (la rosace de la collégiale), *li chestia* (le château), *li pontia* (le pont) et *li bassinia* (le bassin de la fontaine).

Huy était déjà au ix^e siècle la capitale d'un comté, qui devint en 985 la propriété des princes-évêques de Liège. Ainsi que son important château fort, il fut pris et repris un grand nombre de fois, notamment par les Français sous Louis XIV. Les Hollandais le prirent par stratagème en 1595, les Espagnols le reprirent en 1694, les Alliés en 1703 et 1705 ; enfin les Hol-



Huy, sur la Meuse. — La Citadelle et la Collégiale.

landais y tinrent garnison jusqu'en 1718 et démolirent ses fortifications avant de le rendre à l'évêque de Liège. Les Révolutionnaires français y détruisirent nombre d'abbayes et d'églises, dont on voit encore les restes, notamment le couvent des Croisiers, où résidait le général de l'Ordre, et celui des Augustins de Neufmoutier, fondé par l'apôtre des Croisades, le bienheureux Pierre l'Ermite, qui l'habita jusqu'à sa mort, en 1115 : ses cendres ont été dispersées en 1798, mais une statue lui a été érigée sur le lieu de sa sépulture. On en a aussi élevé une à Joseph Lebeau, homme d'État, natif de Huy, † 1866.

L'industrie hutoise, très active, comprend l'exploitation de carrières diverses, des usines à zinc et à plomb, des fonderies de fer et de cuivre, des fabriques de tôles et fer blanc, des distilleries considérables, et surtout les papeteries Godin, qui sont les plus importantes du royaume. La ville fait en outre le commerce de blé et de bestiaux, ainsi que d'un petit vin mousseux récolté sur les coteaux vignobles des environs.

CANTON DE HUY. — *Marchin* et *Vierset-Barse*, près du Hoyoux, ont des hauts fourneaux, des forges et laminoirs, des papeteries et d'importantes carrières. *Ben-Ahin*, sur la Meuse, exploite des charbonnages et fabrique de la poudre et des produits réfractaires ; il y avait à Solières une abbaye du XIII^e siècle, qui subsista jusqu'à la Révolution, et sur un rocher à pic, un manoir des Beaufort, aujourd'hui en ruines, berceau des illustres familles de Goesnes, de Fallais et de Spontin. Ce château soutint un siège mémorable en 1275, pendant la guerre de la Vache ; il fut pris et brûlé par les Liégeois en 1429 et par les Français en 1554. Des ossements d'animaux et d'oiseaux, d'espèces disparues, ont été recueillis aux environs. *Tihange* est la patrie de saint Jean, surnommé « Agneau », évêque de Tongres au VII^e siècle ; les Templiers y avaient un château fortifié, que l'on a récemment restauré. *Neuville-sous-Huy* offre l'élégant château du prince de Ligne, construit, dit-on, sur les plans de Vauban, le célèbre ingénieur militaire de Louis XIV.

Au nord de la Meuse et au milieu des vignes, s'élève *Ampsins* avec sa belle église gothique, son ancien manoir modernisé et ses fabriques de produits chimiques. En 1835, on y découvrit 60 caveaux renfermant des squelettes et des ornements rudimentaires : depuis lors ce lieu est appelé le « cimetière des Sarrasins ». *Amay*, qui cultive aussi la vigne, exploite des carrières et des charbonnages ; sa belle église Saint-Georges renferme la chaise de sainte Ode, sa fondatrice, fille de Childebert, roi d'Austrasie. *Wanze*, sur la Méhaigne, a des sucreries que l'on dit être les plus importantes de l'Europe. Il possédait jadis la haute cour de justice du comté de Moha. Les Hutois y furent défaits en 1225 par les troupes du prince-évêque. *Anthent* extrait de la houille et des pierres à chaux ; le hameau de Corphalie a donné son nom à une société métallurgique austro-belge, qui, fondée en 1846, exploite des mines de zinc, de plomb, de fer, d'alun, ainsi que les houillères qui lui appartiennent. L'ancienne abbaye du Val Notre-Dame, fondée au XII^e siècle, est transformée en château.

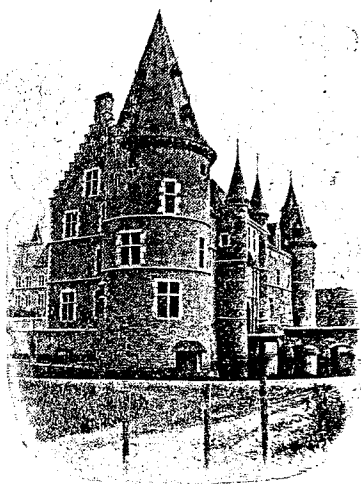
Les quatre cantons suivants sont situés en **Hesbaye**.

Dans celui de **HÉRON**, *Couthuin* exploite des charbonnages, *Scilles*, sur la Meuse, fabrique du plomb, du zinc et des produits chimiques ; ses carrières de grès ont fourni les colonnes de sept mètres de hauteur qu'on admire au palais des princes-évêques de Liège ; *Moha*, sur la Méhaigne, est l'ancien chef-lieu d'un comté composé de 52 villages et qui appartient aux princes-évêques depuis le XIII^e siècle. Sur un roc escarpé sont entassées les ruines du château seigneurial, que les Hutois démantelèrent en 1376.

AVENNES, en amont, eut une seigneurie, ainsi que *Fallais*, dont le château fut habité par Louis XIII en 1635, alors que les Français défrent les Espagnols aux *Avins*. Au nord, *Hannut*, chef-lieu de la haute Hesbaye, fait le commerce de bétail et fabrique des machines agricoles, des poêles, de la serrurerie, des engrais chimiques. C'était jadis une ville fortifiée du duché de Brabant, laquelle fut prise et reprise notamment pendant les guerres de Trente Ans, de la Succession d'Espagne et de la République. *Tourinne-la-*

Chaussée (Turris ad calciatum) est ainsi appelé de son antique forteresse, reliée par des souterrains à trois tours, et d'une chaussée datant des Romains ; on y a découvert, ainsi qu'à *Latinne*, des vestiges d'habitations de l'époque néolithique. Sur le plateau de *Burdinne*, le comte de Namur fut défait en 1321 par les troupes du prince-évêque.

Landen, au croisement de cinq voies ferrées, est une petite ville qui rappelle Pepin de Landen ou Pepin le Vieux, maire du palais d'Austrasie sous les derniers rois francs. Le dit Pepin fut la tige de la dynastie carolingienne, étant l'aïeul de Pepin de Herstal, qui eut pour descendants Charles Martel, Pepin le Bref et Charlemagne. Il mourut le 21 février 639 à Landen, son séjour ordinaire, et y fut d'abord enterré, dit-on, sous un monticule encore désigné sous le nom de « Tombe de Pepin. » Plus tard, on transporta ses restes au monastère de Nivelles, fondé par sa femme, sainte Itte ou Ideburge, et dont la fille, sainte Gertrude, fut la première abbesse († 659). Propagateur zélé du christianisme dans la contrée, Pepin est lui-même honoré comme saint. Landen était autrefois une place forte, qui fut incendiée en 1214 par les Liégeois. C'est dans les plaines situées entre cette ville et *Neerwinden*, que se livrèrent à un siècle de distance deux batailles célèbres : la première, gagnée par le maréchal de Luxembourg sur Guillaume III, roi d'Angleterre, en 1693 ; la seconde où, le 18 mars 1793, Dumouriez fut battu par le prince de Cobourg, grand-oncle du roi Léopold II ; ce qui retarda pour quelque temps l'annexion de la Belgique à la France.



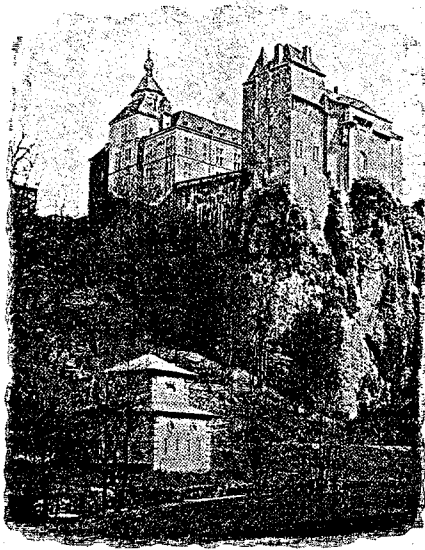
Le château de Fallais.

JEHAY-BODEGNÉE, non loin de la Meuse, fait voir le magnifique château des comtes van den Steen de Jehay, bâti sur pilotis et paraissant surgir des eaux. On y exploite des charbonnages, ainsi qu'à *Flône*, ayant une fonderie de zinc. Les rochers riverains de la Meuse atteignent ici plus de 200 mètres d'altitude. L'abbaye de Flône, de l'ordre de Saint-Augustin, fut supprimée et vendue à la Révolution ; le prince-évêque Adolphe de la Marck et les Liégeois y signèrent un traité de paix en 1330. *Warnant* eut des seigneurs dont descend la famille d'Oultremont, qui y possède un château ; le hameau de *Chantraine* fut le siège d'une commanderie de Malte. Le village des *Waleffes* renferme un tumulus considérable, attribué aux Romains ou aux Francs. En 1347, les Liégeois y furent vaincus par le prince-évêque. A *Sraing-*

le-Château, l'antique manoir féodal, incendié en 1869, est remplacé par un château ayant aussi l'aspect de forteresse.

Saint-Georges exploite des houillères et des carrières. Aux environs s'élève le château de Warfusée, qui fut le berceau d'une vaillante lignée de chevaliers, mais dont un seigneur, le comte de Renesse, fit traîtreusement assassiner en 1637 le bourgmestre de Liège, La Ruelle. Le hameau de Dommartin est célèbre par la bataille qui s'y livra, le 25 août 1325, entre les Waroux et les Awans : ceux-ci restèrent vainqueurs.

Au canton de **NANDRIN**, *Hermalle*, sur la Meuse, et *Neuville-en-Condroz* conservent leurs anciens châteaux féodaux. Mais on remarque surtout celui de **Modave**, fièrement campé sur un rocher dominant le cours du Hoyoux. Bâti au XVII^e siècle par le comte de Marchin, il passa plus tard aux Montmorency.



Le château de Modave, sur le Hoyoux.

L'église de Grand-Modave renferme de beaux mausolées des seigneurs du lieu. A *Villers-le-Temple*, les Templiers, puis les chevaliers de Malte, eurent un couvent fortifié. *Hamoir*, où l'on extrait du marbre, s'élève dans la pittoresque vallée de l'Ourthe, dont on admire les rochers grandioses, notamment vers *Comblain-au-Pont*. Toutefois, les nombreuses carrières de pierre bleue gâtent quelque peu cet aspect. En aval, *Pouleur* est dominé par une tour carrée de 30 mètres de hauteur et d'autres restes de sa forteresse, qui, dit-on, communiquait par un souterrain avec celle de Montfort, située sur l'autre rive.

FERRIÈRES, sur un plateau, possède des taillanderies, ainsi que le petit séminaire et l'école normale épiscopale agréée de Saint-Roch. Près de *Vieurville*, sur l'Ourthe, un roc escarpé porte les ruines du château de Logne, attribué aux Quatre fils Aymon : ancienne possession des abbés de Stavelot, il servit de place d'armes au Sanglier des Ardennes et fut détruit en 1521 par un capitaine de Charles-Quint.

ARRONDISSEMENTS DE LIÈGE ET DE WAREMME.

L'arrondissement judiciaire de Liège comprend l'arrondissement administratif de même nom (sauf quelques communes du sud), avec le canton de

Waremmes et quelques communes du canton d'Hollogne, qui font partie de l'arrondissement administratif de Waremmes.

Bien que son étendue n'atteigne pas le tiers de la province, cet arrondissement en renferme les deux tiers de la population, soit 600.000 habitants; ce qui s'explique par l'agglomération liégeoise, l'une des plus considérables et des plus intéressantes du pays.

Physiquement, il se compose d'une partie de la belle vallée de la Meuse, essentiellement industrielle, au centre; du *Pays de Herve*, herbager, à l'est; du *Condroz* et de la *Hesbaye* agricole, au sud et à l'ouest.

L'activité liégeoise. — « Comme dans la province de Namur, mais avec de plus larges proportions, tout, dans la province de Liège, favorise l'initiative individuelle, la hardiesse des entreprises, l'effort de l'intelligence et du travail persévérant et opiniâtre. Cette initiative et cet effort y sont puissants et s'y sont signalés par des créations industrielles gigantesques. Pendant que le sol, hardiment fouillé, donne avec abondance le fer, la houille, le zinc, le plomb, l'alun et le marbre, il se couvre sur les plateaux du Condroz et de la Hesbaye, le long des pentes, dans les prairies du fond des vallées, de riches

LIÈGE. 26 cantons, 342 communes, 896.650 habitants = 84 conseillers provinciaux.

Arrond. judiciaire de Liège. 12 cantons, 149 communes. — Sup. 88.270 hectares.

LIÈGE (2Cj.) 171. — 1^{re} Cj. Liège. (Quart. E. et N.) 2^e Cj. Liège (O. et S.).

Dalhem, 1.1, Argenteau, 0.9, Barchon, 0.6, Berneau, 0.4, Bombaye, 0.5, Cheratte, 2.8, Feneur, 0.2, Fouron-le-Comte, 1.2, Housse, 0.9, Mortier, 0.9, Mortroux, 0.5, Mouland, 0.7, Richelle, 0.7, St-André, 0.5, St-Remy, 0.9, Trembleur, 2.3, Visé, 3.9, Warsage, 0.8.

Feshe-Slins, 1.1, Alleur, 2., Boirs, 1., Glons, 2., Haccourt, 2.7, Hermalle-sous-Argenteau, 1.7, Hermée, 1.3, Heure-le-Romain, 1.6, Houtain-St-Siméon, 1.3, Juprelle, 0.8, Lantin, 0.5, Liers, 0.9, Lixhe, 1., Milmort, 1.6, Othée, 1.5, Oupeye, 1.6, Paifve, 0.4, Rocourt, 1.7, Slins, 1., Villers-St-Siméon, 0.4, Vivegnies, 2.4, Voroux-lez-Liers, 0.5, Wihogne, 0.3, Xhendremael, 1.1.

Fléron, 3., Ayeneux, 1.3, Bellaire, 1.6, Beyne-Heusay, 4.8, Cerexhe-Heuseux, 0.9, Chaudfontaine, 1.9, Chênée, 9.9, Embourg, 1.3, Evegnée, 0.3, Forêt, 4.2, Magnée, 0.5, Mélen, 1.5, Micheroux, 0.7, Nessonvaux, 1.1, Queue-du-Bois, 1.9, Retinne, 1.8, Romsée, 2.6, Saive, 1.6, Soumagne, 4.8, Tignée, 0.2, Vaux-sous-Chèvremont, 4.

Grivegnée, 12.2, Angleur, 11.4, Bressoux, 12.9, Jupille, 6.6.

Herstal, 23.2, Vottem, 4.2, Wandre, 6.

Hollogne-aux-Pierres, 5.4, Awans, 1.9, Awirs, 2.3, Bierset, 1.1, Chokier, 1., Engis, 2.9, Flémalle-Grande, 5.2, Flémalle-Haute, 4.9, Fooz, 0.6, Gleixhe, 0.3, Grâce-Berleur, 5.9, Hognoul, 0.5, Horion-Hozémont, 4., Jemeppe, 12.3, Loncin, 1.4, Mons, 4.3, Montegnée, 9.7, Roloux, 0.4, Velroux, 0.7, Villers-l'Évêque, 1.2, Voroux-Goreux, 0.8. — Crisnée, 0.5, Fexhe-le-Haut-Clocher, 0.8, Fize-le-Marsal, 0.5, Freloux, 0.1, Jeneffe, 0.8, Kemexhe, 0.5, Malle, 1.4, Noville, 0.4, Odeur, 0.3, Thys, 0.4. W.

Louveigné, 1.9, Aywaille, 5.4, Beaufays, 1., Dolembreux, 0.6, Esneux, 3.7, Fraipont, 1.6, Gornée-Andoumont, 0.4, Rouvroux, 1.4, Sprimont, 4.5.

St-Nicolas, 8.9, Ans, 10.9, Glain, 2.8, Tilleur, 6.8.

Seraing, 41.8, Boncelles, 1.7, Ougrée, 17.5, Plainevaux, 0.9, Ramet, 3.9, Rotheux-Rimièvre, 1., Tilff, 3.3.

WAREMMES, 4.2, Bergilers, 0.7, Berloz, 1., Bettincourt, 0.5, Bleret, 0.4, Boëlle, 0.3, Bovenistier, 0.5, Celles, 1.3, Darion, 0.2, Donceel, 0.3, Geer, 0.6, Grand-Axhe, 0.5, Grandville, 0.6, Hodeige, 0.8, Hollogne-sur-Geer, 0.8, Lamine, 0.6, Lantremange, 0.6, Lens-sur-Geer, 0.4, Ligney, 0.4, Limont, 0.7, Oleye, 1., Omal, 0.4, Oreye, 0.9, Pousset, 0.8, Remicourt, 0.9, Rosoux-Crenwick, 0.8, Viennne, 0.7. W.

produits agricoles et de bois. La Meuse qui a reçu la plupart de ses affluents, canalisés et rendus navigables, régularisée elle-même dans son cours par des travaux considérables, y est devenue un beau fleuve; le pays, sillonné de chemins de fer, de routes sans nombre, a un vaste système de communications, qui le rendent accessible jusqu'en ses parties les plus reculées. Le chemin de fer de la Vesdre, véritable merveille, semble un défi de l'homme à la nature, et le barrage de la Gileppe, qui en y emprisonnant une rivière, a transformé en un vaste lac toute une vallée, et créé pour l'industrie verviétoise un réservoir inépuisable, a achevé d'attester que l'art de nos ingénieurs ne connaît plus d'obstacles infranchissables. Sous notre régime de liberté, avec tant de ressources, avec ce peuple si spontané, si hardi, d'une conception si prompte, d'un esprit si curieux et si ouvert, d'une indépendance si résolue, doué d'une si rare énergie et d'une si grande diversité d'aptitudes, habitué enfin à ne compter ni les difficultés matérielles, ni le labeur, ni les sacrifices nécessaires, les réalités possibles excéderont sans doute les espérances les plus ambitieuses. »

(Eug. Landoy, *Belg. ill.*.)



Extrait de la carte au 160.000, ou 1 m/m = 160 mètres.

Types liégeois. — « Avec les habitudes modernes, les types populaires liégeois autrefois si caractérisés, disparaissent tour à tour. Je ne prendrai pour exemple que les petits métiers. Où sont les *cotiresses* (maraîchères) qui venaient au marché le poing sur la hanche, coiffées d'un chapeau de feutre noir, large comme un parapluie, sur lequel se tenait en équilibre une pyramide de paniers de légumes? Ces dames se font maintenant traîner par un fringant poney et portent

des bonnets fleuris. Où sont les *botresses* aux vives reparties, triplant (dansant) en pleine rue sur du charbon menu mouillé et mêlé de *dielle* (terre glaise), dont elles faisaient des *hochets* (briquettes)? On en rencontre çà et là; mais elles deviennent rares. Où sont les *messagers* et les *messagères* des Ardennes et de la Hesbaye, à la tête d'un baudet et d'une charrette à bêche? Les bouchons des grandes routes ne les connaissent plus: le train les emporte. Et les marchandes de *maquaye* (caillebotte), avec une petite table à quatre pieds sur la tête? Les *porteurs* de fusils abondent à certains jours aux environs des fabriques; mais on commence à se servir de petites voitures.

» Je voudrais décrire ce qui survit encore des anciennes mœurs et passer

en revue quelques figures originales : le *houilleur*, à chapeau de cuir, la chaîne au dos, plus noir que le ramoneur ; le *naiveux* (batelier) en demi-blouse bleue, d'autres et d'autres ; je voudrais surtout vous faire assister à une de ces bruyantes fêtes de paroisse qui alternent pendant tout l'été, et dont les *cramignons* sont l'expression la plus joyeuse. Un jeune homme portant un bouquet ou un drapeau saisit la main d'une fillette qui offre sa main vacante à un second *valet*, puis vient une autre *crapaude*, et ainsi de suite, et voilà toute la bande en mouvement, décrivant des méandres et enveloppant quelquefois les passants, au son d'une chanson au besoin improvisée, dont le



Panorama de la ville de Liège ; vue prise de la colline de Bueren.

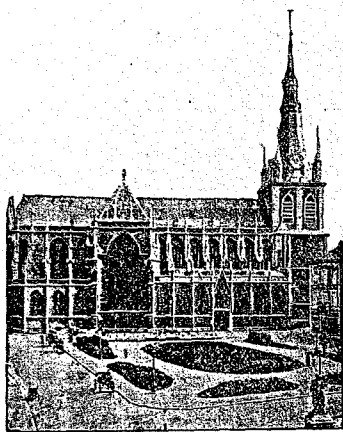
refrain est répété et quelquefois hurlé en chœur. C'est gai, c'est vivant, c'est méridional, et non certes sans poésie, surtout lorsque le soleil brille, et que les pavés sont encore jonchés des fleurs semées sous les pas de la procession ».

(A. Le Roy, *Belg. ill.*).

LIEGE, en flamand *Luik*, en allemand *Lüttich*, chef-lieu de la province de ce nom, est une grande cité de 170.000 âmes (noyau d'une agglomération de 370.000), très industrielle et fortifiée, pittoresquement située au confluent de la Meuse et de l'Ourthe par 55 mètres d'altitude.

L'immensité du paysage où Liège est située, les vertes collines qui l'en-

tourent, toutes parsemées de maisons de campagne et de manufactures ; sa disposition en amphithéâtre sur la colline de Sainte-Walburge, le fleuve qui la traverse dans toute sa longueur au nord-est ; les dômes, les clochers de ses églises, la tour carrée et la haute nef de la collégiale Saint-Martin, qui dominent la populeuse cité ; puis à l'ouest, au milieu des vergers, l'immense façade de l'abbaye Saint-Martin, convertie en caserne et hôpital militaire ; plus loin vers le nord, les hauteurs couronnées par la citadelle ; tout cet ensemble forme un aspect des plus pittoresques. Ce qui donne une physionomie particulière à ce tableau c'est la forêt de hautes cheminées, qui, de toutes parts autour de la ville et au loin à l'horizon, de Jupille à Seraing, répandent des nuages de vapeur et de fumée dans l'atmosphère, attestant la prodigieuse activité des habitants.



Liège. — La Cathédrale Saint-Paul.

La ville, dans sa partie la plus considérable, est située sur la rive gauche de la Meuse. Le quartier de la rive droite, principalement occupé par des manufactures et des ouvriers, renferme la gare de Longdoz. A l'intérieur, s'alignent les quais et les nouveaux boulevards ; là, à côté de la vieille cité, trop resserrée, se dilate entre le boulevard d'Avroy et la Meuse, le superbe quartier de l'Île de Commerce avec ses riches demeures de style varié, ses terrasses agrémentées de statues, son décor de verdure encadrant une miniature d'étang. La place du Théâtre, la place Verte, la place Saint-Lambert et la place du Marché, toutes voisines les unes des autres, sont les points les plus

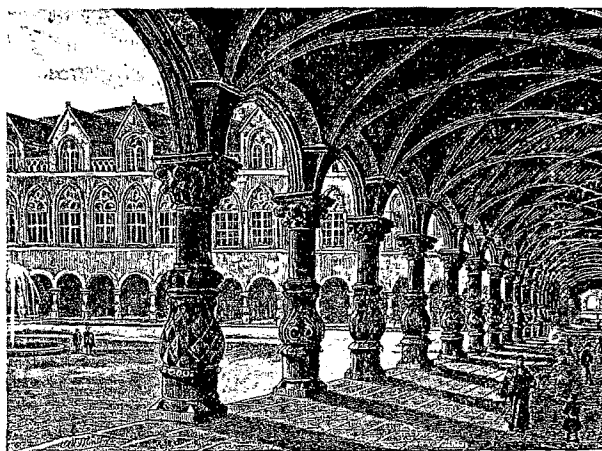
animés de la ville.

Liège renferme de nombreux monuments du moyen âge. Ses églises datent généralement du x^e ou du xi^e siècle, mais elles ont été reconstruites ou restaurées. La **Cathédrale** est l'ancienne église **Saint-Paul**, réédifiée au xiii^e siècle dans le style ogival primaire ; à l'intérieur, elle offre sa voûte couverte d'arabesques peintes représentant une feuillée où se jouent des oiseaux, une magnifique chaire en bois sculpté, la clôture en cuivre du chœur et, dans le trésor, le buste en vermeil de saint Lambert.

L'église **Saint-Jacques**, reconstruite au xvi^e siècle, est la plus remarquable de Liège ; type presque parfait du style ogival tertiaire, elle a un beau buffet d'orgues, des stalles et des vitraux magnifiques, mais surtout une voûte admirablement décorée. « Les mots vagues, comme les mots techniques », dit M. Nisard, « me manquent pour peindre cette nef si vaste, si majestueuse, si légère, qui élève l'âme sans peser sur elle, et où les chants de la prière ont

quelque chose d'aigu et de joyeux. La voûte, terminée à peu près vers le même temps que celle de la cathédrale, semble comme dérobée sous un réseau de fines arêtes qui s'entre-croisent avec symétrie et courent autour de médaillons où sont peintes des têtes, les unes nues, les autres portant le casque du seizième siècle, celles-ci d'hommes, mystérieux assistants, placés entre le ciel et la terre. On dirait un immense berceau dont le treillis de pierre offre à chacun de ses points d'intersection un camée antique, et dont les ouvertures laissent voir l'azur du ciel ».

Bien en vue sur une colline, l'église *Saint-Martin*, incendiée en 1313 par représailles populaires, a été rebâtie au xvi^e siècle. Là fut instituée et célébrée pour la première fois, en 1246, la fête du Très-Saint-Sacrement, aujourd'hui la plus solennelle de la catholicité. *Saint-Barthélemy*, église romane à cinq nefs, du xi^e siècle, renferme des fonts baptismaux qui sont un chef-d'œuvre



Liège. — Clôture de l'ancien palais des Princes-Evêques.

de dinanderie. Parmi les autres églises, citons : *Sainte-Croix*, gracieux monument de style ogival rayonnant, du xiv^e siècle, avec un vaisseau à trois nefs d'égale hauteur ; *Saint-Denis*, reconstruite au xiii^e siècle ; *Saint-Jean*, rebâtie après 1757 et conservant les restes de l'évêque Notger, qui l'avait fondée.

Le **Palais de Justice** et l'*hôtel du gouvernement provincial* occupent l'ancien *palais des Princes-Evêques*, dont Charles-Quint disait qu'il était « le plus beau de la chrétienté. » On en admire surtout la première cour entourée de façades, supportées par des galeries aux arcades surbaissées, aux larges piliers de granit sculptés sur dessins différents, et formant un ensemble architectural étrange, mais remarquable, unique ! « A coup sûr, l'ultramosaïn François Borset, qui a sculpté les soixante colonnes, toutes dissemblables, de notre portique, n'était pas homme à brider sa fantaisie. Les fûts mi-cylindriques mi-bulbeux ou à double renflement, formant chandelier ou tulipe,

écaillés, feuillus, zigzagés, ici portant sur des dés où se jouent des animaux bizarres, là sur des bases arrondies et à mascarons ; les corbeilles cubiques des chapiteaux, ornées de végétaux impossibles, laissant place à des visages qui ont l'air de vous narguer au passage... cela ne se décrit pas : il faut le voir. Les arcs sont des ogives très évasées, à peine relevées en accolade. L'espace qui les sépare des fenêtres est orné de petits arcs trilobés encadrant des blasons, alternativement 2 et 1 de chaque travée, alternance en rapport avec la largeur des fenêtres, qui ont tour à tour deux et trois compartiments avec un seul croisillon en pierre. Les travées à fenêtres étroites sont flanquées de longues colonnettes portant, ou devant porter, des statues à la hauteur du toit, d'où s'élancent d'autres colonnettes terminées par des pinacles, de chaque côté d'un galbe triangulaire fleuroné ou arrondi en cintre. Ces travées ont deux fenêtres superposées, celle d'en haut formant lucarne ».

L'hôtel de ville de Liège, reconstruit en 1714, est un édifice un peu lourd, mais qui ne manque pas d'originalité. La prison cellulaire affecte le style d'un vaste château féodal entouré de hautes murailles crénelées et surmonté d'un donjon. Le passage Lemonnier, galerie couverte, le Théâtre royal et l'ancienne Maison Curtius, du xvi^e siècle, sont aussi intéressants.

Le pont des Arches, entièrement reconstruit en 1860, s'ouvre sur la Meuse, qui est ici profonde et prend une largeur de 140 mètres. L'ancien pont, à dos d'âne, était recouvert de maisons, qui en faisaient une véritable rue ; c'est de là que Jean sans Peur et Charles le Téméraire firent procéder à leurs cruelles noyades. A la fin du xvii^e siècle, l'évêque Maximilien de Bavière y fit élever un fortin appelé la Dardanelle, destiné à contenir le peuple des deux quartiers en cas d'émeute. Le 27 juillet 1794, il fut le théâtre d'une rencontre sanglante entre les soldats de Jourdan et les Autrichiens.

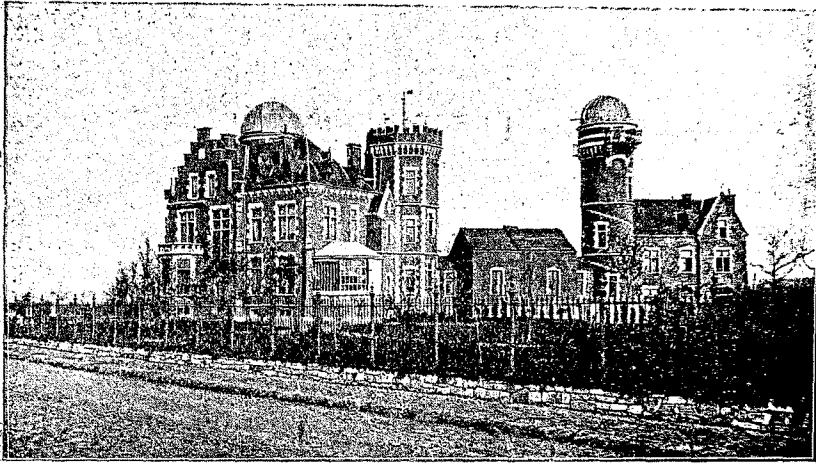
Des autres ponts, le plus remarquable est celui de *Fagnée*, à trois arches, long de 150 mètres, orné de pilones, de statues et d'une balustrade artistique, édifié à l'occasion de l'Exposition universelle de 1905.

Parmi les promenades de la ville, signalons, sur l'ancien quai, le *square d'Avroy*, au centre duquel s'élève la statue équestre en bronze de **Charlemagne**, avec piédestal en granit, entouré des statues plus petites de Pepin de Landen, Pepin de Herstal, Charles Martel, Pepin le Bref et de la reine Berthe ; puis le *Jardin d'Acclimatation*, sur la rive droite, le *Jardin Botanique*, avec ses jolies serres, et surtout le *parc de Cointe*, avec un Observatoire météorologique, sur un plateau d'où l'on jouit d'un panorama superbe. La place du Marché, près de celle de Saint-Lambert, est ornée de la fontaine des Trois-Grâces, posée sur quatre lions accroupis et surmontée du **Perron**, cette colonne symbolique des libertés liégeoises, avec à son sommet une croix, qui marquait la principauté ecclésiastique. Rue Féronstrée, on montre au n° 10 la maison où vint mourir misérablement, en 1106, le sanguinaire empereur d'Allemagne, Henri IV, frappé d'excommunication par le pape Grégoire VII et détrôné par ses propres fils.

La place de l'Université offre la statue du géologue André Dumont, et la place du Théâtre celle du musicien Grétry. Devant la cathédrale, une fontaine du xvii^e siècle porte la statue de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus.

De toutes ses anciennes **fortifications**, Liège n'a gardé que deux forteresses, d'ailleurs déclassées : au nord, sur la colline Sainte-Walburge, la *Citadelle*, dont les glacis ont été convertis en parc public ; sur la rive droite de la Meuse, le *fort de la Chartreuse*, couronnant le *mont Cornillon*, au pied duquel se trouve le couvent qu'habita sainte Julienne, l'inspiratrice de la fête du Très-Saint-Sacrement.

La nouvelle défense de la place comprend douze forts, dont six grands et six petits. Les grands forts sont ceux de Barchon, Fléron, Boncelles, sur la



Observatoire du plateau de Cointe, près de Liège.

rive droite de la Meuse, Flémalle, Loncin, Pontisse, sur la rive gauche ; les petits forts sont ceux d'Évegnée et d'Embourg, rive droite ; d'Hollogne, de Lantin et de Liers, rive gauche.

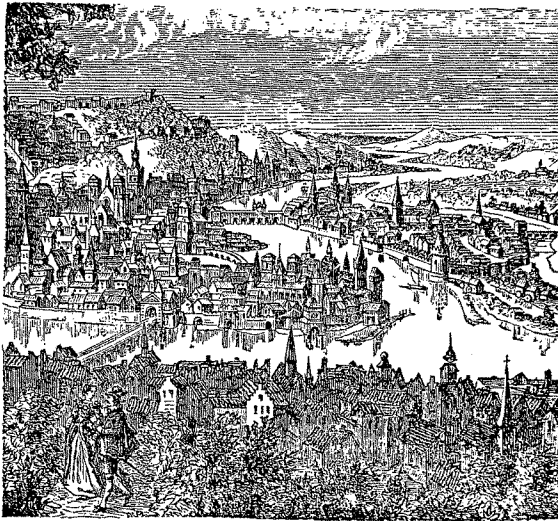
Liège est richement doté d'établissements scientifiques. Son *Université*, établie en 1817 par le gouvernement néerlandais, est devenue l'une des deux universités de l'État ; elle comprend les quatre facultés de philosophie et lettres, sciences, droit, médecine, et renferme une riche bibliothèque. Parmi les écoles, citons celles des arts, manufactures et mines, l'école industrielle, l'école des beaux-arts et celle d'artillerie, le conservatoire de musique, le séminaire diocésain, le collège des Pères Jésuites et l'institut des sourds-muets et aveugles. On trouve à Liège des musées d'archéologie, de peinture, d'armes, d'arts décoratifs du « Vieux Liège » et les collections installées dans les instituts universitaires. Le musée Grétry, concernant l'illustre com-

positeur, est installé dans sa maison natale. Le grand hôpital civil, ou hôpital de Bavière, est le principal établissement de bienfaisance.

Pour l'industrie, Liège tient en Europe l'un des premiers rangs par sa fonderie royale de canons, sa manufacture d'armes de guerre et ses fabriques privées de fusils de chasse, pistolets, revolvers : produits qui s'exportent dans le monde entier. C'est en même temps le second centre de l'industrie métallurgique du royaume : fabrication de la fonte, du fer, de l'acier, du zinc, du plomb, des machines, des rails et d'objets de toutes sortes. Il possède, en outre, des manufactures de tabac, de draps et de cotonnades, des papeteries, des raffineries de sucre et de sel, des verreries. L'important bassin houiller de la Meuse, dont Liège fait partie, traverse presque toute la province dans le sens même du fleuve. Toutes ces productions et d'autres encore alimentent nécessairement un commerce considérable.

Historique. Liège, en latin *Leodicus*, *Leodium*, *Legia*, doit son nom au ruisseau anciennement appelé *Legia*, aujourd'hui le « ri de Coq-Fontaine », qui vient s'y jeter dans la Meuse. En 558, saint Monulphe, évêque de Maestricht, éleva aux saints Côme et Damien, près de ce ruisseau, une chapelle dans laquelle saint Lambert, l'un de ses successeurs, fut assassiné en 708. Saint Hubert, qui succéda à ce dernier, remplaça la chapelle par une basilique en l'honneur du martyr, et le donna pour patron à Liège, où lui-même transféra son siège en 720. Charlemagne tint souvent des assemblées à Liège, qu'il dota d'immunités et d'écoles savantes. Il y exila Didier, roi des Lombards. Du grand empereur date la réputation de Liège, dont le nom, répété par les poètes et les chroniqueurs, se répandit dans toute l'Europe. La ville en reçut aussi l'étendard de saint Lambert, qui ne fut jamais pris par l'ennemi. En 974, apparaît le grand Notger, premier prince-évêque de Liège, qui entoura la cité de murailles et bâtit la plupart de ses églises. Vers le milieu du XI^e siècle, les études, de plus en plus cultivées depuis Charlemagne, sont tellement florissantes à Liège que cette ville fut appelée *Fontaine de Sapience*. Mais pendant le reste du moyen âge, son histoire n'est remplie que des luttes intestines du prince, de la noblesse ou de la bourgeoisie et du menu peuple, tantôt séparés, tantôt réunis deux contre un. Au XV^e siècle, les bourgeois de Liège subissent plusieurs défaites et tombent sous les coups de Charles le Téméraire, qui leur enlève leurs privilèges. En 1468, à l'instigation de Louis XI, roi de France, ils se révoltent de nouveau ; mais Charles revient, emmenant cette fois son rusé adversaire, qui s'était laissé prendre au piège à Péronne, et qui dut assister au siège et à la destruction de la turbulente cité. En effet, Liège, presque sans troupes et sans murailles, fut pris d'assaut, malgré l'héroïsme de ses habitants et le dévouement des 600 Franchimontois, qui tentèrent d'enlever le duc dans son camp pendant la nuit, et y trouvèrent la mort jusqu'au dernier. L'armée bourguignonne se livra au pillage et à l'incendie de la ville. Hommes, femmes et enfants au nombre de 10.000 furent passés au fil de l'épée ou noyés dans le fleuve. Liège, qui comptait alors 120.000 âmes, mit plusieurs siècles à se relever de ses ruines.

Guillaume de la Marck, le « Sanglier des Ardennes », vint aussi en 1482 livrer la ville et le pays à l'anarchie, faisant même assassiner l'évêque Louis de Bourbon. Le xvi^e siècle fut relativement paisible et bienfaisant, grâce au gouvernement éclairé du prince-évêque Evrard de la Marck, qui s'appliqua à faire oublier les torts des seigneurs de sa maison envers la principauté. Mais au siècle suivant se formèrent deux partis, qui se firent une guerre acharnée : celui des *Chiroux* (nom wallon des hirondelles), qui tenait pour le prince, et celui des *Grignoux* (grognards), qui tenait pour la puissance consulaire ; l'assassinat du bourgmestre La Ruelle et les terribles représailles qui suivirent en furent l'épisode le plus sanglant. Enfin l'évêque Maximilien de Bavière, aidé de Louis XIV, mit un terme à ces discordes et remplaça le gouvernement



Vue de la ville de Liège au XVII^e siècle.

démocratique de la cité par un régime de liberté tempérée. Mais la nouvelle ère de paix fut troublée par les invasions étrangères. Déjà en 1676, les Français, en guerre avec la Hollande, s'étaient emparés de la ville. Le maréchal de Boufflers, à son tour, la bombarda quinze ans plus tard. Marlborough la reprit en 1702, et les Français y rentrèrent en 1792, sous Dumouriez, puis en 1794, avec Jourdan, vainqueur des Autrichiens. Devenu chef-lieu du département de l'Ourthe en 1795, puis d'une province des Pays-Bas en 1814, Liège se fit remarquer par son active coopération à la patriotique Révolution de 1830. Enfin il eut l'honneur d'être choisi, à l'occasion de la célébration du 75^e anniversaire de l'indépendance belge, pour être le siège de l'*Exposition universelle de 1905*. Les produits de trente-deux nations concoururent dans ses halls, ses pavillons, ses jardins. 40 congrès de tous genres s'y tinrent dans ses

palais, et des attractions, des fêtes, des tournois historiques, la réédification d'un spécimen du « Vieux Liège », y attirèrent pendant six mois tout un monde cosmopolite.

Parmi les Liégeois célèbres, on cite : Jean Colin, guerrier du x^e siècle qui, ayant eu les yeux crevés dans une mêlée, continua néanmoins à frapper l'ennemi avec un énorme maillet : d'où l'expression jouer au colin-maillard ; Gilles d'Orval, chroniqueur du XIII^e siècle ; Ursin de Vivario, patriarche de Jérusalem, † 1542 ; Lombard, peintre et architecte, † 1560 ; Mathieu Laensberg, né vers 1600, chanoine de Saint-Barthélemy, auteur d'un almanach populaire ; le graveur Jean Varin, † 1672 ; le peintre Lairesse, surnommé le Poussin belge, † 1711 ; le musicien Grétry, mort en 1813 près de Paris : son cœur a été rendu à sa ville natale ; le physicien aéronaute Robertson, † 1836 ; le baron Surlet de Chokier, régent du royaume en 1830, † 1839.

Banlieue de Liège. — Tout autour de Liège, les grandes fabriques foisonnent. A chaque pas, on se heurte à une usine et il y a au sud, à Sclessin, Ougrée et Seraing, un horizon de hautes cheminées qui pointent vers le ciel comme les immenses baïonnettes d'un champ de bataille pacifique, dont l'activité prodigieuse étonne et ravit, tandis qu'une quarantaine de charbonnages, disséminés sur quelques lieues de superficie, dissimulent leur mystérieux travail dans le silence de la terre.

« Le spectacle est surtout intéressant le soir lorsqu'on approche de Liège, en amont de Seraing. Là-bas, dans les futaies, au pied des collines brunes et velues de l'occident, deux rondes prunelles de feu éclatent et resplendissent comme des yeux de tigre. Au bord de la route, un effrayant chandelier de quatre-vingts pieds de haut flambe dans le paysage et jette, sur les rochers, les forêts et les ravins, des réverbérations sinistres... Toute la vallée semble trouée de cratères en éruption. On croirait qu'une armée ennemie vient de traverser le pays, et que vingt bourgs mis à sac vous offrent à la fois dans cette nuit ténébreuse tous les aspects et toutes les phases de l'incendie : ceux-là embrasés, ceux-ci fumants, les autres flamboyants... Ce sont les usines qui s'allument. » (V. HUGO).

SAINT-NICOLAS, sur le plateau à l'ouest, pratique l'industrie céramique, et comme les autres communes de son canton, exploite des houillères ; telles sont : *Glain*, ayant une maison d'aliénés, installée dans un ancien couvent de Dominicains ; *Ans*, qui fabrique des cordes, de l'armurerie et, depuis 1905, possède le corps de saint Vincent de Paul ; *Tilleur*, avec des hauts fourneaux, des fonderies, des laminoirs et des briqueteries.

HERSTAL, en aval de Liège, exploite des houillères, fabrique de la quincaillerie et possède une grande manufacture d'armes de guerre, occupant plus de 2000 ouvriers. Comme antiquités, on y remarque une chaussée romaine dite de Brunehaut, deux tours et autres restes d'un château des Carolingiens. L'église paroissiale, dédiée à la Mère de Dieu, fut fondée par Charlemagne et reconstruite en 1677. Ce lieu est appelé dans les actes anciens *Heristallum* ou *Herstallium*, la « résidence du seigneur. » Son château fut en effet le

séjour ordinaire de Pepin le Gros, qui l'avait bâti et qui en prit son surnom de Héristal ou Herstal. Les rois de France de la seconde race, descendants de Pepin, continuèrent de l'habiter. La seigneurie de Herstal fit dans la suite partie du duché de Basse Lotharingie et devint l'apanage des fils puînés des ducs de Brabant. En 1444, la maison de Nassau se trouva en possession de cette seigneurie, subordonnée à l'église de Liège quant aux droits du souverain. Frédéric, roi de Prusse, héritier de la terre de Herstal, la revendit aux princes-évêques, qui portèrent dès lors le titre de barons de Herstal.

Wandre, séparé de Herstal par la Meuse, extrait de la houille et fabrique des platines pour fusils et pistolets ; c'est un grand marché au beurre.

GRIVEGNÉE, sur l'Ourthe inférieure, est un bourg important par ses houillères, ses fonderies de fer et de cuivre, ses ateliers de construction de chaudières, ponts et bateaux de fer. Dans l'usine de la Société de Grivegnée, on introduisit, pour la première fois en Belgique, les procédés anglais pour le travail du fer. C'est au hameau de Wez que le prince-évêque Louis de Bourbon fut assassiné par ordre du « Sanglier des Ardennes », le 20 août 1482. — *Angleur*, sur la presqu'île formée par la Meuse et l'Ourthe inférieure, appartient comme seigneurie à l'abbaye de Saint-Remi de Reims. C'est aujourd'hui le centre des opérations de la Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la *Vieille-Montagne*. Son établissement est le plus important en ce genre de toute l'Europe. Cette Société belge, fondée en 1837, exploite plusieurs houillères de notre pays et des gisements de calamine, de blende, de galène, en Suède, en Espagne, en Sardaigne, en Algérie. Outre ses usines d'Angleur, d'Engis, de Huy, elle en possède même en France et en Allemagne. — *Bressoux*, nécropole des Liégeois, renferme des fonderies de fer et de cuivre. Les Français, commandés par Jourdan, y gagnèrent une bataille le 19 septembre 1794 : ce fut la dernière livrée aux Autrichiens sur le territoire belge.

Jupille, aux portes de Liège, exploite des houillères et fabrique, entre autres produits, de la clouterie, de la quincaillerie et des canons de fusils. Ancienne *Jobii villa*, Jupille était comme Herstal, auquel le reliait un pont, l'un des domaines préférés de Pepin le Gros, qui y mourut en 714. Quelques historiens y font naître Charles Martel, Pepin le Bref, Charlemagne et Louis le Débonnaire. Mais le grand empereur est aussi réclamé pour enfant par Liège, Aix-la-Chapelle, Munich, Mayence, voire les forêts de la Souabe. En tout cas, il visita souvent Jupille, où il célébra plusieurs fois les fêtes de Pâques et de Noël. L'empereur saint Henri donna ce domaine en 1008 à l'évêché de Verdun, qui le céda en 1266 à celui de Liège.

Seraing, ville de 42.000 habitants sur la rive droite de la Meuse, que traverse un pont suspendu, doit son exceptionnelle prospérité métallurgique aux ateliers de construction installés en 1817, par l'Anglais *John Cockerill*, dans la propriété d'un ancien château d'été des princes-évêques. Cockerill donna une impulsion considérable à son entreprise ; mais, en 1839, il fut obligé de liquider et alla mourir à Varsovie l'année suivante : son œuvre, continuée par une Société, est devenue l'établissement métallurgique le plus considérable

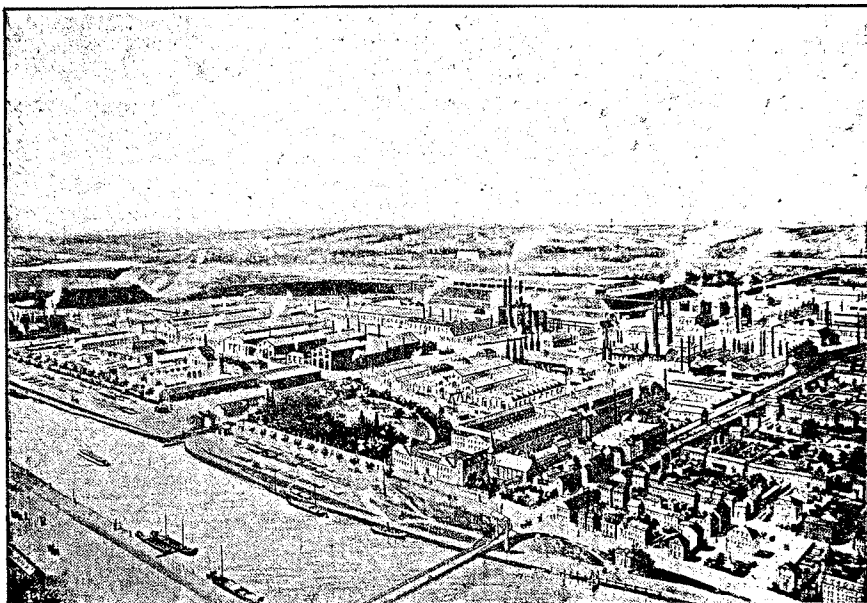
de la Belgique, parfaitement comparable au grand établissement français du Creusot et à ses analogues d'Allemagne et d'Angleterre. Il couvre 108 hectares et occupe 12.000 ouvriers et employés ; le service intérieur utilise 60 km. de chemins de fer, non compris ceux à voies étroites. Environ 360 moteurs mécaniques représentant une force de 20.000 chevaux-vapeur, consomment chaque jour 1500 tonnes de combustible. La houille est extraite du sous-sol même par 2500 ouvriers. La consommation annuelle du minerai est d'environ 300.000 tonnes. L'établissement possède des minières en Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et en Espagne, ainsi qu'un chantier naval à Hoboken, près d'Anvers. A Seraing même, le service industriel comprend neuf sections : houillères, fours à coke, hauts fourneaux, fonderies de fer, aciéries (marteaux-pilons, laminoirs), chaudronneries, roues et trains montés, ateliers de construction.

L'établissement peut produire par an 100 locomotives, 70 machines à vapeur, 1500 autres constructions mécaniques, 10.000 tonnes de métal pour ponts, charpentes, chaudières, 15 bâtiments de navigation maritime ou fluviale, des coupoles cuirassées, des canons en acier, des obus, etc. La valeur de cette production est d'environ 45 millions de francs. L'ancien palais épiscopal, situé en avant des usines, est occupé par le directeur général ; dans la cour intermédiaire se dresse, depuis le 29 octobre 1871, la statue du fondateur John Cockerill.

De Seraing dépend l'antique abbaye cistercienne du **Val Saint-Lambert**, transformée en une importante cristallerie-verrerie, qui, avec ses annexes de Jemeppe-sur-Meuse, Namur et Jambes, occupe plus de 4500 personnes. Tous les procédés de moulage et de taille sont employés au Val Saint-Lambert. Des ateliers spéciaux préparent ou purifient le sable, la potasse, le salpêtre, le minium, les matières premières de la fabrication du cristal. Mêmes soins dans celle des creusets et la construction des fours à fusion, des fours à gaz, ancien type Boetius, ou système nouveau de Siemens. Leurs flammes perdues sont utilisées pour la production de la vapeur qui active les machines motrices des tailleries. Ces tailleries, avec celles d'Herbatte, à Namur, comptent plus de 800 tours. Les pièces fabriquées annuellement représentent une valeur de 8 millions de francs, et rivalisent sur les marchés du globe avec celles des cristalleries françaises de Baccarat. Comme en d'autres établissements industriels de notre pays, celui de Seraing notamment, on s'est efforcé, par diverses institutions : écoles, caisses d'épargne et de secours, etc., d'y procurer le bien-être matériel et moral des ouvriers. Chaque verrier y a même son logement et un petit jardin.

En aval, **Ougrée**, dont le nom viendrait d'une colonie hongroise, déploie une activité industrielle intense, que se partagent des houillères, des fours à coke, de magnifiques hauts fourneaux, des fabriques de fer, des laminoirs pour tôles, acier, zinc, cuivre, des ateliers de construction de machines. Ces grands établissements, dont une bonne part revient à **Sclessin**, dépendance située sur l'autre rive du fleuve, sont presque aussi importants que

ceux mêmes de Seraing. On remarque, en outre, les châteaux de ces deux localités. — **Tilff**, dans la pittoresque vallée de l'Ourthe, est une commune intéressante, non seulement par ses usines à laminer le zinc et la tôle, mais surtout par ses sites enchanteurs, son église de style gothique, son château et sa grotte. Le château de Brialmont, fondé au XIII^e siècle et reconstruit au XVIII^e, couronne la cime d'un rocher au bord de la rivière. La **grotte** de Tilff, rivale de celle de Remouchamps, présente un phénomène particulier : des stalagnmites soudées à des stalactites correspondantes sont, par suite d'un éboulement du sol inférieur, restées suspendues à plusieurs pieds de hauteur. — *Plainevaux* a, dit-on, donné le jour au découvreur du charbon de terre,



Seraing et les usines Cockerill, sur la rive droite de la Meuse.

le maréchal ferrant Hullos, qui vivait au XIII^e siècle : de son nom dériverait le mot houille. — *Ramet*, qui exploite des carrières et des charbonnages, est une ancienne seigneurie, et l'un de ses châteaux, celui de Ramioul, remplace un manoir de Godefroid de Bouillon.

En **Hesbaye**, **HOLLOGNE-AUX-PIERRES** a des houillères, un magasin de poudre de l'État et une usine à zinc de la Vieille-Montagne. L'église moderne de Saint-Pierre conserve une tour du XII^e siècle. — *Grâce-Berleur* extrait de la houille et fabrique des chaudières ; son château servit de quartier-général à Marlborough, en octobre 1702. — *Montegnée*, qui a aussi des charbonnages, rappelle la « Mutinerie des Rivageois », formée en 1531. Les

paysans des rives de la Meuse, armés pour avoir du pain à bon marché, obligèrent d'abord Liège à les satisfaire, mais ensuite douze d'entre eux furent décapités, et leurs têtes exposées sur des piques aux portes de la ville.

Jemeppe-sur-Meuse, qu'un beau pont suspendu fait communiquer avec Seraing, est une localité importante par ses houillères, ses établissements métallurgiques, sa verrerie, ses ateliers de marbre et de pierres de taille. Jemeppe est la patrie de Rennekin Sualem, créateur de l'ancienne machine de Marly, refoulant à 162 mètres de hauteur les eaux de la Seine pour l'alimentation des jardins royaux de Versailles. A Louis XIV, qui lui demandait comment il avait pu réaliser cette merveille, Rennekin répondit dans sa langue patoise : « Tot y pinsant, Sire ». Cette machine, qui était en bois, est aujourd'hui remplacée par un système en fer. — *Flémalle-Grande*, bourg charbonnier sur la Meuse, appartient successivement aux Templiers et aux chevaliers de Malte, puis à la maison Cartier, qui fit construire le château avoisinant l'église ; celle-ci fut fondée en 807 par Zwentibold, roi de Lorraine, à la prière de sa fille sainte Relinde, qui vécut auprès dans la solitude. En amont, *Flémalle-Haute* exploite des carrières de grès, de pierres à chaux et fabrique des produits chimiques et réfractaires. Il possède un grand fort et un beau château moderne. On y jouit, le soir, du spectacle étrange qu'offrent les hauts fourneaux de Seraing : il semble qu'on est en face d'un terrain volcanique d'où les flammes s'échappent par de nombreux cratères.

Chokier, berceau des Surlet de Chokier, présente un pittoresque manoir sur un rocher des bords de la Meuse, qu'il domine de près de 100 mètres. Les Hutois au xiv^e siècle et Guillaume de la Marck au xv^e le saccagèrent. Des fouilles faites dans la commune ont mis à découvert quantité de fossiles : restes d'ours des cavernes et de rhinocéros, dents d'éléphants, os d'hyènes et de loups, qui ont été déposés au musée zoologique de Liège. *Engis* est un joli village ayant des mines de houille et une grotte dite Trou-Manteau, où l'on a aussi recueilli de précieux ossements fossiles. — La commune des *Awirs* montre le beau et vaste château d'Aigremont, élevé au xviii^e siècle sur le sommet d'un rocher, près des ruines du manoir fortifié des « Quatre fils Aymon ». Siège d'une seigneurie, érigée en comté en 1590, cette forteresse devint souvent, par sa formidable position, un repaire des insurgés contre les évêques de Liège. Ainsi Guillaume de La Marck, surnommé le Sanglier des Ardennes, s'y retrancha en 1474 et en fit le centre de ses opérations militaires ; mais enfin les troupes du prince-évêque l'emportèrent d'assaut et le démantelèrent. Les sires d'Aigremont, haut-voués de la Hesbaye, avaient le privilège de porter l'étendard de Saint-Lambert et de conduire les Liégeois au champ d'honneur. *Horion-Hozémont*, autre seigneurie du temps passé, exploite des carrières et des mines de houille. A *Bièrset*, le prince-évêque Henri de Gueldre et les Liégeois révoltés conclurent la paix en 1255. Il y avait une commanderie, qui appartient aux Templiers jusqu'en 1312, puis aux chevaliers de Malte jusqu'en 1796. — *Awans* conserve les ruines de deux châteaux, celui des sires d'Awans et celui des sires de Waroux. A l'occasion

d'un mariage entre personnes relevant de ces seigneurs, il survint entre ceux-ci une guerre terrible, à laquelle prit part toute la chevalerie de la Hesbaye et qui coûta la vie à plus de 20.000 hommes. Elle se termina en 1335 par le traité conclu à l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liège, entre douze chefs des deux partis et appelé pour ce sujet « Paix des Douze ». Parmi les batailles de cette guerre, l'une des plus meurtrières, fut, en 1298, celle dite de *Loncin*, commune voisine, qui possède aujourd'hui l'un des grands forts de Liège. — *Fexhe-le-Haut-Clocher* est connu par la paix du 18 juin 1316, laquelle mettait fin à de longues discordes liégeoises, en stipulant le maintien des franchises et anciens usages des « bonnes villes et du commun pays de Liège. »

WAREMME, *chef-lieu d'arrondissement administratif*, le seul de la Belgique privé du titre de ville, s'élève par 120 mètres d'altitude sur le Geer, affluent de la Meuse, au centre du fertile plateau de la Hesbaye. C'est une localité de 4.200 âmes, qui fabrique surtout du sucre de betteraves et tient des marchés aux grains très fréquentés, ainsi que des foires aux chevaux. Ses anciens remparts ont été convertis en boulevards, tandis que son église primitive, attribuée aux Templiers, a été remplacée en 1880 par une autre de style gothique qui est splendide. L'une des capitales de la Hesbaye, Waremme la « chevaleresque », fut saccagée par les Waroux en 1313, puis incendiée par le duc de Brabant, en 1347, et par Charles le Téméraire en 1466. Son territoire est traversé par la chaussée romaine de Bavai à Tongres, que bordent cinq tumulus près d'*Omal*. — A *Donceel*, le baron de Chestret établit, à la fin du XVIII^e siècle, la première fabrique de sucre de betterave de la Belgique.

FEXHE-SLINS, au nord-ouest de Liège, sur un plateau, est une ancienne seigneurie dont le château, qui tenait pour les Waroux, fut assiégé et ruiné en 1298 par les seigneurs d'Awans et d'Hozémont. On y remarque l'église de style Renaissance et un puits de plus de 100 mètres de profondeur. C'est une des nombreuses localités du bassin du Geer, s'adonnant à l'industrie des *tresses de paille*, laquelle fut implantée au moyen âge, dit la légende, par une châtelaine qui voulut imiter un cilice de paille rapporté de Terre-Sainte par son mari. Le terrain marneux de la vallée du Geer donne, en effet, à la paille d'épeautre une souplesse, une force et une blancheur particulières. Beaucoup d'ouvriers du pays vont même en Hollande, en Allemagne et en France coudre et apprêter, suivant le goût local, les tresses qui y ont été expédiées de Fexhe-Slins, *Glons*, *Houtain-Saint-Siméon*, *Heure-le-Romain*, etc. En outre, Glons possède l'école sucrière de la Belgique.

Rocourt, qui extrait des phosphates de chaux, est célèbre par une victoire des Français sur les Autrichiens, en 1746. Louis XV vint, l'année suivante, visiter le théâtre de la lutte. *Othée* a de même donné son nom à la bataille du 22 septembre 1408, gagnée par le prince-évêque Jean de Bavière sur ses sujets révoltés. Plus de 15.000 hommes périrent dans cette journée, qui valut

au prince le surnom de « Jean sans Pitié » et au duc de Bourgogne, son allié, celui de « Jean sans Peur ».

Hermalle-sous-Argenteau, sur la Meuse, que franchit un beau pont, s'adonne à l'extraction de la houille et à la fabrication de l'armurerie et de la vannerie. Son château, reconstruit en 1660, avait été détruit pendant la guerre entre Awans et Waroux. Les seigneurs d'Hermalle se sont toujours qualifiés du titre de bannerets.

Dans le **Pays de Herve**, **DALHEM**, au confluent de la Berwinne et du Bolland, était autrefois le chef-lieu d'un comté, formant l'un des trois cantons du Limbourg hollandais, connus sous le nom de Pays d'Outre-Meuse. En 1672, le général français de Bellefond fit sauter ses fortifications, qui n'ont pas été relevées. — C'est, paraît-il, dans la plaine située entre *Bombaye* et *Mouland*, au hameau de la Tombe, où se voit un tumulus, que vinrent expirer en 562 les derniers efforts des Huns contre les Francs de Sigebert, roi d'Austrasie. — *Fouzon-le-Comte* a possédé une villa romaine, devenue plus tard résidence royale des Carolingiens, et un château qui, moyennant restaurations, a dû servir d'habitation aux comtes de Dalhem. — Près de la Meuse et de la Hollande, **Visé**, ancienne *Visatum*, est une petite ville qui possède des fabriques de drap, de cuir, de chapeaux de paille, de sucre de betteraves, et même un chantier de construction de bateaux. Son église, du xvi^e siècle, renferme la magnifique châsse et le buste en argent de saint Hadelin ; elle remplace celle que la princesse Berthe, fille de Charlemagne, y éleva en l'honneur de saint Martin. En 1106, les troupes de l'empereur Henri IV y défrirent celles de son fils Henri V. En 1334, le prince-évêque Rodolphe de La Marck fit entourer la ville de murs et de fossés. Enfin, pendant le siège de Maestricht, en 1673, Louis XIV établit son quartier-général à Visé, qu'il démantela deux ans plus tard. — *Argenteau* présente un joli château moderne et, sur un roc isolé, les ruines d'un manoir féodal qui, après avoir été le berceau des sires d'Argenteau, servit de repaire au Sanglier des Ardennes, puis de forteresse aux Hollandais contre Louis XIV. Argenteau était une terre franche du duché de Brabant.

FLÉRON, à l'est de Liège, possède l'un des grands forts qui entourent cette place, ainsi que d'importantes clouteries et des charbonnages. *Retinne*, village voisin, vit naître en 1193 sainte Julienne, l'inspiratrice de l'institution de la fête du Très-Saint-Sacrement. *Soumagne*, sur le ruisseau de ce nom, a aussi des houillères et des clouteries. En aval, *Forêt* possède des filatures de laine, des fabriques et des laminoirs de zinc (de la Nouvelle-Montagne), une fabrique d'acide sulfurique et, dans les hameaux, des ateliers pour canons de fusils. — *Chaudfontaine*, sur la Vesdre, est une localité industrielle dont le nom vient de ses sources thermales (36°5), qui, avec des eaux minérales froides, alimentent un bel établissement de bains, très fréquenté par les Liégeois. On y remarque encore un magnifique kursaal, ou salle des fêtes, le joli château de la Rochette et le petit fort de ce nom.

En aval, *Vaux-sous-Chèvremont* exploite des houillères et possède des

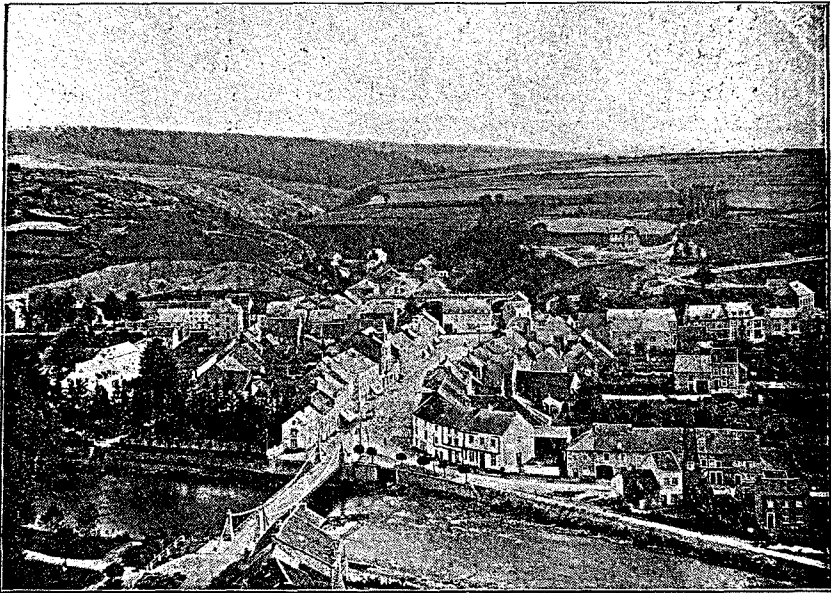
fabriques d'acier, d'enclumes et d'étaux, de clous et de canons de fusils. La forteresse de **Chèvremont**, dont on voit les ruines, fut bâtie par les rois Mérovingiens sur un roc dominant la Vesdre. Au x^e siècle, ce manoir appartenait à un seigneur appelé Idriel, la terreur de la contrée. L'évêque de Liège, Notger, dut employer la ruse pour s'en défaire. Ayant été invité par le châtelain à venir baptiser son fils, Notger affuble une troupe de soldats de costumes sacerdotaux et, à leur tête, se dirige en procession vers le château, où ils pénètrent sans exciter la défiance. A peine entrés, les soldats jettent leur déguisement et massacrent la garnison. Le sanguinaire châtelain, pour échapper aux mains de ses agresseurs, se précipite du haut des murs sur les rochers, où il expire. Bientôt la forteresse est rasée et, sur ses débris, on élève une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui, aujourd'hui encore, est un lieu de pèlerinage fréquenté. A côté, s'est bâti un couvent de Carmes déchaussés.

Chênée, au confluent de l'Ourthe et de la Vesdre, possède des charbonnages, deux verreries et des usines métallurgiques. Pour le passage du chemin de fer, on a jeté sur l'Ourthe un pont hardi de trois arches, qui se continue par 24 arcades, dont douze sont à l'intérieur de l'usine d'Angleur. — **Embourg**, entre l'Ourthe et la Vesdre, passe pour avoir servi de retraite à Ambiorix, chef des Éburons, qui, poursuivi par César, finit par s'enfoncer dans la forêt des Ardennes et disparut pour toujours. — **Beyne-Heusay** a des charbonnages et des fabriques de clous, de vis, de limes, de crics et de boulons.

En Condroz, LOUVEIGNÉ, sur une hauteur au sud de la Vesdre, exploite des carrières de pierres calcaires et de sable ; plusieurs grottes assez curieuses se voient dans les environs. — **Fraipont** fabrique des canons de fusils et lamine le zinc. On y remarque le château de Haute-Fraipont, du xvii^e siècle, et un tunnel de 620 mètres. — **Sprimont** conserve les ruines du *château d'Amblève* ou des **Quatre-Fils Aymon**, s'élevant sur la crête d'un immense rocher abrupt, d'environ 120 mètres de hauteur, dressé comme une muraille. « Position admirable, aspect imposant, antiquité reculée, souvenirs de sièges, de combats et de drames intimes, apparitions fantastiques, tout y est réuni de ce qui peut frapper à la fois les regards et l'imagination. » Après la mort de Charles Martel, ce manoir devint la résidence d'Aymon, prince légendaire des Ardennes, qui fut créé duc en Guyenne par Charlemagne. Ce personnage fut le père de quatre héros, que nos trouvères ont célébrés sous le nom des Quatre-Fils Aymon. Ils se nommaient Renaud, Guichard, Allard et Richard ; d'après la légende, ils possédaient en commun un seul cheval, devenu célèbre sous l'appellation de Bayard. La forêt des Ardennes et le château de Montauban sont les théâtres fabuleux de leurs exploits. En somme, leur nom n'est resté véritablement attaché qu'au seul château d'Amblève, que Philippe II fit démanteler en 1587. Cependant ils en habitèrent également d'autres. Tel, près d'*Esneux*, celui de Montfort, où les paladins soutinrent un siège de treize mois contre les troupes de Charlemagne ; il en reste des pans de murs.

Aywaille, dans la gracieuse vallée de l'Amblève, extrait du marbre noir et de la pierre de taille dite petit granit ; on y fabrique des gaufres bien

connues sous le nom de « galets d'Aywaille ». Les environs offrent la jolie église de Dieupart, surmontée d'un clocher très élevé et renfermant une statue miraculeuse de la Sainte Vierge; le beau château moderne de Montjardin, de style tudor, aux comtes de Theux; la *grotte de Remouchamps*, ayant son entrée à seize mètres au-dessus du niveau de l'Amblève. Cette grotte a des salles admirables qui attirent de nombreux visiteurs. La salle des Ruines, la plus grande, est constituée par d'immenses rochers superposés formant une voûte hardie, à peine perceptible à la lueur des flambeaux. La



Panorama du village d'Aywaille, sur l'Amblève. — Remouchamps.

salle des Fées est remplie de stalactites éblouissantes, aux formes très variées : personnages, êtres fantastiques, touffes de fleurs, flocons de neige, diamants aux mille facettes. Un lac s'y trouve à 540 mètres en ligne droite de l'entrée. Aywaille est un lieu très ancien, qui eut une maison royale au VIII^e siècle, et où se voient des monuments druidiques. La bataille d'Amblève, gagnée en 716 par Charles Martel sur Chilpéric II, fut livrée, croit-on, sur les hauteurs d'Aywaille. Le 18 septembre 1794, les Français commandés par Jourdan y défirent les Autrichiens, qui s'étaient retranchés sur la colline des Chèvres, aux pentes très escarpées.

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS.

L'arrondissement judiciaire de Verviers a les mêmes limites que l'arrondissement administratif de ce nom. Il se compose de la partie la plus orientale du royaume, confinant à la frontière prussienne.

Généralement montueux, il comprend au sud de Verviers et de la Vesdre, où s'est concentrée l'industrie manufacturière, une partie importante de l'Ardenne, avec ses Hautes-Fagnes, qui atteignent l'altitude maximum de 676 mètres à la Baraque-Michel, avec ses plateaux incultes mais gazonnés, ses collines boisées, ses champs de seigle, d'avoine et de pommes de terre, ses carrières de grès et de schistes pour les constructions, dont les formes massives sont bien en rapport avec l'âpreté du climat. — L'Ardenne sera décrite avec le Luxembourg.

Au nord, c'est le *Pays de Herve*, plateau ondulé à sous-sol limoneux ou sablonneux, couvert de prairies caractéristiques.

Le Pays de Herve. — « Bien que le marché de Battice soit aujourd'hui le plus important de la région, Herve en est la capitale de fait, étant une vieille petite ville, dont la population urbaine est de près de 5.000 habitants. Assise sur un plateau, elle permet au regard de plonger dans les riantes vallées qu'elle domine. De toutes parts, ce sont de gras pâturages sur la déclivité des collines, entourés de haies vives, formant souvent vergers ; on y voit tout l'été, campés dans ces vastes et plantureuses prairies, de nombreux troupeaux de vaches rousses et blanches, broutant avec délice l'herbe tendre et abondante, qu'elles transforment ensuite en un lait crémeux, et que la fille de ferme vient, soir et matin, recueillir dans des vases éblouissants de propreté.

» Ces « étoffages » des prairies donnent au pays son véritable caractère, champêtre, riant, paisible, doux à souhait pour le plaisir des yeux. Des pointes de clochers, de grosses fermes, des métairies abritées par des rangées d'arbres, ormes, charmes ou hêtres, font au sud-ouest et à l'ouest de jolies taches dans le feuillage vert ; quelques villas à tourelles ou à pignons dentelés, quelques maisons blanches à toit rouge ; çà et là, des bois au fond des vallées

Arrond. judiciaire de Verviers. 7 cantons, 59 communes. — Sup. 99.737 hectares.

VERVIERS, 46., Heusy, 2.7, Hodimont, 4.1, Oline, 2.8, Soiron, 0.6, Xhendelesse, 0.9.

Aubel, 3.1, Clermont, 1.6, Fouron-St-Martin, 1., Fouron-St-Pierre, 0.4, Gemmenich, 3., Hombourg, 1.4, Julémont, 0.3, Montzen, 2.5, Moresnet, 1.3, Neufchâteau, 0.7, Remersdael, 0.4, Sippenaeken, 0.3, Teuven, 0.6.

Dison, 11.1, Andrimont, 5.7, Grand-Rechain, 0.7, Petit-Rechain, 2.2.

Herve, 4.7, Battice, 3.2, Bolland, 0.6, Chaineux, 1.1, Charneux, 1.5, Thimister, 2.2.

Limbourg, 4.9, Baelen, 2., Bilstain, 0.8, Goé, 1., Henri-Chapelle, 1.5, Jalhay, 1.8, Membach, 1., Stembert, 3.6, Welkenraedt, 5.2.

Spa, 7.8, Cornesse, 2., Ensival, 7., Lambermont, 2.4, La Reid, 1.5, Pepinster, 2.9, Polleur, 1.3, Sart, 2.2, Theux, 5.4, Wegnez, 2.9.

Stavelot, 5.2, Basse-Bodeux, 0.5, Bra, 0.9, Chevron, 0.9, Fosse, 1., Francorchamps, 1., La Gleize, 1.3, Lierneux, 3.7, Rahier, 0.5, Stoumont, 0.6, Wanne, 1.

égayent ce tableau, se renouvelant comme un panorama mouvant. Tantôt, le regard plonge dans le creux où la verdure est plus foncée, tantôt une colline plus haute ferme le pays comme une muraille. Mais partout on a une nature devenue coquette par le labeur de l'homme, plantureuse, et dont l'exploitation répand une modeste aisance bien visible. On se surprend à murmurer : « Heureux paysans ! » Et de fait, les physionomies ouvertes, le rire facile, l'esprit et les mains serviables recommandent la contrée aux touristes, en quête de paysages pittoresques peuplés de bonnes gens.

(Em. Leclercq, *Belg. ill.*)

Les Hautes-Fagnes. — « Après le turbulente fiévreux des villes, le grondement des industries, l'âpre et anhéant effort des machines, après Seraing, Liège et Verviers, évanouis dans la reculée des horizons, la nature enfin va nous reprendre et nous bercer en son giron. A mesure que nous nous élevons (sur la route de Malmédy), en ce pays des altitudes, le vent augmente comme la sourde rumeur des halliers dévastés par les hordes vagabondes, et comme l'haleine même de la ténébreuse forêt de l'Hertogenwald.

» Maintenant la *Fagne* — la Fange, comme ils disent de cette terre pourrie et spongieuse — nous entoure en tous sens, prolongée à travers les horizons. Aux deux côtés de la voie, des tiges de sorbiers, minces comme des baliveaux, essaient vainement de pousser. La chaussée de Malmédy monte, monte tous jours. Aussi loin que va le regard, il n'aperçoit que le moutonnement d'une herbe courte et drue, une terre mangée d'immenses plaques de mousses et de touffes de bruyère crépelée, qui, même sous le soleil, demeurent sombres. Un deuil s'appesantit visiblement sur cette contrée, que les floraisons joyeuses n'émaillent pas et qui, l'hiver comme l'été, toujours noire, hirsute, sévère, avec ses eaux croupissantes, ses marais qui ne cessent un moment que pour se reformer plus loin, les rouilleuses cavités de ses tourbières, absorbent la lumière au lieu de la réfracter. La mer et le désert, cette autre mer, sont les seules images qui viennent à la pensée devant cette monotonie et cette grandeur. Aucun oiseau, hormis la bécassine, la gelinotte, le courlis et la poule d'eau, ne fait entendre ici son coup d'ailes ; l'air et la terre sont muets ; l'éternelle plainte du vent, aigre et sifflante, rompt uniquement l'accablement sourd du silence...

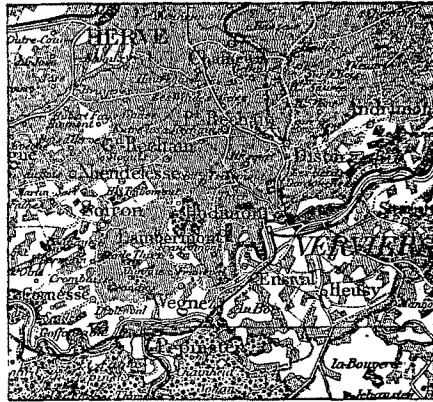
» Enfin, après des heures de marche, nous arrivons à l'auberge de la Baraque-Michel, où nous trouvons repos et restauration.

» Notre repas terminé, nous risquons une course le long des fondrières d'une lisière exploitée pour l'extraction de la tourbe. A tout instant le sol se dérobe sous nos pieds ; nous enfonçons jusqu'à la cheville dans des bourbiers noirs ; l'eau, aux endroits les moins spongieux, rejaille en éclaboussures et en fusées sous nos semelles. — Mais une vue merveilleuse nous paye de nos courtes peines : là-bas, dans la reculée, quinze lieues de pays, visibles par les midis secs, se déroulent en vagues vertes et bleues. Toujours derrière la ligne des bois de l'*Hertogenwald*, d'autres croupes se massent et ondoient, par zones interminables, qui dessinent au bas du ciel, comme des degrés géants,

et vont se perdre ensuite dans les lacs gris perle, azurés et roses des vapeurs suspendues par l'air. Et quand nous ramenons nos regards autour de nous, les Fagnes, tristes, solennelles, incultes, sans un crécellement d'insecte ni un battement d'ailes, nous paraissent plus désolées encore, après cette lumière des espaces. En tous sens elles s'étendent trouées d'excavations noires, hérissées de petits tas de tourbe séchant au soleil et barrées par les grands miroirs sombres des eaux mortes. »

(C. Lemonnier, *La Belg.*)

La **Vesdre**. — « La vallée de la Vesdre est connue de tous ceux qui ont voyagé sur la grande ligne internationale d'Allemagne en Belgique et de Paris à Berlin. Le chemin de fer, construit en 1843, long de 39 kilomètres de Liège à la frontière, a vrillé ce défilé tortueux, troué dix-huit fois tous ses promontoires, coupé tous ses méandres. Il en résulte, sur cette ligne qui va en montant, de 67 à 254 mètres d'altitude, une série de tunnels, de ponts, de viaducs, une succession d'intermittences, où les tableaux de nature aimables, animés, variés, surgissent de l'ombre, jetés en pleine lumière, brusquement, pour disparaître de même. On retrouve, à chaque repli, les côtes rocheuses et boisées, les mame-lons où piquent des clochers rustiques, les retraites ombreuses, les chalets accrochés aux pentes, les métairies au milieu des vergers, et aussi les usines, les fabriques, toute l'activité industrielle sous diverses formes : industries textiles du côté de Verviers, métallurgiques du



côté de Liège. Et toujours la coulée d'eau noire de la Vesdre, salie par la préparation des laines verviétoises, réapparaît enchâssée dans les verdure, bordée de hauts trembles alignés, côtoyant les collines, épandue dans les prés, en nappes immobiles, avec des barrages et des biefs, saignées toujours renaissantes qui portent l'eau de la rivière à d'innombrables moteurs. »

(L. Dommartin, *Belg. ill.*)

VERVIERS, chef-lieu d'arrondissements, est une cité industrielle de 46.000 âmes, située par 180 mètres d'altitude moyenne sur la Vesdre qui la divise en deux parties : la ville haute, avec quartiers modernes, et la ville basse, entièrement manufacturière, communiquant entre elles par un tram électrique et le gigantesque escalier de la Paix. La partie ancienne, aux rues étroites et irrégulières, n'a pas de monuments remarquables à offrir aux étrangers : son église principale, dédiée à saint Remacle, a été construite en 1838 dans le style des basiliques latines, en remplacement de celle qui avait été fondée en 800 par Ogier le Danois. Dans l'église Notre-Dame, on vénère

une Vierge noire miraculeuse. A mi-côte, dans la ville haute, se détache admirablement la nouvelle église du Sacré-Cœur, de style roman, avec deux flèches très élancées. Le petit musée Renier est intéressant par ses objets préhistoriques, ses peintures, ses curiosités verviétoises, entre autres le premier violon du grand violoniste Vieuxtemps, † 1881.

La gloire de Verviers réside dans ses nombreuses et importantes fabriques de lainages, qui en font l'un des centres manufacturiers les plus actifs de l'Europe. La plupart des habitants sont employés soit au lavage, à la filature et au tissage de la laine, soit à l'apprêt, à la teinturerie et au commerce des étoffes. Les produits fabriqués sont les draps, les casimirs, les flanelles, les articles de fantaisie, que l'on dirige en grande partie vers l'Amérique et l'Australie, d'où viennent la plupart des laines employées, tandis que les filés de laine sont principalement expédiés en Angleterre. Les draps militaires s'exportent surtout en Italie et en Turquie. On estime à 120 millions de francs la valeur des produits de l'industrie lainière de Verviers et de son arrondissement.

Outre une école professionnelle d'artisans de tissage et de dessin industriel, la ville possède des ateliers de construction de machines et de métiers à filer et à tisser, des fonderies et des laminoirs de zinc et de plomb des Sociétés de la Vieille et de la Nouvelle-Montagne.

Verviers existait dès le VII^e siècle et faisait partie de la terre de Franchimont, mais elle n'obtint qu'en 1651 le titre de ville avec voix aux États de Liège, et cela en récompense de sa fidélité aux princes-évêques durant les troubles qui agitèrent leur principauté. Au XII^e siècle, l'industrie du tissage était déjà connue dans le pays, mais elle ne fit de Verviers l'une des grandes fabriques du monde qu'après la décadence des Flandres : c'est vers le milieu du XVIII^e siècle que le travail des draps émigra définitivement de la Belgique occidentale à la Belgique orientale : l'organisation par corps de métiers, qui avait jadis fait la force politique des Flandres, avait fini par les appauvrir, par y empêcher tout progrès, tout renouvellement, en enfermant les ouvriers dans un cercle infranchissable de pratiques routinières.

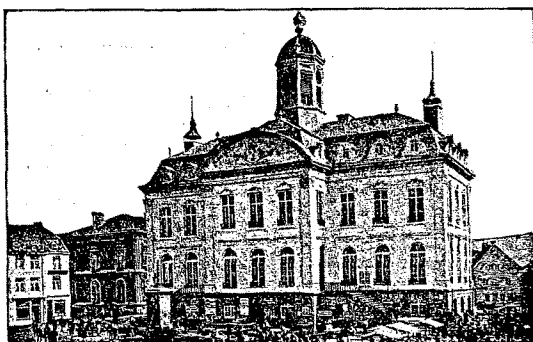
Le rayon industriel de Verviers comprend principalement Hodimont, Dison, Andrimont, Limbourg, au nord, Ensival, Pepinster, Theux, au sud. — *Hodimont*, à un kilomètre en aval de Verviers, possède des filatures et des carderies de laine, des fabriques de drap et autres lainages. Par sa superficie de 18 hectares et sa population de 4.000 âmes, cette commune est à la fois la moins étendue de la Belgique et celle dont la densité est la plus forte.

DISON, à trois kilomètres au nord de Verviers, est une localité de 11.000 âmes, dont la prospérité toute moderne est due à ses filatures, carderies, fabriques de draps et de lainages divers. *Andrimont*, *Grand-Rechain* et *Petit-Rechain* lavent et filent la laine ou tissent le drap.

Herve, situé au nord-ouest de Verviers par 300 mètres d'altitude, est un chef-lieu de canton entièrement enclavé dans la commune de Battice. Ses belles prairies élèvent et nourrissent de nombreuses vaches laitières, d'où sa

grande fabrication de beurre et surtout de fromages estimés, qui s'exportent au loin : les meilleurs sont dits *roumoudous*, parce qu'ils sont faits du lait nouvellement tiré. Herve compte aussi plusieurs tanneries, des fabriques de cordonnerie et de pain d'épice. Son église ogivale de Saint-Jean-Baptiste fut restaurée en 1776. Autrefois compris dans le duché de Luxembourg, Herve devint une ville franche en 1276 et reçut une charte en 1356 de Jean III, duc de Brabant. Les Liégeois le prirent et l'incendièrent en 1466 ; les Brabançons le dévastèrent en 1790. C'est à Herve, que, sous l'empereur Joseph II, se publia le « Journal général de l'Europe », dont le principal rédacteur fut le célèbre Lebrun, qui devint ministre des affaires étrangères en France pendant la Révolution et périt sur l'échafaud en 1794.

Battice, vaste commune aux nombreux hameaux, exploite des charbonnages et tient chaque mercredi un marché au beurre qui est le plus important de la province. — *Thimister* fabrique des lainages et de la flanelle, extrait



Verviers. — L'Hotel de Ville.

de la houille et fait un important commerce de beurre et de fromage. — *Bolland*, qui conserve un donjon féodal, est une ancienne terre franche dont les seigneurs jouèrent au XII^e siècle un rôle actif dans la guerre du Limbourg, alors que les factions nobles des Scavedris et des Murepas mettaient le pays à feu et à sang. — *Charneux* possède l'abbaye cistercienne du Val-Dieu, fondée en 1216 par Henri III, duc de Limbourg.

AUBEL, situé au nord de la Berwinne, est le chef-lieu d'un canton de langue allemande. Son marché aux grains est très important. C'est la patrie de la famille Ernst, qui, au XIX^e siècle, a donné trois savants à notre pays : un historien, un jurisconsulte et un homme d'État. — *Julémont*, qui semble devoir son nom à un campement de Jules César, eut comme Bolland, son voisin, des seigneurs qui prirent une part active dans les guerres limbourgeoises du XIII^e siècle. — *Fouvon-Saint-Pierre*, autrefois commune libre relevant de l'empire d'Allemagne, passa vers 1250 aux chevaliers hospitaliers

de l'ordre Teutonique, qui y établirent la grande commanderie dite des Vieux-Jones (Oude-Biesen).

Près de *Fouron-Saint-Martin* se voit la chapelle de Steenbosch, construite vers le XII^e siècle avec les matériaux provenant de la villa et de la chapelle royale de Fouron-le-Comte. — *Montzen*, sur la frontière prussienne, fabrique des tissus de laine et du sirop de fruits, mais les gisements de minerais de zinc de Bleyberg sont presque épuisés.

Moresnet, commune voisine baignée par la Geule, renferme une fonderie de zinc de la Société de la Vieille-Montagne ou Altenberg; cependant ses mines de zinc sont devenues également bien peu productives.

C'est au territoire de *Moresnet-Neutre*, situé entre la Belgique et la Prusse, que se trouve le gisement de calamine le plus important de l'Altenberg. Cette neutralité vient d'un dissentiment survenu au sujet du dit gisement lors des travaux de délimitation en 1815. Ce territoire triangulaire, de 345 hectares, indivis entre la Belgique et la Prusse, est donc constitué en une commune distincte, administrée par le bourgmestre de Moresnet et dix conseillers sous la surveillance de deux commissaires, l'un belge et l'autre prussien. Toutes les formes de législation et d'impositions usitées au temps de la domination de Napoléon I^{er} y sont encore en vigueur. Les tribunaux belges ou prussiens sont chargés, au choix du plaignant, des délits ou des procès en matière civile. Les individus belges et allemands, nés depuis 1854, sont astreints au service militaire dans leur patrie respective. En 1901, la population était d'environ 3.400 habitants, généralement employés aux mines, savoir : 440 aborigènes, dispensés du service militaire, 350 Hollandais, 1200 Belges et 1400 Allemands.

Il a été plusieurs fois question du *partage* du territoire neutre, mais la Prusse en revendiquait la grosse part, alors que les droits historiques et les sympathies sont pour la Belgique.

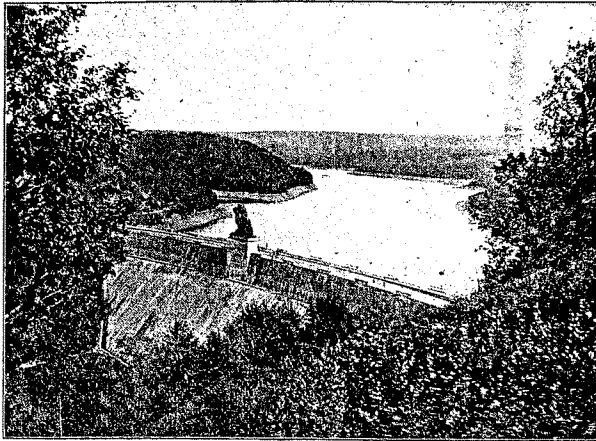
En effet, Moresnet, qui est belge wallon, a été le berceau de la Vieille-Montagne, établie par l'abbé Dony, liégeois, et qui seule a payé la construction de l'église, des écoles, des asiles et de tous les établissements publics. Et la Prusse s'en emparerait ! C'est déjà trop qu'elle nous ait pris en 1815 l'arrondissement de Malmédy, lequel faisait partie de la principauté de Liège et dont les douze communes, essentiellement wallonnes, se distinguent de la population allemande qui les entoure à l'est.

Limbourg, sur la Vesdre, à huit kilomètres en amont de Verviers, se compose de deux sections bien distinctes. La *Ville Basse* ou Dolhain, la partie moderne, industrielle et de beaucoup la plus considérable, occupe le fond de la vallée avec ses nombreuses fabriques de drap, ses hauts fourneaux et ses fonderies. On y remarque en avant le magnifique viaduc sur la Vesdre, ou Pont des Grands Prés, comprenant 21 arches de 10 mètres d'ouverture et de 20 mètres d'élévation. La *Ville Haute*, sur un rocher où l'on accède par un chemin escarpé, est le reste de la ville ancienne avec son église gothique et les ruines du château seigneurial. Ce château, bâti en 1064 par Waleran I^{er},

comte de Limbourg, fut le berceau d'une illustre maison, d'où sortirent la deuxième lignée des comtes de Luxembourg et plusieurs empereurs d'Allemagne.

Autrefois place forte importante et capitale du duché de ce nom, Limbourg éprouva de nombreux désastres. Saccagée en 895 par les Normands et en 1106 par l'empereur Henri V, elle fut réunie en 1288 aux domaines du duc de Brabant. Plus tard, divers sièges la firent tomber successivement au pouvoir des Espagnols, des Hollandais et des Français. En 1675, ces derniers, commandés par le prince de Condé, démantelèrent et incendièrent la ville, qui, réduite à une impuissance absolue, fut cédée à l'Autriche en 1714, par le traité de Rastatt, et incorporée dans la province de Liège en 1815.

En aval, *Stembert* et, au nord-est, *Baelen* travaillent la laine et exploitent



Le barrage et le lac de la Gileppe.

des carrières. A *Henri-Chapelle*, le château dit *Marienthal* est transformé en une grande maison de santé, confiée aux Frères Alexiens. *Welkenraedt*, sur la frontière prussienne, est la dernière station belge de la pittoresque ligne ferrée de Liège à *Aix-la-Chapelle* par la vallée de la *Vesdre*.

Jalhay, ancien marquisat des princes-évêques de Liège, est une vaste commune qui se partage avec celle de *Membach* le réservoir de la *Gileppe*, ainsi que la partie belge de la grande forêt du Duc ou « *Hertogenwald* », dont le reste s'étend en Prusse.

Son territoire comprend aussi une portion des *Hautes-Fagnes* avec la *Baraque-Michel*, point culminant de la Belgique (675 mètres), situé sur la frontière prussienne. Ce plateau doit son nom à une cabane qui fut bâtie au XVIII^e siècle par un nommé *Michel Schmitt*. Égaré la nuit dans les fagnes et les bruyères de cette solitude, il avait fait vœu, s'il se retrouvait, d'y cons-

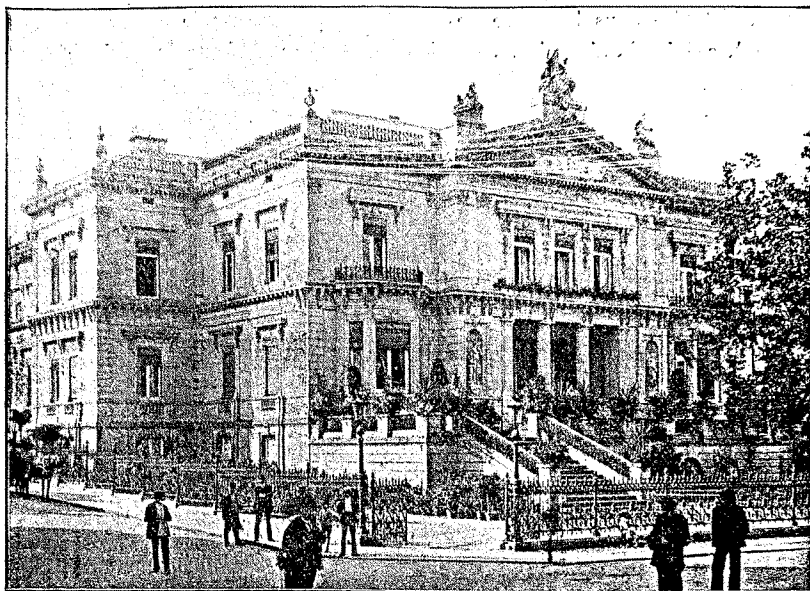
truire un abri pour ceux qui à l'avenir pourraient se trouver dans le même péril. La cabane primitive a fait place à une modeste auberge habitée par les descendants de ce même Michel, et servant de halte pour les voyageurs, les rouliers et la poste prussienne, qui parcourent en cet endroit la route de Malmédy à Eupen. En 1830, par suite d'un vœu analogue, Henri Fischbach, de Stavelot, fit construire au même lieu une chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, but d'un pèlerinage assez fréquenté au mois de juillet.

Barrage de la Gilèppe. — La Gilèppe est un affluent de la Vesdre, qui vient du plateau de la Baraque-Michel par un vallon étroit, profond et boisé. A 1500 mètres environ de sa fin, ce vallon a été transformé en un lac ou réservoir destiné à alimenter régulièrement d'eau les fabriques établies sur les bords de la Vesdre, dans le district de Verviers. Le gigantesque barrage, construit en travers de la vallée, est en maçonnerie de granit et de chaux hydraulique; il mesure 240 mètres de longueur sur une hauteur maximum de 47 mètres, une épaisseur de 65 mètres à la base et de 19 m. 50 au sommet. Sa partie supérieure, qui offre une surface dallée, est surmontée d'un lion en grès, haut de 13 mètres 50, assis sur un piédestal de 8 mètres. Par sa forme et sa situation, ce réservoir apparaît comme une charmante miniature du lac de Lucerne, le plus pittoresque de la Suisse. D'une longueur d'environ deux kilomètres sur 250 mètres de largeur moyenne, il a une superficie de 87 hectares et contient 13.500.000 mètres cubes d'eau. Un aqueduc de neuf kilomètres conduit l'eau à Verviers. A chaque extrémité du barrage, un déversoir reçoit le trop-plein du lac et forme une belle cascade. Cet ouvrage colossal, l'un des plus remarquables du genre, a coûté six années de travail et plus de cinq millions de francs.

Spa, situé par 250 mètres d'altitude dans un vallon pittoresque, est une jolie ville de 8.000 âmes, l'une des stations balnéaires les plus agréables et les plus fréquentées de l'Europe. Autrefois dépendant du marquisat de Franchimont, ce n'était qu'un pauvre village perdu au milieu des bruyères et des forêts de l'Ardenne. Le nouveau Spa fut fondé en 1326 par Collin le Loup, de Bréda, autour de la fontaine du Pouhon, sur une concession achetée à l'évêque de Liège. Au xvi^e siècle, ses eaux minérales froides, ferrugineuses, acidulées, bicarbonatées, jouissaient déjà d'une grande réputation, qui ne fit que s'accroître, car au xviii^e siècle la ville tint le premier rang parmi ses congénères européennes. De très hauts personnages la visitèrent, entre autres le czar Pierre le Grand, qui en 1717 but pendant six semaines des eaux du « Pouhon », source principale située au milieu de la localité, et que l'on surmonta d'un monument à la mémoire de l'autocrate russe. *Pouhon*, c'est-à-dire puisard, est un nom générique désignant une source minérale.

Les autres sources actuellement utilisées sont : celle du Prince de Condé, également dans la ville, celles du Tonnelet, de Marie-Henriette, de la Sauvenière, du Grosbeck, de Géronstère et de Barisart, qui jaillissent dans un périmètre de près de trois lieues et constituent la grande promenade dite le « Tour des Fontaines ». Abrisée par le « Spaloumont » contre les vents

froids du nord et du nord-est, la petite cité jouit d'un climat généralement salubre et agréable pendant la saison des eaux, c'est-à-dire de la mi-mai à fin octobre. Elle est intéressante aussi par ses coquettes maisons peintes, ses hôtels et ses édifices relativement nombreux. La vaste *église* Saint-Remacle, construite en 1886, est de style byzantin et surmontée de trois clochers ; viennent ensuite le pavillon du Pouhon Pierre le Grand, dit aussi le Trinkhall ou Jardin d'Hiver ; le Casino, avec ses salons de jeu, de lecture, de conversation, et surtout le bel Établissement des *Bains*, pourvu de tous les procédés balnéaires modernes : salles de bains d'eaux minérales, de bains de boues

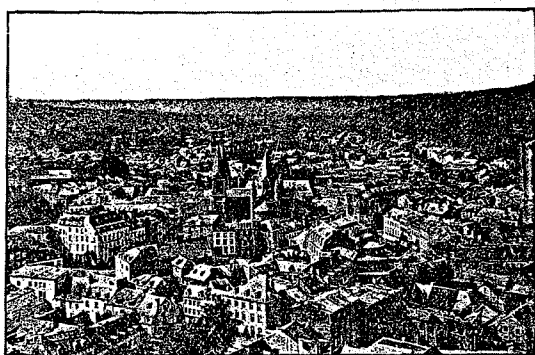


Spa. — *Etablissement des Bains.*

ferrugineuses, de bains de vapeur, installations hydrothérapeutiques, gymnase médical, etc. En outre, les attractions de toutes sortes qui caractérisent les villes mondaines de notre époque : courses de chevaux et de vélos, chasses, régates, tirs aux pigeons, concerts, etc., contribuent à faire affluer ou à retenir les étrangers « Bobelins et Bobelines », qui, se chiffrent chaque année par une vingtaine de mille. Du reste, Spa attire encore les touristes par ses charmantes promenades et les beautés pittoresques des environs à plusieurs lieues à la ronde. Citons : le Parc ou la Promenade de Sept-Heures, avec sa galerie Léopold II, l'avenue du Marteau, le Tour des Fontaines, les promenades Meyerbeer et des Artistes, les ruines du château de *Franchimont*, *Sart*, avec son dolmen de Solvaster, ses blocs erratiques et son hippodrome, la cascade de *Coo*, le Fond de *Quurreux*, la grotte de *Remouchamps*, etc.

L'hébergement des baigneurs constitue la principale ressource des habitants, qui y ajoutent la fabrication d'une liqueur spéciale et d'objets en bois, peints et vernis, emportés comme souvenir par les hôtes d'été. Les Spadois reconnaissent n'oublieront jamais les longs et fréquents séjours que fit au milieu d'eux notre regrettée et sympathique reine Marie-Henriette, qui y mourut le 19 septembre 1902, au Pavillon royal de l'avenue du Marteau.

Theux, sur la Hoëgne qui vient de recevoir le ruisseau de Spa, exploite des sources acidulées sulfureuses et surtout des carrières de beau marbre noir, tandis que son hameau d'Oneux extrait des grès à pavés. De plus, il file la laine et fabrique du drap, des cuirs et du savon. Son église, du XI^e siècle, est construite dans la forme des basiliques primitives; le chœur, de style ogival, a été achevé en 1521, tandis que la tour semble avoir servi d'annexe



Panorama de la ville de Spa.

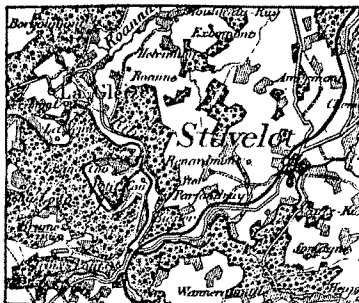
au palais carolingien de Theux. Ce bourg, ancien *Tectis*, devint la capitale du marquisat de Franchimont, que possédèrent les princes-évêques depuis 1112 : c'était une petite contrée ainsi nommée d'une colline voisine, à laquelle se rattache apparemment le souvenir des Francs, et que surmontent les ruines d'une célèbre forteresse, dont fut châtelain le « Sanglier des Ardennes ».

Les Franchimontois jouissaient d'une réputation de bravoure bien justifiée : à témoin surtout le dévouement des 600 héros, qui, pour secourir Liège assiégé par Charles le Téméraire (1468), se firent tuer jusqu'au dernier dans le camp du duc; celui-ci se vengea cruellement de ces braves en ravageant leur pays. Sous la République française, le manoir de Franchimont devint une fabrique de salpêtre, dont l'explosion le mit dans son état actuel de ruine. L'État vient d'en entreprendre les fouilles et la conservation de ce qui reste. Le domaine de Jusleville, où l'on a découvert un cimetière belgo-romain, servit de résidence en 1810 à la reine Hortense, mère de Napoléon III.

Pepinster, au confluent de la Vesdre et de la Hoëgne, possède des filatures de laine et des manufactures de draps. Le château des Mazures occupe, dit-on,

l'emplacement d'un repos de chasse de Pepin, qui aurait donné son nom à la localité. *Enival*, dans un site charmant sur la Vesdre, est aussi un bourg industriel du district de Verviers; il a des filatures, tissages et teintureries de laine, de même que *Lambermont* et *Cornesse*.

STAVELOT, sur l'Amblève, est une jolie petite ville enrichie surtout par ses tanneries, les plus importantes de notre pays. On y trouve aussi des scieries de bois et la source ferrugineuse de Blanchimont. Elle se forma autour d'une célèbre abbaye de Bénédictins, fondée en 655 par saint Remacle, évêque de Maestricht, en un lieu appelé *Stabulum* (étable ou ferme). Les écoles abbatiales jetèrent un yif éclat du IX^e au XI^e siècle. L'abbé, prince d'Empire, était souverain des districts ou « postelleries » de Stavelot et de Malmédy, qui revinrent en 1815, le premier aux Pays-Bas, le second à la Prusse. L'abbaye, supprimée et vendue à la Révolution, est devenue un hospice; mais les précieux livres qui s'y trouvaient sont dispersés en diverses bibliothèques de l'Europe; de son église, il ne reste plus que la tour, tronquée par la foudre. L'église paroissiale, restaurée en 1750, conserve un bel ouvrage d'orfèvrerie du XIII^e siècle, la châsse de saint Remacle, apôtre des Ardennes, et celle de saint Popol, datant de 1626.



Stavelot, l'Amblève et le Grand-Coo.

En aval, au village de *Grand-Coo*, on visite la belle **cascade de Coo**, formée artificiellement en un endroit où l'Amblève, arrêtée par un banc de roche



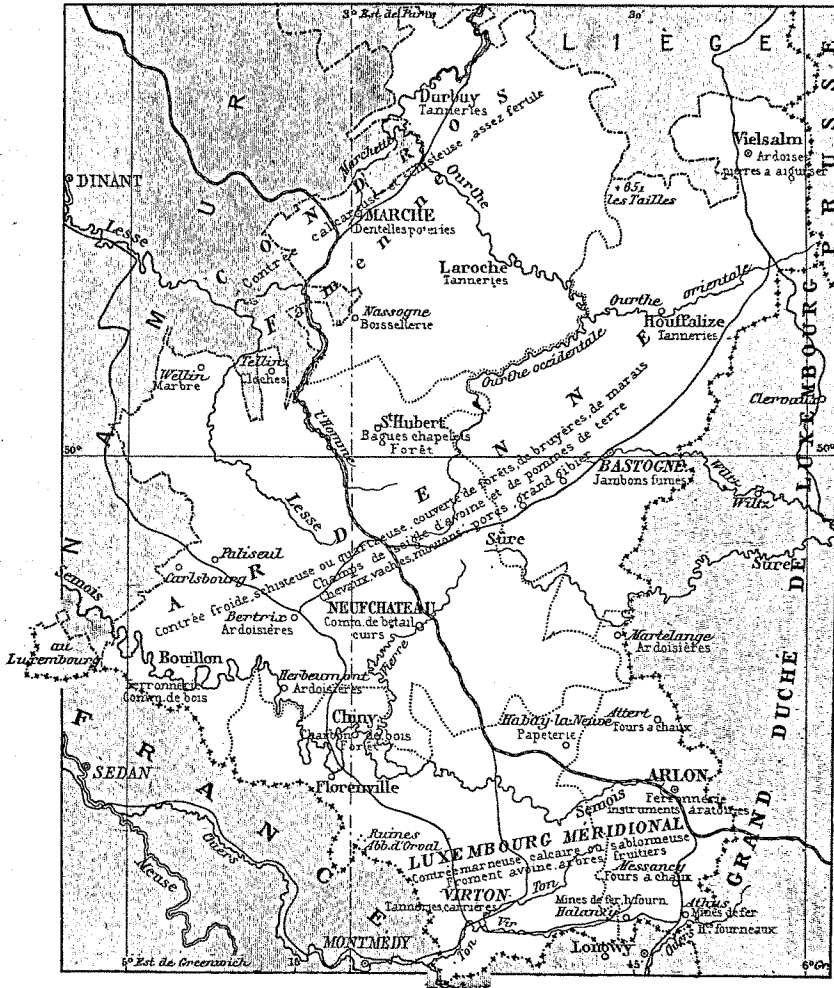
La double cascade de l'Amblève, à Grand-Coo.

schisteuse, est obligée de contourner la colline de Coo, pour revenir presque au même point, mais à un niveau plus bas de 12 mètres environ. Cette dis-

position donnant lieu à de fréquents débordements de la rivière, l'abbé de Stavelot, au XVIII^e siècle, fit couper l'obstacle rocheux, le *Coo* (col ou cou), pour donner passage à une partie des eaux, qui tombent en cascade écumeuse et mugissante, d'un effet assez remarquable, au milieu d'un site des plus romantiques.

Notons encore : *Wanne*, près duquel se voit un bloc de pierre de 800 mètres cubes appelé le « Faix du Diable » ; *Francorchamps*, devant peut-être son nom, *Francorum Campus*, à un camp de l'armée de Chilpéric, qui y fut défait en 716 par Charles Martel ; *Lierneux*, dont la tour d'église, aujourd'hui surmontée d'une haute flèche, paraît avoir servi de forteresse. Par contre, le château de Noirefontaine, transformé en habitations rurales, devait être, par sa situation isolée sur une côte boisée, un séjour propice à la prière et à l'étude pour les abbés de Stavelot. A l'instar de Gheel, cette commune possède depuis 1883 une colonie d'aliénés. En outre, elle extrait du manganèse, scie le bois et fabrique du sirop de fruits.

PROVINCE DE LUXEMBOURG



Carte au 700.000^e : 1 centimètre pour 7 kilomètres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

La province de Luxembourg, en allemand *Luxemburg*, est la moins peuplée et cependant la plus étendue de nos provinces, de par ses 4.418 kilo-

mètres carrés ; c'est aussi la plus méridionale. Elle est bornée à l'ouest par la province de Namur, au nord par celle de Liège, à l'est par la Prusse et le Grand-Duché de Luxembourg, au sud par les départements français de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Ardennes.

Le relief. — Le Luxembourg est, par son altitude moyenne d'environ 400 mètres, la province la plus élevée de la Belgique. Il forme un vaste plateau inégal, qui présente 300 mètres d'altitude au nord-ouest, dans la Famenne ou partie condrusienne ; se relève en un énorme bourrelet de 400 à 651 mètres dans l'Ardenne, partie centrale, et s'abaisse de nouveau au sud en un plateau de 300 mètres dans la région méridionale d'Arlon et de Virton. Le point le plus bas, 100 mètres, est celui où l'Ourthe quitte le territoire provincial.

De nombreuses et profondes vallées découpent le massif en plateaux particuliers, dont les plus remarquables sont : le *plateau des Tailles*, atteignant 651 mètres à la Baraque de Fraiture, et formant le partage d'eau secondaire Ourthe-Amblève ; — le *plateau de Champlon et de Saint-Hubert*, de 500 à 589 mètres, formant le partage Ourthe-Lesse ; — le *plateau de Bastogne*, 551 mètres, parcouru par le chemin de fer de Libramont à Gouvy et formant le partage Ourthe-Sûre ; — le plateau qui s'étend de Martelange à Neufchâteau, 518 mètres, et forme le partage Semois-Sûre, prolongé à l'ouest par le partage Semois-Lesse. Celui-ci est constitué par le plateau qui s'étend d'Ochamps, par Paliseul ou Carlsbourg, 451 mètres, jusqu'au delà de Gedinne (Namur).

La *ligne de partage Meuse-Rhin* passe par les plateaux de Messancy, 411 mètres ; d'Arlon, 426 mètres ; d'Anlier, de Fauvillers, 518 mètres ; près de Longlier, 507 mètres, et de Ste-Marie, 549 mètres, d'où elle se dirige au nord-est vers Bastogne, Gouvy, Vielsalm et pénètre en Prusse par 571 mètres d'altitude.

Les eaux. — Le Luxembourg appartient pour la plus grande partie au BASSIN DE LA MEUSE, par la *Chiers*, la *Semois*, la *Lesse*, l'*Ourthe*, et pour une faible partie au BASSIN DU RHIN, par la *Sûre*. Ce sont des rivières torrentueuses, aux cours trop rapides pour être navigables, et dont le lit très large ne se remplit qu'au temps des crues.

Climat. — Le haut plateau schisteux de l'Ardenne, qui occupe la majeure partie de la province, est balayé par les vents froids du nord et comporte des hivers longs et rigoureux, avec des neiges abondantes. Sa température moyenne est d'environ — 3° en janvier, 15° en juillet et 7° pour l'année. Elle est plus élevée de 2° dans la région jurassique de Virton, ayant seulement 215 mètres d'altitude, et d'ailleurs abritée par le plateau ardennais lui-même. La hauteur moyenne des pluies annuelles est d'un mètre en Ardenne et de 85 centimètres dans le bas Luxembourg.

Agriculture. — Le Luxembourg appartient aux 4°, 5° et 6° zones agricoles. A l'ouest, autour de Marche et de Durbuy, il comprend une partie du Condroz, où domine le calcaire, et de la *Famenne*, contrée schisteuse moins

fertile, l'un et l'autre produisant notamment l'épeautre. L'Ardenne est une contrée *schisteuse* et *quartzéuse*, que se partagent les forêts, les bruyères, les marais tourbeux, les champs d'avoine, de seigle et de pommes de terre. La grande étendue, comme la pauvreté du sol, maintient encore dans ce pays le système de culture consistant à laisser les terres en jachère après une ou deux récoltes successives. — Au sud de la Semois, le *bas Luxembourg* est une contrée *marneuse*, calcaire ou sablonneuse, qui produit surtout le froment et renferme aussi des prairies et des vergers très productifs. Le tabac est cultivé principalement sur les bords de la Semois. Enfin le Luxembourg est parsemé de grands bois, débris de l'antique forêt des Ardennes, savoir : au nord-ouest, les bois de Remagne, de Transinne, de Freyr et la forêt de Saint-Hubert ; au sud, les forêts de Bouillon, de Sainte-Cécile, d'Herbeumont, de Chiny, d'Anlier, de Merlanvaux, d'Orval et d'Etalle. Sur les coteaux les moins cultivables, on a fait beaucoup de plantations de sapins.

Les *animaux domestiques* appartiennent aux races ardennaises, à la fois petites et vigoureuses ; tels sont : les chevaux, s'identifiant aujourd'hui avec la « race de trait belge », très recherchés pour le service de l'artillerie ; les vaches, qui sont assez bonnes laitières. Les porcs, d'espèce rustique, ont une chair excellente et sont élevés en grand nombre ; quant aux moutons, jadis relativement nombreux, ils ont presque complètement disparu. Le gros gibier : cerf, chevreuil, sanglier, renard, abonde dans les forêts, où il donne lieu à la grande chasse à courre. Le lièvre et le lapin, le coq de bruyère, la gélinotte, la perdrix et la grive sont aussi d'un bon rapport ; enfin les poissons des rivières sont très appréciés. Comme animaux nuisibles, citons les loups et les sangliers des forêts, ainsi que les vipères venimeuses des coteaux boisés.

Industrie. — La province possède des minéraux assez variés. Elle extrait la pierre de taille sur les bords de l'Ourthe, notamment vers Durbuy, la pierre à chaux dans le Condroz, les grès à pavés aux environs d'Arlon et de Virton, les *ardoises* dans le bassin de la Semois, à Herbeumont, Bertrix, Longlier, Warmifontaine ; au bord de la Sûre, à Martelange, et sur la Salm, à Grand-Halleux et à Vielsalm ; les pierres à aiguiser à Vielsalm, Beho et Bovigny. Le marbre se trouve en Famenne, la marne dans le bas Luxembourg. Le minerai de fer est extrait aux environs de Virton et au sud d'Arlon, dans le voisinage des riches minières du Grand-Duché. Enfin des dépôts de tourbe existent dans les fagnes du plateau ardennais.

L'industrie proprement dite est peu développée dans la province. Cependant la métallurgie s'exerce activement au sud-est, où l'on trouve des forges et fonderies à Arlon, des hauts fourneaux à Halanzy, Musson et Athus. La branche industrielle qui occupe le plus de monde est l'exploitation des forêts : coupe, charrois, sciage, fabrication du charbon de bois, des fagots, des balais, des cercles et douves de tonneaux ; à quoi s'ajoutent la saboterie et la boissellerie (Nassogne). Les nombreux chênes qui croissent dans les parties quartzéuses ont donné lieu à un commerce actif d'écorces et à la création d'une foule de moulins à tan ; par suite, aux importantes tanneries de Bouillon,

Neufchâteau, Laroche et Houffalize. Arlon fabrique des lainages, Marche et Laroche confectionnent des dentelles. Bastogne est connu pour ses jambons fumés et Habay-la-Neuve pour sa papeterie du Pont-d'Oie.

Le Luxembourg. — « La plus grande et l'une des plus pittoresques de nos provinces; obscure pour l'historien pendant les premiers siècles de notre ère; infertile dans une grande partie de son étendue, mais assez riche en produits minéraux très variés; habitée par des populations douées de qualités fortes et d'une persévérance peu commune; sillonnée maintenant d'excellentes routes et de chemins de fer importants, elle sort d'un long isolement et semble devoir trouver un élément de richesse dans ce qui fut pendant des siècles la cause de sa pauvreté.

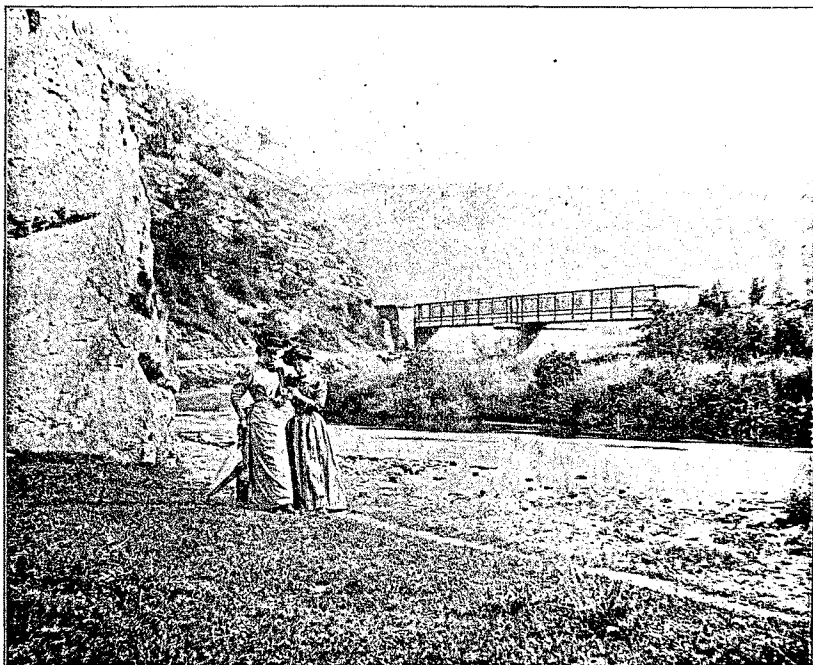
» La découverte récente de plusieurs villas de l'époque romaine atteste que ce n'est pas seulement comme position militaire que le Luxembourg intéressait le conquérant. Il en prisait fort les beautés et s'entendait au choix des sites pour ses résidences. Généralement, aux vallées il semble avoir préféré les hauteurs, car en pays conquis, il n'est pas mal d'avoir des horizons découverts : plusieurs camps romains, dont les restes sont très visibles, témoignent, comme la situation des villas, du soin que le vainqueur mettait à se garder des surprises. — Une des particularités pittoresques du Luxembourg, c'est l'encassement de ses rivières. Ainsi, du haut des plateaux, l'œil découvre d'immenses espaces avec de larges ondulations, un amphithéâtre de collines et de grands bois; puis, tout d'un coup, s'ouvre sous les pieds du voyageur, une vallée profonde, étroite, boisée, rocheuse; au fond de cette vallée coule la rivière, dont les méandres sont infinis, et un village, un bourg, une petite ville même, se groupe le long de l'eau et sur les pentes. Comme curiosité, le vieux moulin à eau, avec ses toits d'ardoise et ses murs moussus, était dans ce paysage une grâce rustique, mais il disparaît de plus en plus.

» Les routes, nombreuses, ont déjà violé ces solitudes verdoyantes; le désert est partout accessible à présent, car le chemin de fer a achevé l'œuvre, perçant la montagne, détournant la rivière qui le gêne, comblant le ravin et franchissant le vallon sur de hardis viaducs. Où passe une voie ferrée, tout passe, car elle est le plus grand véhicule de la fortune des nations. Dans quelques années, il sera séant d'avoir sa villa dans le Luxembourg, comme il l'est de l'avoir au bord de la mer. Et où trouver de plus beaux sites, un air plus pur, plus de variétés dans les plaisirs qui fortifient le corps et reposent l'esprit? De petits chevaux excellents, infatigables, s'offrent pour les excursions; la chasse y est giboyeuse, la pêche intéressante; le touriste y peut visiter de belles ruines, étudier la solution de plus d'un curieux problème historique; et nulle part le penseur, cherchant les origines de l'humanité, ne remontera plus avant dans ces origines et même vers celles du monde même. Là sont les roches primitives, là les terrains secondaires, et l'ingénieur, qui, quelque jour, desséchera les fagnes et y créera des lacs pareils à celui de la Gileppe et des réserves d'eau pour la Belgique entière, peut choisir, entre le fer, le cuivre, le plomb, le manganèse, la houille, les pierres meulières et

les marbres, l'objet d'une fructueuse exploitation. S'il est agriculteur savant, la sylviculture, l'élevage du bétail et tout ce qui touche à ce vaste domaine des plantes alimentaires lui seront matière à d'utiles perfectionnements. Ne peut-on repeupler là les rivières comme on y reboise les montagnes, et y cultiver le saumon et la truite comme on y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine et le sarrasin? »

(LANDOY, *Belg. ill.*)

Historique. Le pays de Luxembourg, représenté aujourd'hui principalement par la province belge et le Grand-Duché de ce nom, était au temps de Jules César habité par les *Trévirien*s et leurs clients, les *Condruses*, les *Pé-*



Sur les bords de l'Ourthe.

maniens et les *Cérésien*s. D'après la division de la contrée sous Auguste, il se trouva compris dans la Belgique I^o et la Germanie I^o. Pendant la période franque, il fit successivement partie de l'Austrasie et de la Lotharingie. On y trouvait alors les deux divisions administratives ou *grands pagus* des Ardennes et de Woivre, ayant des comtes à leur tête. En 998, fut créé dans la maison d'Ardenne le comté de Luxembourg, qui passa en 1196 à Henri l'Aveugle, comte de Namur. Celui-ci le transmet à sa fille Ermesinde, qui épousa Valeran de Limbourg, marquis d'Arlon, devenu ainsi la tige d'une nouvelle race comtale de Luxembourg. L'empereur Charles IV, fils aîné du célèbre comte Jean l'Aveugle, érigea en 1354 le comté en duché pour son

frère Wenceslas. En 1443, Elisabeth de Gorlitz, dernière représentante de la maison ducale, céda le pays à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui néanmoins dut le conquérir. Avec les autres États bourguignons, le Luxembourg passa par mariage en 1477 à la maison d'Autriche, puis de 1656 à 1713 il appartint à celle d'Espagne. Mais le traité des Pyrénées, en 1659, donna à la France Thionville et Montmédy avec leurs territoires : ce fut le premier démembrement subi par la principauté. Conquise en 1795 par les Français, celle-ci forma le département des *Forêts*, chef-lieu Luxembourg, ainsi qu'une portion des départements de l'Ourthe et de Sambre-et-Meuse. Le congrès de Vienne, en 1814-1815, fit du Luxembourg et de l'ancien duché de Bouillon un *grand-duché*, qu'il donna comme domaine personnel à Guillaume d'Orange, lequel devint roi des Pays-Bas après la Révolution de 1830. Le traité de 1839 nous laissa principalement la partie occidentale ou *wallonne*, devenue la province actuelle ; tandis que la partie orientale ou *allemande*, avec la ville de Luxembourg, continua à former un État séparé, appartenant à la famille royale de Hollande, dont le chef porta jusqu'en 1890 le titre de grand-duc de Luxembourg. Aucune province de Belgique n'a des annales plus glorieuses que le Luxembourg, qui a donné cinq empereurs à l'Allemagne, une dynastie à la Bohême, un roi à Jérusalem et deux connétables à la France. La partie restée belge renfermait, entre autres *comtés*, ceux de Chiny, de Laroche et de Durbuy ; administrativement, elle était divisée en quartiers, prévôtés et terres franches, outre un grand nombre de seigneuries. — Les *armes* de la province sont : d'argent à cinq fasces d'azur, au lion de gueules couronné d'or brochant sur le tout.

Population. — Le nombre de nos nationaux luxembourgeois s'est élevé de 170.000, en 1831, à 232.500 en 1912, soit un gain peu sensible de 62.500 âmes, qui s'explique par l'émigration. C'est la plus faible de nos populations provinciales ; il en est de même pour la densité, d'autant plus que le Luxembourg est au premier rang pour l'étendue ; en effet, sa population relative n'est que de 53 habitants par kilomètre carré. Cette province, ainsi que les autres, professe à peu près exclusivement la religion catholique ; on y parle le wallon, sauf au sud-est, où les cantons de Messancy, Arlon et Fauvillers emploient l'allemand.

Administrations. — Le Luxembourg, qui compte 24 doyennés, forme le diocèse de Namur, de concert avec la province de ce nom. Il ressortit à la cour d'appel de Liège avec ses *trois arrondissements judiciaires* d'Arlon, de Neufchâteau et de Marche, qui comprennent 20 cantons de justice de paix. Il fait partie de la division militaire de Namur et compte *cinq arrondissements administratifs*, savoir : ceux d'Arlon, de Virton, de Neufchâteau, de Marche et de Bastogne, composés de 231 communes très étendues, dont une seule dépasse 12.000 âmes et cinq autres 3.000 ; cependant onze d'entre elles ont le titre de villes.

Afin de suivre l'ordre naturel, nous commencerons au nord par l'arrondissement de Marché, contigu aux provinces de Liège et de Namur, passant

ensuite à ceux de Neufchâteau et de Bastogne, pour terminer au sud par ceux d'Arlon et de Virton.

ARRONDISSEMENT DE MARCHÉ.

L'arrondissement judiciaire de Marche comprend l'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF de même nom; en outre, les deux cantons de Vielsalm et d'Houffalize, rattachés administrativement à Bastogne.

Cette partie septentrionale de la province est comprise physiquement dans l'Ardenne, sauf les cantons de Marche et de Durbuy, qui appartiennent à la **Famenne**. « Celle-ci forme un plateau ondulé de 200 à 400 mètres d'altitude, c'est-à-dire de 200 mètres plus bas que celui de l'Ardenne. Cependant, le long des cours d'eau, cette région présente des vallées très profondes mais plus larges que celles de l'Ardenne; des deux côtés, les berges sont souvent rapides et couvertes d'épais taillis. Les sources, assez nombreuses, fournissent des eaux calcaires, par conséquent moins pures et moins saines que dans la zone schisteuse, mais cependant encore de bonne qualité. Les roches de la Famenne renferment du calcaire et du schiste dans une mesure variable; il en résulte que le sol formé par la décomposition de ces roches est plus ou moins fertile, selon que c'est le calcaire ou le schiste qui domine; mais lorsque les eaux ont enlevé l'humus, qu'une désagrégation séculaire avait formé, le sol n'offre plus que des broussailles, des rochers nus, des terres incultes. »

(C. Mathieu).

La rivière d'**Ourthe** est le caractère hydrographique de l'arrondissement. Elle est formée au pied du village d'Ortho, de deux branches: l'*Ourthe orientale*, qui naît au hameau d'Ourth, commune de Beho, et qui arrose Houffalize, et l'*Ourthe occidentale*, qui naît au hameau d'Ourt, commune de Sainte-Marie, près Libramont. L'Ourthe ainsi constituée va d'abord arroser Laroche et s'adjointre la *Marchette*, baignant Marche; elle arrose ensuite Durbuy et recueille l'*Aisne*, qui descend du plateau des Tailles (630 mètres)

LUXEMBOURG. 20 cantons, 231 communes, 232.500 habitants. — 44 conseillers prov.

Arrond. judiciaire de Marche. 7 cantons, 71 communes. — Sup. 140.213 hectares.

MARCHE, 3.7, Aye, 1.1, Hampteau, 0.3, Hargimont, 0.6, Hotton, 1.5, Humain, 0.7, Marrenne, 0.7, On, 1.2, Roy, 0.8, Waha, 1.7.

Durbuy, 0.4, Barvaux, 1.3, Bende, 0.4, Bomal, 0.6, Borlon, 0.4, Grandhan, 0.8, Heyd, 0.9, Izier, 0.7, My, 0.5, Septon, 0.5, Tohogne, 1.4, Villers-Ste-Gertrude, 0.3, Weris, 0.8.

Erezée, 0.9, Amonines, 0.4, Beffe, 0.4, Dochamps, 0.6, Grandmenil, 0.7, Harre, 0.9, Ma-lempré, 0.3, Mormont, 0.8, Odeigne, 0.5, Soy, 1.2, Vaux-Chavanne, 0.4.

Houffalize, 1.4, Bihain, 1.6, Cherain, 0.9, Limerlé, 1.7, Mont, 1.1, Montleban, 0.9, Nadrin, 0.5, Tailles, 0.4, Tavigny, 1.5, Wibrin, 0.8, B.

Laroche, 2., Beausaint, 0.7, Champlon, 0.9, Erneuveille, 0.6, Halleux, 0.3, Hives, 0.4, Hodister, 0.8, Marcourt, 0.9, Ortho, 1.3, Rendeux, 1.1, Samrée, 1., Tenneville, 1.1.

Nassogne, 1., Bande, 0.7, Forrières, 0.9, Grune, 0.4, Grupont, 0.3, Harsin, 0.4, Masbourg, 0.4. — Awenne, 0.6, Mirwart, 0.3, N.

Vielsalm, 3.7, Arbrefontaine, 0.7, Beho, 1.5, Bovigny, 1.5, Grand-Halleux, 1.3, Petit-Thier, 0.6, B.

et baigne Erezée; puis elle passe dans la province de Liège, où lui arrive l'Amblève, dont l'affluent, la *Salm*, arrose Vielsalm. L'Ourthe, qui a un bassin très étendu, est comparable à la Semois pour la longueur de son cours, ainsi que pour la profondeur et le pittoresque de sa vallée, surtout entre Houffalize, Laroche et Durbuy.

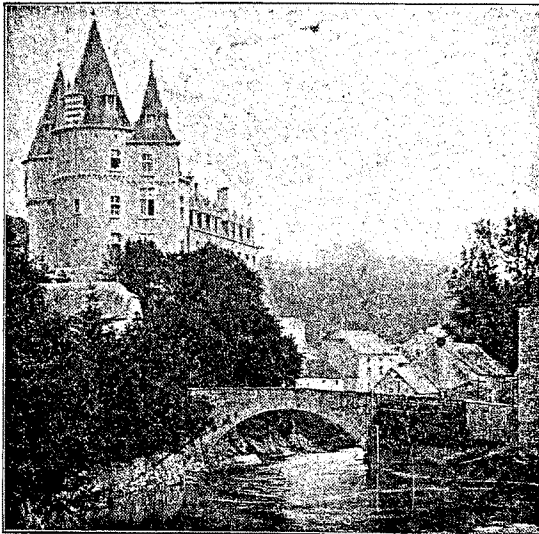
MARCHE, chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville de 3.700 âmes, bâtie à 210 mètres d'altitude sur un sous-affluent de l'Ourthe, la Marchette. Cette localité, dont la jolie église est dédiée à saint Remacle, fabrique des dentelles et de la chaux, en même temps qu'elle trafique de bestiaux et de bois. Son nom lui vient de sa situation sur les anciennes frontières ou « marches » du Luxembourg et du Pays de Liège; on l'appelle aussi Marche en Famenne, de ce qu'elle était considérée jadis comme la capitale de cette petite contrée. Marche, où l'on a trouvé un camp, des ruines d'usines et un cimetière des Romains, ainsi que des objets préhistoriques, était une importante et industrielle localité au VII^e siècle. Incendiée par les Liégeois en 1236 et 1318, elle fut affranchie de toutes charges féodales en 1327 par Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg. Don Juan d'Autriche et les États généraux des provinces belges y conclurent en 1577 le traité appelé « Édit perpétuel », établissant le pouvoir de Philippe II dans les Pays-Bas, mais qui ne dura que quelques mois. Louis XIV fit raser en 1688 les fortifications de la ville, près de laquelle deux combats eurent lieu en 1790 entre les Autrichiens et les Belges.

Au nord, *Hotton*, sur l'Ourthe, montre une « grotte des Nutons », et au sud, *Waha*, ancienne baronnie, l'église romane de Saint-Étienne, du XI^e siècle, ainsi qu'un menhir dit Pierre de Saint-Hubert, *Hargimont*, sur la Wamme, offre un intéressant château, flanqué de tours rondes ou carrées, et une église de la Renaissance, la seule de la Belgique ayant pour patron saint Gobert, religieux bernardin de Villers, au XIII^e siècle. En aval, On présente une grotte remarquable creusée par la Wamme, qui s'infiltré à travers le calcaire de son lit et disparaît complètement en temps ordinaire.

NASSOGNE, près de la forêt de Saint-Hubert, s'occupe de la fabrication des cuirs et surtout de la boissellerie, qui y constitue pour ainsi dire une spécialité traditionnelle. Ce bourg existait déjà sous les Romains, qui l'appelaient *Nassonacum*. L'empereur Valentinien y séjourna en 372. Saint Monon, l'un des prédicateurs de l'Évangile dans les Ardennes, fut martyrisé à Nassogne en 636; l'église paroissiale, fondée peu après et rebâtie en 1661, lui est dédiée. Au sud, *Mirwart* présente son beau château féodal, situé sur une hauteur dominant le cours de la Lomme et qui, plusieurs fois assiégé, appartient aux maisons de Luxembourg, de La Marck et de Croy. En aval, *Masbourg* offre quelques ruines romaines et *Forrières* une belle grotte à stalactites et stalagmites.

Laroche, sur la rive droite de l'Ourthe, est une petite ville de 2.000 âmes, bâtie au pied d'un rocher couronné de ruines féodales, dans l'un des sites les plus pittoresques de la Belgique. Aussi est-elle un séjour d'été bien fréquenté

et le centre des excursions dans la partie septentrionale de l'Ardenne, sur les bords admirables de l'Ourthe, de l'Amblève et de leurs affluents. L'Ourthe, qui fait un circuit immense autour de la localité, serpente dans une vallée profonde, dominée d'un côté par de noirs rochers et des collines dénudées, de l'autre par des hauteurs boisées parsemées de jolies villas. D'autre part, l'ensemble des murailles et des tours croulantes de la forteresse, ses salles effondrées, ses cours obstruées de broussailles et de débris, ses souterrains profonds, tous ces vestiges de la féodalité ont un aspect mélancolique. Ils sont aujourd'hui propriété nationale. Le château de Laroche fut peut-être une résidence de Pepin de Herstal ; Louis XIV le prit en 1680 et le transforma en une citadelle, qui fut incendiée en 1704 par accident.



Phot. Wurtli.

Durbuy, sur l'Ourthe, et son château restauré.

Laroche (*Rupes Ardennæ*) était jadis un comté, créé pour servir d'apanage aux cadets de Namur. Le titre de ville lui fut octroyé en 1331, lors de son affranchissement par Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg. Aujourd'hui ses habitants s'occupent dans de grandes tanneries, des fabriques de dentelles, de poteries de grès et de tuyaux de drainage, comme aussi à l'hébergement estival des étrangers, qui trouvent une de leurs distractions dans la pêche des excellentes truites de l'Ourthe.

En aval, *Marcourt* était jadis le chef-lieu du comté de Montaigu, ainsi nommé du « mont » conique qui se dresse à 80 mètres au-dessus du village et porte encore quelques débris du château seigneurial, avec l'ermitage de saint Thibaut. Marcourt a vu naître Evrard Mercuranus, 4^e général des Jé-

suites, † 1580, et la fameuse Terwagne de Méricourt, que la Révolution mit à Paris sur les autels pour personnifier la déesse Raison. A l'est, *Samrée* est la patrie du Jésuite Henri Samerius, qui assista l'infortunée reine Marie Stuart au moment d'être décapitée.

DURBUY est la plus petite ville de Belgique, n'ayant que 400 habitants, mais il occupe une charmante situation au bord de l'Ourthe, sur la limite des régions ardennaise et condrusienne, où le sol est entrecoupé de monts et de rochers escarpés. C'était autrefois la capitale d'une seigneurie, érigée pour servir d'apanage aux fils cadets des comtes de Namur. Incendié en 1236 par les Liégeois, il fut rebâti et entouré de fortifications, puis élevé au rang de ville en 1331 ; les Français le démantelèrent en 1683. Précédemment, Philippe IV, roi d'Espagne, avait engagé pour 40.000 florins le comté de Durbuy aux sires de Grobbendonck. Une branche de la maison d'Ursel, descendant de ces seigneurs, en occupe le château modernisé, assis sur une roche baignée par l'Ourthe.

Parmi les communes du canton, *Bomal* exploite des carrières de marbre et de pierres de taille ; *Barvaux* a élevé en 1874 une belle église gothique en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ; *Heyd* offre une jolie grotte à stalactites et stalagmites ; *Weris*, une église romane du XI^e siècle et des monuments druidiques : la pierre Haina ou de Diane, le lit du Diable, la pierre du pas de Bayard et deux beaux dolmens. L'un de ceux-ci est formé d'une table de 4 m. 75 de longueur sur 3 m. 60 de largeur, reposant sur deux lignes d'énormes supports en dalles d'un poudingue rougeâtre. Est-ce une vaste tombe de chef gaulois ou un autel primitif ? les savants ne tranchent pas la question, mais le gouvernement a acquis cette rareté de nos pays et l'a entourée d'une grille protectrice.

Au canton d'ÉREZÉE, *Soy* possède des fours à chaux ; *Dochamps*, des ardoisières ; *Harre*, des scieries de bois et une source acidulée ferrugineuse, jaillissant au pied d'une colline qui porte l'ermitage de Saint-Antoine.

HOUFFALIZE est une petite ville de 1400 habitants, dont toutes les maisons peintes en blanc s'étagent sur une colline en promontoire contournée par l'Ourthe orientale. On y voit les restes d'un château ; ce fut en effet une seigneurie relevant des comtes de Laroche ; les Français s'en emparèrent en 1688 et rasèrent ses fortifications. Il y avait aussi un prieuré habité par les chanoines réguliers du « Val des Écoliers », de Liège. Houffalize, dont le nom est une corruption de l'allemand *hohenfels* (haut rocher), est aujourd'hui un centre de villégiature très fréquenté durant la belle saison : les étrangers y sont attirés par le pittoresque de sa position et des sites environnants. Cette localité, qui possède des tanneries et corroieries, a vu naître Baudouin et Jean d'Avesnes, fils de Marguerite de Constantinople (XIII^e siècle). En amont, *Limerlé* fut occupé par les Romains, comme l'attestent les tumulus, les débris de villas, etc., que renferme son territoire. Au nord, s'étend le plateau des *Tailles*, haut de 500 mètres et dominé par la Baraque de Fraiture, 651 mètres, second sommet de la Belgique. Boisé au sud, désert et tourbeux ailleurs, il

présente une vue immense, mais triste, et conserve un épais manteau de neige pendant presque tout l'hiver. On y rencontre *Bihain*, qui possède une église de l'an 1400 et une carrière de pierre à aiguïser, ainsi qu'une mine de manganèse.

VIELSALM, sur une éminence dominant la rive droite de la Salm, est un bourg de 3.700 âmes connu par ses ardoisières. On y extrait aussi les fameuses coticules ou *pierres à rasoïr*, formées d'un schiste cristallin bleu, intercalé de parties d'un blanc jaunâtre, qui en font le principal mérite ; il s'en exporte dans toute l'Europe. Au hameau de Salm-Château, où furent trouvées de nombreuses tombes et meules romaines, se voient les ruines du château de Salm, berceau de la famille princière de ce nom. Vielsalm fut lui-même le chef-lieu d'un comté ; il a donné le jour au missionnaire Bertholet, auteur d'une histoire du Luxembourg, † 1755. En amont, *Bovigny*, avec une belle église de Notre-Dame du Rosaire, extrait aussi des pierres à aiguïser, de même que *Beho*, où jadis se vénéraient des reliques apportées de Palestine et de Rome par le comte de Salm. *Grand-Halleux*, sur la Salm, produit des « touches » ou crayons d'ardoises ; on y trouve des pépinières réputées et le bel établissement scolaire de *Johanninum* pour la jeunesse allemande, que dirigent les Frères des Écoles chrétiennes.

ARRONDISSEMENTS DE NEUFCHATEAU ET DE BASTOGNE.

L'arrondissement judiciaire de Neufchâteau comprend assez exactement l'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF de même nom et la moitié de l'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE BASTOGNE. C'est la partie médiane de la province de Luxembourg, située entièrement en territoire ardennais, dont les caractères sont : un relief de plus de 400 mètres d'altitude, un climat rigoureux et l'absence de calcaire dans le sol, formé de schiste ou de grès décomposés, naturellement peu productifs. Sauf une section de la Semois et une rive de

Arrond. judiciaire de Neufchâteau, 7 cantons, 87 communes. — Sup. 178.004 hecta.
 NEUFCHATEAU, 2,6, Assenois, 1., Elly, 0,5, Grandvoir, 0,4, Grapfontaine, 1., Hamipré, 0,8, Légglise, 0,9, Libramont, 1,1, Longlier, 1,4, Mellier, 1., Orgeo, 1,4, Recogne, 0,8, Ste-Marie, 1., St-Médard, 0,8, St-Pierre, 0,6, Straimont, 0,6, Tournay, 0,6.
 BASTOGNE, 3,9, Bertogne, 1., Longchamps, 1,6, Longvilly, 1,3, Mabompré, 1,1, Noville, 1,4, Wardin, 1,7. B.
 Bouillon, 2,8, Bagimont, 0,2, Bellevaux, 0,3, Corbion, 1,1, Dohan, 0,3, Les Hayons, 0,2, Noirefontaine, 0,3, Poupehan, 0,4, Pussemange, 0,3, Rochehaut, 0,5, Sensenruth, 0,3, Sugny, 0,9, Ucimont, 0,4, Vivy, 0,4.
 Paliseul, 1,2, Anloy, 0,5, Auby, 0,4, Bertrix, 3,3, Carlsbourg, 0,7, Cugnon, 0,5, Faysles-Veneurs, 0,6, Framont, 0,3, Herbeumont, 1,1, Jehonville, 0,8, Nollevaux, 0,4, Offagne, 0,6, Opont, 0,6.
 St-Hubert, 3,5, Arville, 0,9, Bras, 0,9, Freux, 0,8, Hatrival, 0,6, Lavacherie, 0,5, Libin, 1,2, Maïssin, 0,6, Moircy, 0,4, Ochamps, 0,8, Remagne, 0,5, Smuid, 0,3, Vesqueville, 0,5, Villance, 0,6.
 Sibret, 1,2, Amberloup, 0,8, Flamierge, 1,3, Hompré, 1,1, Morhet, 0,8, Nives, 0,5, Tillet, 1,4, Villers-la-Bonne-Eau, 0,5. B. — Juseret, 0,9.
 Wellin, 1., Chanly, 0,4, Daverdisse, 0,3, Gembes, 0,4, Halma, 0,4, Haut-Fays, 0,8, Lomprez, 0,4, Porcheresse, 0,5, Redu, 0,6, Sohier, 0,5, Tellin, 0,7, Transinne, 0,5.

l'Ourthe supérieure, cette partie de l'Ardenne, qui forme divortium ou ligne de partage des eaux, possède seulement des sources très nombreuses et une foule de ruisseaux affluant vers la Meuse ou la Moselle.

L'Ardenne. — « Quels liens secrets, quelles mystérieuses sympathies unissent donc l'homme au sol qui l'a vu naître, pour qu'il le préfère à tout autre, malgré ses plaines stériles, ses maigres bruyères, ses rudes genêts?... L'Ardenne, cette terre âpre et sauvage, que la sueur de l'homme parvient à peine à fertiliser ; l'Ardenne, avec ses forêts profondes, son sol de fer où le globe montre parfois à nu son puissant squelette ; l'Ardenne, avec son maigre sol schisteux et ses landes, qui ont besoin de longues années de jachère pour donner une mince récolte de pommes de terre, est de toutes les provinces de la Belgique celle pour laquelle les habitants montrent la plus vive affection, celle dont ils conservent le plus doux souvenir, celle enfin sur laquelle, fatigués du pénible combat de la vie, ils désirent trouver le sommeil de la tombe.

» L'Ardenne, toute bossuée, n'a aucune plaine considérable, si ce n'est celle de Bastogne à Arlon, que les vents du nord-est, qui y règnent presque toujours, ont fait nommer la Sibérie belge. Partout ailleurs, la physionomie générale du paysage, c'est la montagne, tantôt boisée, quelquefois cultivée sur ses flancs ; c'est le vallon zébré d'étroites langues de terre verdoyantes, dont la fraîcheur est entretenue par un système ingénieux d'irrigations. Dans les villages où les engrais sont à la portée du cultivateur, le travail de l'homme a réussi à féconder les parties les plus stériles des hauteurs. Ici la terre végétale est un véritable trésor, que l'Ardennais dépose précieusement sur les terrasses étagées, qu'il a construites le long des flancs inclinés des monts. La lutte est rude et impitoyable entre cette terre froide et avare et le cultivateur ardennais. Celui-ci ne peut pas, comme les agriculteurs wallons ou flamands, se reposer un instant, en comptant sur les occultes et bienfaisantes influences de la terre. Non ! il faut qu'il travaille sans relâche, sans trêve ; un moment d'abandon ou d'oubli, et le désert reprend ses droits, et les bruyères et les genêts étendent leur mélancolique livrée sur ce sol arraché à leur antique possession.

» L'Ardenne a cependant des charmes profonds pour les natures rêveuses, pour l'artiste qui recherche le côté pittoresque de la nature. C'est un pays sérieux, où l'œuvre de Dieu se révèle dans sa puissante simplicité, où le regard peut suivre le travail de l'ébauchoir du Créateur, préparant la vaste hôtellerie du genre humain. »

(V. Joly, *les Ardennes*).

Les **villages ardennais** ont une physionomie toute particulière, qui ne ressemble en rien à ce que nous avons vu dans le reste de la Belgique. Les maisons, éparpillées comme en désordre et au hasard, dans toutes les positions et à tous les niveaux, ont des murs épais en pierres noirâtres de schistes et de grès, arrachées au rocher le plus voisin. Appropriées à l'âpreté du climat, elles sont peu élevées, pour concentrer la chaleur ; mais larges et profondes, couvertes par un seul et vaste toit de grosses ardoises grises, maintenues par un mortier de terre glaise. Elles comprennent généralement quatre compar-

timents : étable, grange, bergerie et logis, celui-ci formant pignon au midi. De petites fenêtres, dont l'encadrement est blanchi au lait de chaux, sont ornées d'hortensias, de fuchsias et de géraniums plantés dans des pots rouges. Près de l'habitation, le fumier et la basse-cour, et un peu plus loin le bétail réuni pêle-mêle sur les vaines pâtures, ou s'abreuvant au retour dans les auges de la place du village : on dirait une seule grande ferme. A quelque distance, vu en perspective, l'ensemble n'est pas moins frappant : tantôt la silhouette des toits sombres et de la flèche aiguë de l'église se détache vigoureusement sur l'horizon bleuâtre, tantôt elle se dessine en clair sur un fond de montagnes boisées.

BASTOGNE, *chef-lieu d'arrondissement administratif*, est une petite ville de 3.900 âmes, située par environ 500 mètres d'altitude dans la partie la plus désolée de l'Ardenne, où elle forme comme une oasis. Baignée par la Wiltz, elle se compose d'une seule mais très large rue, ce qui peut-être lui a valu son surnom de « Paris en Ardenne ». On y remarque l'église Saint-Pierre, édifice des XII^e-XVI^e siècles, que domine une tour carrée surmontée d'un hourd en bois ; l'ancienne « Porte de Trèves » et les vastes bâtiments du petit séminaire. Bastogne a des tanneries et fait un important commerce de bois et de bétail, mais on connaît surtout ses excellents jambons, fumés dans le pays avec des feuilles de genévrier ou de genêts.

Peut-être le *Balsoniacum* des Romains, Bastogne était originairement une forteresse. Brûlé par les Liégeois en 1236 et rétabli un peu plus tard, il reçut le titre de ville et fut regardé comme la capitale des Ardennes. C'était aussi le chef-lieu d'une seigneurie, qui releva généralement du comté de Luxembourg et appartint en fief à l'église d'Aix-la-Chapelle. Louis de Nassau l'assiégea inutilement en 1602, mais les Français rasèrent ses fortifications en 1662. C'est, d'après plusieurs auteurs, la patrie de Jean Beck, qui, de messager ou postillon, devint général des armées espagnoles et gouverneur du Luxembourg ; il fut blessé mortellement à Lens en 1648.

A *Longchamps*, ont été trouvées des monnaies gauloises et des sépultures romaines ; dans l'église se voient les tombes de plusieurs seigneurs de Rollé, aujourd'hui simple dépendance de la commune, ainsi que Mandé-St-Étienne, l'antique *Mediantum*, où passaient deux voies romaines aboutissant l'une à Trèves, l'autre à Cologne. Au nord, *Mabompré* aurait été le théâtre d'une bataille entre un comte de Looz et Charles Martel (739), à l'endroit où fut découverte une tombelle ; le château fort de Chession, dont on voit les ruines, était une commanderie des Templiers.

SIBRET (*Sanctus Brictus*), également sur le plateau des Fagnes, à 500 mètres d'altitude, doit son nom à saint Brice, évêque de Tours, auquel l'église est dédiée. On y trouve des vestiges de l'ancien château seigneurial. — *Ambeloup*, sur l'Ourthe occidentale, est cet endroit situé au milieu de la vaste forêt des Ardennes (bois de Freyr) que la tradition indique comme le lieu de réunion du « Conseil armé », où Induciomare, chef des Trévirien, et Ambiorix, chef des Éburons, organisèrent une ligue générale contre César. Dans

la suite, il devint successivement un *oppidum* ou château fort romain, un domaine des Carolingiens et une pairie du duché de Salm.

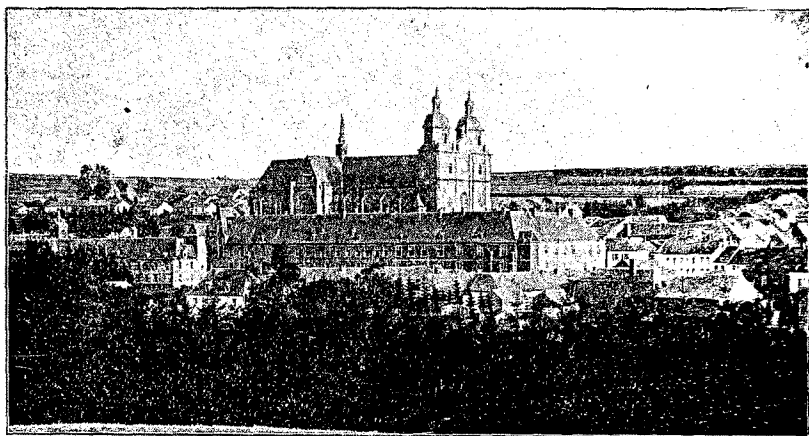
NEUFCHATEAU, *chef-lieu d'arrondissement*, est une petite ville de 2.600 âmes, assise par 437 mètres d'altitude au bord du vallon de la Vierre, entrecoupé de bois et de prairies. Dominé par son église, qui produit de loin un effet remarquable, il renferme des tanneries, des fabriques de chapeaux de paille et fait le commerce de grains, de chevaux et de bestiaux. Neufchâteau existait déjà au VIII^e siècle, et, selon quelques auteurs, Pepin et Carloman, fils de Charles Martel, y enfermèrent leur frère Griffon dans le château neuf, ou peut-être château à neuf tours, qui a valu à la ville son nom. Mais cette opinion est contestée, et même il semble que le fait se serait passé plutôt au château d'Amblève (Pays de Liège), qui portait autrefois le nom de Château-Neuf et servait de résidence aux rois d'Austrasie. La seigneurie de Neufchâteau dépendit successivement des comtes de Chiny, des ducs de Luxembourg, des maisons de La Marck et d'Arenberg, celle-ci de moitié avec les Loewenstein-Stolberg. Les fortifications de la ville furent démolies par les Français en 1555. Aux environs, *Hamipré* compte de nombreux tumulus.

En amont, *Longlier* eut une maison royale, où Pepin le Bref célébra en 763 les fêtes de Noël et de Pâques. En aval, la commune de *Grapfontaine* exploite des ardoisières, ainsi qu'*Orgeo*, où la famille de Gerlache possède un château : on sait que le capitaine de Gerlache dirigea, en 1900, une expédition belge dans l'Océan antarctique. *Libramont*, à 487 mètres d'altitude, est une station de chemin de fer bien connue.

SAINT-HUBERT, sur un plateau ardennais, au sud de la forêt de ce nom, est une petite ville de 3.500 âmes, dont l'église, ancienne abbatale, est le siège d'un célèbre pèlerinage. Construite de 1525 à 1576 dans le style ogival tertiaire, sauf les tours et la façade qui sont modernisées, cette basilique est l'une des plus vastes et des plus belles de notre pays. On admire son superbe vaisseau à cinq nefs, le chœur avec maître-autel en marbre blanc, stalles et boiseries sculptées, et la clôture en marbre qui l'entoure. Dans le transept, se trouve, d'un côté la chapelle dédiée à saint Hubert, de l'autre son tombeau avec autel en marbre orné de bas reliefs et sa statue penchée, don de Léopold I^{er}. Sous le chœur est une crypte où vont s'agenouiller les pèlerins, car là reposait, avant 1793, le corps du saint, qu'on suppose avoir été soustrait à la profanation, mais que l'on n'a pas encore retrouvé.

Saint Hubert, patron des Ardennes et des chasseurs, vint au monde en Aquitaine au VII^e siècle. Ses nobles parents lui firent donner une brillante éducation et l'envoyèrent à la cour de Thierry III, où il s'adonna aux plaisirs mondains et se passionna pour la chasse. Mais l'amertume vint le trouver et le faire réfléchir ; on croit qu'il fut touché de la grâce par l'apparition d'un crucifix entre les bois d'un cerf qu'il poursuivait. Dès lors Hubert changea complètement de conduite. Retiré auprès de saint Lambert, évêque de Maestricht, il entra dans les ordres sacrés et mérita par ses vertus de succéder à ce pontife-martyr, en 708. Le nouvel évêque s'employa avec un

zèle ardent à convertir les idolâtres qui peuplaient encore son vaste diocèse. C'est dans une de ses courses apostoliques, qu'il mourut à Tervueren, près de Bruxelles, le 30 mai 727. Quelques années auparavant, il avait transféré son siège à Liège, où déjà se trouvaient par ses soins, les reliques de son prédécesseur. En 825, son corps fut de même porté au village d'Andain, en Ardenne, et déposé dans l'abbaye fondée en 698 par Pepin de Herstal. Il s'ensuivit que l'abbaye, comme la localité, porta depuis le nom de Saint-Hubert. Plusieurs fois incendiée ou dévastée, notamment en 1568 par les huguenots, elle continua néanmoins à voir accourir des pèlerins de tout pays, pour invoquer le saint contre l'horrible maladie de la rage. La pieuse pratique suivie de temps immémorial, et qui amène chaque année encore des guérisons, est que le prêtre applique une parcelle du fil de l'étole du saint sur une légère piqûre faite au front de la personne mordue par un animal



Panorama de Saint-Hubert,

enragé. Il est bien admirable que tous les pèlerins, qui ont accompli exactement les prescriptions du pèlerinage, ont vu leurs justes vœux exaucés. Gloire à Dieu et à son grand serviteur !

Les bâtiments monastiques, sécularisés depuis 1797, sont transformés en école de bienfaisance pour les jeunes délinquants. La ville fabrique des objets de dévotion pour les pèlerins ; en outre, elle possède des tanneries, des fonderies et fait le commerce de bois et de bestiaux. C'est la patrie des frères Antoine et Joseph Redouté, peintres, †† 1809, 1840.

La Converserie. Jadis, une chapelle fut érigée à la Converserie (commune de *Sainte-Marie*) à l'endroit même où saint Hubert eut la vision qui provoqua sa conversion. La Révolution française la détruisit. Une nouvelle chapelle vient d'être élevée au même endroit, et c'est Mgr Heylen, évêque de Namur, qui a procédé à sa bénédiction, le 22 août 1904, en présence du

La Belgique pittoresque.

25

gouverneur de la province, d'une brillante représentation de la noblesse et des chasseurs du pays, accompagnés de leurs meutes, et d'une foule nombreuse et pittoresque. Le monument, de 20 mètres de long sur 8 de large, bâti en grès résistant, est de style roman, sobre et sévère, précédé d'un porche et surmonté d'un clocheton à jour. A l'intérieur, de nombreux blasons des évêques de Liège, de Namur, des comtes de Mérode, des ducs d'Ursel et d'Arenberg, des princes de Croy, des Orban de Xivry, etc., racontent l'histoire de cette pieuse et nationale rénovation de la *Converserie*, qu'avoisine une antique ferme.

D'*Arville* dépend le hameau de Poix, situé dans le val de la Lomme, avec la station desservant Saint-Hubert, d'importantes scieries et des fabriques de pâte à papier en bois de hêtre.

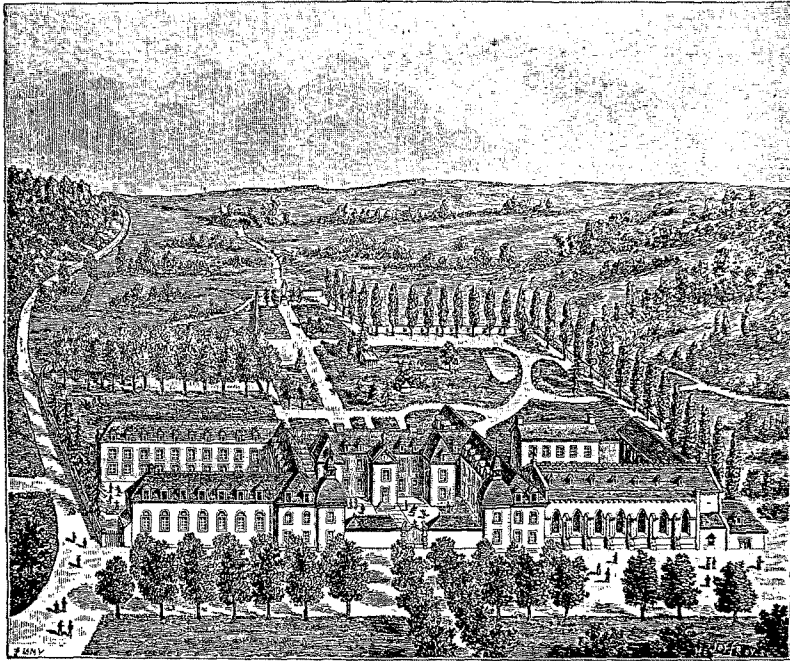
Au canton de WELLIN, très boisé, *Tellin* est connu par sa fonderie de cloches, qui alimente non seulement la Belgique, mais même les pays voisins.

De PALISEUL a été détachée en 1900 la commune de *Carlsbourg*, où un ancien château des ducs de Bouillon est occupé par une école normale épiscopale et par un pensionnat, comprenant des cours complets d'études professionnelles, agricoles et horticoles, dirigés par les Frères des Écoles chrétiennes. A l'est, les ardoisières de *Bertrix* fournissent des articles remarquables par leurs grandes dimensions : dalles, tables de billards, etc. ; cet important village, doté d'une belle église romane moderne, a aussi des ateliers de construction du chemin de fer. Au sud, *Herbeumont* possède des ardoisières qui occupent des centaines d'ouvriers, et dont les produits s'écoulent en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ce village est un agréable séjour estival au pied d'un mamelon boisé, que surmontent les restes d'un château fort. Du sommet de cette butte, on jouit d'un magnifique panorama sur les courbes de la Semois, dont la vallée s'ouvre au pied, étroite, profonde et boisée. En aval, à *Cugnon*, saint Remacle, apôtre des Ardennes, fonda au VII^e siècle un monastère qui devint célèbre ; la grotte creusée dans le roc où il se retirait est devenue un lieu de pèlerinage.

Bouillon est une petite ville de 2.800 âmes, pittoresquement assise sur les rives de la Semois, au pied d'un promontoire rocheux couronné par une ancienne forteresse féodale. Bouillon fut originairement un de ces repaires féodaux qui se rattachent à la légende des Quatre fils Aymon. Il devint un des domaines des comtes d'Ardenne au IX^e siècle et appartient à Godefroid le Bossu, qui le laissa à son neveu Godefroid, dit de Bouillon. Celui-ci, partant pour la 1^{re} croisade, vendit à l'évêque de Liège sa terre de Bouillon pour subvenir aux frais de son expédition. Or, comme il était duc de Basse-Lorraine, on l'appela aussi duc de Bouillon, et ainsi le titre ducal passa dans cette seigneurie. Mais la vente du duché souleva de longues contestations entre les héritiers de Godefroid et les princes-évêques. C'est ainsi qu'en 1134 Raynaud, comte de Bar, s'empara par stratagème du château, d'où il se mit à ravager le pays jusqu'à la Sambre. Mais, en 1141, les troupes de l'évêque Albéron assiégèrent la forteresse, qui, grâce à la présence de la chässe de

saint Lambert, apportée de Liège, et à la conduite héroïque du jeune comte Henri de Luxembourg, fut rendue à son légitime possesseur.

Pendant plusieurs siècles le duché de Bouillon forma un état presque souverain. Louis XIV le fit passer, en 1676, dans la maison française de Latour d'Auvergne, puis il fut successivement incorporé à la France en 1795, aux Pays-Bas en 1815, et rendu à la Belgique en 1830. Bouillon possède des tanneries et des fabriques de ferronnerie, en même temps qu'il exploite des bois et des carrières. On y montre, à l'hôtel de la Poste, la chambre où Napoléon III, prisonnier de guerre du roi de Prusse, passa la nuit du 3 au



Etablissement des Frères des Ecoles Chrétiennes à Carlsbourg (en 1890 : agrandi depuis).

4 septembre 1870. Mais ce qui fait la vraie curiosité de Bouillon, c'est son château et son site.

Le château de Bouillon. — « Le voyageur qui arrive à Bouillon par la route de Dinant, voit se dérouler devant lui une longue descente, dominée des deux côtés par de hautes collines au sein desquelles on a creusé la route. Au bas de la descente, une longue file de maisons vous annonce que vous êtes arrivé dans le faubourg de Bouillon. Vu du pont sur la Semois, le paysage est d'un aspect charmant, et la ville semble être un vaste nid posé au fond d'une immense coupe de verdure, dont le bord est figuré par la ligne des

montagnes boisées, qui tracent sur l'azur du ciel bleu leurs contours gracieux et mollement ondulés.

» Si le voyageur jette ses regards sur la gauche, il verra s'élever au bord de la rivière un immense mur de roc schisteux taillé à pic, et sur la crête duquel se profilent vigoureusement les lignes rompues de tours rondes ou carrées, ayant pour base une masse de murs formidables, tellement confondus avec le roc que tout le donjon semble être taillé dans le vif de la montagne. Des embrasures géantes, des créneaux obliques, des meurtrières s'ouvrent dans les flancs du donjon, comme des crevés dans un pourpoint à l'espagnole. L'aspect général du monument est grandiose, sévère et empreint d'une sorte de puissance barbare, que l'appropriation du château aux exigences de l'art militaire moderne n'a pu réussir à lui ôter. Vu de côté, deux ponts, — jetés sur des abîmes qui séparent du château proprement dit, — un corps de garde avancé et un premier donjon augmentent encore, par leurs arches hardies se profilant vigoureusement sur l'azur du ciel, sa physionomie pittoresque et étrange. Partout le roc taillé à pic ne laisse aucun espoir à l'escalade ni à la surprise. A l'extrémité du fort, une large et profonde brèche, pratiquée dans la montagne, isole celle-ci du château, qui de ce côté aurait pu être exposé à un coup de main, sans la précaution qu'ont prise les ingénieurs de tailler le roc de telle sorte qu'un isard n'oserait en affronter les pentes dentelées et les plans verticaux.

» L'intérieur du château est curieux. Ces voûtes puissantes, ces ponts jetés sur des fossés qui sont des précipices, ces sombres couloirs à peine étoilés d'un rayon de lumière, sont tout un ténébreux poème. Mais c'est surtout dans la partie souterraine du château, taillée dans les entrailles du roc, qu'on retrouve le caractère sinistre et menaçant des donjons du moyen âge. Il y a là des escaliers montant vers les ténèbres, ou plongeant dans l'ombre, et qu'on croirait rêvés par Piranèse. Des rampes taillées dans le roc semblent s'écrouler dans des abîmes. Puis viennent des couloirs que jamais un rayon de soleil n'a dorés de ses feux, et sur lesquels s'ouvrent des portes de fer qui ferment des cachots, vrais sépulcres taillés dans la pierre. Plus loin, le roc montre l'orifice béant d'un escalier tortueux, où les ténèbres sont rendues visibles par quelques paillettes de lumière qui viennent étoiler la pierre. Dans les sombres méandres de cette montagne ainsi fouillée, on se croit perdu dans les artères d'un grand madrépore, ou dans les entrailles d'une baleine monstrueuse. A signaler une sorte de boyau creusé dans le roc et qui conduit à un banc taillé dans le schiste. Ce boyau informe est éclairé par un trou qui s'ouvre au pied de la tour d'Autriche et d'où l'on peut surveiller la route de Sedan. Les archéologues du pays appellent ce banc le « fauteuil de Godefroid de Bouillon », mais c'était plutôt une vigie ordinaire. »

(D'après Victor Joly, *les Ardennes*.)

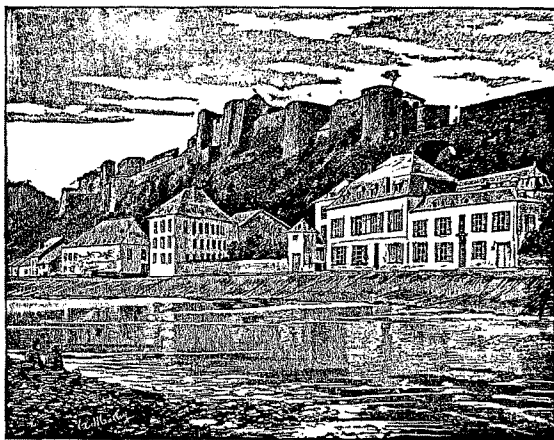
En résumé, possédé par les comtes d'Ardenne et les ducs de Lothier, par l'immortel Godefroid, par les princes-évêques ayant noms d'Arenberg, de Hornes, d'Egmont, d'Autriche et de Bavière, le château de Bouillon passa

aux maisons de La Marck, de Latour d'Auvergne, de Rohan. Il fut pris et repris quatorze fois, tour à tour attaqué et défendu par le futur vainqueur de Jérusalem, par Charles-Quint et Louis XIV, par le maréchal de Créquy et plusieurs des grands hommes de guerre du moyen âge et des temps modernes.

Ajoutons que, au centre de la forêt de Bouillon, se dresse le superbe château des Amerois, hérissé d'élégantes tourelles et accompagné d'un vaste parc, domaine du comte de Flandre.

ARRONDISSEMENTS D'ARLON ET DE VIRTON.

L'arrondissement judiciaire d'Arlon est formé des deux cantons de l'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF D'ARLON, des trois cantons de l'ARRONDIS-



Le château de Bouillon, sur la Semois.

SEMENT DE VIRTON et en outre du canton de Fauvillers, dépendant administrativement de Bastogne.

Cette partie méridionale de la province, appelée Bas-Luxembourg, en est relativement la plus peuplée et la plus riche, par la fertilité de son sol moins élevé, qui oscille entre 250 et 450 mètres, et par son climat plus tempéré. Au point de vue topographique, « elle offre une série de pentes douces, avec quantité de collines isolées assez élevées ; les vallées y sont larges et les berges, pour l'ordinaire, régulièrement inclinées. Là où le calcaire ou l'argile marneuse domine, on voit des champs fertiles ; lorsque ceux-ci sont en pentes, des taillis épais, des haies plantées en gradins empêchent les terres arables d'être entraînées par les eaux dans les vallées. Ces campagnes cultivées et de riantes prairies alternent avec des bois, derniers restes d'antiques forêts. »

(C. Mathieu.)

La Semois. — La majeure partie de l'arrondissement est traversée par la *Semois*. Cette rivière prend sa source près d'Arlon, à 400 mètres d'altitude, arrose Etalle, reçoit la *Rulle*, puis la *Vierre*, qui baigne Neufchâteau; elle passe ensuite à Chiny; Florenville, Herbeumont, Bouillon, par 240 mètres, traverse le sud-est de la province de Namur et va finir dans la Meuse à Monthermé, France.

Sa vallée, très large d'Arlon à Florenville, se rétrécit à Chiny en recourant le massif schisteux et boisé de l'Ardenne. « Son cours, tout entier tortueux, devient une suite de sinuosités telles que, lorsque l'on descend la rivière en barquette, il n'est pas rare, après une demi-heure, une heure quelquefois, de se retrouver à une portée de fusil du lieu d'embarquement. C'est une succession de méandres, qui forment quantité de presque îles arrondies, ne se rattachant aux montagnes élevées des deux rives que par un isthme : celui-ci n'est la plupart du temps qu'une arête, une sorte de contrefort des rocs de la vallée, qui vient barrer le cours de la rivière, et qui va s'affaissant et s'élargissant jusqu'au niveau de l'eau. Les eaux claires de la Semois font alors un long détour et se roulent longtemps sur leur lit de pierres plates entre deux bandes de prairies, pour revenir lécher de nouveau le pied de ce même rocher dont elles ont déjà baigné le revers. De là, toute une série d'immenses amphithéâtres, d'une régularité souvent irréprochable, un enchevêtrement de cirques gigantesques, dont les petites péninsules, vues des sommets environnants, paraissent être le centre ou l'arène, tandis que les talus des collines entourantes s'élèvent en gradins jusqu'à une très grande hauteur. — Les plateaux légèrement bossués sont coupés çà et là de ravins très profonds. Les cours d'eau y sont généralement torrentueux et encaissés, et lorsque du haut d'une roche boisée, comme à Herbeumont, Botassart, Rochehaut (canton de Bouillon), la Semois, par exemple, apparaît tout à coup entre deux arbres, sous les pieds du touriste, comme un ruban de soie blanche tombé dans un abîme, il faut avoir l'habitude de ces sortes d'inattendus pour n'être pas pris de vertige. » (*Le National illustré*).

Arrond. judiciaire d'Arlon. 6 cantons. 73 communes. — *Sup.* 123.617 hectares.

ARLON, 12,4, **Attert**, 1,8, **Autelbas**, 1,8, **Bonnert**, 1,6, **Guirsch**, 0,3, **Heinsch**, 2,1, **Nobresart**, 1,6, **Thiaumont**, 0,8, **Toernich**, 1., **Tontelange**, 0,6.

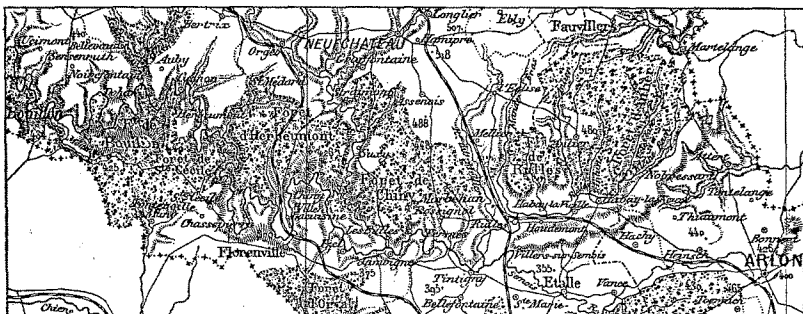
Etalle, 1,1, **Bellefontaine**, 0,9, **Buzenol**, 0,3, **Chantemelle**, 0,4, **Châtillon**, 0,7, **Habay-la-Neuve**, 1,9, **Habay-la-Vieille**, 0,8, **Houdemont**, 0,5, **Rossignol**, 1., **Rulles**, 1,4, **te-Marie**, 1,2, **Tintigny**, 1,3, **Vance**, 0,6, **Villers-sur-Semois**, 0,7, **V.** — **Anlier**, 1,1, **N.** — **Hachy**, 1,8,

Fauvillers, 1,2, **Hollange**, 1., **Tintange**, 0,6, **B.** — **Martelange**, 2,2, **A.** — **Witry**, 0,8, **N Florenville**, 2., **Chassepierre**, 0,8, **Chiny**, 0,8, **Fontenoille**, 0,5, **Izel**, 1,8, **Jamoigne**, 1,2, **Lacuisine**, 0,5, **Les Bulles**, 0,6, **Muno**, 1,6, **Ste-Cécile**, 0,6, **Termes**, 0,4, **Villers-devant-Orval**, 0,8, **V.** — **Suxy**, 0,6, **N.**

Messancy, 2,5, **Athus**, 3,4, **Aubange**, 1,7, **Habergy**, 0,6, **Halanzy**, 2,4, **Hondelange**, 1,5, **Meix-le-Tige**, 0,6, **Rachecourt**, 0,7, **Selange**, 0,7,

Virron, 2,8, **Bleid**, 1,2, **Dampicourt**, 0,7, **Ethe**, 1,8, **Gérouville**, 1., **Lamorteau**, 0,5, **Latour**, 0,6, **Meix-devant-Virton**, 0,8, **Musson**, 1,8, **Mussy**, 1., **Robelmont**, 0,5, **Ruette**, 0,7, **St-Léger**, 1,8, **St-Mard**, 2,1, **Somnethonne**, 0,4, **Torgny**, 0,5, **Villers-la-Loue**, 0,5, **V.**

ARLON, *chef-lieu du Luxembourg*, est une ville de 12.400 habitants, située à l'extrémité sud-orientale de la province et, par suite, de toute la Belgique. Elle s'élève tout près de la source de la Semois sur une colline de la ligne de partage Meuse-Rhin. Son point culminant (416 mètres d'altitude) était jadis couronné d'un château féodal, sur les ruines duquel fut bâti, en 1625, un couvent de Capucins. Ce couvent est aujourd'hui un hôpital, et dans le jardin se trouve le réservoir de la ville, qu'alimente artificiellement l'eau d'une source située à 137 mètres plus bas ; de la terrasse et surtout de son belvédère, on jouit d'un magnifique panorama. L'église Saint-Donat est de la même époque que le couvent, tandis que celle de Saint-Martin est récente : de style gothique du XIII^e siècle, celle-ci est surmontée d'un clocher de 93 mètres d'élévation, d'où la vue est aussi splendide. A citer encore le monument du baron Orban de Xivry, ancien gouverneur, et les importants musées archéologique et scolaire.



La vallée de la Semois, au 500.000^e, soit 1 centimètre pour 5 kilomètres.

En fait d'industrie, Arlon possède des fabriques de lainages et de poteries, des tanneries, des forges et fonderies, ainsi que des carrières de pierres de taille et de grès ; c'est, en outre, un marché considérable pour les grains et les bestiaux. Sur son territoire se trouve un champ de tir pour l'armée.

Une vieille tradition fait dériver Arlon d'*Ara Lunæ*, « autel de la Lune » ou de Diane ; mais l'Itinéraire d'Antonin appelle la cité *Orolaunum*, nom qui viendrait de deux mots celtiques signifiant « hauteur boisée ». Les Romains se plurent à embellir Arlon, où passait la grande voie de Reims à Trèves ; aussi de nombreuses antiquités y ont-elles été recueillies. Érigé en comté au X^e siècle, et plus tard en marquisat, le pays d'Arlon fut en 1214 réuni par mariage au comté de Luxembourg. Sise dans un canton frontière, la ville fut saccagée par l'armée française du duc de Guise en 1558, par les Hollandais en 1604, et de nouveau par les Français en 1651 et 1793. Ses fortifications à la Vauban, du XVII^e siècle, ont été démolies en 1844.

Attert, sur la rivière de ce nom, produit de la poterie, des écorces à tan et

du bois scié ; *Autelbas*, des pierres de taille et des pavés de grès. Cette dernière commune conserve des vestiges de la chaussée romaine de Reims à Trèves, plusieurs anciens châteaux seigneuriaux et les ruines de l'abbaye cistercienne de Clairefontaine. Ainsi nommée d'une source cristalline bénite par saint Bernard et que l'on voit encore, cette abbaye avait été bâtie par la pieuse Ermesinde, duchesse de Luxembourg, et fut détruite en 1794. Les Pères du Sacré-Cœur y ont un couvent et une école apostolique. Autel est le nom d'une famille des comtes de Luxembourg, qui avaient là un pavillon de chasse. On pense que le village d'Autelhaut a donné le jour au savant jésuite Xavier de Feller († 1803).

Au canton de MESSANCY, *Athus* et *Halanzy* extraient et fondent le minerai de fer.

VIRTON, chef-lieu d'arrondissement administratif, voisin de la frontière française, est une petite ville de 2.800 âmes située par 210 mètres d'altitude dans la vallée du *Ton*, un peu au-dessus du confluent de la *Vir*. Bien abritée des vents froids du nord, c'est la « Nice belge ». On y trouve des scieries de bois, des tanneries et des teintureries, deux écoles normales et l'important collège Saint-Joseph avec école agricole et laiterie coopérative régionale. L'église Saint-Laurent, de style grec, a été bâtie en 1826, sous le régime hollandais. Virton est une localité très ancienne, comme l'attestent les antiquités romaines qu'on y a trouvées. Fortifiée par Charles-Quint, elle fut assiégée en 1525 par Robert de La Marck, partisan des Français. Ceux-ci détruisirent ses fortifications en 1688.

En amont, *Saint-Léger* possède des carrières de pierre blanche fine, des tanneries et huileries, des fabriques de tabac et d'instruments aratoires. *Ethe*, qui a des scieries, fait le commerce de bois pour houillères. Son église ogivale, construite en 1865, est l'une des plus belles du Luxembourg. *Musson*, sur la *Vir*, extrait du minerai de fer pour ses hauts fourneaux. *Latour*, ancien comté, évoque le souvenir d'un héroïque régiment de dragons, formé au XVIII^e siècle des enfants du pays, que le colonel Charles de Baillet de Latour mit au service de l'Autriche. *Saint-Mard*, au confluent de la *Vir* et du *Ton*, cultive d'importantes oseraies, qui alimentent ses fabriques de vannerie ; il conserve un château seigneurial. *Meiv-devant-Virton* fut incendié en 1635 par l'aventurier Jean de Weert : 567 personnes réfugiées dans l'église périrent dans les flammes.

ETALLE, sur la Semois, était jadis une des seigneuries relevant des comtes de Luxembourg. Son bois renferme les vestiges du château légendaire dit de Montauban, ainsi que des fossés et des levées de terre appelées « les Portes » et que l'on croit être les restes d'un camp romain. *Châtillon* possède des hauts fourneaux et une fonderie de fer ; *Hachy*, des fabriques de poteries de terre ; *Habay-la-Neuve*, des fabriques de pointes de Paris et de poteries en fer, des scieries de bois, mais non plus la papeterie de Pont-d'Oie. *Habay-la-Vieille* montre le magnifique château de la Trapperie et *Rulles* une cloche de 400 kilogrammes, qui doit être la doyenne de toutes celles de la Belgique,

car elle remonte probablement au XIII^e siècle. *Anlier* se trouve au milieu de vastes forêts.

FAUVILLERS, près de la Sûre, exploite des carrières de pierres de taille et des ardoisières ; on a découvert sur son territoire des substructions romaines avec un hypocauste, un bain, un aqueduc, des vestiges de chaussée. En aval, *Martelange* est une fort jolie bourgade qui extrait aussi des ardoises, ainsi que du minerai de fer. *Witry*, dont l'église renferme des pierres tombales de ses anciens seigneurs, montre encore un grand cimetière romain et un souterrain appelé « Trou des Nutons », peut-être parce qu'il fut habité par des troglodytes.

FLORENVILLE est situé près de la frontière française, sur la Semois, dont la vallée sinueuse renferme la plupart des centres communaux du canton. Cette localité, où il y a des scieries à vapeur, des fabriques de pointes et de taillanderie, est un centre d'excursions, grâce aux nombreuses routes qui de là rayonnent en tous sens. En amont, *Jamoigne*, en face du confluent de la Vierre, est une ancienne baronnie érigée en 1650 ; le château des Croisettes appartient au prince de Ligne. *Izel* a une fonderie et des saboteries ; on y a trouvé des urnes et poteries antiques avec des sépultures franques ; la tour dite de Brunehaut est un monument romain considérable.

Chiny, petite ville ayant à peine huit cents âmes, occupe le sommet d'une des nombreuses presqu'îles formées par les méandres de la Semois. C'était au moyen âge le chef-lieu d'un vaste comté, *Chiniacensis comitatus*, dont les habitants étaient exempts de toute contribution. Ce comté, démembré en 950 de celui d'Ardenne, en faveur d'Arnould de Granson, fut vendu en 1364 à Wenceslas I^{er}, duc de Luxembourg. Les restes de quelques comtes et comtesses de Chiny se trouvent dans le caveau de l'église Sainte-Walburge, qui fit partie d'un prieuré. Chiny est entouré vers le nord par une superbe forêt de chênes de plus de 2.000 hectares, où abonde le gros gibier ; il s'y fait un important commerce de bois et de charbon de bois. — Une agréable promenade, de Chiny à *Lacuisine*, consiste à descendre en barque la Semois, qui coule dans des gorges particulièrement encaissées et sauvages. Elle conduit, par Florenville, à *Chassepierre*, enchâssé dans la montagne, où l'on signale un vaste souterrain, et à *Sainte-Cécile*, dont la forêt est contiguë à celle de Bouillon. Plus au sud, sur la frontière, *Muno*, qui exploite des carrières de pierres de taille, fut donné en 990 par Godefroid le Barbu, duc de Basse-Lotharingie, à l'abbaye Saint-Vanne de Verdun, à l'occasion de l'entrée en religion de l'un de ses fils.

Enfin, au sud de Florenville, sur la Marche, ruisseau qui pénètre en territoire français au milieu des forêts, il nous reste à signaler l'humble village de *Villers-devant-Orval*, dont la gloire est d'avoir possédé l'une des plus célèbres abbayes de la Belgique.

L'abbaye d'Orval. Cette abbaye fut fondée en 1070 par des religieux venus de la Calabre (Italie). Le comte de Chiny, Arnould II, leur céda une vallée déserte, entourée de collines boisées et arrosées de fontaines. Sept ans

après, la duchesse Mathilde, veuve de Godefroid le Bossu, duc de Lotharingie, la même qui donna le duché de Toscane aux papes, vint les visiter, les combla de largesses et les aida à bâtir une église. La légende ajoute qu'un jour, ayant laissé tomber son anneau d'or dans une fontaine, que l'on voit encore aujourd'hui, un poisson vint le lui rapporter. La princesse émerveillée voulut qu'on donnât à la vallée et à l'abbaye le beau nom de Val d'or, *aurea vallis*, d'où Orval. En 1141, saint Bernard y amena des religieux de Cîteaux, qui furent constamment protégés par les comtes de Chiny et, plus tard, par les empereurs d'Allemagne, à partir de Rodolphe de Souabe.

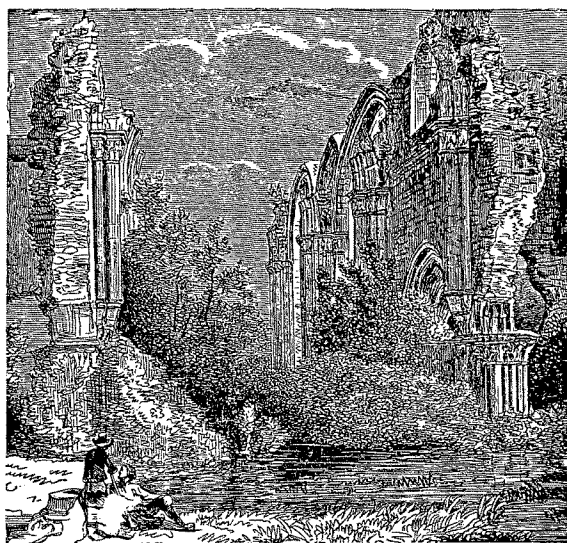
Cependant Orval eut aussi ses jours de calamité : en 1637, les troupes du maréchal de Châtillon détruisirent en partie l'abbaye ; mais ensuite on jeta les bases d'un nouveau monastère avec une église de style modernisé, qui fut achevée en 1758. Ces somptueuses constructions furent jugées, par l'abbé de Feller, qui avait voyagé dans toute l'Allemagne, les plus magnifiques qu'il eût encore vues. L'abbaye possédait 300 villages ou métairies donnant un million de livres de revenu, dont profitaient largement les pauvres de la contrée, ainsi que les voyageurs et pèlerins. Mais, en 1793, une brigade de l'armée de Jourdan attaqua l'abbaye d'Orval, qui fut pillée, incendiée et finalement renversée par des batteries placées sur une colline voisine. Ainsi disparut, par la main des Vandales modernes, un des plus beaux monuments de la Belgique.

Du haut de la colline, d'où le canon accomplit son œuvre néfaste, jetons un dernier regard sur le « Val d'or ».

« Derrière nous, la forêt avec le rempart verdoyant de ses grands chênes auxquels se mêlent les troncs argentés des bouleaux et les fûts majestueux des hêtres ; à nos pieds, se déroulent les terrasses où s'élève la chapelle ruinée de Montaigu ; plus bas et à gauche, la Tour du Braconnier ; à droite, le vieux couvent des Bernardins et les restes de l'église romane de Notre-Dame d'Orval, dont un arc du transept brisé semble tenu en l'air par une espèce de prodige. Sur la même ligne, mais en face de nous, un amas de murs écroulés, de tours fendues jusqu'en bas, de pignons lézardés au milieu desquels apparaît l'aire de la nouvelle église, dont il ne reste plus que le mur de droite. Au pied des terrasses qui nous font face, s'étendent les établissements utiles du monastère, tels que la scierie mécanique mue par une chute d'eau, les deux moulins à blé, la brasserie, les cuisines, la maréchalerie, les écuries, les magasins de toute espèce. Ces bâtiments sont les moins maltraités, soit parce qu'ils se trouvaient protégés contre le canon par la pente de la colline où était placée l'artillerie du général Loison, soit parce que, en vrai disciple de Voltaire, le général républicain tenait avant tout à écraser sous les obus la demeure de l'infâme, et qu'une brasserie lui semblait plus sacrée qu'une église. — Au delà s'étagent, en montant vers la colline, cinq terrasses en retraite, qui aboutissent au mur d'enceinte du couvent dominé d'espace en espace par des tourelles *échauguettes*, d'où les sentinelles faisaient le guet sur tous les chemins aboutissant au monastère. — A notre gauche, s'étendent

les jardins immenses du couvent ; les pépinières, les serres et un étang supérieur, qui communiquait par des canaux souterrains avec les beaux étangs des forges d'Orval.

» Cette vallée si riche, si belle, si verdoyante, a conservé toutes ces harmonies sacrées que la nature fait jaillir du clavier du ciel, des monts et des forêts ; mais la vie s'en est retirée, et sur cet immense cratère de verdure au fond duquel gisent des ruines tordues par le feu et lézardées par les boulets, planent, au milieu d'un silence imposant, quelques éperviers, quelques balbuzards, dont les ailes noires projettent de temps en temps leurs ombres mobiles à nos pieds. La voix du grillon jette ses notes grêles dans cette solitude, où s'élevaient jadis les sons joyeux de la cloche, appelant à la prière et au



Les ruines de l'abbaye d'Orval.

travail les moines et les travailleurs du monastère. Ce foyer d'activité immense, qui étendait ses bienfaisantes influences dans un cercle de plus de trois lieues, est aujourd'hui détruit et éteint. La belle leçon d'organisation du travail, que les moines d'Orval avaient donnée à une société envahie par les voluptés et n'ayant pour les pauvres et les travailleurs que dédain et mépris ; ce magnifique enseignement industriel, où chaque travailleur concourait à la prospérité commune, au lieu d'être un misérable instrument dans la main impitoyable du capital : tout cela a été détruit au nom du progrès, au nom de cette fraternité, qui n'est qu'égoïsme et tromperie en dehors du précepte de la charité chrétienne : Aimez-vous les uns les autres ! »

(Victor Joly, *Lcs Ardennes*).

POST-FACE

Nous avons dit sommairement dans la 1^{re} édition (page 8) le but que nous nous sommes proposé, en publiant cet ouvrage sur la « PATRIE BELGE ».

Puissions-nous avoir réussi, en ces quelques pages, à réunir tout ce qui peut intéresser le lecteur, à savoir :

Descriptions géographiques des provinces, des régions naturelles, des villes, des localités importantes ;

Citations d'auteurs, intéressant notamment par leur style imagé ;

Tableaux statistiques des communes, rangées par cantons judiciaires, avec leur population en milliers ou centaines d'habitants ;

Résumés historiques des provinces, des villes, et particularités diverses ;

Cartes servant de guide au cours des excursions ;

Vues et gravures, pour l'illustration et l'intelligence du texte, etc.

Aussi avons-nous eu la satisfaction de voir les deux premières éditions épuisées en peu de temps. Puisse cette troisième édition, revue et corrigée, recevoir le même accueil de nos amis et de nos élèves.

Il nous reste à mentionner ici, en dehors de nos propres ouvrages, ceux des principaux auteurs consultés pour la rédaction de ce volume.

Patria Belgica. Encyclopédie nationale, en 3 volumes, publiée sous la direction de M. Eug. Van Bommel, Bruxelles. Bruylant-Christophe, 1873.

La Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art, publiée sous la direction de M. Emile Bruylant, avec le concours des principaux écrivains et artistes du pays. Édition de 1890, en trois volumes.

La Belgique, par Camille Lemonnier. Édition Hachette, 1888.

Les Ardennes, par Victor Joly. Bruxelles, Vanbuggenhout, 1857.

La province de Luxembourg, par C. Mathieu.

Histoire nationale, par le même et par divers auteurs.

Histoire du duché de Bouillon, par F. Macédone Hutin.

La Belgique monumentale, par A. Baron, Bruxelles.

Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique, par Alfred Jourdain et Van Stalle, édition de 1896, en 2 volumes.

Dictionnaire de Géographie universelle, par Vivien de Saint-Martin, Paris, Hachette.

Annales archéologiques de la province de Namur et autres.

Annuaire statistique de la Belgique, émané du Ministère de l'Intérieur, et *Relevé officiel* du chiffre de la population, au 31 décembre 1912.

Malgré tous nos soins, des inexactitudes se seront sans doute glissées dans un travail à la fois si compliqué et si minutieux ; aussi recevrons-nous avec reconnaissance les rectifications que le lecteur voudra bien nous signaler.

TABLE DES MATIÈRES

LA BELGIQUE.

| | Pages | | Pages |
|--|-------|--|-------|
| INTRODUCTION. — La patrie belge, 5. La Belgique actuelle, 6. Statis- tique. | 6 | Ch. III. GÉOGR. ÉCONOMIQUE. 42 | |
| Ch. I. LE RELIEF, LES EAUX. . . 9 | | Agriculture, 42. Animaux, 43. <i>Le Cheval</i> <i>belge</i> , 44. Industrie, 45. Commerce, 51. | |
| La mer, 9. Les régions orographiques, 11. Les bassins hydrographiques: l'Escaut et la Meuse, 14. | | Desiderata du commerce belge, 53. Marine et ports, 55. Voies navigables, Chemins de fer, Routes, Postes, 56. Nombre des tra- vailleurs, 60. | |
| Ch. II. RÉGIONS NATURELLES. 21 | | Ch. IV. GÉOGR. HISTORIQUE. 60 | |
| Géologie, 21. Zones poldérienne, sablon- neuse, limoneuse, 25. Zones calcaireuse, schisteuse, marneuse, 29. <i>Climat</i> , 32, Productions naturelles, <i>les minéraux</i> , 34, <i>la flore</i> , 34, <i>la faune</i> , p. 36. | | Les peuplades préhistoriques, 60. Epoque de l'histoire: gauloise, romaine, franque, etc. <i>Les Révolutions de 1790 et de 1830</i> , 63. | |
| | | Ch. V. GÉOGR. POLITIQUE. . 71 | |
| | | La population, 71. Ethnographie, 74. Les langues, 76. Le gouvernement, Famille royale, 78. L'administration, 81. | |

BRABANT.

| | | | |
|--|--|---|--|
| GÉNÉRALITÉS de la province: - | | <i>Senne</i> , 111. Banlieue, 113. Cantons ruraux: Uccle, Hal, Vilvorde, 114. | |
| Carte. Relief, 85. Agriculture, industrie, 86. Historique. . . 87 | | ARROND. DE LOUVAIN. . . 118 | |
| BRUXELLES CAPITALE. . . 89 | | Statistique, 118. <i>Le Hageland</i> , 118. Louvain, l'Hôtel de ville, 119; l'Université, 121. | |
| Aspect. Quartiers et rues, 90. La Grand' Place et l' <i>Hôtel de Ville</i> , 94. Ste-Gudule, 97. <i>Les Bruwellois</i> , 100. Industrie, 102. Historique, 103. Personnages, 106. Les faubourgs: Laeken, Schaerbeek, etc., 107. | | Aerschot, Diest, 125. Montaignu, Tirle- mont, 126. | |
| ARROND. DE BRUXELLES. . . 110 | | ARROND. DE NIVELLES. . . 127 | |
| Statistique des communes. <i>Vallée de la</i> | | Statistique. <i>La contrée wallonne</i> . Nivelles, 129. Waterloo et <i>la bataille</i> , les troupes belges, 131. <i>Abbaye de Villers</i> , 135. Wa- vre, 136. | |

FLANDRE OCCIDENTALE.

| | | | |
|---|--|---|--|
| GÉNÉRALITÉS: Carte. Littoral, dunes, plage, bancs, marées, 138. Relief, 141. Agriculture, les pol- ders, 142. Industrie. Historique: <i>les villes mortes</i> 144 | | ARROND. DE FURNES, D'YPRES ET DE DIXMUDE. 162 | |
| ARROND. DE BRUGES, D'OSTENDE ET DE THIELT. 148 | | Statistique, 162. Dunes et polders, 163. Furnes, <i>Veurne-Ambacht</i> , Nieuport, 163. Dixmude, Ypres, 165. Poperinghe, 167. | |
| Statistique, 148. La mer, la côte, 149. Bru- ges, 150. Blankenberghe, Zeebrugge, 156. Thielt, Thourout, 158. Ostende, 159. | | ARROND. DE COURTRAI ET DE ROULERS. 169 | |
| | | Statistique, <i>La Lys et le lin</i> , 169. Courtrai, 170. <i>Bataille des Eperons d'or</i> , 172. Me- nin, Roulers, 173. | |

FLANDRE ORIENTALE.

| | Pages |
|--|-------|
| GÉNÉRALITÉS : Carte. <i>La plaine des Flandres</i> , 175. <i>L'Escaut</i> , 177. Agriculture, industrie, 178. Historique. <i>Les Béguinages</i> . . . 180 | |
| ARROND. DE GAND ET D'EECLOO. 183 | |
| Statistique. <i>L'Escaut et la Lys</i> , 183. Gand, 184. <i>La maison des bateliers</i> , 187. Les fabriques et les serres, 189. Historique, 190. Eecloo, 195. | |

| | Pages |
|---|-------|
| ARROND. D'AUDENARDE ET D'Alost. 195 | |
| Statistique. <i>Mouvement du sol</i> , 196. Audenarde, son Hôtel de ville, 197. Renaix, Ninove, 199. Grammont, 200. | |
| ARROND. DE TERMONDE ET DE ST-NICOLAS. 200 | |
| Statistique. <i>Le Pays de Waes</i> , 201. Termonde, 202. Alost, <i>les houblonniers</i> , 203. Hamme, St-Nicolas, Lokeren, 205. Tamise, 206. | |

ANVERS.

| | |
|--|--|
| GÉNÉRALITÉS : Carte, Relief, 208. Agriculture, industrie, 209. Historique. 211 | |
| ARROND. D'ANVERS. 213 | |
| Statistique. <i>L'Escaut</i> , 213. <i>Le port d'Anvers</i> , 214. Anvers; la cathédrale, Rubens, 216. Les places, le port, 220. Fortifications, 222. Historique, 223. Borgerhout, | |

| | |
|--|--|
| Boom, 225. <i>La Trappe</i> de Westmalle, 226. | |
| ARROND. DE MALINES. 227 | |
| Statistique. <i>Le Petit Brabant</i> , 227. Malines, 228. Lierre, 232. | |
| ARROND. DE TURNHOUT. 233 | |
| Statistique. <i>La Campine anversoise</i> , 233. Turnhout, 234. Gheel, 235. Hérenthals, 236. | |

LIMBOURG.

| | |
|--|--|
| GÉNÉRALITÉS : Carte. <i>Le Limbourg</i> , 237. Relief. Agriculture, 238. <i>La Campine limbourgeoise</i> , 239. Industrie : le nouveau bassin houiller, 240. Historique, 240. <i>La guerre des paysans</i> . . . 241 | |
|--|--|

| | |
|---|--|
| ARROND. D'HASSELT. 243 | |
| Statistique. <i>La plaine de Frankrijk</i> , 243. Hasselt, 244. Camp de Beverloo, 246. Strond, 247. | |
| ARROND. DE TONGRES ET DE MAESEYCK. 248 | |
| Statistique. <i>Les cryptes de Maestricht</i> , 249. Tongres, 250. Maeseycck, 253. | |

HAINAUT.

| | |
|--|--|
| GÉNÉRALITÉS : Carte, 255. Relief. Agriculture, industrie, 256. Historique, 258. <i>La Wallonie</i> , 260. | |
| ARR. DE TOURNAI ET D'ATH. 261 | |
| Statistique. <i>Le Tournaisis</i> , 261. Tournai, la cathédrale, 262. Antoing, Péruwelz, 266. Ath, 267. <i>Belœil</i> , Lessines, 268. | |
| ARR. DE MONS ET SOIGNIES. 269 | |
| Statistique. <i>Le Borinage et les Borains</i> , 270. <i>La ducasse de Mons</i> , 271. Mons, | |

| | |
|---|--|
| 273. Le Bassin du Borinage : Jemappes, Pâturages, Frameries, etc., 276. Soignies, Enghien, 279. La Louvière, les ascenseurs, 280. | |
| ARROND. DE CHARLEROY ET DE THUIN. 281 | |
| Statistique. <i>Le Pays de Charleroy</i> , 283. Charleroy, 284. Sa banlieue : Gilly. Marchienne, Jumet, etc., 286. Fleurus, 290. Thuin, 290. <i>L'Abbaye d'Alne</i> , Binche, 291. Chimay, 295. | |

NAMUR.

| Pages | Pages |
|---|--|
| GÉNÉRALITÉS : Carte. Relief, 296. | Statistique. <i>Le Condroz</i> , 314. <i>La Lesse</i> , 316. |
| <i>La Meuse</i> , 298. Agriculture, in- | Dinant, 317. Bouvignes, Montaigle, <i>Poil-</i> |
| dustrie, 299. Historique. . . 300 | <i>vache</i> , Walzin, Furfooz, Ciney, <i>la guerre</i> |
| ARROND. DE NAMUR. 302 | <i>de la Vache</i> , 319. Rochefort, 321. <i>La</i> |
| Statistique. <i>La vallée de la Sambre</i> , 302. | <i>Grotte de Han</i> , 322. |
| Namur, 305. <i>Le combat des échasses</i> , 308. | ARROND. DE PHILIPPEVILLE. 325 |
| Posses, Gembloux, 309. Andenne, 313. | Statistique. <i>L'Entre-Sambre-et-Meuse</i> , 325. |
| ARROND. DE DINANT. 313 | <i>Les minières</i> , Philippeville, 326. Walcourt |
| | et sa <i>procession</i> , 326. Florennes, 328. |

LIÈGE.

| | |
|---|--|
| GÉNÉRALITÉS : Carte. Relief, 329 | <i>Princes-Evêques</i> , 344 ; historique, 348. |
| Agriculture, industrie, 330. His- | Herstal, Jupille, 350. Seraing, Ougrée, |
| torique. 332 | 351. En Hesbaye : Jemeppe, 354. Ware- |
| ARROND. DE HUY. 335 | me, 355. <i>Chèvremont</i> , <i>les Quatre Fils</i> |
| Statistique. <i>La Hesbaye</i> , Huy, 336. Landen, | <i>Aymon</i> , Aywaille, 357. |
| Modave, 339. | ARROND. DE VERVIERS. 359 |
| ARROND. DE LIÈGE ET DE WA- | Statistique. <i>Le Pays de Herve</i> , 359. <i>Les</i> |
| REMME. 340 | <i>Hautes Fagnes</i> , 360. <i>La Vesdre</i> , Verviers, |
| Statistique. <i>L'activité liégeoise, les types</i> | 361. Dison, Herve, 362. Moresnet-Neutre, |
| <i>liégeois</i> , 341. Liège, 343 ; la Cathédrale, | Limbourg, 364. Jalhay : la <i>Baraque</i> |
| <i>l'église Saint-Jacques, le Palais des</i> | <i>Michel</i> et le <i>Barrage de la Gileppe</i> , 365. |
| | Spa, 366. Franchimont, Stavelot, la cas- |
| | cade de Coë, 368. |

LUXEMBOURG.

| | |
|---|--|
| GÉNÉRALITÉS : Carte. Relief, 371. | Statistique. <i>L'Ardenne, les villages arden-</i> |
| Agriculture, industrie, 372. <i>Le</i> | <i>nais</i> , 382. Bastogne, 383. Neufchâteau, |
| <i>Luxembourg</i> , 374. Historique, 375 | 384. Saint-Hubert, 384. Paliseul, Bonillon, |
| ARROND. DE MARCHE. 377 | <i>son château</i> , 386. |
| Statistique. <i>La Famenne</i> , 377. Marche, | ARR. D'ARLON ET DE VIRTON. 389 |
| Laroche, 379. Durbuy, Houffalize, Viel- | Statistique. <i>La vallée de la Semois</i> , 390. |
| salm, 380. | Arlon, 391. Virton, Florenville, 392. Chiny, |
| ARROND. DE NEUFCHATEAU ET | <i>L'Abbaye d'Orval</i> , 393. |
| DE BASTOGNE. 381 | |

Cette table abrégée ne donne que les divisions générales par PROVINCES et ARRONDISSEMENTS, et les principales localités décrites. On trouvera les autres localités groupées par CANTONS, soit dans le texte, soit dans les tableaux statistiques des communes placés en tête des arrondissements judiciaires.

Dans le texte, on a désigné par des caractères **gras** les lieux les plus remarquables à divers titres, — et la Table indique en *italique* les articles descriptifs ou citations d'auteurs.

Auteurs cités. (Rangés par ordre alphabétique).

Van Bemmel, pages 110, 112, 147, 149, 154, 163, 201, 336. — *La Belgique*, p. 43, 246. — *Boulmont*, p. 325. — *Brives*, p. 291. — *Crépin*, p. 84. — *F. Cornet*, p. 34. — *Delmée*, p. 262. — *L. Dommartin*, p. 271. — *A. Dubois*, p. 270. — *Ducoudray*, p. 133. — *Fraipont*, p. 60. — *Gaillot*, p. 308. — *Garnir*, p. 299. — *Em. Greyson*, p. 316. — *Houzeau*, p. 33, 36. — *Victor Joly*, p. 382, 387, 394. — *A. Jourdain*, 213, 268. — *E. Landoy*, p. 237, 249, 374, 382. — *De Laveleye*, p. 42. — *E. Leclercq*, p. 359. — *C. Lemonnier*, p. 68, 94, 128, 169, 189, 192, 197, 214, 260, 360. — *A. Le Roy*, p. 342. — *Cl. Lyon*, p. 282. — *Ch. Marchal*, p. 177. — *Mathieu*, p. 172, 377, 389. — *Van Neuss*, p. 243. — *Le National illustré*, p. 390. — *Pergameni*, p. 314. — *Poskin*, p. 39. — *El. Reclus*, p. 75, 76, 298. — *G. Rodenbach*, p. 181. — *Sambrinus*, p. 302. — *Selis-Longchamps*, p. 37. — *De Laeye*, 227. — *G. Tissandier*, p. 322. — *Comte Visart*, p. 161. — *Wagener*, p. 183.

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, BRUGES-LILLE-PARIS-BRUXELLES.

